Gouvernement du Canada | Government of Canada

L'hon. Jean-Jacques Blais, C.P., député
Receveur général du Canada

comptes publics du canada

1982

Volume I

Revue et
États financiers

Canada

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue P 51-1/1982-1F
ISBN 0-660-90927-8

Canada: $8.00
à l'étranger: $9.60

Prix sujet à changement sans avis préalable

À son Excellence

le très honorable Edward Schreyer,
C.C., C.M.M., C.D.,
Gouverneur général et
commandant en chef du Canada.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre des Finances,
Marc Lalonde.

OTTAWA, LE 14 OCTOBRE 1982.

À l'honorable Marc Lalonde,
Ministre des Finances.

Conformément aux dispositions de l'article 55(1) de la Loi sur l'administration financière, c. F-10 des Statuts révisés du Canada, 1970, j'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1982, afin de vous permettre de les déposer à la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Receveur général du Canada,
Jean-Jacques Blais.

OTTAWA, LE 14 OCTOBRE 1982.

À l'honorable Jean-Jacques Blais,
Receveur général du Canada.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1982.

L'article 55(1) de la Loi sur l'administration financière, c. F-10 des Statuts révisés du Canada, 1970, prévoit que les Comptes publics de chaque exercice seront préparés par le Receveur général et seront déposés à la Chambre des communes, par le ministre des Finances, au plus tard le trente et unième jour de décembre qui suit la fin de cet exercice ou, si le Parlement n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session qui suit.

Le présent rapport annuel se répartit en trois volumes:

Volume I—Aperçu de l'activité financière de l'exercice comprenant les états sommaires; les états financiers du Canada au sujet desquels le Vérificateur général a exprimé une opinion, c'est-à-dire, les états des opérations, des recettes et dépenses sur une base brute et nette, de l'actif et du passif du Canada et de l'emploi des crédits, accompagnés de notes connexes; les observations du Vérificateur général sur les états financiers du Canada; les analyses des recettes et des dépenses budgétaires, des comptes d'actif et de passif, ainsi que certains états qui, en vertu de la Loi sur l'administration financière, doivent paraître aux Comptes publics et divers autres annexes et états.

Volume II—Détail des opérations financières du gouvernement, divisées par ministère.

Volume III—États financiers des sociétés de la Couronne et rapports de leurs vérificateurs.

Les états financiers présentés dans le volume 1 sont pour l'exercice clos le 31 mars 1982. Dans le but de permettre la fermeture et la vérification des comptes, les états financiers ont été datés du 15 septembre.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Sous-receveur général du Canada,
David Kirkwood.

OTTAWA, LE 14 OCTOBRE 1982.

INTRODUCTION AUX COMPTES PUBLICS

Nature des Comptes publics

Les Comptes publics constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le Receveur général, comme l'exige l'article 55 de la Loi sur l'administration financière.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le Receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère est responsable de l'accord de ses comptes avec les comptes de contrôle du Receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices précédents. Le rapport renferme aussi les états financiers des sociétés de la Couronne et autres organismes qui tiennent leurs propres comptes séparément de ceux du Canada. L'année financière d'un certain nombre de ces sociétés et autres organismes correspond à l'année civile plutôt qu'à l'exercice du gouvernement.

Présentation des Comptes publics

Les Comptes publics sont publiés en trois volumes.

Volume I

Le volume I présente un sommaire et une analyse des opérations financières du gouvernement. Son contenu peut se résumer comme suit:

SECTION 1: états sommaires des opérations financières du gouvernement du Canada selon le régime de comptabilité des Comptes publics et celui des Comptes nationaux augmentés;

SECTION 2: états financiers vérifiés du gouvernement du Canada, préparés conformément à l'article 55 de la Loi sur l'administration financière;

SECTION 3: observations du Vérificateur général sur les états financiers;

SECTION 4: examen des débours par enveloppe;

SECTION 5: examen des recettes budgétaires;

SECTION 6: examen des dépenses budgétaires;

SECTION 7: analyse des prêts, dotations en capital et avances;

SECTION 8: analyse des comptes à fins déterminées;

SECTION 9: analyse des autres éléments de passif;

SECTION 10: analyse des comptes d'opérations de change;

SECTION 11: analyse de la dette non échue;

SECTION 12: analyse des autres comptes figurant à l'état de l'actif et du passif;

SECTION 13: renseignements supplémentaires exigés par la Loi sur l'administration financière; et,

SECTION 14: autres renseignements divers.

Volume II

Le volume II présente, par ministère, les opérations financières du gouvernement. Il contient les opérations financières pour chacun des ministères et leurs organismes associés, et des renseignements et analyses supplémentaires.

a) OPÉRATIONS FINANCIÈRES MINISTÉRIELLES

Dans un modèle semblable au Budget des dépenses, le volume II présente les opérations financières de chaque ministère selon un ensemble uniforme d'états. Sous presque tous les rapports, les détails sont d'un niveau semblable à celui du Budget des dépenses et offrent les renseignements suivants:

(i) Emploi des crédits

Cet état constitue l'état ministériel principal. Il récapitule l'emploi, par ministère, de l'autorisation accordée par le Parlement dans les lois portant affectation de crédits et autres statuts. Il expose, par programme:

—le libellé des crédits ou statuts pertinents;

—le montant autorisé pour chaque crédit ou statut;

—l'emploi complet au cours de l'exercice des montants autorisés;

—les soldes non dépensés (montants annulés et reportés) ou les montants suremployés; et,

—l'emploi complet de l'exercice précédent.

(ii) Coût total des programmes—Budgétaire

Ce tableau présente le coût total calculé pour chaque programme, en ajoutant aux dépenses budgétaires, les valeurs des services fournis par d'autres ministères, ainsi que les locaux fournis par le ministère qui fait la déclaration et par le ministère des Travaux publics, et en déduisant les rentrées non fiscales portées en recettes.

Le coût total calculé pour chaque programme est également reflété au Budget des dépenses et dans les Comptes publics au tableau «Programmes par activité».

(iii) Programmes par activité—Budgétaire

Ce tableau constitue une comparaison des crédits budgétaires avec les dépenses réelles et les coûts et recettes imputés, visés à l'alinéa (ii). Il expose les dépenses totales des programmes, par activité et par catégorie de crédit, ainsi que le coût total des programmes, par catégorie de crédit. Il est apparenté au tableau «Programme par activité», figurant au Budget des dépenses.

(iv) Subventions et contributions

Ce tableau présente les détails des montants affectés aux subventions et contributions, par catégorie de bénéficiaires et par programme, ainsi que les versements.

(v) Dépenses budgétaires par programme et article courant

Ce tableau présente les dépenses par article courant et s'apparente à celui des «Articles de dépense», figurant au Budget des dépenses.

(vi) Dépenses budgétaires des grands travaux d'équipement

Ce tableau présente, par activité sous chaque programme, le coût total estimatif de chaque grand travail d'équipement, ainsi que les prévisions et dépenses de l'exercice courant, et le total des dépenses à ce jour.

(vii) Recettes

Chaque ministère expose des états récapitulatifs et détaillés des recettes perçues dans le cadre de ses activités.

(viii) Fonds renouvelables

L'orientation commerciale d'un fonds renouvelable se traduit dans le bilan et l'état des opérations ou des recettes et dépenses, présentés à chaque exercice. L'objectif minimal d'un fonds renouvelable vise le recouvrement des coûts et la plupart des conventions comptables commerciales servent à mesurer les coûts.

(ix) Autres organismes

Afin de promouvoir les objectifs du gouvernement et des ministères, on a créé, par des lois portant affectation de crédits et autres législations, divers offices, agences, commissions et fonds. Les états financiers de ces organismes et comptes sont aussi illustrés.

b) RENSEIGNEMENTS ET ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES

D'autres détails sont fournis, dans le volume II, à titre de compléments aux états déjà présentés et comprennent:

—les comptes débiteurs et les radiations (section 32);

—les services professionnels et spéciaux (section 33);

—la construction et l'acquisition de terrains, bâtiments, ouvrages, machines et matériel (section 34);

—les paiements de dommages-intérêts, paiements à titre de faveur, arrêts de la Cour fédérale et paiements sans contrepartie (section 35);

—divers paiements et programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés par province (section 36);

—les subventions et contributions (section 37); et,

—les états divers par ministère (section 38).

Volume III

Le volume III comprend les états financiers des sociétés de la Couronne qui, par voie de législation, sont autorisées à tenir leurs propres comptes. Ces sociétés sont celles qui figurent aux annexes C et D (corporations de mandataire et corporations de propriétaire) ainsi que la Banque du Canada et la Commission canadienne du blé qui, bien que non désignées à titre de sociétés de la Couronne, agissent en tant que mandataires de Sa Majesté. Les activités des sociétés (ministérielles) figurant à l'annexe B sont déclarées par les ministères responsables au volume II, soit sous la rubrique des dépenses budgétaires ministérielles ou soit dans des rapports distincts.

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES

SECTION

1. États comparatifs des opérations.
2. États financiers vérifiés du gouvernement du Canada.
3. Observations du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada.
4. Débours par enveloppe.
5. Recettes budgétaires.
6. Dépenses budgétaires.
7. Prêts, dotations en capital et avances.
8. Comptes à fins déterminées.
9. Autres éléments de passif.
10. Comptes d'opérations de change.
11. Dette non échue.
12. Autres comptes inscrits sur l'état de l'actif et du passif.
13. Renseignements supplémentaires exigés par la Loi sur l'administration financière.
14. Autres renseignements divers.
15. Index.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS
1981-82

États comparatifs des opérations

SOMMAIRE

	Page
Introduction	1.3
État sommaire des opérations—Présentation des Comptes publics	1.4
État sommaire des opérations—Présentation des Comptes nationaux augmentés	1.13
Rapprochement des Comptes publics et des Comptes nationaux augmentés	1.17

INTRODUCTION

Dans la présente section, les opérations financières du gouvernement du Canada sont énoncées sous une forme sommaire avec, en regard, les chiffres comparatifs pour les quatre exercices précédents. Les opérations financières sont d'abord présentées conformément aux conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers vérifiés dans la section 2 de ce volume, et figurent sous la rubrique «Présentation des Comptes publics»; la deuxième présentation, fondée sur la méthode des Comptes nationaux des revenus et des dépenses, est élargie afin de comprendre d'autres opérations financières touchant le Fonds du revenu consolidé. Cette deuxième présentation figure sous la rubrique «Présentation des Comptes nationaux augmentés».

Dans cette section, on a voulu fournir une vue d'ensemble des opérations financières du gouvernement en fonction tant des Comptes publics que des Comptes nationaux augmentés. La présentation des Comptes publics reflète les procédés comptables et les conventions adoptés afin de procurer au Parlement une comptabilité de la provenance et de l'emploi des ressources financières. Les opérations des Comptes nationaux de la présentation des Comptes nationaux augmentés visent principalement à faciliter l'analyse économique du secteur public fédéral selon une méthode conforme à celle employée pour mesurer la fluctuation des revenus et des dépenses de l'économie. Les autres parties indiquent le rapport qui existe entre le solde budgétaire habituel d'après les Comptes nationaux et les besoins financiers, les opérations de la dette et la caisse du gouvernement, dans l'ensemble.

Présentation des Comptes publics

Le tableau intitulé «État sommaire des opérations» présente un ensemble de données, concernant les catégories principales d'opérations, selon quatre principales rubriques: budgétaire, non budgétaire, change et dette non échue. La situation de la caisse qui en découle à la fin de chaque exercice y figure également.

Cette forme de présentation est passablement conforme aux tableaux présentés dans le discours du budget, à la présentation dans la revue économique du ministère des Finances et à l'état des opérations financières publié chaque mois dans la Gazette du Canada, et est compatible avec les autres sections des Comptes publics.

Pour fins de comparaison, les recettes et les dépenses budgétaires de cette section considèrent les Postes Canada comme une société de la Couronne pour tous les exercices. Ceci diffère de la section 2 où les Postes Canada sont considérées comme société de la Couronne qu'à partir du 16 octobre 1981, date de son établissement. La considération des Postes Canada comme une société de la Couronne pour tous les exercices est conforme à la présentation dans le budget mais diffère de l'état des opérations financières. Une explication de la différence dans le traitement relatif aux Postes Canada dans cette section et dans la section 2 est fournie à la note 6 afférente aux états financiers vérifiés comprise dans la section 2 de ce volume.

Dans la présentation des Comptes publics, des chiffres concernant des éléments budgétaires et non budgétaires, de 1977-78 à 1979-80, n'ont pas été redressés pour tenir compte des modifications mineures qui peuvent avoir survenu dans les responsabilités ministérielles et dans la classification des comptes. Ainsi, la plupart des composantes sont comparables d'un exercice à l'autre. Cependant, les états ont été redressés pour refléter les modifications qui ont un impact important sur les comparaisons d'un exercice à l'autre. Les paiements de retrait, qui faisaient précédemment partie des paiements de transfert fiscal du ministère des Finances, ont été enregistrés pour tout l'exercice, en accord avec la pratique actuelle, sous les paiements du Régime d'assistance du Canada. De même, les versements relatifs aux prêts garantis, précédemment enregistrés aux dépenses du ministère des Finances, font maintenant partie des paiements d'aide à l'éducation. Les radiations de 1977-78 concernant les prêts à l'Énergie atomique du Canada, Limitée, aux pays en voie de développement et à la Commission canadienne du lait, ont été réparties aux exercices individuels auxquels les opérations sont reliées.

Les opérations non budgétaires ont été révisées afin de comprendre les souscriptions et les effets à payer à des organismes internationaux autres que le Fonds monétaire international. Ces opérations avaient précédemment été enregistrées comme des opérations de change.

Présentation des Comptes nationaux augmentés

Les opérations financières du gouvernement, d'après la méthode des Comptes nationaux augmentés, ont été présentées dans les Comptes publics à partir de l'exercice clos le 31 mars 1977. Comme dans le cas de la présentation des Comptes publics, les opérations sont classées en quatre catégories principales: les Comptes nationaux traditionnels des revenus et des dépenses, ci-après appelés opérations des Comptes nationaux, les prêts et autres opérations, les opérations de change et les opérations de la dette non échue. La caisse à la fin de chaque exercice est également indiquée. On peut remarquer qu'à partir de la ligne intitulée «Besoins financiers (opérations de change non comprises)», la présentation des Comptes nationaux augmentés est identique à celle des Comptes publics.

Le total des prêts et autres opérations accusera une différence par rapport à celui des opérations non budgétaires présenté dans les Comptes publics; cela tient en partie à des différences du champ d'application. Les prêts consentis à certains organismes, tel l'Énergie atomique du Canada, Limitée, ainsi que les avances consenties à des fonds spéciaux, ne sont pas compris dans le calcul du total des prêts et autres opérations selon la présentation des Comptes nationaux augmentés, puisque les opérations de ces organismes et fonds spéciaux sont comprises dans les opérations des Comptes nationaux. De même, les rentrées et les déboursés au titre des comptes gouvernementaux de pension et de sécurité sociale, tel le Compte d'assurance-chômage, sont compris dans les opérations des Comptes nationaux. Donc, ils ne sont pas compris dans le redressement relatif aux prêts et autres opérations. En déterminant l'excédent ou le déficit d'après la méthode des Comptes nationaux, certains postes de recettes, tels les impôts sur le revenu des sociétés, sont reflétés d'après une comptabilité d'exercice plutôt qu'une comptabilité de caisse. La section «Prêts et autres opérations» comprend l'écriture de régularisation nécessaire pour passer de la comptabilité d'exercice des recettes et des dépenses à une comptabilité de caisse.

ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS—PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS

Le total des besoins financiers, les opérations de change non comprises, s'est élevé à $8,331 millions pour l'exercice clos le 31 mars 1982. Le déficit budgétaire de $13,606 millions a été compensé par une provenance de $5,275 millions pour les opérations non budgétaires. Les opérations de change ont augmenté les besoins de $347 millions. Le total des besoins financiers a été de $8,678 millions en 1981-82. Ces opérations, ajoutées à une augmentation de $9,367 millions de la dette non échue, ont produit un solde de caisse de $6,620 millions au 31 mars 1982 comparativement à $5,931 millions au début de l'exercice, pour une augmentation de $689 millions.

Les états financiers vérifiés, présentés dans la section 2 de ce volume, reflètent le changement dans le niveau de la provision pour évaluation d'éléments d'actif dans les exercices au cours desquels la provision a été redressée. Le redressement de la provision n'influe pas sur les besoins financiers puisqu'elle est interne du gouvernement. Le tableau 1.1.1 présente les opérations selon une méthode historique en conformité avec l'état des opérations de la section 2.

Afin de fournir des suites historiques selon une méthode comptable conforme, la provision pour évaluation d'éléments d'actif a été répartie aux exercices auxquels elle s'applique. Le tableau 1.1.2 présente les opérations financières selon une méthode répartie comme indiquée ci-après. En ce qui concerne la quote-part du gouvernement des coûts d'assurance-chômage, les besoins nets des fonds renouvelables, les soldes de crédits reportés, virés à des comptes spéciaux et les frais non amortis de lancement d'obligations, les montants ont été enregistrés comme dépenses aux ministères connexes, dans l'exercice auquel la provision s'applique. Cette tranche de la provision générale, correspondante aux prêts, dotations en capital et avances, a aussi été répartie aux exercices auxquels elle s'applique. Cependant, cette provision n'a pas été identifiée avec aucun ministère en particulier. La répartition de cette provision est présentée par exercice dans le tableau 1.3.

TABLEAU 1.1.1

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS[1]
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations budgétaires					
A. Recettes	32,093	34,313	38,936	45,398	54,068
B. Dépenses	– 42,129	– 50,498	– 51,724	– 58,066	– 67,674
Déficit	– 10,036	– 16,185	– 12,788	– 12,668	– 13,606
II. Opérations non budgétaires					
A. Prêts, dotations en capital et avances[2]	– 1,217	– 386	– 119	– 493	– 1,239
B. Comptes à fins déterminées[2]	2,130	3,158	2,047	2,781	4,345
C. Autres opérations	853	2,300	415	263	2,169
Provenance nette	1,766	5,072	2,343	2,551	5,275
Besoins financiers (opérations de change non comprises)	– 8,270	– 11,113	– 10,445	– 10,117	– 8,331
III. Opérations de change[3]	1,007	4,262	– 128	1,157	– 347
Total des besoins financiers[4]	– 7,263	– 6,851	– 10,573	– 8,960	– 8,678
IV. Opérations de la dette non échue[3]	8,172	8,778	7,878	11,153	9,367
Variation de la caisse[5]	909	1,927	– 2,695	2,193	689
V. Caisse en fin d'exercice	4,506	6,433	3,738	5,931	6,620

Des précisions sur ces opérations figurent à d'autres sections de ce volume.
(1) En conformité avec l'état des opérations de la section 2 de ce volume, à l'exclusion du ministère des Postes lequel est présenté comme société de la Couronne pour tous les exercices.
(2) Aux fins de la présentation des opérations du gouvernement,
(a) les prêts, dotations en capital et avances, pour les exercices de 1978 à 1980, comprennent les avances de fonds de roulement aux fonds renouvelables, ministères et organismes; et,
(b) les comptes à fins déterminées comprennent les avances au Compte d'assurance-chômage.
(3) La dette non échue à payer en devises étrangères fait partie des opérations de change.
(4) Besoins de trésorerie (–).
(5) Diminution de la caisse (–).

TABLEAU 1.1.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations budgétaires					
A. Recettes	32,093	34,313	38,936	45,398	54,068
B. Dépenses	– 42,382	– 46,539	– 50,416	– 58,066	– 67,674
Déficit	– 10,289	– 12,226	– 11,480	– 12,668	– 13,606
II. Opérations non budgétaires					
A. Prêts, dotations en capital et avances	– 1,770	– 1,102	– 1,428	– 523	– 1,239
B. Comptes à fins déterminées	2,771	2,780	2,047	2,781	4,345
C. Autres opérations	839	– 565	416	293	2,169
Provenance nette	1,840	1,113	1,035	2,551	5,275
Besoins financiers (opérations de change non comprises)	– 8,449	– 11,113	– 10,445	– 10,117	– 8,331
III. Opérations de change[1]	1,186	4,262	– 128	1,157	– 347
Total des besoins financiers[2]	– 7,263	– 6,851	– 10,573	– 8,960	– 8,678
IV. Opérations de la dette non échue[1]	8,172	8,778	7,878	11,153	9,367
Variation de la caisse[3]	909	1,927	– 2,695	2,193	689
V. Caisse en fin d'exercice	4,506	6,433	3,738	5,931	6,620

(1) La dette non échue à payer en devises étrangères fait partie des opérations de change.
(2) Besoins de trésorerie (–).
(3) Diminution de la caisse (–).

I. Opérations budgétaires

A. Recettes

Le total des recettes budgétaires a augmenté de $8,670 millions, ou 19.1%, pour atteindre $54,068 millions en 1981-82. Les taxes sur les revenus de production et sur les produits énergétiques ont rendu compte pour une bonne partie de l'augmentation de $7,305 millions du total des recettes fiscales. La hausse au titre des recettes non fiscales provient principalement des bénéfices de la Banque du Canada, d'intérêts sur les dépôts bancaires et d'une écriture comptable de $300 millions aux autres recettes non fiscales découlant du transfert de concentrés d'uranium à l'Eldorado Nucléaire, Limitée.

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 21.2%. Ceci reflète une forte croissance dans la base de l'impôt sur le revenu des particuliers, découlant particulièrement de sources de revenus de placement. La croissance des recettes a aussi découlé du fait que l'augmentation des revenus imposables a été supérieure à l'augmentation du facteur d'indexation pour 1981. Par conséquent, les particuliers ont de ce fait passé à un niveau plus élevé d'imposition.

Les perceptions relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés sont demeurées semblables à celles de 1980-81. Ces perceptions ont commencé à diminuer suite à la baisse des profits des sociétés au cours de 1981-82. Les recettes pétrolières et gazières ont connu leur premier exercice complet en 1981-82. Ces recettes ont augmenté à $864 millions en 1981-82, de $27 millions qu'elles étaient en 1980-81. Ce total comprend une somme minime reliée à une taxe supplémentaire imposée sur les revenus pétroliers, laquelle est entrée en vigueur en janvier 1982.

Les recettes provenant des taxes et droits d'accise ont augmenté de $2,075 millions, ou 17.7%. La source majeure de l'augmentation a été la taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz, laquelle a connu son premier exercice complet en 1981-82. Les recettes provenant de la taxe sur les ventes et des droits d'accise ont augmenté rigoureusement à un taux de rendement nominal. Les recettes provenant des droits d'accise ont été soutenues par l'indexation des droits spécifiques sur l'alcool et le tabac. La croissance des droits de douane à l'importation a été diminuée quelque peu par l'impact des réductions de tarif dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. La croissance dans les recettes totales provenant des taxes et droits d'accise a été ralentie par une diminution dans les recettes provenant des redevances d'exportation sur le pétrole. La diminution de ces recettes a résulté du fait qu'une somme de $445 millions a été créditée à un compte à fins déterminées pour le partage de ces redevances qui revient aux provinces pour la période allant de novembre 1980 à janvier 1982. Ce crédit a plus que compensé l'augmentation dans les recettes provenant des redevances de recouvrement de compensation pour le transport de l'essence.

Les recettes provenant des redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole ont été de $473 millions en 1981-82. Ces redevances ont été prélevées à des taux divers sur le pétrole domestique et importé, pour la période allant du 3 mars 1981 au 21 septembre 1981, afin de compenser les coûts pour subventionner les importations additionnelles de pétrole suite aux diminutions de production en Alberta.

Les recettes pétrolières et gazières, les taxes sur le gaz naturel et les liquides du gaz et les redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole ont augmenté de $2,121 millions en 1981-82. Ceci rend compte pour 29% de l'augmentation du total des recettes fiscales.

Les produits de placements ont augmenté de $965 millions, ou 23.4%. Les sources principales de l'augmentation ont été les bénéfices de la Banque du Canada et les intérêts sur les dépôts bancaires. Les facteurs principaux qui expliquent les augmentations dans ces composantes des produits de placements ont été des taux d'intérêt et des soldes de caisse plus élevés.

TABLEAU 1.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations budgétaires					
A. RECETTES, section 5					
Recettes fiscales—					
Impôt sur le revenu—					
Des particuliers	13,988	14,656	16,808	19,837	24,046
Des sociétés	5,280	5,654	6,951	8,106	8,118
Des non résidents	503	568	787	867	1,018
Recettes pétrolières et gazières				27	864
	19,771	*20,878*	*24,546*	*28,837*	*34,046*
Taxes et droits d'accise—					
Taxes sur les ventes	4,427	4,729	4,698	5,429	6,185
Droits de douane à l'importation	2,312	2,747	3,000	3,188	3,439
Droits d'accise	882	878	895	1,042	1,175
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz				187	998
Redevances d'exportation sur le pétrole	432	328	750	842	519
Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole					473
Taxe d'accise spéciale—Essence	598	516	421	453	436
Autres	472	499	502	573	564
	9,123	*9,697*	*10,266*	*11,714*	*13,789*
Autres recettes fiscales	66	77	96	99	120
Total des recettes fiscales	28,960	30,652	34,908	40,650	47,955
Recettes non fiscales—					
Produits de placements—					
Banque du Canada	786	925	1,084	1,459	1,853
Société canadienne d'hypothèques et de logement	700	753	782	839	873
Compte du fonds des changes	138	325	404	620	763
Intérêts des dépôts bancaires	196	407	244	318	701
Société du crédit agricole	161	184	210	243	285
Autres produits de placements	611	564	620	651	620
	2,592	*3,158*	*3,344*	*4,130*	*5,095*
Autres recettes non fiscales	541	503	684	618	1,018
Total des recettes non fiscales	3,133	3,661	4,028	4,748	6,113
Total des recettes	32,093	34,313	38,936	45,398	54,068

B. Dépenses

Les dépenses budgétaires en 1981-82 ont augmenté de 16.5% à $67,674 millions, comparativement à des augmentations de 15.2% en 1980-81 et 8.3% en 1979-80.

De l'augmentation globale de $9,608 millions, les frais de la dette publique, les prestations de sécurité de la vieillesse, la Défense nationale et les transferts fiscaux ont rendu compte pour plus de 76% de cette augmentation. Les intérêts de la dette publique ont augmenté de $4,481 millions ou 41.9% pour atteindre $15,168 millions en 1981-82, reflétant des taux d'intérêt plus élevés et une augmentation majeure dans la dette non échue en circulation au cours de l'exercice. En excluant les frais de la dette publique, les dépenses ont augmenté de 10.8%.

Les paiements relatifs aux prestations de sécurité de la vieillesse, incluant les suppléments de revenu garanti, et les allocations aux conjoints, ont augmenté en 1981-82 à $8,585 millions ou 15.7% au-dessus du niveau de 1980-81 de $7,418 millions. Ceci rend compte pour 12.1% de l'augmentation totale des dépenses. Cette augmentation est causée par l'indexation trimestrielle des paiements et par l'augmentation de $35 dans le supplément de revenu garanti mensuel maximum en date du 1er juillet 1980.

Les dépenses de la Défense nationale ont augmenté de $951 millions ou 18.7% pour atteindre $6,028 millions en 1981-82. Ceci reflète l'engagement du gouvernement envers l'OTAN d'augmenter les dépenses de la défense de 3% par année.

Les paiements de transfert fiscal aux autres paliers de gouvernement ont augmenté de 19.7% à $4,535 millions en 1981-82 comparativement à une augmentation de 7.6% en 1980-81 sur 1979-80. Les paiements de péréquation ont augmenté de $888 millions à $4,478 millions en 1981-82 à cause principalement de l'inclusion de versements majeurs de redressement reliés aux exercices précédents. Cette augmentation a quelque peu été compensée par le transfert d'impôt des services publics qui a diminué de 35.3% à $88 millions. Les contributions aux provinces pour l'assurance-hospitalisation, les soins médicaux et les services augmentés de soins de santé ont augmenté de 7.6% depuis 1980-81 pour atteindre $4,283 millions.

D'autres ministères et programmes où des hausses considérables se sont produites depuis 1980-81 étaient: Transports, $429 millions ou 23.2%; le Régime d'assistance du Canada y compris les paiements de retrait, $357 millions ou 18.4%; Industrie et Commerce, $335 millions ou 51.1%; et, Agriculture, $243 millions ou 27.6%.

La plus remarquable diminution dans les dépenses budgétaires s'est produite dans l'Énergie, Mines et Ressources qui ont diminué de $2,610 millions en 1981-82 à $1,398 millions. Ceci reflète la diminution majeure dans les coûts d'indemnisation pétrolière, lesquels sont déduits par des recettes. Concernant les Communications, le versement effectué à la Société Radio-Canada, pour couvrir son déficit d'exploitation, ses dépenses en capital et pour fins de fonds de roulement, a réduit les dépenses de $118 millions ou 15.1% en 1981-82 à $665 millions. La diminution de cette classe reflète la radiation d'un prêt de $198 millions en 1980-81. La radiation n'a pas affecté le total des dépenses budgétaires.

TABLEAU 1.3

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations budgétaires					
B. DÉPENSES, section 6					
Agriculture	957	768	782	882	1,125
Communications—					
Société Radio-Canada	467	562	522	783	665
Autres dépenses	271	314	320	388	469
	738	*876*	*842*	*1,171*	*1,134*
Emploi et Immigration—					
Assurance-chômage	2,019	2,107	1,171	949	1,050
Autres dépenses	1,259	1,210	1,200	1,093	1,159
	3,278	*3,317*	*2,371*	*2,042*	*2,209*
Énergie, Mines et Ressources—					
Stabilisation du prix du pétrole	925	628	1,633	3,162	426[1]
Autres dépenses	356	310	533	846	972
	1,281	*938*	*2,166*	*4,008*	*1,398*
Environnement	549	604	457	530	627
Affaires extérieures—					
Agence canadienne de développement international	607	616	683	668	803
Autres dépenses	305	346	372	415	482
	912	*962*	*1,055*	*1,083*	*1,285*
Finances—					
Intérêt de la dette publique	5,550	7,058	8,524	10,687	15,168
Paiements de transfert fiscal	3,004	2,995	3,522	3,788	4,535
Autres dépenses	273	230	209	129	121
	8,827	*10,283*	*12,255*	*14,604*	*19,824*
Affaires indiennes et Nord canadien	1,170	1,228	1,127	1,417	1,507
Industrie et Commerce	544	577	579	655	990
Défense nationale	3,785	4,108	4,391	5,077	6,028
Santé nationale et Bien-être social—					
Allocations familiales et aux jeunes	2,122	2,093	1,726	1,851	2,020
Assurance et services de soins médicaux	2,726	3,466	3,859	3,982	4,283
Régime d'assistance publique du Canada y compris les paiements de retrait	1,338	1,465	1,653	1,941	2,298
Prestations de sécurité de la vieillesse	4,861	5,491	6,319	7,418	8,585
Autres dépenses	491	542	481	590	632
	11,538	*13,057*	*14,038*	*15,782*	*17,818*
Revenu national	522	573	581	677	816
Postes	464	371	293	486	672
Travaux publics	816	831	1,470	1,852	2,188
Expansion économique régionale	562	570	628	722	745
Secrétariat d'État—					
Aide à l'éducation	1,167	1,442	1,608	1,693	1,730
Expansion du bilinguisme	234	224	190	190	196
Autres dépenses	216	228	260	286	338
	1,617	*1,894*	*2,058*	*2,169*	*2,264*
Solliciteur général	813	890	907	1,038	1,184
Transports	1,527	1,671	1,636	1,851	2,280
Affaires des anciens combattants	841	889	934	1,016	1,140
Autres dépenses des ministères	1,542	1,888	1,635	1,734	2,240
Total des dépenses réparties	42,283	46,295	50,205	58,796	67,474
Provision pour évaluation	99	244	211	– 730	200
Total des dépenses	42,382	46,539	50,416	58,066	67,674

[1] Le changement substantiel à la baisse en 1981-82 par rapport à 1980-81 reflète l'excédent des recettes sur les paiements concernant le fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière. Ces recettes et paiements ont été de $3,791 millions et $737 millions respectivement. Ceci a résulté en un surplus de $3,054 millions en 1981-82, lequel a été compensé contre les dépenses de d'autres programmes.

II. Opérations non budgétaires

A. Prêts, dotations en capital et avances

Les besoins au titre des prêts, dotations en capital et avances étaient de $1,239 millions, soit $716 millions au-dessus du niveau de 1980-81 de $523 millions. Cette augmentation a reflété un besoin additionnel de $403 millions pour les institutions de crédit de laquelle $133 millions est reliée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, $200 millions à la Société d'assurance-dépôts du Canada et $78 millions à la Société du crédit agricole. Il y a aussi eu un besoin additionnel de $304 millions pour l'Eldorado Nucléaire, Limitée.

Les investissements dans Petro-Canada se sont élevés à $129 millions en 1981-82 comparativement à $440 millions en 1980-81, pour une diminution de $311 millions. Les besoins moins élevés pour Petro-Canada ont été largement compensés par des besoins nets plus élevés pour la Commission canadienne du lait, pour les prêts aux pays en voie de développement et aux institutions financières internationales, et pour la provision pour évaluation. Le changement dans les besoins pour la Commission canadienne du lait s'est élevé à $98 millions. Les prêts aux pays en voie de développement sont plus élevés de $49 millions et les souscriptions nettes de $166 millions aux institutions financières internationales ont été supérieures de $56 millions par rapport au niveau de 1980-81. Le compte de la provision pour évaluation a fourni une provenance nette de $200 millions en 1981-82 comparativement au montant de $307 millions reporté en 1980-81, pour une diminution de $107 millions.

B. Comptes à fins déterminées

Les comptes à fins déterminées ont produit une provenance nette de $4,345 millions, soit $1,564 millions de plus que le niveau de 1980-81. Ce changement reflète des augmentations de $667 millions pour le Compte d'assurance-chômage et de $707 millions pour les comptes de pension de retraite. Le compte des accords de perception fiscale avec les provinces a résulté en un besoin net de $56 millions en 1981-82 comparativement à une provenance de $728 millions en 1980-81. Les comptes de dépôt et de fiducie ont produit une provenance additionnelle de $963 millions par rapport au niveau de 1980-81. De cette somme, $445 millions sont reliés au compte de partage des redevances d'exportation sur le pétrole, $200 millions se rapportent à la Société d'assurance-dépôts du Canada, $192 millions pour le compte de stabilisation du grain de l'Ouest, $85 millions pour les fonds des bandes indiennes, et $75 millions pour le compte d'accroissement du taux de propriété canadienne.

C. Autres opérations

Les autres opérations ont fourni une provenance nette de $2,169 millions en 1981-82 comparativement à $293 millions en 1980-81. L'augmentation de $1,876 millions est principalement reliée aux intérêts et à la dette échue; ce groupe de comptes a été plus élevé de $1,747 millions en 1981-82 par rapport à 1980-81 et reflète les ventes énormes en 1981 d'obligations d'épargne du Canada. Bien que les intérêts courus sur les obligations d'épargne du Canada sont inscrits aux dépenses budgétaires, la plus grosse partie de ces intérêts demeure non encaissée pour plusieurs années concernant une nouvelle obligation. Pour faire suite à ceci, la tranche non encaissée est inscrite aux intérêts et à la dette échue afin de refléter le fait que les intérêts courus sur les obligations d'épargne du Canada n'ont aucun effet sur les besoins financiers. Les fonds en transit ont fourni une provenance de $16 millions en 1981-82 comparativement à un besoin de $693 millions en 1980-81, pour un revirement de $709 millions; ceci a été partiellement compensé par une provenance de fonds réduite de $594 millions pour les créditeurs. Les fonds en transit et les créditeurs sont des comptes de fin d'exercice qui peuvent varier considérablement d'un exercice à l'autre.

TABLEAU 1.4

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
II. Opérations non budgétaires[1]					
A. PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES, section 7					
Sociétés et organismes de la Couronne—					
Institutions de crédit—					
Société d'assurance-dépôts du Canada	10				– 200
Société canadienne d'hypothèques et de logement	– 532	– 52	– 366	– 66	– 199
Société pour l'expansion des exportations	– 84	– 51	– 44	19	3
Société du crédit agricole	– 297	– 267	– 307	– 270	– 348
Banque fédérale de développement	– 241	– 267	– 245	101	125
	– 1,144	*– 637*	*– 962*	*– 216*	*– 619*
Autres sociétés et organismes de la Couronne—					
Air Canada	3	– 341	16	13	14
Énergie atomique du Canada, Limitée	– 201	– 242	– 216	697	8
Chemins de fer Nationaux du Canada	– 99	385	– 108	– 8	
Petro-Canada	– 150	– 280	– 80	– 440	– 129
Autres	124	– 11	15	275	– 359
	– 323	*– 489*	*– 373*	*537*	*– 466*
	– 1,467	*– 1,126*	*– 1,335*	*321*	*– 1,085*
Autres prêts, dotations en capital et avances—					
Administrations provinciales et territoriales	– 113	131	44	247	28
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement	– 166	– 215	– 218	– 229	– 256
Organismes internationaux (souscriptions moins effets à payer)	– 179	– 173	– 134	– 110	– 166
Avances à la caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, non compris les provisions pour prestations conditionnelles	37	47	43	37	29
Sociétés contrôlées par l'État	– 1	4	4	– 2	
Entreprises privées	9		– 14	– 38	13
Divers	11	– 14	– 29	– 19	– 2
	– 402	*– 220*	*– 304*	*– 114*	*– 354*
Prêts, dotations en capital et avances, avant la provision	– 1,869	– 1,346	– 1,639	207	– 1,439
Provision pour évaluation d'éléments d'actif	99	244	211	– 730	200
Total des prêts, dotations en capital et avances après provision pour évaluation d'éléments d'actif	– 1,770	– 1,102	– 1,428	– 523	– 1,239
B. COMPTES À FINS DÉTERMINÉES, section 8					
Comptes d'éléments de passif—					
Compte du régime de pensions du Canada	93	124	113	173	170
Comptes de pension de retraite	1,888	1,956	1,966	2,307	3,014
Compte d'assurance-chômage	261	271	– 150	– 682	– 15
Compte des Rentes sur l'État	– 9	– 10	– 14	– 15	– 21
Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne					75
Comptes de dépôt et de fiducie	174	37	– 14	241	1,129
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces	330	366	118	728	– 56
Autres	34	36	28	29	49
Total des comptes à fins déterminées	2,771	2,780	2,047	2,781	4,345
C. AUTRES OPÉRATIONS, sections 9 et 12					
Fonds en transit	– 188	3	– 130	– 693	16
Intérêts et dette échue moins escompte non amorti des bons du Trésor	904	– 509	– 38	186	1,933
Créditeurs	– 521	214	91	772	178
Chèques et mandats en circulation	632	– 243	506	9	29
Divers	12	– 30	– 13	19	13
Total des autres opérations	839	– 565	416	293	2,169
Opérations non budgétaires nettes avant provision pour évaluation d'éléments d'actif	1,741	869	824	3,281	5,075
Provision pour évaluation d'éléments d'actif	99	244	211	– 730	200
Opérations non budgétaires nettes après provision pour évaluation d'éléments d'actif	1,840	1,113	1,035	2,551	5,275

[1] Provenance/besoin (–).

III. Opérations de change

Les opérations de change comprennent les opérations du Compte du fonds des changes, ayant pour but d'assurer des conditions ordonnées sur le marché des changes, et de permettre aux différents ministères d'effectuer des paiements pour l'achat de biens et de services à l'étranger. Elles comprennent également les souscriptions et les effets à payer au Fonds monétaire international, de même que les Droits de tirages spéciaux. Les opérations de change ont produit un besoin pour des dollars canadiens de $347 millions en 1981-82 comparativement à une provenance de $1,157 millions en 1980-81.

IV. Opérations de la dette non échue

Les obligations négociables à payer en monnaie canadienne ont augmenté de $2,634 millions en 1981-82 et les obligations d'épargne du Canada de $9,166 millions; le remboursement net des bons du Trésor s'est élevé à $2,395 millions. Au total, la dette non échue à payer en monnaie canadienne a augmenté de $9,367 millions en 1981-82 comparativement à une augmentation de $11,153 millions en 1980-81.

V. Caisse en fin d'exercice

Les besoins financiers, y compris les opérations de change, se sont élevés à $8,678 millions. Ceci a été compensé par une augmentation de $9,367 millions dans les opérations de la dette non échue. L'excédent de l'augmentation entre la dette non échue et les besoins financiers équivaut à une augmentation de $689 millions dans la caisse au 31 mars 1982, s'élevant à $6,620 millions comparativement à $5,931 millions au 31 mars 1981.

TABLEAU 1.5

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
III. Opérations de change[1], section 10					
Compte du fonds des changes—Avances	248	– 2,375	2,143	1,263	– 237
Fonds monétaire international—Souscriptions	– 310	– 482	– 7	– 930	181
	– 62	*– 2,857*	*2,136*	*333*	*– 56*
Moins: Fonds monétaire international—Effets à payer	– 260	– 690	– 39	– 715	2
Droits de tirages spéciaux	– 133	– 243	– 213	– 175	70
	– 393	*– 933*	*– 252*	*– 890*	*72*
Dette non échue à payer en devises étrangères	855	6,186	– 2,516	– 66	– 219
Total des opérations de change	1,186	4,262	– 128	1,157	– 347
IV. Opérations de la dette non échue[1], section 11					
Obligations négociables	3,439	8,146	6,417	7,834	3,000
Obligations d'épargne du Canada	1,707	1,236	– 1,166	– 2,269	9,166
Obligations spéciales non négociables	12	12	17	23	18
Bons du Trésor	3,040	2,240	2,790	5,445	– 2,395
Effets et prêts à payer en devises étrangères	850	3,390	– 2,528	– 5	– 585
	9,048	*15,024*	*5,530*	*11,028*	*9,204*
Moins:					
Dette non échue détenue par le gouvernement—					
Obligations négociables	2	33	145	– 83	14
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel	7	15	6	1	24
Obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada	12	12	17	23	18
Dette non échue à payer en devises étrangères	855	6,186	– 2,516	– 66	– 219
	876	*6,246*	*– 2,348*	*– 125*	*– 163*
Total des opérations de la dette non échue à payer en monnaie canadienne	8,172	8,778	7,878	11,153	9,367
V. Caisse en fin d'exercice, section 12					
En monnaie canadienne	4,487	6,374	3,661	5,826	6,594
En devises étrangères	19	59	77	105	26
Total de la caisse	4,506	6,433	3,738	5,931	6,620

[1] Provenance/besoin (–).

TABLEAU 1.6

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS (MÉTHODE COMPTABLE RÉVISÉE)
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA					
Rentrées—					
Cotisations des employeurs et des employés	1,846	2,124	2,367	2,689	3,282
Revenus de placements	921	1,089	1,289	1,519	1,850
Déboursés—					
Pensions	– 1,059	– 1,328	– 1,635	– 2,011	– 2,456
Frais d'administration	– 46	– 51	– 58	– 67	– 76
Variation nette	1,662	1,834	1,963	2,130	2,600
Dotations en capital— Titres des provinces détenus par le Fonds de placement	– 1,569	– 1,710	– 1,850	– 1,957	– 2,430
Total (net) du régime de pensions du Canada	93	124	113	173	170
COMPTE D'ASSURANCE-CHÔMAGE					
Rentrées—					
Cotisations du gouvernement[1]	2,018	2,104	1,167	946	1,047
Cotisations des employeurs et des employés	2,595	2,865	2,860	3,399	4,887
Revenus de placements	10	21	24	13	38
Déboursés—					
Prestations[1]	– 4,121	– 4,446	– 3,922	– 4,524	– 5,318
Intérêt					– 6
Frais d'administration	– 241	– 273	– 279	– 516	– 663
Total (net[2]) du Compte d'assurance-chômage	261	271	– 150	– 682	– 15
COMPTES DE PENSION DE RETRAITE					
Compte de pension de retraite de la Fonction publique—					
Rentrées—					
Cotisations du gouvernement	229	263	272	288	321
Cotisations des employés	263	272	282	314	331
Sociétés de la Fonction publique—Cotisations des employeurs et des employés	43	47	54	57	128
Intérêt	336	375	417	608	837
Redressement du passif actuariel	306	434	630	559	951
Autres	4	4	14	10	14
Déboursés—					
Rentes	– 258	– 302	– 357	– 409	– 466
Autres	– 29	– 42	– 66	– 61	– 65
Variation de la fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	77	1	– 194	– 104	– 375
Variation nette	*971*	*1,052*	*1,052*	*1,262*	*1,676*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes—					
Rentrées—					
Cotisations du gouvernement	119	124	133	142	159
Cotisations des employés	67	71	74	80	91
Intérêt	290	311	340	480	618
Redressement du passif actuariel	264	257	284	252	454
Autres	1	1	1	1	1
Déboursés—					
Rentes	– 199	– 220	– 242	– 267	– 292
Autres	– 9	– 8	– 11	– 14	– 15
Variation de la fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	147	90	28	19	– 151
Variation nette	*680*	*626*	*607*	*693*	*865*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada—					
Rentrées—					
Cotisations du gouvernement	30	36	39	44	52
Cotisations des employés	17	18	20	22	27
Intérêt	24	45	51	59	68
Redressement du passif actuariel	46	1	13	38	51
Déboursés—					
Rentes	– 7	– 9	– 10	– 13	– 16
Autres	– 1	– 1	– 2	– 3	– 3
Variation de la fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	– 11	31	14	– 12	– 21
Variation nette	*98*	*121*	*125*	*135*	*158*
Compte de prestations de retraite supplémentaires—					
Rentrées—					
Cotisations du gouvernement	61	63	66	74	88
Cotisations des employés	61	63	68	75	83
Sociétés de la Fonction publique—Cotisations des employeurs et des employés	6	8	10	10	24
Autres	21	37	59	94	159
Déboursés—					
Rentes	– 6	– 7	– 11	– 25	– 26
Autres	– 4	– 7	– 10	– 11	– 13
Variation nette	*139*	*157*	*182*	*247*	*315*
Total (net) des comptes de pension de retraite	1,888	1,956	1,966	2,307	3,014

[1] Y compris les allocations aux pêcheurs.
[2] Net des avances non productives d'intérêt et portant intérêt.

ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS—PRÉSENTATION DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS

Les Comptes nationaux des revenus et des dépenses ont été élaborés afin de fournir une méthode permettant l'analyse économique de la fluctuation des revenus et des dépenses de l'économie. Les notions et les définitions qui s'appliquent au secteur gouvernemental sont conformes à celles concernant les autres secteurs et suivent les pratiques internationales qui ont été élaborées sous l'égide des Nations Unies. La nature économique d'une opération constitue le facteur déterminant de son classement dans le cadre des Comptes nationaux. Outre les recettes, les dépenses et le solde des Comptes nationaux traditionnels, qui sont illustrés dans le présent document sous la rubrique «Opérations des Comptes nationaux», les Comptes nationaux augmentés présentent les éléments qui expliquent la différence entre le solde au budget des Comptes nationaux et la totalité des besoins financiers selon la présentation des Comptes publics.

En 1981-82, les opérations des Comptes nationaux ont résulté en un déficit de $10,025 millions. Les prêts et autres opérations ont résulté en une provenance nette de $1,694 millions. Les opérations de change ont augmenté les besoins de $347 millions et les opérations de la dette non échue ont fourni une provenance de $9,367 millions. Comme noté auparavant, les opérations de change et de la dette non échue sont identiques à celles de la présentation des Comptes publics.

TABLEAU 1.7

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations des Comptes nationaux[1]					
A. Recettes[2]	36,159	39,821	45,337	53,286	65,139
B. Dépenses[3]	– 45,558	– 49,467	– 54,645	– 62,861	– 75,164
Excédent ou déficit (–)	– 9,399	– 9,646	– 9,308	– 9,575	– 10,025
II. Prêts et autres opérations					
A. Prêts, dotations en capital et avances	– 1,766	– 1,005	– 1,309	– 634	– 1,178
B. Comptabilité de caisse contre comptabilité d'exercice	2,212	– 958	– 123	– 861	1,756
C. Autres opérations	504	496	295	953	1,116
Provenance nette ou besoin net (–)	950	– 1,467	– 1,137	– 542	1,694
Besoins financiers (opérations de change non comprises)	– 8,449	– 11,113	– 10,445	– 10,117	– 8,331
III. Opérations de change[4]	1,186	4,262	– 128	1,157	– 347
Ensemble des besoins financiers[5]	– 7,263	– 6,851	– 10,573	– 8,960	– 8,678
IV. Opérations de la dette non échue[4]	8,172	8,778	7,878	11,153	9,367
Variation de la caisse[6]	909	1,927	– 2,695	2,193	689
V. Caisse en fin d'exercice	4,506	6,433	3,738	5,931	6,620

(1) Ces opérations des Comptes nationaux sont conformes à celles publiées par Statistique Canada le 1er septembre 1982.
(2) Le total des recettes augmenté des provisions pour consommation de capital est d'après les Comptes nationaux des revenus et des dépenses de Statistique Canada.
(3) Les dépenses courantes augmentées de la formation brute du capital sont d'après les Comptes nationaux des revenus et des dépenses de Statistique Canada.
(4) La dette non échue à payer en devises étrangères fait partie des opérations de change.
(5) Besoins de trésorerie (–).
(6) Diminution de la caisse (–).

I. Opérations des Comptes nationaux

A. Recettes

Les recettes totales, selon la méthode des Comptes nationaux, ont augmenté de $11,853 millions ou 22.2% à un niveau de $65,139 millions. Pour la plupart des catégories de recettes, les tendances à la hausse selon la méthode des Comptes nationaux ont été identiques à celles des Comptes publics. Les principales différences dans les taux de croissance pour 1981-82 se relient au traitement concernant les taxes sur les produits énergétiques.

Selon la méthode des Comptes publics, les recettes provenant des redevances d'indemnité sur le pétrole sont déduites des subventions aux importateurs de pétrole et pour le nouveau pétrole ayant droit au nouveau prix de référence. Selon la méthode des Comptes nationaux, les redevances d'indemnité sur le pétrole sont comprises dans les recettes sur une base brute. Ceci rend compte pour $2,396 millions de l'augmentation dans les recettes des Comptes nationaux de 1980-81 à 1981-82, non compris les redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole. Il se trouve à y avoir aussi une différence dans le traitement des recettes découlant d'une taxe spéciale relative à l'accroissement du taux de propriété canadienne applicable sur le pétrole et le gaz naturel. Selon la méthode des Comptes publics, les recettes sont déduites des imputations au compte d'accroissement du taux de propriété canadienne en vue d'acquérir une propriété canadienne dans les exploitations pétrolières et gazières au Canada, lesquelles appartiennent à des non résidents. Selon la méthode des Comptes nationaux, les recettes découlant de cette catégorie sont présentées sur une base brute. L'augmentation de $872 millions dans les recettes provenant de cette catégorie, avec en plus l'augmentation dans les redevances d'indemnité sur le pétrole, ont rendu compte pour 27.6% de l'augmentation totale des recettes d'après la méthode des Comptes nationaux. Une autre différence importante dans les comptes a trait aux redevances d'exportation sur le pétrole. Selon la méthode des Comptes nationaux, le montant de $445 millions, porté au crédit d'un compte à fins déterminées et relié au partage des redevances d'exportation sur le pétrole avec les provinces, n'est pas déduit des recettes des Comptes nationaux.

L'augmentation des taxes directes au titre des particuliers était de $5,926 millions ou 24.1%. Les recettes découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 21%, les cotisations effectuées aux régimes de pension du gouvernement ont augmenté de 21.3% et les cotisations des employeurs-employés, pour l'assurance-chômage, ont augmenté de 43.5%. L'augmentation rapide dans les cotisations d'assurance-chômage reflète la hausse dans les taux de cotisations des employeurs-employés de $1.89/$1.35 en 1980 à $2.52/$1.80 en 1981.

L'impôt dû sur le revenu des sociétés, non compris les recettes pétrolières et gazières pour le secteur privé de même que la taxe supplémentaire imposée sur les revenus pétroliers, a diminué de 21.2%. Ceci contraste avec l'augmentation de .1% dans les perceptions d'impôts sur le revenu des sociétés d'après la méthode des Comptes publics. La divergence dans les tendances à la hausse est survenue puisque les obligations découlant des perceptions d'impôts ont répondu plus rapidement à la réduction dans les profits que les rentrées d'impôt. Les obligations découlant des recettes pétrolières et gazières ont augmenté de $718 millions et les obligations pour la taxe supplémentaire imposée sur les revenus pétroliers ont été de $95 millions pour le premier trimestre de 1982. Les recettes provenant des retenues fiscales se sont accrues de 24.8%.

Le taux de croissance pour les taxes indirectes a été de 44% en 1981-82. À l'exception de certaines taxes sur les produits énergétiques, les profils de croissance pour les composantes sont semblables à ceux selon la méthode des Comptes publics.

Les revenus de placements ont augmenté de 13.4% en 1981-82. La source principale de l'augmentation est l'intérêt sur des fonds détenus par le public. Les provisions pour consommation de capital ont augmenté de 15%.

B. Dépenses

Les dépenses du gouvernement fédéral, selon la méthode des Comptes nationaux, étaient de $75,164 millions en 1981-82, soit une augmentation de $12,303 millions ou 19.6% comparativement à 1980-81. Ceci se compare avec des taux de croissance de 15% en 1980-81 et de 10.5% en 1979-80.

L'intérêt de la dette publique s'est élevé de $3,868 millions ou 36.8% en 1981-82 reflétant des taux d'intérêt plus élevés et une augmentation de la dette en circulation. Cette augmentation se compare aux augmentations de 25.9% en 1980-81 et de 21.6% en 1979-80. L'intérêt de la dette publique a rendu compte pour 31.4% de l'augmentation totale des dépenses en 1981-82.

Les paiements de transferts aux particuliers ont augmenté de $2,759 millions ou 16.1% et rendent compte pour 22.4% de l'augmentation totale des dépenses fédérales en 1981-82. Ceci se compare aux taux d'augmentation de 14.7% et de 1.7% pour 1980-81 et 1979-80 respectivement. L'augmentation la plus importante de cette catégorie est survenue dans les prestations de la sécurité de la vieillesse qui se sont accrues de $1,157 millions ou 15.8% en 1981-82. En outre, les prestations d'assurance-chômage se sont accrues de $943 millions ou 21% pour atteindre $5,436 millions en 1981-82, reflétant un niveau plus élevé de chômage. Les allocations familiales et celles des jeunes ont augmenté de $168 millions ou 9.1% en 1981-82. Suite à des augmentations de 20.9% en 1979-80 et 18% en 1980-81, les pensions du gouvernement ont augmenté de 15.5% pour atteindre $1,315 millions en 1981-82.

Les biens et services courants se sont accrus de 17.1% à $16,898 millions. Ceci rend compte pour 20.1% de l'augmentation totale des dépenses. Les augmentations ont été de 11.7% en 1980-81 et 4.8% en 1979-80. Les dépenses pour les biens et services non militaires ont augmenté de $1,687 millions ou 18.2% en 1981-82 et les biens et services de défense ont augmenté de $780 millions ou 15.1% pour atteindre $5,960 millions. Les rémunérations des salariés non militaires ont augmenté de $1,476 millions ou 20.8% pour atteindre $8,568 millions tandis que les soldes et indemnités militaires ont augmenté de $299 millions ou 17.7% pour atteindre $1,990 millions en 1981-82. Les autres biens et services courants ont augmenté de $567 millions ou 11.8% à $5,384 millions en 1981-82 comparativement à un taux de croissance de 10.3% en 1980-81.

Les paiements de transfert aux autres paliers de gouvernement ont augmenté de 12.8% à $14,521 millions en 1981-82 comparativement à des taux de croissance de 5.9% en 1980-81 et de 12.3% en 1979-80. Tandis que les contributions du

gouvernement aux provinces pour l'assurance-hospitalisation, les soins médicaux et l'éducation post-secondaire se sont accrues de 4.5% en 1981-82 pour atteindre $5,189 millions, les paiements selon les ententes d'imposition ont augmenté de $774 millions, ou 20.8% pour atteindre $4,493 millions. Les paiements effectués sous le Régime d'assistance du Canada y compris les paiements de retrait se sont accrus de $341 millions ou 17.8% à $2,258 millions en 1981-82.

La formation brute de capital a augmenté de $546 millions ou 69.2% pour atteindre $1,335 millions en 1981-82. Une des raisons majeures pour cette forte augmentation est le retour à un changement normal dans les stocks en 1981-82 suite à la baisse de $272 millions en 1980-81 reliée au transfert de concentrés d'uranium à l'Eldorado Nucléaire, Limitée. L'assistance en capital à l'industrie et les transferts courants aux non résidents ont largement augmenté en 1981-82 de 25.9% à $826 millions et de 20.5% à $939 millions respectivement. La croissance dans les subventions de $689 millions ou 12.1% à $6,386 millions est moindre que les augmentations de 46.3% en 1980-81 et de 70.7% en 1979-80. Ceci s'explique par la diminution dans les subventions reliées au pétrole synthétique de 14.6% à $769 millions et une petite augmentation de 3.9% dans les paiements d'indemnisation aux importateurs de pétrole qui se sont élevés à $3,308 millions en 1981-82.

TABLEAU 1.8

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
I. Opérations des Comptes nationaux					
A. RECETTES					
Taxes directes—					
Particuliers	17,614	18,432	20,803	24,547	30,473
Sociétés	5,131	6,049	7,531	8,715	7,749
Non résidents	544	636	890	932	1,163
Total des taxes directes	*23,289*	*25,117*	*29,224*	*34,194*	*39,385*
Taxes indirectes	9,162	9,997	10,976	13,339	19,209
Autres transferts courants des particuliers	13	17	17	16	24
Revenus de placements	3,123	4,025	4,372	4,906	5,565
Provisions pour consommation de capital	572	665	748	831	956
Total des recettes	36,159	39,821	45,337	53,286	65,139
B. DÉPENSES					
Biens et services courants—					
Défense	3,790	4,169	4,404	5,180	5,960
Non militaires	7,703	8,168	8,520	9,251	10,938
Total des biens et services courants	*11,493*	*12,337*	*12,924*	*14,431*	*16,898*
Paiements de transfert aux particuliers	13,529	14,678	14,933	17,132	19,891
Subventions	2,305	2,280	3,893	5,697	6,386
Assistance en capital	519	616	694	656	826
Transferts courants aux non résidents	933	729	795	779	939
Intérêt de la dette publique	5,473	6,857	8,340	10,500	14,368
Transferts aux provinces	9,754	10,449	11,839	12,574	14,229
Transferts aux administrations locales	383	370	316	303	292
Formation brute de capital	1,169	1,151	911	789	1,335
Total des dépenses	45,558	49,467	54,645	62,861	75,164

II. Prêts et autres opérations

A. Prêts, dotations en capital et avances

Les besoins pour les prêts, dotations en capital et avances ont été de $1,178 millions en 1981-82, soit $544 millions au-dessus du niveau de $634 millions enregistré en 1980-81.

Les prêts, dotations en capital et avances aux institutions de crédit étaient de $578 millions, soit $411 millions au-dessus du niveau de 1980-81 de $167 millions. En outre, les besoins pour l'Eldorado Nucléaire, Limitée étaient de $303 millions au-dessus du niveau de 1980-81. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution de $311 millions dans les besoins pour Petro-Canada.

B. Comptes courus

Cette catégorie reflète principalement la différence entre les impôts courus, les intérêts à recevoir et les créditeurs, en comparaison du montant réel des impôts reçus, des intérêts et des comptes payés.

Les comptes courus ont résulté en une provenance nette de $1,756 millions en 1981-82 comparativement à un besoin de $861 millions en 1980-81.

C. Autres opérations

Les autres opérations ont fourni une provenance de $1,116 millions en 1981-82 comparativement à une provenance de $953 millions en 1980-81. L'augmentation de $163 millions s'est produite même s'il y a eu un revirement de $784 millions aux besoins additionnels pour le compte des accords de perception fiscale avec les provinces; ce revirement a été plus que compensé par les autres comptes de dépôt et de fiducie qui, d'après la présentation des Comptes nationaux augmentés, ont fourni une provenance additionnelle de $888 millions, de $48 millions en 1980-81 à $936 millions en 1981-82.

TABLEAU 1.9

GOUVERNEMENT DU CANADA
PRÉSENTATION DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
II. Prêts et autres opérations					
A. PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES					
Institutions de crédit—					
Société d'assurance-dépôts du Canada	10				– 200
Société canadienne d'hypothèques et de logement	– 532	– 52	– 366	– 66	– 199
Société pour l'expansion des exportations	– 84	– 51	– 44	19	3
Société du crédit agricole	– 297	– 267	– 307	– 270	– 348
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	37	47	43	37	29
Banque fédérale de développement	– 241	– 267	– 245	101	125
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	10	11	11	12	12
	– 1,097	– 579	– 908	– 167	– 578
Expansion économique régionale—					
Prêts de stabilisation et d'expansion aux provinces	14	8	8	8	9
Expansion économique régionale	4	– 2	8	7	14
Industrie et Commerce—Prêts divers	11	1	– 1	– 15	– 1
Prêts—Électricité	– 59	– 18	– 8	– 3	– 1
	– 30	– 11	7	– 3	21
Transports et communications—					
Air Canada	3	– 341	16	13	14
Chemins de fer Nationaux du Canada	– 99	385	– 108	– 8	
Société Radio-Canada	2	– 10	– 4	188	
Autres	6	– 10	– 5		9
	– 88	24	– 101	193	23
Prêts à d'autres paliers de gouvernement—					
Autres paliers de gouvernement—Domestique	– 95	113	1	167	– 7
Autres paliers de gouvernement—International	– 166	– 215	– 218	– 229	– 256
Organismes internationaux	– 179	– 173	– 134	– 110	– 166
	– 440	– 275	– 351	– 172	– 429
Divers—					
Petro-Canada	– 150	– 280	– 80	– 440	– 129
Autres	8	– 8	– 15	10	– 286
	– 142	– 288	– 95	– 430	– 415
Total des prêts, dotations en capital et avances avant provision pour évaluation	– 1,797	– 1,129	– 1,448	– 579	– 1,378
Provision pour évaluation d'éléments d'actif	31	124	139	– 55	200
Total des prêts, dotations en capital et avances après provision pour évaluation	– 1,766	– 1,005	– 1,309	– 634	– 1,178
B. COMPTES COURUS					
Comptes d'intérêt	972	– 386	145	399	1,848
Comptes de la période complémentaire	393	247	– 254	– 574	– 1,548
Impôt sur le revenu des sociétés	100	– 431	– 639	– 449	1,223
Redevances d'exportation sur le pétrole	33	– 37	– 76	– 24	97
Formation brute de capital	82	– 108	195	– 222	107
Chèques et mandats en circulation	632	– 243	506	9	29
Total comptabilité de caisse contre comptabilité d'exercice	2,212	– 958	– 123	– 861	1,756
C. AUTRES OPÉRATIONS					
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces	330	366	118	728	– 56
Autres	174	130	177	225	1,172
Total des autres opérations	504	496	295	953	1,116
Provenance nette ou besoin net (–)	950	– 1,467	– 1,137	– 542	1,694

RAPPROCHEMENT DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS

Bien que la présentation des Comptes publics et celle des Comptes nationaux augmentés donnent une image identique des besoins financiers totaux, il existe des différences quant au traitement des opérations servant à calculer l'excédent ou le déficit budgétaire dans le cadre des Comptes publics et l'excédent ou le déficit dans celui des Comptes nationaux augmentés. Ces différences sont compensées par les composantes non budgétaires des besoins financiers totaux.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des opérations selon les deux systèmes de comptabilisation. Les principaux facteurs qui donnent lieu au rapprochement sont présentés ci-dessous.

Les déficits des entreprises commerciales du gouvernement qui ne font pas partie de l'entité comptable du gouvernement sont, aux fins de présentation des Comptes publics, affectés à des crédits budgétaires et ainsi enregistrés comme des dépenses budgétaires. Dans la présentation des Comptes nationaux, ces déficits, y compris le déficit de la Société canadienne des postes, sont déduits du revenu de placement du gouvernement.

Dans les Comptes publics, les recettes sont enregistrées selon la comptabilité de caisse. Bien que les recettes des Comptes nationaux soient en grande partie comptabilisées selon la comptabilité de caisse, certains postes, tels l'impôt sur le revenu des sociétés et les redevances d'exportation sur le pétrole, sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les opérations concernant les comptes de pension des employés et le Compte d'assurance-chômage sont traitées comme des opérations non budgétaires dans les Comptes publics, bien que les contributions statutaires du gouvernement à ces comptes et le paiement de l'intérêt sur l'obligation financière du gouvernement envers ces comptes fassent partie des dépenses budgétaires. Les cotisations des employeurs et des employés à ces comptes ainsi que les revenus d'intérêt connexes font partie des recettes du gouvernement dans la présentation des Comptes nationaux augmentés et le paiement des prestations fait partie des dépenses du gouvernement.

Dans la présentation des Comptes publics, l'achat d'immobilisations, telles les édifices et la machinerie, est comptabilisé comme une dépense budgétaire au cours de l'exercice d'acquisition. Seules les immobilisations et les dépenses en capital nouvellement produites figurent dans les dépenses des Comptes nationaux. Les recettes et les dépenses du gouvernement comprennent une provision pour amortissement des immobilisations dans le cadre précédent tandis que cet amortissement n'existe pas dans la présentation des Comptes publics.

L'univers des Comptes nationaux augmentés comprend certains organismes du gouvernement qui ne figurent pas à l'univers des Comptes publics. Les opérations financières réelles de ces organismes font partie des recettes et des dépenses des Comptes nationaux augmentés. Les transferts et les prêts à ces organismes ne sont donc pas comptabilisés dans la présentation des Comptes nationaux.

TABLEAU 1.10

GOUVERNEMENT DU CANADA
RAPPROCHEMENT DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
RECETTES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
Recettes budgétaires—Comptes publics	32,093	34,313	38,936	45,398	54,068
Moins:					
Déficits des entreprises commerciales du gouvernement[1]	– 664	– 570	– 791	– 1,124	– 1,485
Plus:					
Impôt sur le revenu des sociétés[2]—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues	– 100	431	639	449	– 1,223
Rentrées des fonds de pension et de sécurité sociale du gouvernement	5,051	5,475	5,613	6,599	8,762
Provisions pour consommation de capital	572	665	748	831	956
Redressements reliés à l'énergie					
Redevances d'indemnité sur le pétrole[3]		89	400	1,459	3,855
Taxe spéciale relative à l'accroissement du taux de propriété canadienne[4]					872
Redevances d'exportation sur le pétrole—Paiements aux provinces[5]					445
Redevances d'exportation sur le pétrole—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues	– 33	37	76	24	– 97
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues					78
Redressements divers[6]	– 760	– 619	– 284	– 350	– 1,092
Total des recettes—Comptes nationaux augmentés	36,159	39,821	45,337	53,286	65,139

(1) Y compris la Société canadienne des postes.
(2) Y compris les recettes pétrolières et gazières et la taxe supplémentaire sur les revenus pétroliers.
(3) Dans les Comptes publics, les redevances d'indemnité sur le pétrole sont déduites des paiements d'indemnisation pétrolière. Les recettes brutes et les paiements sont inscrits dans les Comptes nationaux. Les recettes sont inscrites selon la comptabilité d'exercice dans les Comptes nationaux. Les chiffres ne comprennent pas les redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole.
(4) Dans les Comptes publics, seules les recettes nettes du compte d'accroissement du taux de propriété canadienne sont inscrites dans les recettes budgétaires tandis que dans les Comptes nationaux, les recettes sont inscrites sur une base brute.
(5) Dans les Comptes publics, la part provinciale des rentrées provenant des redevances d'exportation sur le pétrole n'est pas comprise dans les recettes budgétaires car elle est comprise dans un compte de dépôt et de fiducie. Dans les Comptes nationaux, ces perceptions sont comprises dans les recettes.
(6) Cette catégorie comprend les produits provenant de la vente d'immobilisations existantes, les éléments de recettes budgétaires compensés par des dépenses budgétaires, les éléments imputés ainsi qu'un redressement des recettes de la période complémentaire.

TABLEAU 1.11

GOUVERNEMENT DU CANADA
RAPPROCHEMENT DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
DÉPENSES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
Dépenses budgétaires—Comptes publics	42,382	46,539	50,416	58,066	67,674
Moins:					
Transferts budgétaires aux fonds et organismes[1]	– 3,623	– 3,458	– 2,525	– 1,737[2]	– 2,789
Déficits des entreprises commerciales du gouvernement[3]	– 664	– 570	– 791	– 1,124	– 1,485
Plus:					
Dépenses des fonds et organismes	1,808	1,565	1,491	1,399	1,571
Déboursés des fonds de pension et de sécurité sociale du gouvernement	4,915	5,434	5,239	5,852	7,026
Paiements d'indemnisation pétrolière		24	457	900	3,804
Provisions pour consommation de capital	572	665	748	831	956
Redressements divers[4]	168	– 732	– 390	– 1,326[2]	– 1,593
Total des dépenses—Comptes nationaux augmentés	45,558	49,467	54,645	62,861	75,164

(1) Y compris des transferts budgétaires au Compte d'assurance-chômage et le Plan de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.
(2) Ces montants comprennent les redressements s'élevant à $675 millions, reflétant la disposition des radiations de prêts lesquelles ont été réparties dans les exercices précédents au compte de la provision générale plutôt qu'aux fonds et organismes spécifiques.
(3) Y compris la Société canadienne des postes.
(4) Comprend des réserves et des radiations, les provisions pour évaluation de l'actif, l'achat d'immobilisations existantes, des éléments de recettes budgétaires compensés par des dépenses budgétaires, les dépenses des comptes de réserve, des éléments imputés et un redressement des dépenses de la période complémentaire.

TABLEAU 1.12

GOUVERNEMENT DU CANADA
RAPPROCHEMENT DES COMPTES PUBLICS ET DES COMPTES NATIONAUX AUGMENTÉS
NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars				
	1978	1979	1980	1981	1982
Opérations non budgétaires—Comptes publics	1,840	1,113	1,035	2,551	5,275
Moins:					
Prêts et avances aux fonds et organismes	4	97	119	– 111	61
Comptes de pension et de sécurité sociale du gouvernement	– 2,279	– 2,241	– 1,741	– 1,849	– 3,240
Impôt sur le revenu des sociétés—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues[1]	100	– 431	– 639	– 449	1,223
Redressements reliés à l'énergie[2]					
Taxe spéciale relative à l'accroissement du taux de propriété canadienne					– 796
Redevances d'exportation sur le pétrole—Paiements aux provinces					– 445
Redevances d'exportation sur le pétrole—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues	33	– 37	– 76	– 24	97
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz—Excédent des sommes courues sur les sommes perçues					– 78
Redressements divers[3]	1,252	32	165	– 660	– 403
Prêts et autres opérations—Comptes nationaux augmentés	950	– 1,467	– 1,137	– 542	1,694

(1) Y compris les recettes pétrolières et gazières et la taxe supplémentaire sur les revenus pétroliers.
(2) Ces redressements reflètent les redressements du tableau 1.10.
(3) Ces éléments comprennent les redressements concernant les recettes et dépenses de la période complémentaire, le redressement nécessaire afin de rendre conformes les besoins financiers des entités comprises dans le secteur public des Comptes nationaux avec les besoins de ces mêmes entités qui sont satisfaits par l'intermédiaire du Fonds du revenu consolidé, et un redressement concernant la provision pour évaluation de l'actif.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS
1981-82

États financiers vérifiés du gouvernement du Canada

SOMMAIRE

	Page
Préface aux états financiers vérifiés du gouvernement du Canada	2.2
État des opérations	2.5
État des recettes et dépenses	2.6
État de l'actif et du passif	2.8
État de l'emploi des crédits	2.10
Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada	2.11
Opinion du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada	2.16

PRÉFACE AUX ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Les conventions comptables adoptées par le gouvernement et résumées à la note 1 afférente aux états financiers résultent de perfectionnements continus au cours des années et deviennent la base de préparation des états financiers, conçus principalement afin de fournir une comptabilité des ressources financières affectées par le Parlement. L'exigence fondamentale de faire rapport conformément au pouvoir législatif résulte en une présentation de renseignements financiers significativement différente de celle que l'on trouve dans le secteur privé. La comptabilité d'exercice employée dans le secteur privé reflète plutôt les frais encourus dans le but de produire des recettes; les conventions suivies par le gouvernement, selon lesquelles les recettes sont sur une comptabilité de caisse et les dépenses (l'emploi des crédits) généralement sur une comptabilité d'exercice, accommode le mieux la présentation de rapports au Parlement.

Les quatre états financiers de cette section, de même que les notes y afférentes, sont présentés pour vérification conformément à l'article 55 de la Loi sur l'administration financière. Ces états forment la base de justification par le gouvernement de sa gestion des autorisations financières accordées par le Parlement. Les autres sections de ce volume, de même que les volumes II et III des Comptes publics, sont conçus afin de fournir des renseignements à l'appui des états financiers.

Le premier état financier est l'état des opérations, lequel résume toutes les opérations du gouvernement, tel que défini à la note 1 (ii), et indique la façon dont les besoins financiers ont été rencontrés, et l'effet de ces opérations sur la caisse. Les opérations financières sont classées en quatre catégories principales: budgétaires, non budgétaires, de change et de la dette non échue.

La première catégorie, les opérations budgétaires, consiste de toutes les opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement, et comprend les rentrées provenant des recettes fiscales et non fiscales de même que les dépenses autorisées par le Parlement. Les recettes ne sont reconnues que lorsque les fonds sont reçus et ne comprennent pas les montants dus mais non perçus. Les dépenses budgétaires, cependant, sont généralement enregistrées selon la comptabilité d'exercice. Elle comprennent les imputations pour les travaux accomplis, les biens reçus, les services exécutés, les paiements de transfert effectués, l'amortissement des insuffisances actuarielles des trois principaux comptes de pension de retraite, une provision afin d'estimer les pertes sur les réalisations de l'actif comptabilisé et l'intérêt couru de la dette non échue. Les immobilisations, telles les terrains, bâtiments, ouvrages et matériel, ne sont pas capitalisées mais sont imputées aux dépenses budgétaires lors de leur acquisition ou construction. Les dépenses budgétaires ne comprennent pas les sommes à payer ou courues à la fin de l'exercice, pour les montants à être versés à même les crédits statutaires, les prestations de cessation d'emploi, les congés annuels impayés et l'indexation des pensions.

La deuxième catégorie, les opérations non budgétaires, comprend: les prêts, dotations en capital et avances effectués par le gouvernement, la dette de ce dernier envers des tiers en tant qu'administrateur de certains deniers publics encaissés ou perçus pour des fins déterminées et les autres éléments de passif enregistrés à la suite des opérations budgétaires courues susmentionnées. Ces opérations rendent compte du changement dans les créances envers le gouvernement ou les dettes de ce dernier, conformément aux conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

La troisième catégorie, les opérations de change, reflète les opérations avec le Compte du fonds des changes, dont le but principal est d'aider à contrôler et à protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire canadienne, de même qu'une comptabilité de la situation nette du gouvernement en ce qui concerne le Fonds monétaire international. Les opérations de change comprennent également la dette non échue à payer en devises étrangères.

La quatrième catégorie, les opérations de la dette non échue, représente la mesure dans laquelle les besoins financiers ont été satisfaits au moyen d'une augmentation de la dette non échue qui indique le changement net dans les montants dus relatifs aux obligations négociables, aux obligations d'épargne du Canada et aux bons du Trésor. Les opérations de la dette non échue ne comprennent pas la dette non échue à payer en devises étrangères.

Le deuxième état financier est l'état des recettes et dépenses. Cet état fournit une comptabilité détaillée des opérations budgétaires résumées à l'état des opérations. Le déficit ou l'excédent annuel représente l'écart entre les dépenses et les recettes de l'exercice, conformément aux conventions comptables résumées ci-dessus.

Le troisième état financier est l'état de l'actif et du passif. Puisque cet état est basé sur les conventions comptables du gouvernement, celui-ci n'est pas en parallèle au bilan conventionnel propre au secteur privé. Plus particulièrement, les immobilisations, lesquelles ont été comptabilisées comme dépenses, sont enregistrées à la valeur nominale de $1, et les recettes non encore perçues, telles les taxes, ne sont pas enregistrées à titre d'éléments d'actif. On n'a pas pris en considération l'effet que produit l'inflation sur la valeur économique de l'actif et du passif enregistrés du gouvernement. On reconnaît, en général, que l'inflation tend à réduire la valeur de l'actif et du passif financiers tout en augmentant la valeur comptabilisée des immobilisations. Il faut alors noter que la différence entre l'actif comptabilisé net et le passif s'attribue à la somme des déficits et excédents budgétaires annuels déterminés selon les conventions comptables du gouvernement. Cette différence ne reflète en aucune façon l'avoir net du gouvernement.

Le quatrième état financier est l'état de l'emploi des crédits, lequel résume, par ministère, l'emploi, au cours de l'exercice, des crédits parlementaires pour les dépenses budgétaires et les prêts, dotations en capital et avances.

Ces quatre états financiers, lorsque lus en relation avec les notes qui s'y rapportent, présentent fidèlement, selon le gouvernement, les recettes et les dépenses, et l'actif et le passif du gouvernement du Canada. Cette présentation fidèle est obtenue, suite à une application conforme des conventions comptables importantes, lesquelles sont résumées à la note 1 afférente aux états financiers.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des opérations pour l'exercice clos le 31 mars 1982

(en millions de dollars)

	1982	1981
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES		
Recettes	54,552	46,507
Dépenses	– 68,158	– 59,175
Déficit	– 13,606	– 12,668
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES		
Prêts, dotations en capital et avances	– 1,239	– 493
Comptes à fins déterminées	4,345	2,781
Autres opérations	2,169	263
Provenance nette	5,275	2,551
Besoins financiers (non compris le change)	***– 8,331***	***– 10,117***
OPÉRATIONS DE CHANGE[2]	– 347	1,157
Total des besoins financiers[1]	***– 8,678***	***– 8,960***
OPÉRATIONS DE LA DETTE NON ÉCHUE[2]	9,367	11,153
Variation de la caisse	***689***	***2,193***
CAISSE EN FIN D'EXERCICE	***6,620***	***5,931***

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.
Des précisions sur ces opérations figurent à d'autres sections de ce volume.
(1) Besoins de trésorerie (–).
(2) La dette non échue à payer en devises étrangères fait partie des opérations de change.

Le 15 septembre 1982

Le Sous-ministre des Finances
I. A. STEWART

Le Sous-receveur général du Canada
DAVID KIRKWOOD

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 31 mars 1982

(en millions de dollars)

	1982			1981		
	Recettes brutes	Recettes à valoir sur les crédits et rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales	Recettes nettes	Recettes brutes	Recettes à valoir sur les crédits et rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales	Recettes nettes
RECETTES						
RECETTES FISCALES						
Impôt sur le revenu—						
Des particuliers	24,046		24,046	19,837		19,837
Des sociétés	8,118		8,118	8,106		8,106
Des non résidents	1,018		1,018	867		867
Recettes pétrolières et gazières	864		864	27		27
	34,046		*34,046*	*28,837*		*28,837*
Taxes et droits d'accise—						
Taxe sur les ventes	6,185		6,185	5,429		5,429
Droits de douane à l'importation	3,439		3,439	3,188		3,188
Droits d'accise	1,175		1,175	1,042		1,042
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz	998		998	187		187
Redevances d'exportation sur le pétrole	519		519	842		842
Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole	473		473			
Taxe d'accise spéciale—Essence	436		436	453		453
Autres	564		564	573		573
	13,789		*13,789*	*11,714*		*11,714*
Autres recettes fiscales	4,100	3,980	120	1,658	1,559	99
TOTAL DES RECETTES FISCALES	***51,935***	***3,980***	***47,955***	***42,209***	***1,559***	***40,650***
RECETTES NON FISCALES						
Produits de placements—						
Banque du Canada	1,853		1,853	1,459		1,459
Société canadienne d'hypothèques et de logement	873		873	839		839
Compte du fonds des changes	763		763	620		620
Intérêts des dépôts bancaires	701		701	318		318
Société du crédit agricole	285		285	243		243
Autres produits de placements	673	53	620	695	44	651
	5,148	*53*	*5,095*	*4,174*	*44*	*4,130*
Recettes postales	631	147	484[2]	1,369	260	1,109
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	153		153	111		111
Rémunérations de services	1,497	1,374	123	1,433	1,315	118
Privilèges, licences et permis	246	126	120	223	104	119
Lingots et monnaies	70		70	60		60
Produits des ventes	295	228	67	259	202	57
Pertes et bénéfices de change	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	
Autres recettes non fiscales	1,706	1,221	485	983	830	153
	4,598	*3,096*	*1,502*	*4,438*	*2,711*	*1,727*
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	***9,746***	***3,149***	***6,597***	***8,612***	***2,755***	***5,857***
TOTAL DES RECETTES	**61,681**	**7,129**	**54,552**	**50,821**	**4,314**	**46,507**

	1982			1981		
	Dépenses brutes	Recettes à valoir sur les crédits et rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales	Dépenses nettes	Dépenses brutes	Recettes à valoir sur les crédits et rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales	Dépenses nettes
DÉPENSES						
Agriculture	1,135	10	1,125	890	8	882
Communications	1,229	95	1,134	1,249[3]	79	1,170[3]
Consommation et Corporations	95		95	77		77
Développement économique	13		13	11		11
Emploi et Immigration	2,877	668	2,209	4,152	566	3,586
Énergie, Mines et Ressources	5,195	3,797	1,398	5,423[3]	1,397	4,026[3]
Environnement	649	22	627	555	18	537
Affaires extérieures	1,298	13	1,285	1,096	12	1,084
Finances	19,830	6	19,824	14,772	5	14,767
Pêches et Océans	443	2	441	368		368
Gouverneur général	4		4	3		3
Affaires indiennes et Nord canadien	1,507		1,507	1,417[3]		1,417[3]
Industrie et Commerce	990		990	655		655
Justice	200		200	175		175
Travail	82	11	71	66	10	56
Défense nationale	6,331	303	6,028	5,312	235	5,077
Santé nationale et Bien-être social	17,848	30	17,818	15,802	20	15,782
Revenu national	868	52	816	721	44	677
Parlement	151		151	130		130
Postes	1,303	147	1,156[2]	1,857	260	1,597
Conseil privé	64		64	81		81
Travaux publics	2,512	324	2,188	2,118	266	1,852
Expansion économique régionale	745		745	722		722
Sciences et Technologie	496	10	486	401	9	392
Secrétariat d'État	2,275	11	2,264	2,184	10	2,174
Développement social	3		3	2		2
Solliciteur général	1,503	319	1,184	1,269	214	1,055
Approvisionnements et Services	1,084	690	394	941	620	321
Transports	2,883	603	2,280	3,052	529	2,523
Conseil du Trésor	334	16	318	184	12	172
Affaires des anciens combattants	1,140		1,140	1,006		1,006
TOTAL DES DÉPENSES MINISTÉRIELLES	**75,087**	**7,129**	**67,958**	**66,691**	**4,314**	**62,377**
PROVISION POUR ÉVALUATION			***200***			***– 3,202***
TOTAL DES DÉPENSES			**68,158**			**59,175**
RECETTES NETTES			**54,552**			**46,507**
DÉFICIT			**13,606**			**12,668**

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.
Voir les sections 5 et 6 de ce volume et les sections ministérielles du volume II pour plus de précisions sur les recettes et dépenses.
(1) Moins de $500,000.
(2) On trouvera plus de précisions à la note 6.
(3) Y compris les prêts radiés: Communications, $198 millions; Énergie, Mines et Ressources, $690 millions; et, Affaires indiennes et Nord canadien, $148 millions.

Le 15 septembre 1982

Le Sous-ministre des Finances
I. A. STEWART

Le Sous-receveur général du Canada
DAVID KIRKWOOD

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'actif et du passif au 31 mars 1982

(en millions de dollars)

	1982	1981	Variation nette
ACTIF			
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES, tableau 7.1, section 7—			
Sociétés et organismes de la Couronne—			
Institutions de crédit—			
Société d'assurance-dépôts du Canada	200		200
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,388	10,189	199
Société pour l'expansion des exportations	1,547	1,550	– 3
Société du crédit agricole	3,727	3,379	348
Banque fédérale de développement	1,031	1,156	– 125
	16,893	*16,274*	*619*
Autres sociétés et organismes de la Couronne—			
Air Canada	608	622	– 14
Énergie atomique du Canada, Limitée	873	881	– 8
Chemins de fer Nationaux du Canada	2,753	2,753	
Petro-Canada	1,573	1,444	129
Autres	1,854	1,495	359
	7,661	*7,195*	*466*
Total des sociétés et organismes de la Couronne	*24,554*	*23,469*	*1,085*
Autres prêts, dotations en capital et avances—			
Administrations provinciales et territoriales	1,208	1,236	– 28
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement, tableau 7.7, section 7	3,198	2,942	256
Organismes internationaux	2,585	2,255	330
Moins: effets à payer	980	816	164
	1,605	*1,439*	*166*
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, non compris les provisions pour prestations conditionnelles	283	312	– 29
Sociétés contrôlées par l'État	441	441	
Entreprises privées	167	180	– 13
Divers	267	265	2
	7,169	*6,815*	*354*
	31,723	*30,284*	*1,439*
Moins: provision pour évaluation	2,500	2,300	200
TOTAL DES PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES	*29,223*	*27,984*	*1,239*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, tableau 10.1, section 10—			
Compte du fonds des changes—Avances, tableau 10.2, section 10	2,176	1,939	237
Fonds monétaire international—Souscriptions	2,780	2,961	– 181
	4,956	*4,900*	*56*
Moins: Fonds monétaire international—Effets à payer	2,327	2,329	– 2
Droits de tirage spéciaux	1,064	1,134	– 70
	3,391	*3,463*	*– 72*
TOTAL DES COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE	*1,565*	*1,437*	*128*
FONDS EN TRANSIT, tableau 12.1, section 12	*1,830*	*1,846*	*– 16*
CAISSE, tableau 12.2, section 12	*6,620*	*5,931*	*689*
IMMOBILISATIONS (évaluées à un dollar), section 12			
ACTIF COMPTABILISÉ NET	39,238	37,198	2,040
DÉFICIT ACCUMULÉ, tableau 12.5, section 12	*94,869*	*81,263*	*13,606*
TOTAL	**134,107**	**118,461**	**15,646**

	1982	1981	Variation nette
PASSIF			
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES, tableau 8.1, section 8—			
Compte du régime de pensions du Canada	21,547	18,947	2,600
Moins: titres des provinces détenus par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada	20,368	17,938	2,430
	1,179	*1,009*	*170*
Comptes de pension de retraite	27,528	23,966	3,562
Moins: fraction non amortie des insuffisances actuarielles	2,185	1,637	548
	25,343	*22,329*	*3,014*
Compte d'assurance-chômage	– 318	– 228	– 90
Moins: prêts portant intérêt	35	110	– 75
	– 353	*– 338*	*– 15*
Compte des rentes sur l'État	1,172	1,193	– 21
Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne			
Taxes spéciales sur le gaz et le pétrole	786		786
Moins: investissements	711		711
	75		*75*
Comptes de dépôt et de fiducie	1,981	852	1,129
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces	1,415	1,471	– 56
Divers	378	329	4
	5,021	*3,845*	*1,176*
TOTAL DES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES	***31,190***	***26,845***	***4,345***
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF, tableau 9.1, section 9—			
Intérêts et dette échue	6,721	4,873	1,848
Moins: escompte non amorti des bons du Trésor	626	711	– 85
	6,095	*4,162*	*1,933*
Créditeurs	2,442	2,264	178
Chèques, mandats et mandats-poste en circulation	2,322	2,293	29
Divers	112	99	13
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	***10,971***	***8,818***	***2,153***
DETTE NON ÉCHUE, tableaux 11.1 et 11.9, section 11—			
À payer en monnaie canadienne—			
Obligations négociables	43,429	40,795	2,634
Obligations d'épargne du Canada	24,978	15,812	9,166
Obligations spéciales non négociables	154	136	18
Bons du Trésor	19,375	21,770	– 2,395
	87,936	*78,513*	*9,423*
Moins: dette non échue détenue par le gouvernement—			
Obligations négociables	110	96	14
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel	131	107	24
Obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada	154	136	18
	395	*339*	*56*
	87,541	*78,174*	*9,367*
À payer en devises étrangères—			
Obligations négociables	3,295	2,929	366
Effets et prêts à payer en devises étrangères	1,122	1,707	– 585
	4,417	*4,636*	*– 219*
Moins: dette non échue détenue par le gouvernement—			
Obligations négociables	12	12	
	4,405	*4,624*	*– 219*
TOTAL DE LA DETTE NON ÉCHUE	***91,946***	***82,798***	***9,148***
TOTAL	**134,107**	**118,461**	**15,646**

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.
Voir les sections 7 à 12 inclusivement de ce volume pour plus de précisions sur l'actif et le passif.

Le 15 septembre 1982

Le Sous-ministre des Finances
I. A. STEWART

Le Sous-receveur général du Canada
DAVID KIRKWOOD

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'emploi des crédits pour l'exercice clos le 31 mars 1982

(en millions de dollars)

	Crédits	Employés au cours de l'exercice	Soldes			Employés au cours de l'exercice précédent
			Annulés	Suremployés	Reportés	
Agriculture—Budgétaires	1,160	1,125	14		21	882
Non budgétaires	**746**	**416**			**330**	**240**
Communications—Budgétaires	1,158	1,134	7		17	1,170
Non budgétaires	**7**	**4**	(1)		**3**	**15**
Consommation et Corporations—Budgétaires	98	95	3			77
Développement économique—Budgétaires	15	13	2			11
Emploi et Immigration—Budgétaires	2,269	2,209	60			3,586
Non budgétaires	**19**	**2**			**17**	**15**
Énergie, Mines et Ressources—Budgétaires	7,254	1,398	2,042	1	3,815	4,026
Non budgétaires	**819**	**419**	**18**		**382**	**512**
Environnement—Budgétaires	634	627	7			537
Non budgétaires	(1)				(1)	
Affaires extérieures—Budgétaires	1,342	1,285	53		4	1,084
Non budgétaires	**2,227**	**436**	**4**	(1)	**1,787**	**375**
Finances—Budgétaires	19,825	19,824	1			14,767
Non budgétaires	**2,251**	**369**			**1,882**	**181**
Pêches et Océans—Budgétaires	447	441	6			368
Non budgétaires	**38**	**7**			**31**	**– 2**
Gouverneur général—Budgétaires	4	4	(1)			3
Affaires indiennes et Nord canadien—Budgétaires	1,515	1,507	8	(1)	(1)	1,417
Non budgétaires	**89**	**32**	**9**		**48**	**36**
Industrie et Commerce—Budgétaires	984	990	9	15		655
Non budgétaires	**9,478**	**– 220**	**8**		**9,690**	**– 97**
Justice—Budgétaires	208	200	8			175
Travail—Budgétaires	72	71	1			56
Non budgétaires	**1**	**1**			(1)	
Défense nationale—Budgétaires	5,979	6,028	(1)	49		5,077
Non budgétaires	**13**				**13**	
Santé nationale et Bien-être social—Budgétaires	17,832	17,818	14	(1)		15,782
Revenu national—Budgétaires	822	816	6			677
Parlement—Budgétaires	158	151	7			130
Postes—Budgétaires	1,989	1,156	833			1,597
Non budgétaires	**500**				**500**	
Conseil privé—Budgétaires	65	64	1			81
Travaux publics—Budgétaires	2,385	2,188	158	14	53	1,852
Non budgétaires	**4,419**	**577**	**11**		**3,831**	**474**
Expansion économique régionale—Budgétaires	824	745	79			722
Non budgétaires	**29**	**4**	(1)		**25**	**– 8**
Sciences et Technologie—Budgétaires	507	486	21			392
Secrétariat d'État—Budgétaires	2,282	2,264	13		5	2,174
Développement social—Budgétaires	4	3	1			2
Solliciteur général—Budgétaires	1,248	1,184	64	(1)		1,055
Non budgétaires	(1)	(1)			(1)	(1)
Approvisionnements et Services—Budgétaires	664	394	11		259	321
Non budgétaires	**16**	**– 2**			**18**	**– 2**
Transports—Budgétaires	2,425	2,280	84	34	95	2,523
Non budgétaires	**922**	**– 7**	**27**		**902**	**25**
Conseil du Trésor—Budgétaires	453	318	135			172
Affaires des anciens combattants—Budgétaires	1,160	1,140	20			1,006
TOTAL BUDGÉTAIRES	75,782	67,958	3,668	113	4,269	62,377
TOTAL NON BUDGÉTAIRES	**21,574**	**2,038**	**77**	(1)	**19,459**	**1,764**

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.
Voir le volume II pour plus de précisions sur l'emploi des crédits.
(1) Moins de $500,000.
Les montants en caractères romains sont budgétaires.
Les montants en caractères **gras** sont non budgétaires et sont reliés aux prêts, dotations en capital et avances.

Le 15 septembre 1982

Le Sous-ministre des Finances
I. A. STEWART

Le Sous-receveur général du Canada
DAVID KIRKWOOD

Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada

1. Conventions comptables importantes

Les conventions comptables du gouvernement du Canada sont fondées sur des notions contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la Loi sur l'administration financière et d'autres textes législatifs.

i. *Notions de base*

On trouve dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique deux notions de base sur lesquelles est fondé le système comptable du gouvernement. Premièrement, la notion du Fonds du revenu consolidé qui découle de l'exigence que tous les droits et recettes, autres que ceux qui sont réservés aux provinces, «formeront un fonds consolidé de revenu»; deuxièmement, la notion suivant laquelle le solde du Fonds, après certaines imputations préalables, «sera approprié par le Parlement du Canada».

Le Parlement accorde l'autorisation d'effectuer des paiements à même le Fonds du revenu consolidé dans ses lois annuelles portant affectation de crédits et dans d'autres textes de lois (crédits statutaires). L'autorisation de dépenser est accordée, dans des lois portant affectation de crédits, à des fins déterminées et pour des montants maximaux. À moins que le libellé des crédits ne l'indique autrement, le solde inutilisé de l'autorisation de dépenser accordée dans des lois portant affectation de crédits s'annule à la fin de l'exercice pour lequel elle a été accordée. L'autorisation de dépenser comprise dans les crédits statutaires est consentie à des fins déterminées ainsi que pour des montants et des délais indiqués dans les lois. En général, l'autorisation de dépenser prévue dans les crédits statutaires ne s'annule pas à la fin de l'exercice pour lequel elle a été accordée.

ii. *L'entité comptable du gouvernement du Canada*

Afin de tenir les comptes du Canada et préparer les Comptes publics comme l'exige la Loi sur l'administration financière, le gouvernement du Canada se définit comme l'ensemble des ministères mentionnés à l'annexe A de cette Loi; toute division ou direction de la Fonction publique y compris toute commission nommée conformément à la Loi sur les enquêtes et désignée par le gouverneur en conseil comme ministère aux fins de la Loi sur l'administration financière; les employés du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement ainsi que toute société mentionnée à l'annexe B de la Loi sur l'administration financière.

Conformément à la définition susmentionnée, les sociétés nommées aux annexes C et D de la Loi sur l'administration financière ne font pas partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada; ainsi, leurs états financiers ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement. Les états financiers de ces sociétés de la Couronne sont présentés au volume III des Comptes publics.

En outre, certains comptes et fonds possèdent leurs propres états financiers qui ne sont pas combinés avec ceux du gouvernement mais qui sont présentés séparément aux volumes I et II. Ces comptes et fonds comprennent le Compte du fonds des changes, le Compte du régime de pensions du Canada, le Compte d'assurance-chômage et les autres comptes similaires.

iii. *Catégories d'opérations financières*

Les opérations financières du gouvernement enregistrées dans les comptes du Canada et reflétées dans les Comptes publics sont réparties en opérations budgétaires, non budgétaires, de change et de la dette non échue.

En somme, les opérations budgétaires entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel et sont déclarées à l'état des recettes et dépenses. Toutes les autres opérations mènent soit à l'acquisition ou au règlement de créances, soit à la création ou à l'exécution de dettes, et sont déclarées sur une base nette à l'état de l'actif et du passif.

Aux fins de la présentation comptable, les Comptes publics suivent la classification en vigueur en fin d'exercice et présentent les chiffres de l'exercice précédent modifiés lorsque nécessaire, pour fins d'uniformité. Ceci exclut la présentation relative aux Postes telle que décrite à la note 6.

iv. *Recettes budgétaires*

Les recettes budgétaires comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales qui agissent sur le déficit ou l'excédent du gouvernement, ainsi que les recettes internes de celui-ci.

Les recettes du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Tout remboursement de recettes est toutefois imputé à l'exercice au cours duquel le versement se fait.

Les recettes sont comptabilisées après déduction des remboursements versés et ne comprennent ni les sommes à recevoir, ni les impôts prélevés au nom des provinces et territoires, ni les rentrées provenant des cotisants au régime de pensions du Canada, à l'assurance-chômage et aux comptes de pension de retraite et ni les rentrées portées au crédit des autres comptes de passif.

Les recettes sont comptabilisées sur une base brute et nette à l'état des recettes et dépenses. La différence entre les deux provient des recettes à valoir sur les crédits et des rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales.

v. *Dépenses budgétaires*

Les dépenses budgétaires comprennent toutes les imputations aux crédits budgétaires qui influencent le déficit ou l'excédent du gouvernement. Ces imputations comprennent les travaux accomplis, les biens reçus, les services exécutés et les paiements de transfert effectués au cours de l'exercice, ainsi que les dépenses internes du gouvernement.

Les dépenses ne comprennent pas les pensions payées en vertu du régime de pensions du Canada, des comptes de pension de retraite et des autres comptes de pension, les prestations d'assurance-chômage autres que les allo-

cations aux pêcheurs, et les paiements imputés à d'autres comptes de passif.

Les dépenses sont comptabilisées sur une base brute et nette à l'état des recettes et dépenses. La différence entre les deux provient des recettes à valoir sur les crédits et des rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales.

vi. *Actif*

L'actif est constitué des créances du gouvernement sur des tiers (personnes physiques et morales), par suite de faits et d'opérations antérieurs à la date de comptabilisation.

Cependant, à cause des conventions comptables du gouvernement mentionnées plus haut et selon les dispositions de la Loi sur l'administration financière et autres textes législatifs, certaines créances ne sont pas comprises à l'état de l'actif et du passif. Les plus importantes sont les sommes à recevoir au titre des recettes fiscales et non fiscales.

vii. *Passif*

Le passif se définit comme étant des dettes envers des tiers (personnes physiques et morales), par suite de faits et d'opérations antérieurs à la date de comptabilisation.

Cependant, à cause des conventions comptables du gouvernement mentionnées plus haut et selon les dispositions de la Loi sur l'administration financière et autres textes législatifs, certaines dettes ne sont pas comprises à l'état de l'actif et du passif. Elles comprennent les montants pour: les sommes à être versées à même les crédits statutaires; les congés annuels non employés et les indemnités à payer lors de la cessation d'emploi; et, le passif actuariel découlant de l'indexation au coût de la vie des pensions de retraite et des rentes.

viii. *Immobilisations*

Les immobilisations du gouvernement, telles les terrains, bâtiments, ouvrages et matériel, sont imputées aux dépenses budgétaires lors de leur acquisition ou construction. On reconnaît leur existence à l'état de l'actif et du passif en les inscrivant à une valeur nominale de $1.

ix. *Déficit accumulé*

Le déficit accumulé comprend les déficits et excédents annuels depuis la Confédération, de même que la radiation de certaines sommes imputées directement à ce compte.

x. *Évaluation de l'actif et du passif*

ACTIF

L'actif est enregistré au coût et fait l'objet d'une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

PASSIF

Le passif est inscrit au montant à payer sauf pour les éléments de passif concernant les comptes de pension de retraite des Forces canadiennes, de la Fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que le Compte des rentes sur l'État, lesquels sont évalués sur une base actuarielle.

Ni le Compte du régime de pensions du Canada, ni le Compte de prestations de retraite supplémentaires ne sont tenus sur une base actuarielle. La Loi sur le régime de pensions du Canada limite les paiements tirés sur le Fonds du revenu consolidé au solde du Compte du régime de pensions du Canada.

xi. *Conversion des opérations de change*

Les opérations de change sont converties et comptabilisées en monnaie canadienne au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les éléments d'actif et de passif qui proviennent de ces opérations de change sont convertis à la fin de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. Les gains nets sont crédités aux recettes, tandis que les pertes nettes sont imputées aux dépenses.

2. Passif éventuel du gouvernement du Canada

Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties formelles par celui-ci et les pertes possibles résultant de causes en instance et imminentes relatives à des demandes d'indemnités et d'évaluations à l'égard de l'inexécution de contrats, de dommages causés à des personnes et à un bien et d'éléments connexes.

Le passif éventuel du gouvernement était de $5,661 millions au 31 mars 1982 et est résumé au tableau suivant:

	(en millions de dollars)	
	1982	1981
i) Garanties formelles par le gouvernement:		
Dettes d'entités qui ne sont pas mandataires—		
Emprunts par les sociétés de la Couronne	179	189
Emprunts par d'autres que les sociétés de la Couronne	1,426	1,335
Autres garanties formelles	1,920	919
ii) Causes en instance et imminentes	2,136	1,728
	5,661	4,171

On trouvera plus de précisions à la section 12 de ce volume.

3. Information financière concernant les corporations de mandataire de la Couronne

L'actif et le passif des corporations de mandataire de la Couronne sont des éléments d'actif et de passif du gouvernement, à cause de la relation de mandataire. Cependant, selon les conventions comptables du gouvernement, les comptes des corporations de mandataire de la Couronne ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement. Seules les opérations financières entre les corporations de mandataire de la Couronne et le gouvernement sont comptabilisées dans les comptes du Canada.

Même si les emprunts par les corporations de mandataire de la Couronne, obtenus de prêteurs autres que le gouvernement, constituent des éléments de passif direct du gouvernement, ces emprunts ne sont pas compris dans les comptes du Canada

puisqu'ils sont censés être, et en pratique sont, remboursés directement par les corporations.

Le tableau ci-dessous résume l'information financière concernant les corporations de mandataire de la Couronne au 31 mars 1982. Des chiffres non vérifiés apparaissent dans ce tableau pour les corporations qui ont des fins d'exercices autres que le 31 mars.

	(en millions de dollars)	
	1982	1981
ACTIF		
Total de l'actif non compris les créances contre le gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	36,247	31,758
PASSIF		
Dettes envers d'autres que le gouvernement		
Emprunts	7,252	5,630
Autres	5,564	4,365
	12,816	9,995
ACTIF NET	23,431	21,763
AVOIR DU GOUVERNEMENT		
Dettes envers le gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	19,730	18,186
Moins: créances contre le gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	1,314	1,052
	18,416	17,134
Capital-actions et surplus d'apport	4,851	4,217
Bénéfices non répartis	164	412
	23,431	21,763
TOTAL DE L'AVOIR		

On trouvera plus de précisions à la section 7 de ce volume.
Pour fins de comparaison, les chiffres de 1981 ont été redressés pour être conformes à la présentation de 1982.

4. Programmes d'assurance

Certaines corporations de mandataire de la Couronne administrent des programmes d'assurance. Advenant que ces corporations n'aient pas eu les fonds requis pour satisfaire à toutes les demandes d'indemnisations, le gouvernement, dans ces cas, fournirait les montants nécessaires à même des crédits budgétaires ou non budgétaires.

Le tableau suivant résume l'information concernant ces programmes d'assurance. Des chiffres non vérifiés apparaissent dans ce tableau pour les corporations qui ont des fins d'exercices autres que le 31 mars.

	(en millions de dollars)			
Programmes	Assurance en vigueur	Montants nets des indemnités*	Moyenne des montants nets des indemnités pour les 5 derniers exercices	Montant du fonds ou de la provision
Société d'assurance-dépôts du Canada				
Exercice en cours	108,937	– 15	1	230
Exercice précédent	96,082	21	4	120
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Fonds d'assurance hypothécaire[1]				
Exercice en cours	27,254	24	82	186
Exercice précédent	27,465	20	92	293
Fonds d'assurance de prêts pour l'amélioration des maisons				
Exercice en cours	25	[2]	[2]	6
Exercice précédent	25	[2]		5
Fonds de garantie de loyer				
Exercice en cours				24
Exercice précédent				12
Société pour l'expansion des exportations				
Comptes administrés pour le gouvernement				
Exercice en cours	242			
Exercice précédent	326	1		
Contrats d'assurance des exportations pris en son nom				
Exercice en cours	1,923	4	2	17
Exercice précédent	1,693	8	2	7

* Indique la différence entre les indemnités et les montants provenant de la vente des avoirs correspondants et autres recouvrements.
[1] L'évaluation par la Société de ce fonds en date du 30 juin 1981 a démontré une insuffisance actuarielle estimée à environ $210 millions. Cette évaluation est fondée sur des simulations de tendances futures.
[2] Moins de $500,000.

5. Aide au développement international—Prêts et souscriptions

i. *Prêts aux pays en voie de développement*

Les prêts de $3,198 millions ($2,942 millions en 1981) aux gouvernements étrangers comprennent $2,431 millions ($2,149 millions en 1981) de prêts aux pays en voie de développement. Ces prêts font partie du programme du Canada au développement international et sont non productifs d'intérêt ou portent intérêt à des taux plus favorables que ceux qui étaient en vigueur au Canada au moment où l'aide a été accordée. Les soldes au 31 mars, groupés selon leur terme, sont:

Terme	Période de grâce avant le début des remboursements	Taux d'intérêt	(en millions de dollars) 1982	1981
20 ans	5 ans	5%	35	19
25 ans	5 ans	6%	1	2
30 ans	7 ans	3%	178	168
30 ans	7 ans	*	8	2
35 ans	5 ans	*	4	4
40 ans	10 ans	*	1	1
50 ans	10 ans	*	2,204	1,953
			2,431	2,149

* Ne porte pas intérêt.

Au cours de l'exercice, des intérêts sur prêts et des frais d'engagements de services de $5 millions ($3.9 millions en 1981) ont été reçus des pays en voie de développement. On trouvera plus de précisions aux sections 7 et 14 de ce volume ainsi qu'à la section 2 du volume II .

ii. *Souscriptions et prêts aux organismes internationaux*

Les prêts, dotations en capital et avances de $2,585 millions ($2,255 millions en 1981) aux organismes internationaux comprennent $2,175 millions ($1,877 millions en 1981) de souscriptions au capital de l'Association internationale de développement et de prêts à d'autres institutions financières internationales. Ces souscriptions et prêts font aussi partie du programme du Canada au développement international. Ces institutions accordent des prêts aux pays en voie de développement selon des termes semblables aux prêts d'aide décrits sous i. plus haut. Les souscriptions à ces organismes internationaux ne fournissent pas de produits de placements. Ils sont remboursables sur la terminaison de l'organisme ou lorsque le Canada s'en retire. On trouvera plus de précisions aux sections 7 et 14 de ce volume.

6. Postes

Le ministère des Postes est devenu une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Les recettes postales et les dépenses de fonctionnement et en capital étaient, avant cette date, présentées principalement sur une base brute, comme recettes et dépenses budgétaires. Depuis le 16 octobre 1981, les recettes postales sont déduites des dépenses postales et uniquement la contribution nette du gouvernement au déficit de la Société canadienne des postes est portée aux dépenses budgétaires. Étant donné que les effets de cette modification n'ont pas été rajustés rétroactivement, les recettes et les dépenses inscrites dans les états financiers du gouvernement pour l'exercice en cours ne sont pas comparables aux montants inscrits de l'exercice précédent. Les opérations postales apparaissent dans les états financiers comme suit:

	(en millions de dollars) 1982	1981
Recettes postales, telles qu'inscrites	484	1,109
Dépenses postales, telles qu'inscrites:		
Dépenses du ministère	913	1,597
Société canadienne des postes	243	
	1,156	1,597
Excédent des dépenses sur les recettes—Opérations postales	672	488

Si les effets de la modification dans le statut du ministère des Postes avaient été rajustés rétroactivement, autrement dit si toutes les recettes postales avaient été déduites des dépenses postales, les recettes et les dépenses budgétaires auraient été moins élevées de $484 millions ($1,109 millions en 1981), avec aucune modification au déficit déjà inscrit. Le tableau suivant résume l'effet que le rajustement rétroactif aurait eu sur les états financiers:

	(en millions de dollars) 1982	1981
Total des recettes, tel qu'inscrit	54,552	46,507
Moins: recettes postales	484	1,109
Total des recettes, tel que redressé	54,068	45,398
Total des dépenses, tel qu'inscrit	68,158	59,175
Moins: recettes postales	484	1,109
Total des dépenses, tel que redressé	67,674	58,066
Déficit	13,606	12,668

7. Événements subséquents à la fin de l'exercice

i. *Massey-Ferguson Limited*

Au mois de juillet 1982, le ministère de l'Industrie et Commerce a versé la somme de $126,349,358 pour l'achat de 62.5% des actions privilégiées (séries «D») en circulation de Massey-Ferguson Limited.

Cet achat fait suite à une entente conclue le 15 juin 1981 entre le gouvernement du Canada et Massey-Ferguson Limited, selon laquelle le gouvernement garantissait le rachat de 5 millions d'actions privilégiées s'il était exigé, advenant le défaut par la Compagnie de verser un dividende. Le 30 juin 1982, la Compagnie a été en défaut concernant le versement d'un dividende. Les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada au 31 mars 1982 n'ont pas été redressés de façon à présenter cette situation.

ii. *Programme d'encouragement du secteur pétrolier*

Le 29 juin 1982, la Loi concernant, en partie, le programme d'encouragement du secteur pétrolier, a reçu l'assentiment royal. En vertu des clauses connexes de cette Loi, les particuliers et les corporations sont sujets à recevoir du gouvernement, des paiements d'encouragement, concernant des dépenses éligibles encourues le ou après le 1er janvier 1981 et relatives aux explorations pétrolières et gazières.

Le gouvernement a autorisé les particuliers et les corporations à renoncer à ces paiements d'encouragement et à appliquer ces montants contre les recettes pétrolières et gazières qui lui sont dues. Le 9 septembre 1982, le total des réclamations reçues, pour la période du 1er janvier 1981 au 31 mars 1982, s'est élevé à approximativement $500 millions dont approximativement $150 millions ont été renoncés.

Lorsque ces réclamations seront réglées, le plein montant approuvé sera inscrit comme une dépense de l'exercice en cause, et la partie qui a été renoncée sera inscrite comme recettes pétrolières et gazières.

OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

J'ai vérifié les états financiers du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1982. Ces états comprennent:

—l'état des opérations;

—l'état des recettes et dépenses;

—l'état de l'actif et du passif; et

—l'état de l'emploi des crédits.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté les enquêtes, sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires pour faire rapport, comme l'exige l'article 6 de la Loi sur le vérificateur général.

Les recettes pour l'exercice provenant de redevances d'exportation sur le pétrole, un prélèvement de taxe fédéral par le Parlement, ne comportent pas des recettes de $445 millions qui sont comprises dans un compte du passif «à fins déterminées». Le manque à ajouter ce montant aux recettes n'est pas, à mon avis, conforme à l'exigence de la convention comptable du gouvernement, énoncée à la note 1(iv) afférente aux états financiers, selon laquelle les recettes comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales qui agissent sur le déficit ou l'excédent du gouvernement. Ce montant de $445 millions a été déclaré comme un passif de manière à représenter l'effet d'une entreprise connexe du gouvernement fédéral de verser à certaines provinces productrices de pétrole des sommes égales à 50 pour cent des redevances d'exportation sur le pétrole prélevées et perçues par le Canada durant une période définie. Bien que je crois qu'il soit approprié d'enregistrer et de déclarer un passif à l'égard de cette entreprise, à mon avis, le passif se rapporte aux dépenses pour des «sommes à être versées à même les crédits statutaires» et ne devrait pas être compris dans les états financiers conformément à la convention comptable énoncée à la note 1(vii).

À mon avis, à l'exception du manque à déclarer en entier les recettes provenant des redevances d'exportation sur le pétrole et de l'insertion au passif des sommes à verser en vertu d'un crédit statutaire comme l'indique le paragraphe précédent, ces états financiers présentent des renseignements conformément aux conventions comptables énoncées du gouvernement du Canada, mentionnées à la note 1 afférente aux états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Cependant, à cause des réserves mentionnées dans le prochain paragraphe, à mon avis, ces conventions comptables énoncées ne sont pas convenables pour une présentation fidèle de l'actif et du passif et des recettes et dépenses du gouvernement du Canada.

Je formule les réserves suivantes à l'égard de la convenance des conventions comptables énoncées du gouvernement:

—Mes observations sur les états financiers, l'année dernière, contenaient un commentaire à l'effet que, bien que ces états financiers étaient intitulés: «États financiers du gouvernement du Canada» certaines activités du gouvernement étaient exclues, comme l'indique la note 1(ii). Par conséquent, les états financiers ne présentaient pas un sommaire complet et global de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses du gouvernement. Cette année, à cause de mon souci croissant quant au caractère convaincant de ce sujet, je formule dans mon opinion une réserve à cet égard. À mon avis, l'entité comptable définie à la note 1(ii) est insuffisante sous les deux rapports qui suivent.

(i) Des activités ministérielles importantes sont déclarées dans des comptes ou des états financiers distincts qui ne sont pas intégrées aux états financiers du gouvernement. Ces comptes ou états financiers distincts sont présentés dans d'autres sections du volume I des Comptes publics indiquées ci-dessous.

- Compte du fonds des changes (section 10)
- Compte du régime de pensions du Canada (section 8)
- Compte d'assurance-chômage (section 8)
- Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne (section 8)
- autres comptes semblables (section 8)

L'ajout en 1981-82, du Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne à celles exclues illustre mon inquiétude. La déclaration des opérations de ce Compte entraîne la déclaration d'un montant net au passif. Ce montant représente la somme totale des prélèvements reçus à l'égard des redevances sur le gaz et le pétrole, diminuée des prêts à Petro-Canada. Si les prêts étaient déclarés à l'actif et les prélèvements déclarés comme recettes, et à mon avis ils devraient l'être, au 31 mars 1982, l'actif serait augmenté de $711 millions, le passif serait diminué de $75 millions et le déficit accumulé et le déficit pour l'excercice clos à cette date seraient diminués de $786 millions.

L'effet des opérations de ce Compte sur les états financiers est important et peut être quantifié facilement et, à mon avis, il peut faire l'objet d'une solution avec quelque peu de recherche. Cependant, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités déclarées dans les comptes du fonds des changes, du régime de pensions du Canada et d'assurance-chômage, bien que les effets sont importants et peuvent être quantifiés, une étude plus approfondie est nécessaire afin d'établir dans quelle mesure et comment ces activités devraient être ajoutées aux états financiers du gouvernement pour répondre le mieux possible au besoin de renseignements des utilisateurs.

(ii) Au 31 mars 1982, les placements dans les sociétés et les organismes qui étaient propriété de la Couronne s'élevaient à environ $25 milliards, ou 63 pour cent de l'actif net comptabilisé du gouvernement. L'actif, le passif, les recettes et les dépenses de ces entités ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints. Une étude plus poussée est nécessaire afin d'établir dans quelle mesure les activités de ces sociétés et organismes devraient être consolidées, et pour celles non consolidées, quelle autre présentation serait convenable. Jusqu'à ce que cette question fondamentale soit résolue, je ne peux pas établir l'effet de ce sujet sur les états financiers du gouvernement.

—En conformité avec les notes 1(vi) et (x), on inscrit à l'actif les pleins montants avancés à titre de prêts et de souscriptions dans le cadre de l'aide au développement international lorsqu'ils sont octroyés, comme le précise la note 5 afférente aux états financiers. À la date d'émission, les montants avancés par le Canada dépassent considérablement la valeur de l'élément d'actif reçu par le Canada à cause des clauses concessionnaires décrites dans la note 5. À mon avis, tout excédent des sommes avancées sur la valeur de l'élément d'actif reçu confère un avantage et constitue une dépense à l'égard de l'aide au développement international, qui devrait être comptabilisée et déclarée comme telle dans l'État des recettes et dépenses. J'ai estimé que, si les prêts et les souscriptions dans le cadre de l'aide au développement international étaient déclarés de cette manière, l'actif déclaré diminuerait et le déficit accumulé augmenterait d'environ $3,9 milliards au 31 mars 1982 ($3,4 milliards au 31 mars 1981).

—Comme l'énonce la note 1(vii), les obligations financières ne sont pas comptabilisées quant aux sommes à verser en vertu des crédits statutaires, aux congés annuels acquis

mais impayés, aux prestations de cessation d'emploi ainsi qu'au passif actuariel découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés. À mon avis, toutes ces obligations financières devraient être comptabilisées d'une manière convenable et déclarées aux états financiers afin de permettre une déclaration plus complète du passif. J'ai estimé que si ces obligations étaient comptabilisées, le passif et le déficit accumulé déclarés seraient augmentés d'au moins $14,5 milliards au 31 mars 1982 ($11,5 milliards au 31 mars 1981).

On trouvera des renseignements et des commentaires supplémentaires sur ces réserves dans mes observations sur les états financiers à la section 3 de ce volume.

le Vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE, F.C.A.

Ottawa, Canada
le 15 septembre 1982

SECTION 3

COMPTES PUBLICS
1981-82

Observations du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada

SOMMAIRE

	Page
Introduction	3.2
Manque de conformité à une convention comptable énoncée	3.2
L'entité comptable	3.4
Aide au développement international—Prêts et souscriptions	3.6
Passif non comptabilisé	3.7
Rapport de renseignements financiers sommaires	3.9

Observations du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada

Introduction

J'ai vérifié les états financiers du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1982. Ces états et l'opinion que j'ai exprimée s'ajoutent à la section 2 de ce volume. Ces états financiers comprennent l'état des opérations, l'état des recettes et dépenses, l'état de l'actif et du passif et l'état de l'emploi des crédits.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté les enquêtes, sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires pour faire rapport, comme l'exige l'article 6 de la Loi sur le vérificateur général. Cet article énonce que:

> «Le vérificateur général examine les différents états financiers qui doivent figurer dans les comptes publics en vertu de l'article 55 de la Loi sur l'administration financière et tous autres états que lui soumet le ministre des Finances pour vérification; il indique si les états sont présentés *fidèlement* et conformément aux conventions comptables énoncées pour l'administration fédérale et selon une méthode compatible avec celle de l'année précédente; il fait éventuellement des réserves.» (italiques ajoutés).

Le mot *fidèlement* est utilisé pour exprimer le jugement du vérificateur quant à la convenance du choix et de l'application des principes comptables aux circonstances particulières d'une entreprise. À cause de l'effet important et convaincant sur les états financiers des sujets signalés dans mes réserves à l'égard de la convenance de trois des conventions comptables énoncées du gouvernement, j'ai tiré comme conclusion que:

> «. . . ces conventions comptables énoncées ne sont pas convenables pour une présentation *fidèle* de l'actif et du passif et des recettes et dépenses du gouvernement du Canada.» (italiques ajoutés).

Mon opinion comporte quatre réserves. La première réserve, qui est nouvelle cette année, est particulièrement importante parce qu'elle se rapporte au manque par le gouvernement à se conformer à ses propres conventions comptables énoncées. Les deuxième, troisième et quatrième réserves se rapportent à la convenance des conventions comptables énoncées du gouvernement. La seconde réserve (l'entité comptable) est également nouvelle cette année, bien que je l'ai mentionnée l'année dernière dans mes observations sur les états financiers. Les troisième et quatrième réserves (prêts et souscriptions dans le cadre de l'aide au développement international, et passif non comptabilisé) sont conformes à celles de l'année dernière, à l'exception qu'il y a une estimation plus complète du passif non comptabilisé découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés.

Je fournis dans les observations qui suivent des renseignements explicatifs supplémentaires à l'égard de ces quatre réserves et des préoccupations qui s'y rattachent.

Manque de conformité à une convention comptable énoncée

Dans le second paragraphe de mon opinion sur les états financiers, j'ai attiré l'attention sur une diminution de $445 millions des recettes provenant des redevances d'exportation sur le pétrole, et l'augmentation y reliée du passif pour les comptes de dépôt et de fiducie, découlant de la comptabilisation et de la déclaration comme un passif d'une partie des redevances d'exportation sur le pétrole perçues durant l'exercice.

Je trouve à redire à cette comptabilisation et déclaration des recettes provenant des redevances d'exportation sur le pétrole parce que cela, à mon avis, entraîne:

- une déclaration incomplète des recettes reçues, ce qui est contraire à l'exigence de la convention comptable énoncée à la note 1(iv) selon laquelle les recettes comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales qui agissent sur le déficit ou l'excédent du gouvernement;

- l'insertion au passif des sommes à verser en vertu d'un crédit statutaire ce qui est contraire à l'exigence de la convention comptable énoncée à la note 1(vii) que «les sommes à être versées à même les crédits statutaires» doivent être exclues du passif déclaré; et

- une méthode de comptabilité selon laquelle les dépenses en vertu d'un crédit statutaire octroyé par le Parlement sont réellement éliminées pour ce qui est de la déclaration dans les états financiers du gouvernement.

Les redevances d'exportation sur le pétrole sont une taxe prélevée par le Parlement. Depuis le début de cette taxe en 1975, les rentrées au cours d'un exercice ont été déclarées comme recettes de cet exercice conformément à la convention décrite à la note 1(iv) afférente aux états financiers.

Le ministre des Finances, lors de son discours du Budget en octobre 1980, fit part de l'intention du gouvernement de verser à certaines provinces productrices de pétrole 50 pour cent des redevances perçues à l'égard du pétrole exporté provenant de ces provinces. Des accords furent par la suite conclus avec les provinces selon lesquels des versements leur seraient faits qui entraîneraient un «partage» des redevances d'exportation sur le pétrole après le 31 octobre 1980; 50 pour cent au gouvernement fédéral et 50 pour cent à ces provinces.

En vertu de la Constitution du Canada, les recettes ne peuvent être affectées que par le Parlement du Canada. Le gouvernement déposa un projet de loi afin de modifier la Loi sur l'administration du pétrole prévoyant le pouvoir d'affectation à l'égard du versement à certaines provinces de leur part ainsi que convenue des redevances d'exportation perçues. L'adoption du projet de loi fut retardée. Comme mesure provisoire, le gouvernement inséra le pouvoir d'effectuer les versements dans une loi appelée «Loi modifiant la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, et prévoyant des paiements à certaines provinces» (SC 1980-81-82, chapitre 94). Cette Loi reçut l'assentiment royal le 7 avril 1982. Le pouvoir de verser à certaines provinces productrices leur part ainsi que convenue des redevances d'exportation de manière continue fut inséré dans une loi appelée «Loi modifiant la Loi sur l'administration du pétrole et édictant des dispositions se rattachant à cette loi» (SC 1980-81-82, chapitre 114) sanctionnée le 7 juillet 1982.

Le gouvernement soutient qu'il perçoit 50 pour cent des redevances d'exportation sur le pétrole au nom de certaines provinces productrices. Il a donc traité la part provinciale des sommes perçues—$445 millions au cours de la période allant du 1er novembre 1980 au 31 janvier 1982—comme un compte du passif «à fins déterminées». La législation qui autorise la perception de cette taxe n'ordonne pas qu'elle serve aucunement «à fins déterminées» ou qu'elle soit comptabilisée d'aucune manière spéciale. De même il n'y a pas de libellé dans les pouvoirs d'affectation mentionnés au paragraphe précédent qui ordonne que le gouvernement verse 50 pour cent des sommes perçues en redevances d'exportation sur le pétrole, ou toute partie de telles sommes perçues, aux provinces. C'est pourquoi, je suis d'avis que toutes les redevances d'exportation sur le pétrole perçues devraient continuer d'être comptabilisées et déclarées en tant que recettes fiscales à des fins générales.

Je suis d'accord que le gouvernement a une obligation, en vertu des accords négociés avec certaines provinces productrices, de leur verser des sommes égales à 50 pour cent des redevances d'exportation sur le pétrole perçues. Cependant, les crédits parlementaires qui autorisent le versement sont des crédits statutaires, et la convention énoncée du gouvernement

à la note 1(vii) est d'exclure du passif déclaré les éléments à verser à même les crédits statutaires. À mon avis, cette convention devrait être changée de manière à ce qu'il soit exigé que tout passif à verser à même des crédits statutaires soit comptabilisé dans l'exercice où ce passif est encouru conformément à la comptabilisation pour le passif à verser à même les crédits qui se périment annuellement. Ce sujet est traité en outre dans ma quatrième réserve à propos du passif non comptabilisé.

Ma dernière préoccupation à l'endroit de la comptabilisation et de la déclaration de ce montant porte sur les exercices futurs. Dans la préface aux états financiers, le gouvernement explique que les conventions comptables qu'il a adoptées sont en premier conçues pour fournir une comptabilité des ressources financières affectées par le Parlement. Les pouvoirs en vertu desquels les versements peuvent être faits aux provinces à l'égard des exportations de pétrole sont des crédits octroyés par le Parlement. Toutefois, si la comptabilisation employée pour cet exercice est aussi employée pour les exercices subséquents, les versements aux provinces seront exclus des dépenses déclarées ainsi que de l'utilisation déclarée des crédits. Par conséquent, le Parlement ne recevra pas de comptabilité des ressources qu'il a affectées au moyen des états financiers conçus afin de la lui fournir.

L'entité comptable

Une partie importante de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses du gouvernement du Canada sont déclarés dans des états financiers distincts de divers comptes, fonds et sociétés propriétés de la Couronne qui ne sont pas intégrés actuellement aux états financiers du gouvernement. Par conséquent, bien que les états financiers présentés dans la section 2 de ce volume sont intitulés «États financiers du gouvernement du Canada», ils ne fournissent pas un sommaire complet et global de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses du gouvernement.

Compte tenu de la grandeur et la complexité croissantes du gouvernement, la pratique de faire rapport des activités du gouvernement dans des comptes ou états financiers distincts, qui ne sont pas intégrés aux états financiers du gouvernement, est devenue plus importante et s'est multipliée. Ainsi, les états financiers du gouvernement sont devenus moins complets et globaux, et, par conséquent, moins instructifs.

Comme il est décrit dans le troisième paragraphe de la note 1(ii), les états financiers ou les comptes des activités ministérielles suivantes ne sont pas intégrés aux états financiers du gouvernement:

- Compte du fonds des changes;
- Compte du régime de pensions du Canada;
- Compte d'assurance-chômage;
- Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne; et
- autres comptes semblables.

Si l'on veut atteindre un niveau significatif de présentation de rapports financiers sommaires pour le gouvernement du Canada, les opérations devraient être comptabilisées et déclarées conformément à leur substance économique. Par exemple, si une rentrée est, en substance, une recette fiscale fédérale, les états financiers du gouvernement devraient en faire rapport comme telle, peu importe comment elle est déclarée ailleurs pour d'autres fins.

La déclaration des opérations dans le nouveau Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne illustre mon inquiétude. Il me semble clair que les opérations dont le Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne fait rapport présentement en tant que passif net représentent, en substance, des recettes et des éléments d'actif que les états financiers du gouvernement devraient faire rapport en ce sens. Une étude plus poussée est nécessaire afin d'établir la meilleure manière d'insérer d'autres opérations à l'égard des activités ministérielles ci-haut dans ces états.

Tout en tenant compte qu'une telle étude n'est pas encore terminée, et pour les fins d'illustration seulement, j'ai résumé ci-dessous certaines taxes qui ne sont pas actuellement déclarées comme des recettes dans l'état des recettes et dépenses du gouvernement.

	(en millions de dollars)	
	1982	1981
Contributions au régime de pensions du Canada	3 282	2 689
Cotisations d'assurance-chômage	4 887	3 399
Taxes spéciales reliées à l'accroissement du taux de propriété canadienne à l'égard du gaz et du pétrole	786	
Portion des redevances d'exportation sur le pétrole	445	
Taxes non consolidées	9 400	6 088

Le tableau suivant démontre l'importance de ces montants en regard de la taille du gouvernement comme le montrent ses recettes et de la taille de l'économie canadienne comme le représente le produit national brut. Ce tableau compare le total des recettes fiscales déclarées actuellement aux états financiers du gouvernement au total des recettes fiscales qui serait déclaré si l'on tenait compte des taxes susmentionnées.

	1982		1981	
	$ millions	% du PNB	$ millions	% du PNB
Total des recettes fiscales, ainsi que déclaré actuellement				
Net	47 955	14,6	40 650	14,0
Brut	51 935	15,8	42 209	14,6
Total des recettes fiscales, si les taxes susmentionnées étaient ajoutées	61 335	18,7	48 297	16,7

Note: Le produit national brut utilisé dans ces calculs est pour l'année civile se terminant au cours de l'exercice financier.

Parce que l'effet peut être quantifié aisément et compris facilement, je me suis servi d'un effet possible sur le total des recettes fiscales déclarées pour illustrer mon inquiétude à l'égard de certaines activités ministérielles qui ne sont pas intégrées aux états financiers du gouvernement. Cependant, le problème est plus sérieux et a des répercussions sur les recettes non fiscales, les dépenses, l'actif et le passif. Les résultats globaux ne peuvent pas être quantifiés avant qu'il y ait une entente générale sur une définition de l'entité comptable gouvernementale et les concepts de présentation à suivre. Selon la discussion aux paragraphes qui suivent, ceci devrait comporter une considération quant à la mesure dans laquelle les activités des sociétés et organismes propriétés de la Couronne devraient être consolidées dans les états financiers du gouvernement et, pour celles non consolidées, quelle autre présentation serait convenable.

Ainsi qu'il est décrit dans le deuxième paragraphe de la note 1(ii), les états financiers de plusieurs sociétés et organismes propriétés de la Couronne ne sont pas aussi consolidés aux états financiers du gouvernement. Au 31 mars 1982, les placements dans de telles sociétés et organismes compte non tenu de la provision pour appréciation, s'élevaient à environ $25 milliards, ou 63 pour cent de l'actif net comptabilisé du gouvernement.

Comme l'explique la note 6 afférente aux états financiers, les activités du ministère des Postes furent virées à la nouvelle Société canadienne des postes (SCP) propriété de la Couronne, le 16 octobre 1981. Conformément au second paragraphe de la note 1(ii) les états financiers de la SCP ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement parce que la SCP est

une société de la Couronne nommée à l'Annexe C de la Loi sur l'administration financière. Par conséquent, à commencer du 16 octobre 1981, les recettes et dépenses postales du Canada n'ont été déclarées que dans les états financiers de la SCP. Seule la contribution nette du Fonds du revenu consolidé au déficit de la SCP est déclarée comme dépense postale dans les états financiers du gouvernement pour la période allant du 16 octobre 1981 au 31 mars 1982. Quoique rien n'a changé, en substance, des recettes et dépenses importantes ont été exclues des états du gouvernement simplement en changeant la forme juridique de l'entité qui exécute les activités postales du Canada. De tels changements dans la présentation rendent difficile la comparaison sensée des renseignements déclarés dans ces états financiers au cours des exercices.

À mon avis, la définition actuelle de l'entité comptable du gouvernement du Canada qui se fonde sur une forme juridique n'est pas satisfaisante. L'entité comptable devrait être définie de telle manière que la substance économique d'une activité établit de quelle façon cette activité devrait être déclarée dans les états financiers. C'est la seule manière d'obtenir d'un exercice à l'autre une déclaration complète et conforme des activités du gouvernement. Il faut pousser plus loin l'étude afin de déterminer le meilleur moyen d'accomplir ceci.

Aide au développement international—Prêts et souscriptions

En conformité avec les conventions comptables énoncées décrites dans les notes 1(vi) et (x) afférentes aux états financiers, on inscrit à l'actif les pleins montants des prêts spéciaux d'aide aux pays en voie de développement et les souscriptions aux fonds spéciaux de développement des institutions financières internationales. À la date d'émission, les montants avancés par le Canada dépassent considérablement la valeur de l'élément d'actif reçu par le Canada à cause des clauses concessionnaires décrites dans la note 5. À mon avis, tout excédent des sommes avancées sur la valeur de l'élément d'actif reçu confère un avantage financier aux pays en voie de développement et constitue une dépense à l'égard de l'aide au développement international qui devrait être comptabilisée et déclarée comme telle dans l'état des recettes et dépenses. Si cette dépense avait été comptabilisée de cette manière lors de l'émission originale des prêts et des souscriptions, l'actif déclaré aurait diminué et le déficit accumulé aurait augmenté d'environ $3,9 milliards au 31 mars 1982 ($3,4 milliards au 31 mars 1981).

Le Canada fournit de l'aide aux pays en voie de développement au moyen de subventions, de contributions et de prêts spéciaux d'aide et en souscrivant aux fonds spéciaux de développement des institutions financières internationales. Les prêts et les souscriptions ainsi que les subventions et les contributions accordent des avantages financiers aux pays en voie de développement et constituent une portion importante du programme officiel du Canada d'aide aux pays en voie de développement. Du fait qu'elles ne sont pas remboursables ni autrement recouvrables, les subventions et les contributions se font dans le cadre des autorisations budgétaires, sont comptabilisées comme dépenses et sont comprises dans le déficit. Les prêts et les souscriptions, parce qu'ils sont remboursables ou considérés comme éventuellement réalisables, se font dans le cadre d'autorisations non budgétaires et sont comptabilisés comme éléments de l'actif.

Au 31 mars 1982, le montant des prêts spéciaux d'aide compris dans les prêts aux gouvernements nationaux est de $2 431 millions. De ces prêts, $2 204 millions sont remboursables sans intérêt en 50 ans et aucun versement n'est exigé les dix premières années. Au 31 mars 1982, les souscriptions aux fonds spéciaux de développement des institutions financières internationales s'élevaient à $2 175 millions. Ces fonds spéciaux de développement consentent des prêts aux pays en voie de développement en vertu de conditions semblables à celles des prêts spéciaux d'aide consentis par le Canada. Les termes de ces souscriptions prévoient qu'en cas de retrait ou de cessation des fonds spéciaux de développement, le Canada recevra sa quote-part de l'actif des fonds. Compte tenu de la nature de ces éléments de l'actif, on s'attend à ce qu'il faille de nombreuses années pour que le Canada récupère sa part, lors de la cessation ou du retrait.

Comme il est décrit ci-dessus, les sommes que le gouvernement a avancées pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs à l'égard des prêts spéciaux d'aide et des souscriptions aux fonds spéciaux de développement, seront recouvrées ou réalisées sans intérêt

tout au long d'un grand nombre d'années. Puisqu'il n'y a pas de modalité portant sur l'intérêt, le gouvernement ne reçoit aucune compensation pour l'utilisation de ses fonds pendant la période où les prêts et souscriptions demeurent non réglés. Il en résulte, que lorsque les prêts et souscriptions sont émis, la valeur donnée est de beaucoup plus grande que la valeur reçue. Ainsi qu'il est énoncé dans l'étude sur les comptes du Canada, «Idéalement, l'État de l'actif et du passif du Gouvernement du Canada, doit refléter aussi fidèlement que possible la valeur économique réelle des éléments qui y sont inscrits».

Quelquefois, la «valeur économique réelle» pour les réclamations financières n'est pas accessible et l'on doit recourir à une autre méthode. Par exemple, lorsque le gouvernement consent un prêt à une société de la Couronne, ce prêt est comptabilisé comme élément de l'actif selon le montant avancé. En compensation de l'utilisation de ses fonds, le gouvernement impute un intérêt sur le prêt. En l'absence d'un taux d'intérêt établi par le marché, le gouvernement calcule un taux arbitraire par référence à son coût d'emprunt. En conséquence, avec l'ajout d'intérêt pour compenser à l'égard de l'utilisation des fonds, la somme avancée est égale à la valeur de l'élément de l'actif reçu.

Lorsqu'ils sont émis, les prêts spéciaux d'aide et les souscriptions aux fonds spéciaux de développement devraient, de la même façon, être comptabilisés comme des éléments de l'actif seulement à leur valeur économique, à cette date. Cette valeur économique peut être calculée comme la valeur aujourd'hui des sommes qui seront recouvrées ou réalisées à l'avenir. Tout excédent des montants avancés sur la valeur de l'actif reçu devrait être comptabilisé comme dépense. De même que pour les prêts aux sociétés de la Couronne, le choix d'un taux d'intérêt approprié pour le calcul de la valeur de l'élément de l'actif reçu est, dans une certaine mesure, arbitraire. Cependant, il doit sembler raisonnable d'établir un taux par référence au coût d'emprunt du gouvernement, de la même manière que l'on établit les taux pour les prêts consentis aux sociétés de la Couronne.

Si les prêts spéciaux d'aide et les souscriptions avaient été comptabilisés et déclarés comme des éléments de l'actif à leur valeur économique au moment de l'émission, le montant non réglé aurait été d'environ $700 millions au 31 mars 1982. À mon avis, ceci est le montant auquel ces prêts et souscriptions devraient être comptabilisés dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice. La différence de $3 900 millions entre le montant auquel ils sont actuellement comptabilisés ($4 600 millions) et le montant auquel ils devraient être comptabilisés ($700 millions) représente une dépense à l'égard de l'aide au développement international qui aurait dû être déclarée comme telle dans l'état des recettes et dépenses et compris dans le déficit accumulé dans l'exercice au cours duquel les prêts et souscriptions ont été émis. Ceci aurait fait connaître d'une manière convenable les avantages accordés par ces prêts et souscriptions lors de l'exercice où ils furent émis.

Passif non comptabilisé

Le gouvernement a défini le passif comme étant des obligations financières vis-à-vis des organismes et des particuliers de l'extérieur contractées à l'occasion de faits et d'opérations antérieurs à la date de comptabilisation. Toutefois, selon ses conventions comptables énoncées, certaines obligations financières qui répondent à cette définition n'ont pas été comptabilisées. Ce passif non comptabilisé, à la fin de l'exercice, comprend les obligations financières dans le cadre de sommes à verser à même les crédits statutaires, des prestations de cessation d'emploi ainsi que du passif actuariel découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés (y compris les Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada). Mon Bureau a estimé que ce passif non comptabilisé s'élevait approximativement à $14,5 milliards au 31 mars 1982 ($11,5 milliards au 31 mars 1981). Il existe, en plus de ces montants estimés, une autre obligation financière liée aux congés annuels acquis mais impayés qui répond aussi à la définition que le gouvernement donne du passif mais qui n'est pas comptabilisée.

On trouve ci-après, résumé, ce passif non comptabilisé selon l'estimation qui en a été faite:

	(en millions de dollars)	
	1982	1981
Sommes à verser à même les crédits statutaires		
Subsides en vertu de la Loi sur les chemins de fer	250	200
Droits en vertu du programme d'encouragement du secteur pétrolier	350	
Acquisition d'actions de Massey-Ferguson Limitée	126	
	726	200
Prestations de cessation d'emploi	1 300	1 200
Passif actuariel découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés	12 500	10 100
	14 526	11 500

Le passif pour les subsides en vertu de la Loi sur les chemins de fer est selon l'estimation qu'en a faite la Commission canadienne des transports. Le passif pour les droits en vertu du programme d'encouragement du secteur pétrolier et pour l'acquisition d'actions de Massey-Ferguson Limitée a été extrait à la note 7 afférente aux états financiers du gouvernement. Le passif pour les prestations de cessation d'emploi et le passif actuariel découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés (y compris les Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada), ont été estimés par le Département des assurances selon des méthodes et hypothèses utiiisées dans la préparation en cours, par le Département, de rapports actuariels sur les comptes des régimes de pension du gouvernement.

L'estimation du passif non comptabilisé lié aux pensions des employés que j'ai mentionnée dans ma réserve l'année dernière ne comprenait pas le plein montant du passif actuariel non comptabilisé découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés. J'ai seulement fait rapport de la partie qui représente la valeur actuelle de la partie indexée des pensions des personnes qui étaient alors à leur retraite, sans provision pour l'indexation future. Cette somme était de $4 200 millions. La somme correspondante en 1982 est de $5 500 millions, comme l'indique la page 8.7 de la section 8 de ce volume. Cette année, j'ai déclaré le plein montant du passif actuariel non comptabilisé découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés puisque, à la suite de consultations avec des actuaires et des collègues de la profession comptable, j'en suis arrivé à la conclusion que cette mesure plus complète du passif est celle qui convient le mieux pour la présentation des rapports financiers du gouvernement.

Mon Bureau n'a pas estimé le passif non comptabilisé afférent aux congés annuels acquis mais impayés, parce que les renseignements nécessaires n'étaient pas facilement accessibles lors de notre vérification. Toutefois, en se fondant sur les coûts des traitements et salaires annuels, ce passif pourrait également être important. Le gouvernement devrait estimer ce passif non comptabilisé à la fin de chaque exercice en se référant aux registres du personnel et autres registres tenus par les ministères et organismes.

Selon la définition du passif comme étant des obligations financières vis-à-vis des organismes et des particuliers de l'extérieur contractées à l'occasion de faits et d'opérations antérieurs à la date de comptabilisation, l'exclusion au titre du passif déclaré des obligations financières importantes décrites aux paragraphes précédents entraîne une déclaration incomplète du passif comme il est défini. Ceci affecte directement le déficit accumulé et la situation financière déclarés à la fin de l'exercice. À mon avis, à la fin de l'exercice, les obligations financières liées aux sommes à être versées à même les crédits statutaires, aux prestations de cessation d'emploi, aux congés annuels acquis mais impayés ainsi que le passif actuariel découlant des dispositions d'indexation des régimes de pensions des employés devraient être

dûment comptabilisées dans les comptes du Canada et déclarées aux états financiers afin de fournir une comptabilité et une déclaration plus complètes du passif.

Rapport de renseignements financiers sommaires

Dans mes observations de 1981, je déclarais que le Bureau du contrôleur général avait commencé l'étude des buts de la présentation de rapports financiers sommaires pour le gouvernement et la possibilité de produire des états financiers intégrés. Cette étude importante est en voie d'avancement. Je déclarais également que l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) avait formé un Comité sur la comptabilité et la vérification du secteur public pour recommander des pratiques et des principes de comptabilité et de vérification pour les gouvernements. Ces efforts sont encourageants, mais beaucoup reste à faire. Le Comité permanent des comptes publics, le gouvernement et mon Bureau ont tous un intérêt dans l'élaboration de rapports financiers sommaires améliorés pour le gouvernement du Canada et dans le travail de l'ICCA. Je crois qu'il est primordial qu'il y ait consultation convenable entre les parties intéressées et concernées afin que le but commun de fournir des renseignements financiers qui satisfont le mieux possible aux besoins des utilisateurs soit atteint le plus tôt possible.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS
1981-82

Débours par enveloppe

SOMMAIRE

	Page
Détails des débours réels par enveloppe	4.2
Débours réels des ministères par enveloppe	4.5

DÉBOURS PAR ENVELOPPE

La complexité croissante des responsabilités du gouvernement, ainsi que les ressources limitées dont il dispose pour y faire face, ont conduit à l'adoption d'un nouveau système de gestion des politiques et des dépenses. D'après ce système, le gouvernement présente ses ressources par «enveloppes». Chacune des enveloppes représente les ressources disponibles pour tous les éléments de dépenses ministérielles reliés à un domaine particulier de politique.

Selon le système d'enveloppes, le plan de dépenses est déterminé en fonction de débours pour les dépenses budgétaires et pour les prêts, dotations en capital et avances. Les débours pour les dépenses budgétaires comprennent: le service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les subventions et contributions versées aux autres administrations publiques, à des personnes et à des organismes et les autres genres de paiements de transferts. Les débours pour les prêts, dotations en capital et avances comprennent la variation nette de la valeur de ceux-ci.

Détails des débours réels par enveloppe

Le tableau 4.1 démontre les débours réels pour les dépenses budgétaires et pour les prêts, dotations en capital et avances par composantes majeures pour chacune des enveloppes.

TABLEAU 4.1

DÉTAILS DES DÉBOURS RÉELS PAR ENVELOPPE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1982
(en millions de dollars)

	Débours réels		
	Dépenses budgétaires	Prêts, dotations en capital et avances	Total
ÉNERGIE			
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—			
Ministère—			
Programme de l'énergie	891		891
Commission de contrôle de l'énergie atomique	15		15
Énergie atomique du Canada, Limitée	284	– 7	277
Office national de l'énergie	17		17
Petro-Canada		108	108
Eldorado Nucléaire, Limitée		293	293
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—			
Administration du pipe-line du Nord	7		7
	1,214	394	1,608
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
AGRICULTURE—			
Ministère	1,103		1,103
Commission canadienne du lait	4	68	72
Office canadien des provendes	18		18
Société du crédit agricole		348	348
COMMUNICATIONS—			
Ministère—			
Programme des communications	143	– 3	140
CONSOMMATION ET CORPORATIONS—			
Ministère	94		94
Commission sur les pratiques restrictives du commerce	1		1
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—			
Département d'État	6		6
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—			
Ministère—			
Programme d'administration	17		17
Programme des minéraux et des sciences de la terre	174		174
ENVIRONNEMENT—			
Ministère—			
Programme des services de l'environnement (foresterie)	56		56
PÊCHES ET OCÉANS	441	6	447
INDUSTRIE ET COMMERCE—			
Ministère	907	9	916
Corporation commerciale canadienne	19	– 7	12
Société pour l'expansion des exportations	36	– 4	32
Banque fédérale de développement	18	– 125	– 107
Agence d'examen de l'investissement étranger	5		5
Conseil canadien des normes	5		5
TRAVAIL—			
Ministère	63	1	64
Conseil canadien des relations du travail	4		4
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—			
Ministère	612	– 14	598
Société de développement du Cap-Breton	133		133
SCIENCES ET TECHNOLOGIE—			
Département d'État	10		10
Conseil national de recherches du Canada	272		272
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	201		201
Conseil des sciences du Canada	3		3
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—			
Ministère—			
Programme des approvisionnements (soumissions R & D spontanées)	15		15
TRANSPORTS—			
Ministère	1,836	– 5	1,831
Air Canada		– 15	– 15
Commission canadienne des transports	444		444
	6,640	259	6,899

TABLEAU 4.1

DÉTAILS DES DÉBOURS RÉELS PAR ENVELOPPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1982—*Suite*

(en millions de dollars)

	Débours réels		
	Dépenses budgétaires	Prêts, dotations en capital et avances	Total
AFFAIRES SOCIALES			
COMMUNICATIONS—			
Ministère—			
Programme des arts et de la culture	32		32
Conseil des Arts du Canada	53		53
Société Radio-Canada	665		665
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1	4	5
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20		20
Corporation du Centre national des Arts	14		14
Office national du film	50		50
Bibliothèque nationale	22		22
Musées nationaux du Canada	58		58
Archives publiques	29		29
Conseil de recherches en sciences humaines	47		47
EMPLOI ET IMMIGRATION—			
Ministère	6	2	8
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada	2,200		2,200
Commission d'appel de l'immigration	3		3
ENVIRONNEMENT—			
Ministère—			
Programme d'administration	37		37
Programme des services de l'environnement (excluant foresterie)	272		272
Programme Parcs Canada	262		262
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—			
Ministère	1,505	16	1,521
Commission d'énergie du Nord canadien	2	4	6
TRAVAIL—			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4		4
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—			
Ministère	17,718		17,718
Conseil de recherches médicales	100		100
TRAVAUX PUBLICS—			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	968	199	1,167
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—			
Ministère	2,170		2,170
Conseil consultatif de la situation de la femme	2		2
Situation de la femme—			
Bureau de la coordonnatrice	1		1
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	3		3
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	1,140	– 30	1,110
	27,384	195	27,579
JUSTICE ET AFFAIRES JURIDIQUES			
JUSTICE—			
Ministère	113		113
Commission canadienne des droits de la personne	6		6
Commissaire à la magistrature fédérale	72		72
Commission de réforme du droit du Canada	3		3
Cour suprême du Canada	4		4
Commission de révision de l'impôt	2		2
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—			
Ministère	22		22
Services correctionnels	500		500
Commission nationale des libérations conditionnelles	11		11
Gendarmerie royale du Canada	651		651
	1,384		1,384
ARRANGEMENTS FISCAUX			
FINANCES—			
Ministère—			
Programme des paiements de transfert fiscal	4,535	– 14	4,521
TRAVAUX PUBLICS—			
Ministère—			
Programme des subventions aux municipalités (subventions tenant lieu de taxes foncières)	213		213
	4,748	– 14	4,734
AFFAIRES EXTÉRIEURES			
AFFAIRES EXTÉRIEURES—			
Ministère	433	1	434
Agence canadienne de développement international	803	309	1,112
Centre de recherches pour le développement international	47		47
Commission mixte internationale	2		2
FINANCES—			
Ministère—			
Programme spécial		107	107
	1,285	417	1,702
DÉFENSE			
DÉFENSE NATIONALE	6,028	3	6,031
PARLEMENT			
PARLEMENT—			
Sénat	19		19
Chambre des communes	124		124
Bibliothèque du Parlement	8		8
	151		151
SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
FINANCES—			
Ministère—			
Programme des politiques financières et économiques	73	200	273
Programme du tribunal antidumping	1		1
Programme de l'inspecteur général des banques	1		1
Vérificateur général	32		32
Assurances	12		12
Commission du tarif	2		2
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	4		4

TABLEAU 4.1

DÉTAILS DES DÉBOURS RÉELS PAR ENVELOPPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1982—*Fin*

(en millions de dollars)

	Débours réels		
	Dépenses budgétaires	Prêts, dotations en capital et avances	Total
SERVICES GOUVERNEMENTAUX—*Fin*			
REVENU NATIONAL—			
Douanes et Accise	322		322
Impôt	494		494
POSTES—			
Ministère	913	– 9	904
Société canadienne des postes	243		243
CONSEIL PRIVÉ—			
Conseil privé	37		37
Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes	2		2
Directeur général des élections	4		4
Commissaire aux langues officielles	6		6
Conseil économique du Canada	8		8
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	7		7
TRAVAUX PUBLICS—			
Ministère—			
Programme d'administration	47		47
Programme des services professionnels et techniques	50		50
Programme du logement	633		633
Programme des travaux maritimes	67		67
Programme de la voirie et autres travaux de génie	49		49
Programme de gestion et d'aménagement fonciers	61		61
Programme des subventions aux municipalités (excluant les subventions tenant lieu de taxes foncières)	2		2
Commission de la Capitale nationale	98	– 3	95
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—			
Commission de la Fonction publique	91		91
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—			
Ministère—			
Programme des approvisionnements (excluant les soumissions R & D spontanées)	157	– 3	154
Statistique Canada	222		222
CONSEIL DU TRÉSOR—			
Secrétariat—			
Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale (excluant les emplois, le placement des jeunes et autres initiatives à l'emploi)	309		309
Contrôleur général	9		9
	3,956	185	4,141
DETTE PUBLIQUE			
FINANCES—			
Ministère—			
Programme du service de la dette publique	15,168		15,168
TOTAL	67,958	1,439	69,397

Débours réels des ministères par enveloppe

Le tableau 4.2 présente les débours réels par ministère pour chacune des enveloppes.

TABLEAU 4.2

DÉBOURS RÉELS DES MINISTÈRES PAR ENVELOPPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1982
(en millions de dollars)

Ministère	Énergie	Développement économique	Affaires sociales	Justice et affaires juridiques	Arrangements fiscaux	Affaires extérieures	Défense	Parlement	Services gouvernementaux	Dette publique	Total des débours
Agriculture		1,541									1,541
Communications		140	995								1,135
Consommation et Corporations		95									95
Développement économique	7	6									13
Emploi et Immigration			2,211								2,211
Énergie, Mines et Ressources	1,601	191									1,792
Environnement		56	571								627
Affaires extérieures						1,595					1,595
Finances					4,521	107			321	15,168	20,117
Pêches et Océans		447									447
Gouverneur général									4		4
Affaires indiennes et Nord canadien			1,527								1,527
Industrie et Commerce		863									863
Justice				200							200
Travail		68	4								72
Défense nationale							6,031				6,031
Santé nationale et Bien-être social			17,818								17,818
Revenu national									816		816
Parlement								151			151
Postes									1,147		1,147
Conseil privé									64		64
Travaux publics			1,167		213				1,004		2,384
Expansion économique régionale		731									731
Sciences et Technologie		486									486
Secrétariat d'État			2,173						91		2,264
Développement social			3								3
Solliciteur général				1,184							1,184
Approvisionnements et Services		15							376		391
Transports		2,260									2,260
Conseil du Trésor									318		318
Affaires des anciens combattants			1,110								1,110
Total des débours (net)	1,608	6,899	27,579	1,384	4,734	1,702	6,031	151	4,141	15,168	69,397

SECTION 5

COMPTES PUBLICS
1981-82

Recettes budgétaires

SOMMAIRE

	Page
Recettes budgétaires	5.2
Recettes fiscales	5.4
Recettes non fiscales	5.5
Recettes à valoir sur les crédits	5.7
État supplémentaire—	
Recettes mensuelles par catégorie choisie	5.8

RECETTES BUDGÉTAIRES

Les recettes budgétaires comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales qui agissent sur le déficit ou l'excédent du gouvernement, ainsi que les recettes internes de celui-ci.

Les recettes du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Tout remboursement de recettes est toutefois imputé à l'exercice au cours duquel le versement se fait.

Les recettes sont comptabilisées après déduction des remboursements versés et ne comprennent ni les sommes à recevoir, ni les impôts prélevés au nom des provinces et territoires, ni les rentrées provenant des cotisants au régime de pensions du Canada, à l'assurance-chômage et aux comptes de pension de retraite et ni les rentrées portées au crédit des autres comptes de passif.

Les recettes d'un exercice doivent alors inclure les rentrées créditées au compte du Receveur général par la Banque du Canada et les banques à charte le 31 mars ou avant et les montants reçus aux bureaux du gouvernement le 31 mars ou avant, mais non déposés avant le mois d'avril ou non crédités au compte du Receveur général avant avril. Les recettes comprennent également les montants reçus dans le courrier, le premier jour de travail du mois d'avril, à moins qu'il soit évident que l'intention du remetteur était de s'acquitter d'une dette qui survient dans le nouvel exercice.

Le rendement provenant des recettes fiscales varie selon les changements aux taux d'imposition, selon les changements apportés à l'impôt de base, et selon les fluctuations dans les conditions économiques. L'impôt sur le revenu exigible est calculé d'après le revenu de l'année d'imposition, mais le système de perception par retenues à la source et par versements pour les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés a pour effet de distribuer les rentrées au cours de l'exercice.

Les recettes fiscales ont augmenté de $7,305 millions en 1981-82 comparativement à une augmentation de $5,742 millions en 1980-81.

Les réformes fiscales les plus importantes, qui ont influencé les recettes fiscales au cours de cet exercice, sont:

—la taxe sur les recettes pétrolières et gazières et la taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz ont été en place pour leur premier exercice complet en 1981-82;
—les carburants de marine et d'aviation servant aux voyages internationaux sont maintenant sujet aux redevances d'exportation sur le pétrole. Depuis février 1982, les redevances sur les carburants d'aviation font maintenant partie de l'impôt sur le revenu des sociétés;
—les taxes et droits d'accise sur l'alcool et le tabac ont commencé à être majorés selon l'augmentation des prix;
—la surtaxe temporaire des sociétés de 5%, pour 1981, comprend aussi les grandes sociétés;
—la troisième des huit réductions tarifaires annuelles convenues dans le cadre des négociations commerciales multilatérales est entrée en vigueur en janvier 1982; et,
—la part provinciale des redevances d'exportation sur le pétrole, telle qu'accumulée de novembre 1980 à janvier 1982, a été imputée aux recettes.

En vertu d'ententes fiscales en vigueur depuis 1962, le gouvernement fédéral perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers pour toutes les provinces et territoires (sauf le Québec), ainsi que l'impôt sur le revenu des sociétés pour toutes les provinces et territoires (à l'exception de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta).

Les impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés perçus par le gouvernement fédéral pour le compte des provinces et territoires et versés par la suite à ceux-ci, ne sont pas compris dans les tableaux présentés ici.

RECETTES

«Sommaire comparatif pour cinq exercices»
Millions de dollars

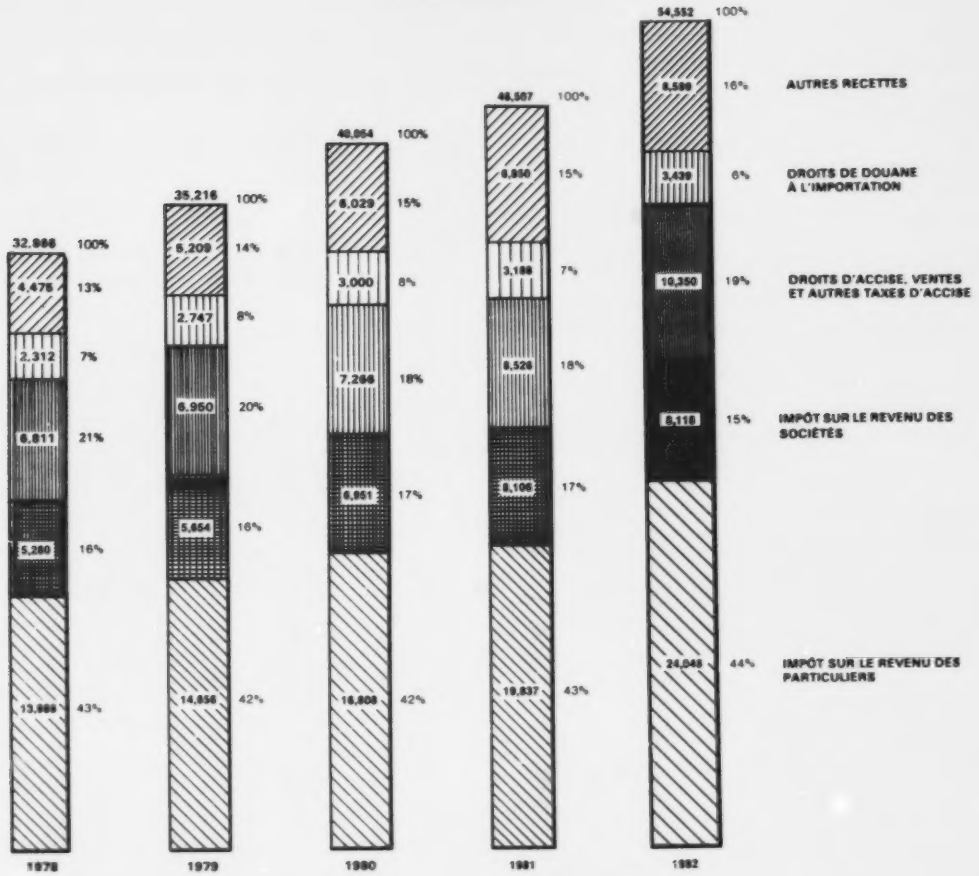

TABLEAU 5.1

RECETTES BUDGÉTAIRES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE ET PAR SOURCE
(en millions de dollars)

	1981-82			1980-81			Variation	
	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total	Montant	%
Recettes fiscales—								
Impôt sur le revenu—								
Des particuliers	24,046		24,046	19,837		19,837	4,209	21
Des sociétés	8,118		8,118	8,106		8,106	12	
Des non résidents	1,018		1,018	867		867	151	17
Recettes pétrolières et gazières	864		864	27		27	837	3,100
	34,046		*34,046*	*28,837*		*28,837*	*5,209*	*18*
Taxes et droits d'accise—								
Taxe sur les ventes	6,148	37	6,185	5,355	74	5,429	756	14
Droits de douane à l'importation	3,435	4	3,439	3,185	3	3,188	251	8
Droits d'accise	1,175		1,175	1,042		1,042	133	13
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz	998	(1)	998	187		187	811	434
Redevances d'exportation sur le pétrole	519		519	842		842	– 323	– 38
Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole	473		473				473	100
Taxe d'accise spéciale—Essence	436		436	453		453	– 17	– 4
Autres	564	(1)	564	570	3	573	– 9	– 2
	13,748	*41*	*13,789*	*11,634*	*80*	*11,714*	*2,075*	*18*
Autres recettes fiscales	120		120	99		99	21	21
Total des recettes fiscales	47,914	41	47,955	40,570	80	40,650	7,305	18
Recettes non fiscales—								
Produits de placements—								
Banque du Canada	1,853		1,853	1,459		1,459	394	27
Société canadienne d'hypothèques et de logement	873		873	839		839	34	4
Compte du fonds des changes	763		763	620		620	143	23
Intérêts des dépôts bancaires	701		701	318		318	383	120
Société du crédit agricole	285		285	243		243	42	17
Autres produits de placements	577	43	620	606	45	651	– 31	– 5
	5,052	*43*	*5,095*	*4,085*	*45*	*4,130*	*965*	*23*
Recettes postales	449	35	484(2)	1,039	70	1,109	– 625	– 56
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	132	21	153	105	6	111	42	38
Rémunérations de services	116	7	123	111	7	118	5	4
Privilèges, licences et permis	117	3	120	116	3	119	1	1
Lingots et monnaies	70		70	60		60	10	17
Produits des ventes	58	9	67	46	11	57	10	18
Pertes et bénéfices de change	(1)		(1)					
Autres recettes non fiscales	462	23	485	147	6	153	332	217
Total des recettes non fiscales	6,456	141	6,597	5,709	148	5,857	740	13
Total des recettes	54,370	182	54,552	46,279	228	46,507	8,045	17

(1) Moins de $500,000.
(2) Voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume.

Recettes fiscales

Le tableau 5.2 présente les recettes fiscales par tête, pour les cinq derniers exercices.

TABLEAU 5.2

RECETTES FISCALES PAR TÊTE

	Recettes fiscales
	$
1982(1)	1,962
1981	1,673
1980	1,454
1979	1,297
1978	1,236

(1) Déterminées d'après la population au 1er octobre 1981.

Impôt sur le revenu des particuliers

En 1981-82, l'impôt sur le revenu des particuliers constituait la source de recettes la plus importante du gouvernement. L'impôt s'est élevé à $24,046 millions, soit 44% du total des recettes budgétaires.

Impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés a été la deuxième en importance parmi les sources de recettes du gouvernement. L'impôt s'est élevé à $8,118 millions, soit 15% du total des recettes budgétaires.

Impôt sur le revenu des non résidents

L'impôt sur le revenu des non résidents provient d'impôts retenus sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances, pensions alimentaires et revenus de successions et de fiducies versés à des non résidents. L'impôt s'est élevé à $1,018 millions, soit 2% du total des recettes budgétaires.

Taxe sur les recettes pétrolières et gazières

Cette taxe est entrée en vigueur le 1er janvier 1981 et s'applique aux profits nets d'exploitation se rattachant à la production pétrolière et gazière.

Taxes et droits d'accise

Les taxes et droits d'accise se sont élevés à $13,789 millions, soit 25% du total des recettes budgétaires.

TABLEAU 5.3

TAXES ET DROITS D'ACCISE
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
Taxe sur les ventes—			
Produits domestiques	5,260	4,369	891
Produits importés	1,183	1,117	66
Diesel		153	– 153
Moins: les remboursements et prélèvements	258	210	48
	6,185	*5,429*	*756*
Droits de douane à l'importation	3,912	3,601	311
Moins: les remboursements et prélèvements	473	413	60
	3,439	*3,188*	*251*
Droits d'accise—			
Cigarettes, tabac et cigares	461	398	63
Spiritueux	445	412	33
Bière	269	232	37
Permis	(1)	(1)	
Moins: les remboursements et prélèvements	(1)	(1)	
	1,175	*1,042*	*133*
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz	998	187	811
Redevances d'exportation sur le pétrole	519	842	– 323
Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole	473		473
Taxe d'accise spéciale—			
Essence	436	453	– 17
Autres—			
Cigarettes, tabac et cigares	404	426	– 22
Vins	61	54	7
Bijoux	49	51	– 2
Climatiseurs	26	25	1
Sanctions	14	9	5
Machines à sous	6		6
Automobiles	1	1	
Produits divers	5	9	– 4
Moins: les remboursements et prélèvements	2	2	
	564	*573*	*– 9*
Total	13,789	11,714	2,075

(1) Moins de $500,000.

Taxe sur les ventes

La taxe sur les ventes, au montant de $6,185 millions, représente la taxe la plus importante perçue en vertu de la Loi sur la taxe d'accise.

Droits d'accise

Les droits d'accise, au montant de $1,175 millions, sont perçus sur les boissons alcooliques (autres que le vin) et sur les produits du tabac. (Les produits du tabac et le vin ont fait l'objet de taxes supplémentaires en vertu de la Loi sur la taxe d'accise).

Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz

En 1981-82, les recettes se rattachant à la taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz étaient de $998 millions. Cette taxe, entrée en vigueur au cours de 1980-81, est imposée sur toutes ventes de gaz naturel et de liquides du gaz.

Redevances d'exportation sur le pétrole

En 1981-82, la part fédérale des recettes se rattachant aux redevances d'exportation sur le pétrole était de $519 millions. En vertu de l'article 10 de la Loi modifiant la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis et prévoyant des paiements à certaines provinces, les redevances d'exportation sur le pétrole sont partagées avec les provinces productrices de pétrole. Cette part est reliée au pétrole produit dans ces provinces et exporté de celles-ci au cours de la période allant du 1er novembre 1980 au 31 janvier 1982. La part payable pour cette période, se chiffrant à $445 millions, a été imputée à ce compte de recettes.

Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole

En 1981-82, les recettes se rattachant aux redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole étaient de $473 millions. Ces redevances sont imposées sur le pétrole domestique reçu en vue de le traiter ou de le consommer au Canada, et sur le pétrole ou le produit pétrolier étranger importé au Canada en vue de le traiter, de le consommer, de le vendre ou d'en faire un autre usage au Canada.

Taxe d'accise spéciale—Essence

Les recettes de la taxe d'accise spéciale—Essence ont été de $436 millions. Selon certaines circonstances, les montants reçus peuvent être remboursés aux acheteurs. Au 31 mars 1982, $542 millions ont été reçus et $106 millions ont été remboursés et imputés aux recettes.

Recettes non fiscales

Produits de placements

Les produits de placements consistent en des intérêts sur les prêts et avances consentis, de même qu'en des virements de bénéfices, surplus et dividendes.

Le tableau 5.4 présente un sommaire des produits de placements concernant les éléments d'actif présentés à l'état de l'actif et du passif. Des précisions supplémentaires figurent à la section 14 du présent volume et aux sections ministérielles du volume II.

TABLEAU 5.4

PRODUITS DE PLACEMENTS
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
Prêts, dotations en capital et avances—			
Sociétés et organismes de la Couronne—			
Institutions de crédit—			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	873	839	34
Société pour l'expansion des exportations	86	101	– 15
Société du crédit agricole	285	243	42
Banque fédérale de développement	81	95	– 14
	1,325	*1,278*	*47*
Autres sociétés et organismes de la Couronne—			
Air Canada	34	35	– 1
Énergie atomique du Canada, Limitée	43	68	– 25
Chemins de fer Nationaux du Canada	60	63	– 3
Autres	69	50	19
Banque du Canada	1,853	1,459	394
	2,059	*1,675*	*384*
	3,384	***2,953***	***431***
Autres prêts, dotations en capital et avances—			
Administrations provinciales et territoriales	103	105	– 2
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement	24	23	1
Organismes internationaux	(1)	(1)	
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	17	19	– 2
Entreprises privées	7	6	1
Divers	8	9	– 1
	159	*162*	*– 3*
	3,543	3,115	428
Comptes d'opérations de change—			
Compte du fonds des changes— Avances	763	620	143
Fonds monétaire international—Souscriptions	8	1	7
	771	621	150
Caisse—			
Intérêts des dépôts bancaires	701	318	383
Autres comptes—			
Loyer des propriétés	21	19	2
Dette non échue détenue par le gouvernement—Intérêt	38	30	8
Prêts aux étudiants du Canada—Intérêt	4	4	
Intérêt sur placement *re* achats militaires	3		3
Intérêt sur prêts au Compte d'assurance-chômage	6		6
Fonds renouvelable des approvisionnements—Intérêt	6	5	1
Autres	2	18	– 16
	80	76	4
Total	5,095	4,130	965

(1) Moins de $500,000.

Recettes postales

Les recettes postales ont été inscrites par le ministère des Postes jusqu'au 16 octobre 1981, date à laquelle la Société canadienne des postes a été établie. Depuis cette date, les recettes postales ont été traitées comme recettes de la Société canadienne des postes (voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume).

Les recettes postales brutes provenant d'opérations postales, du 1er avril au 15 octobre 1981, étaient de $631 millions. Pour cette période, les déboursés autorisés prélevés à même les recettes étaient de $97 millions, et les rentrées portées aux dépenses s'élevant à $50 millions, ont réduit les recettes postales nettes à $484 millions.

TABLEAU 5.5

RECETTES POSTALES (MINISTÈRE DES POSTES)
(en millions de dollars)

	1981-82(1)	1980-81	Variation
Affranchissement—			
Canada	581	1,275	– 694
Pays étrangers	30	51	– 21
Vente de valeurs de philatélie	6	13	– 7
Mandats-poste	5	13	– 8
Location de cases postales	7	12	– 5
Autres	2	5	– 3
Recettes postales brutes	631	1,369	– 738
Moins—			
Dépenses imputées directement aux recettes—			
Traitements et allocations—			
Bureaux semi-urbains	50	84	– 34
Bureaux à commission	22	33	– 11
Bureaux auxiliaires	8	20	– 12
Affranchissement, frais de transit et quote-part d'arrivées à (où en transit dans) des pays étrangers	14	26	– 12
Autres	3	3	
	97	*166*	*– 69*
	534	1,203	– 669
Moins—			
Rentrées portées aux dépenses	50	94	– 44
Recettes postales nettes	484	1,109	– 625

(1) Pour la période du 1er avril au 15 octobre 1981.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales se chiffraient à $485 millions en 1981-82 comparativement à $153 millions en 1980-81. L'augmentation nette de $332 millions a résulté principalement en un montant de $300 millions, crédité aux recettes et résultant du transfert de réserves d'uranium par le gouvernement du Canada à Eldorado Nucléaire, Limitée en échange d'actions de cette Société.

RECETTES À VALOIR SUR LES CRÉDITS

Les recettes résultant de l'exécution de programmes particuliers, qui sont à valoir sur les crédits touchant ces programmes, mais qui ne sont pas comprises dans les recettes budgétaires, se sont élevées à $7,032 millions en 1981-82 comparativement à $4,148 millions en 1980-81. L'augmentation nette de $2,884 millions est surtout due aux redevances d'indemnisation pétrolière créditées aux dépenses afin de défrayer les coûts d'indemnisation aux importateurs de pétrole.

Les recettes à valoir sur les crédits sont résumées par ministère et catégorie choisie et par source aux tableaux 5.6 et 5.7.

TABLEAU 5.6

RECETTES À VALOIR SUR LES CRÉDITS PAR SOURCE
(en millions de dollars)

	1981-82			1980-81		
	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total
Agriculture	10		10	8		8
Communications	7	88	95	7	72	79
Emploi et Immigration		668	668		566	566
Énergie, Mines et Ressources	3,792	5	3,797	1,393	4	1,397
Environnement	(1)	22	22	(1)	18	18
Affaires extérieures	13	(1)	13	12	(1)	12
Finances		6	6		5	5
Pêches et Océans		2	2			
Travail	11		11	10		10
Défense nationale	296	7	303	227	8	235
Santé nationale et Bien-être social		30	30		20	20
Revenu national		52	52		44	44
Postes	49	1	50	93	1	94
Travaux publics	15	309	324	17	249	266
Sciences et Technologie	6	4	10	6	3	9
Secrétariat d'État	1	10	11	1	9	10
Solliciteur général	297	22	319	201	13	214
Approvisionnements et Services	30	660	690	29	591	620
Transports	448	155	603	394	135	529
Conseil du Trésor		16	16		12	12
Total	4,975	2,057	7,032	2,398	1,750	4,148

(1) Moins de $500,000.

TABLEAU 5.7

RECETTES À VALOIR SUR LES CRÉDITS PAR CATÉGORIE CHOISIE ET PAR SOURCE
(en millions de dollars)

	1981-82			1980-81		
	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total	Provenant de tiers	Internes du gouvernement	Total
Recettes fiscales—						
Autres recettes fiscales	3,980		3,980	1,559		1,559
Recettes non fiscales—						
Rémunérations de services	491	883	1,374	395	920	1,315
Produits des ventes	139	89	228	123	79	202
Privilèges, licences et permis	126		126	104		104
Produits de placements	(1)	53	53	(1)	44	44
Recettes postales	49	1	50	93	1	94
Pertes et bénéfices de change	(1)		(1)	(1)		(1)
Autres recettes non fiscales	190	1,031	1,221	124	706	830
	995	*2,057*	*3,052*	*839*	*1,750*	*2,589*
Total	4,975	2,057	7,032	2,398	1,750	4,148

(1) Moins de $500,000.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Recettes mensuelles par catégorie choisie

Le tableau 5.8 présente les recettes mensuelles par catégorie choisie.

TABLEAU 5.8

RECETTES MENSUELLES PAR CATÉGORIE CHOISIE
(en millions de dollars)

	Impôt sur le revenu													
	Particuliers	Sociétés	Non résidents	Recettes pétrolières et gazières	Taxe sur les ventes	Droits de douane à l'importation	Droits d'accise	Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz	Redevances d'exportation sur le pétrole	Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole	Taxe d'accise spéciale—Essence	Autres taxes et droits d'accise et autres recettes fiscales	Recettes non fiscales	Total
Avril 1981	869	378	54	51	298	299	75	6	82		16	– 8	412	2,532
Mai	2,163	613	54	58	554	226	95	82	105	38	46	42	312	4,388
Juin	1,717	659	67	57	477	352	120	48	76	43	6	11	707	4,340
Juillet	1,937	649	86	37	514	258	92	106	80	38	62	8	356	4,223
Août	1,913	612	56	84	571	309	70	50	67	94	43	177	273	4,319
Septembre	2,198	549	79	60	568	363	121	68	70	– 1	38	145	1,046	5,304
Octobre	2,337	667	106	62	553	272	116	95	91	202	92	– 38	512	5,067
Novembre	2,271	520	69	54	609	306	113	104	78	59	1	64	278	4,526
Décembre	2,082	584	50	73	487	251	106	99	79		38	53	930	4,832
Janvier 1982	2,713	747	206	58	486	242	67	46	76		35	54	268	4,998
Février	1,801	525	91	80	461	214	88	70	87		32	69	66	3,584
Mars	2,024	1,641	81	170	411	298	102	107	71		25	41	1,244	6,215
Complémentaire	21	– 26	19	20	196	49	10	117	– 443		2	66	193	224
Total	24,046	8,118	1,018	864	6,185	3,439	1,175	998	519	473	436	684	6,597	54,552

SECTION 6

COMPTES PUBLICS
1981-82

Dépenses budgétaires

SOMMAIRE

	Page
Crédits budgétaires	6.2
Dépenses budgétaires	6.3
Par fonction	6.4
Par programme	6.6
Par catégorie	6.8
Par article courant	6.11
États supplémentaires—	
Intérêt de la dette publique	6.12
Dépenses imputées sur les crédits statutaires	6.12
Dépenses mensuelles par principaux ministères	6.14

CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Bien qu'une partie considérable des dépenses budgétaires sont autorisées en vertu des lois portant affectation de crédits, la plupart de ces dépenses se font en vertu d'autres textes législatifs qui permettent d'imputer des dépenses pour des fins définies, de même que pour des montants et pour le temps prescrit par ces textes de loi. Les autorisations de dépenser, accordées en vertu des lois annuelles portant affectation de crédits diffèrent des pouvoirs «statutaires» puisqu'elles portent ordinairement sur un montant précis et d'une durée déterminée et, sauf dispositions contraires dans le libellé du crédit, tout solde non employé d'un crédit s'annule à la fin de l'exercice pour lequel le crédit en question a été voté.

Le tableau 6.1 présente un sommaire des dépenses budgétaires encourues en vertu de crédits annuels et de diverses autorisations statutaires pour l'exercice clos le 31 mars 1982. Le tableau 6.2 offre un sommaire par ministère pour l'exercice. Un état de l'emploi des crédits par ministère, tel que vérifié par le Vérificateur général, apparaît à la section 2 de ce volume. Les sections ministérielles du volume II contiennent également des renseignements détaillés sur les crédits et dépenses budgétaires.

TABLEAU 6.1

CRÉDITS ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES—ANNUELS ET STATUTAIRES
(en millions de dollars)

	Crédits			Soldes		
	Reportés de 1980-81	1981-82	Employés[1]	Annulés	Sur-employés	Reportés[2]
Annuels	21	31,752	28,356	3,507	112	22
Statutaires	1,133	42,876	39,602	161	1	4,247
Total	1,154	74,628	67,958	3,668	113	4,269

[1] Représente le total des dépenses ministérielles mais ne comprend pas la provision pour évaluation qui n'est pas attribuée à chaque ministère individuel.
[2] Disponibles pour les dépenses de 1982-83.

Une autorisation annuelle de dépenser s'élevant à $21 millions a été reportée de 1980-81 conformément aux dispositions de crédits précédents. Les autorisations de dépenser, accordées en vertu des lois portant affectation de crédits, se sont élevées à $31,752 millions en 1981-82. Les dépenses budgétaires de l'exercice en cours, approuvées par les lois portant affectation de crédits, se sont élevées à $28,356 millions. Par conséquent, $3,417 millions n'avaient pas été employés à la fin de l'exercice. De cette somme, $3,507 millions ont été annulés, $112 millions ont été suremployés et $22 millions sont disponibles pour les dépenses de 1982-83 en vertu des dispositions de crédits précédents.

Les autorisations de dépenser, accordées en vertu des crédits statutaires, se sont élevées à $42,876 millions en 1981-82. Des montants s'élevant à $1,133 millions ont été reportés de 1980-81 et sont relatifs aux fonds renouvelables opérant selon des autorisations budgétaires statutaires, lesquelles ne s'annulent pas. Les dépenses budgétaires relatives aux crédits statutaires se sont élevées à $39,602 millions en 1981-82. Par conséquent, $4,407 millions n'avaient pas été employés à la fin de l'exercice. De cette somme, $161 millions ont été annulés et $1 million a été suremployé à cause des provisions de durée déterminée incluses dans certains statuts et $4,247 millions sont disponibles pour être dépensés dans les exercices futurs, relatifs aux fonds renouvelables opérant selon des autorisations budgétaires statutaires, lesquelles ne s'annulent pas.

Le Budget des dépenses et les crédits, relatifs aux dépenses budgétaires (autres que statutaires) pour 1981-82, sont comme suit:

BUDGET DES DÉPENSES
(en millions de dollars)

Budget principal des dépenses	28,497			
Moins: radiation de 6 crédits du Budget principal des dépenses suivant les ordonnances de l'Orateur de la Chambre des communes, le 12 juin 1981	585			
		27,912		
Budget supplémentaire (A)		2,144		
Budget supplémentaire (B)		184		
Budget supplémentaire (C)		874		
Budget supplémentaire (D)		94		
Budget supplémentaire (E)		593		
			31,801	
Moins: affectations réservées*		42		
transfert d'un crédit budgétaire à un crédit non budgétaire, tel qu'autorisé par la Loi de la Société de l'industrie cinématographique canadienne		7		
			49	
				31,752

CRÉDITS
(en millions de dollars)

Loi nº 1 de 1981-82 portant affectation de crédits		8,150		
Loi nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits		22,090		
Loi nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits		968		
Loi nº 4 de 1981-82 portant affectation de crédits		593		
			31,801	
Moins: affectations réservées*		42		
transfert d'un crédit budgétaire à un crédit non budgétaire, tel qu'autorisé par la Loi de la Société de l'industrie cinématographique canadienne		7		
			49	
				31,752

* Les affectations réservées ont été établies afin de fournir l'autorité de paiement requise pour pallier aux suremplois des crédits de l'exercice précédent concernant les Créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE).

TABLEAU 6.2

CRÉDITS ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1981-82						1980-81
	Crédits			Dépenses[2]			
	Statutaires	Annuels	Total	Statutaires	Annuelles	Total	Dépenses
Agriculture	274	886	1,160	274	851	1,125	882
Communications	40	1,118	1,158	23	1,111	1,134	1,170
Consommation et Corporations	9	89	98	9	86	95	77
Développement économique	1	14	15	1	12	13	11
Emploi et Immigration	1,125	1,144	2,269	1,125	1,084	2,209	3,586
Énergie, Mines et Ressources	1,194	6,060	7,254	– 2,782	4,180	1,398	4,026
Environnement	44	590	634	44	583	627	537
Affaires extérieures	20	1,322	1,342	16	1,269	1,285	1,084
Finances	19,754	71	19,825	19,755	69	19,824	14,767
Pêches et Océans	25	422	447	25	416	441	368
Gouverneur général	[1]	4	4	[1]	4	4	3
Affaires indiennes et Nord canadien	41	1,474	1,515	42	1,465	1,507	1,417
Industrie et Commerce	174	810	984	174	816	990	655
Justice	74	134	208	74	126	200	175
Travail	25	47	72	25	46	71	56
Défense nationale	520	5,459	5,979	520	5,508	6,028	5,077
Santé nationale et Bien-être social	17,225	607	17,832	17,225	593	17,818	15,782
Revenu national	94	728	822	94	722	816	677
Parlement	51	107	158	51	100	151	130
Postes	112	1,877	1,989	112	1,044	1,156[3]	1,597
Conseil privé	7	58	65	7	57	64	81
Travaux publics	300	2,085	2,385	247	1,941	2,188	1,852
Expansion économique régionale	8	816	824	8	737	745	722
Sciences et Technologie	15	492	507	15	471	486	392
Secrétariat d'État	1,752	530	2,282	1,746	518	2,264	2,174
Développement social	[1]	4	4	[1]	3	3	2
Solliciteur général	141	1,107	1,248	142	1,042	1,184	1,055
Approvisionnements et Services	294	370	664	35	359	394	321
Transports	579	1,846	2,425	484	1,796	2,280	2,523
Conseil du Trésor	95	358	453	95	223	318	172
Affaires des anciens combattants	16	1,144	1,160	16	1,124	1,140	1,006
Total des dépenses ministérielles	44,009[4]	31,773[5]	75,782	39,602	28,356	67,958	62,377

[1] Moins de $500,000.
[2] Représente le total des dépenses ministérielles mais ne comprend pas la provision pour évaluation qui n'est pas attribuée à chaque ministère individuel.
[3] Voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume.
[4] Y compris $1,133 millions reportés de 1980-81, relatifs aux fonds renouvelables opérant selon des autorisations budgétaires statutaires, lesquelles ne s'annulent pas.
[5] Y compris $21 millions reportés de 1980-81.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Les dépenses budgétaires comprennent toutes les imputations aux crédits budgétaires qui influencent le déficit ou l'excédent du gouvernement. Ces imputations comprennent les travaux accomplis, les biens reçus, les services exécutés et les paiements de transfert effectués au cours de l'exercice, ainsi que les dépenses internes du gouvernement.

Les dépenses ne comprennent pas les pensions payées en vertu du régime de pensions du Canada, des comptes de pension de retraite et des autres comptes de pension, les prestations d'assurance-chômage autres que les allocations aux pêcheurs, et les paiements imputés à d'autres comptes de passif.

Dans cette section, les dépenses sont analysées de plusieurs façons différentes:

(1) par fonction, i.e. grandes politiques;

(2) par programme, i.e. le but;

(3) par catégorie, i.e. fonctionnement, capital, et subventions et contributions; et,

(4) par article courant, i.e. facteurs de production acquis ou paiements de transfert effectués.

L'analyse de ces dépenses ne tient pas compte de la provision pour évaluation présentée aux sections 1 et 2 de ce volume.

Dépenses par fonction

La présentation des dépenses par fonction reflète les grandes politiques poursuivies par le gouvernement. Ces fonctions, présentées au tableau 6.3, sont reliées principalement aux services donnés aux gens du Canada ou à d'autres juridictions gouvernementales au Canada.

La catégorie la plus importante de ces dépenses est celle de la santé et du bien-être social qui rend compte de $20,964 millions, soit 31% du total des dépenses.

DÉPENSES PAR FONCTION PRINCIPALE

"Sommaire comparatif pour cinq exercices"
Millions de dollars

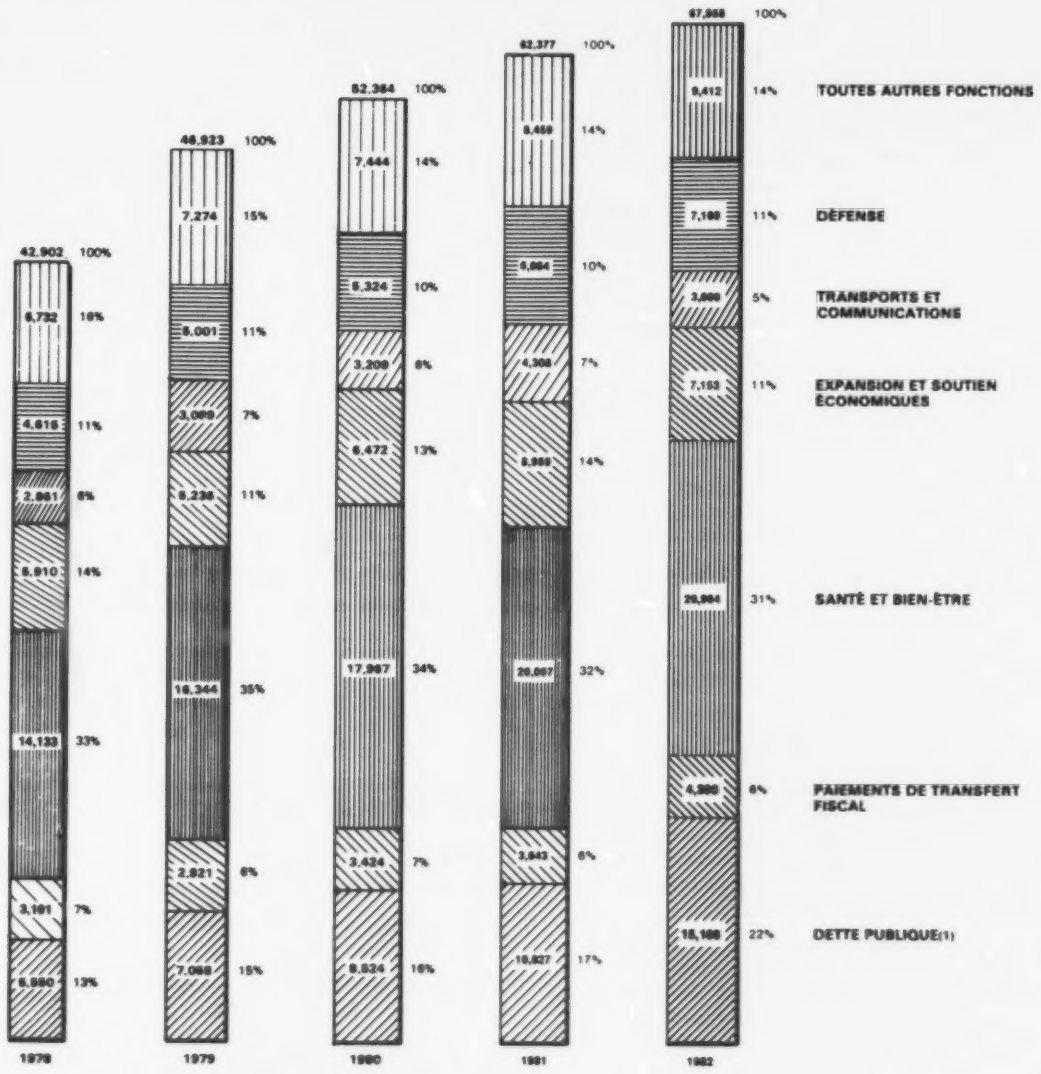

(1) Y compris l'intérêt supplémentaire relatif aux comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada.

TABLEAU 6.3

DÉPENSES PAR FONCTION
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
Services généraux du gouvernement—			
Services législatifs et administratifs—			
Législatif	187	177	10
Exécutif	167	187	– 20
Perception des impôts et des droits	818	679	139
Région de la Capitale nationale	98	111	– 13
Services législatifs et administratifs—Autres postes	375	315	60
	1,645	*1,469*	*176*
Protection des personnes et des biens—			
Justice	87	77	10
Services correctionnels	533	447	86
Protection policière	651	608	43
Services aux consommateurs	62	49	13
Protection des personnes et des biens—Autres postes	25	16	9
	1,358	*1,197*	*161*
	3,003	2,666	337
Affaires étrangères—			
Relations extérieures—			
Relations diplomatiques	331	282	49
Contributions aux organismes internationaux	100	90	10
	431	*372*	*59*
Aide aux pays en voie de développement	850	710	140
	1,281	1,082	199
Défense—			
Services de défense	6,029	5,078	951
Prestations aux anciens combattants	1,140	1,006	134
	7,169	6,084	1,085
Transports et communications—			
Transports aériens	392	942	– 550
Transports par eau	511	381	130
Transports par route	49	46	3
Services postaux	1,156[1]	1,597	– 441
Télécommunications	143	111	32
Transports et communications—Autres postes	1,448	1,231	217
	3,699	4,308	– 609
Expansion et soutien économiques—			
Secteur primaire—			
Agriculture	1,263	1,032	231
Pêches, ressources forestières et ressources en eau	601	507	94
Énergie	802	398	404
Secteur primaire—Autres postes	54	40	14
	2,720	*1,977*	*743*
Secteur secondaire	454	351	103
Secteur tertiaire	39	31	8
Commerce extérieur	306	90	216
Population active—			
Conditions de travail	44	35	9
Formation	688	631	57
Immigration	106	135	– 29
Population active—Autres postes	370	330	40
	1,208	*1,131*	*77*
Recherches générales—			
Sciences sociales—Recherches	277	188	89
Sciences physiques—Recherches	675	564	111
	952	*752*	*200*
Expansion régionale	850	982	– 132
Expansion et soutien économiques—Autres postes	624	3,645	– 3,021
	7,153	8,959	– 1,806
Santé et Bien-être social—			
Santé—			
Hygiène publique	128	105	23
Soins médicaux	1,014	959	55
Soins hospitaliers	3,376	3,124	252
Santé—Autres postes	103	87	16
	4,621	*4,275*	*346*
Maintien du revenu—			
Versements aux personnes âgées	8,585	7,418	1,167
Versements aux familles	2,020	1,851	169
Versements aux chômeurs	1,052	2,494	– 1,442
	11,657	*11,763*	*– 106*
Assistance sociale—			
Régime d'assistance publique du Canada et postes y afférents	2,325	1,996	329
Aide aux handicapés	39	32	7
Assistance sociale—Autres postes	120	112	8
	2,484	*2,140*	*344*
Indiens et Inuit	1,202	1,015	187
Logement et rénovation urbaine	968	878	90
Santé et Bien-être social—Autres postes	32	26	6
	20,964	20,097	867
Aide à l'éducation—			
Enseignement postsecondaire	1,634	1,609	25
Éducation—Autres postes	292	275	17
	1,926	1,884	42
Culture et loisirs—			
Archives, galeries, théâtres, etc	115	96	19
Parcs nationaux, lieux historiques et autres aires de loisirs	262	221	41
Cinéma, radio et télévision	734	844	– 110
Culture et loisirs—Autres postes	259	207	52
	1,370	1,368	2
Paiements de transfert fiscal—			
Subventions, prévues par la loi, aux gouvernements provinciaux	35	34	1
Paiements de péréquation des revenus	4,269	3,473	796
Autres paiements de transfert fiscal	89	136	– 47
	4,393	3,643	750
Dette publique	15,168	10,827	4,341
Frais généraux internes—			
Services de soutien du gouvernement	1,545	1,312	233
Contributions aux régimes de pensions et de soins médicaux des employés	287	147	140
	1,832	1,459	373
Total des dépenses ministérielles	67,958	62,377	5,581

[1] Voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume.

Dépenses par programme

Les programmes de chaque ministère et organisme indiquent les principaux objectifs du ministère.

Le tableau 6.4 présente un sommaire comparatif des dépenses par programme.

TABLEAU 6.4

DÉPENSES PAR PROGRAMME
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
AGRICULTURE—			
Ministère—			
Administration	38	32	6
Développement du secteur agro-alimentaire	868	655	213
Réglementation et inspection agro-alimentaire	166	143	23
Fonds renouvelable de la surveillance des hippodromes	(1)	1	– 1
Commission canadienne des grains	31	28	3
	1,103	*859*	*244*
Commission canadienne du lait	4	5	– 1
Office canadien des provendes	18	18	
	1,125	882	243
COMMUNICATIONS—			
Ministère—			
Communications	141	110	31
Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales	2	1	1
Arts et culture	32	22	10
	175	*133*	*42*
Conseil des Arts du Canada	53	45	8
Société Radio-Canada	665	783	– 118
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1	1	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20	17	3
Corporation du Centre national des Arts	14	11	3
Office national du film	48	44	4
Fonds renouvelable de l'Office national du film	2	(1)	2
Bibliothèque nationale	22	17	5
Musées nationaux du Canada	58	52	6
Archives publiques	29	25	4
Conseil de recherches en sciences humaines	47	42	5
	1,134	1,170	– 36
CONSOMMATION ET CORPORATIONS—			
Ministère	94	76	18
Commission sur les pratiques restrictives du commerce	1	1	
	95	77	18
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—			
Département d'État	6	5	1
Administration du pipe-line du Nord	7	6	1
	13	11	2
EMPLOI ET IMMIGRATION—			
Ministère—			
Administration centrale	6	6	
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—			
Administration	25	26	– 1
Emploi et assurance	2,075	3,420	– 1,345
Immigration	97	129	– 32
Rentes sur l'État	3	3	
	2,200	*3,578*	*– 1,378*
Commission d'appel de l'immigration	3	2	1
	2,209	3,586	– 1,377
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—			
Ministère—			
Administration	17	13	4
Énergie	3,945	3,469	476
Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière	– 3,054	– 478	– 2,576
Minéraux et sciences de la terre	174	152	22
	1,082	*3,156*	*– 2,074*
Commission de contrôle de l'énergie atomique	15	14	1
Énergie atomique du Canada, Limitée	284	842	– 558
Office national de l'énergie	17	14	3
	1,398	4,026	– 2,628
ENVIRONNEMENT—			
Administration	37	26	11
Services de l'environnement	328	290	38
Parcs Canada	262	221	41
	627	537	90
AFFAIRES EXTÉRIEURES—			
Ministère—			
Intérêts du Canada à l'étranger	431	372	59
Fonds renouvelable du Bureau des passeports	– 1	(1)	– 1
Expositions universelles	3	(1)	3
	433	*372*	*61*
Agence canadienne de développement international	803	668	135
Centre de recherches pour le développement international	47	42	5
Commission mixte internationale	2	2	
	1,285	1,084	201
FINANCES—			
Ministère—			
Politiques financières et économiques	73	114	– 41
Service de la dette publique	15,168	10,827	4,341
Paiements de transfert fiscal	4,535	3,788	747
Tribunal antidumping	1	1	
Inspecteur général des banques	1	1	
Spécial	(1)	(1)	
	19,778	*14,731*	*5,047*
Vérificateur général	32	27	5
Assurances	12	7	5
Commission du tarif	2	2	
	19,824	14,767	5,057
PÊCHES ET OCÉANS—			
Ministère	440	368	72
Politique des pêches du Pacifique	1	(1)	1
	441	368	73
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	4	3	1

TABLEAU 6.4

DÉPENSES PAR PROGRAMME—*Suite*
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—			
Ministère—			
Administration	42	29	13
Affaires indiennes et inuit	1,004	857	147
Affaires du Nord	441	527	– 86
Revendications des autochtones	18	4	14
	1,505	*1,417*	*88*
Commission d'énergie du Nord canadien	2	(1)	2
	1,507	1,417	90
INDUSTRIE ET COMMERCE—			
Ministère—			
Commercial et industriel	730	426	304
Tourisme	39	32	7
Céréales et graines oléagineuses	138	149	– 11
	907	*607*	*300*
Corporation commerciale canadienne	19	24	– 5
Société pour l'expansion des exportations	36		36
Banque fédérale de développement	18	16	2
Agence d'examen de l'investissement étranger	5	4	1
Conseil canadien des normes	5	4	1
	990	655	335
JUSTICE—			
Ministère—			
Administration de la justice	85	73	12
Centre d'information sur l'unité canadienne	28	25	3
	113	*98*	*15*
Commission canadienne des droits de la personne	6	5	1
Commissaire à la magistrature fédérale—			
Administration de la Cour fédérale du Canada	5	4	1
Administration des affaires de la magistrature fédérale	67	61	6
	72	*65*	*7*
Commission de réforme du droit du Canada	3	2	1
Cour suprême du Canada	4	4	
Commission de révision de l'impôt	2	1	1
	200	175	25
TRAVAIL—			
Ministère	63	50	13
Conseil canadien des relations du travail	4	4	
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4	2	2
	71	56	15
DÉFENSE NATIONALE—			
Services de défense	6,028	5,077	951
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—			
Ministère—			
Administration centrale	29	24	5
Services sanitaires et sociaux	6,717	6,089	628
Services médicaux	229	202	27
Protection de la santé	83	69	14
Sécurité du revenu	10,660	9,316	1,344
	17,718	*15,700*	*2,018*
Conseil des recherches médicales	100	82	18
	17,818	15,782	2,036
REVENU NATIONAL—			
Douanes et Accise	322	266	56
Impôt	494	411	83
	816	677	139
PARLEMENT—			
Sénat	19	15	4
Chambre des communes	124	108	16
Bibliothèque du Parlement	8	7	1
	151	130	21
POSTES—			
Ministère	913	1,597	– 684
Société canadienne des postes	243		243
	1,156(2)	1,597	– 441
CONSEIL PRIVÉ—			
Conseil privé—			
Conseil privé	37	27	10
Spécial	(1)	14	– 14
	37	*41*	*– 4*
Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes	2	2	
Directeur général des élections	4	20	– 16
Commissaire aux langues officielles	6	5	1
Conseil économique du Canada	8	7	1
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	7	6	1
	64	81	– 17
TRAVAUX PUBLICS—			
Ministère—			
Administration	47	39	8
Services professionnels et techniques	49	45	4
Fonds renouvelable des services de construction	1	2	– 1
Logement	633	524	109
Travaux maritimes	67	39	28
Voirie et autres travaux de génie	49	35	14
Gestion et aménagement fonciers	61	23	38
Subventions aux municipalités	215	156	59
	1,122	*863*	*259*
Société canadienne d'hypothèques et de logement	968	878	90
Commission de la Capitale nationale	98	111	– 13
	2,188	1,852	336
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—			
Ministère	612	624	– 12
Société de développement du Cap-Breton	133	98	35
	745	722	23
SCIENCES ET TECHNOLOGIE—			
Département d'État	10	9	1
Conseil national de recherches du Canada—			
Recherches scientifiques et industrielles	257	206	51
Information scientifique et technique	15	12	3
	272	*218*	*54*
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	201	162	39
Conseil des sciences du Canada	3	3	
	486	392	94

TABLEAU 6.4

DÉPENSES PAR PROGRAMME—*Fin*
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—			
Ministère—			
Administration	24	19	5
Langues officielles	196	191	5
Aide à l'éducation	1,730	1,693	37
Traduction	70	61	9
Citoyenneté	100	84	16
Santé et sport amateur	50	38	12
	2,170	*2,086*	*84*
Commission de la Fonction publique	92	83	9
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	– 1	2	– 3
Conseil consultatif de la situation de la femme	2	2	
Situation de la femme—Bureau de la coordonnatrice	1	1	
	2,264	2,174	90
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	3	2	1
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—			
Ministère	22	17	5
Services correctionnels	500	421	79
Commission nationale des libérations conditionnelles	11	9	2
Gendarmerie royale du Canada	651	608	43
	1,184	1,055	129
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—			
Ministère—			
Services	155	127	28
Approvisionnements	20	72	– 52
Fonds renouvelable des approvisionnements	– 1	– 8	7
Fonds renouvelable de la production de défense	– 2	– 8	6
	172	*183*	*– 11*
Statistique Canada	222	138	84
	394	321	73
TRANSPORTS—			
Ministère—			
Administration centrale	85	99	– 14
Fonds renouvelable des magasins	4	2	2
Transports par eau	444	343	101
Transports aériens	383	957	– 574
Fonds renouvelable des aéroports autonomes et services au sol connexes	7	– 19	26
Transports de surface	913	792	121
	1,836	*2,174*	*– 338*
Air Canada		2	– 2
Commission canadienne des transports	444	347	97
	2,280	2,523	– 243
CONSEIL DU TRÉSOR—			
Secrétariat—			
Administration centrale de la Fonction publique	43	35	8
Contributions de l'employeur aux régimes d'assurance	265	130	135
Affectations temporaires	1	(1)	1
	309	*165*	*144*
Contrôleur général	9	7	2
	318	172	146
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—			
Affaires des anciens combattants	584	503	81
Commission des allocations aux anciens combattants	1	1	
Pensions	551	499	52
Bureau des services juridiques des pensions	4	3	1
	1,140	1,006	134
Total des dépenses ministérielles	67,958	62,377	5,581

(1) Moins de $500,000.
(2) Voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume.

Dépenses par catégorie

Les dépenses peuvent être classées sous trois catégories principales: les dépenses de fonctionnement, les dépenses en capital, et les subventions et contributions. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses encourues dans la conduite des activités administratives et opérationnelles du programme; les dépenses en capital portent sur la construction et l'acquisition d'immobilisations, les subventions et les contributions sont des versements faits dans le but de favoriser la réalisation des objectifs du programme, mais qui ne sont pas pour des biens et services.

Un sommaire comparatif des dépenses par catégorie apparaît au tableau 6.5.

TABLEAU 6.5

DÉPENSES PAR CATÉGORIE
(en millions de dollars)

	Fonctionnement		Capital		Subventions et contributions		Total	
	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81
AGRICULTURE—								
Ministère	412	346	18	18	673	495	1,103	859
Commission canadienne du lait	4	5	(1)	(1)			4	5
Office canadien des provendes	1	1	(1)	(1)	17	17	18	18
	417	*352*	*18*	*18*	*690*	*512*	*1,125*	*882*
COMMUNICATIONS—								
Ministère	109	86	19	16	47	31	175	133
Conseil des Arts du Canada					53	45	53	45
Société Radio-Canada	665	783					665	783
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1	1					1	1
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20	17	(1)	(1)	(1)	(1)	20	17
Corporation du Centre national des Arts	14	11					14	11
Office national du film	48	43	2	1	(1)	(1)	50	44
Bibliothèque nationale	21	17	1	(1)	(1)	(1)	22	17
Musées nationaux du Canada	48	42	1	1	9	9	58	52
Archives publiques	28	24	1	1	(1)		29	25
Conseil de recherches en sciences humaines	5	4			42	38	47	42
	959	*1,028*	*24*	*19*	*151*	*123*	*1,134*	*1,170*
CONSOMMATION ET CORPORATIONS—								
Ministère	89	74	3	1	2	1	94	76
Commission sur les pratiques restrictives du commerce	1	1	(1)	(1)			1	1
	90	*75*	*3*	*1*	*2*	*1*	*95*	*77*
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—								
Département d'État	6	5	(1)	(1)	(1)	(1)	6	5
Administration du pipe-line du Nord	7	6	(1)	(1)			7	6
	13	*11*	*(1)*	*(1)*	*(1)*	*(1)*	*13*	*11*
EMPLOI ET IMMIGRATION—								
Ministère	6	6	(1)	(1)			6	6
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada	604	589	5	4	1,591	2,985	2,200	3,578
Commission d'appel de l'immigration	3	2					3	2
	613	*597*	*5*	*4*	*1,591*	*2,985*	*2,209*	*3,586*
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—								
Ministère	– 3,543	– 1,180	20	12	4,605	4,324	1,082	3,156
Commission de contrôle de l'énergie atomique	15	14	(1)	(1)	(1)		15	14
Énergie atomique du Canada, Limitée	255	824	29	18			284	842
Office national de l'énergie	17	14	(1)	(1)			17	14
	– 3,256	*– 328*	*49*	*30*	*4,605*	*4,324*	*1,398*	*4,026*
ENVIRONNEMENT	485	419	123	97	19	21	627	537
AFFAIRES EXTÉRIEURES—								
Ministère	292	251	41	31	100	90	433	372
Agence canadienne de développement international	49	41	(1)	1	754	626	803	668
Centre de recherches pour le développement international					47	42	47	42
Commission mixte internationale	2	2	(1)	(1)			2	2
	343	*294*	*41*	*32*	*901*	*758*	*1,285*	*1,084*
FINANCES—								
Ministère	15,242	10,943	(1)	(1)	4,536	3,788	19,778	14,731
Vérificateur général	31	27	1	(1)	(1)	(1)	32	27
Assurances	12	7	(1)	(1)			12	7
Commission du tarif	2	2	(1)	(1)			2	2
	15,287	*10,979*	*1*	*(1)*	*4,536*	*3,788*	*19,824*	*14,767*
PÊCHES ET OCÉANS—								
Ministère	335	278	78	75	27	15	440	368
Politique des pêches du Pacifique	1	(1)					1	(1)
	336	*278*	*78*	*75*	*27*	*15*	*441*	*368*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	4	3	(1)	(1)			4	3
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—								
Ministère	454	552	58	55	993	810	1,505	1,417
Commission d'énergie du Nord canadien	2	(1)					2	(1)
	456	*552*	*58*	*55*	*993*	*810*	*1,507*	*1,417*
INDUSTRIE ET COMMERCE—								
Ministère	292	169	2	1	613	437	907	607
Corporation commerciale canadienne	19	24					19	24
Société pour l'expansion des exportations	36						36	
Banque fédérale de développement	18	16					18	16
Agence d'examen de l'investissement étranger	5	4	(1)	(1)			5	4
Conseil canadien des normes					5	4	5	4
	370	*213*	*2*	*1*	*618*	*441*	*990*	*655*

TABLEAU 6.5

DÉPENSES PAR CATÉGORIE—*Suite*
(en millions de dollars)

	Fonctionnement		Capital		Subventions et contributions		Total	
	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81
JUSTICE—								
Ministère	78	66	1	2	34	30	113	98
Commission canadienne des droits de la personne	6	5	(1)	(1)			6	5
Commissaire à la magistrature fédérale	60	56	(1)	(1)	12	9	72	65
Commission de réforme du droit du Canada	3	2	(1)	(1)			3	2
Cour suprême du Canada	4	3	(1)	(1)	(1)	1	4	4
Commission de révision de l'impôt	2	1	(1)	(1)	(1)	(1)	2	1
	153	*133*	*1*	*2*	*46*	*40*	*200*	*175*
TRAVAIL—								
Ministère	53	43	1	(1)	9	7	63	50
Conseil canadien des relations du travail	4	4	(1)	(1)			4	4
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail					4	2	4	2
	57	*47*	*1*	(1)	*13*	*9*	*71*	*56*
DÉFENSE NATIONALE	4,513	3,807	1,198	978	317	292	6,028	5,077
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—								
Ministère	385	334	15	14	17,318	15,352	17,718	15,700
Conseil de recherches médicales	2	2	(1)	(1)	98	80	100	82
	387	*336*	*15*	*14*	*17,416*	*15,432*	*17,818*	*15,782*
REVENU NATIONAL—								
Douanes et Accise	316	263	6	3			322	266
Impôt	488	405	6	6	(1)	(1)	494	411
	804	*668*	*12*	*9*	*(1)*	*(1)*	*816*	*677*
PARLEMENT—								
Sénat	18	14	(1)	(1)	1	1	19	15
Chambre des communes	122	106	1	2	1	(1)	124	108
Bibliothèque du Parlement	8	7	(1)	(1)			8	7
	148	*127*	*1*	*2*	*2*	*1*	*151*	*130*
POSTES—								
Ministère	909	1,587	3	9	1	1	913	1,597
Société canadienne des postes	243						243	
	1,152	*1,587*	*3*	*9*	*1*	*1*	*1,156*[2]	*1,597*
CONSEIL PRIVÉ—								
Conseil privé	35	25	1	1	1	15	37	41
Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes	2	2	(1)	(1)			2	2
Directeur général des élections	4	9	(1)	(1)	(1)	11	4	20
Commissaire aux langues officielles	6	5	(1)	(1)			6	5
Conseil économique du Canada	8	7	(1)	(1)			8	7
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	7	6	(1)	(1)			7	6
	62	*54*	*1*	*1*	*1*	*26*	*64*	*81*
TRAVAUX PUBLICS—								
Ministère	675	557	227	145	220	161	1,122	863
Société canadienne d'hypothèques et de logement	968	878					968	878
Commission de la Capitale nationale	48	74	50	37		(1)	98	111
	1,691	*1,509*	*277*	*182*	*220*	*161*	*2,188*	*1,852*
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—								
Ministère	90	79	8	7	514	538	612	624
Société de développement du Cap-Breton	133	98					133	98
	223	*177*	*8*	*7*	*514*	*538*	*745*	*722*
SCIENCES ET TECHNOLOGIE—								
Département d'État	8	7	(1)	(1)	2	2	10	9
Conseil national de recherches du Canada	186	153	31	27	55	38	272	218
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	4	3			197	159	201	162
Conseil des sciences du Canada	3	3	(1)	(1)			3	3
	201	*166*	*31*	*27*	*254*	*199*	*486*	*392*
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—								
Ministère	136	111	1	1	2,033	1,974	2,170	2,086
Commission de la Fonction publique	91	84	(1)	1	(1)		91	85
Conseil consultatif de la situation de la femme	2	2	(1)	(1)			2	2
Situation de la femme—Bureau de la coordonnatrice	1	1	(1)	(1)		(1)	1	1
	230	*198*	*1*	*2*	*2,033*	*1,974*	*2,264*	*2,174*
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	3	2	(1)	(1)			3	2
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—								
Ministère	18	13	1	(1)	3	4	22	17
Services correctionnels	445	382	54	37	1	2	500	421
Commission nationale des libérations conditionnelles	11	9	(1)	(1)			11	0
Gendarmerie royale du Canada	577	549	62	48	12	11	651	608
	1,051	*953*	*117*	*85*	*16*	*17*	*1,184*	*1,055*

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

TABLEAU 6.5

DÉPENSES PAR CATÉGORIE—*Fin*
(en millions de dollars)

	Fonctionnement		Capital		Subventions et contributions		Total	
	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—								
Ministère	169	182	3	1			172	183
Statistique Canada	215	135	7	3	(1)	(1)	222	138
	384	*317*	*10*	*4*	*(1)*	*(1)*	*394*	*321*
TRANSPORTS—								
Ministère	1,358	1,120	265	859	213	195	1,836	2,174
Air Canada		2						2
Commission canadienne des transports	31	22	(1)	(1)	413	325	444	347
	1,389	*1,144*	*265*	*859*	*626*	*520*	*2,280*	*2,523*
CONSEIL DU TRÉSOR—								
Secrétariat	308	164			1	1	309	165
Contrôleur général	9	7			(1)	(1)	9	7
	317	*171*			*1*	*1*	*318*	*172*
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	233	202	2	2	905	802	1,140	1,006
Total des dépenses ministérielles	29,115	26,071	2,345	2,515	36,498	33,791	67,958	62,377

(1) Moins de $500,000.
(2) Voir la note 6 afférente aux états financiers vérifiés de la section 2 de ce volume.

Dépenses par article courant

La présentation des dépenses par article courant est reliée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement.

Un sommaire comparatif des dépenses par article courant est présenté au tableau 6.6. Des précisions supplémentaires figurent au volume II.

Les subventions, contributions et autres paiements de transfert forment la catégorie la plus importante des dépenses et ont absorbé la somme de $36,498 millions, soit 54% du total des dépenses budgétaires. Ces paiements comprenaient les paiements de transfert fiscal aux provinces, $4,446 millions; les paiements en vertu de la Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique, $89 millions; les paiements pour l'assurance-hospitalisation, les soins médicaux et les services complémentaires de santé, $4,264 millions; les versements d'allocations familiales, $2,020 millions; les versements de revenu garanti, $2,242 millions; les versements d'allocations au conjoint, $203 millions; les versements à la sécurité de la vieillesse, $6,140 millions; les paiements au Régime d'assistance du Canada, $2,298 millions; et, les paiements pour l'instruction postsecondaire, $1,628 millions.

Les salaires et traitements se sont élevés à $8,915 millions, soit 13% du total des dépenses. L'augmentation de $643 millions est surtout due à l'augmentation des taux de salaires et traitements.

Le service de la dette publique s'est élevé à $15,168 millions, soit 22% du total des dépenses. La hausse de $4,481 millions est due à l'augmentation de la dette non échue et à l'augmentation des taux d'intérêt.

TABLEAU 6.6

DÉPENSES PAR ARTICLE COURANT
(en millions de dollars)

		1981-82	1980-81	Variation Montant	Variation %
Traitements et salaires	(1)	8,915	8,272	643	8
Autres rémunérations	(1)	1,903	1,506	397	26
Transports et communications	(2)	1,231	1,154	77	7
Information	(3)	225	190	35	18
Services professionnels et spéciaux	(4)	2,011	1,704	307	18
Location	(5)	585	507	78	15
Achat de services de réparation et d'entretien	(6)	709	576	133	23
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	(7)	1,942	1,646	296	18
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	(8)	757	555	202	36
Construction et acquisition de machines et de matériel	(9)	1,417	1,198	219	18
Subventions, contributions et autres paiements de transfert	(10)	36,498	33,791	2,707	8
Service de la dette publique	(11)	15,168	10,687	4,481	42
Toutes autres dépenses	(12)	3,629	4,739	− 1,110	− 23
Total des articles courants	(1-12)	74,990	66,525	8,465	13
Moins: recettes à valoir sur le crédit	(13)	7,032	4,148	2,884	70
Total net des dépenses ministérielles		67,958	62,377	5,581	9

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Intérêt de la dette publique

L'intérêt de la dette publique se compose de l'intérêt sur la dette non échue et les comptes à fins déterminées.

L'augmentation de $3,869 millions de l'intérêt sur la dette non échue est attribuable à une augmentation de la dette non échue qui est passée de $83,149 millions au 31 mars 1981 à $92,353 millions au 31 mars 1982 de même qu'une augmentation dans les taux d'intérêt. L'augmentation de l'intérêt sur les comptes à fins déterminées découle principalement d'une augmentation de $426 millions relativement aux comptes de pension de retraite.

Un sommaire comparatif de l'intérêt de la dette publique est présenté au tableau 6.7.

Voir la section 14 du présent volume pour plus de précisions concernant l'intérêt de la dette publique.

TABLEAU 6.7

INTÉRÊT DE LA DETTE PUBLIQUE
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
Dette non échue—			
Obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne	4,500	3,630	870
À payer en devises étrangères—	192	165	27
Dollars des États-Unis	28	36	– 8
Deutsche marks	7	7	
Francs suisses	10	11	– 1
Yen japonais	*4,737*	*3,849*	*888*
	3,882	2,048	1,834
Obligations d'épargne du Canada	14	12	2
Obligations spéciales non négociables—	3,474	2,374	1,100
Fonds de placement du régime de pensions du Canada	97	54	43
Bons du Trésor	11	13	– 2
Effets et prêts à payer en devises étrangères—	27	22	5
Dollars des États-Unis	27	28	– 1
Deutsche marks	*162*	*117*	*45*
Francs suisses	12,269	8,400	3,869
Yen japonais			
Comptes à fins déterminées—	2,328	1,902	426
Comptes de pension de retraite	80	81	– 1
Compte des rentes sur l'État	143	91	52
Compte du régime de pensions du Canada	37	13	24
Compte d'assurance-chômage	255	157	98
Comptes de dépôt et de fiducie	17	13	4
Autres	*2,860*	*2,257*	*603*
	15,129	10,657	4,472
Total			

Dépenses imputées sur les crédits statutaires

L'autorisation de dépenser, comprise dans les crédits statutaires, est consentie à des fins particulières ainsi que pour des montants et des délais prescrits par les lois. Cette autorisation ne s'annule généralement pas à la fin de l'exercice pour lequel elle a été accordée. Les dépenses imputées à ces crédits statutaires rendent compte à chaque exercice, pour plus de la moitié des dépenses budgétaires.

En 1981-82, les dépenses à même les crédits statutaires se sont élevées à $39,602 millions, soit 58% du total des dépenses budgétaires de $67,958 millions.

Le tableau 6.8 présente un sommaire comparatif de ces dépenses statutaires.

TABLEAU 6.8

DÉPENSES IMPUTÉES SUR LES CRÉDITS STATUTAIRES
(en millions de dollars)

	1981-82			1980-81			Variation
Intérêt et autres frais de la dette publique			15,168			10,827	4,341
Versements à la sécurité de la vieillesse			6,140			5,322	818
Arrangements fiscaux et utilité publique			4,535			3,788	747
Contributions aux provinces en vertu de l'assurance-hospitalisation, des soins médicaux et des services complémentaires de santé aux termes de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis			4,264			3,980	284
Fonds renouvelables			- 3,043			- 505	- 2,538
Paiements aux provinces en vertu du Régime d'assistance publique du Canada			2,298			1,941	357
Versements du supplément de revenu garanti			2,242			1,918	324
Versements d'allocations familiales			2,020			1,851	169
Paiements aux provinces pour l'enseignement postsecondaire			1,628			1,605	23
Contributions du gouvernement au Compte d'assurance-chômage			957			2,416	- 1,459
Radiation des comptes en vertu de la Loi sur la régularisation des comptes						1,318	- 1,318
Paiements à des compagnies de chemin de fer et de transport en vertu de la Loi sur les chemins de fer			334			252	82
Versements d'allocations au conjoint			203			178	25
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices			210				210
Économie de pétrole et remplacement du mazout			141				141
Contributions en vertu de la Loi sur l'assurance-récolte			116			100	16
Paiements aux producteurs pour les produits agricoles dénommés			107				107
Paiements d'intérêts en vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants			96			84	12
Isolation thermique des résidences canadiennes			95				95
Paiements relatifs à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest			94			119	- 25
Contribution à l'égard des prestations versées aux pêcheurs			90			74	16
Traitements, indemnités et pensions des juges			65			60	5
Paiements à des compagnies de chemin de fer et de camionnage en vertu de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique			57			51	6
Paiements d'assurance en vertu du programme d'expansion des entreprises			44				44
Ministres, membres du Parlement et sénateurs—Traitements et indemnités d'automobile			39			27	12
Pension de retraite, prestations de retraite supplémentaires, prestations de décès et autres pensions—							
Fonction publique—							
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de pension de retraite de la Fonction publique	321			288			
Paiements statutaires en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	264			202			
Quote-part d'appariement du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	71			68			
Contribution patronale du gouvernement au Compte d'assurance-chômage	100			72			
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de prestations de retraite supplémentaires	66			55			
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de prestations de décès	6			4			
Amortissement de l'insuffisance actuarielle	576			456			
		1,404			1,145		
Moins: intérêt qui a réduit l'amortissement de l'insuffisance actuarielle et qui est imputé à l'intérêt de la dette publique	355			371			
recouvrements des fonds renouvelables	28			25			
		383			396		
			1,021			749	272
Forces canadiennes—							
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de pension de retraite des Forces canadiennes	159			142			
Paiements statutaires en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	141			109			
Contribution patronale du gouvernement au Compte d'assurance-chômage	27			19			
Quote-part d'appariement du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	20			17			
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de prestations de retraite supplémentaires	17			15			
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de prestations de décès	1			1			
Amortissement de l'insuffisance actuarielle	302			271			
		667			574		
Moins: intérêt qui a réduit l'amortissement de l'insuffisance actuarielle et qui est imputé à l'intérêt de la dette publique		262			271		
			405			303	102
Gendarmerie royale du Canada—							
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	52			44			
Contribution patronale du gouvernement au Compte d'assurance-chômage	7			5			
Quote-part d'appariement du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	5			5			
Paiements statutaires en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	12			10			
Quote-part d'appariement du gouvernement au compte de prestations de retraite supplémentaires	5			4			
Amortissement de l'insuffisance actuarielle	30			26			
		111			94		
Moins: intérêt qui a réduit l'amortissement de l'insuffisance actuarielle et qui est imputé à l'intérêt de la dette publique		29			19		
			82			75	7

TABLEAU 6.8

DÉPENSES IMPUTÉES SUR LES CRÉDITS STATUTAIRES—*Fin*
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81	Variation
Versements en vertu des services de défense et de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	17	18	– 1
Toutes autres dépenses statutaires	177	36	141
Total	39,602	36,587	3,015

Dépenses mensuelles par principaux ministères

Le tableau 6.9 présente un sommaire des dépenses par mois pour 1981-82.

TABLEAU 6.9

DÉPENSES MENSUELLES PAR PRINCIPAUX MINISTÈRES
(en millions de dollars)

	Finances	Santé nationale et Bien-être social	Défense nationale	Transports	Secrétariat d'État	Emploi et Immigration	Travaux publics	Affaires indiennes et Nord canadien	Énergie, Mines et Ressources	Affaires extérieures	Autres	Total
Avril 1981	1,289	1,409	214	157	169	67	90	140	558	91	576	4,760
Mai	1,332	1,419	355	87	174	177	183	87	166	54	658	4,692
Juin	1,336	1,443	435	138	181	180	162	93	181	93	892	5,134
Juillet	1,491	1,469	463	185	198	216	163	124	165	116	926	5,516
Août	1,419	1,225	457	145	166	138	141	134	271	66	829	4,991
Septembre	1,507	1,663	488	150	163	149	171	131	85	90	836	5,433
Octobre	1,734	1,477	568	267	167	143	145	125	– 8	109	1,078	5,805
Novembre	1,826	1,490	483	179	157	166	147	119	– 21	79	814	5,439
Décembre	1,694	1,502	512	243	166	196	174	110	80	102	1,031	5,810
Janvier 1982	1,548	1,510	435	115	176	204	316	108	– 16	104	1,093	5,593
Février	1,683	1,524	457	140	148	172	138	104	17	107	570	5,060
Mars	2,672	1,517	510	246	221	236	227	96	73	204	907	6,909
Complémentaire	293	170	651	228	178	165	131	136	– 153	70	947	2,816
Total des dépenses ministérielles	19,824	17,818	6,028	2,280	2,264	2,209	2,188	1,507	1,398	1,285	11,157	67,958

SECTION 7

COMPTES PUBLICS
1981-82

Prêts, dotations en capital et avances

	Page
Sociétés et organismes de la Couronne	7.4
Institutions de crédit	7.4
Autres	7.8
Résumé de la situation financière des corporations de mandataire de la Couronne	7.18
Avoir du gouvernement du Canada dans les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne	7.20
Administrations provinciales et territoriales	7.22
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement	7.28
Organismes internationaux	7.31
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	7.35
Sociétés contrôlées par l'État	7.36
Entreprises privées	7.38
Divers	7.43
Provision pour évaluation	7.49
État supplémentaire—	
Intérêt enregistré non perçu	7.50

PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES

Les prêts, dotations en capital et avances forment une catégorie d'éléments d'actif; ils représentent les créances acquises et l'avoir détenu par le gouvernement du Canada. Les prêts, dotations en capital et avances sont effectués en vertu de crédits parlementaires. Certains crédits permettent d'utiliser les remboursements pour des prêts et avances supplémentaires. Plusieurs crédits ne s'annulent pas, ce qui permet aux soldes non utilisés d'être reportés d'exercice en exercice. On retrouve aux sections ministérielles du volume II, les précisions à l'égard de l'emploi de ces crédits non budgétaires pour les prêts, dotations en capital et avances.

Les prêts, dotations en capital et avances sont enregistrés au coût et font l'objet d'une évaluation afin d'estimer les pertes sur les réalisations. Les opérations de change sont converties et comptabilisées en dollars canadiens au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les prêts, dotations en capital et avances qui proviennent de ces opérations de change sont, à la fin de l'exercice, convertis au cours du change en vigueur à cette date. Les gains nets sont crédités aux recettes à titre de pertes et bénéfices de change tandis que les pertes nettes sont imputées aux dépenses budgétaires comme poste statutaire au ministère des Finances.

Une provision a été établie pour refléter les indemnités prévues à la réalisation de créances détenues par le gouvernement. Cette provision a été autorisée par le ministre des Finances en vertu de l'article 54(2)b) de la Loi sur l'administration financière.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice sur les prêts, dotations en capital et avances sont créditées, lorsque perçues, aux produits de placements. Plus de précisions sur les produits de placements concernant les prêts, dotations en capital et avances, sont présentées à la section 14 de ce volume. Conformément aux conventions comptables établies, les intérêts courus et les intérêts échus et impayés ne sont pas inscrits aux recettes. Le tableau 7.13 donne des précisions sur l'intérêt enregistré non perçu.

Les opérations brutes et les soldes de fin d'exercice concernant les prêts, dotations en capital et avances sont présentés comme suit:

—sociétés et organismes de la Couronne;

—administrations provinciales et territoriales;

—gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement;

—organismes internationaux;

—avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants;

—sociétés contrôlées par l'État;

—entreprises privées; et,

—divers.

Les opérations ainsi que les soldes sont résumés davantage dans les sections 1 et 2 de ce volume.

Certains tableaux dans cette section présentent la continuité de chaque compte en démontrant les soldes d'ouverture et de fermeture, de même que les rentrées et autres crédits, et les paiements et autres débits, e.g. la fluctuation des opérations. En outre, l'expression «comptes sans opérations courantes» fait partie de certains tableaux afin de fournir un lien avec les chiffres publiés dans l'édition précédente des Comptes publics pour illustrer les opérations nettes des comptes fermés au cours de l'exercice précédent.

TABLEAU 7.1

PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Sociétés et organismes de la Couronne—						
Institutions de crédit, tableau 7.2—						
Société d'assurance-dépôts du Canada			200,000,000	200,000,000	200,000,000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,189,124,246	378,166,429	577,200,000	10,388,157,817	199,033,571	66,338,061
Société pour l'expansion des exportations	1,550,248,256	116,600,260	112,992,128	1,546,640,124	– 3,608,132	– 19,348,858
Société du crédit agricole	3,378,934,607	154,483,175	502,654,000	3,727,105,432	348,170,825	270,315,672
Banque fédérale de développement	1,156,000,000	171,000,000	446,000,000	1,031,000,000	– 125,000,000	– 101,000,000
	16,274,307,109	*820,249,864*	*1,438,846,128*	*16,892,903,373*	*618,596,264*	*216,304,875*
Autres sociétés et organismes de la Couronne, tableau 7.3—						
Air Canada	622,162,009	14,661,076		607,500,933	– 14,661,076	– 13,382,875
Énergie atomique du Canada, Limitée	880,627,470	10,350,078	3,200,000	873,477,392	– 7,150,078	– 697,420,506
Chemins de fer Nationaux du Canada	2,753,102,278	6,720,543	6,897,000	2,753,278,735	176,457	7,908,476
Petro-Canada	1,443,799,853		128,972,000	1,572,771,853	128,972,000	440,000,000
Autres	1,495,231,428	332,474,742	691,580,582	1,854,337,268	359,105,840	– 274,918,342
	7,194,923,038	*364,206,439*	*830,649,582*	*7,661,366,181*	*466,443,143*	*– 537,813,247*
Total des sociétés et organismes de la Couronne	23,469,230,147	1,184,456,303	2,269,495,710	24,554,269,554	1,085,039,407	– 321,508,372
Autres prêts, dotations en capital et avances—						
Administrations provinciales et territoriales, tableau 7.6	1,236,193,044	49,141,060	20,807,753	1,207,859,737	– 28,333,307	– 246,132,630
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement, tableau 7.7	2,942,015,950	39,284,274	295,714,902	3,198,446,578	256,430,628	228,925,499
Organismes internationaux, tableau 7.8	2,254,843,354	360,692	330,430,385	2,584,913,047	330,069,693	288,981,734
Moins: effets à payer, tableau 7.8	816,329,249	298,680,579	135,392,294	979,617,534	163,288,285	179,097,611
	1,438,514,105	*299,041,271*	*465,822,679*	*1,605,295,513*	*166,781,408*	*109,884,123*
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants non compris les provisions pour prestations conditionnelles, tableau 7.9	312,466,485	48,678,572	19,023,052	282,810,965	– 29,655,520	– 36,785,153
Sociétés contrôlées par l'État, tableau 7.10	440,492,772	147,123	110,312	440,455,961	– 36,811	1,588,120
Entreprises privées, tableau 7.11	180,489,433	36,572,977	22,896,433	166,812,889	– 13,676,544	38,280,268
Divers, tableau 7.12	264,672,620	428,349,979	430,969,743	267,292,384	2,619,764	18,602,337
Total des autres prêts, dotations en capital et avances	6,814,844,409	901,215,256	1,255,344,874	7,168,974,027	354,129,618	114,362,564
	30,284,074,556	2,085,671,559	3,524,840,584	31,723,243,581	1,439,169,025	– 207,145,808
Moins: provision pour évaluation	2,300,000,000	200,000,000		2,500,000,000	200,000,000	– 700,000,000
Total	27,984,074,556	2,285,671,559	3,524,840,584	29,223,243,581	1,239,169,025	492,854,192

SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE LA COURONNE

Les prêts et dotations en capital aux sociétés de la Couronne représentent le solde des créances détenues par le gouvernement au titre des sociétés pour fins de fonds de roulement, de dépenses en capital et autres objets, ainsi que les dotations en capital au capital-actions de ces sociétés et des avances de fonds à reprêter par celles-ci.

Une société de la Couronne signifie une société qui, en dernier lieu, doit rendre compte au Parlement, par l'intermédiaire d'un ministre de la Couronne, de la conduite de ses affaires. Les sociétés de la Couronne sont énumérées aux annexes B, C et D de la Loi sur l'administration financière. La majorité des sociétés de la Couronne énumérées aux annexes de la Loi sur l'administration financière sont mandataires de Sa Majesté du chef du Canada. Ce pouvoir est accordé selon une des façons suivantes:

i) désignation en tant que mandataire de Sa Majesté par le Parlement par suite d'une loi spéciale de constitution;
ii) autorisation en tant que mandataire de Sa Majesté en vertu d'une loi; et,
iii) proclamation en tant que mandataire de Sa Majesté selon la Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État.

Les états financiers des sociétés et organismes de la Couronne, énumérés aux annexes C et D de la Loi sur l'administration financière, sont présentés au volume III. On retrouve aux sections ministérielles du volume II les renseignements portant sur les sociétés énumérées à l'annexe B.

Institutions de crédit

Le tableau 7.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, dotations en capital et avances accordés aux sociétés et organismes de la Couronne fournissant une aide financière.

TABLEAU 7.2

SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE LA COURONNE—INSTITUTIONS DE CRÉDIT

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Société d'assurance-dépôts du Canada			200,000,000	200,000,000	200,000,000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement—						
Capital-actions	25,000,000			25,000,000		
Habitation	6,670,087,480	184,209,282	213,000,000	6,698,878,198	28,790,718	68,529,926
Immeubles	80,537,106	19,084,490	5,000,000	66,452,616	- 14,084,490	- 13,780,479
Projets paritaires	986,367,365	54,760,044	140,500,000	1,072,107,321	85,739,956	108,650,430
Programme de rénovation urbaine	30,593,029	3,524,879	5,000,000	32,068,150	1,475,121	- 2,688,630
Projets de logements pour étudiants	398,642,383	1,954,873		396,687,510	- 1,954,873	- 15,119,317
Épuration des eaux-vannes	1,076,778,783	27,756,778	81,500,000	1,130,522,005	53,743,222	37,168,576
Fonds d'achat de prêts et d'hypothèques	1,052,605	376,513		676,092	- 376,513	- 355,331
Fonds d'assurance hypothécaire	197,600,000		131,700,000	329,300,000	131,700,000	- 15,100,000
Aide aux propriétaires	722,465,495	86,499,570	500,000	636,465,925	- 85,999,570	- 100,967,114
	10,189,124,246	*378,166,429*	*577,200,000*	*10,388,157,817*	*199,033,571*	*66,338,061*
Société pour l'expansion des exportations—						
Capital-actions	305,000,000		47,000,000	352,000,000	47,000,000	20,000,000
Excédent de capital	25,000,000			25,000,000		
Prêts	1,220,248,256	116,600,260	65,992,128	1,169,640,124	- 50,608,132	- 39,348,858
	1,550,248,256	*116,600,260*	*112,992,128*	*1,546,640,124*	*- 3,608,132*	*- 19,348,858*
Société du crédit agricole—						
Capital-actions	129,700,000		13,148,000	142,848,000	13,148,000	10,400,000
Effets	3,235,249,845	151,073,699	483,506,000	3,567,682,146	332,432,301	257,965,910
Caisse des prêts aux syndicats agricoles	13,984,762	3,409,476	6,000,000	16,575,286	2,590,524	1,949,762
	3,378,934,607	*154,483,175*	*502,654,000*	*3,727,105,432*	*348,170,825*	*270,315,672*
Banque fédérale de développement—						
Capital-actions	222,000,000		46,000,000	268,000,000	46,000,000	38,000,000
Prêts	934,000,000	171,000,000		763,000,000	- 171,000,000	- 139,000,000
	1,156,000,000	*171,000,000*	*46,000,000*	*1,031,000,000*	*- 125,000,000*	*- 101,000,000*
Total	16,274,307,109	820,249,864	1,438,846,128	16,892,903,373	618,596,264	216,304,875

Société d'assurance-dépôts du Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada afin de fournir de l'assurance (jusqu'à concurrence de $20,000 par déposant et par institution) sur les dépôts faits auprès des institutions fédérales et des institutions provinciales approuvées.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

L'article 37 de la Loi prévoit que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil. L'ensemble de ces prêts en circulation ne doit en aucun moment excéder $500,000,000.

Au cours de l'exercice, un prêt a été effectué dans le but de fournir un financement en cas d'éventualités. Ce prêt est en dépôt au Fonds du revenu consolidé (voir le tableau 8.12 dans la section 8 de ce volume). Le prêt a été remboursé en 1982-83.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'encourager la construction résidentielle, la réparation et la modernisation d'habitations existantes, l'amélioration des conditions d'habitation et de vie au Canada et pour encourager l'aménagement de communautés en assurant des installations d'infrastructure.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $969 millions en vertu de crédits budgétaires. Elle a versé des intérêts se chiffrant à $850 millions et a viré un profit de $22 millions au gouvernement.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont autorisées selon les dispositions de l'article 17 de la Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Habitation

Des avances ont été accordées afin de permettre à la Société de consentir des prêts en vertu des articles suivants de la Loi nationale sur l'habitation: l'article 15, à une compagnie de logement à dividendes limités en vue de la construction d'un projet d'habitations à bas loyer; l'article 16, à une société constituée se livrant aux exploitations minière, du bois, forestière ou à l'industrie de la pêche en vue de la construction d'habitations à bas prix ou à prix modérés dans des régions ou localités adjacentes ou rattachées aux opérations de l'emprunteur; l'article 58, à une personne qui ne peut obtenir un prêt d'un prêteur agréé en vue de la construction d'une maison ou d'une entreprise de logements; et, l'article 59, à un Indien en vue d'aider à la construction de projets d'habitations sur les réserves indiennes.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 5.813% à 13.014% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 30 septembre 1997 et le 31 décembre 2031.

Immeubles

L'article 55 de la Loi nationale sur l'habitation autorise des avances pour l'acquisition et la construction d'immeubles par la Société.

Au cours de l'exercice, des avances supplémentaires ont été autorisées en vertu du crédit L65 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 9.525% à 10.867% par année, sont remboursables sur une période de 50 ans et échoient le 31 décembre 2031.

Projets paritaires

L'article 40 de la Loi nationale sur l'habitation autorise des avances pour permettre d'entreprendre des projets de concert avec le gouvernement d'une province. Le remboursement des avances effectué en vertu de l'article précité peut se faire en total ou en partie sans préavis ni prime, à la discrétion de la Société.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 7.467% à 17.96% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 25 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 31 mars 2005 et le 31 décembre 2031.

Programme de rénovation urbaine

Des avances ont été accordées afin de permettre à la Société de consentir des prêts en vertu de l'article 26 de la Loi nationale sur l'habitation, à une province ou municipalité pour aider à la mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 5.31% à 8.75% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 31 décembre 1982 et le 31 décembre 1996.

Projets de logements pour étudiants

Des avances ont été accordées à la Société afin de permettre à celle-ci de consentir des prêts à une université en vertu de l'article 48 de la Loi nationale sur l'habitation pour la construction de logements d'étudiants ou l'acquisition de bâtiments existants et leur transformation en logements.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 5% à 10.054% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 30 septembre 2012 et le 31 décembre 2031.

Épuration des eaux-vannes

Des avances ont été accordées afin de permettre à la Société de consentir des prêts à une province, municipalité ou corporation municipale de systèmes d'égout, en vertu de l'article 53 de la Loi nationale sur l'habitation, pour faciliter la construction ou l'agrandissement d'une usine d'épuration d'eaux-vannes.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 5% à 10.376% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 30 septembre 1993 et le 31 décembre 2030.

Fonds d'achat de prêts et d'hypothèques

Des avances ont été accordées afin de permettre à la Société de consentir des prêts aux détenteurs d'hypothèques assurées, en vertu de l'article 10(1)b) de la Loi nationale sur l'habitation.

Le versement d'une avance ne doit pas dépasser le montant par lequel $100,000,000 excèdent l'ensemble des avances imputées au Fonds d'achat de prêts et d'hypothèques, moins le total des montants payés par la Société conformément à l'article 10(2) de la Loi nationale sur l'habitation.

Les avances portent intérêt au taux de 5.875% par année, sont remboursables sur une période de 20 ans et échoient le 31 mars 1985.

Fonds d'assurance hypothécaire

Des avances ont été effectuées conformément à l'article 9(6) de la Loi nationale sur l'habitation pour permettre à la Société de se libérer de ses engagements en vertu de l'article 8 de la Loi.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 11.875% à 18.375% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 5 ans et échoient à diverses dates entre le 21 décembre 1984 et le 20 janvier 1986.

Aide aux propriétaires

Des avances ont été accordées afin de permettre à la Société de consentir des prêts à un particulier en vertu de l'article 34.15 de la Loi nationale sur l'habitation en vue d'aider à la construction ou l'achat d'une maison ou l'acquisition d'une unité de condominium.

Les avances portent intérêt à des taux variant de 7.625% à 9.625% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans et échoient à diverses dates entre le 31 décembre 1993 et le 30 juin 1997.

Société pour l'expansion des exportations

La Société a été établie en vertu de la Loi sur l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce au moyen d'assurances, de garanties, de prêts et d'autres moyens financiers.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et Commerce et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $36 millions en vertu de crédits budgétaires.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont autorisées selon les dispositions de l'article 11 de la Loi sur l'expansion des exportations.

Excédent de capital

L'article 11(3) de la Loi sur l'expansion des exportations prévoit une somme maximale de $25,000,000 à titre de capital d'apport.

Prêts

Les prêts à la Société sont autorisés en vertu des articles 29 et 31 de la Loi sur l'expansion des exportations.

Les opérations de prêts au cours de l'exercice ont été les suivantes:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
Article 29—				
Dollars canadiens	580,535,006	98,843,750		481,691,256
Dollars des É-U (équivalent canadien)	26,960,540	7,027,040		19,933,500
	607,495,546	*105,870,790*		*501,624,756*
Article 31—				
Dollars canadiens	431,680,037	4,721,172	13,121,971	440,080,836
Dollars des É-U (équivalent canadien)	172,524,180	6,008,298	45,923,798	212,439,680
	604,204,217	*10,729,470*	*59,045,769*	*652,320,516*
Réévaluation	8,548,493		6,946,359	15,494,852
Total	1,220,248,256	116,600,260	65,992,128	1,169,440,124

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur des périodes s'échelonnant de 4 à 9 ans, portant intérêt à des taux variant de 6.438% à 11% par année et échéant à diverses dates entre le 15 avril 1982 et le 15 décembre 1992, $365,420,852;

b) remboursables sur des périodes s'échelonnant de 10 à 15 ans, portant intérêt à des taux variant de 5.5% à 9.5% par année et échéant à diverses dates entre le 15 juillet 1983 et le 15 avril 1995, $398,139,964; et,

c) remboursables sur une période de 22 ans, portant intérêt à des taux variant de 3.25% à 8.25% par année et échéant le 20 novembre 1995 et le 25 mars 2008, $390,584,457.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $87 millions au gouvernement.

Société du crédit agricole

La Société a été constituée en vertu de la Loi sur le crédit agricole dans le but d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles stables en disposant de crédit à long terme.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont autorisées par l'article 12 de la Loi sur le crédit agricole.

Effets

Ces effets provisoires, émis au ministre des Finances en vertu des prêts effectués conformément à l'article 13 de la Loi,

accordent des fonds à la Société afin qu'elle puisse consentir des prêts aux agriculteurs. Le montant global des prêts en cours ne doit jamais excéder vingt-cinq fois le capital de la Société.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur des périodes de 20 ans, portant intérêt à des taux variant de 11.75% à 15% par année et échéant le 1er juillet 2001 et le 1er juillet 2002, $874,230,608;

b) remboursables sur des périodes de 20 ans, portant intérêt à des taux variant de 7.75% à 9.75% par année et échéant à diverses dates entre le 1er juillet 1990 et le 1er juillet 2000, $1,747,237,127;

c) remboursables sur des périodes de 20 ans, portant intérêt à des taux variant de 5.25% à 7.5% par année et échéant à diverses dates entre le 1er décembre 1985 et le 1er juillet 1996, $798,363,170;

d) remboursables sur des périodes de 19 ans, portant intérêt à des taux variant de 5.25% à 6% par année et échéant à diverses dates entre le 1er décembre 1985 et le 1er juillet 1986, $116,582,178;

e) remboursables sur des périodes de 14 ans, portant intérêt à des taux variant de 5.312% à 6.875% par année et échéant le 1er juillet 1982, $10,154,081; et,

f) remboursables sur des périodes de 25 ans, portant intérêt à des taux variant de 3.5% à 5.75% par année et échéant à diverses dates entre le 31 décembre 1982 et le 30 juin 1986, $21,114,982.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $283 millions au gouvernement.

Caisse des prêts aux syndicats agricoles

Des avances ont été accordées par le ministre des Finances conformément à l'article 8 de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles, afin de permettre à la Société de consentir des prêts. L'article 3(1) de la Loi permet à la Société d'effectuer des prêts à un syndicat agricole *a*) pour acheter des machines agricoles, *b*) pour acheter, construire ou améliorer des bâtiments, ou *c*) pour acheter ou améliorer les terrains sur lesquels des bâtiments sont ou doivent être construits—lorsque ces machines ou ces terrains doivent servir principalement aux opérations agricoles du syndicat ou de ses membres. L'article 8 de la Loi limite le solde des avances à $25,000,000.

Les avances sont remboursables sur des périodes de 5 ans, portent intérêt à des taux variant de 7% à 10% par année et échoient à diverses dates entre le 1er juillet 1982 et le 1er juillet 1987.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $2 millions au gouvernement.

Banque fédérale de développement

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Banque fédérale de développement dans le but de favoriser et faciliter la création et l'expansion d'entreprises au Canada, en fournissant une aide financière, des conseils en gestion, une formation des cadres, des renseignements et des services de consultation et tous les autres services qui sont ancillaires ou qui découlent de ces antécédents.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et Commerce et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $18 millions en vertu de crédits budgétaires.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont autorisées en vertu des articles 28 et 52 de la Loi sur la Banque fédérale de développement.

Prêts

L'article 30 de la Loi sur la Banque fédérale de développement a autorisé l'affectation de prêts à la Société.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8% à 10.125% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 8 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 1er août 1988.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $81 millions au gouvernement.

Autres sociétés et organismes de la Couronne

Au tableau 7.3 figure un sommaire des soldes et opérations des divers genres de prêts, dotations en capital et avances consentis aux sociétés et organismes de la Couronne engagés dans des activités autres que de financement.

TABLEAU 7.3

AUTRES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE LA COURONNE

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Air Canada—						
Capital-actions	329,009,000			329,009,000		
Prêt consolidé	279,353,009	14,369,716		264,983,293	- 14,369,716	- 13,382,875
Hangar d'entretien à Winnipeg	13,800,000	291,360		13,508,640	- 291,360	
	622,162,009	*14,661,076*		*607,500,933*	*- 14,661,076*	*- 13,382,875*
Énergie atomique du Canada, Limitée—						
Capital-actions	15,000,000			15,000,000		
Capital d'apport	149,159,473			149,159,473		
Habitation	7,509,168	460,353		7,048,815	- 460,353	- 437,795
Usine d'eau lourde de Bruce	142,057,782	7,861,936		134,195,846	- 7,861,936	- 7,300,159
Division des produits commerciaux	4,499,929	371,034		4,128,895	- 371,034	- 346,399
Centrale nucléaire de Gentilly II	151,000,000			151,000,000		
Stock d'eau lourde	75,500,000	1,500,000		74,000,000	- 1,500,000	- 65,500,000
Bâtiment pour la production d'isotopes	3,600,000		3,200,000	6,800,000	3,200,000	3,600,000
Équipements pour la production d'isotopes						
Centrale nucléaire de Lepreau	299,400,000			299,400,000		
Bureau des services techniques de Sheridan Park	1,001,118	156,755		844,363	- 156,755	- 148,090
Concentrés d'uranium	11,900,000			11,900,000		
Fonds de roulement	20,000,000			20,000,000		
Comptes sans opérations courantes						- 627,288,063
	880,627,470	*10,350,078*	*3,200,000*	*873,477,392*	*- 7,150,078*	*- 697,420,506*
Chemins de fer Nationaux du Canada—						
Capital-actions	2,496,480,732		6,897,000	2,503,377,732	6,897,000	16,517,000
Prêt consolidé	241,918,610	6,223,175		235,695,435	- 6,223,175	- 5,712,406
Services de transbordeur entre Yarmouth et Bar Harbour—						
Nouveau quai et installations	122,540	24,508		98,032	- 24,508	- 24,508
Chemins de fer du gouvernement canadien—						- 389,109
Fonds de roulement	14,580,396	472,860		14,107,536	- 472,860	- 2,482,501
Comptes sans opérations courantes						
	2,753,102,278	*6,720,543*	*6,897,000*	*2,753,278,735*	*176,457*	*7,908,476*
Petro-Canada—						
Capital-actions—Ordinaires	580,000,000		20,000,000	600,000,000	20,000,000	
—Privilégiés	863,799,853		108,972,000	972,771,853	108,972,000	440,000,000
			710,933,716	710,933,716	710,933,716	
Prêts						
Moins: montant inscrit comme investissements dans le Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne (voir la section 8 de ce volume)			710,933,716	710,933,716	710,933,716	
	1,443,799,853		*128,972,000*	*1,572,771,853*	*128,972,000*	*440,000,000*
	5,699,691,610	31,731,697	139,069,000	5,807,028,913	107,337,303	- 262,894,905

TABLEAU 7.3

AUTRES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE LA COURONNE—*Fin*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Autres—						
Banque du Canada	5,920,000			5,920,000		
Les Arsenaux canadiens, Limitée	3,500,000			3,500,000		
Société Radio-Canada	33,000,000			33,000,000		10,000,000
Corporation commerciale canadienne—						
Capital versé	10,000,000			10,000,000		
Prêts	7,000,000	7,000,000			– 7,000,000	
	17,000,000	*7,000,000*		*10,000,000*	*– 7,000,000*	
Commission canadienne du lait	12,312,000	238,940,800	306,627,638	79,998,838	67,686,838	– 30,274,218
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	5,756,462	1,197,989	5,140,937	9,699,410	3,942,948	4,998,768
Canadian National (West Indies) Steamships Limited—						
Capital-actions	976			976		
Avances	324,024			324,024		
	325,000			*325,000*		
Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée	296,199			296,199		
Office canadien du poisson salé	2,031,000	21,300,000	21,000,000	1,731,000	– 300,000	– 2,915,000
Eldorado Nucléaire, Limitée—						
Capital-actions	8,246,877		300,000,000	308,246,877	300,000,000	
Prêts	22,200,000	7,500,000		14,700,000	– 7,500,000	– 11,468,618
	30,446,877	*7,500,000*	*300,000,000*	*322,946,877*	*292,500,000*	*– 11,468,618*
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	11,552,895	41,708,416	48,483,108	18,327,587	6,774,692	1,029,473
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	59,752,867			59,752,867		
Loto Canada Inc	1			1		
Commission de la Capitale nationale	43,619,097	2,945,128	200,000	40,873,969	– 2,745,128	– 2,854,065
Conseil des ports nationaux	343,423,368	545,844	528,899	343,406,423	– 16,945	20,935,000
Administration du pont du port de Saint-Jean	14,650,186	77,395		14,572,791	– 77,395	– 72,381
	358,073,554	*623,239*	*528,899*	*357,979,214*	*– 94,340*	*20,862,619*
Commission d'énergie du Nord canadien—						
Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, article 15	171,858,924	5,357,357	9,600,000	176,101,567	4,242,643	167,116
Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, article 14	50,000			50,000		
Fonds de roulement	7,500,000			7,500,000		
	179,408,924	*5,357,357*	*9,600,000*	*183,651,567*	*4,242,643*	*167,116*
Société des Transports du Nord, Limitée—						
Capital-actions	24,900,000			24,900,000		
Prêts	37,225,105	762,623		36,462,482	– 762,623	– 767,422
	62,125,105	*762,623*		*61,362,482*	*– 762,623*	*– 767,422*
Monnaie royale canadienne	20,467,730	2,131,785		18,335,945	– 2,131,785	– 2,131,785
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent	624,950,000			624,950,000		
Téléglobe Canada	15,393,708	3,007,405		12,386,303	– 3,007,405	– 2,853,196
Uranium Canada, Limitée	9			9		
VIA Rail Canada Inc	9,300,000			9,300,000		– 258,712,014
Comptes sans opérations courantes						
	1,495,231,428	332,474,742	691,580,582	1,854,337,268	359,105,840	– 274,918,342
Total	7,194,923,038	364,206,439	830,649,582	7,661,366,181	466,443,143	– 537,813,247

Air Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi d'Air Canada afin d'assurer des services aériens réguliers, domestiques et internationaux à l'Amérique du Nord, aux Îles Britanniques, à l'Europe continentale et aux Antilles.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $21 millions et des dividendes de $13 millions au gouvernement.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

La Loi d'Air Canada de 1977 a autorisé la réorganisation d'Air Canada y compris sa structure financière. En conséquence, le gouvernement possède toutes les actions émises d'Air Canada, soit 329,009, évaluées à $329,009,000.

Prêt consolidé

Le décret CP 1978-1172 du 13 avril 1978 a autorisé la consolidation des prêts consentis antérieurement.

Le prêt consolidé porte intérêt au taux de 7.243% par année, est remboursable sur une période de 15 ans en versements semestriels dus le 13 avril et le 13 octobre de chaque année et échoit le 13 avril 1993.

Hangar d'entretien à Winnipeg

Des prêts particuliers ont été consentis afin de construire un hangar d'entretien ordinaire à Winnipeg, Manitoba.

Les prêts impayés au 1er janvier 1981 ont été consolidés.

Le prêt consolidé porte intérêt au taux de 8.31% par année, est remboursable sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 1er janvier de chaque année et échoit le 31 décembre 2001.

Énergie atomique du Canada, Limitée

La Société a été établie en vertu de la Loi de contrôle de l'énergie atomique afin d'accroître l'énergie atomique pour des fins pacifiques. Elle a également pour but de promouvoir, d'aider et d'effectuer des travaux de recherche et de perfectionnement pour appuyer l'utilisation de l'énergie atomique pour satisfaire les besoins à court et long terme du Canada en matière d'énergie à bon compte, pour susciter un intérêt commercial face aux autres pays et pour diversifier et améliorer les applications pratiques de l'énergie atomique dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et de la médecine.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Énergie, Mines et Ressources et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $284 millions en vertu de crédits budgétaires. Elle a versé des intérêts de $43 millions au gouvernement.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Capital d'apport

Le crédit L51a de la Loi nº 3 de 1977-78 portant affectation de crédits et le décret CP 1977-3586 du 16 décembre 1977 ont sanctionné la conversion de dettes au montant de $149,159,473 en capital d'apport de la Société.

Habitation

Des prêts ont été consentis pour financer la construction d'habitations à proximité de l'Établissement de recherche nucléaire de Whiteshell.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 3.5% à 8.5% par année, produisant un rendement moyen de 4.354%, sont remboursables sur une période de 30 ans en versements mensuels égaux et échoient à diverses dates entre le 31 décembre 1984 et le 30 juin 2003.

Usine d'eau lourde de Bruce

Des prêts ont été consentis afin de financer la construction de l'usine d'eau lourde de Bruce à Douglas Point, Ontario.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 6.687% à 8.5% par année, produisant un rendement moyen de 7.566%, sont remboursables sur une période de 17 ans en versements mensuels égaux et échoient le 31 décembre 1992.

Division des produits commerciaux

Des prêts ont été consentis afin de financer la construction d'aménagements manufacturiers et d'un laboratoire à South March, Ontario.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 6.687% à 7.5% par année, produisant un rendement moyen de 6.933%, sont remboursables sur une période de 20 ans en versements mensuels égaux et échoient à diverses dates entre le 31 mai 1988 et le 30 septembre 1992.

Centrale nucléaire de Gentilly II

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de la centrale nucléaire CANDU-PHW 600 à Gentilly selon un accord conclu avec la province de Québec et l'Hydro-Québec.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8.375% à 10% par année, produisant un rendement moyen de 9.18%, et sont remboursables à vue avec des paiements semestriels d'intérêt dus le 30 juin et le 31 décembre.

Stock d'eau lourde

Des prêts ont été consentis en vue de financer l'achat d'eau lourde aux fins de location ou de revente à des utilisateurs canadiens et étrangers.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 9.125% à 10.125% par année, produisant un rendement moyen de 10.015%, sont remboursables à la fin d'une période de 10 ans et échoient le 1er janvier 1988. Des versements semestriels d'intérêt sont payables le 1er mai et le 1er novembre.

Bâtiment pour la production d'isotopes

Des prêts ont été consentis en vue d'aider à la construction d'un bâtiment pour la production d'isotopes.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L80 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 13.75% à 16.125% par année, produisant un rendement moyen de 14.558%. Une note de remplacement ou de consolidation sera émise à l'égard de la date de mise en vigueur, ou le 1er avril 1984, la première des deux dates atteinte.

Équipements pour la production d'isotopes

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L85 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits pour l'achat de nouveaux équipements.

Centrale nucléaire de Lepreau

Des prêts ont été consentis pour financer une partie de la construction de la Centrale nucléaire de Lepreau.

Selon les conditions approuvées pour les prêts initiaux, les prêts impayés ont été consolidés le 1er avril 1980. Le prêt consolidé porte intérêt au taux de 9.706% par année, est remboursable sur une période de 25 ans en versements égaux commençant le 1er avril 1984 et se terminant le 1er avril 2008. Conformément au décret CP 1981-1428 du 28 mai 1981, aucun intérêt n'était payable sur ce prêt au cours de 1981-82.

Bureau des services techniques de Sheridan Park

Des prêts ont été consentis pour financer la construction des installations de bureau.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5.625% à 6% par année, produisant un rendement moyen de 5.698%, sont remboursables sur une période de 20 ans en versements mensuels égaux et échoient le 31 octobre 1986.

Concentrés d'uranium

Des prêts ont été consentis dans le but de financer l'achat de concentrés d'uranium pour fins de location à l'Argentine.

Les prêts portent intérêt à des taux de 8.125% et 8.375% par année, produisant un rendement moyen de 8.196%, sont remboursables en versements annuels dus le 31 mars et échoient le 31 mars 1984.

Fonds de roulement

Des avances ont été consenties pour fins de fonds de roulement.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $20,000,000.

Les avances portent intérêt au taux fixé par les sociétés de la Couronne sur les emprunts d'un an, en vigueur le 1er avril de chaque année. Ces avances sont remboursables à vue avec des paiements annuels d'intérêt dus le 31 mars.

Chemins de fer Nationaux du Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les Chemins de fer Nationaux en vue d'établir, d'exploiter et de gérer un réseau ferroviaire national.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $158 millions en vertu de crédits budgétaires.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Le décret CP 1978-1172 du 13 avril 1978 a autorisé la conversion de prêts, dotations en capital et avances consentis antérieurement. Cette conversion a augmenté la valeur des actions sans valeur au pair des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Au cours de l'exercice, l'achat de 13,794 actions ordinaires supplémentaires se chiffrant à $6,897,000 a été autorisé en vertu du crédit L100 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de $39 millions au gouvernement.

Prêt consolidé

Le décret CP 1978-3052 du 4 octobre 1978 a autorisé la consolidation des prêts consentis antérieurement.

Le prêt porte intérêt au taux de 8.75% par année, est remboursable sur une période de 20 ans en versements semestriels dus le 30 juin et le 30 décembre de chaque année et échoit le 30 juin 1998.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $21 millions au gouvernement.

Services de transbordeur entre Yarmouth et Bar Harbour

Des avances recouvrables ont été consenties afin de parachever la construction du terminus de transbordement à Bar Harbour, Maine, É-U.

Les avances non productives d'intérêt ayant trait au nouveau quai et installations sont remboursables au montant de $24,508 par année sur une période de 11 ans et échoient le 28 décembre 1986.

Chemins de fer du gouvernement canadien—Fonds de roulement

En vertu de l'article 8 de la Loi sur la révision du capital des Chemins de fer Nationaux du Canada, les soldes à recouvrer dans les comptes du Canada relativement aux comptes suivants: Chemins de fer du gouvernement canadien—Comptes ouverts, Chemins de fer du gouvernement canadien—Comptes de magasins et Chemins de fer Saint-Jean et Québec—Comptes ouverts et comptes de magasins ont fait l'objet d'écritures de régularisation prescrite par la Loi, et le reliquat a été

fusionné sous la rubrique «Chemins de fer du gouvernement canadien—Fonds de roulement».

Le solde du compte est imputé aux Chemins de fer Nationaux du Canada, sans intérêt, et représente la tranche approximative du fonds de roulement des Chemins de fer Nationaux qui est utilisé aux fins des Chemins de fer du gouvernement canadien. Aucune date de remboursement n'a été fixée pour ce compte.

Petro-Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi de Petro-Canada afin:

a) de faire de l'exploration pour rechercher et mettre en valeur des sources de combustible ou d'énergie, et notamment d'hydrocarbures;

b) d'effectuer des travaux de recherche et d'exploitation des ressources de combustibles et d'énergie;

c) d'importer, de produire, de transporter, de distribuer, de raffiner et de commercialiser les hydrocarbures de toutes sortes;

d) de produire, de distribuer, de transporter et de commercialiser d'autres combustibles et d'autres sources d'énergie; et,

e) de s'engager ou d'investir dans des opérations ou des entreprises ayant un rapport avec l'exploration, la production, l'importation, la distribution, le raffinage et la commercialisation de combustibles, d'énergie et de ressources connexes.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Énergie, Mines et Ressources et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont autorisées par les articles 5, 22 et 25 de la Loi de Petro-Canada et par le crédit 5c de la Loi nº 4 de 1980-81 portant affectation de crédits.

Prêts

Ce compte inscrit les avances à Petro-Canada pour financer l'acquisition de Petrofina Canada Inc, conformément au crédit 5c de la Loi nº 4 de 1980-81 portant affectation de crédits. En retour, Petro-Canada a émis des effets non productifs d'intérêt, convertibles en ses actions. Les investissements de Petro-Canada dans Petrofina Canada Inc sont inscrits en réduction du Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne (voir la section 8 de ce volume).

Banque du Canada

La Banque du Canada a été établie en vertu de la Loi sur la Banque du Canada pour réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire nationale et pour mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'œuvre, autant que possible dans le cadre de l'activité monétaire, et généralement pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

La Banque n'est pas mandataire de Sa Majesté et elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Les dotations en capital du gouvernement à la Banque sont autorisées en vertu de l'article 17 de la Loi. Une somme de $5,000,000 représente la valeur au pair de 100,000 actions du capital-actions et le solde de $920,000 représente la prime payée relativement à l'achat, en 1938, des actions détenues par le public.

Tous les profits réalisés par la Banque sont remis au gouvernement. En 1981-82, un profit de $1,853 millions fut réalisé par la Banque.

Les Arsenaux canadiens, Limitée

La Société a été établie en vertu de la Loi des compagnies dans le but de maintenir un niveau de rendement de la confection canadienne de certain matériel militaire pour les besoins de la défense canadienne et connexe aux munitions.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Approvisionnements et Services et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $34,500 en vertu de crédits budgétaires.

Des avances ont été consenties pour permettre à la Société d'exercer son mandat.

Les avances sont non productives d'intérêt et n'ont pas de date fixe de remboursement.

Société Radio-Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la radiodiffusion en vue de fournir un service national de radiodiffusion dans les deux langues officielles ainsi qu'un service international de radiodiffusion dont la teneur et la nature soient principalement canadiennes.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Communications, et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $665 millions en vertu de crédits budgétaires.

Des prêts ont été consentis à la Société pour fins de fonds de roulement. Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $33,000,000.

Les prêts sont non productifs d'intérêt et sont remboursables à partir des sommes en main (espèces et titres négociables) lesquelles excèdent en tout temps les montants requis par la Société pour fins de fonds de roulement.

Corporation commerciale canadienne

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Corporation commerciale canadienne afin d'aider à l'expansion du commerce international; d'aider des personnes à obtenir des marchandises en dehors du Canada; et, de placer des marchandises exportables.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et Commerce et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $19 millions en vertu de crédits budgétaires. Elle a versé des intérêts de $207,325 au gouvernement.

Capital versé

L'article 8(1) de la Loi stipule que des avances n'excédant pas le montant global de $10,000,000 peuvent être mises à la disposition de la Société comme capital versé.

Prêts

L'article 8(2) de la Loi stipule que des prêts ne dépassant pas $10,000,000 peuvent être effectués à la Société.

Commission canadienne du lait

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait afin d'offrir aux producteurs rentables de lait et de crème, l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de haute qualité.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $4 millions en vertu de crédits budgétaires.

Des prêts ont été consentis à la Commission en vue de financer ses transactions liées aux produits laitiers. Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $300,000,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 14% à 17.125% par année et sont remboursables sur une période de 1 an ou moins.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $12 millions au gouvernement.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne en vue de favoriser et d'encourager le développement d'une industrie du long métrage au Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Communications et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, le montant d'abord affecté en vertu de l'article 18(1) de la Loi a été augmenté à $48,072,000 selon l'autorisation des crédits 50 et 50c des Lois nº 1, nº 2 et nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $1 million en vertu de crédits budgétaires.

Les avances sont non productives d'intérêt et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited

La Société a été établie pour fournir un service de transbordeur entre le Canada et les Antilles.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Avances

Les avances sont remboursables à partir des deniers recevables sur le recouvrement du versement final lors de la vente de huit navires à des intérêts cubains; ce versement devait être effectué le 19 août 1963 au moyen d'une lettre de crédit irrévocable émise par l'intermédiaire de la Bank of America. Cependant, le United States Cuban Assets Control Regulations, effectif le 3 juillet 1963, a interdit à la Bank of America d'honorer le paiement de la traite. Depuis, les négociations juridiques entreprises pour obtenir un statut particulier en vue de recouvrer les effets à recevoir n'ont pas porté fruit. Selon l'avis de la gestion, appuyé par la jurisprudence, les sommes et les intérêts y afférents ne seront perçus que lorsque les règlements auront été abrogés.

Une dérogation au délai de prescription a été obtenue jusqu'au 1er janvier 1984 et des prolongations additionnelles seront obtenues si nécessaire.

Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée

La Société a été fondée en vertu de l'article 17 de la Loi sur le Conseil national de recherches du Canada dans le but de rendre accessible au public, grâce à des licences négociées avec l'industrie, la propriété industrielle et intellectuelle résultant des recherches et développements financés par des fonds publics.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et Commerce et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $350,000 en vertu de crédits budgétaires.

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Office canadien du poisson salé

La Société a été établie en vertu de la Loi sur le poisson salé afin de contrôler le commerce du poisson salé entre les provinces et avec l'étranger, en vue d'augmenter les gains des producteurs de morue salée du secteur primaire.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Pêches et Océans et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Afin d'assurer le fonctionnement de l'Office aux termes de la Loi, l'article 17 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les conditions dont il pourra être convenu, à *a*) garantir le remboursement des prêts y compris l'intérêt que toute banque consentira à l'Office; et, *b*) consentir des prêts à l'Office.

Le montant total des prêts en circulation en tout temps, lequel peut être emprunté de tout prêteur, s'élève à $30,000,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.375% à 12.375% par année, sont remboursables sur une période de 10 ans et échoient à diverses dates entre le 25 mars 1984 et le 30 septembre 1990.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $1 million au gouvernement.

Eldorado Nucléaire, Limitée

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes pour l'exploitation minière et le raffinage d'uranium, et la production de combustibles nucléaires au Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Énergie, Mines et Ressources et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Capital-actions

À ce compte sont consignées les dotations en capital du gouvernement dans la Société.

Les crédits L107a et L107c des Lois n° 1 et n° 4 de 1980-81 portant affectation de crédits ont autorisé:

a) la Société à emprunter ou obtenir de l'argent à des fins de remboursement de dettes, de fonds de roulement et de dépenses en capital, en émettant et en vendant des titres jusqu'à un montant ne devant pas dépasser $280,000,000; et,

b) le gouvernement à transférer à la Société, la propriété de réserves d'uranium en échange pour des actions évaluées à $300 millions. Bien que le transfert des réserves d'uranium a été autorisé en 1980-81, le transfert est légalement entré en vigueur en 1981-82 sous réserve de l'approbation des modalités prescrites par le décret CP 1981-4/1422 du 28 mai 1981. Le gouvernement a reçu 800,000 actions ordinaires sans valeur au pair et 1,600,000 actions privilégiées pour une valeur totale de $300,000,000 moyennant ledit transfert.

Au cours de l'exercice, le crédit L107e de la Loi n° 4 de 1981-82 portant affectation de crédits a augmenté le montant global de l'autorisation d'emprunter à $600,000,000 et a prévu que l'autorisation prendra fin le 31 décembre 1988.

Prêts

Des prêts ont été consentis pour faire face aux dépenses en capital et d'exploitation.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5.875% à 6.375% par année, produisant un rendement moyen de 6.324%, sont remboursables à la fin de périodes s'échelonnant de 7 à 10 ans et échoient à diverses dates entre le 15 octobre 1982 et le 31 décembre 1984. Des versements semestriels d'intérêt sont payables le 30 juin et le 31 décembre.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $2 millions au gouvernement.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

La Société a été constituée en vertu de la Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce pour réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce ainsi que faire la commercialisation du poisson.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Pêches et Océans et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Afin d'assurer le fonctionnement de l'Office aux termes de la Loi, l'article 17 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les conditions dont il pourra être convenu, à *a*) garantir le remboursement des prêts y compris l'intérêt que toute banque consentira à l'Office; et, *b*) consentir des prêts à l'Office.

Le montant total des prêts en circulation en tout temps, lequel peut être emprunté de tout prêteur, s'élève à $20,000,000.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur une période de 10 ans, portant intérêt à des taux variant de 4.875% à 15.675% par année et échéant à diverses dates entre le 15 septembre 1982 et le 31 mars 1992, $5,172,587; et,

b) remboursables sur une période de 1 an, portant intérêt à des taux variant de 14% à 15.5% par année et échéant à diverses dates entre le 31 décembre 1982 et le 18 mars 1983, $13,155,000.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $1 million au gouvernement.

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée

La Société a été constituée en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes afin de gérer et d'entretenir le pont Jacques Cartier et le pont Champlain, ainsi qu'une partie de l'autoroute Bonaventure à Montréal, Québec. Cette Société est une filiale à part entière de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

La Société est mandataire de Sa Majesté et doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports.

Ce compte inscrit les prêts qui ont été virés à la Société. Les prêts portaient intérêt à des taux variant de 2.75% à 6.875% par année. Aucun horaire formel de remboursement n'existait.

Après avoir rencontré les dépenses d'exploitation pour chaque pont, les remboursements à effectuer devaient être basés sur la disponibilité du surplus de l'encaisse. Étant donné l'élimination des péages sur le pont Jacques Cartier en 1962, les recettes proviennent principalement de recouvrements à même les péages sur le pont Champlain.

Le 17 décembre 1981, conformément au décret CP 1981-3635, les certificats de créances ont été annulés et remplacés par des certificats portant une date d'émission du 1er avril 1981, une date d'échéance indéterminée et sans remboursement de capital, et un taux d'intérêt correspondant à zéro pour cent par année. De plus, les intérêts courus et non payés au 31 mars 1981 sur les certificats originaux, s'élevant à $44,513,580, seront considérés comme non échus et payables à partir du 1er avril 1981.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $2 millions en vertu de crédits budgétaires.

Loto Canada Inc

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes afin d'exploiter et de gérer une loterie nationale en conformité avec les Règlements sur la loterie nationale. Les revenus nets de la Société doivent être versés au Receveur général du Canada afin d'être portés au Compte de la loterie nationale. Ces revenus seront ensuite répartis comme suit:

82.5%—pour aider à absorber le déficit des Jeux olympiques de 1976 et pour aider au financement des Jeux du Commonwealth de 1978;

12.5%—somme versée aux provinces proportionnellement au nombre de billets vendus sur leur territoire; et,

5%—applicable aux programmes de santé, de sport amateur et de loisirs.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre du Secrétariat d'État et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Le solde du compte représente l'achat, pour $1, des actions ordinaires de Loto Canada Inc.

Commission de la Capitale nationale

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Capitale nationale afin de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la Capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $98 millions en vertu de crédits budgétaires.

Des prêts ont été consentis afin d'acquérir des biens dans la région de la Capitale nationale. Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés en vertu du crédit L90 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4.75% à 10.125% par année. Aucune date n'est fixée pour le paiement du principal sauf que les prêts et intérêts doivent être remboursés à partir du produit total des ventes de biens.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $3 millions au gouvernement.

Conseil des ports nationaux

La Société a été établie en vertu de la Loi sur le Conseil des ports nationaux pour administrer, gérer et régir les ports canadiens, tel que prévu par la Loi sur le Conseil des ports nationaux, et tous ports, ouvrages ou biens du Canada transférés par le gouverneur en conseil.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $39 millions en vertu de crédits budgétaires. Elle a versé des intérêts de $3 millions au gouvernement.

Relevant de l'autorisation de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, des prêts sont consentis afin de financer les dépenses en capital des divers ports qui sont de la compétence du Conseil des ports nationaux. Un sommaire des soldes à rembourser sur des prêts effectués à divers ports suit:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
Belledune	2,340,875	30,343		2,310,532
Halifax	25,555,762			25,555,762
Montréal	142,465,832	250,624		142,215,208
Vancouver	81,698,379	120,170		81,578,209
Prince Rupert	27,084,979			27,084,979
Sept-Îles	2,977,437			2,977,437
Churchill	13,693,573			13,693,573
Saint-Jean, N-B	45,048,986	96,130	528,899	45,481,755
Saint-Jean, T-N	1,766,915	33,279		1,733,636
Chicoutimi	790,630	15,298		775,332
	343,423,368	545,844	528,899	343,406,423

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été consentis en vertu des crédits L45, L45c et L45e des Lois nº 1, nº 2, nº 3 et nº 4 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) prêts non productifs d'intérêt ayant une date d'échéance indéfinie et n'exigeant aucun remboursement de capital, $317,739,455;

b) prêts portant intérêt à des taux variant de 6.25% à 12.43% par année, remboursables sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 31 décembre de chaque année et échéant le 31 décembre 2000, $25,138,069; et,

c) prêts portant intérêt au taux de 15.625% par année, remboursables sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 29 janvier de chaque année et échéant le 29 janvier 2002, $528,899.

Administration du pont du port de Saint-Jean

Des prêts ont été consentis à l'Administration du pont du port de Saint-Jean en vertu d'un pont pour véhicules traversant le port de Saint-Jean. Un accord a été conclu entre le Canada, la province du Nouveau-Brunswick, la ville de Saint-Jean et l'Administration du pont du port de Saint-Jean, le 7 juillet 1966, voulant que les obligations non garanties émises par l'Administration et acquises par le Conseil des ports nationaux soient exclusivement utilisées au financement du coût total en capital du pont (voir aussi le tableau 7.11, Entreprises privées).

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 6.687% à 8.5% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 50 à 51 ans en versements semestriels égaux dus le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année et échoient à diverses dates entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021.

Commission d'énergie du Nord canadien

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien afin de construire, acheter, louer ou autrement acquérir, exploiter et entretenir des installations (d'énergie électrique) dans les territoires du Nord-Ouest ou le territoire du Yukon et, avec l'approbation du gouverneur en conseil, mais sous réserve des lois de la province, ailleurs au Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Affaires indiennes et Nord canadien et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $2 millions en vertu de crédits budgétaires. Celle-ci a versé des intérêts de $17 millions au gouvernement.

L'article 15 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien

Des prêts ont été consentis à la Société pour des immobilisations. Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés en vertu du crédit L70 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4% à 15.625% par année et sont remboursables sur une période se prolongeant jusqu'au 31 mars 2024.

Le solde des prêts en circulation au 31 mars 1982 comprend la somme de $2.2 millions, soit un montant non versé pour 1976-77.

L'article 14 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien

L'article 14 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien a autorisé le versement à la Commission d'une somme de $50,000 pour subvenir aux dépenses encourues dans la conduite d'enquêtes prévues à l'article 13 de la Loi.

Les avances sont non productives d'intérêt et n'ont pas de date fixe de remboursement.

Fonds de roulement

Des prêts ont été consentis à la Société dans le but de maintenir des inventaires et rencontrer les exigibilités.

Les prêts sont libres d'intérêt et remboursables en 10 versements annuels égaux de $750,000 commençant le 31 mars 1990. Dans le cas où un versement devient échu et impayé, les intérêts sont alors ajoutés d'après les taux courants, et ceci jusqu'à la date de remboursement.

Société des Transports du Nord, Limitée

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes pour offrir un service général de transport dans le nord du Canada et dans l'Arctique, ainsi que des services intermodaux connexes.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $1 million en vertu de crédits budgétaires.

Capital-actions

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Prêts

Des prêts ont été consentis à la Société pour financer l'acquisition d'installations de transport pour le déplacement de marchandises vers le Nord canadien.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont classés en trois groupes:

a) prêts de 15 ans portant intérêt à des taux variant de 8.375% à 8.5% par année et échéant le 15 octobre 1989 et le 15 octobre 1990, $4,662,482;

b) prêt de 10 ans portant intérêt au taux de 8.41% par année et échéant le 31 décembre 1986, $620,000; et,

c) prêt de 15 ans portant intérêt au taux de 7.45% par année et échéant le 31 décembre 1991, $31,180,000.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $3 millions au gouvernement.

Monnaie royale canadienne

La Société a été établie en vertu de la Loi sur la Monnaie royale canadienne afin de:

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;

c) fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et,

d) fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Approvisionnements et Services et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

L'article 18(1)a) de la Loi stipule que des prêts ne devant pas dépasser, au total, $5,000,000 peuvent être consentis à la Monnaie afin de faire face aux dépenses d'établissement et de fonctionnement.

L'article 18(1)b) de la Loi stipule que des prêts peuvent être disponibles pour financer les frais des projets d'investissements approuvés par le gouverneur en conseil.

L'article 18(2) de la Loi stipule que le montant total non remboursé des prêts consentis en vertu du paragraphe (1), ne doit en aucun temps dépasser $35,000,000.

L'article 19(2) de la Loi stipule que l'ensemble de tous les montants prêtés à la Monnaie à des fins temporaires et non remboursés ne doit en aucun temps dépasser $1,000,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.625% à 10.125% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 4 à 17 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1984 et le 1er avril 1998.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $2 millions et a viré un excédent de $17 millions au gouvernement.

Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent

La Société a été établie en vertu de la Loi sur l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent pour construire, gérer et entretenir, soit entièrement au Canada ou conjointement avec des travaux entrepris par une autorité compétente aux États-Unis, une voie en eau profonde entre le port de Montréal et le lac Érié.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Téléglobe Canada

La Société a été établie en vertu de la Loi sur Téléglobe Canada en vue d'établir, de maintenir et d'exploiter, au Canada et ailleurs, des services de télécommunications extérieures par câble, appareil de radiotélégraphie, radiotéléphonie et autres moyens de télécommunication, en vue de la conduite de communications publiques, et de coordonner les services de télécommunications extérieures du Canada avec ceux des autres parties du Commonwealth des nations britanniques.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Communications et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

L'article 12 de la Loi autorise le ministre des Finances, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, à fournir à la Société, aux fins de capital, des sommes ne dépassant pas $4,500,000 sur les deniers non affectés et, en sus, toutes les autres sommes votées par le Parlement.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 3.5% à 6.75% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 15 à 40 ans en versements semestriels et échoient à diverses dates entre le 31 mars 1983 et le 31 mars 1998.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de $1 million et a viré un excédent de $7 millions au gouvernement.

Uranium Canada, Limitée

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en vue de l'acquisition et la vente de concentrés d'uranium. La dernière vente et l'expédition à partir du stock commun de l'entreprise a eu lieu le 1er juillet 1977, par le fait même éliminant le stock commun de l'entreprise.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Énergie, Mines et Ressources et est classée comme corporation de mandataire à l'annexe C de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $55,205 en vertu de crédits budgétaires.

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

VIA Rail Canada Inc

La Société a été établie en vertu de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes afin de revivifier les services ferroviaires pour voyageurs au Canada et de gérer et commercialiser ces services selon une méthode commerciale efficace, de façon à réduire la charge financière du gouvernement du Canada.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est classée comme corporation de propriétaire à l'annexe D de la Loi sur l'administration financière.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu une aide financière au montant de $541 millions en vertu de crédits budgétaires.

Les dotations en capital du gouvernement dans la Société sont inscrites à ce compte.

Résumé de la situation financière des corporations de mandataire de la Couronne

L'actif et le passif des corporations de mandataire de la Couronne sont des éléments d'actif et de passif du gouvernement, à cause de la relation de mandataire. Cependant, selon les conventions comptables du gouvernement, les comptes des corporations de mandataire de la Couronne ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement. Seules les opérations financières entre les corporations de mandataire de la Couronne et le gouvernement sont comptabilisées dans les comptes du Canada.

Même si les emprunts par les corporations de mandataire de la Couronne, obtenus de prêteurs autres que le gouvernement, constituent des éléments de passif direct du gouvernement, ces emprunts ne sont pas compris dans les comptes du Canada puisqu'ils sont censés être, et en pratique sont, remboursés directement par les corporations.

Le tableau 7.4 présente l'actif, le passif (y compris l'identification des emprunts autres que ceux du gouvernement), l'avoir et le passif éventuel des corporations de la Couronne qui sont mandataires du gouvernement et qui ne figurent pas dans le gouvernement du Canada comme entité comptable. Conformément à l'article 40 de la Loi sur l'administration financière, des précisions sur ces emprunts autres que ceux du gouvernement sont énoncées dans la note 2 jointe au tableau.

Des chiffres non vérifiés apparaissent dans ce tableau pour les corporations qui ont des fins d'exercices autres que le 31 mars 1982. Le tableau est résumé à la note 3 aux états financiers vérifiés dans la section 2 de ce volume.

TABLEAU 7.4

RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES CORPORATIONS DE MANDATAIRE DE LA COURONNE AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

		Passif			Avoir du Canada					
Mandataire[1]	Actif	Emprunts autres que ceux du gouvernement[2]	Autres éléments de passif[3]	Actif net	Dettes envers le gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	Créances auprès du gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	Capital-actions et surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficits) Solde au 31 mars 1982	Total	Changement depuis l'exercice précédent
Énergie atomique du Canada, Limitée	1,486,799	61,472	306,844	1,118,483	991,253	22,136	116,185	33,181	1,118,483	109,123
Société d'assurance-dépôts du Canada	79,432		638	78,794	203,381	354,350	167,330	62,433	78,794	46,598
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,290,858		146,234	10,144,624	10,483,563	368,939	30,000		10,144,624	110,935
Les Arsenaux canadiens, Limitée	47,457		11,595	35,862	47,503	25,014	3,924	9,449	35,862	16,546
Société Radio-Canada	565,438		189,273	376,165	43,581	614	333,198		376,165	56,303
Corporation commerciale canadienne	275,910		249,121	26,789	3,466	1,840	20,000	5,163	26,789	9,270
Commission canadienne du lait	132,986		77,175	55,811	79,999	51,228		27,040	55,811	54,011
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	2,003		93	1,910	4,000	2,613		523	1,910	- 861
Office canadien des provendes	1,052		2,129	- 1,077		1,740		663	- 1,077	1,235
Canadian National (West Indies) Steamships Limited	472		14	458	324	95	1	228	458	
Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée	1,300		494	806	92	375	296	793	806	258
Office canadien du poisson salé	11,567		4,725	6,842	2,438	988		5,392	6,842	849
Commission canadienne du blé	3,192,948	2,175,326	1,020,310	- 2,688	430	3,118			- 2,688	351
Société de développement du Cap-Breton	284,318		30,357	253,961		17,999	271,960		253,961	92,745
Corporation de disposition des biens de la Couronne	6,824		778	6,046	6,061	203		188	6,046	- 2,112
Construction de défense (1951) Limitée	872		3,402	- 2,530	447	37	[4]	- 2,940	- 2,530	107
Eldorado Nucléaire, Limitée	643,006	263,482	99,268	280,256	29,058	23	306,586	- 55,365	280,256	- 180,754
Société pour l'expansion des exportations	4,355,752	3,155,153	100,362	1,100,237	565,070	26,853	377,000	185,020	1,100,237	111,412
Société du crédit agricole	3,853,882		5,685	3,848,197	3,694,492	15	142,848	10,872	3,848,197	370,564
Banque fédérale de développement	1,951,450	939,727	69,834	941,889	784,945	6,513	268,000	- 104,543	941,889	- 312,314
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	26,114		9,315	16,799	16,799				16,799	4,978
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	29,929		1,817	28,112	111,057	1	- 72,034	- 10,910	28,112	- 1,375
Loto Canada Inc	12,485		81	12,404	13,094	690	[4]		12,404	1,294
La Commission des champs de bataille nationaux	2,781		159	2,622		30		2,652	2,677	94
Commission de la Capitale nationale	391,551		36,245	355,306	42,316	365	313,355		355,306	19,181
Conseil des ports nationaux	503,822	21,594	57,356	424,872	517,975	211,057	349,361	- 231,407	424,872	38,350
Commission d'énergie du Nord canadien	212,331		10,165	202,166	206,349			- 4,183	202,166	4,683
Société des Transports du Nord, Limitée	71,899	1,211	5,969	64,719	37,755	1,024	25,052	2,936	64,719	4,268
Petro-Canada	6,751,482	634,374	2,984,216	3,132,892	1,527,051	141,082	1,572,772	174,151	3,132,892	1,090,406
Monnaie royale canadienne	62,558		8,516	54,042	60,284	6,242			54,042	- 12,071
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent	624,279		18,452	605,827	210,075	42,277	624,950	- 186,921	605,827	- 89

TABLEAU 7.4

RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES CORPORATIONS DE MANDATAIRE DE LA COURONNE AU 31 MARS 1982—*Fin*
(en milliers de dollars)

Mandataire[1]	Passif			Avoir du Canada						
	Actif	Emprunts autres que ceux du gouvernement[2]	Autres éléments de passif[3]	Actif net	Dettes envers le gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	Créances auprès du gouvernement et autres corporations de mandataire de la Couronne	Capital-actions et surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficits) Solde au 31 mars 1982	Total	Changement depuis l'exercice précédent
La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	301	8	258	35			8	27	35	25
Téléglobe Canada	373,228		113,313	259,915	46,812	26,196		239,299	259,915	33,692
Uranium Canada, Limitée										(4)
Total	36,247,086	7,252,347	5,564,193	23,430,546	19,729,670	1,313,657	4,850,792	163,741	23,430,546	1,667,704

(1) Société canadienne des postes: Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé; par conséquent, aucun montant n'apparaît dans ce tableau.
La Société immobilière du Canada (Mirabel) Limitée, la Société immobilière du Canada (Le Vieux-Port de Montréal) Limitée et la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc sont devenues des sociétés de la Couronne (annexe «C») le 26 mars 1982. Leurs états financiers de même que ceux de la compagnie mère, la Société immobilière du Canada Limitée, n'étaient pas disponibles à la date d'impression et aucun montant n'apparaît dans ce tableau.

(2) Les opérations d'emprunts autres que ceux du gouvernement du Canada au cours de l'exercice sont résumées ci-dessous (en milliers de dollars):

Nom	Solde au 31 mars 1981	Emprunts	Remboursements	Solde au 31 mars 1982
Énergie atomique du Canada, Limitée	66,061		4,589	61,472
Commission canadienne du blé	1,616,999	3,103,755	2,545,428	2,175,326
Eldorado Nucléaire, Limitée	144,902	118,580		263,482
Société pour l'expansion des exportations	2,786,737	12,447,013	12,078,597	3,155,153
Banque fédérale de développement	700,081	1,540,661	1,301,015	939,727
Conseil des ports nationaux	22,651		1,057	21,594
Société des Transports du Nord, Limitée	557	5,034	4,380	1,211
Petro-Canada	292,129	1,259,371	917,126	634,374
La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	8			8
Total	5,630,125	18,474,414	16,852,192	7,252,347

(3) Passif éventuel

Les montants du passif éventuel inscrits dans cette note sont ceux au 31 mars. Ils peuvent cependant différer des éléments de passif éventuel inscrits dans le volume III des Comptes publics pour les sociétés dont les exercices financiers se terminent autrement que le 31 mars.

	31 mars 1982
	$
Corporation commerciale canadienne—poursuite en dommages-intérêts	7,300,000
Commission canadienne du lait—poursuite judiciaire	1,800,000
Société de développement du Cap-Breton—garanties de prêts	73,395,000
Société pour l'expansion des exportations—garanties de prêts	225,049,000
Banque fédérale de développement—garanties de prêts bancaires	19,448,750
Loto Canada Inc—litige, grossistes de billets	4,175,000
Commission des champs de bataille nationaux—passif éventuel re: retraite des employés	35,000
Commission de la Capitale nationale—divers litiges	21,187,000
Conseil des ports nationaux—divers litiges	17,000,000
Petro-Canada—réclamation re: contrat d'achat d'une filiale	12,039,000
Téléglobe Canada—passif éventuel re: indemnités de retraite	1,965,500
Total	383,394,250

(4) Inférieur à $500.

Avoir du gouvernement du Canada dans les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne

Le tableau 7.5 résume les principaux éléments des bilans des corporations de mandataire et des autres sociétés de la Couronne au 31 mars 1982.

L'actif et le passif des corporations de mandataire de la Couronne sont des éléments d'actif et de passif du gouvernement, à cause de la relation de mandataire. Cependant, selon les conventions comptables du gouvernement, les comptes des corporations de mandataire de la Couronne ne sont pas consolidés avec ceux du gouvernement, et seulement certaines opérations financières entre le gouvernement et ses sociétés de la Couronne, sont inscrites dans les comptes du Canada.

Le tableau présente l'«Actif» moins les «Emprunts et autres éléments de passif» pour en arriver à l'«Actif net».

Les soldes représentant les opérations avec le gouvernement et inscrits dans les comptes du Canada comprennent: les dettes à long terme envers le gouvernement, le capital-actions et le surplus d'apport ainsi que les créances auprès du gouvernement du Canada. Ces soldes sont décrits dans ce tableau comme «Avoir inscrit par le gouvernement».

L'«Avoir non inscrit» représente les bénéfices non répartis des corporations de mandataire et autres sociétés de la Couronne redressés par des éléments préalablement compris dans les comptes d'actif et de passif. Ces redressements proviennent d'écarts temporaires dans la comptabilisation des opérations entre les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne et le gouvernement. Celles-ci comptabilisent les montants à payer au ou à recevoir du gouvernement sur une base d'exercice, tels les impôts. Les comptes du Canada ne reflètent ces montants qu'au moment de leur réception ou de leur versement. Les montants représentant des opérations avec le gouvernement et non inscrits dans les comptes du Canada sont redressés et présentés comme «Avoir non inscrit». Ils comprennent les subventions à recevoir, les impôts à recevoir ou à payer, différés ou non, les intérêts à payer courus ou capitalisés, les comptes divers à payer, les obligations découlant de contrats de location et les frais payés d'avance reliés au Canada. Les redressements affectant l'«Avoir non inscrit» représentent des montants qui seront éventuellement reçus ou déboursés par le Canada.

Le tableau divulgue également le «Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent» qui identifie les augmentations ou diminutions depuis le 1er avril 1981. L'«Aide financière provenant de crédits budgétaires» montre l'aide reçue par ces entités au cours de 1981-82. Des précisions concernant cette aide financière sont comprises dans la section 14 de ce volume.

Les montants utilisés aux fins de ce tableau reflètent l'information concernant les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne au 31 mars 1982. Pour celles dont la fin d'exercice diffère du 31 mars, l'information financière non vérifiée est fournie.

TABLEAU 7.5

AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LES CORPORATIONS DE MANDATAIRE ET LES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE
AU 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	Actif	Emprunts et autres éléments de passif		Avoir							
				Inscrit par le gouvernement							
		Emprunts autres que ceux du gouvernement	Autres éléments de passif	Actif net	Dettes envers le gouvernement	Capital-actions et surplus d'apport	Créances auprès du gouvernement	Avoir non inscrit	Total de l'avoir	Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent	Aide financière provenant de crédits budgétaires
Corporations du mandataire de la Couronne[1]											
Énergie atomique du Canada, Limitée	1,486,799	61,472	306,844	1,118,483	709,318	164,159	22,136	267,142	1,118,483	109,123	283,934
Société d'assurance-dépôts du Canada	79,432		638	78,794	200,000		354,350	233,144	78,794[2]	46,598	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,835,925		146,234	10,689,691	10,363,158	25,000	31,509	333,042	10,689,691[3]	89,447	968,654
Les Arsenaux canadiens, Limitée	47,457		11,595	35,862	3,500		7,196	39,558	35,862	16,546	34
Société Radio-Canada	565,438		189,273	376,165	33,000		550	343,715	376,165	56,303	664,619
Corporation commerciale canadienne	275,910		249,121	26,789		10,000	1,840	18,629	26,789	9,270	18,717
Commission canadienne du lait	132,986		77,175	55,811	79,999		51,228	27,040	55,811	54,011	4,254
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	2,003		93	1,910	9,699			– 7,789	1,910	– 861	1,138
Office canadien des provendes	1,052		2,129	– 1,077			1,740	663	– 1,077	1,235	17,504
Canadian National (West Indies) Steamships Limited	472		14	458	324	1	95	228	458[4]		
Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée	1,300		494	806		296	356	866	806	258	350
Office canadien du poisson salé	11,567		4,725	6,842	1,731		988	6,099	6,842	849	
Commission canadienne du blé	3,192,948	2,175,326	1,020,310	– 2,688			3,118	430	– 2,688	351	
Société de développement du Cap-Breton	284,318		30,357	253,961			17,999	271,960	253,961	92,745	133,015
Corporation de disposition des biens de la Couronne	6,824		778	6,046			203	6,249	6,046	– 2,112	
Construction de défense (1951) Limitée	872		3,402	– 2,530	..		37	– 2,493	– 2,530	107	10,372
Eldorado Nucléaire, Limitée	643,006	263,482	99,268	280,256	14,700	308,247	23	– 42,668	280,256[5]	– 180,754	
Société pour l'expansion des exportations	5,061,385	3,155,153	101,414	1,804,818	1,169,640	377,000	26,853	285,031	1,804,818[6]	184,739	36,000
Société du crédit agricole	3,853,882		5,685	3,848,197	3,584,257	142,848	15	121,107	3,848,197	370,564	

TABLEAU 7.5

AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LES CORPORATIONS DE MANDATAIRE ET LES AUTRES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE
AU 31 MARS 1982—*Fin*
(en milliers de dollars)

		Emprunts et autres éléments de passif			Avoir						
					Inscrit par le gouvernement						
	Actif	Emprunts autres que ceux du gouvernement	Autres éléments de passif	Actif net	Dettes envers le gouvernement	Capital-actions et surplus d'apport	Créances auprès du gouvernement	Avoir non inscrit	Total de l'avoir	Changement de l'avoir depuis l'exercice précédent	Aide financière provenant de crédits budgétaires
Banque fédérale de développement	1,951,450	939,727	69,834	941,889	763,000	268,000	6,513	– 82,598	941,889	– 312,314	17,628
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	26,114		9,315	16,799	18,328			– 1,529	16,799	4,978	
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	29,929		1,817	28,112	59,753		1	– 31,640	28,112	– 1,375	2,371
Loto Canada Inc.	12,485		81	12,404		(10)	690	13,094	12,404	1,294	
La Commission des champs de bataille nationaux	2,781		159	2,622			30	2,652	2,622	94	1,413
Commission de la Capitale nationale	391,551		36,245	355,306	40,874		365	314,797	355,306	19,181	97,774
Conseil des ports nationaux	503,822	21,594	57,356	424,872	357,979		211,057	277,950	474,872	38,350	39,239
Commission d'énergie du Nord canadien	212,331		10,165	202,166	183,652			18,514	202,166	4,683	1,900
Société des Transports du Nord, Limitée	71,899	1,211	5,969	64,719	36,463	24,900	1,024	4,380	64,719	4,268	642
Petro-Canada	6,751,482	634,374	2,984,216	3,132,892		1,572,772	848	1,560,968	3,132,892	1,090,408	
Monnaie royale canadienne	62,558		8,516	54,042	18,336		6,242	41,948	54,042	– 12,071	
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent	624,279		18,452	605,827		624,950	42,193	23,070	605,827[7]	– 89	
La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	301	8	258	35				35	35	25	
Téléglobe Canada	373,228		113,313	259,915	12,386		26,196	273,725	259,915	33,692	
Uranium Canada, Limitée	(10)			(10)		(10)			(10)		55
	37,497,786	*7,252,347*	*5,565,245*	*24,680,194*	*17,660,097*	*3,518,173*	*815,395*	*4,317,319*	*24,680,194*	*1,719,543*	*2,299,613*
Autres sociétés de la Couronne											
Air Canada	1,815,743	294,380	634,300	887,063	278,492	329,009	96	279,658	887,063	– 3,130	
Administration de pilotage de l'Atlantique	1,507		1,106	401			13	414	401	– 245	
Banque du Canada	1,823,861		17,409,948	– 15,586,087		5,920	15,662,455	70,448	– 15,586,087[8]	– 587,901	
Chemins de fer Nationaux du Canada	6,131,146	1,693,418	1,219,213	3,218,515	249,901	2,503,378	40,482	505,718	3,218,515[9]	24,507	157,979
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	1,116		2,856	– 1,740				– 1,740	– 1,740	– 234	639
Administration de pilotage des Laurentides	3,078		2,413	665				665	665	475	
Administration de pilotage du Pacifique	2,771		1,483	1,288				1,288	1,288	– 22	
VIA Rail Canada Inc	374,900		70,200	304,700		9,300	50,600	346,000	304,700	83,850	540,617
	10,156,122	*1,987,798*	*19,341,519*	*– 11,175,195*	*528,393*	*2,847,607*	*15,753,646*	*1,202,451*	*– 11,175,195*	*– 482,700*	*699,235*
Total	47,651,908	9,240,145	24,906,764	13,504,999	18,188,490	6,365,780	16,569,041	5,519,770	13,504,999	1,236,843	2,998,848

(1) Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé; par conséquent, aucun montant n'apparaît dans ce tableau.

La Société immobilière du Canada (Mirabel) Limitée, la Société immobilière du Canada (Le Vieux-Port de Montréal) Limitée et la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc sont devenues des sociétés de la Couronne (annexe «C») le 26 mars 1982. Leurs états financiers de même que ceux de la compagnie mère, la Société immobilière du Canada Limitée, n'étaient pas disponibles à la date d'impression et aucun montant n'apparaît dans ce tableau.

(2) Société d'assurance-dépôts du Canada—L'avoir non inscrit comprend des primes créditées au Fonds d'assurance-dépôts, y compris des bénéfices nets accumulés tels que redressés. Les dépôts chez les institutions membres assurés par la Société se sont élevés à $109 milliards au 30 avril 1981.

(3) Société canadienne d'hypothèques et de logement—L'avoir non inscrit comprend $216,102,000 pour les soldes aux fonds d'assurance et de garantie. Les montants d'assurance en vigueur au 31 mars 1982 s'élevaient à $27.2 milliards.

(4) Canadian National (West Indies) Steamships Limited—L'actif de la Société comprend une somme de $470,400 à recevoir des cubains depuis 1963.

(5) Eldorado Nucléaire, Limitée—Le capital-actions inscrit comprend une prime de $1,660,797 qui représente le montant du déficit (après redressements) compris au bilan de l'Eldorado Mining and Refining Limited au 31 décembre 1944 mais non déclarée aux bilans subséquents de l'Eldorado Mining and Refining (1944) Limited. Conséquemment, l'avoir non inscrit a été réduit de $1,660,797.

(6) Société pour l'expansion des exportations—Les dettes inscrites par le gouvernement comprennent les prêts gérés par la Société pour l'expansion des exportations mais qui sont à recevoir des gouvernements et compagnies étrangers par l'entremise de la Société.

(7) L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent—Le total de l'avoir comprend le capital-actions et les dotations en capital de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée au coût de $1,500, $100 et $8,000 respectivement. L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée sont des filiales en propriété exclusive.

(8) Banque du Canada—Le capital-actions inscrit comprend $920,000, ce qui représente une prime versée lors de l'acquisition en 1938 d'actions détenues par le public. Par conséquent, l'avoir non inscrit a été réduit de $920,000.

(9) Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada—Le capital-actions inscrit comprend une prime de $19,452,732, représentant l'excédent de l'amortissement de l'exercice précédent non imputé aux bénéfices non répartis du CN, en sus des investissements du gouvernement dans les Chemins de fer Nationaux du Canada et la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ces investissements ont été imputés aux dépenses budgétaires par le gouvernement du Canada et crédités à l'avoir de l'actionnaire par le CN. Par conséquent, après le remaniement du capital-actions des Chemins de fer Nationaux du Canada, le capital-actions inscrit de la Société se chiffre à $19,452,732 de moins que la dotation en capital du gouvernement. De ce fait, l'avoir non inscrit est alors réduit par cette insuffisance.

(10) Moins de $500.

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

À ce groupe sont consignés les prêts consentis aux provinces en vertu des lois de secours et d'autres lois.

Le tableau 7.6 offre un sommaire des soldes et opérations pour les divers genres de prêts et d'avances consentis aux administrations provinciales et territoriales.

TABLEAU 7.6

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
TERRE-NEUVE—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	3,661,214			3,661,214		
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	6,064,967	151,366		5,913,601	– 151,366	– 143,804
Programme spécial des prêts sur le développement	6,700,000			6,700,000		
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	7,260,277	37,182		7,223,095	– 37,182	– 38,998
	23,686,458	*188,548*		*23,497,910*	*– 188,548*	*– 182,802*
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	1,146,027	24,729		1,121,298	– 24,729	– 22,965
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	85,320,504	1,386,639		83,933,865	– 1,386,639	– 1,297,171
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	42,997,010	1,436,934		41,560,076	– 1,436,934	– 1,326,549
	129,463,541	*2,848,302*		*126,615,239*	*– 2,848,302*	*– 2,646,685*
Total de Terre-Neuve	153,149,999	3,036,850		150,113,149	– 3,036,850	– 2,829,487
NOUVELLE-ÉCOSSE—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	2,634,064	16,910		2,617,154	– 16,910	180,658
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	5,213,551	409,263		4,804,288	– 409,263	– 382,660
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	4,912,003	579,835		4,332,168	– 579,835	– 553,067
Programme spécial des prêts sur le développement	4,300,000			4,300,000		
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	5,429,734	185,222		5,244,512	– 185,222	– 169,960
	19,855,288	*1,174,320*		*18,680,968*	*– 1,174,320*	*– 1,105,687*
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	4,583,184	124,322		4,458,862	– 124,322	– 108,580
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	48,922,490	1,311,058		47,611,432	– 1,311,058	– 2,394,934
Mainland Investments Limited	3,500,000	500,000		3,000,000	– 500,000	– 500,000
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Avances						– 632,430
Prêts	31,433,240	1,465,048		29,968,192	– 1,465,048	– 713,259
	88,438,914	*3,400,428*		*85,038,486*	*– 3,400,428*	*– 4,349,203*
Transports—						
Rampe de chargement, Yarmouth, N-É	143,340	28,666		114,674	– 28,666	– 28,666
Total de la Nouvelle-Écosse	111,071,606	4,620,324		106,451,282	– 4,620,324	– 5,302,898

TABLEAU 7.6

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	8,869,362	74,565		8,794,797	– 74,565	– 68,221
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	262,637	11,863		250,774	– 11,863	– 11,114
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1,116,006	63,358		1,052,648	– 63,358	– 59,771
Programme spécial des prêts sur le développement	299,386			299,386		– 18,276
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	1,315,746	44,736		1,271,010	– 44,736	– 47,928
	2,993,775	*119,957*		*2,873,818*	*– 119,957*	*– 137,089*
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	29,299	1,545		27,754	– 1,545	
Entente-cadre sur le plan de développement	12,090,289	119,016		11,971,273	– 119,016	– 110,236
	12,119,588	*120,561*		*11,999,027*	*– 120,561*	*– 110,236*
Total de l'Île-du-Prince-Édouard	23,982,725	315,083		23,667,642	– 315,083	– 315,546
NOUVEAU-BRUNSWICK—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	10,000,000	5,034,341		4,965,659	– 5,034,341	
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	7,006,548	129,593		6,876,955	– 129,593	– 121,535
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	7,119,894	296,881		6,823,013	– 296,881	– 255,442
Programme spécial des prêts sur le développement	5,375,000			5,375,000		
Ville d'Oromocto	271,494	55,962		215,532	– 55,962	– 64,931
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	9,933,937	72,769		9,861,168	– 72,769	– 67,680
	29,706,873	*555,205*		*29,151,668*	*– 555,205*	*– 509,588*
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	980,233	24,909		955,324	– 24,909	– 23,170
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	48,676,587	1,303,580		47,373,007	– 1,303,580	– 1,232,121
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Avances						– 3,415,387
Prêts	48,773,169	1,517,889		47,255,280	– 1,517,889	2,009,405
	98,429,989	*2,846,378*		*95,583,611*	*– 2,846,378*	*– 2,661,273*
Total du Nouveau-Brunswick	138,136,862	8,435,924		129,700,938	– 8,435,924	– 3,170,861
QUÉBEC—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	61,300,779			61,300,779		
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	61,241,580	2,560,783		58,680,797	– 2,560,783	– 2,437,877
Programme spécial des prêts sur le développement	70,300,000			70,300,000		
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	91,314,928			91,314,928		
	284,157,287	*2,560,783*		*281,596,504*	*– 2,560,783*	*– 2,437,877*
Expansion économique régionale—						
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	108,229,325	1,482,086		106,747,239	– 1,482,086	– 1,369,668
Total du Québec	392,386,612	4,042,869		388,343,743	– 4,042,869	– 3,807,545

TABLEAU 7.6

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
ONTARIO—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	13,316,367	697,509		12,618,858	– 697,509	– 652,361
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	44,626,151	4,926,796		39,699,355	– 4,926,796	– 4,729,488
Programme spécial des prêts sur le développement	2,782,575	308,400		2,474,175	– 308,400	– 290,461
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	43,178,272	2,137,072		41,041,200	– 2,137,072	– 1,966,827
Total de l'Ontario	103,903,365	8,069,777		95,833,588	– 8,069,777	– 7,639,137
MANITOBA—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	115,887,647	1,017,090	2,578,818	117,449,375	1,561,728	380,636
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	5,676,423	321,425		5,354,998	– 321,425	– 286,816
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	7,063,299	601,273		6,462,026	– 601,273	– 615,656
Programme spécial des prêts sur le développement	5,702,962	328,117		5,374,845	– 328,117	– 308,061
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2,882,728	83,414		2,799,314	– 83,414	– 77,066
	21,325,412	*1,334,229*		*19,991,183*	*– 1,334,229*	*– 1,287,599*
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Avances	1,156,744	1,145,497	1,037,083	1,048,330	– 108,414	237,220
Prêts	6,678,823	225,898	1,132,324	7,585,249	906,426	674,400
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	3,636,798	137,494		3,499,304	– 137,494	– 135,234
	11,472,365	*1,508,889*	*2,169,407*	*12,132,883*	*660,518*	*776,386*
Total du Manitoba	148,685,424	3,860,208	4,748,225	149,573,441	888,017	– 130,577
SASKATCHEWAN—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	1,088,383	68,432		1,019,951	– 68,432	– 64,030
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces			6,356,128	6,356,128	6,356,128	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	4,225,874	611,527		3,614,347	– 611,527	– 694,437
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	19,529	6,043		13,486	– 6,043	– 5,620
	5,333,786	*686,002*	*6,356,128*	*11,003,912*	*5,670,126*	*– 764,087*
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Avances	1,119,602	1,082,916	1,269,038	1,305,724	186,122	– 59,343
Prêts	6,038,863	690,510	1,067,586	6,415,939	377,076	806,752
Travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud—						
Bons du Trésor	11,710,900	1,264,500		10,446,400	– 1,264,500	– 563,387
	18,869,365	*3,037,926*	*2,336,624*	*18,168,063*	*– 701,302*	*184,022*
Total de la Saskatchewan	24,203,151	3,723,928	8,692,752	29,171,975	4,968,824	– 580,065

TABLEAU 7.6

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Fin*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
ALBERTA—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	4,622,361	300,424		4,321,937	– 300,424	– 239,209
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	9,313,903	967,811		8,346,092	– 967,811	– 932,045
Programme spécial des prêts sur le développement	4,000,000			4,000,000		
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	5,271,270	233,840		5,037,430	– 233,840	– 209,383
	23,207,534	*1,502,075*		*21,705,459*	*– 1,502,075*	*– 1,380,637*
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Avances	14,516	14,516			– 14,516	– 3,966
Prêts	295,716		14,516	310,232	14,516	15,329
Accords sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	3,358,765	138,238		3,220,527	– 138,238	– 247,043
	3,668,997	*152,754*	*14,516*	*3,530,759*	*– 138,238*	*– 235,680*
Total de l'Alberta	26,876,531	1,654,829	14,516	25,236,218	– 1,640,313	– 1,616,317
COLOMBIE-BRITANNIQUE—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	13,132,788	666,068		12,466,720	– 666,068	– 624,590
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	12,463,083	1,241,009		11,222,074	– 1,241,009	– 1,173,367
Programme spécial des prêts sur le développement	24,540,054	1,844,223		22,695,831	– 1,844,223	– 1,770,114
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	17,582,461	667,928		16,914,533	– 667,928	– 616,145
Total de la Colombie-Britannique	67,718,386	4,419,228		63,299,158	– 4,419,228	– 4,184,216
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	24,983	1,242		23,741	– 1,242	– 1,161
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	15,081	15,081			– 15,081	– 14,328
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	307,975	10,654		297,321	– 10,654	– 9,917
	348,039	*26,977*		*321,062*	*– 26,977*	*– 25,406*
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	18,242,371	1,322,628	2,352,221	19,271,964	1,029,593	– 105,339,404
Total des Territoires du Nord-Ouest	18,590,410	1,349,605	2,352,221	19,593,026	1,002,616	– 105,364,810
TERRITOIRE DU YUKON—						
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Gouvernement du Territoire du Yukon	26,765,676	5,450,498	5,000,000	26,315,178	– 450,498	– 33,152,990
Prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon	722,297	161,937	39	560,399	– 161,898	– 98,760
Total du Territoire du Yukon	27,487,973	5,612,435	5,000,039	26,875,577	– 612,396	– 33,251,750
Comptes sans opérations courantes						– 77,939,421
Total	1,236,193,044	49,141,060	20,807,753	1,207,859,737	– 28,333,307	– 246,132,630

Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités pour aider à la création d'emplois. Le crédit autorisé prévoit une remise du remboursement de la partie du principal égal à 75% des coûts directs normaux de la paye subit sur place et versés avant le 30 juin 1972.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 6.34% à 7.41% par année et échoient à diverses dates entre le 4 décembre 1982 et le 30 novembre 1994. Les périodes de remboursement pour des prêts individuels s'échelonnent de 10 à 20 ans, lesquels sont remboursables comme suit:

a) en versements annuels; ou,

b) à l'échéance.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Selon la Loi sur le développement municipal et les prêts aux municipalités, des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5.25% à 5.625% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 15 à 50 ans en versements annuels ou semestriels et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 2016.

Programme spécial des prêts sur le développement

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités pour aider à la création d'emplois.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5.57% à 7.54% par année et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 30 mars 1993. Les périodes de remboursement pour des prêts individuels s'échelonnent de 10 à 20 ans, lesquels sont remboursables comme suit:

a) en versements annuels ou semestriels; ou,

b) à l'échéance.

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités pour aider à la création d'emplois. Des clauses existent pour la remise du remboursement de la partie du principal équivalente à 50% du coût direct normal de la paye pour la durée du projet, ainsi que 50% pour les périodes suivantes: de décembre à mai 1973, 1974 et 1975. Le crédit L13a de la Loi nº 1 de 1974 portant affectation de crédits autorise, dans les exercices postérieurs au 31 mars 1976, la consolidation de tout prêt consenti en vertu de cette autorisation qui peut comprendre la somme des intérêts accumulés jusqu'à la date de consolidation.

Aucun prêt n'a été radié au cours de 1981-82.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.11% à 9.84% par année et échoient à diverses dates entre le 30 septembre 1984 et le 25 février 1999. Les périodes de remboursement pour des prêts individuels s'échelonnent de 5 à 20 ans, lesquels sont remboursables comme suit:

a) en versements annuels; ou,

b) à l'échéance.

Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer certains travaux d'aménagement d'eau reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique. Ces prêts ont été effectués conformément aux modalités des accords conclus entre le Canada et les provinces de l'Atlantique avec l'approbation du gouverneur en conseil. La politique du ministère relativement aux travaux d'aménagement d'eau et à ces ententes prévoyait, selon certaines ententes, une clause de remise en cas d'utilisation insuffisante des ressources disponibles, au cours des premières années de ces travaux.

Au cours de l'exercice, les remboursements comprenaient la remise du capital de la Nouvelle-Écosse, $4,079.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont classés en deux groupes principaux:

a) prêts de 28 ans portant intérêt au taux de 7.5% par année, dus à diverses dates anniversaires d'amortissement, et échéant le 31 juillet 1999, $51,323; et,

b) prêts de 30 ans portant intérêt à des taux variant de 7.161% à 8.5% par année, dus à diverses dates anniversaires d'amortissement, et échéant à diverses dates entre le 21 novembre 1998 et le 1er avril 2006, $6,511,915.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique dans le but d'aider à la production d'énergie électrique dans les provinces au moyen de générateurs à vapeur ainsi qu'au contrôle et à la transmission de l'énergie électrique.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4.5% à 8.5% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 29 à 40 ans en versements annuels égaux dus le 31 mars de chaque année et échoient à diverses dates entre le 31 mars 1992 et le 31 mars 2014.

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes

Des prêts et des avances ont été consentis pour financer des projets d'aménagement d'infrastructures communautaires et industrielles dans des zones spéciales et pour aménager des autoroutes, conformément aux modalités des accords conclus entre le Canada et les provinces, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Avances

Les montants déclarés comme avances représentent les mises de fonds pour des travaux encore en cours. Lorsqu'un projet est terminé, les avances sont virées au compte de prêts.

Une fois les travaux terminés, les intérêts courus seront calculés et ajoutés au montant des avances à virer aux prêts pour leur remboursement. Cela est conforme aux modalités des accords conclus entre le Canada et les provinces, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Prêts

À ce compte sont inscrites les sommes virées du compte d'avances lors de l'achèvement des projets.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5.768% à 10.164% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 5 à 30 ans en versements annuels égaux dus le 31 mars de chaque année et échoient à diverses dates entre le 31 mars 1984 et le 31 mars 2009.

Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité

Des prêts ont été consentis pour aider au financement de l'interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité en vertu d'ententes conclues avec les provinces du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard et le gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L50 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 9% à 15.625% par année, produisant un rendement moyen de 9.406%, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 29 à 31 ans en versements annuels et échoient à diverses dates entre le 31 décembre 2008 et le 31 octobre 2009.

Mainland Investments Limited

Des prêts ont été consentis à la province de la Nouvelle-Écosse pour l'achat d'actions du capital-actions de la Mainland Investments Limited (auparavant la Metropolitan Area Growth Investments Limited) selon une entente conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse en vertu de l'article 8 de la Loi du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les prêts portent intérêt au taux de 7% par année et sont remboursables sur une période de 15 ans. L'intérêt seulement est payable au cours des 5 premières années et, pendant les 10 années subséquentes, des versements annuels égaux sont requis sur le principal et les intérêts courus dus le 30 mars de chaque année, échéant le 28 février 1988.

Rampe de chargement, Yarmouth, N-É

Des prêts ont été consentis à la province de la Nouvelle-Écosse pour la construction d'une rampe de chargement à Yarmouth (Nouvelle-Écosse).

Les prêts portent intérêt au taux de 8% par année, sont remboursables sur une période de 15 ans en versements semestriels dus le 14 septembre et le 14 mars de chaque année et échoient le 14 septembre 1985.

Entente-cadre sur le plan de développement

Des prêts ont été consentis à l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider au financement de la réalisation d'un plan cadre d'aménagement coordonné de la province en vertu d'un accord conclu avec la province dont le territoire a été désigné «région spéciale de développement rural».

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur une période de 30 ans, portant intérêt à des taux variant de 6.688% à 9.375% par année, dus à diverses dates anniversaires en versements égaux, et échéant à diverses dates entre le 25 mars 2000 et le 27 mars 2005, $4,891,000; et,

b) remboursables sur une période de 30 ans, portant intérêt à des taux variant de 6.688% à 9.375% par année, dus le 31 mars de chaque année en versements annuels égaux, et échéant à diverses dates entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2005, $7,080,273.

Ville d'Oromocto

Des prêts d'aide en capital ont été consentis à la ville d'Oromocto (Nouveau-Brunswick).

Les prêts portent intérêt à des taux de 5.25%, 5.375% et 5.625% par année, sont remboursables sur une période de 20 ans en versements semestriels égaux et échoient à diverses dates entre le 1er janvier 1985 et le 1er avril 1986.

Centres de services agricoles

Des prêts et avances ont été consentis pour aider les autorités provinciales et municipales à construire et à agrandir les services d'approvisionnement de l'eau et les installations pour l'enlèvement des ordures dans les principaux centres de services agricoles, essentiels à l'équilibre rural et à l'aménagement urbain dans la zone agricole de la région des Prairies.

Au cours de l'exercice, des prêts et avances supplémentaires ont été autorisés en vertu du crédit L15 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Avances

Les montants désignés comme avances représentent les mises de fonds pour des travaux encore en cours. Lorsqu'un projet est terminé, les avances sont virées au compte de prêts.

Une fois les travaux terminés, les intérêts courus seront calculés et ajoutés au montant des avances à virer aux prêts en vue de leur remboursement. Cela est conforme aux modalités des accords conclus entre le Canada et les provinces, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Prêts

À ce compte sont comptabilisées les sommes virées du compte d'avances lors de l'achèvement des projets.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur une période de 20 ans, portant intérêt à des taux variant de 6.747% à 13.476% par année, dus en versements annuels égaux le 30 mars de chaque année et échéant à diverses dates entre le 30 mars 1992 et le 30 mars 2002, $14,001,189; et,

b) remboursables sur une période de 20 ans, portant intérêt à des taux variant de 9.593% à 13.466% par année, dus en versements annuels égaux le 31 mars de chaque année et échéant à diverses dates entre le 31 mars 1999 et le 31 mars 2001, $310,233.

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Ces montants représentent des paiements en trop au titre des droits de péréquation des provinces en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et de la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis. Ces trop-payés sont non productifs d'intérêt et sont recouvrés dans l'exercice à venir.

Travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud—Bons du Trésor

Des bons du Trésor sont reçus en paiement de la quote-part de la province de la Saskatchewan de certaines dépenses pour les travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud.

Les bons du Trésor portent intérêt à des taux variant de 5% à 5.875% par année, sont remboursables en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre, et échoient annuellement le 31 décembre jusqu'en 1986.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Des prêts sont consentis au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les raisons suivantes:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
Deuxième hypothèque	184,090	7,719		176,371
Habitations à bas prix	446,573	43,809		402,764
Aménagement de nouveaux lotissements à Hay River	93,004	11,229		81,775
Installation de la capitale à Yellowknife	129,322	10,142		119,180
Tiers	17,389,382	1,249,729	2,352,221	18,491,874
	18,242,371	1,322,628	2,352,221	19,271,964

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L50 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à un taux annuel égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts des sociétés de la Couronne pendant la période à laquelle les prêts ont été effectués. Les taux d'intérêt varient actuellement entre 5.125% et 17.125% par année. Les prêts sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 3 à 25 ans en versements annuels égaux, et ceci à partir d'un an de la date à laquelle ces prêts avaient été consentis. Ils échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 2003.

Gouvernement du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis au gouvernement du Territoire du Yukon aux fins suivantes:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
Deuxième hypothèque	153,459	8,766		144,693
Habitations à bas prix	575,586	38,803		536,783
Dépenses en capital	1,238,596	78,741		1,159,855
Tiers—Travaux d'immobilisations	24,498,372	5,278,841	5,000,000	24,219,531
Ville de Whitehorse—Travaux d'immobilisations	299,663	45,347		254,316
	26,765,676	5,450,498	5,000,000	26,315,178

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L45 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à un taux annuel correspondant au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts des sociétés de la Couronne pendant la période à laquelle les prêts ont été effectués. Les taux d'intérêt varient actuellement entre 3.875% et 17.75% par année. Les prêts sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 2 à 35 ans en versements annuels égaux, et ceci à partir d'un an de la date à laquelle ces prêts avaient été consentis. Ils échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 2007.

Prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis pour l'établissement ou l'expansion de petites entreprises dans le Territoire du Yukon.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $5,000,000.

Les prêts portent intérêt à des taux fixés par le ministre des Finances et varient entre 9% et 12% par année, sont remboursables en versements annuels sur une période de 10 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1988. La période de remboursement peut être prolongée avec l'approbation du ministre.

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS Y COMPRIS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Les prêts aux gouvernements étrangers comportent principalement le prêt au gouvernement britannique en vertu de la Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, et l'aide spéciale sous forme de prêts aux pays en voie de développement.

Le tableau 7.7 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances consentis aux gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement.

TABLEAU 7.7

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS Y COMPRIS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Chine—Finances	49,426,118			49,426,118		
Grèce—Finances	6,525,000	310,874		6,214,126	– 310,874	
Jamaïque—						
Finances—						
Programme spécial—Aide économique	25,000,000			25,000,000		
Royaume-Uni—						
Finances—						
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni	616,630,866	25,377,638		591,253,228	– 25,377,638	– 24,880,037
Principal reporté	94,990,863			94,990,863		
	711,621,729	*25,377,638*		*686,244,091*	*– 25,377,638*	*– 24,880,037*
Pays en voie de développement—						
Affaires extérieures—Agence canadienne de développement international—						
Aide spéciale sous forme de prêts	2,149,431,850	13,577,235	295,701,276	2,431,555,891	282,124,041	253,811,519
Défense nationale—						
Organisation du traité de l'Atlantique-Nord—						
Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	11,253	18,527	13,626	6,352	– 4,901	– 5,983
Total	2,942,015,950	39,284,274	295,714,902	3,198,446,578	256,430,628	228,925,499

Chine

Un prêt libre d'intérêt à la Chine a été autorisé en vertu de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Grèce

Un prêt libre d'intérêt à la Grèce a été autorisé par le décret CP 1932-2630. Un règlement partiel a été reçu en 1981-82. On tente d'obtenir une autorisation parlementaire pour radier le solde au cours de 1982-83.

Jamaïque—Aide économique

Des prêts ont été consentis au gouvernement de la Jamaïque afin de fournir une aide économique. La date d'échéance en vertu de l'accord a été prolongée davantage jusqu'au 9 août 1989. L'intérêt est payable annuellement au taux de 11% par année, du 9 août 1982 au 9 août 1984. Pour la période du 9 août 1984 au 9 août 1989, le taux d'intérêt correspondra au taux d'emprunt des sociétés de la Couronne pour une période de 5 ans effectif le 9 août 1984.

Royaume-Uni

Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni

En vertu de la Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, le gouvernement du Canada a accordé au gouvernement britannique un crédit de $1,250,000,000 sur lequel un droit de tirage est valable jusqu'au 31 décembre 1951. Ce crédit visait à faciliter l'achat par le Royaume-Uni de biens et services au Canada et à permettre au gouvernement britannique de combler les déficits transitoires d'après-guerre dans le solde de ses paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars et à assumer les obligations du commerce multilatéral. Aucun intérêt ne devait être exigible à l'égard des périodes antérieures au 1er janvier 1951. Le crédit accordé jusqu'au 31 décembre 1951 devait être remboursé en 50 versements annuels commençant à cette date, avec intérêt au taux de 2% par année. Le prêt échoit le 31 décembre 2000.

Principal reporté

Une modification apportée à l'accord en 1957 prévoit le report des intérêts relatifs à 1956 et de sept versements de capital et d'intérêt après le 31 décembre 1956, moyennant certaines conditions. L'intérêt pour 1956 ainsi que l'intérêt et le capital pour 1957, 1964, 1965, 1968 et 1976 ont été reportés. L'échéance des sommes reportées commencera le 31 décembre 2001 et ceci à tous les ans jusqu'au 31 décembre 2006.

Pays en voie de développement—Aide spéciale sous forme de prêts

Une aide spéciale sous forme de prêts a été consentie aux pays en voie de développement. Pendant l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par les crédits L40, L40c et L40e des Lois nº 1, nº 2, nº 3 et nº 4 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les modalités des prêts effectués aux pays en voie de développement, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont classés en sept groupes principaux:

a) échéance de 20 ans avec délai de grâce de 5 ans au taux d'intérêt de 5% par année, échéant en septembre 2000 et en mars 2001, $35,283,217;

b) échéance de 25 ans avec délai de grâce de 5 ans au taux d'intérêt de 6% par année, échéant en mars 2001, $1,498,789;

c) échéance de 30 ans avec délai de grâce de 7 ans au taux d'intérêt de 3% par année, échéant à diverses dates entre mars 1997 et septembre 2011, $178,417,879;

d) échéance de 30 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 7 ans, échéant en mars 2010, $8,215,120;

e) échéance de 35 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 5 ans, échéant à diverses dates entre avril 2001 et novembre 2005, $3,648,514;

f) échéance de 40 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 10 ans, échéant en mars 2008, $828,320; et,

g) échéance de 50 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 10 ans, échéant à diverses dates entre mars 2013 et mars 2032, $2,203,664,052.

Une échéance signifie l'intervalle qui existe jusqu'au remboursement final tandis qu'un délai de grâce représente l'intervalle qui existe jusqu'au premier remboursement du principal.

Les prêts effectués aux gouvernements étrangers étaient comme suit:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
a) échéance de 20 ans avec délai de grâce de 5 ans au taux d'intérêt de 5% par année, échéant en septembre 2000 et en mars 2001:				
Jamaïque			4,500,000	4,500,000
Turquie	18,958,697		11,824,520	30,783,217
	18,958,697		*16,324,520*	*35,283,217*
b) échéance de 25 ans avec délai de grâce de 5 ans au taux d'intérêt de 6% par année, échéant en mars 2001:				
Nigeria	1,673,789	175,000		1,498,789
c) échéance de 30 ans avec délai de grâce de 7 ans au taux d'intérêt de 3% par année, échéant à diverses dates entre mars 1997 et septembre 2011:				
Barbade	16,987,706	273,912	1,015,676	17,729,470
Brésil	12,141,301	452,381	1,146,242	12,835,162
Chili	3,108,782	182,873		2,925,909
Colombie	14,196,477		1,422,750	15,619,227
Cuba	9,992,664			9,992,664
République Dominicaine			2,173,513	2,173,513
Égypte	49,351,353		648,647	50,000,000
Jamaïque	29,910,139	1,105,987	5,162,748	33,966,900
Corée	695,125	43,446		651,679
Malaisie	13,814,682	507,899	874,762	14,181,545
Nigeria	1,260,775	53,258		1,207,517
Pérou	536,622			536,622
Trinité	6,567,661	548,758	728,768	6,747,671
Turquie	9,850,000			9,850,000
	168,413,287	*3,168,514*	*13,173,106*	*178,417,879*
d) échéance de 30 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 7 ans, échéant en mars 2010:				
El Salvador	1,960,057		6,255,063	8,215,120
e) échéance de 35 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 5 ans, échéant à diverses dates entre avril 2001 et novembre 2005:				
El Salvador	3,820,444	171,930		3,648,514
f) échéance de 40 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 10 ans, échéant en mars 2008:				
Thaïlande	861,654	33,334		828,320
g) échéance de 50 ans, libres d'intérêt avec délai de grâce de 10 ans, échéant à diverses dates entre mars 2013 et mars 2032:				
Algérie	22,030,000	8,806	1,073,179	23,094,373
Antigua	5,382,365		536,508	5,918,873
Argentine	681,331	18,661		662,670
Barbade	2,341,392	3,125	10,636	2,348,903
Belize	12,095,573		90,299	12,185,872
Bolivie	1,717,000	21,197		1,695,803
Brésil	805,172	20,907		784,265
Birmanie	8,007,939		156,830	8,164,769
Cameroun	72,468,348		17,097,770	89,566,118
Chili	3,658,541	49,024		3,609,517
Colombie	22,106,551	439,638		21,666,913
Congo (Brazzaville)	17,615,531		1,346,500	18,962,031
Dominique	1,760,401		109,600	1,870,001

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
République Dominicaine	8,163,951		376,382	8,540,333
Afrique orientale[1]	47,402,298			47,402,298
Équateur	12,208,720	86,141		12,122,579
Égypte			23,428,300	23,428,300
El Salvador	1,200,000			1,200,000
Ghana	71,455,676	282,337	5,685,990	76,859,329
Grenade	850,000			850,000
Guatémala	1,037,305		546,814	1,584,119
Guyane	28,972,358	119,699	2,234,317	31,086,976
Honduras	13,697,325		566,923	14,264,248
Inde	526,542,832	6,585,684	34,663,063	554,620,211
Indonésie	123,213,549	50,000	23,019,247	146,182,796
Côte d'Ivoire	43,271,378	215,614	2,954,516	46,010,280
Jamaïque	12,108,160	195,248	8,856,967	20,769,879
Kenya	28,593,194	10,246	33,896,249	62,479,197
Madagascar	16,367,861		4,053,389	20,421,250
Malaisie	371,509	9,907		361,602
Malte	1,000,000			1,000,000
Mauritanie	3,914,866		72,777	3,987,643
Mexique	101,159	2,776		98,383
Montserrat	678,584		5,231	683,815
Maroc	9,188,677	132,948	3,359,850	12,415,579
Nicaragua	1,887,610			1,887,610
Nigeria	46,181,535	95,706		46,085,829
Pakistan	448,147,218	6	41,473,747	489,620,959
Paraguay	719,870	19,997		699,873
Pérou	5,119,700	3,730		5,115,970
Philippines	3,886,371			3,886,371
Sainte-Lucie	556,062			556,062
Saint-Vincent	1,145,000			1,145,000
Sénégal	13,077,780		1,182,913	14,260,693
Sri Lanka	102,532,018	423,415	24,567,221	126,675,824
Swaziland	1,376,227		17,267	1,393,494
Thaïlande	19,569,737		4,814,544	24,384,281
Togo	17,081,157	316,216		16,764,941
Trinité	3,889,953	57,117		3,832,836
Tunisie	103,261,835	760,312	9,397,048	111,898,571
Pays francophones[2]	1,684,192			1,684,192
Zaïre	17,464,925		3,238,287	20,703,212
Zambie	45,153,186	100,000	4,770,384	49,823,570
Zimbabwe			6,345,839	6,345,839
	1,953,743,922	*10,028,457*	*259,948,587*	*2,203,664,052*
	2,149,431,850	13,577,235	295,701,276	2,431,555,891

[1] Projet paritaire: Kenya, Tanzanie et Ouganda.
[2] Projet paritaire: Mali et Sénégal.

Une aide similaire a été accordée aux pays en voie de développement sous forme de souscriptions au capital de l'Association internationale de développement pour un montant de $1,437 millions et de prêts à d'autres institutions financières internationales pour la somme de $738 millions. Ces montants sont présentés plus loin dans cette section sous la rubrique «Organismes internationaux».

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables

L'article VIII de l'Entente sur l'État des Forces de l'OTAN signée le 4 avril 1949, dans sa forme modifiée, porte sur les réclamations pour dommages à des tiers résultant d'accidents mettant en cause un membre d'une armée en visite au Canada. On débite à ce compte le montant des réclamations imputables à d'autres pays pour dommages causés au Canada, et l'on y crédite les recouvrements.

Les avances sont non productives d'intérêt et n'ont pas de conditions précises de remboursement.

ORGANISMES INTERNATIONAUX

À ce groupe sont consignées les souscriptions du Canada au capital de la Banque de développement asiatique, de la Banque de développement des Caraïbes, de la Banque inter-américaine de développement, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (e.g. Banque mondiale), de l'Association internationale de développement et de la Société financière internationale. Elle comprend également des prêts et des avances à d'autres organismes internationaux.

Les souscriptions en capital sont effectuées en partie par l'émission d'effets non négociables, non productifs d'intérêt payables à vue. Les sommes avancées ou prêtées varient selon les besoins des organismes en cause et les modalités des accords.

La situation nette du gouvernement en ce qui regarde les organismes internationaux a été obtenue en retranchant des souscriptions, prêts et avances, les effets non productifs d'intérêt émis par le Canada à ces organismes. Ces effets sont payables à vue et représentent la partie de l'investissement du Canada dans ces organismes qui n'a pas encore été encaissée par ceux-ci. Ces effets sont encaissés sous réserve des besoins financiers de ces organismes.

Le tableau 7.8 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les souscriptions, prêts et avances aux organismes internationaux.

TABLEAU 7.8

ORGANISMES INTERNATIONAUX

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Souscriptions du Canada au capital de—						
Banque de développement asiatique	119,968,520		9,410,742	129,379,262	9,410,742	8,159,252
Moins: effets à payer	16,435,013	5,448,934		21,883,947	5,448,934	5,557,321
	103,533,507	*5,448,934*	*9,410,742*	*107,495,315*	*3,961,808*	*2,601,931*
Banque de développement des Caraïbes	8,815,688		1,183,805	9,999,493	1,183,805	756,346
Moins: effets à payer	831,154	422,758		1,253,912	422,758	419,864
	7,984,534	*422,758*	*1,183,805*	*8,745,581*	*761,047*	*336,482*
Banque inter-américaine de développement	94,312,481		10,535,218	104,847,699	10,535,218	6,015,772
Moins: effets à payer	30,767,067	7,008,887	5,210,225	32,565,729	1,798,662	– 2,461,214
	63,545,414	*7,008,887*	*15,745,443*	*72,281,970*	*8,736,556*	*8,476,986*
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	125,233,772		489,923	125,723,695	489,923	– 372,488
Association internationale de développement	1,272,487,061		164,600,000	1,437,087,061 (i)	164,600,000	177,109,000
Moins: effets à payer	592,806,190	164,600,000	126,606,000	630,800,190	37,994,000	82,977,000
	679,680,871	*164,600,000*	*291,206,000*	*806,286,871*	*126,606,000*	*94,132,000*
Société financière internationale	20,703,312		5,006,887	25,710,199	5,006,887	3,944,550
	1,000,681,410	*177,480,579*	*323,042,800*	*1,146,243,631*	*145,562,221*	*109,119,461*
Institutions financières internationales	604,126,434	25,501	134,178,964	738,279,897 (i)	134,153,463	93,583,928
Moins: effets à payer	172,677,325	121,200,000	763,569	293,113,756	120,436,431	92,604,640
	431,449,109	*121,225,501*	*134,942,533*	*445,166,141*	*13,717,032*	*979,288*
Fonds commun des denrées						
Conseil international de l'étain	4,500,000			4,500,000		
Moins: effets à payer	2,812,500		2,812,500		– 2,812,500	
	1,687,500		*2,812,500*	*4,500,000*	*2,812,500*	
Convention internationale sur le caoutchouc naturel			4,775,194	4,775,194	4,775,194	
Associations et organismes internationaux—						
Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	12,523		5,982	18,505	5,982	12,523
Conseil de coopération douanière	6,309			6,309		
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	275,648			275,548		
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	14,508			14,508		
Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime	1,617			1,617		
Agence internationale de l'énergie atomique	72,455			72,455		1,666
Organisation de l'aviation civile internationale	49,473			49,473		– 180
Organisation internationale du travail	68,666			68,666		
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	15,110		7,218	22,328	7,218	15,110
Obligations des Nations Unies	2,121,119	335,191	67,091	1,853,019	– 268,100	– 357,025
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	511,158		169,361	680,519	169,361	
Organisations des Nations Unies	1,384,865			1,384,865		113,280
Organisation mondiale de la santé	162,635			162,635		
	4,696,086	*335,191*	*249,652*	*4,610,547*	*– 85,539*	*– 214,626*
Total	1,438,514,105	299,041,271	465,822,679	1,605,295,513	166,781,408	109,884,123

(i) Les souscriptions à l'Association et les prêts aux institutions financières internationales sont utilisés dans le but de prêter des fonds aux pays en voie de développement à des taux favorables aux emprunteurs. De plus, tel que décrit antérieurement dans cette section sous la rubrique «Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement», une aide spéciale sous forme de prêts au montant de $2,431 millions a également été fournie aux pays en voie de développement.

Banque de développement asiatique

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital de la Banque de développement asiatique telles qu'autorisées en vertu de diverses lois portant affectation de crédits.

À la fin de l'exercice, le total des autorisations accordées était pour l'achat de 8,740 actions versées et de 36,403 actions remboursables à vue. Les versements provisionnels pour les actions versées peuvent être acquittés en espèces ou par effets non productifs d'intérêt et non négociables. Ces effets non productifs d'intérêt payables à vue sont retranchés des souscriptions afin de présenter la situation nette du gouvernement vis-à-vis la Banque.

Au 31 mars 1981, le solde en devises étrangères de $101,290,543 É-U a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.1844 can).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient des souscriptions supplémentaires en espèces et sous forme d'effets non productifs d'intérêt payables à vue et un redressement dû à la réévaluation.

Au 31 mars 1982, les versements provisionnels du Canada s'élevaient à $105,434,978 É-U pour 8,740 actions versées. Ce solde en devises étrangères a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1

É-U/$1.2271 can). Les 36,403 actions remboursables à vue sont soumises à rachat par la Banque dans certains cas. La dette du Canada au titre des actions remboursables à vue a une valeur courante de $439,147,591 É-U évalués à $538,878,008 can selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice.

Banque de développement des Caraïbes

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital de la Banque de développement des Caraïbes telles qu'autorisées en vertu de diverses lois portant affectation de crédits. Au cours de l'exercice, des souscriptions supplémentaires de 351 actions versées et de 878 actions remboursables à vue ont été autorisées par le crédit L50 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

À la fin de l'exercice, le total des autorisations accordées était pour l'achat de 1,585 actions versées et de 5,355 actions remboursables à vue. Le Canada peut émettre, comme paiement pour les actions ainsi achetées, jusqu'à ce que la Banque exige des espèces, des effets non productifs d'intérêt et non négociables. Ces effets non productifs d'intérêt payables à vue sont retranchés des souscriptions afin de présenter la situation nette du gouvernement vis-à-vis la Banque.

Au 31 mars 1981, le solde en devises étrangères de $7,443,168 É-U a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.1844 can).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient des souscriptions supplémentaires en espèces et sous forme d'effets non productifs d'intérêt payables à vue et un redressement dû à la réévaluation.

Au 31 mars 1982, les versements provisionnels du Canada s'élevaient à $8,148,882 É-U pour 1,351 actions versées. Ce solde en devises étrangères a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.2271 can). Les 5,355 actions remboursables à vue sont soumises à rachat par la Banque dans certains cas. La dette du Canada au titre des actions remboursables à vue a une valeur courante de $32,300,021 É-U évalués à $39,635,356 can selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice.

Banque inter-américaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital de la Banque inter-américaine de développement telles qu'autorisées en vertu de diverses lois portant affectation de crédits.

À la fin de l'exercice, le total des autorisations accordées était pour l'achat de 7,554 actions versées et de 63,692 actions remboursables à vue. Les versements provisionnels pour les actions versées peuvent être acquittés en espèces ou par effets non productifs d'intérêt et non négociables. Ces effets non productifs d'intérêt payables à vue sont retranchés des souscriptions afin de présenter la situation nette du gouvernement vis-à-vis la Banque.

Au 31 mars 1981, le solde en devises étrangères de $79,628,910 É-U a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.1844 can).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient des souscriptions supplémentaires sous forme d'effets non productifs d'intérêt payables à vue et un redressement dû à la réévaluation.

Au 31 mars 1982, les versements provisionnels du Canada s'élevaient à $85,443,484 É-U pour 7,072 actions versées. Ce solde en devises étrangères a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.2271 can). Les 63,692 actions remboursables à vue sont soumises à rachat par la Banque dans certains cas. La dette du Canada au titre des actions remboursables à vue a une valeur courante de $768,348,442 É-U évalués à $942,840,373 can selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement telles qu'autorisées en vertu de diverses lois portant affectation de crédits. Le Canada a souscrit pour 11,122 actions de la Banque, dont 10% a été acquitté en espèces et sous forme d'effets. Le solde de 90% est sous forme de garantie soumise à rachat par la Banque seulement en cas de besoin pour faire honneur à ses obligations résultant d'emprunts ou de prêts garantis par elle, et ne devant pas servir aux opérations de crédit ou pour dépenses administratives.

Au 31 mars 1982, le solde en devises étrangères a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.2271 can).

Association internationale de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada à l'Association internationale de développement telles qu'autorisées par diverses lois portant affectation de crédits et l'article 4 de la Loi sur l'Association internationale de développement. Les souscriptions à l'Association, qui fait partie des groupes de la Banque mondiale, servent à prêter des fonds aux pays en voie de développement, pour fins de développement, à des taux très favorables à l'emprunteur (sans intérêt avec une durée de 50 ans et un délai de grâce de 10 années).

Des souscriptions ont été effectuées sous forme d'effets non productifs d'intérêt payables à vue. Les effets non productifs d'intérêt payables à vue sont retranchés des souscriptions afin de présenter la situation nette du gouvernement vis-à-vis l'Association.

Société financière internationale

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital de la Société financière internationale, qui fait partie des groupes de la Banque mondiale, telles qu'autorisées en vertu de diverses lois portant affectation de crédits.

À la fin de l'exercice, le total des autorisations accordées était pour l'achat de 20,952 actions versées.

Au 31 mars 1981, les versements provisionnels du Canada s'élevaient à $17,480,000 É-U pour 17,480 actions versées. Ce solde en devises étrangères a été converti en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.1844 can). Au cours de l'exercice, les opérations

comprenaient un versement de $3,472,000 É-U pour un total de 3,472 actions versées.

Au 31 mars 1982, le Canada avait acheté des actions versées au total de 20,952. À présent, le Canada n'est plus tenu d'acheter des actions versées.

Les souscriptions versées de $20,952,000 É-U ont été converties en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.2271 can).

Institutions financières internationales

Ce compte inscrit les prêts à titre d'aide aux institutions financières internationales, tel qu'autorisés par la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières) et par diverses lois portant affectation de crédits.

Les soldes des prêts aux diverses institutions financières internationales sont comme suit:

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982
	$	$	$	$
Banque de développement africain	4,718,896			4,718,896
Fonds de développement africain	143,829,933		33,202,497	177,032,430
Moins: effets à payer	55,000,000	30,000,000		85,000,000
	88,829,933	*30,000,000*	*33,202,497*	*92,032,430*
Société de développement des Andes	5,000,000			5,000,000
Banque de développement asiatique (Spécial)	27,027,000			27,027,000
Fonds de développement asiatique	168,665,720		56,721,670	225,387,390
Moins: effets à payer	80,000,000	56,721,670		136,721,670
	88,665,720	*56,721,670*	*56,721,670*	*88,665,720*
Banque de développement des Caraïbes—Fonds de développement agricole	8,600,000			8,600,000
Banque de développement des Caraïbes—Régionale des Caraïbes du Commonwealth	4,737,600		170,800	4,908,400
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	31,904,845		3,505,780	35,410,625
Moins: effets à payer	3,500,000	2,969,895		6,469,895
	28,404,845	*2,969,895*	*3,505,780*	*28,940,730*
Banque centraméricaine d'intégration économique	2,460,780	25,501		2,435,279
Banque inter-américaine de développement—Fonds spéciaux de fonctionnement	170,501,464		25,255,823	195,757,287
Moins: effets à payer	34,177,325	17,508,435	763,569	50,922,191
	136,324,139	*17,508,435*	*26,019,392*	*144,835,096*
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	23,688,000		854,000	24,542,000
Fonds international d'aide au développement agricole			14,000,000	14,000,000
Moins: effets à payer		14,000,000		14,000,000
		14,000,000	*14,000,000*	
Fonds monétaire international	12,992,196		468,394	13,460,590
	431,449,109	121,225,501	134,942,533	445,166,141

Fonds commun des denrées

Ce compte a été établi pour effectuer des paiements et émettre des garanties et des billets à ordre au cours du présent exercice et des exercices subséquents afin d'acheter des actions dans le premier compte du Fonds commun des denrées, conformément aux conditions de la convention établissant le Fonds commun des denrées.

Les paiements, garanties et billets à ordre ne doivent pas dépasser $10,380,000 É-U.

Conseil international de l'étain

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au Conseil international de l'étain telles qu'autorisées par une loi précédente portant affectation de crédits. Les souscriptions, sous forme d'effets non productifs d'intérêt et non négociables, sont effectuées en vue de placement dans les stocks régulateurs prévus aux termes du cinquième accord international sur l'étain.

Des souscriptions ont été effectuées sous forme d'effets non productifs d'intérêt payables à vue qui sont retranchés des souscriptions afin de présenter la situation nette du gouvernement vis-à-vis le Conseil.

Au cours de l'exercice, le crédit L42e de la Loi nº 4 de 1981-82 portant affectation de crédits a assuré la participation du Canada au Conseil international de l'étain pour 1982-83.

Convention internationale sur le caoutchouc naturel

Ce compte a été établi afin d'effectuer des paiements et d'émettre des garanties, au cours des exercices 1980-81, 1981-82, 1982-83, 1983-84, 1984-85 et 1985-86, pour participer aux stocks régulateurs de caoutchouc naturel, conformément aux conditions de la convention internationale sur le caoutchouc naturel de 1979.

Les paiements et les garanties ne doivent pas dépasser $12,500,000.

Associations et organismes internationaux

Ces éléments représentent la valeur historique des paiements effectués par le gouvernement du Canada aux fonds de roulement tenus par des organismes internationaux desquels le Canada est membre. La participation dans le financement de ces fonds de roulement, fondée sur l'échelle des cotisations, est prescrite par les règlements financiers concernant l'éligibilité dans ces organismes. Les paiements aux fonds ne portent pas d'intérêt et n'ont pas de dates de remboursement prévues mais

ceux-ci sont comptabilisés par les organismes à titre de crédits provenant d'états membres. Les paiements effectués par le Canada ont été autorisés par diverses lois portant affectation de crédits.

Au cours de l'exercice, des avances supplémentaires ont été autorisées par les crédits L15, L20 et L16c des Lois nº 1, nº 2 et nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits, aux fonds de roulement de l'Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, de l'Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Au cours de l'exercice, le Canada a versé un paiement de 9,363 francs suisses évalués à $5,982 can à l'Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, un paiement de 11,297 francs suisses évalués à $7,218 can à l'Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et un paiement de $142,320 É-U évalués à $169,361 can à l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Ce compte comptabilise également les paiements et le solde impayé des obligations des Nations Unies, achetées par le gouvernement canadien en septembre 1962. Les obligations produisent un intérêt au taux de 2% par année et sont remboursables sur une période de 25 ans en versements annuels dont les montants varient entre 3.1% et 5.1% du montant souscrit. Au cours de l'exercice, les dotations en capital du Canada s'élevant à $1,790,880 É-U au 1er avril 1981 ont été réduites par un paiement de $280,800 É-U évalués à $335,191 can. Les paiements et autres débits s'élevant à $67,092 représentent un redressement de l'évaluation de l'investissement étranger du Canada de $1,510,080 É-U convertis en dollars canadiens selon le cours du change de fermeture à la fin de l'exercice ($1 É-U/$1.2271 can).

AVANCES À LA CAISSE DE LA LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

Des avances ont été consenties en vertu des Parties I et III de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, pour l'achat de terres et améliorations permanentes, dégrèvements de biens-fonds, achat d'animaux de ferme et de matériel et protection des garanties et, en vertu de la Partie II de la Loi, pour l'achat, le lotissement et l'aménagement de terrains, pour faire des versements échelonnés aux anciens combattants pendant la construction et pour le parachèvement de maisons après l'exécution du contrat de construction, etc. Après exécution du contrat en ce qui regarde la construction de chaque maison, la Société canadienne d'hypothèques et de logement prend ou fait prendre une hypothèque sur la propriété et rembourse la Caisse pour le plein montant de cette propriété. Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $605,000,000.

Une provision annuelle a été établie qui est égale à 1/10 des prestations versées aux anciens combattants. Cette provision est imputée aux dépenses budgétaires et créditée au compte des provisions pour prestations conditionnelles. Ce compte fait état des provisions nettes accumulées pour prestations aux anciens combattants sous forme de radiation de prêts autorisée par la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Ces prestations entrent en vigueur seulement lorsque les anciens combattants auront rempli certaines conditions. À la fin de 10 ans, les exigences ayant été satisfaites, la provision accumulée est imputée au compte des provisions pour prestations conditionnelles et créditée au compte de prêts aux anciens combattants.

Le tableau 7.9 résume les soldes et les opérations relativement aux avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

TABLEAU 7.9

CAISSE DE LA LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	324,729,618	48,678,572	16,619,398	292,670,444	– 32,059,174	– 40,050,303
Moins: provisions pour prestations conditionnelles	12,263,133		2,403,654	9,859,479	– 2,403,654	– 3,265,150
Total	312,466,485	48,678,572	19,023,052	282,810,965	– 29,655,520	– 36,785,153

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR L'ÉTAT

À ce groupe sont consignés des prêts, dotations en capital et avances effectués aux sociétés contrôlées par l'État. Le gouverneur en conseil ou une loi portant affectation de crédits doit régir les conditions de ces prêts. Aux fins de ce groupe, une société contrôlée par l'État est une entreprise commerciale, autre qu'une société de la Couronne, dans laquelle le gouvernement du Canada détient un intérêt majoritaire.

Le tableau 7.10 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, dotations en capital et avances consentis aux sociétés contrôlées par l'État.

TABLEAU 7.10

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR L'ÉTAT

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Canadair Limitée—Industrie et Commerce—						
Capital-actions	46,618,550			46,618,550		
Prêts	14,928,447	147,122		14,781,325	– 147,122	– 71,953
	61,546,997	*147,122*		*61,399,875*	*– 147,122*	*– 71,953*
Corporation de développement du Canada—Finances	322,000,000			322,000,000		
Consolidated Computer Incorporated—Industrie et Commerce	12,395,999	1		12,395,998	– 1	
Société de Havilland Aircraft of Canada Limited—Industrie et Commerce—						
Capital-actions	40,792,888			40,792,888		293,985
Prêts	3,756,888		110,312	3,867,200	110,312	1,366,088
	44,549,776		*110,312*	*44,660,088*	*110,312*	*1,660,073*
Total	440,492,772	147,123	110,312	440,455,961	– 36,811	1,588,120

Canadair Limitée

La Société a été établie par lettres patentes octroyées en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes afin de fabriquer et de vendre des avions.

Capital-actions

Le gouvernement a acheté des actions du capital-actions et des effets de cette Société.

Le gouvernement a acquis 251,700 actions privilégiées de 4 ¼%, à dividendes non cumulatives, d'une valeur au pair de $100 pour la somme de $25,170,000, et 3,102,206 actions ordinaires sans valeur au pair pour une somme de $21,448,550. Ceci représente 100% des actions.

Prêts

Des prêts ont été consentis à la Société pour le financement de bombardiers d'eau, lesdits prêts devant être recouvrés lors de la vente des avions.

Les prêts sont libres d'intérêt et remboursables seulement lorsque les avions en cause sont vendus. À cause de cette condition, aucune période de remboursement n'a été fixée.

Corporation de développement du Canada

Cette Société a été établie en vertu de la Loi sur la Corporation de développement du Canada afin d'aider à la création ou au développement du secteur des affaires, des ressources, des valeurs foncières et des industries au Canada. Le ministre des Finances peut souscrire à l'achat et détenir des actions de la Société pour le gouvernement du Canada.

Le gouvernement a acheté 30,711,990 actions ordinaires sans valeur au pair en vertu de l'article 35 de la Loi.

Les actions détenues par le gouvernement représentent 87.5% des actions ordinaires en circulation et 48.5% des droits de vote.

Consolidated Computer Incorporated

Au cours de l'exercice, le gouvernement a disposé de tous ses droits relatifs à la Consolidated Computer Incorporated. Un montant de $100,000 a été reçu de Nabu Manufacturing Corporation en considération du transfert à eux des obligations obtenues par le gouvernement par suite du règlement de certains prêts encourus par la Consolidated Computer Incorporated. Maintenant que ladite transaction est complétée, une autorisation sera demandée pour radier des comptes du Canada l'investissement du gouvernement dans cette compagnie.

Société de Havilland Aircraft of Canada Limited

La Société a été établie par lettres patentes octroyées en vertu de la Loi sur les corporations ontariennes afin de fabriquer et de vendre des avions.

Capital-actions

Le gouvernement a acheté 31,999 actions de classe «A» sans valeur au pair et non susceptibles d'appels subséquents de même que 10,000 actions ordinaires de classe «B» sans valeur au pair pour une somme de $40,792,888. Ceci représente la totalité des actions, moins une action détenue par l'union.

Prêts

Des prêts ont été consentis à la Société à l'égard des coûts de l'outillage pour la production de l'avion DHC-7, lesdits prêts devant être recouvrés lors de la vente des avions. Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés en vertu du crédit L41c de la Loi n° 3 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts sont libres d'intérêt et remboursables seulement lorsque les avions en cause sont vendus. En raison de cette condition, aucune période de remboursement n'a été fixée.

ENTREPRISES PRIVÉES

À ce groupe sont consignés les prêts, dotations en capital et avances aux entreprises privées. Les entreprises privées sont des organismes industriels ou commerciaux contrôlés par une propriété privée.

Le tableau 7.11 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, dotations en capital et avances consentis aux entreprises privées.

TABLEAU 7.11

ENTREPRISES PRIVÉES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
British Yukon Railway Company—Affaires indiennes et Nord canadien			5,000,000	5,000,000	5,000,000	
Burgeo Leasing Limited—Travaux publics	194,823	6,423		188,400	– 6,423	
Canadian Arctic Producers Limited—Affaires indiennes et Nord canadien—						
Capital-actions	241,000	5,000		236,000	– 5,000	– 10,000
Prêts	191,905	15,107		176,798	– 15,107	– 12,952
	432,905	*20,107*		*412,798*	*– 20,107*	*– 22,952*
Industrie canadienne de défense—Industrie et Commerce	42,648,629	8,671,970	11,212,159	45,188,818	2,540,189	15,467,453
Industrie automobile au Canada—Industrie et Commerce	1,897,540	437,055		1,460,485	– 437,055	– 1,014,480
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés—Pêches et Océans	1,121,809	193,616		928,193	– 193,616	– 43,191
Coast Ferries Limited—Transports	100,000			100,000		
Coleman Collieries Limited—Énergie, Mines et Ressources	227,000	227,000			– 227,000	– 250,000
Option d'achat d'actions de la compagnie—Industrie et Commerce						
Programme de développement des entreprises—Industrie et Commerce	8,349,167	399,000		7,950,167	– 399,000	– 734,333
Eurocan Pulp and Paper Co Ltd—Travaux publics	2,250,000	225,000		2,025,000	– 225,000	– 225,000
Programme de redressement de l'industrie de la chaussure et du tannage—Industrie et Commerce	829,000	60,628		768,372	– 60,628	– 583,953
Entreprises de traitement de poissons de fond—Pêches et Océans	554,101	123,677		430,424	– 123,677	– 317,882
Pêcheurs d'aiglefin—Pêches et Océans	1,450,672	6,209		1,444,463	– 6,209	– 43,215
Accord du Kennedy Round—Industrie et Commerce	1,190,000	80,190		1,109,810	– 80,190	– 25,000
La Société du Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire de Mirabel—Expansion économique régionale	400			400		
Lower Churchill Development Corporation—Énergie, Mines et Ressources	9,850,000		4,900,000	14,750,000	4,900,000	1,990,000
Mainland Investments Limited—Expansion économique régionale	5,001,000	5,001,000			– 5,001,000	
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, Limitée—Expansion économique régionale—						
Capital-actions	200			200		
Prêts	23,000,000		1,500,000	24,500,000	1,500,000	3,000,000
	23,000,200		*1,500,000*	*24,500,200*	*1,500,000*	*3,000,000*
Quai servant de terminus à une raffinerie de pétrole à Come-by-Chance, Terre-Neuve—Travaux publics	14,207,689			14,207,689		
Panarctic Oils Limited—Affaires indiennes et Nord canadien	20,971,510	20,971,510			– 20,971,510	20,971,510
Programme d'aide au perfectionnement de l'industrie pharmaceutique—Industrie et Commerce	153,750	63,000		90,750	– 63,000	– 82,250
Radio Engineering Products Limited—Industrie et Commerce	1,000,000			1,000,000		
Administration du pont du port de Saint-Jean—Finances	9,260,006	32,977	284,274	9,511,303	251,297	244,441
Société Inter-Port de Québec—Expansion économique régionale	400			400		
Sydney Steel Corporation—Travaux publics	5,218,162			5,218,162		
Télésat Canada—Communications	30,000,000			30,000,000		
Town of Oromocto Development Corporation—Finances	580,670	53,615		527,055	– 53,615	– 50,880
Total	180,489,433	36,572,977	22,896,433	166,812,889	– 13,676,544	38,280,268

British Yukon Railway Company

Au cours de l'exercice, un prêt a été autorisé à la British Yukon Railway Company en vertu du crédit L51c de la Loi nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits pour le chemin de fer WhitePass et Yukon pour l'entretien et l'amélioration du service ferroviaire du Yukon.

Le prêt est libre d'intérêt et remboursable sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 31 décembre de chaque année, commençant le 31 décembre 1984 et se terminant le 31 décembre 2003. Tout paiement qui est effectué en retard par la British Yukon Railway Company portera intérêt au taux établi par le ministre des Finances en ce qui regarde les prêts consentis aux sociétés de la Couronne, et ceci à partir du jour où le versement ou la somme est payable.

Burgeo Leasing Limited

Des prêts ont été consentis à la Burgeo Leasing Limited pour la construction d'une rallonge au quai de Burgeo, Terre-Neuve. Le montant total qui peut être imputé au compte se chiffre à $240,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 6.938% à 8.063% par année, sont remboursables sur une période de 25 ans en versements annuels égaux dus le 1er septembre de chaque année et échoient le 1er septembre 1996.

Canadian Arctic Producers Limited

Capital-actions

Le gouvernement a acheté des actions ordinaires de la Canadian Arctic Producers Limited pour un montant n'excédant pas $1,000, et 400,000 actions privilégiées de 7% non-cumulatives et rachetables de la Canadian Arctic Producers Limited pour $400,000.

Au 31 mars 1982, des actions privilégiées au montant de 165,000 avaient été remboursées à $1 l'action. Des 400,000 actions privilégiées achetées en premier lieu, le solde au 31 mars 1982 se chiffre à $235,000 plus $1,000 d'actions ordinaires, soit 20.24% de l'avoir total des actionnaires.

Prêts

En 1971-72, un prêt de $250,000 a été émis à la Canadian Arctic Producers Limited. Le prêt porte intérêt au taux de 7% par année et est remboursable en versements mensuels jusqu'au 30 juin 1990.

Industrie canadienne de défense

Des avances ont été consenties à l'industrie canadienne de défense afin de moderniser ses usines et ces avances ne doivent pas excéder la moitié du coût de l'acquisition du nouveau matériel.

Au cours de l'exercice, des avances supplémentaires ont été autorisées par le crédit L30 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les avances ne portent pas intérêt, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 10 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 1er juin 1986.

Industrie automobile au Canada

Des prêts ont été consentis afin d'aider l'industrie automobile au Canada, y compris les fournisseurs de matériel et les fabricants d'outillage que touche l'accord entre le Canada et les États-Unis sur l'industrie de l'automobile, à adapter et augmenter leur production; ces prêts servent à l'achat, la construction, l'aménagement, la rénovation, l'amélioration, la transformation ou l'addition de terrains, de bâtiments, de matériel, d'installations ou de machines, et pour le fonds de roulement.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.25% à 13.875% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 10 à 14 ans et échoient à diverses dates entre le 16 août 1982 et le 15 octobre 1984.

Producteurs canadiens de poissons de fond congelés

Des prêts ont été consentis aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés, de viande de crabe congelée et en boîte, et de viande de homard congelée et en boîte afin d'aider au financement de leurs inventaires. Le montant total des prêts autorisés est de $5,500,000.

Les prêts portent intérêt au taux de 13% par année et sont remboursables sur une période de 7 ans en versements annuels égaux qui échoient en décembre 1982.

Coast Ferries Limited

Des prêts ont été consentis à la Société pour fins de fonds de roulement.

Les prêts portent intérêt à un taux annuel égal au taux fixé par le ministre des Finances concernant les emprunts des sociétés de la Couronne. Les prêts sont devenus échus le 1er avril 1978.

Coleman Collieries Limited

Un prêt a été effectué en vertu de la Loi sur l'aide à la production de charbon afin de mécaniser la mine de houille.

Ce prêt fut entièrement remboursé en 1981-82.

Option d'achat d'actions de la compagnie

Ce compte enregistre l'achat, par la Commission d'aide générale de transition et la Commission d'expansion des entreprises, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, de capital-actions d'une compagnie afin d'exercer l'option d'achat entreprise par la Commission relativement à la provision d'un prêt, ou l'assurance d'un prêt, ou une lettre de crédit consentie ou émise à la compagnie en vertu du Règlement sur l'aide générale de transition, du Règlement sur l'aide à l'industrie des produits de l'automobile, ou du programme de développement des entreprises lorsque, de l'avis d'un conseil établi en vertu de l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Industrie et Commerce:

(i) la valeur du capital-actions de la compagnie a augmenté par suite de l'aide fournie et lorsque l'option d'achat d'actions devrait être exercée afin de faire bénéficier Sa Majesté du chef du Canada de la valeur accrue du capital-actions de la compagnie; ou,

(ii) l'option d'achat d'actions devrait être exercée pour protéger les fonds de la Couronne à l'égard d'un prêt consenti ou d'une assurance souscrite; et,

d'autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.

Au cours de l'exercice, des achats supplémentaires ont été autorisés par le crédit L40 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Programme de développement des entreprises

Ce compte enregistre des prêts à:

a) une personne qui se livre à une activité de fabrication ou de transformation au Canada lorsque, de l'avis de la Commission de développement des entreprises, le prêt est nécessaire pour:

(i) restructurer son exploitation afin de s'adapter efficacement à la concurrence des marchandises importées à des prix, en quantités et à des conditions susceptibles de porter sérieusement atteinte à l'entreprise ou de la compromettre; ou,

(ii) adapter l'entreprise à de nouvelles conditions qui influent sur son accès aux marchés étrangers, conditions attribuables à l'imposition, par un pays autre que le Canada, d'une surtaxe d'importation ou à l'adoption, par ce pays, d'autres mesures ayant le même effet;

b) une personne à l'égard de laquelle la Commission a autorisé l'assurance d'un prêt ne dépassant pas $200,000 lorsque, de l'avis de la Commission, ce prêt est nécessaire pour prévenir un retard sérieux dans la mise en œuvre d'un programme de restructuration;

c) une personne qui a obtenu antérieurement de l'aide aux termes du Règlement d'aide à l'industrie des produits de l'automobile, du Règlement sur la stimulation au développement de l'industrie pharmaceutique ou du Règlement de redressement des industries de la chaussure et de la tannerie ou en vertu du programme de développement des entreprises ou à tout syndic ou receveur que la loi autorise à poursuivre les affaires de cette personne ou de ce fabricant lorsque, de l'avis de la Commission, le prêt en question est nécessaire pour protéger les fonds de la Couronne, garantissant un prêt antérieurement consenti ou un prêt ou une lettre de crédit antérieurement assuré, lorsque cette personne ne peut obtenir d'autres sources les fonds nécessaires pour ces fins à des conditions raisonnables;

d) une personne au Canada qui se livre ou qui est sur le point de se livrer à des activités de tannerie ou de fabrication de chaussures et qui, de l'avis de la Commission, a besoin d'aide pour établir ou restructurer son exploitation afin de faire face à la concurrence internationale;

e) une personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer à une activité de fabrication, de transformation ou à toute autre activité commerciale destinée à favoriser la mise sur pied, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité sur le plan international de l'industrie canadienne, et pour encourager l'expansion du commerce canadien; et,

f) une personne qui a obtenu antérieurement de l'aide dans le cadre d'un programme d'aide à l'industrie ou à tout syndic ou receveur que la loi autorise à poursuivre les affaires de cette personne pour protéger les fonds de la Couronne qui en découlent.

Au cours de l'exercice, des prêts additionnels ont été autorisés par le crédit L35 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 7 à 20 ans, portent intérêt à des taux variant de 8.375% à 12.875% par année et échoient à diverses dates entre le 15 novembre 1985 et le 1er décembre 1998.

Aucun prêt supplémentaire ne sera consenti en vertu de l'élément de la chaussure et du tannage.

Eurocan Pulp and Paper Co Ltd

Des prêts ont été consentis à l'Eurocan Pulp and Paper Co Ltd pour la construction d'un terminus maritime à Kitimat, Colombie-Britannique. Le montant total des prêts autorisés est de $4,500,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.062% à 7.812% par année, sont remboursables sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 31 mars de chaque année et échoient le 31 mars 1991.

Programme de redressement de l'industrie de la chaussure et du tannage

Des prêts ont été consentis au titre du programme de redressement de l'industrie de la chaussure et du tannage, afin d'aider les personnes au Canada, engagées ou sur le point de s'engager dans le tannage ou la fabrication de chaussures, qui, de l'avis de la Commission d'aide générale de transition, sont admissibles à cette aide pour établir ou restructurer leurs activités afin de faire face à la concurrence de l'étranger.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8.7% à 10% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 5 à 9 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1983 et le 1er décembre 1989.

Ce programme de prêt a été remplacé par le programme de développement des entreprises et aucun prêt supplémentaire ne sera consenti.

Entreprises de traitement de poissons de fond

Des prêts ont été consentis pour aider les entreprises de traitement de poissons de fond au Canada qui, de l'avis de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche, ne peuvent obtenir les fonds nécessaires ailleurs, à des conditions raisonnables, pour maintenir les prix du poisson entier, c'est-à-dire les prix demandés aux producteurs du secteur primaire, au niveau des prix de 1966-68. Le montant total des prêts autorisés est de $6,000,000. Les prêts portent intérêt au taux de 8.75% par année, sont remboursables sur une période de 7 ans en versements annuels égaux et échoient en décembre 1984.

Des prêts ont été également consentis aux usines de poissons endommagées par la glace, à Terre-Neuve, au Labrador et sur la Côte Nord du Québec pour fournir des avances de fonds de roulement en vue d'aider aux producteurs canadiens de produits de poissons de fond, à Terre-Neuve et au Québec, à faire

face aux pertes subies, pour un montant de $3,000,000, en mai et juin 1974 en raison des glaces. Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8% à 10% par année, sont remboursables sur une période de 7 ans en versements annuels égaux qui échoient en décembre 1985.

Pêcheurs d'aiglefin

Des prêts ont été consentis aux pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse, suite à la fermeture de leur pêcherie du 1er février au 31 mai 1975, selon un accord conclu en vertu de l'Entente internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Le montant total des prêts autorisés s'élève à $1,650,000.

Les prêts portent intérêt au taux de 8% par année et sont remboursables sur une période de 4 ans en versements annuels égaux. Les prêts sont venus à échéance en 1979, mais n'ont pas encore été remboursés.

Accord du Kennedy Round

Des prêts ont été consentis en vertu du programme d'aide à la transition, dans le cadre de l'accord du Kennedy Round, pour venir en aide aux fabricants canadiens qu'une commission établie en vertu de l'article 15 de la Loi sur le ministère de l'Industrie juge: *a*) être gravement affectés ou menacés de l'être par les importations accrues qui découleront de la réduction des tarifs approuvée par le Canada, laquelle leur posera de graves problèmes de réadaptation; *b*) être incapables d'obtenir, à des conditions raisonnables, des prêts provenant d'autres sources, leur permettant d'effectuer la transition qui s'impose; *c*) en droit d'exiger un tel prêt dans le but de s'adapter efficacement à la concurrence des marchandises importées à tels prix, à telles quantités ou sous telles conditions qui causent ou menacent des dommages sérieux; et, *d*) être incapables d'obtenir pour de tels buts, à des conditions raisonnables, des prêts provenant d'autres sources. Aussi, pour inclure à la catégorie des personnes admissibles à des prêts aux termes de ce crédit, soit un fabricant ou toute autre personne au Canada:

a) à l'égard de qui la Commission d'aide générale de transition a autorisé la garantie d'un prêt n'excédant pas $200,000 selon le crédit 30c (Industrie et Commerce) de la Loi des subsides nº 1 de 1968; et,

b) qui, de l'avis de la Commission, a besoin d'un tel prêt pour ne pas subir un retard grave dans la mise en œuvre du programme de rénovation approuvé par la Commission.

Les prêts impayés portent intérêt seulement si la Compagnie produit un gain, sont remboursables sur une période de 17 ans et échoient le 1er mars 1990.

Ce programme de prêt a été remplacé par le programme de développement des entreprises et comme résultat aucun prêt supplémentaire ne sera consenti.

La Société du Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire de Mirabel

Le gouvernement a acheté 400 actions en capital entièrement libérées de la Société du Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire de Mirabel d'une valeur au pair de $1 l'action sous l'autorisation du ministre de l'Expansion économique régionale. Ceci représente 40% du nombre d'actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Lower Churchill Development Corporation

Ce compte comptabilise les dotations en capital du gouvernement dans la Société. Relativement à la participation canadienne, de concert avec le gouvernment de Terre-Neuve, à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du cours inférieur de la rivière Churchill au Labrador, le gouvernement est autorisé à acheter environ 49% des actions de la Lower Churchill Development Corporation.

Au cours de l'exercice, l'acquisition d'actions supplémentaires de la Société a été autorisée par le crédit L51c de la Loi nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Le gouvernement a acquis 1,475 actions de classe «A», soit 49% des actions en circulation. Le solde des actions en circulation appartient à la Newfoundland and Labrador Hydro.

Mainland Investments Limited

Le gouvernement a acheté 5,000 actions du capital-actions de Mainland Investments Limited (auparavant la Metropolitan Area Growth Investments Limited) d'une valeur au pair de $1,000 l'action selon une entente conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse, en vertu de l'article 8 de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale. Ceci représente 25% du nombre d'actions autorisées.

Le gouvernement a acheté une action ordinaire entièrement libérée et susceptible d'appels subséquents de la Mainland Investments Limited d'une valeur au pair de $1,000 l'action en vertu d'une entente conclue entre le Canada et la Nouvelle-Écosse conformément à l'article 8 de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale. Ceci représente .005% du nombre d'actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Au cours de l'exercice, la liquidation de la Mainland Investments Limited a été autorisée conformément à la Loi sur les liquidations, chapitre 47 des Statuts révisés de la Nouvelle-Écosse de 1967. Les actifs ont été écoulés et un montant de $5,945,994 a été réparti et perçu par le gouvernement. On a porté au crédit du compte un montant de $5,001,000; le reste, soit $944,994, a été crédité aux recettes non fiscales—Produits de placements.

Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, Limitée

Capital-actions

Le gouvernement a acheté 200 actions ordinaires de la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, Limitée d'une valeur au pair de $1 l'action en vertu d'une entente conclue entre le Canada et Terre-Neuve conformément aux articles 5 et 8(3)c) de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale. Ceci représente 40% du nombre d'actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement de Terre-Neuve.

Prêts

Des prêts ont été consentis afin de fournir des services financiers et autres aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L20 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8.375% à 18.375% par année, cet intérêt étant payable annuellement le 31 mars de chaque année jusqu'à la date d'expiration des billets à ordre de 10 ans, et échoient à diverses dates entre le 13 avril 1987 et le 31 mars 1992.

Quai servant de terminus à une raffinerie de pétrole à Come-by-Chance, Terre-Neuve

Des prêts ont été consentis pour la construction d'un quai servant de terminus à une raffinerie de pétrole à Come-by-Chance, Terre-Neuve. Le montant total des prêts autorisés s'est élevé à $28,200,520.

Les prêts portent intérêt au taux de 1.803% par trimestre, sont remboursables sur une période de 15 ans en versements trimestriels égaux dus le premier jour de chaque trimestre d'année civile et échoient le 1er mars 1990.

Panarctic Oils Limited

Conformément au crédit 25b de la Loi nº 1 de 1976 portant affectation de crédits, le ministre a garanti des prêts provenant de sources commerciales à la Panarctic Oils Limited pour son programme d'exploration, jusqu'à concurrence d'un total de $12 millions et le paiement des intérêts sur cette somme.

En 1980-81, Sa Majesté a réglé les prêts en défaut de la Société et a reçu de celle-ci des actions ordinaires équivalentes à la dette de la Société au 30 novembre 1980. Par conséquent, un montant de 4,338,963 actions ordinaires, évaluées à $4.8333 l'action et s'élevant à $20,971,510, ont été acquises. Ceci représente 8.22% de l'avoir total des actionnaires.

Au cours de l'exercice, le décret CP 1981-1352 du 26 mai 1981 a autorisé le virement des actions en question à Petro-Canada en échange d'actions ordinaires et privilégiées de cette Société.

Programme d'aide au perfectionnement de l'industrie pharmaceutique

Des prêts ont été consentis dans le cadre du programme d'aide au perfectionnement de l'industrie pharmaceutique afin que les sociétés canadiennes puissent fabriquer plus facilement et mettre sur le marché des médicaments d'ordonnance à des prix concurrentiels, grâce à une réorganisation de leur fabrication, de leur mise en marché, de leur distribution et de leurs recherches, si elles ne peuvent obtenir d'autres sources les fonds suffisants à des conditions raisonnables pour les fins prescrites.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8% à 8.75% par année, sont remboursables sur une période de 10 ans et échoient à diverses dates entre le 15 octobre 1982 et le 15 avril 1984.

Aucun prêt supplémentaire ne sera consenti en vertu de ce programme.

Radio Engineering Products Limited

Des prêts ont été consentis à la Radio Engineering Products Limited pour fins de fonds de roulement de sorte que la compagnie demeure rentable et achève certaines productions.

La Radio Engineering Products Limited était endettée envers Revenu Canada suite à des arrérages de taxes au montant de $3,500,000 et envers le ministère de l'Industrie et Commerce pour environ $400,000 conformément au Programme de productivité de l'industrie canadienne de la défense. Au moment où les prêts ont été consentis, le gouvernement avait acquis le contrôle de la compagnie. En novembre 1975, la compagnie a déclaré faillite et les éléments d'actif ont été subséquemment aliénés, cependant, les produits étaient insuffisants et aucun fonds n'a pu retourner au gouvernement. Les procédés pour la radiation officielle de ces prêts ont été reportés dans l'attente des résultats d'une poursuite en justice.

Administration du pont du port de Saint-Jean

Des avances ont été consenties à l'Administration du pont du port de Saint-Jean en vue du financement de la construction et de l'exploitation du pont à péage au port de Saint-Jean, N-B. Le total des avances pour chaque exercice doit être calculé d'après la différence, pour l'exercice, entre les frais de financement et d'exploitation du pont à péage, et les revenus réels de l'Administration du pont, remboursables lorsque les revenus réels de l'Administration du pont pour un exercice dépassent la somme des frais d'exploitation et de financement pour ledit exercice. Les avances portent intérêt à des taux variant de 5% à 12% par année.

Ce compte est imputé d'avances consenties à l'Administration afin de lui permettre d'effectuer des paiements pour prêts provenant de l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités et/ou du Conseil des ports nationaux. Le montant total des prêts autorisés est de $10,000,000.

Société Inter-Port de Québec

Le gouvernement a acheté 400 actions en capital entièrement libérées de la Société Inter-Port de Québec pour une valeur au pair de $1 l'action sous l'autorisation du ministre de l'Expansion économique régionale. Ceci représente 40% des actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Sydney Steel Corporation

Des prêts ont été consentis à la Sydney Steel Corporation en vue de la construction de quais à Sydney (Nouvelle-Écosse). Le montant total des prêts autorisés s'élève à $6,000,000.

Les prêts portent intérêt au taux de 9.078% par année, sont remboursables sur une période de 20 ans en versements annuels égaux dus le 12 juin de chaque année et échoient le 12 juin 1998.

Télésat Canada

Le gouvernement a acheté 3,000,000 d'actions ordinaires (sans valeur nominale ou valeur au pair) du capital-actions de la Télésat Canada à $10 l'action, pour une somme de $30,000,000. Ces dotations en capital représentent 49.99% des actions en circulation.

Town of Oromocto Development Corporation

Des prêts ont été consentis à la Town of Oromocto Development Corporation pour des projets d'habitation à la ville d'Oromocto, Nouveau-Brunswick. Le montant total des prêts autorisés est de $1,250,000.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5% et 5.75% par année, sont remboursables sur une période de 30 ans en versements semestriels égaux et échoient à diverses dates entre le 15 novembre 1988 et le 15 février 1992.

DIVERS

Ce groupe enregistre les avances effectuées aux employés et autres genres de prêts qui ne sont pas classés ailleurs.

Le tableau 7.12 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances.

TABLEAU 7.12

DIVERS PRÊTS ET AVANCES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Prêts et avances comptables—						
Emploi et Immigration—						
Employés affectés à l'étranger	332,091	332,091			– 332,091	32,718
Affaires extérieures—						
Employés affectés à l'étranger	3,045,568	3,405,202	3,883,086	3,523,452	477,884	– 263,591
Missions à l'étranger	5,158,910	264,753,626	265,174,568	5,579,852	420,942	218,317
	8,204,478	*268,158,828*	*269,057,654*	*9,103,304*	*898,826*	*– 45,274*
Industrie et Commerce—						
Employés affectés au Canada et à l'étranger	586,748	412,534	508,044	682,258	95,510	– 136,532
Défense nationale—						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	21,191,259	115,448,455	119,344,482	25,087,286	3,896,027	2,581,788
Postes—Compte des Postes	7,416,455	7,416,455			– 7,416,455	425,804
Approvisionnements et Services—						
Diverses avances comptables des ministères	4,655,408	4,838,750	4,681,662	4,498,320	– 157,088	1,512,799
Conseil du Trésor—						
Diverses avances comptables des ministères, caisse à montant fixe et avances permanentes	10,967,064	11,463,896	10,678,021	10,181,189	– 785,875	1,950,761
Comptes sans opérations courantes						– 365,838
Total des prêts et avances comptables	53,353,503	408,071,009	404,269,863	49,552,357	– 3,801,146	5,956,226
Autres divers—						
Agriculture—						
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	24,775,790	469,912		24,305,878	– 469,912	– 455,287
Communications—						
Biens culturels						
Emploi et Immigration—						
Fonds de prêts d'aide à l'immigration	40,554,137	7,002,236	9,471,495	43,023,396	2,469,259	14,835,282
Énergie, Mines et Ressources—						
Institut de recherche de l'Hydro-Québec	15,203,773	431,511		14,772,262	– 431,511	– 401,905
Finances—						
Association récréative de la Fonction publique d'Ottawa	753,052	20,712		732,340	– 20,712	– 27,100
Ville d'Oromocto	39,764	6,321		33,443	– 6,321	– 23,241
	792,816	*27,033*		*765,783*	*– 27,033*	*– 50,341*
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Fonds de prêts aux Esquimaux	4,138,740	600,672	602,059	4,140,127	1,387	209,729
Société inuvialuit de développement	8,850,000		825,000	9,675,000	825,000	1,650,000
Revendicateurs autochtones	29,537,276	232,405	8,399,584	37,704,455	8,167,179	8,399,971

TABLEAU 7.12

DIVERS PRÊTS ET AVANCES—*Fin*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Affaires indiennes et Nord canadien—*Fin*						
Bande des Chippewa de Kettlepoint	65,000			65,000		
Expansion économique des Indiens	41,539,012	3,641,993	5,500,658	43,397,677	1,858,665	– 10,768,015
Aide domiciliaire aux Indiens	7,118,148	1,576,851	267,877	5,809,174	– 1,308,974	– 945,101
Associations des Indiens du Canada	74,731	50,987		23,744	– 50,987	– 41,269
Indiens et Inuit du Québec	3,500,000			3,500,000		– 176,000
Conseil des Indiens du Yukon	480,000		620,000	1,100,000	620,000	480,000
	95,302,907	*6,102,908*	*16,215,178*	*105,415,177*	*10,112,270*	*– 1,190,685*
Travail—						
Commissions provinciales des accidents du travail	3,137,000		1,000,000	4,137,000	1,000,000	30,000
Code canadien du travail—Services de sécurité	15,000			15,000		
	3,152,000		*1,000,000*	*4,152,000*	*1,000,000*	*30,000*
Défense nationale—						
Projets d'habitation des Forces canadiennes	17,643,135	454,147		17,188,988	– 454,147	– 423,536
Solliciteur général—						
Prisonniers en liberté conditionnelle	7,688	11,669	13,207	9,226	1,538	– 4
Approvisionnements et Services—						
Compte de prêts pour la production de défense	2,474,007	750,000		1,724,007	– 750,000	750,000
Transports—						
Corporation de la ville de Montréal—						
Tunnel Atwater	952,315	73,955		878,360	– 73,955	– 71,714
Tunnel St-Rémi	204,653	66,130		138,523	– 66,130	– 64,126
Commission du port du fleuve Fraser	413,516	127,824		285,692	– 127,824	– 118,750
Commissaires du port de Hamilton	3,351,481	169,142		3,182,339	– 169,142	603,660
Commission du port de Lakehead	585,593	51,571		534,022	– 51,571	– 47,939
Commission du port de Port Alberni	1,390,714	92,094		1,298,620	– 92,094	– 85,639
Association des employeurs maritimes	4,435,143	4,435,143			– 4,435,143	– 648,215
	11,333,415	*5,015,859*		*6,317,556*	*– 5,015,859*	*– 432,723*
Affaires des anciens combattants—						
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	79,449	13,695		65,754	– 13,695	2,247
Comptes sans opérations courantes						– 16,937
Total des autres divers	211,319,117	20,278,970	26,699,880	217,740,027	6,420,910	12,646,111
Total	264,672,620	428,349,979	430,969,743	267,292,384	2,619,764	18,602,337

Employés affectés à l'étranger—Emploi et Immigration

Des avances ont été effectuées afin de fournir des avances de fonds de roulement aux missions et aux employés affectés à l'étranger y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel lors de leur service à l'étranger.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne devait pas dépasser $750,000.

L'intérêt sur les avances aux employés a été imputé à un taux annuel moyen de 10.125%. Le remboursement a été effectué sous forme de retenues administratives à la source pendant la durée de l'affectation. Les affectations ont duré deux, trois ou quatre ans.

Au cours de l'exercice, ce compte a été fermé et les soldes de prêts impayés ont été virés au compte des «employés affectés à l'étranger» des Affaires extérieures.

Employés affectés à l'étranger—Affaires extérieures

Un compte d'avance de fonds de roulement a été établi afin de financer des prêts et avances aux employés affectés à l'étranger, y compris les employés d'autres ministères. La portée de ce compte a été étendue pour inclure les prêts et avances au personnel à l'étranger, engagé sur place, et les personnes à leur charge pour fins de dépenses médicales.

Au cours de l'exercice, le montant total en réserve imputable en tout temps a été augmenté à $6,500,000 par le crédit L17e de la Loi n° 4 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Le solde de fermeture consiste en des prêts de $2,252,985 aux employés; des avances de $424,950 pour frais médicaux; et, des dépôts de garantie et autres dépôts de $845,977 en vertu des Directives des services à l'étranger.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8.875% à 15.125% par année, sont remboursables sur une période de 4

ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 30 juin 1986.

Missions à l'étranger—Affaires extérieures

Des avances non productives d'intérêt ont été effectuées pour le financement provisoire des dépenses encourues aux missions à l'étranger en attendant la répartition des affectations budgétaires à ce ministère et autres ministères.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $19,500,000.

Employés affectés au Canada et à l'étranger—Industrie et Commerce

À ce compte sont consignés les avances effectuées aux bureaux régionaux et les prêts consentis aux employés affectés à l'étranger.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $1,950,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 8.875% à 15.125% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 4 ans et échoient à diverses dates entre le 1er juillet 1982 et le 31 mars 1986.

Le solde de fermeture se compose d'avances de $582,258 aux employés et de $100,000 aux bureaux régionaux au Canada.

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés—Défense nationale

Ce compte a été établi dans le but de financer: *a*) des avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; *b*) des avances permanentes; *c*) des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger; et, *d*) des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $26,000,000.

Compte des Postes—Postes

Ce compte représente la différence entre la valeur de certains comptes à recevoir, créditeurs et divers comptes d'attente du ministère des Postes.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans la section 8 de ce volume).

Diverses avances comptables des ministères—Approvisionnements et Services

Le solde de fermeture représente les sommes impayées entre les mains des ministères, organismes du gouvernement et particuliers à la fin de l'exercice. Ces sommes seront dépensées au cours de l'exercice qui suit.

Diverses avances comptables des ministères, caisse à montant fixe et avances permanentes—Conseil du Trésor

Ce compte a été établi en vue de fournir des avances permanentes de déplacement et d'alimenter les petites caisses et les comptes d'avances bancaires à montant fixe des ministères et organismes du gouvernement fédéral.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $17,000,000.

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples—Agriculture

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de bâtiments d'exposition à usages multiples.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont les suivants:

a) remboursables sur des périodes s'échelonnant de 27 à 30 ans, portant intérêt à des taux variant de 7.432% à 9.684% par année et échéant à diverses dates entre le 31 mai 2002 et le 1er mai 2008, $16,971,931;

b) remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 26 ans, portant intérêt à des taux variant de 7.266% à 9.543% par année et échéant à diverses dates entre le 31 décembre 1992 et le 15 février 2006, $5,990,781; et,

c) remboursables sur des périodes s'échelonnant de 10 à 15 ans, portant intérêt à des taux variant de 7.613% à 9.066% par année et échéant à diverses dates entre le 1er novembre 1982 et le 1er août 1994, $1,343,166.

Biens culturels—Communications

Des prêts peuvent être consentis à des établissements et à des administrations sis au Canada afin d'acquérir des objets sur lesquels les licences d'exportation ont été refusées en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels; ou afin d'acheter des biens culturels situés à l'extérieur du Canada qui sont afférents à l'héritage national.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés en vertu du crédit L25 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Fonds de prêts d'aide à l'immigration—Emploi et Immigration

L'article 121 de la Loi sur l'immigration autorise l'exploitation de ce compte afin de consentir des prêts aux immigrants et à telles catégories d'individus.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $60,000,000.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit:

a) remboursables en versements mensuels sur des périodes s'échelonnant de 1 à 3 ans avec une prorogation éventuelle de 2 ans, portant intérêt à des taux variant de 6% à 15% par année et échéant à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 1er avril 1985, $3,426,605; et,

b) remboursables en versements mensuels sur des périodes s'échelonnant de 1 à 3 ans avec une prorogation éventuelle de 2 ans, non productifs d'intérêt et échéant à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 1er avril 1985, $39,596,791.

Institut de recherche de l'Hydro-Québec—Énergie, Mines et Ressources

Des prêts ont été consentis à titre d'aide financière en vue de la construction et pour le fonctionnement de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et ceux-ci sont garantis par la province de Québec.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 7.187% à 7.937% par année, produisant un rendement moyen de 7.357%, sont remboursables sur une période de 25 ans en versements annuels égaux dus le 25 mars et échoient le 25 mars 1999.

Association récréative de la Fonction publique d'Ottawa—Finances

Des prêts ont été consentis à l'Association récréative de la Fonction publique d'Ottawa pour aider à la construction et l'aménagement du Centre commémoratif W Clifford Clark.

Les prêts portent intérêt à des taux de 3.375%, 4.25% et 5.375% par année, sont remboursables sur des périodes de 25 et 45 ans en versements semestriels égaux et échoient le 31 mars 2006, le 30 septembre 2005 et le 30 septembre 1990, respectivement.

Ville d'Oromocto—Finances

Des prêts ont été consentis à la ville d'Oromocto (Nouveau-Brunswick) pour fournir une aide en capital.

Le prêt impayé porte intérêt au taux de 5.875% par année, est remboursable sur une période de 20 ans en versements semestriels égaux et échoit le 1er juin 1986.

Fonds de prêts aux Esquimaux—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts ont été consentis à des particuliers esquimaux ou groupes d'Esquimaux afin d'encourager les activités commerciales et les métiers profitables. Des prêts peuvent aussi être consentis à une société coopérative, à une caisse de crédit, à une caisse populaire ou à toute autre société de crédit constituée conformément aux lois d'une province et dont les membres sont en grande partie des Esquimaux, ou à une société commerciale constituée selon les lois du Canada ou d'une province et dont les Esquimaux détiennent un intérêt majoritaire.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $7,072,000.

Un investissement de $170,465 dans la Canadian Arctic Producers Ltd fait partie du solde de prêts impayés au 31 mars 1982.

Des garanties sont établies jusqu'à un montant global de $9,900,000 pour couvrir des prêts payables aux personnes admissibles à des prêts provenant de sources commerciales.

Les prêts actuels portent intérêt à des taux variant de 5% à 21% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 15 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1990. Les nouveaux prêts porteront intérêt à des taux de 1% plus élevés que le taux préférentiel moyen et simple d'un prêt commercial.

Société inuvialuit de développement—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts libres d'intérêt ont été consentis à l'appui de l'entente de principe ayant trait au règlement global des revendications concernant les terrains. Les prêts sont remboursables en entier lorsque les revendications sont réglées et attribuées.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L65 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Revendicateurs autochtones—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts ont été consentis aux revendicateurs autochtones pour le paiement des frais de recherches, d'élaboration et de négociations concernant les revendications.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L60 des Lois nº 1 et nº 2 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Les modalités des prêts sont les suivantes:

a) les prêts sont libres d'intérêt dans le cas où ceux-ci sont effectués avant que l'entente de principe ayant trait au règlement des revendications ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités établies par les sociétés de la Couronne à la période pendant laquelle le paiement est effectué, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement des revendications ne soit conclue; et,

c) les prêts sont dus et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement des revendications ou à une date fixée à l'intérieur de l'entente, celle-ci n'étant pas plus tard que le 31 mars 1992, ou selon la première des deux dates atteinte.

Bande des Chippewa de Kettlepoint—Affaires indiennes et Nord canadien

Un prêt libre d'intérêt a été accordé à la bande des Chippewa de Kettlepoint pour l'achat des terrains nos 60 et 61 de la concession ouest du chemin du Lac dans le canton de Bosanquet, Comté de Lambton, Ontario. Le remboursement de ce prêt sera négocié avec la Bande.

Expansion économique des Indiens—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts ont été consentis en vue de promouvoir le progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès. Les prêts effectués par des prêteurs commerciaux sont aussi garantis à ces emprunteurs pour les mêmes fins; d'exiger pour le compte de Sa Majesté et d'autres prêteurs des titres à l'égard de ces prêts ou des prêts garantis y compris, nonobstant l'article 89 de la Loi sur les Indiens, des titres sur des biens immeubles situés sur une réserve et le pouvoir de réaliser ces

titres; et auxquels seront imputés les prêts autorisés, et auxquels seront crédités:

a) des remboursements de prêts consentis en vertu de l'article 70 de la Loi sur les Indiens; et,

b) des remboursements de prêts consentis en vertu de cette autorisation.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $70,000,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 5% à 22.25% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 mois à 15 ans et échoient à diverses dates entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1996.

Aide domiciliaire aux Indiens—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts de deuxième hypothèque ont été accordés afin de fournir une aide financière aux Indiens et Inuit dans la construction ou l'acquisition de maisons et l'achat de terrains ailleurs que dans les réserves indiennes. La portée du compte a été étendue pour autoriser des prêts et des avances aux Indiens et aux Inuit afin de leur permettre de réparer ou d'apporter des améliorations aux maisons au moment de l'achat, dans des régions autres que sur les réserves indiennes.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $20,000,000.

Les prêts sont libres d'intérêt et sont remboursables en entier en versements annuels égaux, par remise ou quand l'emprunteur vend les biens. Lorsque certaines conditions sont remplies en ce qui regarde l'habitation et l'entretien, les versements sont annulés au taux de 10% par année pour une durée de 10 ans ou moins.

Au cours de l'exercice, les remboursements comprenaient l'annulation d'une somme de $1,422,353 conformément au crédit L51a de la Loi nº 9 de 1966 portant affectation de crédits.

Associations des Indiens du Canada—Affaires indiennes et Nord canadien

Un prêt libre d'intérêt a été consenti à l'Association des Indiens de l'Alberta pour combler un déficit d'exploitation pour 1971-72.

Indiens et Inuit du Québec—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts ont été consentis aux Indiens et Inuit du Québec pour combler les frais légaux et autres frais subis lors du procès judiciaire concernant l'aménagement hydroélectrique de la Baie James. Les prêts émis à ce jour sont les suivants:

a) Grand Conseil des Cris, $2,000,000; et,

b) Association des Inuit du Nord du Québec, $1,500,000.

Les prêts portent intérêt à des taux variant entre 7.125% et 8.875% par année et seront remboursés au moment du règlement.

Conseil des Indiens du Yukon—Affaires indiennes et Nord canadien

Des prêts ont été consentis au Conseil des Indiens du Yukon afin de verser des indemnités provisoires aux Anciens du Yukon d'ici à la conclusion d'une entente concernant les revendications des terres appartenant aux Indiens du Yukon.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L66c de la Loi nº 3 de 1981-82 portant affectation de crédits.

Ces prêts sont remboursables en entier lors du règlement des revendications des terres et sont libres d'intérêt jusqu'à la conclusion d'une entente de principe ayant trait à ce règlement.

Commissions provinciales des accidents du travail—Travail

Ce compte fonctionne en vertu de l'article 3(4) de la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État afin de fournir des fonds d'exploitation dans le but de permettre aux commissions provinciales d'indemnisation d'appliquer la Loi pour le compte de la Couronne et de régler les réclamations des employés du gouvernement canadien blessés au cours de leur emploi.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $4,307,738, ce qui est composé de $1,100,000 pour la province de Québec et $3,207,738 pour les autres provinces.

Les avances libres d'intérêt sont calculées par les commissions sur des exigences de caisse pour trois mois. Les avances sont remboursables à l'expiration des ententes conclues avec les commissions provinciales.

Code canadien du travail—Services de sécurité—Travail

Ce compte fonctionne en vertu de l'article 11 du Code canadien du travail (Sécurité). Le décret CP 1968-12/1599 du 21 août 1968 autorise le ministre du Travail à conclure des accords avec les provinces pour les services d'agents de sécurité et services de sécurité connexes dans le but de mettre en œuvre le Code canadien du travail (Sécurité).

L'accord autorise la provision d'une avance comptable à la province qui est suffisante pour satisfaire au coût prévu dans les services fournis pendant trois mois.

L'avance impayée courante appartient à la province de la Colombie-Britannique.

L'avance peut être renouvelée, prolongée ou annulée par le ministre. Les intérêts ne sont pas imputés en vertu des modalités de l'accord.

Projets d'habitation des Forces canadiennes—Défense nationale

Des avances ont été consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'égard des prêts accordés par celle-ci pour la construction de projets d'habitation pour les membres des Forces canadiennes.

Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4% à 5.75% par année, sont remboursables sur des périodes s'échelonnant

de 35 à 48 ans et échoient à diverses dates entre le 1er août 1996 et le 1er novembre 2010.

Prisonniers en liberté conditionnelle—Solliciteur général

Des prêts ont été consentis aux prisonniers en liberté conditionnelle pour leur réhabilitation.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $10,000.

Les prêts sont non productifs d'intérêt et sont remboursables avant la cessation de la période de libération conditionnelle ou en moins d'un an de la date à laquelle les prêts ont été consentis, soit à la période de plus courte durée. Le remboursement de la totalité ou d'une partie d'un montant prêté peut être annulé par le Solliciteur général si certaines conditions sont respectées.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à $5,800 ont été radiés conformément au crédit L103b de la Loi nº 1 de 1969 portant affectation de crédits. Ces prêts ont été inscrits d'abord en 1979-80 et 1980-81.

Compte de prêts pour la production de défense—Approvisionnements et Services

Ce compte a été établi en vertu de l'article 15.1 de la Loi sur la production de défense pour comptabiliser les prêts ou avances à toute fin autrement qu'en vue d'aider à la construction, l'acquisition, l'agrandissement ou l'amélioration par une personne quelconque de biens d'équipement ou de production.

L'article 15.2 de la Loi sur la production de défense a énoncé que les dépenses totales imputées sur le fonds renouvelable de la production de défense (compte budgétaire) et sur ce compte ne doivent jamais dépasser au total $100,000,000:

a) obtenues en conséquence de la vente ou de l'aliénation de matières, substances ou approvisionnements de défense;

b) imputées sur un autre crédit à l'égard des frais d'acquisition, d'emmagasinage, d'entretien ou de transport de stocks de matières ou substances achetées ou de stocks d'approvisionnements de défense acquis, quand les matières, substances ou approvisionnements de défense peuvent être acquis aux termes de ce crédit;

c) imputées sur un crédit ou payées par un mandataire de Sa Majesté ou par un gouvernement associé pour couvrir les frais subis relativement à des approvisionnements de défense, dont l'acquittement a eu lieu et a été imputé à même le Fonds renouvelable de la production de défense; et,

d) reçues en remboursement d'un prêt ou d'une avance antérieurement imputé à ce compte.

Un remboursement de $1.7 million dû en raison de ce compte par CAE Aircraft, est bloqué en cour suite à un litige concernant la date limite à partir de laquelle on devrait imputer les intérêts. Le conseiller juridique est d'avis que le compte ne subira aucune perte.

Corporation de la ville de Montréal—Transports

Des prêts ont été consentis à la Corporation de la ville de Montréal à l'égard de la construction de tunnels pour les voitures sous le canal Lachine à la hauteur de la rue Atwater et de la rue St-Rémi. Les terrains où seront aménagés les tunnels et abords, autres que les terrains de réserve du canal Lachine, seront remis à la ville lors de l'achèvement des tunnels.

Au titre de l'accord, la Corporation doit rembourser ⅓ des frais de la construction des tunnels, avec intérêt au taux de 3.125% par année, calculé depuis la date de la remise des terrains, à condition que le montant ne dépasse $2,000,000 pour le tunnel Atwater et $1,500,000 pour le tunnel St-Rémi, plus les intérêts, et soit remboursé en 30 versements annuels consécutifs, le premier échéant et payable douze mois après la date de la remise des terrains, soit le 20 juin 1961 pour le tunnel Atwater et le 12 juin 1953, pour le tunnel St-Rémi.

Le coût de la construction du tunnel Atwater aux fins de l'accord a dépassé $6,000,000 et la partie remboursable par la ville est de $2,000,000 avec intérêt au taux de 3.125% par année, échéant le 20 juin 1991.

Le coût de la construction du tunnel St-Rémi aux fins de l'accord a été établi à $4,132,353 et la partie remboursable par la ville était de $1,377,451, plus $21,738 pour conduits supplémentaires installés à la demande de la Commission hydroélectrique de Montréal, avec intérêt au taux de 3.125% par année, échéant le 12 juin 1983.

Le ministre des Approvisionnements et Services détient les débentures de la ville de Montréal déposées en garantie.

Commission du port du fleuve Fraser—Transports

Des prêts ont été consentis à la Commission du port du fleuve Fraser en vue d'aider à l'amélioration portuaire. Des prêts sont également consentis pour aider à la reconstruction et à la rallonge du quai.

Les prêts portent intérêt au taux de 7.5% par année, sont remboursables sur une période de 15 ans en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échoient le 31 décembre 1983.

Commissaires du port de Hamilton—Transports

Des prêts garantis par des débentures ou par des billets à ordre ont été consentis aux Commissaires du port de Hamilton pour aider au développement du port.

Le montant total en réserve imputable en tout temps ne doit pas dépasser $4,000,000.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont classés en quatre groupes:

a) prêts de 20 ans au taux d'intérêt de 6.062% par année, remboursables en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échéant le 30 juin 1987, $401,584;

b) prêts de 20 ans au taux d'intérêt de 5.562% par année, remboursables en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échéant le 30 juin 1987, $390,970;

c) prêt de 39 ans au taux d'intérêt de 4.125% par année, remboursable en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échéant le 31 janvier 2001, $925,000; et,

d) prêt portant intérêt à partir de la date à laquelle la construction est essentiellement achevée ou au 1er avril 1983, la première des deux dates atteinte, à un taux d'intérêt égal au taux courant fixé par le ministre des Finances en ce qui regarde les emprunts des sociétés de la Couronne, et remboursable en 40 versements semestriels égaux, $1,464,785.

Commission du port de Lakehead—Transports

Des prêts ont été consentis à la Commission du port de Lakehead pour le développement du terminus Keefer.

Les prêts portent intérêt au taux de 7.437% par année, sont remboursables sur une période de 15 ans en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échoient le 30 juin 1989.

Commission du port de Port Alberni—Transports

Des prêts ont été consentis à la Commission du port de Port Alberni pour financer la construction d'un nouveau quai de rassemblement de bois.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont classés en deux groupes:

a) prêt de 20 ans au taux d'intérêt de 8.062% par année, remboursable en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échéant le 30 juin 1991, $332,429; et,

b) prêt de 20 ans au taux d'intérêt de 7.187% par année, remboursable en versements semestriels dus le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et échéant le 30 juin 1991, $966,191.

Association des employeurs maritimes—Transports

Des prêts ont été consentis à l'Association des employeurs maritimes pour financer la retraite prématurée des employés.

Au cours de l'exercice, les prêts ont été entièrement remboursés.

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth—Affaires des anciens combattants

Des avances ont été consenties au fonds de roulement de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth (antérieurement la Commission impériale des sépultures de guerre) pour l'entretien des sépultures et cimetières.

Au 31 mars 1982, le solde des avances était de £30,000 R-U. Ce solde en devises étrangères a été converti à $65,754 can en utilisant le cours du change à la fin de l'exercice (£1 R-U=$2.1918 can).

Les avances sont libres d'intérêt et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

PROVISION POUR ÉVALUATION

Conformément à la convention intégrée sur l'évaluation, entrée en vigueur en 1979-80, les éléments d'actif sont sujet à une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

La provision pour évaluation en ce qui regarde les prêts, dotations en capital et avances, s'élevant à $2,300 millions au début de l'exercice, a augmenté de $200 millions afin de fournir une somme totale de $2,500 millions, soit les pertes estimatives sur la réalisation de prêts, dotations en capital et avances inscrites dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Intérêt enregistré non perçu

Conformément aux conventions comptables du gouvernement, l'intérêt dû et non perçu n'est pas comptabilisé comme recettes. Dans certains cas, cet intérêt non perçu est comptabilisé comme ajout au compte de prêts et d'avances approprié et est alors crédité à un compte d'intérêt enregistré non perçu. Puisque la convention du gouvernement est d'enregistrer les recettes seulement lorsqu'elles sont perçues, le solde du compte d'intérêt enregistré non perçu est déduit du compte de prêts et d'avances afin de présenter celui-ci sur une base nette.

Le tableau 7.13 fait état des opérations pour l'exercice en ce qui concerne l'intérêt enregistré non perçu.

TABLEAU 7.13

INTÉRÊT ENREGISTRÉ NON PERÇU

	1er avril 1981	Montants ajoutés	Perceptions et radiations	31 mars 1982
	$	$	$	$
Prêts, dotations en capital et avances—				
Sociétés et organismes de la Couronne—				
Autres sociétés et organismes de la Couronne—				
Énergie atomique du Canada, Limitée—				
Habitation	7,563		432	7,131
Usine d'eau lourde de Bruce	51,970,509		2,875,898	49,094,611
Division des produits commerciaux	223,896		15,533	208,363
Centrale nucléaire de Lepreau	50,600,000			50,600,000
Bureau des services techniques de Sheridan Park	28,101		4,408	23,693
	102,830,069		*2,896,271*	*99,933,798*
Eldorado Nucléaire, Limitée—Prêts	10,799,020		261,755	10,537,265
Commission d'énergie du Nord canadien—Article 15 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien	15,694,782		369,007	15,325,775
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent—Prêts productifs d'intérêt	210,000,000			210,000,000
Administrations provinciales et territoriales—				
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	106,036		4,849	101,187
Programme spécial des prêts sur le développement	4,453		256	4,197
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	3,033,383		98,208	2,935,175
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	153,858		2,239	151,619
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—Prêts	37,330,985		948,143	36,382,842
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	13,411,330	1,463,100	127,932	14,746,498
Centres de services agricoles—Prêts	447,752	104,930	28,232	524,450
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	13,776,828		278,862	13,497,966
Prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon	112,545	12,502		125,047
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement—Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni	115,802,213			115,802,213
Organismes internationaux—				
Institutions financières internationales—				
Banque inter-américaine de développement	4,069,246	481,486		4,550,732
Entreprises privées—Administration du pont du port de Saint-Jean	301,576	32,977		334,553
Divers—Institut de recherche de l'Hydro-Québec	2,704,056		77,480	2,626,576
	530,578,132	2,094,995	5,093,234	527,579,893

SECTION 8

COMPTES PUBLICS
1981-82

Comptes à fins déterminées

SOMMAIRE

	Page
Compte du régime de pensions du Canada	8.2
Comptes de pension de retraite	8.4
Compte d'assurance-chômage	8.8
Compte des rentes sur l'État	8.8
Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne	8.8
Comptes de dépôt et de fiducie	8.8
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces	8.23
Autres comptes à fins déterminées	8.24
États supplémentaires—	
Compte du régime de pensions du Canada et Fonds de placement du régime de pensions du Canada	8.27
Compte d'assurance-chômage	8.30
Compte des rentes sur l'État	8.33
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	8.35

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

Les comptes à fins déterminées représentent la valeur inscrite des dettes du gouvernement du Canada en tant qu'administrateur de certains deniers publics encaissés ou perçus pour des fins déterminées, en vertu de ou conformément à une législation, fiducie, convention, entreprise ou contrat. Ces deniers publics peuvent être déboursés seulement pour les fins prévues par ou conformes à une telle législation, fiducie, convention, entreprise ou à un tel contrat.

En raison des fins déterminées de ces sommes, des comptes spécifiques doivent être tenus dans le but de fournir un système comptable dont l'objet est d'assurer que les sommes soient déboursées uniquement pour les fins auxquelles celles-ci ont été encaissées ou perçues. La législation ayant trait à certains comptes autorise à faire des placements et dans certains cas les soldes des comptes produisent des intérêts.

Cette section donne des précisions concernant les comptes à fins déterminées sur lesquels des renseignements sommaires ont été donnés dans les sections 1 et 2 de ce volume.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité de chaque compte en démontrant les soldes d'ouverture et de fermeture, de même que les rentrées et autres crédits, et les paiements et autres débits, e.g. la fluctuation des opérations. En outre, l'expression «comptes sans opérations courantes» fait partie d'un tableau afin de fournir un lien avec les chiffres publiés dans l'édition précédente des Comptes publics pour illustrer les opérations nettes des comptes fermés au cours de l'exercice précédent.

Les états financiers du Compte du régime de pensions du Canada et du Fonds de placement du régime de pensions du Canada, du Compte d'assurance-chômage, du Compte des rentes sur l'État et de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), de même que les rapports du vérificateur général, sont présentés à la fin de cette section.

TABLEAU 8.1

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Compte du régime de pensions du Canada, tableau 8.2	18,946,921,810	5,132,207,574	2,531,923,097	21,547,206,287	2,600,284,477	2,130,407,055
Moins: titres des provinces détenus par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada, tableau 8.2	17,938,195,000		2,430,132,000	20,368,327,000	2,430,132,000	1,957,429,000
	1,008,726,810	*5,132,207,574*	*4,962,055,097*	*1,178,879,287*	*170,152,477*	*172,978,055*
Comptes de pension de retraite, tableau 8.4	23,966,606,702	4,457,754,313	895,726,157	27,528,634,858	3,562,028,156	2,405,213,298
Moins: fraction non amortie des insuffisances actuarielles, tableau 8.4	1,637,225,906	908,629,745	1,456,281,849	2,184,878,010	547,652,104	97,205,498
	22,329,380,796	*5,366,384,058*	*2,352,008,006*	*25,343,756,848*	*3,014,376,052*	*2,308,007,800*
Compte d'assurance-chômage, tableau 8.11	– 228,287,963	5,956,874,724	6,046,862,362	– 318,275,601	– 89,987,638	– 40,560,089
Moins: prêts portant intérêt	110,000,000	150,000,000	75,000,000	35,000,000	– 75,000,000	110,000,000
provision pour le total des prestations d'assurance-chômage prises en charge par le gouvernement						532,495,809
	– 338,287,963	*6,106,874,724*	*6,121,862,362*	*– 353,275,601*	*– 14,987,638*	*– 683,055,898*
Compte des rentes sur l'État	1,193,241,877	81,094,254	102,360,997	1,171,975,134	– 21,266,743	– 14,596,888
Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne		786,451,316	710,933,716	75,517,600	75,517,600	
Comptes de dépôt et de fiducie, tableau 8.12	852,256,654	5,269,487,708	4,141,171,527	1,980,572,835	1,128,316,181	240,928,787
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces	1,470,821,836	11,474,549,136	11,530,031,750	1,415,339,222	– 55,482,614	727,258,610
Autres comptes à fins déterminées, tableau 8.13	328,846,730	103,281,663	54,498,998	377,629,395	48,782,665	28,557,970
Total	26,844,986,740	34,320,330,433	29,974,922,453	31,190,394,720	4,345,407,980	2,780,078,436

Compte du régime de pensions du Canada

Le régime de pensions du Canada est un régime d'assurance sociale cotisable et obligatoire qui permet aux membres de la force ouvrière d'acquérir et de maintenir, pour eux et leur famille, une protection contre les pertes de revenus résultant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le régime a été institué en 1965 et s'étend au Canada tout entier à l'exception de la province de Québec qui possède un régime parallèle.

Selon les dispositions actuelles, toutes les prestations et tous les frais d'administration du programme sont financés uniquement au moyen de cotisations versées par les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte et de l'intérêt provenant du placement des fonds.

La dette du gouvernement, en tant qu'administrateur du régime de pensions du Canada, se limite au solde du compte.

Le tableau 8.2 présente un sommaire des soldes et des opérations qui se rapportent au Compte du régime de pensions du Canada et au Fonds de placement du régime de pensions du Canada.

TABLEAU 8.2

COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Compte du régime de pensions du Canada	18,946,921,810	5,132,207,574	2,531,923,097	21,547,206,287	2,600,284,477	2,130,407,055
Moins: titres des provinces détenus par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada—						
Terre-Neuve	367,217,000		52,973,000	420,190,000	52,973,000	42,645,000
Nouvelle-Écosse	711,956,000		96,251,000	808,207,000	96,251,000	78,277,000
Île-du-Prince-Édouard	75,165,000		11,504,000	86,669,000	11,504,000	9,136,000
Nouveau-Brunswick	532,028,000		75,637,000	607,665,000	75,637,000	53,014,000
Québec	87,505,000		6,316,000	93,821,000	6,316,000	6,453,000
Ontario	9,795,194,000		1,268,736,000	11,063,930,000	1,268,736,000	1,037,872,000
Manitoba	1,046,437,000		135,001,000	1,181,438,000	135,001,000	111,459,000
Saskatchewan	806,768,000		109,647,000	916,415,000	109,647,000	87,129,000
Alberta	1,835,939,000		295,844,000	2,131,783,000	295,844,000	229,318,000
Colombie-Britannique	2,679,986,000		378,223,000	3,058,209,000	378,223,000	302,126,000
	17,938,195,000		*2,430,132,000*	*20,368,327,000*	*2,430,132,000*	*1,957,429,000*
Total	1,008,726,810	5,132,207,574	4,962,055,097	1,178,879,287	170,152,477	172,978,055

Les rentrées et autres crédits comprennent:

a) des cotisations de: (i) 1.8% des gains des employés gagnant plus de $1,400 pour l'année civile 1981 et $1,600 pour l'année civile 1982, avec des contributions correspondantes de la part des employeurs, jusqu'à concurrence de $239.40 pour l'année civile 1981 et $268.20 pour l'année civile 1982 et (ii) 3.6% des gains des travailleurs autonomes de plus de $1,400 pour l'année civile 1981 et $1,600 pour l'année civile 1982, jusqu'à concurrence de $478.80 pour l'année civile 1981 et $536.40 pour l'année civile 1982; et,

b) l'intérêt perçu à l'égard des titres du Fonds de placement du régime de pensions du Canada et du solde moyen quotidien d'exploitation.

Les paiements et autres débits comprennent:

a) des prestations en vertu du régime de pensions du Canada telles des pensions de retraite, des prestations de survivants aux veuves, veufs et orphelins, ou des prestations globales de décès, et des pensions d'invalidité et des prestations aux enfants de cotisants invalides;

b) toutes prestations versées et recouvrées à même le régime de pensions du Canada conformément à une entente conclue avec la province instituant un régime général de pensions;

c) les paiements qui doivent être imputés au Compte du régime de pensions du Canada conformément aux ententes réciproques avec d'autres pays; et,

d) les frais d'administration du régime.

Lorsque le solde d'exploitation dépasse le montant prévu nécessaire pour rencontrer tous les paiements pour la période de trois mois qui suit, la somme excédentaire peut servir à l'achat de titres des provinces et du Canada.

Les provinces sont avisées chaque mois du montant excédentaire du Compte du régime de pensions du Canada qui peut être affecté à l'achat de titres des provinces. Le montant disponible pour chaque province est proportionnel aux cotisations que celle-ci a versées au régime pendant les dix années précédentes à l'égard de l'emploi dans cette province par rapport aux cotisations totales. Les cotisations reliées à l'emploi dans le territoire du Yukon, les territoires du Nord-Ouest et celles qui sont reçues de certains autres employés à l'extérieur du Canada sont placées dans des obligations du gouvernement du Canada.

Certains employés fédéraux, résidant dans la province de Québec, comme les membres des forces armées canadiennes, participent au régime de pensions du Canada. Les titres du Québec achetés par le régime proviennent des cotisations de ces employés.

TABLEAU 8.3

COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés, employeurs et personnes travaillant à leur propre compte	3,282	2,689
Intérêt sur les placements	1,707	1,427
Intérêt sur le solde mensuel d'exploitation	143	92
	5,132	4,208
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	2,456	2,010
Dépenses	76	67
	2,532	2,077
Excédent des rentrées et autres crédits sur les paiements et autres débits	2,600	2,131
Fonds affectés—		
Achats d'obligations—		
Provinciales	2,430	1,957
Fédérales	18	23
Augmentation des dépôts auprès du Receveur général	152	151
Augmentation nette	2,600	2,131
Solde au début de l'exercice	18,947	16,816
Solde à la fin de l'exercice	21,547	18,947

Les placements de titres émis par les provinces, imputés au Fonds de placement du régime de pensions du Canada et apparaissant à l'état de l'actif et du passif du gouvernement du Canada, sont déduits du Compte du régime de pensions du Canada.

Comptes de pension de retraite

Le gouvernement fournit des pensions aux employés à la retraite ou à leurs personnes à charge par des régimes de pension autorisés en vertu de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique, de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada. Ces pensions sont indexées au coût de la vie en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires. La dette du gouvernement, en tant qu'administrateur de ces régimes de pension relativement aux employés et autres cotisants, est comptabilisée dans les comptes de pension de retraite pertinents.

Les lois régissant les pensions de base prévoient pour des contributions des employés (soit 6½% du traitement), des contributions patronales (cotisations des employés pour l'exercice précédent pour les membres de la Fonction publique, et environ 1.8 et 2.0 fois les cotisations des employés pour l'exercice en cours pour les membres des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada respectivement), la répartition des intérêts (le rendement moyen du marché concernant les obligations du Canada de 20 ans, pondéré par l'excédent trimestriel des rentrées sur les déboursés pour les trois comptes, chaque trimestre pour 20 ans), et l'évaluation des insuffisances actuarielles (évaluation entière à tous les 5 ans avec redressements annuels pour les relèvements de traitement autorisés). Les lois régissant l'indexation des pensions de base n'exigent pas d'évaluations actuarielles mais prévoient pour des contributions supplémentaires des employés (soit 1% du traitement), la quote-part d'appariement des employeurs et la répartition des intérêts (taux courant concernant les obligations du Canada de 5 ans).

Les rentrées et autres crédits pour les comptes de pension de retraite comprennent les cotisations des employés, la quote-part d'appariement du gouvernement et des sociétés de la Fonction publique participantes, les virements des autres fonds de pension ainsi que d'autres contributions du gouvernement relatives aux intérêts et redressements du passif actuariel (le dernier ne s'applique pas au Compte de prestations de retraite supplémentaires). Les paiements et autres débits pour les comptes de pension de retraite comprennent les versements de rentes, les prestations de décès, les remboursements de cotisations et les virements à d'autres régimes.

Les évaluations actuarielles sont effectuées à tous les cinq ans. Les prochaines sont applicables respectivement pour le Compte de pension de retraite de la Fonction publique au 31 décembre 1982; pour celui des Forces canadiennes, au 31 décembre 1980; et, pour celui de la Gendarmerie royale du Canada, au 31 décembre 1979. Selon les lois régissant les trois régimes de pension de retraite, le ministre des Finances peut exiger que tout déficit actuariel relevé soit porté au crédit du compte approprié et imputé à la fraction non amortie des insuffisances actuarielles; le montant ainsi crédité sera imputé aux dépenses en cinq versements annuels égaux à partir de l'exercice au cours duquel le Parlement est saisi du rapport actuariel. De plus, le coût du passif additionnel, résultant de relèvements autorisés de traitement à chaque exercice, est porté au crédit des comptes de pension de retraite et imputé à la fraction non amortie des insuffisances actuarielles puis amorti sur les dépenses pour une période de cinq ans à compter de l'exercice dans lequel les relèvements sont autorisés.

Depuis le trimestre se terminant le 30 septembre 1969, les règlements établis conformément à chacune des lois de pension de retraite ont prévu pour le calcul de l'intérêt selon le taux d'intérêt employé pour le régime de pensions du Canada. Les lois prévoient en outre que le montant par lequel le taux d'intérêt calculé (présentement d'environ 8.8% par année) dépasse le montant d'intérêt calculé au taux employé dans le dernier rapport actuariel (présentement 6.5% par année pour les comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada), peut être employé pour réduire l'amortissement des insuffisances actuarielles imputé aux dépenses budgétaires.

Le tableau 8.4 donne un résumé des soldes et opérations pour les comptes de pension de retraite, y compris la fraction non amortie des insuffisances actuarielles. Le tableau 8.5 fournit une analyse des insuffisances actuarielles.

Le tableau 8.6 présente un sommaire des opérations dans les comptes de pension de retraite qui ont produit des imputations aux dépenses budgétaires. Une somme de $3,628 millions a été imputée aux dépenses budgétaires en 1981-82 concernant les régimes de pension de retraite. Cette somme est constituée des contributions du gouvernement, soit $621 millions; de l'amortissement des insuffisances actuarielles provenant d'évaluations actuarielles quinquennales et de relèvements de traitement, soit $908 millions; de prestations de pension de retraite augmentées, versées au cours de l'exercice et attribuables à l'indexation excédant la quote-part des cotisations des retraités au Compte de prestations de retraite supplémentaires, soit $417 millions; et, d'intérêts crédités aux comptes, soit $1,682 millions.

TABLEAU 8.4

COMPTES DE PENSION DE RETRAITE

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Compte de pension de retraite de la Fonction publique	12,705,719,124	2,582,725,920	531,289,142	14,757,155,902	2,051,436,778	1,366,616,357
Moins: fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	1,060,857,258	576,374,515	951,351,000	1,435,833,743	374,976,485	103,667,258
	11,644,851,866	*3,159,100,435*	*1,482,640,142*	*13,321,322,159*	*1,676,460,293*	*1,262,949,099*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	9,327,417,912	1,323,045,378	306,909,882	10,343,553,408	1,016,135,496	674,632,476
Moins: fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	528,088,808	302,297,970	453,628,849	679,419,687	151,330,879	– 18,421,200
	8,799,329,104	*1,625,343,348*	*760,538,731*	*9,664,133,721*	*864,804,617*	*693,053,676*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	1,032,985,638	198,200,069	19,029,722	1,212,155,985	179,170,347	146,902,410
Moins: fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle	48,279,840	29,957,260	51,302,000	69,624,580	21,344,740	11,959,440
	984,705,798	*228,157,329*	*70,331,722*	*1,142,531,405*	*157,825,607*	*134,942,970*
Compte de prestations de retraite supplémentaires	900,484,028	353,782,946	38,497,411	1,215,769,563	315,285,535	217,062,055
Total des comptes de pension de retraite	23,966,606,702	4,457,754,313	895,726,157	27,528,634,858	3,562,028,156	2,405,213,298
Moins: fraction non amortie des insuffisances actuarielles	1,637,225,906	908,629,745	1,456,281,849	2,184,878,010	547,652,104	97,205,498
	22,329,380,796	5,366,384,058	2,352,008,006	25,343,756,848	3,014,376,052	2,308,007,800

TABLEAU 8.5

ANALYSE DES INSUFFISANCES ACTUARIELLES POUR 1981-82
(en millions de dollars)

	Résultant des relèvements de traitement				Résultant des évaluations actuarielles				
	Compte de pension de retraite de la Fonction publique	Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	Sous-total	Compte de pension de retraite de la Fonction publique[2]	Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	Sous-total	Total
Insuffisances actuarielles reconnues[1]	1,930	1,058	84	3,072			15	15	3,087
Moins: montant amorti au 31 mars 1981	869	530	39	1,438			12	12	1,450
Solde non amorti au 31 mars 1981	1,061	528	45	1,634			3	3	1,637
À ajouter: insuffisances actuarielles pour l'exercice en cours	951	454	51	1,456					1,456
Moins: amortissement pour l'exercice en cours	576	302	27	905			3	3	908
Solde non amorti au 31 mars 1982	1,436	680	69	2,185					2,185

(1) Représente les insuffisances actuarielles reconnues avant 1981-82 pour lesquelles les montants n'ont pas encore été entièrement amortis.
(2) L'insuffisance actuarielle de $61.5 millions au 31 décembre 1977, déclarée par l'actuaire dans son rapport d'évaluation, n'a pas été prévue puisqu'il avait été estimé qu'aucun déficit au Compte n'existait au 31 mars 1981.

TABLEAU 8.6

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DANS LES COMPTES DE PENSION DE RETRAITE QUI ONT PRODUIT DES IMPUTATIONS AUX DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1981-82					
	Contributions du gouvernement	Amortissement des insuffisances actuarielles	Paiements statutaires en vertu du Compte de prestations de retraite supplémentaires	Intérêts[1]	Total	1980-81
Compte de pension de retraite de la Fonction publique	321	576	264	837	1,998	1,554
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	159	302	141	618	1,220	1,002
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	52	30	12	68	162	139
Compte de prestations de retraite supplémentaires	89			159	248	168
Total	621	908	417	1,682	3,628	2,863

(1) Non compris les intérêts qui ont réduit l'amortissement des insuffisances actuarielles: $355 millions pour le Compte de pension de retraite de la Fonction publique; $262 millions pour le Compte de pension de retraite des Forces canadiennes; et, $29 millions pour le Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.

Compte de pension de retraite de la Fonction publique

Ce compte relève de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique.

La fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle au Compte de pension de retraite de la Fonction publique s'établit à $1,436 millions comparativement à $1,061 millions au 31 mars 1981. Au cours de l'exercice, $951 millions ont été imputés à ce compte pour les relèvements de traitement et $576 millions étaient amortis comme imputation aux dépenses budgétaires desquelles $355 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

TABLEAU 8.7

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	12,705,719,124	11,339,102,767
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions—		
Employés du gouvernement	330,591,651	314,245,218
Employés retraités	8,453,026	6,957,969
Employés des sociétés de la Fonction publique	64,335,496	29,480,570
Contributions correspondantes—		
Gouvernement	321,203,160	287,665,560
Sociétés de la Fonction publique	63,847,912	27,442,987
Virements d'autres fonds de pension	5,631,283	3,968,000
Intérêts[1]	837,312,392	608,083,864
Redressements du passif actuariel[2]	951,351,000	559,371,572
	2,582,725,920	*1,837,215,740*
	15,288,445,044	13,176,318,507
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	459,576,849	403,670,989
Allocations de cessation, en espèces	198,001	104,103
Prestations minimums[3]	6,188,648	5,379,984
Remboursements de contributions—		
Employés du gouvernement	43,129,313	40,003,481
Employés des sociétés de la Fonction publique	8,328,238	5,864,462
Virements à d'autres fonds de pension	13,868,093	15,576,364
	531,289,142	*470,599,383*
Solde de fermeture	14,757,155,902	12,705,719,124

(1) Le taux d'intérêt crédité au Compte fut porté de 4% à 6.5% au 1er octobre 1980 conformément au dernier rapport d'évaluation actuarielle présenté en octobre 1980.

(2) Le redressement du passif actuariel a été réduit en raison des nouvelles hypothèses utilisées dans le dernier rapport actuariel présenté en octobre 1980.

(3) Montants versés aux successions des cotisants ou, dans certains cas, à des bénéficiaires autorisés par le Conseil du Trésor, faute d'un bénéficiaire à qui l'allocation prévue par la Loi peut être payée, et, lorsque les montants déjà versés sont inférieurs aux contributions.

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Ce compte relève de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes.

La fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes s'établit à $680 millions comparativement à $528 millions au 31 mars 1981. Au cours de l'exercice, $454 millions ont été imputés à ce compte pour les relèvements de traitement et $302 millions étaient amortis comme imputation aux dépenses budgétaires desquelles $262 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

TABLEAU 8.8

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	9,327,417,912	8,652,785,436
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions du personnel	91,295,399	80,056,222
Contributions du gouvernement	158,894,275	142,270,253
Redressements du passif actuariel	453,628,849	252,361,000
Intérêts	617,982,032	479,806,539
Autres	1,244,823	1,025,111
	1,323,045,378	*955,519,125*
	10,650,463,290	9,608,304,561
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations de pensions et d'allocations de retraite	291,453,962	266,834,502
Allocations de cessation, en espèces et remboursements de contributions	14,635,437	13,287,308
Virements au Compte de pension de retraite de la Fonction publique (Conseil du Trésor)	797,312	721,288
Autres	23,171	43,551
	306,909,882	*280,886,649*
Solde de fermeture	10,343,553,408	9,327,417,912

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte relève de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.

La fraction non amortie de l'insuffisance actuarielle au Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada s'établit à $69 millions comparativement à $48 millions au 31 mars 1981. Au cours de l'exercice, $51 millions ont été imputés à ce compte pour les relèvements de traitement et $30 millions étaient amortis comme imputation aux dépenses budgétaires desquelles $29 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

TABLEAU 8.9

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	1,032,985,638	886,083,228
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions par le personnel (courantes et arrérages)	26,759,489	22,478,719
Contributions par la province de Terre-Neuve (y compris la police provinciale)		10,324
Contributions du gouvernement (statutaires)	52,148,238	43,643,097
Redressements du passif actuariel	51,302,000	38,256,300
Intérêts	67,990,342	58,765,937
	198,200,069	*163,154,377*
	1,231,185,707	1,049,237,605
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Versements de rentes et de prestations	15,884,049	13,331,047
Allocations de cessation, en espèces et remboursements de contributions	2,736,607	2,608,808
Virements à d'autres fonds de pension	144,578	68,539
Intérêts sur remboursements de contributions	264,488	243,573
	19,029,722	*16,251,967*
Solde de fermeture	1,212,155,985	1,032,985,638

Compte de prestations de retraite supplémentaires

Ce compte a été établi en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires afin de prévoir pour le paiement des prestations de pension augmentées provenant de l'indexation. Une évaluation actuarielle du Compte n'est pas requise.

L'Actuaire en chef du Département des Assurances a estimé que la valeur actuarielle actuelle des prestations de retraite supplémentaires, accordées jusqu'au 31 mars 1982, était de $5.5 milliards à l'égard des cotisants retraités ou de leurs personnes à charge ayant droit aux prestations en vertu des comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada au 31 mars 1982. Ce montant est basé sur un taux d'intérêt estimé à 6.5% et sur d'autres estimations décrites dans les derniers rapports actuariels de ces trois comptes de pension de retraite.

Les prestations de la pension de retraite augmentées et versées au cours de l'exercice dû à l'indexation, se sont élevées à $443 millions ($346 millions en 1980-81) desquelles $417 millions ($321 millions en 1980-81) représentent les prestations aux retraités en excès de leur part des cotisations au compte, imputées aux dépenses budgétaires. Les paiements imputés aux dépenses budgétaires de la part des cotisants se sont élevés à $264 millions ($202 millions en 1980-81) au titre du Compte de pension de retraite de la Fonction publique, $141 millions ($109 millions en 1980-81) au titre du Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et $12 millions ($10 millions en 1980-81) au titre du Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada. Seulement $26 millions ($25 millions en 1980-81) ont été imputés au Compte de prestations de retraite supplémentaires.

TABLEAU 8.10

COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES
(en milliers de dollars)

	Fonction publique		Forces canadiennes		Gendarmerie royale du Canada		Parlement		Autres		Total	
	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81	1981-82	1980-81
Solde d'ouverture	664,372	505,367	189,675	144,209	43,868	32,018	1,414	1,055	1,155	773	900,484	683,422
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—												
Cotisations des employés—												
Sociétés de la Fonction publique	11,458	4,776									11,458	4,776
Gouvernement	60,392	56,278	16,972	14,738	4,766	4,012	214	127	300	145	82,644	75,300
Contributions correspondantes—												
Sociétés de la Fonction publique	12,299	4,965									12,299	4,965
Gouvernement	66,449	55,108	16,965	14,727	4,763	4,011	213	127	284	145	88,674	74,118
Intérêts	117,665	69,588	32,818	20,254	7,669	4,330	241	138	207	92	158,600	94,402
Virements d'autres fonds de pension	83	80	10	4	14	14					107	98
	268,346	*190,795*	*66,765*	*49,723*	*17,212*	*12,367*	*668*	*392*	*791*	*382*	*353,782*	*253,659*
	932,718	696,162	256,440	193,932	61,080	44,385	2,082	1,447	1,946	1,155	1,254,266	937,081
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—												
Rentes	23,237	23,251	2,199	2,139	199	110	69	28	7		25,711	25,528
Allocations de cessation, en espèces	4	3									4	3
Prestations minimums	160	115									160	115
Remboursements de contributions—												
Sociétés de la Fonction publique	1,422	872									1,422	872
Gouvernement	7,163	6,419	2,357	2,083	444	400	1	5	3		9,968	8,907
Virements à d'autres fonds de pension	1,168	1,131	47	34	17	7					1,232	1,172
	33,154	*31,791*	*4,603*	*4,256*	*660*	*517*	*70*	*33*	*10*		*38,497*	*36,597*
Solde de fermeture	899,564	664,371	251,837	189,676	60,420	43,868	2,012	1,414	1,936	1,155	1,215,769	900,484

Compte d'assurance-chômage

La Loi sur l'assurance-chômage prévoit un régime d'assurance-chômage à contribution obligatoire qui s'applique à toute personne employée sous réserve d'exceptions mineures.

La Loi autorise un compte dans les comptes du Canada à être connu sous le nom du Compte d'assurance-chômage.

La Loi stipule que les montants suivants soient portés au crédit du Compte: *a*) les cotisations, amendes, pénalités et les intérêts; *b*) les remboursements de versements excédentaires de prestations; *c*) toutes les sommes perçues pour services rendus à d'autres ministères ou organismes du gouvernement, ou au public; *d*) les sommes versées à toute fin relative à l'assurance-chômage, autorisées par affectation de crédits relevant de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration; et, *e*) les intérêts sur le solde du Compte, selon le taux que le ministre des Finances peut autoriser. La Loi prévoit aussi que les montants suivants soient imputés au Compte: *a*) les prestations versées en vertu de la Loi; et, *b*) les frais d'application de la Loi.

Les primes hebdomadaires maximums pour les employés ont été de $5.67 du 1er avril 1981 au 31 décembre 1981 et de $5.78 du 1er janvier 1982 au 31 mars 1982. Pour les mêmes périodes, les prestations hebdomadaires maximums ont été de $189 du 1er avril 1981 au 31 décembre 1981 et de $210 du 1er janvier 1982 au 31 mars 1982.

Des prêts portant intérêt ont été consentis au Compte d'assurance-chômage en vertu de l'article 137(1) de la Loi sur l'assurance-chômage, en raison de contributions insuffisantes de la part des employeurs et des employés. Le solde impayé au 31 mars 1982 porte intérêt au taux de 15% par année et est remboursable le 31 août 1982 ou avant. Le solde impayé à la fin d'exercice est déduit du solde du Compte d'assurance-chômage afin de présenter la situation nette du Compte.

TABLEAU 8.11

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-CHÔMAGE
(en millions de dollars)

	1981-82	1980-81
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions—		
Employé et employeur	4,887	3,399
Gouvernement	957	2,416
Revenu de placements	38	13
Prêts portant intérêt du gouvernement	75	110
	5,957	5,938
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	5,228	4,450
Dépenses	663	515
Frais d'intérêt	6	
Remboursements au gouvernement, de prêts portant intérêt	150	
Remboursements au gouvernement, d'avances non productives d'intérêt		1,013
	6,047	5,978
Variation nette	−90	−40
À ajouter—Solde au début de l'exercice	−228	−188
Solde à la fin de l'exercice	−318	−228

Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été établi par la Loi des rentes sur l'État et modifié par la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État. Cette dernière a mis fin aux ventes futures de rentes. Le compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité au Fonds du revenu consolidé.

Le but de la Loi relative aux rentes sur l'État était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État a augmenté le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et a augmenté la flexibilité des modalités; elle a mis fin à la vente de rentes sur l'État.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés du Fonds du revenu consolidé pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et le virement d'éléments des recettes d'exercices précédents afin de combler l'insuffisance actuarielle. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes acquises, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les postes non réclamés virés aux recettes non fiscales. Les montants relatifs aux rentes non réclamées concernant les rentiers introuvables sont virés aux recettes non fiscales.

Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne

Ce compte a été établi en vertu du crédit 5c de la Loi nº 4 de 1980-81 portant affectation de crédits. On porte au crédit du compte les sommes perçues dans le cadre d'une taxe spéciale relative à l'accroissement du taux de propriété au sein de l'industrie gazière et pétrolière au Canada.

Au cours de l'exercice, des avances ont été effectuées à Petro-Canada pour financer l'acquisition de Petrofina Canada Inc, conformément au crédit 5c. En retour, Petro-Canada a émis des effets non productifs d'intérêt, convertibles en ses actions. Les investissements de Petro-Canada dans Petrofina Canada Inc sont inscrits en réduction de ce compte.

Comptes de dépôt et de fiducie

Les comptes de dépôt et de fiducie sont un groupe de passif représentant les dettes du gouvernement en tant qu'administrateur de certains deniers encaissés ou perçus par celui-ci pour des fins déterminées, et qu'il aura à débourser selon le cas. Dans la mesure où les fonds reçus sont représentés par des titres, ceux-ci sont déduits des comptes correspondants afin de présenter la dette nette du gouvernement.

Le tableau 8.12 donne un sommaire des soldes et opérations des comptes de dépôt et de fiducie.

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Comptes ministériels de dépôt et de fiducie—						
Agriculture—						
Commonwealth institute of biological control	3,905	78	78	3,905		– 75
Fonds de secours de l'agriculture des Prairies	9,066,972			9,066,972		
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	259,750,167	216,187,259	23,738,793	452,198,633	192,448,466	194,617, 149
	268,821,044	*216,187,337*	*23,738,871*	*461,269,510*	*192,448,466*	*194,617,074*
Communications—						
Archives publiques—						
Compte de dépôt	28			28		– 2,280
Conseil de recherches en sciences humaines—						
Échange culturel—Gouvernement du Manitoba	10,348		10,348		– 10,348	– 8,126
	10,376		*10,348*	*28*	*– 10,348*	*– 10,406*
Consommation et Corporations—						
Compte de dépôt	137,999	322,921	313,920	147,000	9,001	84,458
Fonds de succession—Loi sur la faillite	74,279		29	74,250	– 29	29
Dépôts de garantie—Loi sur la faillite	7,000			7,000		
Moins: titres détenus en fiducie	7,000			7,000		
Actions en fiducie—Loi sur la faillite	31,266			31,266		
Moins: titres détenus en fiducie	31,266			31,266		
Produits des actions en fiducie—Loi sur la faillite	44,706	2,532		47,238	2,532	3,875
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—						
Loi sur la faillite	3,054,011	604,489	2,029,366	1,629,134	– 1,424,877	540,179
Loi sur les corporations commerciales canadiennes		8,239		8,239	8,239	
Loi sur les liquidations	726,938	10,972	442	737,468	10,530	2,514
	4,037,933	*949,153*	*2,343,757*	*2,643,329*	*– 1,394,604*	*631,055*
Emploi et Immigration—						
Fonds de garantie de l'immigration	1,943,626	4,510,197	2,215,180	4,238,643	2,295,017	301,306
Moins: titres détenus en fiducie	70,000	15,000		55,000	– 15,000	
	1,873,626	*4,525,197*	*2,215,180*	*4,183,643*	*2,310,017*	*301,306*
Énergie, Mines et Ressources—						
Compte de partage des redevances d'exportation sur le pétrole		444,770,771		444,770,771	444,770,771	
Dépôts en garantie—Pétrole et gaz	31,888,882	44,350,528	18,436,752	57,802,658	25,913,776	12,504,197
Moins: titres détenus en fiducie	31,884,083	17,686,752	43,600,528	57,797,859	25,913,776	12,528,501
	4,799	*62,037,280*	*62,037,280*	*4,799*		*– 24,304*
Paiements d'encouragement de l'exploitation du marché—Alberta		5,734,316		5,734,316	5,734,316	
Dépôts à l'égard de projets divers	434,460	1,536,348	1,456,585	514,223	79,763	240,866
Commission de contrôle de l'énergie atomique—						
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire	522,228			522,228		4,081
	961,487	*514,078,715*	*63,493,865*	*451,546,337*	*450,584,850*	*220,643*
Environnement—						
Dépôts à l'égard de projets divers	81,580	157,326	152,960	85,946	4,366	62,091
Parcs Canada—						
Dépôts en garantie	42,269		8,209	34,060	– 8,209	40,219
Moins: titres détenus en fiducie	34,060			34,060		34,060
	8,209		*8,209*		*– 8,209*	*6,159*
	89,789	*157,326*	*161,169*	*85,946*	*– 3,843*	*68,250*
Affaires extérieures—						
Compte de la Fondation du Canada	384,746	111,278	33,456	462,568	77,822	– 117,059
Moins: titres détenus en fiducie	284,984	484,726	561,905	362,163	77,179	24,364
dépôts dans un compte de banque spécial	99,762	595,361	596,004	100,405	643	– 141,423
		1,191,365	*1,191,365*			
Agence canadienne de développement international—						
Dépôts en garantie	42,291	310,589	152,506	200,374	158,083	– 1,208
Organismes internationaux—Compte de frais de voyage	22,021	61,011	64,336	18,696	– 3,325	3,798
	64,312	*1,562,965*	*1,408,207*	*219,070*	*154,758*	*2,590*

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Comptes ministériels de dépôt et de fiducie—*Suite*						
Finances—						
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	2,677,771			2,677,771		
Fonds de réclamations à l'étranger	3,518,336	948,097	2,432,632	2,033,801	– 1,484,535	110,291
Fonds de pension, explosion de 1917, Halifax	1,322,468	153,736	165,044	1,311,160	– 11,308	– 32,052
Moins: titres détenus en fiducie	490,000			490,000		– 9,000
	832,468	*153,736*	*165,044*	*821,160*	*– 11,308*	*– 23,052*
Fonds d'indemnisation des acheteurs de titres	24,764	39,000	35,869	27,895	3,131	
Compte de garantie des fonctionnaires du gouvernement	168,472	11,471		179,943	11,471	– 10,376
Fonds de réclamations de guerre—Deuxième Guerre mondiale	6,525,534	1,021,185	215	7,546,504	1,020,970	832,549
	13,747,345	*2,173,489*	*2,633,760*	*13,287,074*	*– 460,271*	*909,412*
Pêches et Océans—						
Commission des pêches des Grands Lacs—Lutte contre la lamproie	75,435	150,000	122,045	103,390	27,955	– 69,516
Dépôts en garantie	12,159	7,056	5,828	13,387	1,228	– 82,841
Dépôts à l'égard de projets divers	34,152	111,753	56,739	89,166	55,014	22,197
OTAN—Colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans l'eau de mer	53,568	2,835	56,403		– 53,568	53,568
	175,314	*271,644*	*241,015*	*205,943*	*30,629*	*– 76,592*
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Dépôts en garantie	21,303,324	37,205,759	32,952,811	25,556,272	4,252,948	3,640,578
Moins: titres détenus en fiducie	20,822,266	32,633,792	36,982,561	25,171,035	4,348,769	3,631,414
	481,058	*69,839,551*	*69,935,372*	*385,237*	*– 95,821*	*9,164*
Amendes—Loi sur les Indiens	695,746	183,602	4,840	874,508	178,762	167,797
Dépôts en garantie—Ressources des réserves	557,654	206,695	175,574	588,775	31,121	– 98,499
Moins: titres détenus en fiducie	8,000			8,000		
	549,654	*206,695*	*175,574*	*580,775*	*31,121*	*– 98,499*
Dépôts en garantie—Troupeaux prêtés aux Indiens	24,305	4,188		28,493	4,188	2,590
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes	253,328	4,465,123	4,505,126	213,325	– 40,003	– 77,306
Moins: dépôts aux comptes de banque spéciaux	253,328	4,505,126	4,465,123	213,325	– 40,003	– 77,306
		8,970,249	*8,970,249*			
Fonds des bandes indiennes	298,897,703	285,076,863	200,011,909	383,962,657	85,064,954	31,714,136
Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats	24,080		690	23,390	– 690	– 1,320
Moins: titres détenus en fiducie	24,080	690		23,390	– 690	– 1,320
		690	*690*			
Fonds de compensation des Indiens	54,710	20,093	701	74,102	19,392	– 42,404
Comptes de succession des Indiens	2,702,819	3,053,521	2,283,700	3,472,640	769,821	292,102
Moins: titres détenus en fiducie			5,050	5,050	5,050	– 4,250
	2,702,819	*3,053,521*	*2,288,750*	*3,467,590*	*764,771*	*296,352*
Fonds d'assurance des terres	535,416	34,289		569,705	34,289	59,347
Contribution d'Indiens au programme de logement subventionné	19,554			19,554		
Compte d'attente pour location aux Indiens	4,486,810	9,804,894	1,469,536	12,822,168	8,335,358	1,490,768
Comptes d'épargne des Indiens	9,543,958	16,600,524	1,358,355	24,786,127	15,242,169	6,400,663
Comptes spéciaux des Indiens	137,244	53,339	39,088	151,495	14,251	– 7,362
	318,128,977	*393,848,498*	*284,255,064*	*427,722,411*	*109,593,434*	*39,992,552*
Industrie et Commerce—						
Foires et expositions	582,367	1,811,224	1,651,949	741,642	159,275	110,888
Compte spécial—						
Énergie atomique du Canada, Limitée	– 119,815	391,980	258,281	13,884	133,699	– 119,815
Nigeria	3,389,449	5,773,696	5,514,981	3,648,164	258,715	– 782,091
Trinité et Tobago	1,637,777	580,506	973,307	1,244,976	– 392,801	1,184,976
	5,489,778	*8,557,406*	*8,398,518*	*5,648,666*	*158,888*	*393,958*
Justice—						
Compte spécial de la Cour fédérale	6,989,512	6,008,594	2,832,245	10,165,861	3,176,349	3,567,962
Travail—						
Compte d'attente, justes salaires	9,183	95,953	84,062	21,074	11,891	6,237
Compte d'attente, Normes du travail	407,558	281,935	126,898	562,595	155,037	159,714
	416,741	*377,888*	*210,960*	*583,669*	*166,928*	*165,951*

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Comptes ministériels de dépôt et de fiducie—*Suite*						
Défense nationale—						
Successions—Services militaires	180,080	1,671,654	1,649,027	202,707	22,627	16,715
Gouvernements étrangers—						
Royaume-Uni—						
Armée britannique—						
Suffield (Alberta)	98,648	14,057,088	14,755,450	– 599,714	– 698,362	– 1,038,096
Autres activités		965,341	837,556	127,785	127,785	
États-Unis d'Amérique		3,420,081	2,372,347	1,047,734	1,047,734	
République fédérale d'Allemagne—						
Armée allemande—Shilo (Manitoba)	78,292	9,917,225	7,541,737	2,453,780	2,375,488	– 858,642
—Autres activités		921,663	159,986	761,677	761,677	
Pays-Bas		3,818,275	1,782,345	2,035,930	2,035,930	
Provinces du Canada		314,703	398,844	– 84,141	– 84,141	
Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN)—						
Projets d'infrastructure	4,368,884	2,809,075	3,670,280	3,507,679	– 861,205	3,314,816
Autres projets		100,824		100,824	100,824	
Organismes non gouvernementaux		70,595	70,595			
Fonds de fiducie naval Herbert Lott	913	300	402	811	– 102	181
Fonds de fiducie Strathcona	500,000		500,000		– 500,000	
	5,226,817	*38,066,824*	*33,738,569*	*9,555,072*	*4,328,255*	*1,434,974*
Santé nationale et Bien-être social—						
Compte supplémentaire de l'assurance-maladie	47,831	8,400		56,231	8,400	29,933
Club Lions de Fort Simpson		2,002	2,002			
Hôpital de la zone de Sioux Lookout		13,250	11,200	2,050	2,050	
Organisation mondiale de la santé	38,280	30,264	6,156	62,388	24,108	2,320
Conseil des recherches médicales—						
Dons et legs	82,409	13,407	5,800	90,016	7,607	1,044
	168,520	*67,323*	*25,158*	*210,685*	*42,165*	*33,297*
Revenu national—						
Douanes et Accise—						
Dépôts en garantie	5,441,110	2,722,395	2,269,100	5,894,405	453,295	– 21,090
Moins: titres détenus en fiducie	5,252,400	2,194,500	2,659,500	5,717,400	465,000	– 22,500
	188,710	*4,916,895*	*4,928,600*	*177,005*	*– 11,705*	*1,410*
Dépôts temporaires reçus des importateurs	1,655,686	615,328		2,271,014	615,328	– 282,885
Moins: dépôts aux comptes de banque spéciaux	1,655,686		615,328	2,271,014	615,328	– 282,885
		615,328	*615,328*			
	188,710	*5,532,223*	*5,543,928*	*177,005*	*– 11,705*	*1,410*
Postes—						
Fonds de garantie—Obligations	47,000		47,000		– 47,000	
Moins: titres détenus en fiducie	47,000	47,000			– 47,000	
		47,000	*47,000*			
Fonds de garantie—Encaisse	37,827		37,827		– 37,827	16,943
Caisse d'épargne postale	2,790,577		2,790,577		– 2,790,577	– 33,448
	2,828,404	*47,000*	*2,875,404*		*– 2,828,404*	*– 16,505*
Conseil privé—						
Directeur général des élections—Cautionnements des candidats aux élections	175,800	5,600	177,400	4,000	– 171,800	– 277,600
Secrétariat d'État—						
Promotion des langues officielles		19,678	16,759	2,919	2,919	
Solliciteur général—						
Services correctionnels—						
Rémunération des détenus	1,244,141		1,244,141		– 1,244,141	81,749
Fonds de fiducie des détenus	1,191,300	13,982,960	11,153,870	4,020,390	2,829,090	106,812
	2,435,441	*13,982,960*	*12,398,011*	*4,020,390*	*1,584,949*	*188,561*
Gendarmerie royale du Canada—						
Fonds de prestations	396,071	3,063,185	2,655,005	804,251	408,180	14,024
Moins: titres détenus en fiducie	338,100	338,000		100	– 338,000	
	57,971	*3,401,185*	*2,655,005*	*804,151*	*746,180*	*14,024*
	2,493,412	*17,384,145*	*15,053,016*	*4,824,541*	*2,331,129*	*202,585*
Approvisionnements et Services—						
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance	– 232,243	33,684,605	33,665,328	– 212,966	19,277	– 232,243
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires		104,354,393		104,354,393	104,354,393	
Moins: titres détenus en fiducie			104,354,393	104,354,393	104,354,393	
		104,354,393	*104,354,393*			

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Comptes ministériels de dépôt et de fiducie—*Fin*						
Approvisionnements et Services—*Fin*						
Statistique Canada—						
Versements anticipés	522,212	9,875,360	10,050,967	346,605	– 175,607	27,701
Dépôts de garantie d'entrepreneurs (divers ministères)—						
Obligations	4,343,295	1,283,591	2,057,476	3,569,410	– 773,885	424,889
Moins: titres détenus en fiducie	4,343,295	2,133,219	1,359,334	3,569,410	– 773,885	424,889
		3,416,810	*3,416,810*			
Espèces	9,612,366	12,883,198	13,390,569	9,104,995	– 507,371	908,576
Chèques visés	1,114,579	4,188,589	4,308,752	994,416	– 120,163	477,658
Moins: titres détenus en fiducie	915,589	1,563,256	1,245,301	597,634	– 317,955	482,641
	198,990	*5,751,845*	*5,554,053*	*396,782*	*197,792*	*– 4,983*
	10,101,325	*169,966,211*	*170,432,120*	*9,635,416*	*– 465,909*	*699,051*
Transports—						
Loran C—Service de garde-côtes des États-Unis—Compte de dépôt	– 35,407	541,342	684,762	– 178,827	– 143,420	– 38,107
Fonds de réclamations—Pollution des Maritimes	64,093,642	10,345,279	86,457	74,352,464	10,258,822	7,309,973
Province de Terre-Neuve—Perception de cotisations de sécurité sociale	463	5,470	5,452	481	18	376
Fonds non réclamés dus à des marins canadiens	3,373			3,373		– 4,724
	64,062,071	*10,892,091*	*776,671*	*74,177,491*	*10,115,420*	*7,267,518*
Conseil du Trésor—						
Compte de la loterie nationale	28,251	89,000		117,251	89,000	18,494
Affaires des anciens combattants—						
Comptes de fiducie gérés	34,107,083	14,343,902	11,591,442	36,859,543	2,752,460	3,700,109
Fonds de bienfaisance de l'armée	1,499,417	463,014	501,948	1,460,483	– 38,934	– 12,916
Moins: titres détenus en fiducie	256,150			256,150		
	1,243,267	*463,014*	*501,948*	*1,204,333*	*– 38,934*	*– 12,916*
Fonds de bien-être de l'armée canadienne	32,487	64,801	83,938	13,350	– 19,137	13,904
Fonds d'entraide du personnel des Forces canadiennes	711,824	109,593	447,846	373,571	– 338,253	– 11,420
Fonds de successions	377,202	1,259,641	985,913	650,930	273,728	332,831
Moins: titres détenus en fiducie	12,100	4,000		8,100	– 4,000	3,500
	365,102	*1,263,641*	*985,913*	*642,830*	*277,728*	*329,331*
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	688,321	1,122,891	1,177,856	633,356	– 54,965	– 1,943,996
Moins: titres détenus en fiducie	256,239	46,076	65,569	275,732	19,493	233,456
	432,082	*1,168,967*	*1,243,425*	*357,624*	*– 74,458*	*– 2,177,452*
Comptes de fiducie, soins des anciens combattants	8,961,450	7,893,212	7,484,604	9,370,058	408,608	154,238
Moins: titres détenus en fiducie	33,857	3,672	44,252	74,437	40,580	– 57,276
	8,927,593	*7,896,884*	*7,528,856*	*9,295,621*	*368,028*	*211,514*
	45,819,438	*25,310,802*	*22,383,368*	*48,746,872*	*2,927,434*	*2,053,070*
Taxes de vente provinciales—						
Communications—						
Bibliothèque nationale		39	39			
Archives publiques		4,417	4,416	1	1	
		4,456	*4,455*	*1*	*1*	
Solliciteur général—Services correctionnels	– 1,864	23,828	52,192	– 30,228	– 28,364	– 4,817
	– 1,864	*28,284*	*56,647*	*– 30,227*	*– 28,363*	*– 4,817*
Versements (retenues sur la paye) effectués par les employés pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada—						
Défense nationale	9,010,801	2,289,457	207,295	11,092,963	2,082,162	– 484,847
Postes	887,742		887,742		– 887,742	73,403
Solliciteur général—Gendarmerie royale du Canada	4,986,456	11,553,613	11,023,106	5,516,963	530,507	800,464
Approvisionnements et Services	39,889,022	190,702,145	182,881,683	47,709,484	7,820,462	7,057,423
	54,774,021	*204,545,215*	*194,999,826*	*64,319,410*	*9,545,389*	*7,446,443*
Comptes sans opérations courantes						– 775,534
Total des comptes ministériels de dépôt et de fiducie	806,671,139	1,620,652,608	838,021,825	1,589,301,922	782,630,783	258,866,141
Dépôts des sociétés de la Couronne des annexes C et D—						
Agriculture—						
Compte de la Commission canadienne du lait	1,567	1,047,003,692	1,045,944,829	1,060,430	1,058,863	– 2,068,794

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE—*Suite*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Dépôts des sociétés de la Couronne des annexes C et D—*Fin*						
Finances—						
Dépôts des sociétés de la Couronne—						
Énergie atomique du Canada, Limitée	20,000,000			20,000,000		
Société d'assurance-dépôts du Canada		200,000,000		200,000,000	200,000,000	
Corporation de disposition des biens de la Couronne						– 100,000
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent		1,000,000		1,000,000	1,000,000	
	20,000,000	*201,000,000*		*221,000,000*	*201,000,000*	*– 100,000*
Postes—						
Compte de la Société canadienne des postes		110,308,042		110,308,042	110,308,042	
Approvisionnements et Services—						
Compte de la Monnaie royale canadienne	14,730,879	717,156,266	701,232,684	30,654,461	15,923,582	– 3,732,533
Transports—						
Canadian National (West Indies) Steamships Limited	95,000			95,000		
Conseil des ports nationaux—						
Compte spécial nº 1	1,717,357	1,556,842,652	1,537,957,611	20,602,398	18,885,041	– 712,161
Compte spécial nº 2	498,351	448,106	624,050	322,407	– 175,944	275,866
	2,310,708	*1,557,290,758*	*1,538,581,661*	*21,019,805*	*18,709,097*	*– 436,295*
Comptes sans opérations courantes						– 11,970,295
Total des dépôts des sociétés de la Couronne des annexes C et D	37,043,154	3,632,758,758	3,285,759,174	384,042,738	346,999,584	– 18,307,917
Paiements reçus à l'avance—						
Agriculture—Frais payés à l'avance—Importation du bétail étranger	176,692	108,278	167,737	117,233	– 59,459	78,730
Justice—Bureau du Commissaire aux affaires judiciaires fédérales—Frais de la Cour fédérale	3,000			3,000		
Postes—Compte d'avance de philatélie	1,256,485		1,256,485		– 1,256,485	169,662
Travaux publics—Projets à frais partagés	1,040,598	1,318,964	1,319,718	1,039,844	– 754	487,079
Sciences et Technologie—Conseil national de recherches—Fonds de fiducie	200,155	371,094	475,965	95,284	– 104,871	– 34,473
Total des paiements reçus à l'avance	2,676,930	1,798,336	3,219,905	1,255,361	– 1,421,569	700,998
Soldes portés au crédit des ministères et sociétés de la Couronne de l'annexe B—						
Communications—						
Musées nationaux du Canada—						
Compte de fiducie	304,607	227,707	202,631	329,683	25,076	171,035
Moins: titres détenus en fiducie	2,000			2,000		
	302,607	*227,707*	*202,631*	*327,683*	*25,076*	*171,035*
Bibliothèque nationale—Compte spécial de fonctionnement	26,025	328,778	295,925	58,878	32,853	– 20,022
Conseil de recherches en sciences humaines—						
Fonds pour les boursiers de la Reine	323,473	36,773	33,956	326,290	2,817	12,319
Moins: titres détenus en fiducie	250,000			250,000		
	73,473	*36,773*	*33,956*	*76,290*	*2,817*	*12,319*
	402,105	*593,258*	*532,512*	*462,851*	*60,746*	*163,332*
Sciences et Technologie—						
Conseil national de recherches—Fonds spécial	2,500,026	9,292,865	8,792,891	3,000,000	499,974	1,076
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—Fonds de fiducie	234,408	508,052	615,567	126,893	– 107,515	– 97,789
	2,734,434	*9,800,917*	*9,408,458*	*3,126,893*	*392,459*	*– 96,713*
Affaires des anciens combattants—						
Loi d'établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—						
Compte de fiducie, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Généralités	1,130,234	3,827,359	4,121,890	835,703	– 294,531	– 211,065

TABLEAU 8.12

COMPTES DE DÉPÔT ET DE FIDUCIE—*Fin*

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Soldes portés au crédit des ministères et sociétés de la Couronne de l'annexe B—*Fin*						
Communications—						
Archives publiques—Compte de fiducie de Mackenzie King	280,617	12,948	10,283	283,282	2,665	1,534
Finances—						
Compte d'administration du Séquestre	1,303,111	4		1,303,115	4	4
Solliciteur général—						
Services correctionnels—						
Perception de taxe de vente fédérale	14,930	43,520	97,480	– 39,030	– 53,960	10,207
Comptes sans opérations courantes						– 197,734
Total des soldes portés au crédit des ministères et sociétés de la Couronne de l'annexe B	5,865,431	14,278,006	14,170,623	5,972,814	107,383	– 330,435
Total	852,256,654	5,269,487,708	4,141,171,527	1,980,572,835	1,128,316,181	240,928,787

Commonwealth institute of biological control

Ce compte fait état des opérations financières du Commonwealth institute of biological control, organisme scientifique qui s'occupe de la répression des insectes nuisibles. Subventionné par les contributions des pays du Commonwealth Britannique, cet organisme est dirigé par le conseil exécutif du Commonwealth Agricultural Bureau.

Fonds de secours de l'agriculture des Prairies

La Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies prévoit un prélèvement de 1% lequel doit être effectué par tous les acheteurs de céréales agréés, la somme ainsi retenue devant être remise à la Commission canadienne des grains, pour dépôt à un compte spécial désigné le fonds de secours de l'agriculture des Prairies. Le prélèvement n'est pas effectué à l'égard des céréales cultivées par des agriculteurs qui participent à des régimes agréés d'assurance-récolte. L'encaissement des prélèvements s'est terminé au mois d'août 1972.

Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Le but de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest est de protéger les producteurs de grains des Prairies contre des déclins de revenu considérables et inattendus, au moyen de la stabilisation des rentrées sur la production et la vente du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle, de la graine de moutarde, de la graine de colza et de la graine de lin de même que toute autre sorte de graine prescrite comme celle: *a*) produite dans la région désignée et, *b*) nommée à l'annexe I de la Loi des grains du Canada et désignée à cet égard comme «Canada—Ouest».

Le compte de stabilisation comprend des fonds à cet effet qui proviennent:

a) d'impôts versés par les producteurs participants—Normalement 2% des bénéfices sur les ventes de grains jusqu'à un maximum annuel de $45,000 de bénéfices éligibles par participant;

b) de contributions du gouvernement égales aux impôts versés par les producteurs en plus de 2% des bénéfices sur les ventes de grains éligibles de tous les participants; et,

c) d'intérêt sur le montant au crédit du compte de stabilisation, au taux et en accord avec les modalités fixées par le ministre des Finances.

Compte de dépôt—Archives publiques

Ce compte sert à comptabiliser les paiements anticipés reçus relativement à la vente de microfilms et de reproductions.

Échange culturel—Gouvernement du Manitoba

Ce compte a été institué afin d'administrer les fonds, pour le compte du gouvernement du Manitoba, d'un programme de bourses d'étude visant à encourager les étudiants de nationalité française à entreprendre des études post-secondaires dans une université au Manitoba.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice.

Compte de dépôt—Consommation et Corporations

Ce compte représente les sommes d'argent détenues en fiducie pour défrayer le coût de services fournis régulièrement par le ministère. Aucun intérêt n'est crédité à ce compte.

Fonds de succession—Loi sur la faillite

Au titre des dispositions de l'article 5(9) de la Loi sur la faillite, le Surintendant peut exiger, dans l'intérêt d'une succession, que les fonds au crédit de la succession soient confiés au Receveur général en attendant la nomination d'un fiduciaire. Les fonds ainsi confiés sont portés au crédit du fonds, et imputés des déboursés aux fiduciaires attitrés.

Dépôts de garantie—Loi sur la faillite

Ce compte représente le passif pour les valeurs détenues en fiducie pour le compte des syndics de faillite autorisés en vertu de la Loi sur la faillite. Le compte est crédité lorsque les titres sont déposés par les fiduciaires et il est imputé lorsque les titres sont retournés aux fiduciaires.

Actions en fiducie—Loi sur la faillite

À ce compte sont inscrits les certificats d'actions que détenaient un courtier en faillite pour divers clients qui n'ont pas été retrouvés.

Produits des actions en fiducie—Loi sur la faillite

À ce compte sont inscrits les dividendes payés sur les actions détenues d'abord par un courtier en faillite et par la suite vendues aux nouveaux clients. Puisque les actions n'étaient pas immatriculées au nom des clients, les dividendes doivent être payés au nom du dernier propriétaire immatriculé, dans ce cas, le courtier en faillite. Les dividendes sont ensuite remis au Surintendant des faillites pour la garde en dépôt.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur la faillite

Ce compte est constitué de sommes qui ont été créditées au Receveur général, conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur la faillite, en attendant la répartition aux créanciers.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les corporations commerciales canadiennes

Ce compte fait état des dettes envers les créanciers et les actionnaires qui n'ont pas été retrouvés. Ce compte est débité lorsque des fonds sont versés aux créanciers et aux actionnaires.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les liquidations

Les sommes portées à ce compte ont été, en attendant la répartition, créditées au Receveur général conformément aux dispositions de la loi pertinente.

Fonds de garantie de l'immigration

Ce compte enregistre les sommes perçues et détenues en attendant leur affectation soit par remboursement au premier déposant, soit par confiscation au profit de la Couronne.

Au cours de l'exercice, les retraits se sont élevés à $2,215,180 et comprenaient des remboursements aux déposants de $1,826,084; les dépenses ministérielles récupérées à même les dépôts se sont élevées à $51,902 et les confiscations au profit de la Couronne à $337,194.

Compte de partage des redevances d'exportation sur le pétrole

À ce compte est inscrite la part des redevances d'exportation sur le pétrole qui est payable aux provinces productrices de pétrole conformément à l'article 10 de la Loi modifiant la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis et prévoyant des paiements à certaines provinces. La part des redevances d'exportation sur le pétrole est reliée au pétrole produit dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan et exporté durant la période du 1er novembre 1980 au 31 janvier 1982.

La part payable a été inscrite par une imputation de $444.8 millions au compte de recettes—Redevances d'exportation sur le pétrole et par un crédit correspondant à ce compte. Le montant de $444.8 millions comprend $100.2 millions qui a été comptabilisé comme recettes au cours de 1980-81. Le montant total du partage sera versé aux provinces productrices de pétrole en 1982-83.

Dépôts en garantie—Pétrole et gaz

À ce compte sont inscrits les dépôts en espèces, reçus par le ministère à titre de cautionnements pour les droits d'exploitation pétrolière, gazière et minière. Aucun intérêt n'est accordé sur les dépôts en espèces.

Sont également inscrits à ce compte les titres déposés auprès du ministère comme cautionnements pour les droits d'exploitation pétrolière, gazière et minière. Les titres fournis en guise de cautionnements sont laissés à la garde du ministre des Approvisionnements et Services. Les titres confiés au ministère des Approvisionnements et Services au cours de l'exercice se sont élevés à $43,600,528 et les titres libérés à $17,686,752.

Paiements d'encouragement de l'exploitation du marché—Alberta

À ce compte sont inscrites les sommes déboursées par le gouvernement de l'Alberta dans le but de stimuler le développement des marchés de gaz naturel dans les provinces à l'est de l'Alberta, pour la période du 1er novembre 1981 au 31 janvier 1987. Ces deniers sont perçus conformément à l'accord conclu le 1er septembre 1981 entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta.

Dépôts à l'égard de projets divers—Énergie, Mines et Ressources

Ces fonds, qui sont destinés à la poursuite de travaux de recherche, comprennent les contributions d'organismes et de particuliers.

Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des primes provenant de la Loi sur la responsabilité nucléaire pour pourvoir aux paiements advenant d'une réclamation qui découle d'un accident survenant dans une installation assurée.

Dépôts à l'égard de projets divers—Environnement

Ces fonds, qui sont destinés à la poursuite de travaux de recherche, sont constitués de contributions d'organismes et de particuliers.

Dépôts en garantie—Parcs Canada

Ce compte a été créé afin de comptabiliser les sommes déposées auprès du ministère dans le but d'assurer leur conformité avec les modalités des contrats.

Compte de la Fondation du Canada

À ce compte sont inscrites les sommes reçues selon l'Entente de 1950 sur les secours aux civils et selon l'Entente culturelle de 1954 entre le Canada et l'Italie, et les sorties de caisse aux fins de ces ententes.

Le compte est tenu en lires d'Italie à la Banco di Roma (Italie) et toutes les opérations afférentes effectuées en devises étrangères pendant l'exercice sont converties au cours du change à la fin de l'exercice (1981-82, 1 lire/$0.0009265 can; 1980-81, 1 lire/$0.001122 can).

Au cours de l'exercice, le revenu provenant de l'exploitation du compte s'est élevé à 45,967,272 lires—$42,589 can, et les déboursés concernant les activités culturelles et les dépenses administratives étaient de 35,157,999 lires—$32,574 can. Le rajustement de la valeur comptable reportée de l'exercice précédent a produit des diminutions de l'évaluation au montant de $49,656 pour les titres détenus en fiducie et de $17,383 pour les espèces en dépôt. Le solde de fermeture comporte des titres au coût et des espèces en dépôt.

Dépôts en garantie—Agence canadienne de développement international

Ce compte inscrit les chèques de réclamations d'assurance pour les avaries en cours de route à l'égard de biens expédiés au pays désigné dans le contrat du prêt, en attendant que le pays décide que ces fonds soient employés pour réduire le solde du prêt ou pour acquérir des biens de remplacement.

Organismes internationaux—Compte de frais de voyage

À ce compte sont inscrits les fonds rendus disponibles par les organismes internationaux afin de défrayer le coût du transport de professeurs et d'élèves qui voyagent au Canada sous les auspices de ces organismes.

Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec

Les fonds représentent le produit de la vente de terres, employé dans le soutien et l'entretien des écoles publiques dans le Haut et le Bas Canada, maintenant l'Ontario et le Québec. Les intérêts de $133,889, répartis d'après la population, sont versés semestriellement aux provinces précitées au taux de 5% par année et sont imputés à l'intérêt de la dette publique.

Fonds de réclamations à l'étranger

Ce compte comptabilise: *a*) toute partie des deniers reçus du Séquestre des biens ennemis, le produit de la vente de biens et les bénéfices provenant des biens, et, *b*) toutes les sommes reçues des gouvernements d'autres pays à la suite d'ententes intervenues après le 1er avril 1966 relativement au règlement de réclamations présentées par le Canada, et enregistre également le paiement des réclamations soumises y compris le paiement des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

L'intérêt, calculé à un taux égal à 90% de la moyenne arithmétique simple des taux de soumission hebdomadaires acceptés pour un bon du Trésor de trois mois relativement au mois qui précède immédiatement le mois en fonction duquel on peut allouer un intérêt, est crédité à ce compte et imputé à l'intérêt de la dette publique.

Fonds de pension, explosion de 1917, Halifax

Ce compte a été établi en vue d'assurer la continuité des pensions, octrois et allocations lors de la dissolution de la Commission de secours d'Halifax.

Fonds d'indemnisation des acheteurs de titres

L'article 48 de la Loi sur l'administration financière prévoit pour ce compte auquel sont crédités la somme de $25,000, toutes sommes additionnelles votées par le Parlement aux fins dudit article et tout recouvrement de pertes tel que stipulé à l'article 49 de la Loi.

L'article 49 autorise le ministre, en conformité et sous réserve des règlements, à débourser à même le compte toutes pertes subies par les souscripteurs à des valeurs du gouvernement qui ont acquitté la totalité ou une partie du prix d'achat mais qui n'ont pas reçu le titre ni le remboursement du montant versé, de même que les pertes subies par toute personne à l'occasion du rachat de titres.

Compte de garantie des fonctionnaires du gouvernement

L'article 98 de la Loi sur l'administration financière prévoit pour ce compte auquel sont crédités: *a*) le solde du fonds de garantie des fonctionnaires du gouvernement; *b*) les sommes payées par les ministères et les sociétés de la Couronne à titre de primes; *c*) les sommes recouvrées par Sa Majesté à l'égard de paiements faits sur ledit compte ou sur le fonds de garantie des fonctionnaires du gouvernement; et, *d*) les deniers accordés par le Parlement aux fins du compte. Il est loisible de faire sur le compte, en conformité avec les règlements, des paiements à titre de dédommagement de pertes subies par Sa Majesté ou par d'autres en raison de détournements de fonds, d'omissions ou autres actes frauduleux de la part des fonctionnaires publics.

Fonds de réclamations de guerre—Deuxième Guerre mondiale

À ce compte sont inscrites toutes les sommes reçues du Séquestre des biens ennemis ou d'autres sources et les paiements: *a*) aux réclamants admissibles pour indemnités au titre de la Seconde Guerre mondiale; *b*) d'une indemnité supplémentaire correspondant à la moitié de l'indemnité première (le décret CP 1958-1467 du 23 octobre 1958); et, *c*) de dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

On a établi une Commission des réclamations de guerre chargée de faire enquête et rapport sur les réclamations des Canadiens, au titre de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquelles ils pourraient être dédommagés par imputation sur ce fonds ou sur tout autre fonds constitué à cette fin. Les dépenses de la Commission sont imputables sur ce compte. L'intérêt crédité à ce compte s'élevait à $1,021,170 et a été imputé à l'intérêt de la dette publique.

Commission des pêches des Grands Lacs—Lutte contre la lamproie

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues de la Commission des pêches des Grands Lacs pour les travaux de répression et de recherche reliés à la lamproie dans les Grands Lacs, travaux qui sont exécutés à forfait par le ministère pour le compte de la Commission.

Dépôts en garantie—Pêches et Océans

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes déposées auprès du ministère pour assurer leur conformité avec les modalités de la Loi sur la protection des pêcheries côtières.

Dépôts à l'égard de projets divers—Pêches et Océans

Ces fonds, qui sont destinés à la poursuite de travaux de recherche, proviennent des contributions d'organismes et de particuliers.

OTAN—Colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans l'eau de mer

Des fonds ont été reçus de la part de l'OTAN pour appuyer le Colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans l'eau de mer, ayant lieu au printemps 1981.

Dépôts en garantie—Affaires indiennes et Nord canadien

Ce compte fait état des dépôts en espèces et des titres déposés auprès du ministère comme garantie en vertu de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique et de garanties reliées aux droits et permis concernant l'exploitation pétrolière, minière et forestière. Aucun intérêt n'est accordé sur les dépôts en espèces. Les titres apportés en garantie sont détenus par le ministère des Approvisionnements et Services.

Les dépôts en espèces se sont élevés à $223,198 et les déboursés à $319,019. Les titres déposés auprès du ministère des Approvisionnements et Services se chiffraient à $36,982,561 et les titres libérés à $32,633,792.

Amendes—Loi sur les Indiens

Les amendes perçues en vertu de la Loi sur les Indiens à la suite de poursuites pour infractions aux règlements sur les boissons alcooliques sont créditées à ce compte. Les dépenses encourues portent sur les frais engagés dans la suppression du trafic des boissons alcooliques chez les Indiens du Canada.

Dépôts en garantie—Ressources des réserves

Ce compte fait état des dépôts en garantie en espèces et en cautionnements afférents aux permis et adjudications de mise en valeur des ressources dans les réserves indiennes, conformément aux dispositions de la Loi sur les Indiens. Au cours de l'exercice, des intérêts s'élevant à $152,343, à des taux divers, ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Dépôts en garantie—Troupeaux prêtés aux Indiens

À ce compte sont inscrits les dépôts en garantie remis par les Indiens qui ont signé des ententes en vertu du programme de prêts de troupeaux mis en œuvre par le ministère. L'intérêt au montant de $4,188 a été crédité au compte et imputé à l'intérêt de la dette publique.

Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes

Ce compte fait état des sommes détenues en fiducie pour les Indiens par les banques autorisées à travers le Canada. Ces sommes comprennent entre autres les épargnes, pensions, dépôts sur baux, fonds d'entreprises communautaires et fonds pour divers projets communautaires.

Fonds des bandes indiennes

Les fonds des bandes indiennes représentent les deniers appartenant aux bandes indiennes à travers le Canada. Des intérêts au montant de $30,194,205, à des taux de 13.42% à 17.66% par année, ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Les détails concernant ce compte sont présentés à la section ministérielle appropriée du volume II.

Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats

À ce compte est inscrite la valeur historique d'actions des titres de la Calgary Power Limited reçue en compensation d'une ligne d'énergie ayant servitude de passage sur la réserve des Indiens Blood.

Fonds de compensation des Indiens

Les deniers reçus, en rapport avec la vente de terres appartenant aux Indiens et en compensation d'une servitude lorsque le droit de propriété n'est pas définitif ou que l'arpentage n'est pas complété, sont inscrits au compte jusqu'à ce que toute la documentation voulue ait été réunie.

Au cours de l'exercice, des intérêts au montant de $9,590 ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Comptes de succession des Indiens

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les biens des Indiens décédés ou atteints d'incapacité mentale. Au cours de l'exercice, des intérêts de $134,688 ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Fonds d'assurance des terres

Ce fonds a été institué pour indemniser les propriétaires qui auraient éprouvé des pertes résultant d'inscriptions inexactes ou d'autres causes désignées dans la Loi sur les titres de biens-fonds. On perçoit des honoraires auprès de ceux qui font enregistrer tout acte chez le registraire des titres de biens-fonds dans les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon. L'intérêt s'ajoute au fonds annuellement, le taux actuel étant de 3% par année. Les rentrées et autres crédits sont constitués de droits, soit $18,227 et des intérêts de $16,062. Aucune réclamation pour compensation n'a été reçue au cours des derniers exercices.

Contribution d'Indiens au programme de logement subventionné

À ce compte sont inscrits les montants déposés par les Indiens auprès du ministère afin d'en assurer la conformité avec les modalités du programme de logement subventionné et mis en œuvre par la Division des programmes sociaux.

Compte d'attente pour location aux Indiens

Sont inscrits à ce compte les deniers reçus pour les locations et les baux de terres indiennes, comme la location de terres agricoles, les servitudes, les baux et les permis d'exploitation pétrolière et gazière, etc, jusqu'à ce que le ministère ait reçu la documentation voulue.

Au cours de l'exercice, des intérêts de $1,102,543 ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Comptes d'épargne des Indiens

Des comptes d'épargne sont tenus pour des particuliers indiens. Au cours de l'exercice, l'intérêt au montant de $3,776,702 a été crédité aux comptes et imputé à l'intérêt de la dette publique.

Comptes spéciaux des Indiens

Les comptes spéciaux des Indiens représentent des comptes tenus pour des fins particulières, non productifs d'intérêt et comprenant les comptes suivants:

a) *Héritiers absents ou disparus*—Les avoirs d'une succession, auxquels un héritier disparu peut prétendre, sont gardés dans un compte pendant une période de sept ans, après quoi, si les héritiers ne sont pas retracés, ces avoirs sont partagés entre les autres personnes selon leurs droits respectifs.

b) *Réserves de fourrures de l'Abitibi*—Ce compte enregistre les deniers reçus résultant de la vente des pelleteries piégées dans les diverses réserves du district de l'Abitibi, au Québec, afin de reporter les frais des salaires des marqueurs, le fret, etc.

c) *Pêches de l'Abitibi*—Ce compte enregistre les frais d'exploitation du projet de pêche à l'esturgeon.

d) *Habitations hors réserve des Indiens*—Ce compte enregistre les contributions personnelles gardées en fiducie en attendant que celles-ci soient remises au vendeur, bâtisseur ou représentant légal.

Foires et expositions

À ce compte sont inscrits les deniers déposés par les compagnies pour couvrir les diverses dépenses encourues aux foires et délégations. Le ministère déboursera les deniers pour le compte des déposants.

Compte spécial—Énergie atomique du Canada, Limitée

À ce compte sont consignés les fonds reçus de la part de l'Énergie atomique du Canada, Limitée pour la formation du personnel employé dans les agences extérieures pour la réglementation de l'énergie atomique, et pour le service de renseignements connexes à l'interprétation et l'application, par la Commission de contrôle de l'énergie atomique, des mesures de sécurité canadiennes exigées dans le domaine nucléaire.

Compte spécial—Nigeria

À ce compte sont comptabilisés les fonds reçus du gouvernement du Nigeria pour le placement d'étudiants nigériens dans les instituts canadiens d'enseignement secondaire.

Compte spécial—Trinité et Tobago

Ce compte comptabilise les fonds reçus du gouvernement de la Trinité et du Tobago pour l'aide technique fournie par le Canada lors du développement de l'aéroport international de Piarco à Trinité et celui de Crown Point à Tobago, ainsi que l'aménagement et la construction du complexe pénitencier Golden Grove

Compte spécial de la Cour fédérale

À ce compte sont inscrits les deniers payés à la Cour fédérale du Canada suite à une ordonnance de la cour, aux règles de la cour ou aux décrets, à être détenus en fiducie en attendant le paiement de ces deniers, conformément à un jugement de la cour.

Au cours de l'exercice, des intérêts s'élevant à $1,083,961 ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique.

Compte d'attente, justes salaires

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de la Loi sur les justes salaires et les heures de travail et des règlements y afférents. Lorsqu'une enquête engagée par les fonctionnaires du ministère portant sur des travaux à forfait entrepris par le gouvernement justifie l'octroi de salaires, on crédite à ce compte la somme perçue de l'entrepreneur, laquelle est ensuite répartie entre les employés.

À ce compte figurent aussi les sommes versées par divers ministères, représentant les salaires reliés à des contrats, retenues sur le versement final aux entrepreneurs.

Compte d'attente, Normes du travail

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de la Partie III du Code canadien du travail, article 65, et du Règlement 23 des Normes du travail du Canada.

À ce compte sont consignés:

a) les fonds perçus des employeurs suite à des évaluations faites par les inspecteurs concernant les rétributions insuffisantes de salaires minimums, d'heures supplémentaires, d'indemnités de vacances, d'indemnités de congé, d'indemnités de cessation d'emploi, de départ ou de décès. Les cotisations sont payables directement à l'employé ou au ministre du Travail qui doit ensuite remettre les fonds à l'employé;

b) les paiements reçus des employeurs qui doivent des arriérés de salaire à leurs employés. Ces montants sont remis aux employés; et,

c) les rétributions perçues des employeurs qui ne peuvent localiser les employés. Ces salaires doivent être payés au ministre du Travail. Le ministère doit alors tenter de localiser ces employés.

Successions—Services militaires

Sont crédités à ce compte les biens de successions des membres décédés des Forces canadiennes. Les avoirs nets des successions sont distribués aux héritiers légaux par les soins du juge-avocat général à titre de directeur des successions du ministère.

Royaume-Uni

À ces comptes sont consignés les fonds reçus du gouvernement du Royaume-Uni pour couvrir les dépenses faites en son nom conformément aux dispositions des ententes conclues entre ce gouvernement et celui du Canada.

Le compte pour Suffield (Alberta) accuse un solde débiteur puisque les fonds requis pour couvrir les dépenses encourues en 1981-82 ont été perçus du gouvernement du Royaume-Uni seulement après la fin de l'exercice.

États-Unis d'Amérique

À ce compte sont comptabilisés les fonds provenant du gouvernement des États-Unis d'Amérique afin de couvrir les dépenses faites en son nom conformément aux dispositions d'une entente conclue entre ce gouvernement et celui du Canada.

République fédérale d'Allemagne

À ces comptes sont consignés les fonds reçus du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour couvrir les dépenses faites en son nom conformément aux dispositions des ententes conclues entre ce gouvernement et celui du Canada.

Pays-Bas

À ce compte sont comptabilisés les fonds provenant du gouvernement des Pays-Bas afin de couvrir les dépenses faites en son nom conformément aux dispositions d'une entente conclue entre ce gouvernement et celui du Canada.

Provinces du Canada

À ce compte sont consignés les fonds reçus des gouvernements provinciaux pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ces gouvernements.

Ce compte accuse un solde débiteur puisque les fonds requis pour couvrir les dépenses encourues en 1981-82 ont été reçus seulement en mai 1982.

Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN)

À ces comptes sont comptabilisés les fonds provenant de l'OTAN pour couvrir *a*) les projets d'infrastructure de l'OTAN mis en œuvre par le Canada, et, *b*) les autres dépenses à effectuer pour le compte de l'OTAN, conformément aux termes d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Organismes non gouvernementaux

À ce compte sont consignés les fonds reçus afin de couvrir les dépenses faites pour le compte des organismes non gouvernementaux pour lesquels aucun compte particulier n'a été créé.

Fonds de fiducie naval Herbert Lott

Les sommes créditées à ce compte représentent la partie du fonds de fiducie naval Herbert Lott, revenant à la Marine du Canada, lequel est administré par l'Amirauté britannique. Ces fonds sont distribués aux unités des forces actives ou de réserve qui font preuve de valeur exceptionnelle aux manœuvres de combat, ou qui contribuent à un degré éclatant, à l'amélioration des engins de combat des forces maritimes ou navales.

Fonds de fiducie Strathcona

L'intérêt porté à ce compte est dépensé pour l'encouragement de la culture physique et de l'instruction militaire dans les écoles publiques au Canada. Versé semestriellement aux fiduciaires, l'intérêt est imputé à l'intérêt de la dette publique.

Le montant total en réserve a été retiré par les fiduciaires et le compte a été fermé le 1er septembre 1981.

Au cours de l'exercice, les intérêts accumulés au 1er septembre 1981 se chiffraient à $27,373 et ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

Compte supplémentaire de l'assurance-maladie

Ce compte a été établi pour permettre des paiements aux personnes qui, sans être elles-mêmes responsables d'aucune façon, ont perdu ou n'ont pu obtenir les services assurés au titre de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et/ou au titre de la Loi sur les soins médicaux. Des contributions sont versées au compte par toutes les provinces, proportionnellement à leur population et une somme d'appariement est versée par le gouvernement fédéral.

Club Lions de Fort Simpson

Ce compte a été établi pour enregistrer les opérations effectuées concernant un don par le Club Lions de Fort Simpson, ayant pour objet unique le financement d'un brancard hydraulique.

Hôpital de la zone de Sioux Lookout

Ce compte a été établi pour enregistrer les opérations effectuées à l'endroit d'un don par la Fondation de l'Hôpital pour enfants malades, afin de financer uniquement un programme récréatif dans le domaine de la pédiatrie et un service de volontaires à l'Hôpital de la zone de Sioux Lookout pour une période d'un an.

Organisation mondiale de la santé

À ce compte sont inscrites les sommes reçues de l'Organisation mondiale de la santé et destinées à des projets scientifiques.

Dons et legs

À ce compte est inscrit un legs de $75,000 fait par un donateur anonyme pour l'établissement d'un Fonds de recherches dans les domaines de la Dyskinésie et du Torticolis.

Les paiements d'intérêt sont effectués semestriellement au fonds et imputés à l'intérêt de la dette publique. Les intérêts se sont élevés à $13,407 en 1981-82.

Dépôts en garantie—Douanes et Accise

Des espèces et des titres sont fournis au ministère en garantie du paiement de droits de douane et de taxes d'accise sur les biens importés, et des taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits comprenaient des obligations de $2,659,500 et des espèces de $62,895. Les paiements et autres débits comprenaient des obligations de $2,194,500 et des espèces de $74,600.

Dépôts temporaires reçus des importateurs

À ce compte sont inscrites les sommes en dépôt provisoire aux comptes dans les banques à charte en garantie de l'entrée temporaire de marchandises au pays, ou afin d'assurer une conformité avec divers règlements du ministère.

Fonds de garantie—Obligations

À ce compte sont inscrites les obligations gardées en dépôt pour le compte du fonds de garantie du ministère des Postes, qui est constitué de deniers reçus des employés postaux et sur lequel sont imputées les pertes subies en raison d'omissions ou de négligence de la part de tout employé des postes ou entrepreneur des postes en s'acquittant de ses fonctions relativement à toute question se rapportant aux Postes du Canada.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans cette section).

Fonds de garantie—Encaisse

Ce compte représente l'obligation au fonds de garantie des Postes pour ce qui est de la partie en espèces du fonds en dépôt.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans cette section).

Caisse d'épargne postale

Ce compte enregistre les soldes à la caisse d'épargne postale, non réclamés par les déposants.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans cette section).

Cautionnements des candidats aux élections

Ce compte porte sur les cautionnements des candidats à une élection générale ou partielle, moins les sommes remboursées aux candidats ou virées aux recettes non fiscales conformément aux dispositions de la Loi électorale du Canada. Au cours de l'exercice, la somme de $171,800 a été virée aux recettes non fiscales.

Promotion des langues officielles

Ce compte a été établi pour assurer aux membres du secteur privé un enseignement des langues par les instructeurs de la Commission de la Fonction publique dans les institutions du gouvernement fédéral.

Les paiements anticipés versés par le secteur privé sont crédités à ce compte et les frais de la Commission de la Fonction publique pour services rendus y sont débités.

Rémunération des détenus

À ce compte est créditée la rémunération brute des détenus, l'imputation correspondante se faisant sur un crédit parlementaire (crédit 5 du Solliciteur général, Programme des Services correctionnels, Services correctionnels—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement). Sont débités à ce compte les achats faits aux cantines, les paiements effectués lors de la libération des détenus, les paiements de dommages-intérêts, les contributions à la Caisse de bienfaisance des détenus et les virements de fonds au Compte du fonds de fiducie des détenus.

Fonds de fiducie des détenus

À ce compte sont créditées toutes les sommes appartenant au détenu lors de son entrée à l'établissement, les sommes encaissées pour le compte du détenu au cours de son emprisonnement, les virements du compte des rémunérations des détenus de même que les intérêts. Les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation du détenu sont débités à ce compte.

Fonds de prestations

Toutes sommes encaissées par les membres de la Gendarmerie royale du Canada relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leurs soldes et indemnités, sont déposées à ce fonds; les prestations sont alors tirées sur ce fonds. L'intérêt accumulé au cours de l'exercice, soit $6,610, a été crédité à ce compte et imputé à l'intérêt de la dette publique. Outre le solde créditeur de ce fonds, soit $804,151, il y avait des prêts exigibles au montant de $94,058, consentis à même le fonds au profit des membres.

Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance

À ce compte sont crédités les produits des coupons d'intérêt sur les obligations déposées par les compagnies d'assurance en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Les débits représentent le même montant d'intérêt versé aux compagnies d'assurance.

Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires

Ce compte enregistre les fonds inutilisés provisoirement, qui servent à payer le gouvernement des États-Unis en vertu de contrats pour achats d'équipement militaire. Les fonds sont placés par la Banque fédérale de réserve de New York pour produire des intérêts au nom du gouvernement du Canada.

Statistique Canada—Versements anticipés

À ce compte sont inscrits les versements anticipés reçus des ministères et organismes du gouvernement et autres, afin de financer le coût de services statistiques spéciaux.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

À ce compte sont inscrits les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante de l'ouvrage. Les garanties en espèces qui sont créditées à ce compte portent un intérêt composé au taux de 2 ½% par année. Les titres de ce compte sont portés au compte du ministère des Approvisionnements et Services.

Loran C—Service de garde-côtes des États-Unis—Compte de dépôt

Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont conclu des accords en vertu desquels le ministère des Transports s'est chargé, à titre de mandataire de la Garde côtière des États-Unis, de veiller à la construction, à l'entretien et au fonctionnement du poste émetteur Loran C et d'une station auxiliaire de contrôle dans le voisinage du Cap Race, Terre-Neuve. Le solde débiteur de ce compte résulte de dépenses encourues en mars 1982, excédant le montant déposé à ce compte. Le recouvrement pour compenser le débit, de la part de la Garde côtière des États-Unis, n'a pas été déposé avant mai 1982.

Fonds de réclamations—Pollution des Maritimes

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les paiements de tonnage prélevés sur le pétrole transporté par navire sur les eaux canadiennes. Le paiement du prélèvement a été abrogé effectif le 1er septembre 1976.

Les réclamations à l'égard de la pollution des Maritimes, les honoraires de l'administrateur du Fonds et les dépenses connexes de la lutte contre la pollution pétrolière sont financés à même ce fonds.

Province de Terre-Neuve—Perception de cotisations de sécurité sociale

À ce compte sont créditées les perceptions faites par le gouvernement fédéral à l'aéroport de Gander pour le compte du gouvernement provincial au titre de la Social Assessment

Act de Terre-Neuve. On y débite les paiements effectués à la province de Terre-Neuve.

Fonds non réclamés dus à des marins canadiens

Les salaires impayés des membres d'équipage, ainsi que toutes sommes d'argent en leur possession lors de leur décès, sont crédités à ce compte jusqu'à ce que les bénéficiaires en soient déterminés.

Compte de la loterie nationale

Ce compte est crédité des revenus nets de Loto Canada Inc. Un montant, n'excédant pas 5% des revenus nets crédités, sera imputé au compte aux fins de conditionnement physique, du sport amateur et des programmes de loisirs. Doivent aussi être imputés au compte: *1*) un montant n'excédant pas 12.5% des revenus nets crédités au compte à être versé au gouvernement de chaque province, et *2*) un montant n'excédant pas 82.5% des revenus nets crédités au compte à être versé à la Régie des installations olympiques et à la Fondation des XI[e] Jeux du Commonwealth, Canada (1978).

Comptes de fiducie gérés

Ce compte relève de la Commission canadienne des pensions et des Services aux anciens combattants. Les sommes en dépôt à ce compte comprennent: *a*) les pensions administrées par la Commission canadienne des pensions; *b*) les primes de démobilisation versées en vertu de la Loi sur les indemnités de service de guerre et détenues aux fins de leur administration par le ministère pour le compte d'anciens combattants ou de ceux dont l'adresse est inconnue; et, *c*) les allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils et paiements de fonds de secours placés sous l'administration du ministère.

Fonds de bienfaisance de l'armée

Ce compte est crédité de certains gains provenant de cantines et d'autres fonds et semestriellement avec des intérêts calculés à un taux de 10.6% l'an, du 29 juin 1980 au 28 juin 1985, sur le solde mensuel minimum au crédit du fonds.

Les paiements sont tirés du fonds soit pour les anciens combattants ou les personnes à leur charge, ou pour les veuves, enfants ou autres à la charge des anciens combattants décédés.

En conformité avec les dispositions de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, le solde du fonds s'établissait à $1,451,169 au 31 mars 1982. À cette date, d'autres fonds détenus en fiducie s'élevaient à $9,314.

Au cours de l'exercice, l'intérêt au montant de $125,158 a été crédité au compte et imputé à l'intérêt de la dette publique.

Fonds de bien-être de l'armée canadienne

Ce fonds a été établi pour fournir de l'aide aux personnes qui ont servi dans les Forces canadiennes (régulières) entre le 1[er] octobre 1946 et le 31 janvier 1968 (y compris des vétérans de la guerre de Corée et leurs personnes à charge), qui sont nécessiteux. Les paiements d'intérêt sont versés au fonds semestriellement et imputés à l'intérêt de la dette publique. L'intérêt se chiffrait à $4,243 en 1981-82.

Fonds d'entraide du personnel des Forces canadiennes

Ce fonds a été établi pour fournir de l'aide financière, dans les cas nécessiteux ou conditionnels, aux membres en service ou anciens membres des Forces armées du Canada qui se sont enrôlés le 1[er] février 1968 ou après, de même qu'à leurs personnes à charge. L'intérêt est crédité au fonds semestriellement et imputé à l'intérêt de la dette publique. L'intérêt se chiffrait à $82,810 en 1981-82.

Fonds de successions

Les produits des successions militaires d'anciens membres des Forces canadiennes décédés pendant qu'ils étaient soignés dans les hôpitaux ou autres établissements du ministère sont crédités à ce fonds pour lequel sont tenus des comptes distincts et d'où sont effectués les paiements aux bénéficiaires, lorsque le ministère l'autorise.

Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants

Les sommes portées à ce compte comprennent: *a*) les dons, legs, cadeaux, etc, reçus par le ministère pour être utilisés au profit des anciens combattants ou leurs personnes à charge sous réserve de certaines conditions et au profit des anciens combattants hospitalisés dans les établissements du ministère; *b*) les bénéfices, affectés aux hospitalisés, de cantines exploitées dans divers établissements du ministère; et, *c*) les dons, legs, cadeaux, etc, reçus par la Commission canadienne des pensions à l'intention de pensionnés nécessiteux ou de leurs personnes à charge.

Comptes de fiducie, soins des anciens combattants

Le décret CP 1962-1401 du 4 octobre 1962, tel que modifié, comprend les règlements relatifs aux soins à apporter à des anciens combattants et prévoit que des soins et traitements à domicile soient accordés à un ancien combattant qui consent à acquitter les frais y afférents déterminés par le ministre, jusqu'à concurrence de $120 par mois, et qui s'engage, selon que le ministre l'ordonne, à effectuer ou à verser au ministère l'ensemble ou une partie de ses revenus et ressources qui seront administrés suivant la manière prescrite. Les sommes en dépôt à ce compte comprennent: *a*) les primes de démobilisation (Première Guerre mondiale) détenues par le ministère pour le compte de malades mentaux, tuberculeux ou autres subissant des traitements prolongés; et, *b*) les primes de démobilisation versées en vertu de la Loi sur les indemnités de service de guerre et détenues par le ministère pour le compte d'anciens combattants qui reçoivent des soins.

Taxes de vente provinciales—Bibliothèque nationale

Ce compte sert à comptabiliser la perception des taxes de vente provinciales au nom des gouvernements provinciaux relativement à la vente de microfilms et de reproductions.

Taxes de vente provinciales—Archives publiques

Ce compte sert à comptabiliser la perception des taxes de vente provinciales au nom des gouvernements provinciaux relativement à la vente de microfilms et de reproductions.

Taxes de vente provinciales—Services correctionnels

On porte au crédit de ce compte les taxes de vente provinciales perçues sur les ventes du Service pénitentiaire du Canada, déduction faite des commissions versées aux vendeurs; on y débite les paiements effectués aux provinces.

Le solde débiteur de ce compte résulte du fait que les taxes sont remises au moment de la vente et avant d'être inscrites comme perçues.

Versements (retenues sur la paye) effectués par les employés pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada

Ces comptes ont été établis pour enregistrer les achats, par versements, d'obligations d'épargne du Canada effectués par les fonctionnaires du gouvernement du Canada, certains organismes gouvernementaux, les membres des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, au moyen de retenues sur le traitement et les indemnités, selon le cas.

Compte de la Commission canadienne du lait

Ce compte est crédité de: *a*) tous les deniers reçus par la Commission provenant de ses opérations; *b*) tous les droits des permis, prélèvements et frais payés à la Commission; *c*) tous les prêts consentis à la Commission par le ministre des Finances conformément à l'article 16 de la Loi de la Commission canadienne du lait; et, *d*) toutes les sommes versées à la Commission par l'Office de stabilisation des prix des produits agricoles au titre de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles en vue de stabiliser le prix de tout produit laitier. Les paiements et autres débits sont: *a*) toutes dépenses en vertu de la Loi sauf celles devant être payées conformément à l'article 14; et, *b*) toutes sommes payées au ministre des Finances conformément à l'article 16 de la Loi de la Commission canadienne du lait ou comme intérêt sur tout prêt semblable.

Tous les prêts consentis à la Commission conformément à l'article 16 de la Loi de la Commission canadienne du lait sont inscrits comme articles de contrepartie sous la rubrique des prêts, dotations en capital et avances—Sociétés et organismes de la Couronne.

Dépôts des sociétés de la Couronne

Les sociétés de la Couronne sont autorisées à déposer au Fonds du revenu consolidé, moyennant l'approbation du ministre approprié et du ministre des Finances, la partie de leur encaisse qui était provisoirement en sus de leurs besoins immédiats, ces dépôts devant porter intérêt aux taux établis par le décret CP 1967-914 du 11 mai 1967.

Compte de la Société canadienne des postes

Ce compte a été établi afin de comptabiliser la dette du gouvernement envers la Société canadienne des postes.

Le ministère des Postes est devenu, le 16 octobre 1981, une société de la Couronne. Cependant, la Société a continué à se servir du Fonds du revenu consolidé pour ses fins bancaires. En conséquence, les mandats-poste en circulation de la Société au 31 mars 1982, s'élevant à $57.8 millions, font partie de ce compte, alors que les mandats-poste en circulation du ministère des Postes au 31 mars 1981, au montant de $61.4 millions, sont inscrits sous la rubrique «Autres éléments de passif» (voir la section 9 de ce volume).

Compte de la Monnaie royale canadienne

Ce compte a été établi afin de comptabiliser la dette du gouvernement envers la Monnaie royale canadienne.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited

Un dépôt effectué par la Canadian National (West Indies) Steamships Limited est inscrit à ce compte pour permettre un virement de fonds qui doit être retenu en attendant la liquidation de la Société.

Conseil des ports nationaux

Ces comptes sont tenus conformément à l'article 24 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux.

Les revenus courants sont crédités au compte spécial n° 1, et les dépenses pour fins d'immobilisations, d'exploitation et d'entretien, y sont imputées.

Au compte spécial n° 2 sont crédités les espèces et titres reçus d'entrepreneurs, à titre de garantie pour l'exécution satisfaisante de travaux de construction; ils sont acquittés en conformité avec les règlements du Conseil du Trésor sur la détention et l'affectation des titres.

Frais payés à l'avance—Importation du bétail étranger

Les montants déposés à l'égard de l'importation du bétail étranger, de tests de gestation effectués sur le bétail et des demandes touchant l'enregistrement des provendes, des engrais et des pesticides sont portés au crédit de ce compte en attendant la cotisation du coût réel, lorsque les services particuliers exigés auront été rendus.

Les dépôts sont portés en recettes au crédit parlementaire en question ou sont retournés au déposant lors de l'imputabilité définitive et lorsque les services ont été rendus.

Frais de la Cour fédérale

En vertu des dispositions de l'article 57 de la Loi sur la Cour fédérale, tous les frais perçus en vertu de la Loi sont crédités au Receveur général du Canada. Dans certains cas, les sommes sont déposées auprès de l'Administrateur de la Cour comme acquittement des frais pour services rendus.

Compte d'avance de philatélie

Ce compte représente la dette du ministère envers les philatélistes et les négociants de timbres-poste qui déposent des deniers pour l'achat de timbres qui leur sont livrés à des dates ultérieures.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans cette section).

Projets à frais partagés

Ce compte inscrit la recette anticipée de deniers provenant de ministères du gouvernement fédéral et autres pour leur quote-part à certains programmes à frais partagés.

Fonds de fiducie—Conseil national de recherches

À ce compte sont inscrits les fonds reçus d'autres gouvernements et organismes, pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ceux-ci.

Compte de fiducie—Musées nationaux du Canada

On crédite à ce compte les deniers reçus par la Société à titre d'intérêt sur les titres ou comme loyer sur tous les biens acquis par la Société par donation, legs ou autrement et un montant représentant l'intérêt sur le solde créditeur périodique du compte, et auquel seront débités les montants que les membres du conseil autorisent à dépenser aux fins pour lesquelles ces deniers ou biens ont été donnés, légués ou autrement mis à la disposition de la Société. Dans ce compte, les titres de $2,000 proviennent d'obligations d'épargne du Canada léguées par feu J Dazell McKee et feu Hugh de T Glazebrook. Un montant d'intérêt de $75 sur ces titres a été crédité au compte et imputé à l'intérêt de la dette publique.

Compte spécial de fonctionnement—Bibliothèque nationale

À ce compte sont inscrites toutes les sommes reçues aux fins de la Bibliothèque nationale sous forme de dons, legs ou autrement. Tous les montants requis pour l'application de cette Loi peuvent être tirés sur le compte ou imputés sur les crédits votés par le Parlement auxdites fins.

Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce compte reconnaît le transfert, du Conseil des Arts du Canada, de la gestion et du contrôle du fonds pour les boursiers de la Reine. Le capital a été investi dans les obligations de l'Abitibi Paper Ltd, dues le 1er mars 1995 et portant intérêt au taux de 10½% à payer semestriellement. Le revenu provenant des dotations en capital est utilisé pour le paiement des bourses aux étudiants diplômés de certains domaines d'études canadiennes.

Fonds spécial—Conseil national de recherches

On a crédité à ce compte les recettes du Conseil national de recherches du Canada provenant de droits de laboratoire, $6,804,417, capital, $500,000, services d'information, $1,848, vente de publications, $1,821,943, et revenus divers, $164,657, en vertu de l'autorisation de la Loi sur le Conseil national de recherches. Une somme de $8,792,891 a été imputée à ce compte de laquelle une somme de $5,642,919 a été portée au crédit 5 du Conseil national de recherches, $500,000 au crédit 10 du Conseil national de recherches, et $2,649,972 au crédit 15 du Conseil national de recherches pour compenser les dépenses.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte est tenu afin d'enregistrer les fonds provenant d'autres gouvernements et organismes pour combler les dépenses faites en leurs noms et afin de marquer la responsabilité de la Société envers les autres organismes.

Compte de fiducie, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Généralités

Les rentrées et autres crédits à ce compte consistent principalement en premiers paiements ou en trop-payés versés par les acheteurs (anciens combattants et civils) ainsi que le prévoit la Loi, qui sont retenus en attendant l'approbation des ventes. Les autres éléments comprennent le produit des ventes dû aux anciens combattants, gardé en suspens dans l'attente d'un nouveau décaissement pour les besoins du premier ou second établissement des personnes concernées, le produit d'assurances contre l'incendie à verser pour la restauration des biens incendiés et les sommes reçues d'acheteurs (anciens combattants et civils) à retenir en vue du paiement des impôts, d'assurances et d'autres dépenses reliées.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa et la somme de $225,000, laquelle a été créditée à ce compte. Les intérêts calculés suivant les dispositions de la Loi sur la Maison Laurier doivent être crédités à ce compte à la fin de chaque exercice et imputés à l'intérêt de la dette publique. Ils doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, ainsi que d'étude et de recherches. Les dépenses sont effectuées par l'archiviste fédéral sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil.

Au cours de l'exercice, des intérêts se chiffrant à $43,358 ont été crédités à ce compte. Conformément à la Loi, l'archiviste fédéral est autorisé à dépenser, annuellement, une somme ne dépassant pas 70% de l'intérêt, acquis par le compte de fiducie Mackenzie King au cours de l'exercice pour l'entretien et la conservation des immeubles de la Maison Laurier ainsi qu'une somme ne dépassant pas 30% de l'intérêt acquis par le compte ci-dessus mentionné pour l'entretien de la Maison Laurier comme musée et centre d'étude, de même que pour divers achats effectués à cette fin. Le solde non dépensé du revenu d'intérêt doit être remis à la fin de l'exercice au Fonds du revenu consolidé.

Compte d'administration du Séquestre

Ce compte a été établi afin de comptabiliser les éléments d'actif qui ont été virés du Séquestre des biens ennemis. Ces deniers ont pour objet spécial le règlement des réclamations contre le Séquestre ou des dépenses de celui-ci.

Perception de taxe de vente fédérale—Services correctionnels

On porte au crédit de ce compte la taxe de vente fédérale perçue sur les ventes effectuées par le Service pénitentiaire du Canada et on y débite les remises au Revenu national.

Le solde débiteur de ce compte résulte du fait que les taxes sont remises au moment de la vente et avant d'être inscrites comme perçues.

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces

Ce compte comptabilise la perception des impôts sur le revenu par le gouvernement du Canada pour le compte des provinces et territoires en vertu des dispositions de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, de même que les versements connexes effectués à ceux-ci.

En vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, le gouvernement du

Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts.

Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (sauf Québec) en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et avec les provinces et territoires (sauf Alberta, Ontario et Québec) en vue de percevoir les impôts sur le revenu des sociétés, et, à verser à ceux-ci, par versements mensuels égaux, les revenus estimatifs à être produits par de tels impôts.

Au début de chaque exercice, le ministre des Finances fait une estimation des montants à être versés aux provinces et territoires qui ont conclu des accords, et ceci pour l'année d'imposition qui se termine au cours de ce même exercice. Ces estimations sont redressées à une date ultérieure pour montrer les montants réels. Tout redressement doit être fait au plus tard le 31 mars qui suit l'exercice dans lequel a pris fin l'année d'imposition.

Autres comptes à fins déterminées

Il existe d'autres comptes à fins déterminées gérés par le gouvernement. Les opérations à l'égard du Compte de prestations de décès de la Fonction publique, du fonds de réassurance-récolte, du Compte de prestations de décès des forces régulières, et du Fonds d'assurance des anciens combattants, représentent la partie majeure des opérations effectuées à l'égard de ces comptes.

Le tableau 8.13 présente un sommaire des soldes et des opérations pour tous les autres comptes à fins déterminées.

TABLEAU 8.13

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Agriculture—						
Fonds de réassurance-récolte	94,209,367	29,105,158	9,075,189	114,239,336	20,029,969	6,795,308
Emploi et Immigration—						
Compte de pension pour les agents des rentes	75,764	11,904	18,240	69,428	– 6,336	– 5,017
Finances—						
Assurances—Fonds d'assurance de la Fonction publique	17,808,208	402,270	939,041	17,271,437	– 536,771	– 600,481
Pêches et Océans—						
Régime d'assurance des bateaux de pêche	9,794,367	4,175,584	6,461,832	7,508,119	– 2,286,248	– 830,916
Défense nationale—						
Compte de prestations de décès des forces régulières	38,491,291	10,187,104	6,016,035	42,662,360	4,171,069	2,872,836
Parlement—						
Compte de prestations de retraite des membres du Parlement	11,339,160	4,382,272	1,859,611	13,861,821	2,522,661	580,854
Solliciteur général—						
Gendarmerie royale du Canada—Caisse de pension des personnes à charge	10,715,255	1,024,490	475,216	11,264,529	549,274	519,424
Conseil du Trésor—						
Compte de pensions du personnel engagé sur place—Contribuant	448,474	239,845	114,216	574,103	125,629	157,471
Compte de prestations de décès de la Fonction publique	115,225,347	52,421,899	26,388,114	141,259,132	26,033,785	20,008,338
Fonds de retraite	6,839	733	2,269	5,303	– 1,536	– 1,679
	115,680,660	*52,662,477*	*26,504,599*	*141,838,538*	*26,157,878*	*20,164,130*
Affaires des anciens combattants—						
Fonds d'assurance des soldats de retour au pays	2,639,810	67,249	422,903	2,284,156	– 355,654	– 327,895
Fonds d'assurance des anciens combattants	28,092,848	1,263,155	2,726,332	26,629,671	– 1,463,177	– 610,273
	30,732,658	*1,330,404*	*3,149,235*	*28,913,827*	*– 1,818,831*	*– 938,168*
Total	328,846,730	103,281,663	54,498,998	377,629,395	48,782,665	28,557,970

Fonds de réassurance-récolte

En vertu de la Loi sur l'assurance-récolte, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec toute province, un accord prévoyant le paiement de contributions et de prêts relativement à l'assurance-récolte.

L'article 5(1) de la Loi donne lieu à l'autorisation d'établir un compte désigné sous le nom de fonds de réassurance-récolte, de porter au crédit de ce compte tous les deniers versés par les provinces aux fins de réassurance et d'imputer sur ce compte toutes les sommes versées aux provinces en vertu des accords de réassurance.

Compte de pension pour les agents des rentes

Ce programme de pension a été établi pour les agents des rentes. Au cours de l'exercice, des intérêts au montant de $2,749, calculés au taux de 4% par année, ont été crédités au compte et imputés à l'intérêt de la dette publique. Les contributions, versées par la Direction des rentes comme ancien employeur, s'élevaient à $9,153.

Fonds d'assurance de la Fonction publique

Ce compte fait état des opérations relatives aux contrats d'assurance intervenus en vertu de la Loi sur l'assurance du service civil. La souscription de nouveaux contrats a cessé en 1954-55, en vertu de la sous-section 51(2) de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits comprenaient $37,874 de primes et $364,396 (imputés sur les dépenses budgétaires) représentant un redressement destiné à régulariser le solde du fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1981. Les paiements et autres débits comprenaient $610,935 de prestations de décès, $277,824 de valeur de rachat en espèces, $49,817 de rentes, et $465 de remboursements de primes.

Régime d'assurance des bateaux de pêche

Le régime d'assurance des bateaux de pêche est administré conformément aux règlements prescrits par le gouverneur en conseil, afin d'aider les pêcheurs à faire face à des pertes en capital anormales. Le compte est crédité de toutes les sommes encaissées sous forme de primes ou de recouvrements ainsi que des avances consenties conformément à ces règlements, ces avances en tout temps ne devant dépasser $150,000. Le compte est débité de remboursements de primes et du règlement des réclamations de dommages-intérêts lors de collision en mer lorsque la collision met en cause un bateau assuré en vertu du régime d'assurance des bateaux de pêche. Les frais d'administration sont imputés au crédit 1 du ministère des Pêches et Océans.

Compte de prestations de décès des forces régulières

Ce compte est maintenu en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes. Les rentrées et autres crédits comprennent: *a*) les contributions des participants; *b*) la contribution du gouvernement (1/4 des prestations payées à l'égard de participants qui, lors de leur décès, étaient membres des forces régulières ou étaient participants par choix au régime des forces régulières à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense); *c*) les primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des participants des forces régulières qui, sans verser de contributions, sont devenus admissibles à une prestation de base de $500; et, *d*) les intérêts.

Les paiements et autres débits comprennent: *a*) les prestations payées à l'égard de participants qui, lors de leur décès, étaient membres des forces régulières ou étaient participants par choix au régime des forces régulières à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, lors de leur retraite des forces régulières; *b*) les prestations versées à l'égard de participants par choix au régime des forces régulières à qui des pensions n'étaient pas payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense, lors de leur retraite des forces régulières; et, *c*) la partie des prestations payables pour laquelle le gouvernement a versé une prime unique.

TABLEAU 8.14

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DES FORCES RÉGULIÈRES

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	38,491,291	35,618,455
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions des participants	5,253,187	4,645,992
Contribution du gouvernement	1,001,089	1,024,866
Primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de contributions, deviennent admissibles à une prestation de base de $500	305,350	277,450
Intérêts	3,627,478	3,079,425
	10,187,104	*9,027,733*
	48,678,395	44,646,188
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense	6,016,035	6,154,897
Solde de fermeture	42,662,360	38,491,291

Compte de prestations de retraite des membres du Parlement

La Loi sur les allocations de retraite des députés prévoit des pensions, sur une base contributive, pour les personnes qui ont été membres du Parlement. Par «membre», on entend un sénateur ou un député. Des allocations sont également prévues pour les veuves et les enfants à la charge des membres décédés.

Les rentrées et autres crédits comprennent: *a*) les contributions retenues sur les indemnités courantes et calculées d'après la totalité de la somme versée; *b*) les contributions retenues sur les traitements supplémentaires et établies d'après le taux de contribution choisi, jusqu'à 10% du montant global du traitement; *c*) les contributions à l'égard de sessions antérieures, lorsque les membres choisissent de payer des arrérages, et intérêts sur les arrérages; *d*) les intérêts et assurance en cas de décès, sur tout solde impayé, d'après les tables de survie du Canada; *e*) les contributions du gouvernement, égales aux contributions versées ou échues au cours de l'exercice; *f*) les intérêts crédités à chaque trimestre; et, *g*) le remboursement de pensions après élection afin de virer les prestations des membres du Parlement au Compte de pension de retraite de la Fonction publique.

Les paiements et autres débits comprennent: *a*) des paiements d'allocations annuelles; *b*) des indemnités de retrait; *c*) des remboursements de contributions excédant le maximum requis; et, *d*) des virements de fonds au Compte de pension de retraite de la Fonction publique.

TABLEAU 8.15

COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE DES MEMBRES DU PARLEMENT

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	11,339,160	10,758,306
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions des membres—		
Au titre du service actuel	1,640,001	842,194
Arrérages du principal, intérêts et assurance-décès	137,310	59,958
Contributions du gouvernement—		
Au titre du service actuel	1,640,001	842,194
Intérêts	964,960	806,597
	4,382,272	*2,550,943*
	15,721,432	13,309,249
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	1,849,475	1,837,957
Indemnités de retrait	6,380	132,132
Intérêts sur retraits	3,756	
	1,859,611	*1,970,089*
Solde de fermeture	13,861,821	11,339,160

Caisse de pension des personnes à charge

Ce compte relève de la partie IV de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, en vertu de laquelle est établie une caisse de pension de veuves et des personnes à charge, constituée par une retenue de 5% sur la solde des membres de la Gendarmerie qui n'ont pas le brevet d'officier.

Compte de pensions du personnel engagé sur place—Contribuant

Ce compte relève de la partie II des Règlements sur les pensions du personnel engagé sur place. Le compte est crédité des cotisations des employés engagés sur place, et débité des prestations versées par la suite.

Compte de prestations de décès de la Fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique.

Le compte est crédité des: *a*) contributions par les employés; *b*) contributions par le gouvernement et les sociétés de la Fonction publique; et, *c*) intérêts. Les paiements et autres débits comprennent: *a*) les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la Fonction publique ou qui recevaient une rente au titre de la partie I de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique; et, *b*) les prestations de $500 versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la Fonction publique ou qui recevaient une rente en vertu de la partie I de la Loi sur la pension de retraite de la Fonction publique et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de $500 de prestations de décès.

TABLEAU 8.16

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DE LA FONCTION PUBLIQUE

	1981-82	1980-81
	$	$
Solde d'ouverture	115,225,347	95,217,009
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Contributions—		
Employés—		
Gouvernement et sociétés de la Fonction publique	34,451,938	27,503,504
Gouvernement—		
Le sixième des paiements de prestations (général)	4,219,009	3,092,257
Prime unique de $500	1,601,620	1,494,358
Sociétés de la Fonction publique	959,831	437,909
Intérêts	11,189,501	8,440,980
	52,421,899	*40,969,008*
	167,647,246	136,186,017
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Paiements de prestations—		
Généralité	25,314,058	19,785,948
Couverture viagère de $500	1,041,031	1,132,477
Autres paiements de prestations de décès	33,025	42,245
	26,388,114	*20,960,670*
Solde de fermeture	141,259,132	115,225,347

Fonds de retraite

Les contributions au fonds sont effectuées par retenues mensuelles sur les traitements de certains employés à taux prédominants ou employés saisonniers et certains autres. Les sommes créditées comprennent en outre les intérêts accumulés, à 4% par année sur le solde au crédit de chaque cotisant, la contre-partie figurant au compte de l'intérêt de la dette publique. Les paiements et autres débits représentent le paiement des sommes au crédit d'employés démissionnaires ou décédés, ainsi que les sommes virées au Compte de pension de retraite de la Fonction publique à l'égard d'employés devenus cotisants.

Fonds d'assurance des soldats de retour au pays

Ce compte a été établi par la Loi de l'assurance des soldats de retour au pays, pour fournir un régime d'assurance-vie pour les anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Le compte a été crédité des primes encaissées ainsi que de la somme de $62,802 (imputée sur les dépenses budgétaires) constituée par un redressement du passif actuariel au 31 mars 1981, et débité des déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 août 1933.

Fonds d'assurance des anciens combattants

Ce compte a été établi par la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour fournir un régime d'assurance-vie pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Le compte a été crédité des primes encaissées, ainsi que de la somme de $745,298 (imputée sur les dépenses budgétaires) constituée par un redressement du passif actuariel au 31 mars 1981, et débité des déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Le 31 octobre 1968 était la date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance.

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Compte du régime de pensions du Canada et Fonds de placement du régime de pensions du Canada

(Institué par le Régime de pensions du Canada)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE MONIQUE BÉGIN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

J'ai vérifié les états du Compte du régime de pensions du Canada et du Fonds de placement du régime de pensions du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1982. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états présentent fidèlement le Compte et le Fonds pour l'exercice terminé le 31 mars 1982 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Tel qu'on le décrit dans les notes 1 et 6, ces états ne visent pas à démontrer que le solde du Compte du régime de pensions du Canada sera suffisant pour satisfaire, selon le plan actuariel, aux obligations futures du Régime de pensions du Canada. Les prévisions de l'actuaire en chef indiquent que si aucune modification n'était faite au taux actuel de 3.6% de cotisation combinée employé-employeur, le coût annuel des prestations et des dépenses excéderait, en 1985, les cotisations annuelles. Si l'augmentation de taux de cotisation était retardée au-delà de 1992, le solde du Compte commencerait à diminuer et en l'an 2003, il serait épuisé. Puisqu'un changement financier important aura lieu à chacune de ces dates et étant donné que pour apporter une modification au niveau général des prestations ou au taux de cotisation, il faut, en plus du consentement des provinces, et, à moins que l'on y passe outre, un délai qui nous mène au moins jusqu'au 1er janvier de la troisième année suivant l'année où l'avis du changement a été présenté au Parlement, une décision quant aux modalités de financement à long terme doit être prise dans un avenir rapproché.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 17 août 1982

ÉTAT DU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982
(en milliers de dollars)

	1982	1981
Recettes		
Cotisations—employés, employeurs et personnes travaillant à leur propre compte	3,281,872	2,689,294
Revenu d'intérêt (note 4)	1,850,335	1,518,770
	5,132,207	4,208,064
Déboursés		
Prestations		
Pensions de retraite	1,597,155	1,286,234
Pensions aux survivants	402,747	328,030
Pensions d'invalidité	280,515	237,355
Prestations aux orphelins	85,119	78,080
Prestations de décès	55,273	50,833
Prestations aux enfants de cotisants invalides	34,762	30,392
	2,455,571	2,010,924
Dépenses (note 5)		
Perception des cotisations	33,023	31,694
Administration	30,448	22,880
Services comptables et informatiques	8,629	8,475
Locaux	2,091	1,864
Attribution des numéros d'assurance sociale et tenue d'un fichier central	1,789	1,556
Services actuariels	372	264
	76,352	66,733
	2,531,923	2,077,657
Augmentation du solde	2,600,284	2,130,407
Solde au début de l'exercice	18,946,922	16,816,515
Solde à la fin de l'exercice	21,547,206	18,946,922
Représenté par:		
Fonds de placement du régime de pensions du Canada	20,522,330	18,074,576
Solde d'exploitation en dépôt auprès du receveur général	1,024,876	872,346
	21,547,206	18,946,922

Approuvé:

Le sous-ministre adjoint,
Programmes de la sécurité du revenu,

D. M. LYNGSETH

Le sous-ministre,
ministère de la Santé nationale et du Bien-être social,

J. L. FRY

Compte du régime de pensions du Canada et Fonds de placement du régime de pensions du Canada—*Suite*

ÉTAT DU FONDS DE PLACEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

(en milliers de dollars)

	Solde au début de l'exercice	Achats-montants imputés	Solde à la fin de l'exercice
Placements dans des titres (note 3)			
Provinces			
Terre-Neuve	367,217	52,973	420,190
Île-du-Prince-Édouard	75,165	11,504	86,669
Nouvelle-Écosse	711,956	96,251	808,207
Nouveau-Brunswick	532,028	75,637	607,665
Québec	87,505	6,316	93,821
Ontario	9,795,194	1,268,736	11,063,930
Manitoba	1,046,437	135,001	1,181,438
Saskatchewan	806,768	109,647	916,415
Alberta	1,835,939	295,844	2,131,783
Colombie-Britannique	2,679,986	378,223	3,058,209
	17,938,195	2,430,132	20,368,327
Canada	136,381	17,622	154,003
	18,074,576	2,447,754	20,522,330

Approuvé:

Le sous-ministre adjoint,
Programmes de la sécurité du revenu,

D. M. LYNGSETH

Le sous-ministre,
ministère de la Santé nationale et du Bien-être social,

J. L. FRY

NOTES JOINTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1982

1. Autorisation et objectifs

Le Compte du régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi au nombre des comptes du Canada par l'article 110.(1) du Régime de pensions du Canada, loi instituée en 1965. Il a pour objectif d'enregistrer les cotisations, le revenu d'intérêt, les prestations et les dépenses dans le cadre du Régime. Son solde ne vise pas à représenter les obligations futures du Régime.

Le Fonds de placement du régime de pensions du Canada (le Fonds) a été établi au nombre des comptes du Canada par l'article 111.(1) du Régime. Il a pour objectif d'enregistrer les placements dans des titres des provinces et du Canada.

2. Conventions comptables

Compte du régime de pensions du Canada

Les montants portés au crédit et au débit du Compte sont respectivement conformes aux articles 110.(2) et 110.(3). Les paiements de cotisations, d'intérêt et de prestations sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse. Les cotisations parviennent du ministère du Revenu national, Impôt et elles sont calculées selon les prévisions des montants à percevoir pour l'exercice en cours et les ajustements aux prévisions des exercices antérieurs. Les dépenses comprennent les montants qui se rattachent au travail effectué ou aux services rendus avant le 1er avril. Le solde du Compte représente l'excédent accumulé des cotisations et du revenu d'intérêt sur les prestations et les dépenses à ce jour.

Fonds de placement du régime de pensions du Canada

Les montants portés au débit et au crédit du Fonds sont conformes à l'article 111.(2). Tous les titres détenus sont comptabilisés au prix coûtant, ils ne sont pas négociables et leur terme d'échéance est de 20 ans ou d'une durée plus courte que peut à l'occasion fixer le ministre des Finances sur la recommandation de l'actuaire en chef du département des Assurances. Les titres portent intérêt selon le rendement moyen des obligations du Canada dont le terme d'échéance est de 20 ans ou plus à partir du début du mois qui précède le mois au cours duquel les titres sont émis.

3. Placements dans des titres

Lorsque le solde d'exploitation en dépôt auprès du receveur général dépasse le montant prévu nécessaire pour effectuer tous les paiements pour la période de trois mois qui suit, la somme excédentaire peut servir à l'achat de titres des provinces et du Canada.

Les provinces sont avisées chaque mois du montant excédentaire qui peut être affecté à l'achat de leurs titres. Le montant disponible pour chaque province est proportionnel aux cotisations qui ont été créditées au Compte pendant les dix années précédentes à l'égard de l'emploi dans cette province par rapport aux cotisations totales des années en question. Les cotisations reliées à l'emploi dans le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et celles qui sont reçues de certains autres employés à l'extérieur du Canada sont placées dans des titres du Canada.

Les titres du Québec proviennent des cotisations de certains employés fédéraux, comme les membres des forces armées canadiennes résidant dans la province de Québec.

4. Revenu d'intérêt

	1982	1981
	(en milliers de dollars)	
Intérêt reçu sur les placements dans des titres détenus par le Fonds		
Provinces		
Terre-Neuve	35,203	29,212
Île-du-Prince-Édouard	7,277	5,986
Nouvelle-Écosse	68,687	56,082
Nouveau-Brunswick	50,306	42,266
Québec	8,043	7,208
Ontario	921,261	776,363
Manitoba	98,518	83,020
Saskatchewan	76,209	63,922
Alberta	179,656	141,208
Colombie-Britannique	248,978	211,593
	1,694,138	1,416,860
Canada	13,046	10,465
	1,707,184	1,427,325
Intérêt sur le solde d'exploitation	143,151	91,445
	1,850,335	1,518,770

Compte du régime de pensions du Canada et Fonds de placement du régime de pensions du Canada—*Fin*

NOTES JOINTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 1982—*Fin*

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les titres achetés au cours de l'exercice était de 15.43% (1981—12.70%).

L'intérêt sur le solde d'exploitation est crédité à la fin de chaque mois. Il est basé sur la moyenne quotidienne du solde d'exploitation du mois précédent, au taux de rendement moyen offert pour les bons du Trésor de trois mois pendant le mois en question; l'intérêt est crédité à ce taux moins 1/8 de 1 pour cent. Au cours de l'exercice, l'intérêt a été crédité à un taux d'intérêt moyen pondéré de 17.21% (1981—13.19%).

5. Dépenses

Les dépenses du Compte représentent les frais d'administration imputés pour des services rendus par six ministères du gouvernement fédéral: Revenu national, Impôt (perception des cotisations), Santé nationale et Bien-être social (administration), Approvisionnements et Services (services comptables et informatiques), Travaux publics (locaux), Emploi et Immigration (attribution des numéros d'assurance sociale et tenue du fichier central) et Assurances (services actuariels).

6. Le Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada est un régime d'assurance sociale cotisable et obligatoire qui permet aux employés d'acquérir et de maintenir, pour eux et leur famille, une protection contre les pertes de revenus découlant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le Régime s'étend au Canada tout entier à l'exception de la Province du Québec qui possède un régime parallèle.

Selon les dispositions actuelles, toutes les prestations et tous les frais d'administration du Régime sont financés par les cotisations que versent les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte et par l'intérêt provenant du placement des fonds.

Le Régime n'est pas conçu pour être pleinement capitalisé sur une base semblable aux plans de pensions du secteur privé. Toutefois, si le Régime avait été conçu pour être pleinement capitalisé, l'actuaire en chef a estimé, en se fondant sur les mêmes hypothèses faites dans son rapport du 31 décembre 1977, qu'un montant de $134.4 milliards serait nécessaire au 31 décembre 1981 pour payer les prestations futures de tous les participants et retraités couverts par le Régime à cette date.

Lorsque le Régime a été instauré, le taux de cotisation combinée employé-employeur a été établi à 3.6% des gains cotisables. Il était entendu que ce pourcentage serait suffisant pour couvrir le coût des prestations et les frais d'administration pendant une certaine période de temps, mais non indéfiniment. Au cours des premières années, on constituerait un fonds dont les ressources seraient utilisées pour l'achat de titres des provinces et du Canada comme on le décrit à la note 3. Cependant, dès le début du Régime, on a admis que le taux de cotisation de 3.6% devrait être augmenté dans l'avenir.

En vertu du Régime, l'actuaire en chef du département des Assurances doit préparer un rapport actuariel sur son exploitation et sur l'état du Compte au moins une fois tous les cinq ans, et mettre à jour le dernier rapport chaque fois qu'une loi touchant le Régime est présentée à la Chambre des communes. Le dernier rapport, qui fut présenté à la Chambre des communes le 18 décembre 1978, indiquait que si aucune modification n'était faite au taux actuel de 3.6% de cotisation combinée employé-employeur, le coût annuel des prestations et des dépenses excéderait, en 1985, les cotisations annuelles.

Après 1985, une proportion sans cesse croissante du revenu d'intérêt sera nécessaire au financement des prestations et des dépenses; et aucune somme autre que le réinvestissement d'une partie des intérêts sur le Compte ne pourra être mise à la disposition des provinces à titre de prêts. Le Compte continuera à augmenter jusqu'en 1992 alors que tout l'intérêt sera requis pour subvenir aux paiements. Si l'augmentation dans le taux de cotisation était retardée au-delà de 1992, le solde du Compte commencerait à diminuer et serait épuisé en l'an 2003. Il serait alors nécessaire d'augmenter le taux de cotisation qui pourrait atteindre 8 à 9% en l'an 2025.

Bien que le Régime soit administré par le gouvernement du Canada, ce dernier n'a pas le pouvoir exclusif d'y apporter des modifications. En vertu de la loi actuelle, avant qu'un amendement ne soit préparé pour modifier le niveau général des prestations ou le taux de cotisation, il faut, en plus du consentement d'au moins les deux tiers des dix provinces, représentant au moins les deux tiers de la population, un délai préalable qui s'étende au moins jusqu'au 1er janvier de la troisième année suivant l'année où l'avis du changement a été présenté au Parlement. Cependant, à deux occasions, lorsqu'il a fallu modifier le Régime, l'on a passé outre à cette obligation de saisir le Parlement de la question.

La politique de financement à long terme du Régime est présentement à l'étude par les provinces et le gouvernement fédéral et elle comprendra le moment et le taux d'augmentation du taux de cotisation.

Compte d'assurance-chômage

(Constitué en vertu de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE LLOYD AXWORTHY, C. P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

J'ai vérifié le bilan du Compte d'assurance-chômage au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Compte au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comme le mentionne la note 5 afférente aux états financiers, mon Bureau a mené une étude, comparable à celle effectuée en 1978, sur les paiements de prestations. Les résultats de l'étude menée en 1981 ont démontré qu'il existe encore des trop-payés et des sous-payés que la Commission n'a pas décelés auparavant mais qu'ils sont inférieurs à ceux de 1978.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 22 septembre 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

ACTIF	1981	1980
Dépôt auprès du Receveur général du Canada	449,061	191,478
Montants à recevoir des prestataires (note 3)	57,311	51,420
Montants à recevoir du Canada (note 4)	50,304	
	556,676	242,898

PASSIF	1981	1980
Mandats non encaissés	191,898	199,195
Déductions à la source à payer	33,506	26,922
Montants à payer au Canada (note 4)		22,632
	225,404	248,749
SURPLUS (DÉFICIT)		
Solde au début de l'exercice	(5,851)	649,689
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) pour l'exercice	337,123	(655,540)
Solde à la fin de l'exercice	331,272	(5,851)
	556,676	242,898

Approuvé par la Commission:

le directeur exécutif,
Finances et administration
PAUL GAUVIN

le président
GAETAN LUSSIER

Compte d'assurance-chômage—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981	1980
Revenus		
Cotisations patronales et ouvrières	4,716,417	3,124,858
Intérêts sur le dépôt auprès du Receveur général du Canada	26,447	12,009
Pénalités	4,092	3,706
	4,746,956	3,140,573
Dépenses		
Prestations (note 5 et tableau)	4,757,390	4,331,996
Administration	639,449	489,506
Mauvaises créances (note 3)	4,483	4,960
	5,401,322	4,826,462
Excédent des dépenses sur les revenus avant la part du gouvernement dans les dépenses de prestations	654,366	1,685,889
Part du gouvernement dans les dépenses de prestations (note 6 et tableau)	991,489	1,030,349
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) pour l'exercice	337,123	(655,540)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Pouvoir et objectif

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, une corporation de département de la Couronne en vertu de la Loi sur l'administration financière, administre la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, telle que modifiée. L'objectif de la Loi est d'offrir une source de revenu d'appoint temporaire et une aide aux travailleurs qui y sont admissibles. Les opérations financières liées à cet objectif font partie du Compte.

Dans les comptes du Canada, un compte (Compte d'assurance-chômage) a été créé en vertu de l'article 131 de la Loi. Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Fonds du revenu consolidé et créditées à ce Compte. Les prestations et les frais d'administration sont payés à même le Fonds du revenu consolidé et débités à ce Compte.

2. Conventions comptables

a) Cotisations patronales et ouvrières

Conformément à la Partie IV de la Loi, le ministre du Revenu national a la responsabilité de percevoir les cotisations patronales et ouvrières. Ces cotisations sont enregistrées selon une estimation pour le présent exercice et comprennent les rajustements entre les cotisations réelles et celles estimées au cours des exercices précédents.

b) Intérêts

Les intérêts gagnés sur le dépôt auprès du Receveur général du Canada sont diminués des intérêts imputés sur toutes les avances faites au Compte par le gouvernement du Canada, et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Pénalités

Les pénalités, imposées en vertu de l'article 47 de la Loi, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Prestations

Les prestations représentent les mandats émis au cours de l'exercice, moins les versements excédentaires que la Commission a décelés au cours de l'exercice et les remboursements de prestations en vertu de l'article 142 de la Loi.

e) Dépenses d'administration

Les frais d'administration de la Loi sont établis par Règlements et sont imputés au Compte par la Commission.

f) Part du gouvernement dans les dépenses de prestations

La part du gouvernement dans les dépenses de prestations est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3. Montants à recevoir des prestataires

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Versements excédentaires de prestations et pénalités à recevoir	54,329	51,789
Moins: provision pour créances douteuses	31,968	30,769
	22,361	21,020
Remboursements de prestations en vertu de l'article 142 de la Loi	34,950	30,400
	57,311	51,420

La dépense de mauvaises créances comprend $3.3 millions (1980 – $2.7 millions) de versements excédentaires et de pénalités irrécouvrables radiés en vertu de l'autorisation de l'article 60(2) des Règlements sur l'assurance-chômage.

4. Montants à recevoir du (à payer au) Canada

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	
Part du gouvernement dans les dépenses de prestations	58,909	(27,165)
Cotisations patronales et ouvrières	14,417	7,857
Intérêts sur le dépôt auprès du Receveur général du Canada	6,064	2,811
Dépenses d'administration	(28,575)	(6,919)
Autres	(511)	784
	50,304	(22,632)

5. Versements excédentaires et sous-payés

La Commission a la responsabilité d'exercer les contrôles nécessaires pour s'assurer de l'admissibilité initiale et continue d'environ 2.4 millions de prestataires, à qui des prestations ont été versées en 1981, et de fournir un service prompt et efficace à ceux qui ont le droit de recevoir des prestations en vertu de la Loi.

À cause du grand nombre de prestataires qui doivent être contrôlés et de l'exigence d'un service prompt, les

Compte d'assurance-chômage—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

procédés de contrôle interne sont sélectifs plutôt qu'universels et la Commission se fie principalement à la vérification des demandes de prestations après que les bénéficiaires ont commencé à recevoir des prestations. Ainsi, il est possible que des versements excédentaires et des sous-payés soient effectués.

Depuis 1979, la Commission a entrepris et élargi la mise en œuvre de nouveaux systèmes et d'autres procédés afin d'améliorer son contrôle interne et son processus de prise de décision en ce qui a trait aux paiements de prestations. Afin d'évaluer ces changements, le Bureau du vérificateur général a mené, en 1981, une étude par échantillonnage statistique, comparable à celle entreprise en 1978, des prestations payées au cours de l'exercice.

Les résultats de l'étude menée en 1981 ont démontré qu'il existe encore des trop-payés et des sous-payés que la Commission n'a pas décelés auparavant mais qu'ils sont inférieurs à ceux de 1978. L'étude révéla également que les trop-payés s'élevaient à un montant estimatif de $178 millions ($290 millions en 1978) et les sous-payés à un montant estimatif de $57 millions ($67 millions en 1978). De plus, la Commission n'a pas suivi, dans un nombre important de cas, tous ses procédés administratifs dans le traitement des paiements de prestations continues et qu'une partie de ces paiements pourrait représenter d'autres trop-payés et sous-payés.

6. Part du gouvernement dans les dépenses de prestations

En 1981, à la suite de changements effectués en 1980, la part du gouvernement dans les dépenses de prestations initiales, complémentaires selon la durée du travail et complémentaires selon le taux national de chômage, représente les régularisations finales afférentes à l'exercice 1980 seulement.

Les prestations complémentaires selon le taux de chômage régional et celles payées aux pêcheurs sont la responsabilité unique du gouvernement.

La part du gouvernement dans les prestations payées aux pêcheurs représente les prestations versées, moins les primes des pêcheurs perçues au nom du gouvernement du Canada.

TABLEAU DES PRESTATIONS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en milliers de dollars)

	1981		1980	
	Prestations totales	Part du gouvernement dans les dépenses de prestations	Prestations totales	Part du gouvernement dans les dépenses de prestations
Initiales	2,996,209	1,079	2,777,847	152,447
Complémentaires selon la durée de travail et le taux national de chômage	313,888	44	283,097	13,535
Complémentaires selon le taux régional de chômage	907,871	907,871	791,829	791,769
De maternité	268,578		232,602	
De maladie	162,409		153,313	
De retraite	16,127		13,846	
	4,665,082	908,994	4,252,534	957,751
Aux pêcheurs	92,308	82,495	79,462	72,598
	4,757,390	991,489	4,331,996	1,030,349

Compte des rentes sur l'État

(Constitué en vertu de la Loi relative aux rentes sur l'État)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE LLOYD AXWORTHY, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

J'ai vérifié le bilan du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état des rentes non versées pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 1981 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers et les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Canada,
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 20 août 1981

BILAN AU 31 MARS 1981

ACTIF	1981	1980
	$	$
Dépôt auprès du Receveur général du Canada	1,112,208,226	1,125,604,424
Intérêts courus à recevoir du Canada	80,968,654	82,117,868
Débiteurs	33,336	453,916
	1,193,210,216	1,208,176,208

PASSIF	1981	1980
	$	$
Créditeurs	51,942	373,372
Surplus actuariel à verser au Canada	2,781,091	1,583,229
Rentes non versées	1,190,377,183	1,206,219,607
	1,193,210,216	1,208,176,208

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:

Le Directeur exécutif par intérim
Finances et administration
Commission de l'emploi et
de l'immigration du Canada
PAUL GAUVIN

Approuvé:

Le Président
Commission de l'emploi et
de l'immigration du Canada
J. D. LOVE

Compte des rentes sur l'État—*Fin*

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Revenus		
Intérêts	81,031,163	82,117,868
Primes	1,823,650	2,373,537
Autres	19,902	64,375
	82,874,715	84,555,780
Dépenses		
Rentes payées	93,600,090	92,036,478
Remboursement de primes	3,781,865	4,836,863
Rentes non réclamées (note 3)	137,322	336,088
	97,519,277	97,209,429
Excédent des dépenses sur les revenus avant le surplus actuariel	14,644,562	12,653,649
Surplus actuariel—excédent des rentes non versées comptabilisées sur les rentes non versées selon le calcul à la fin de l'exercice	1,197,862	1,583,229
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	15,842,424	14,236,878

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VENTES NON VERSÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1981

	1981	1980
	$	$
Solde au début de l'exercice	1,206,219,607	1,220,456,485
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice	15,842,424	14,236,878
Solde à la fin de l'exercice	1,190,377,183	1,206,219,607
Le solde à la fin de l'exercice comprend:		
Primes versées par les rentiers et les intérêts courus sur les rentes non échues	523,259,225	547,102,668
Valeur actuelle des rentes échues	667,117,958	659,116,939
	1,190,377,183	1,206,219,607

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 1981

1. Autorisation et but

Le Compte des rentes sur l'état a été constitué en 1908 en vertu de la Loi relative aux rentes sur l'État c. G6, S.R. et modifié par la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État 1974-75-76, c. 83.

Le but du Compte était d'encourager les individus et groupes de Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État, sanctionnée le 20 décembre 1975, avait pour buts d'augmenter le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et d'augmenter la flexibilité des modalités; elle a mis fin à la vente de rentes sur l'État.

Le Compte est administré par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et fait partie du Fonds du revenu consolidé.

2. Principales conventions comptables

a) Calcul des rentes non versées

Conformément à l'article 15 de la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État et aux règlements, les rentes non versées comprennent les primes accumulées et l'intérêt couru sur les rentes non échues ainsi que la valeur actuelle des rentes échues déterminée selon une méthode actuarielle fondée sur le(s) taux d'intérêt et les tables de mortalité ainsi que prescrit.

b) Surplus actuariel

Lorsque, à la fin d'un exercice, les rentes non versées, ainsi que calculées, dépassent les rentes non versées comptabilisées ou leur sont inférieures, la différence représente le déficit ou le surplus actuariel lequel est crédité ou imputé au Compte des rentes sur l'État dans le Fonds du revenu consolidé.

c) Système comptable

Les comptes du Compte des rentes sur l'État sont maintenus selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Revenus—Intérêts

Les intérêts sont calculés annuellement, au taux de sept p. 100 conformément à la Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État, sur le solde des rentes non versées.

3. Rentes non réclamées

Les rentes non réclamées comprennent les montants virés au Fonds du revenu consolidé à l'égard des rentes qui ne peuvent être versées parce que les rentiers sont introuvables.

4. Services fournis gratuitement

Les frais d'administration du Compte des rentes sur l'État sont à la charge de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1981, ces frais se chiffrent à $3,499,000 ($3,223,000 en 1980) et comprennent le coût des services fournis gratuitement à la Commission par d'autres ministères.

Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)

(Établie en vertu de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE ROBERT KAPLAN, C.P., DÉPUTÉ
SOLLICITEUR GÉNÉRAL

J'ai vérifié l'état des rentrées, des déboursés et du solde de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) pour l'exercice terminé le 31 mars 1982. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les rentrées et les déboursés de la Caisse ainsi que son solde pour l'exercice terminé le 31 mars 1982, conformément à la convention comptable énoncée dans les notes afférentes à l'état financier (note 2), appliquée de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Canada
KENNETH M. DYE

Ottawa (Ontario)
le 14 juillet 1982

ÉTAT DES RENTRÉES, DES DÉBOURSÉS ET DU SOLDE DE LA CAISSE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1982

	1982	1981
	$	$
Rentrées		
Contributions des membres	34,854	35,489
Intérêts	989,636	869,952
	1,024,490	905,441
Déboursés		
Retraits de contributions	25,296	29,452
Pensions aux personnes à charge	449,920	356,565
	475,216	386,017
Excédent des rentrées sur les déboursés	549,274	519,424
Solde de la Caisse au début de l'exercice	10,715,255	10,195,831
Solde de la Caisse à la fin de l'exercice:		
Fonds en dépôt auprès du solliciteur général du Canada	11,264,529	10,715,255

Approuvé:

L'agent ministériel des Services
R. D'AOUST

Le commissaire
R. H. SIMMONDS

NOTES AFFÉRENTES À L'ÉTAT FINANCIER DU 31 MARS 1982

1. Autorisation et fonctionnement

La Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) a été constituée en 1934 à même le Fonds du revenu consolidé et est administrée en vertu de l'article 55 de la Partie IV de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada. La Partie IV de la Loi prévoit que les membres de la Gendarmerie, autres que les officiers brevetés, nommés avant le 1er mars 1949, peuvent acheter certaines prestations de survivants pour les personnes qui leur sont à charge en versant les contributions prescrites. Ces contributions sont créditées à la Caisse, de même que les intérêts calculés trimestriellement, selon le solde créditeur de la Caisse à la fin du trimestre précédent; on doit également lui imputer les contributions retirées et les pensions versées.

L'article 56 de la Loi ordonne au ministre des Finances de faire effectuer une vérification actuarielle du Fonds, au moins une fois tous les cinq ans. Si cette vérification accuse un surplus, le gouverneur en conseil peut, par voie de décret, augmenter les paiements de prestations. Si, au jugement des actuaires, il y a déficit, le gouverneur en conseil peut ordonner le virement à la Caisse, à même quelque crédit non affecté du Fonds du revenu consolidé, d'une somme suffisante à rétablir la solvabilité de la Caisse de pension.

2. Convention comptable

Toutes les opérations de la Caisse sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

3. Renseignements supplémentaires

La plus récente vérification des actuaires a été effectuée au 31 mars 1980. Cette évaluation démontre un surplus actuariel de $1,730,000, dont $1,048,000 a été affecté au paiement de prestations plus élevées, avec effet rétroactif au 1er janvier 1980.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS
1981-82

Autres éléments de passif

SOMMAIRE

	Page
Intérêts et dette échue	9.2
Créditeurs	9.3
Chèques, mandats et mandats-poste en circulation	9.3
Divers	9.4

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Cette section présente les opérations brutes et les soldes de fin d'exercice relevant des comptes présentés à l'état de l'actif et du passif sous la rubrique «Autres éléments de passif». L'établissement et l'exploitation de ces comptes sont autorisés par le Parlement en vertu de lois annuelles portant affectation de crédits et autres lois.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité de chaque compte en démontrant les soldes d'ouverture et de fermeture, de même que les rentrées et autres crédits, et les paiements et autres débits, e.g. la fluctuation des opérations. En outre, l'expression «comptes sans opérations courantes» fait partie de certains tableaux afin de fournir un lien avec les chiffres publiés dans l'édition précédente des Comptes publics pour illustrer les opérations nettes des comptes fermés au cours de l'exercice précédent.

Le tableau 9.1 présente les soldes de fin d'exercice pour les autres éléments de passif.

TABLEAU 9.1

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	1er avril 1981	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$
Intérêts et dette échue, tableau 9.2	4,872,992,669	6,721,287,092	1,848,294,423	399,843,400
Moins: escompte non amorti des bons du Trésor	710,873,625	626,272,803	– 84,600,822	213,376,391
	4,162,119,044	*6,095,014,289*	*1,932,895,245*	*186,467,009*
Créditeurs	2,264,048,425	2,441,913,803	177,865,378	772,458,408
Chèques, mandats et mandats-poste en circulation, tableau 9.3	2,292,980,162	2,322,091,912	29,111,750	8,495,849
Divers, tableau 9.4	98,869,176	111,722,684	12,853,508	18,010,177
Compte sans opérations courantes				– 18,061,607
Total	8,818,016,807	10,970,742,688	2,152,725,881	967,369,836

Intérêts et dette échue

Les intérêts et la dette échue comprennent les intérêts échus, les intérêts courus, la provision pour l'intérêt composé et les primes à payer sur les obligations d'épargne du Canada et la dette échue à payer en dollars canadiens.

Le tableau 9.2 présente un sommaire des soldes et opérations de ce compte.

TABLEAU 9.2

INTÉRÊTS ET DETTE ÉCHUE

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Intérêts échus	2,220,619,880	12,849,036,404	12,817,151,294	2,252,504,990	31,885,110	– 31,287,217
Intérêts courus	2,164,017,337	7,084,882,992	5,579,269,162	3,669,631,167	1,505,613,830	303,085,881
Provision pour intérêt composé et primes à payer sur obligations d'épargne du Canada—						
Intérêt composé—						
23e émission	37,723,000	14,325,000		52,048,000	14,325,000	8,422,000
25e émission	100,013,000	18,937,000	118,950,000		– 100,013,000	23,573,000
27e émission	15,480,000	17,893,000		33,373,000	17,893,000	11,660,000
28e émission	6,513,000	8,723,000		15,236,000	8,723,000	4,833,000
Comptes sans opérations courantes						– 72,014,000
	159,729,000	*59,878,000*	*118,950,000*	*100,657,000*	*– 59,072,000*	*– 23,526,000*
Primes—						
23e émission	15,651,000	28,641,000		44,292,000	28,641,000	11,651,000
25e émission	36,911,000	35,389,000	72,300,000		– 36,911,000	26,411,000
27e émission	24,788,000	56,601,000		81,389,000	56,601,000	18,978,000
28e émission	12,567,000	30,818,000		43,385,000	30,818,000	9,437,000
29e émission	41,315,000	176,055,000		217,370,000	176,055,000	26,165,000
30e émission	19,135,000	93,957,000		113,092,000	93,957,000	11,845,000
31e émission	9,324,000	46,957,000		56,281,000	46,957,000	5,964,000
Comptes sans opérations courantes						– 14,770,000
	159,691,000	*468,418,000*	*72,300,000*	*555,809,000*	*396,118,000*	*95,681,000*
	319,420,000	*528,296,000*	*191,250,000*	*656,466,000*	*337,046,000*	*72,155,000*
Dette échue à payer en dollars canadiens	168,935,452	124,026,120,523	124,052,371,040	142,684,935	– 26,250,517	55,889,736
Total	4,872,992,669	144,488,335,919	142,640,041,496	6,721,287,092	1,848,294,423	399,843,400

Intérêts échus

Les intérêts échus représentent le montant d'intérêt à payer par coupon sur la dette obligataire, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés pour encaissement.

Intérêts courus

Les intérêts courus représentent le montant d'intérêt accumulé au 31 mars sur la dette obligataire et sur certains éléments de passif; ces intérêts sont exigibles et payables à une date ultérieure.

Provision pour intérêt composé et primes à payer sur obligations d'épargne du Canada

Ce compte fait état du montant prévu et mis à part chaque exercice pour rencontrer les engagements futurs concernant l'intérêt supplémentaire à débourser conformément aux modalités des émissions, aux détenteurs de certaines obligations d'épargne du Canada ayant des caractéristiques spéciales d'intérêt.

Dette échue à payer en dollars canadiens

À ce compte sont consignés les engagements financiers à titre de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada, qui sont exigibles mais qui n'ont pas été présentées pour remboursement. Les obligations non réclamées sont virées aux recettes non fiscales seulement si elles ne sont pas présentées pour remboursement 15 ans après la date de rachat par anticipation ou d'échéance, la première des deux dates atteinte; le temps minimum pour effectuer un tel virement est de 5 ans après la date d'échéance.

Escompte non amorti des bons du Trésor

Ce compte inscrit la partie de l'escompte sur les bons du Trésor en circulation, laquelle n'a pas encore été imputée aux dépenses. L'escompte est amorti comme dépense sur la durée de l'émission.

Créditeurs

Ce compte représente les montants dus à la fin de l'exercice conformément à un accord contractuel, ou pour des travaux accomplis, des marchandises reçues ou des services rendus en ce qui concerne les crédits auxquels le Parlement a imposé un plafond annuel.

Chèques, mandats et mandats-poste en circulation

À ce compte sont consignés les chèques, mandats et mandats-poste émis mais non présentés pour encaissement.

Le tableau 9.3 présente un sommaire des soldes et opérations de ce compte.

TABLEAU 9.3

CHÈQUES, MANDATS ET MANDATS-POSTE EN CIRCULATION

	1er avril 1981	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$
Chèques en circulation	2,084,301,927	2,131,749,127	47,447,200	– 7,945,747
Mandats concernant les primes sur le porc et l'agneau	3,172	3,148	– 24	24
Postes—				
Mandats-poste	61,356,024		– 61,356,024	1,369,453
Mandats de traitement en circulation	1,185,273		– 1,185,273	104,338
	62,541,297		*– 62,541,297*	*1,473,791*
Chèques de comptes d'avance fixe	427,891	437,251	9,360	32,927
Mandats d'assurance-chômage	145,705,875	189,902,386	44,196,511	14,934,854
Total	2,292,980,162	2,322,091,912	29,111,750	8,495,849

Chèques en circulation

À ce compte sont comptabilisés les chèques émis en dollars canadiens, mais impayés au 31 mars. Les chèques demeurant impayés pendant 10 ans sont virés aux recettes non fiscales.

Les chèques en devises étrangères sont crédités, à leur émission, aux comptes appropriés sous la rubrique «Caisse, en dépôts courants du Receveur général».

Mandats concernant les primes sur le porc et l'agneau

Le solde de ce compte représente les mandats en circulation non rachetés.

Au cours de l'exercice, les mandats rachetés ont été imputés au compte.

Mandats-poste

À ce compte figure le passif à l'égard des mandats-poste en circulation à la fin de l'exercice.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Puisque la Société canadienne des postes se sert du Fonds du revenu consolidé pour ses fins bancaires, les mandats-poste en circulation de la Société au 31 mars 1982, s'élevant à $57.8 millions, font partie du compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans la section 8 de ce volume).

Mandats de traitement en circulation—Postes

À ce compte figure le passif à l'égard des mandats de traitement émis aux employés de bureaux à commission et bureaux semi-urbains, qui sont rémunérés à partir des recettes postales.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans la section 8 de ce volume).

Chèques de comptes d'avance fixe

À ce compte sont inscrits les chèques sur les comptes d'avance à montant fixe émis avant l'exercice en cours, mais non payés au 31 mars de l'exercice en cours, sauf ceux qui sont encore impayés depuis 10 ans ou plus (ces derniers ont été virés aux recettes non fiscales). Pendant l'exercice, une somme de $46,320 a été virée aux recettes.

Mandats d'assurance-chômage

À ce compte sont consignés les mandats en circulation de l'assurance-chômage.

Autres éléments de passif—Divers

Le tableau 9.4 présente un sommaire des soldes et opérations des divers autres éléments de passif.

TABLEAU 9.4

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF—DIVERS

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Transactions philatéliques au comptant non remplies—Postes	146,566		146,566		- 146,566	26,644
Eldorado Mining and Refining Limited—Capital-actions non présentés	23,763			23,763		- 135
Retenues sur traitements de divers ministères	33,966,403	31,197,389	33,966,403	31,197,389	- 2,769,014	23,061,295
Compte des olympiques	1,992,677	1,012,855	18,405	2,987,127	994,450	- 2,921,206
Retenues de garantie et autres retenues—						
Agriculture	669,829	674,348	800,837	543,340	- 126,489	- 66,460
Communications	652,383	815,841	715,808	752,416	100,033	- 308,622
Archives publiques	1,920		1,920		- 1,920	- 12,460
Emploi et Immigration	48,357	26,768	14,672	60,453	12,096	22,773
Énergie, Mines et Ressources	1,326,650	1,708,188	1,844,320	1,190,518	- 136,132	32,665
Commission de contrôle de l'énergie atomique	58,064	60,679	64,479	54,264	- 3,800	- 41,371
Office national de l'énergie		6,100		6,100	6,100	
Environnement	1,378,020	395,418	321,747	1,451,691	73,671	25,724
Parcs Canada	833,234	537,837	102,579	1,268,492	435,258	169,524
Affaires extérieures	577,983	119,957	516,384	181,556	- 396,427	342,662
Agence canadienne de développement international	5,080,159	10,452,616	9,754,947	5,777,828	697,669	- 4,315,220
Pêches et Océans	761,136	1,648,539	1,293,526	1,116,149	355,013	29,327
Affaires indiennes et Nord canadien	1,916,418	1,439,056	881,614	2,473,860	557,442	- 795,996
Industrie et Commerce	521,097	128,345	243,145	406,297	- 114,800	- 302,587
Justice		53,350	10,726	42,624	42,624	
Défense nationale	4,506,451	18,599,651	7,018,181	16,087,921	11,581,470	1,481,782
Santé nationale et Bien-être social	2,258	180,097		188,955	180,097	8,858
Postes	30,445		30,445		- 30,445	- 195,702
Travaux publics	12,720,996	17,170,375	18,073,016	11,818,355	- 902,641	- 1,335,924
Expansion économique régionale	242,669	423,968	206,191	460,446	217,777	51,741
Sciences et Technologie—						
Conseil national de recherches	2,181,157	2,510,445	2,051,257	2,640,345	459,188	448,881
Solliciteur général—						
Programme d'administration	93,796	269,037	160,218	202,615	108,819	- 134,428
Services correctionnels	58,323	88,717	62,363	84,677	26,354	- 142,904
Gendarmerie royale du Canada	10,410	263,471	5,653	268,228	257,818	10,410
Approvisionnements et Services	1,286,284	358,257	233,148	1,411,393	125,109	- 161,228
Transports	12,918,336	13,640,864	11,097,586	15,461,614	2,543,278	4,311,009
Commission canadienne des transports	12,036	70,104	59,450	22,690	10,654	9,653
Affaires des anciens combattants	1,467		1,467		- 1,467	- 233
	47,896,478	*71,642,028*	*55,565,679*	*63,972,827*	*16,076,349*	*- 868,126*
Comptes d'attente	14,843,289		1,301,711	13,541,578	- 1,301,711	- 1,288,295
Total	98,869,176	103,852,272	90,998,764	111,722,684	12,853,508	18,010,177

Transactions philatéliques au comptant non remplies—Postes

Ce compte représente la valeur des commandes de transactions philatéliques au comptant non remplies.

Ce compte a été fermé au cours de l'exercice suite à la conversion du ministère des Postes en une société de la Couronne le 16 octobre 1981. Le solde du compte a été viré au compte de la Société canadienne des postes (un compte de dépôt et de fiducie dans la section 8 de ce volume).

Eldorado Mining and Refining Limited—Capital-actions non présentés

Ce compte comptabilise l'obligation du gouvernement du Canada à l'égard de la valeur du capital-actions versé de l'ex-compagnie qui n'avait pas été racheté à la fermeture de l'exercice.

Retenues sur traitements de divers ministères

Les retenues sur les traitements ou salaires de certains employés, non rémunérés par le Bureau central de la paye, sont créditées à ce compte en attendant qu'elles soient transmises au ministère ou à l'organisme en question.

Compte des olympiques

À ce compte sont inscrites les opérations conformément à la Loi sur les olympiques. Les paiements et autres débits à ce compte comprennent: *a*) tous les frais d'administration, de commercialisation, de distribution, de promotion et autres frais subis par le Canada à l'occasion de la distribution et de la vente de pièces de monnaie olympique, tels que fixés par le ministre des Postes; *b*) les coûts nets, fixés par le ministre des Finances, du rachat de pièces de monnaie olympique; et, *c*) toutes les sommes versées à la Société des Jeux olympiques. Les rentrées et autres crédits représentent: *a*) les produits, après déduction des frais de production que retire le Canada de l'émission et de la vente de pièces de monnaie olympique; et, *b*) le montant des produits nets que retire le Canada de la vente de timbres et de produits postaux connexes aux Jeux olympiques.

Retenues de garantie et autres retenues

Les retenues, imputées sur les crédits pertinents du ministère en question et créditées à ce compte en vertu de l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, sont versées en conformité avec les contrats passés, en vertu des règlements du Conseil du Trésor.

Comptes d'attente

Y sont compris les comptes desquels les opérations sont comptabilisées, à titre provisoire, en attendant leur affectation définitive.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS
1981-82

Comptes d'opérations de change

SOMMAIRE

	Page
Compte du fonds des changes—Avances	10.2
Fonds monétaire international—Souscriptions	10.3
Fonds monétaire international—Effets à payer	10.3
Droits de tirage spéciaux	10.3
État supplémentaire—	
Compte du Fonds des changes	10.4

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Les comptes d'opérations de change représentent les créances et les dettes du gouvernement du Canada qui s'identifient aux opérations de change du Canada. Les créances et les dettes qui sont libellées en devises étrangères sont présentées au 31 mars en dollars canadiens correspondants. Les gains nets résultant de la conversion des éléments d'actif nets libellés en devises étrangères, en dollars canadiens correspondants au 31 mars, sont crédités aux recettes à titre de pertes et bénéfices de change; les pertes nettes sont imputées aux dépenses budgétaires comme poste statutaire au ministère des Finances.

Le tableau 10.1 présente la continuité de chaque compte en démontrant, pour les comptes d'opérations de change, les soldes d'ouverture et de fermeture, de même que les rentrées et autres crédits, et les paiements et autres débits, e.g. la fluctuation des opérations. Cependant, on doit noter que le tableau 10.1 exclut la dette non échue à payer en devises étrangères, s'élevant à $4,405 millions au 31 mars 1982 ($4,624 millions au 31 mars 1981). Les détails portant sur la dette non échue à payer en devises étrangères sont présentés à la section 11 de ce volume.

TABLEAU 10.1

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

	1er avril 1981	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Compte du fonds des changes—Avances	1,938,720,302	23,652,833,691	23,890,000,000	2,175,886,611	237,166,309	- 1,263,167,159
Fonds monétaire international—Souscriptions	2,961,778,458	181,538,465		2,780,239,993	- 181,538,465	930,802,397
	4,900,498,760	*23,834,372,156*	*23,890,000,000*	*4,956,126,604*	*55,627,844*	*- 332,364,762*
Moins: Fonds monétaire international—Effets à payer	2,329,000,000	145,000,000	147,513,613	2,326,486,387	- 2,513,613	715,122,527
Droits de tirage spéciaux	1,133,915,173		69,501,896	1,064,413,277	- 69,501,896	174,737,712
	3,462,915,173	*145,000,000*	*217,015,509*	*3,390,899,664*	*- 72,015,509*	*889,860,239*
Total des comptes d'opérations de change (net)	1,437,583,587	23,979,372,156	24,107,015,509	1,565,226,940	127,643,353	- 1,222,225,001

Compte du fonds des changes—Avances

Dans ce compte figurent les avances effectuées au Compte du fonds des changes pour l'achat d'or, de devises étrangères, de valeurs et de Droits de tirage spéciaux (DTS).

En 1981-82, les paiements et autres débits comprenaient les avances au Compte du fonds des changes s'élevant à $23,809 millions et un redressement de réévaluation de $81 millions au titre des détentions de dollars des É-U et de francs suisses, alors que les rentrées et autres crédits comprenaient des remboursements d'avances de $23,456 millions et un redressement de réévaluation de $197 millions au titre des détentions de Droits de tirage spéciaux et autres devises étrangères, produisant une augmentation nette de l'actif de $237 millions.

Les éléments d'actif du Compte du fonds des changes, convertis en dollars canadiens correspondants aux taux de change de fermeture au 31 mars, sont présentés au tableau 10.2. L'or que détient le Compte est évalué à 35 DTS pour chaque once d'or fin ($47.81 can au 31 mars 1982 et $50.93 can au 31 mars 1981).

Les états financiers du Compte du Fonds des changes au 31 décembre 1981, ainsi que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de cette section.

TABLEAU 10.2

COMPTE DU FONDS DES CHANGES—ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 mars 1982	31 mars 1981
	(en millions de dollars)	
Disponibilités à vue en dollars des É-U	46	66
Dépôts à court terme en dollars des É-U		207
Dotations en capital en dollars des É-U	1,651	704
Dépôts à court terme en deutsche marks	102	
Droits de tirage spéciaux	233	776
Billets du Fonds monétaire international	18	19
Or	973	1,065
Disponibilités à vue en dollars canadiens	[1]	1
Total	*3,023*	*2,838*
Moins: revenu pas encore viré au Fonds du revenu consolidé—		
Gains de réévaluation reportés du 31 décembre précédent	576	654
Total du revenu et des gains de réévaluation du 1er janvier au 31 mars	271	245
	847	*899*
Éléments d'actif financés par des avances provenant du Fonds du revenu consolidé	2,176	1,939
Ces avances par le Fonds du revenu consolidé étaient libellées comme suit:		
Dollars des É-U (1982, É-U $1,800 millions; 1981, É-U $1,800 millions)[2]	2,209	2,132
Deutsche marks (1982, DM 1,500 millions; 1981, DM 1,500 millions)	763	842
Francs suisses (1982, FS 1,200 millions; 1981, FS 1,500 millions)	762	920
Yen japonais (1982, Y 100,000 millions; 1981, Y 100,000 millions)	496	560
Droits de tirage spéciaux (1982, DTS 609.7 millions; 1981, DTS 609.7 millions)	833	837
	5,063	*5,341*
Moins: dépôts en dollars canadiens auprès du Receveur général du Canada	2,887	3,402
	2,176	1,939

[1] Moins de $500,000.

[2] Non compris l'émission de 1962 (1982, $64,790,880; 1981, $64,431,360) et l'émission de 1968 (1982, $122,710,000; 1981, $118,440,000), desquelles les produits ont été avancés au Compte du fonds des changes en dollars canadiens.

Fonds monétaire international—Souscriptions

Ce compte représente la valeur comptabilisée de la quote-part du Canada (i.e., souscription attribuée) apportée au capital du Fonds monétaire international (FMI).

Chaque pays membre est attribué une quote-part dans le FMI en fonction des Droits de tirage spéciaux (DTS), une unité de compte définie en fonction d'un ensemble de cinq grandes unités monétaires. En accord avec ses membres, le FMI établit ces quotes-parts en tenant compte de divers facteurs économiques. Les quotes-parts sont redressées périodiquement pour refléter les changements. La souscription de chaque membre correspond à la quote-part établie de cette façon et l'augmentation la plus courante dans les souscriptions a été versée au FMI comme suit:

a) 25% en DTS; et,

b) 75% dans l'unité monétaire du membre.

Depuis la formation du FMI en 1946, la souscription du Canada a été versée en dollars canadiens, en or et en DTS. Le FMI détient un solde d'exploitation en dollars canadiens qui équivaut à un quart de un pour cent (¼ de 1%) de la souscription; ce solde d'exploitation est déposé à la Banque du Canada au crédit du Fonds. Le solde des avoirs du Fonds en dollars canadiens est tenu en effets non productifs d'intérêt payables à vue; les opérations à même ces effets sont fondées sur les besoins du FMI pour des dollars canadiens.

Les opérations effectuées avec le FMI comprenaient des redressements de maintien de la valeur de $147 millions et un redressement de réévaluation de $34 millions attribuable à l'accroissement de la valeur du dollar canadien au 31 mars 1982. La souscription en capital du Canada s'établit en unités de DTS de façon que lorsque le dollar canadien déprécie, un supplément de dollars canadiens doit être souscrit au Fonds de façon à maintenir la valeur des avoirs en dollars canadiens en fonction des DTS; alors que s'il y a hausse du dollar, l'inverse se produit. La souscription du Canada est encore réévaluée pour répondre à la hausse de la valeur du dollar canadien, faisant partie de cette tranche de la souscription qui n'est pas compensée par les avoirs en dollars canadiens du FMI.

Fonds monétaire international—Effets à payer

Ce compte inscrit les effets non productifs d'intérêt émis par le Canada pour combler la portion des avoirs en dollars canadiens détenus au Fonds monétaire international, excédant les besoins du solde d'exploitation. Ces effets sont payables à vue et sont soumis à remboursement ou émission, selon les besoins du Fonds pour des dollars canadiens. Les effets non productifs d'intérêt ont diminué par un montant net de $3 millions au cours de l'exercice.

Droits de tirage spéciaux

Lorsque des Droits de tirage spéciaux sont alloués au Canada par le Fonds monétaire international, le Canada acquiert simultanément un élément d'actif et un élément de passif en devises étrangères. Une portion de la valeur cumulative des DTS ainsi acquis est comprise dans les avances au Compte du fonds des changes, tandis que le solde fait partie de la souscription du Canada au Fonds. L'allocation cumulative du Canada figure comme déduction des comptes nommés ci-dessus, puisque le Canada peut être appelé à rembourser son allocation, en partie ou en total.

Le Fonds n'a autorisé aucune affectation de DTS au Canada au cours de l'exercice. Le montant comptabilisé de $1,134 millions a diminué en raison d'un redressement de réévaluation de $70 millions, produisant un solde de $1,064 millions au 31 mars 1982 pour refléter les cours du change en vigueur.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte du Fonds des changes

(Régi par la Loi sur la monnaie et les changes)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'HONORABLE ALLAN J. MACEACHEN, C.P., DÉPUTÉ
MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan du Compte du Fonds des changes au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Compte au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2 afférente aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare qu'à mon avis, les conventions comptables du Compte à l'égard de la réévaluation de l'or et de la comptabilisation des gains réalisés sur les ventes d'or ne sont pas conformes à l'article 16 de la Loi sur la monnaie et les changes. L'or est comptabilisé au prix approximatif auquel il a été acheté et non à sa valeur sur le marché des matières premières comme l'exige, à mon avis, l'article 16. Par conséquent, les revenus ne comprennent pas les gains de réévaluation non réalisés sur l'or qui sont égaux à la différence qui existe entre la valeur sur le marché des matières premières et le prix approximatif auquel l'or a été acheté. Les gains réalisés sur les ventes d'or sont comptabilisés en tant que gains de réévaluation et sont portés aux revenus en montants égaux sur une période de trois ans. À mon avis, l'article 16 stipule que ces gains doivent être entièrement portés aux revenus de l'exercice et, donc, versés au Fonds du revenu consolidé dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice. Les fonctionnaires du ministère des Finances sont en train de préparer des projets de modification à la Loi de sorte que le traitement comptable que suit actuellement le Compte soit autorisé d'une manière explicite.

Sous-vérificateur général
pour le vérificateur général du Canada
RAYMOND DUBOIS

Ottawa (Ontario)
le 12 mars 1982

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1981
(en millions de dollars)

ACTIF	1981		1980	
	É-U	Can	É-U	Can
Biens libellés en dollars É-U				
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	599.5	710.7	600.9	717.4
Titres du gouvernement des États-Unis (note 4)	2,132.9	2,528.6	1,110.9	1,326.2
Obligations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement			5.6	6.7
	2,732.4	3,239.3	1,717.4	2,050.3
Biens libellés en d'autres unités monétaires				
Dépôts à court terme	73.6	87.2		
Biens libellés en droits de tirage spéciaux				
Droits de tirage spéciaux (note 5)	206.1	244.3	495.8	591.9
Billets du Fonds monétaire international (note 6)	15.9	18.9	17.1	20.4
Or (note 7)	833.7	988.4	936.7	1,118.2
	1,055.7	1,251.6	1,449.6	1,730.5
Ensemble des biens internationaux	3,861.7	4,578.1	3,167.0	3,780.8
Biens libellés en dollars canadiens				
Encaisse et autres		0.7		1.3
		4,578.8		3,782.1

PASSIF	1981	1980
	Can	Can
Fonds du revenu consolidé		
Avances (note 8)	3,239.9	2,507.9
Revenus nets pour l'exercice	763.2	620.2
	4,003.1	3,128.1
Gains de réévaluation reportés	575.7	654.0
	4,578.8	3,782.1

Approuvé:

Le Gouverneur, Banque du Canada
G. K. BOUEY

Le Chef du Service des Opérations de change, Banque du Canada
ROBERT JARRETT

Le Sous-ministre des Finances
IAN A. STEWART

Compte du Fonds des changes—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1981
(en millions de dollars)

	1981	1980
Revenus de placements		
Encaisse et dépôts à court terme	Can 47.4	Can 17.1
Titres du gouvernement des États-Unis	168.3	155.7
Droits de tirage spéciaux	63.5	56.5
Prêts d'or	1.4	1.0
Autres	2.7	3.5
	283.3	233.8
Gains de réévaluation nets		
Au cours de l'exercice (note 9)	401.6	923.9
Reportés des exercices précédents	654.0	116.5
Reportés aux exercices subséquents	(575.7)	(654.0)
	479.9	386.4
Revenus nets à verser au Fonds du revenu consolidé pour l'exercice	Can 763.2	Can 620.2

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1981

1. Autorisation et objectif

Le Compte du Fonds des changes est régi par la Loi sur la monnaie et les changes, S.R., chap. C-39. Le Compte est tenu au nom du ministre des Finances, est géré par la Banque du Canada en qualité d'agent financier du gouvernement et est financé à l'aide d'avances du Fonds du revenu consolidé.

Le principal objectif du Compte est d'aider à contrôler et à protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire canadienne. Il est le principal dépositaire des réserves officielles internationales du Canada. Par conséquent, le Ministre n'acquiert pour le Compte que les éléments d'actif qui, comme le veut la Loi, sont propres à cette fin.

2. Principales conventions comptables

Évaluation des éléments d'actif

Les titres, y compris les billets et les obligations, ainsi que les droits de tirage spéciaux (DTS) sont comptabilisés au prix coûtant et ajustés, s'il y a lieu, afin de tenir compte des intérêts courus et des primes et des escomptes amortis. L'or est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once d'or fin, prix approximatif auquel il avait été acheté. L'encaisse et les dépôts à court terme comprennent les intérêts courus, s'il y a lieu.

Conversion des devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif en dollars É-U et en d'autres unités monétaires sont convertis en dollars canadiens au cours de clôture de fin d'exercice sur le marché de change canadien. Les éléments d'actif et de passif libellés en DTS sont convertis en dollars É-U selon la valeur du DTS de fin d'exercice en termes du dollar É-U, calculée par le Fonds monétaire international puis en dollars canadiens au cours de clôture de fin d'exercice du dollar É-U au Canada. Les revenus de placements en unités monétaires étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur au jour de l'inscription des revenus. Les éléments d'actif et de passif du Compte ont été convertis en dollars canadiens aux cours de fin d'exercice suivants:

	1981	1980
Dollar É-U	1.1855	1.1938
Deutsche mark	0.5292	0.6050
Franc suisse	0.6641	0.6688
Yen japonais	0.005398	0.005875
Droit de tirage spécial	1.37987	1.52258

Revenus de placements

Les revenus de placements sont inscrits selon la comptabilité d'exercice et comprennent l'intérêt gagné, l'amortissement des primes et des escomptes et le montant des gains et des pertes résultant des ventes de titres.

Gains et pertes de réévaluation

Les gains et pertes de réévaluation comprennent les augmentations et les diminutions résultant de la conversion en dollars canadiens du montant des biens et dettes libellés en devises étrangères et en DTS au cours de l'exercice et à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de réévaluation comprennent également les gains et les pertes sur les opérations en devises étrangères, en DTS et en or ou sur la liquidation des dettes. Conformément aux dispositions de la Loi, les gains et les pertes de réévaluation pour l'exercice financier sont divisés en trois parties égales et incorporés aux revenus de l'exercice en cours et à celui des deux exercices subséquents.

Frais d'exploitation

La Banque du Canada fournit gratuitement au Compte les services d'administration, de garde et d'agent financier pour effectuer les opérations prévues par la Loi. Tous les autres frais auxquels donne lieu la gestion du Compte sont déduits des revenus nets.

3. Encaisse et dépôts à court terme libellés en dollars É-U

	(en millions de dollars) 1981	1980
Solde du compte de dépôts bancaires en dollars É-U	É-U 0.3	É-U 22.4
Encaisse prise en pension	43.3	126.4
Dépôts à court terme	551.0	450.0
Intérêts courus	4.9	2.1
	É-U 599.5	É-U 600.9

Le compte de dépôts en dollars É-U ne produit pas d'intérêt et le solde consiste principalement en fonds qui ne sont utilisables à des fins de placements que le jour suivant l'établissement du solde. Les montants détenus conformément aux accords de prise en pension sont des fonds disponibles qui sont placés pour un jour par la Federal Reserve Bank of New York.

4. Titres du gouvernement des États-Unis

	(en millions de dollars) 1981	1980
Bons du Trésor	É-U 1,927.9	É-U 993.0
Billets du Trésor	199.9	115.7
Intérêts courus	5.1	2.2
	É-U 2,132.9	É-U 1,110.9

Compte du Fonds des changes—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Suite*

La valeur marchande estimative des titres du gouvernement des États-Unis, excluant les intérêts courus, est de É-U $2,124.5 millions, Can $2,518.6 millions (1980: É-U $1,099.8 millions, Can $1,312.9 millions).

5. Droits de tirage spéciaux

Les droits de tirage spéciaux (DTS) ont été créés par le Fonds monétaire international (FMI) en vue de compléter les instruments de réserve existants. Les DTS sont attribués aux pays membres en fonction de leur quote-part dans le FMI et peuvent servir à des opérations entre des participants dans le Département des DTS du FMI ou lors d'opérations avec le FMI lui-même. Au 31 décembre 1981, un DTS équivalait à É-U $1.16396 (1980: É-U $1.27541). Depuis le 1er janvier 1981, la valeur du DTS est établie par le FMI d'après la moyenne pondérée du cours de cinq grandes unités monétaires; auparavant, elle était basée sur 16 grandes unités monétaires.

En ce qui concerne le montant cumulatif des allocations, l'engagement de chaque pays envers le FMI consiste à restituer la somme reçue si le pays cesse de participer aux opérations du Département des DTS ou si le FMI met ce Département en liquidation. Les DTS alloués au Canada par le FMI sont avancés par le Fonds du revenu consolidé (FRC) au Compte; cependant, un certain nombre de DTS ont été subséquemment retournés au FRC et utilisés pour payer une partie de l'augmentation de la souscription du Canada au FMI.

Le FMI paye un intérêt sur les DTS que détient chaque pays et exige un intérêt à un taux identique sur le montant cumulatif des allocations de DTS. Le taux d'intérêt du FMI est calculé selon les taux à court terme du marché monétaire dans les pays dont les unités monétaires sont utilisées pour définir la valeur du DTS. L'intérêt payé par le FMI sur les DTS détenus par le Compte est compris dans les revenus de placements. Depuis le 1er avril 1980, l'intérêt payable sur le montant cumulatif des allocations du Canada a été imputé au Fonds du revenu consolidé et, par conséquent, n'a pas été enregistré comme une dépense du Compte.

Les allocations du FMI au Canada et le montant des DTS détenus par le Compte se répartissent comme suit:

	(en millions de DTS) 1981	1980
Montant cumulatif des allocations du FMI au Canada	779.3	640.9
Moins: montant cumulatif des DTS utilisés par le Canada pour payer l'augmentation des souscriptions	169.6	169.6
Avances nettes au Compte	609.7	471.3
Moins: montant cumulatif net des ventes	460.2	115.9
Solde à la fin de l'exercice	149.5	355.4
À ajouter: intérêts courus nets	27.6	33.4
	177.1	388.8
	(en millions de dollars)	
	É-U 206.1	É-U 495.8

6. Billets du Fonds monétaire international

	(en millions de DTS) 1981	1980
Billets—Facilité de financement supplémentaire	12.7	12.7
Intérêts courus	1.0	0.7
	13.7	13.4
	(en millions de dollars)	
	É-U 15.9	É-U 17.1

Les billets du FMI représentent la participation du Canada à la Facilité de financement supplémentaire établie afin d'aider les membres ayant des besoins relatifs à leur balance de paiements. Ces billets ont été acquis en 1979 et 1980 et portent une date d'échéance de cinq ans; ils peuvent être remboursés sur demande si le Canada fait valoir qu'il requiert des fonds en raison de la situation de sa balance des paiements et sont également transférables à d'autres membres du FMI.

7. Or

	(en milliers d'onces Troy d'or fin) 1981	1980
Solde au début de l'exercice	20,982	22,178
Ventes	519	1,196
Solde à la fin de l'exercice	20,463	20,982
	(en millions de dollars)	
	É-U 833.7	É-U 936.7

Comme il est expliqué à la note 2, l'or est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once (É-U $40.74; 1980: É-U $44.64). À la fin de l'exercice, le prix de l'or sur le marché de Londres, qui avait enregistré des variations importantes au cours de l'exercice, était de É-U $400.00 l'once au dernier fixing (1980: É-U $589.50).

Le ministre des Finances a conclu des accords en vertu desquels l'or du Compte pouvait être prêté et (ou) vendu à la Monnaie royale canadienne et à d'autres à des prix du marché. À la fin de l'exercice, l'or que détenait le compte comprenait des prêts de 626,000 onces Troy d'or fin (1980: 155,000 onces Troy d'or fin). Le Compte s'était également engagé à vendre 110,000 onces Troy d'or fin à des prix du marché.

Compte du Fonds des changes—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 DÉCEMBRE 1981—*Fin*

8. Avances du Fonds du revenu consolidé

(en millions)

	1981			1980		
	Unité monétaire		Can $	Unité monétaire		Can $
En dollars É-U	É-U	1,800	2,133.9	É-U	2,400	2,865.1
En deutsche marks	DM	1,500	793.8	DM	1,500	907.5
En francs suisses	FS	1,500	996.1	FS	1,500	1,003.2
En yen japonais	Y	100,000	539.8	Y	100,000	587.5
En droits de tirage spéciaux	DTS	609.7	841.3	DTS	471.3	717.6
			5,304.9			6,080.9
Moins: dépôts en dollars canadiens auprès du Receveur général du Canada			2,065.0			3,573.0
			3,239.9			2,507.9

Les avances du Fonds du revenu consolidé sont limitées à 10 milliards de dollars canadiens suite à un décret daté du 1er mars 1979, et ne sont pas sujettes à intérêt.

Au cours des dernières années, les devises provenant des emprunts en monnaies étrangères contractés par le gouvernement canadien ont été avancées en monnaie étrangère au Compte par le Fonds du revenu consolidé. Ces emprunts comprennent des émissions d'obligations et de billets étrangers, des prêts bancaires ainsi que des lignes de crédit renouvelables auprès de banques canadiennes et étrangères.

9. Gains de réévaluation nets au cours de l'exercice

Les gains de réévaluation nets relatifs aux opérations, aux biens et aux dettes résultant des avances du Fonds du revenu consolidé se répartissent comme suit:

	(en millions de dollars) 1981	1980
Dollars É-U		
Biens	Can (9.8)	Can 54.1
Dettes	70.6	(19.5)
	60.8	34.6
Deutsche marks		
Biens	0.6	
Dettes	113.7	106.4
	114.3	106.4
Francs suisses		
Biens	1.6	
Dettes	7.0	94.0
	8.6	94.0
Yen japonais		
Dettes	47.7	(101.7)
Droits de tirage spéciaux		
Biens	(73.2)	(10.2)
Dettes	87.0	11.0
	13.8	0.8
Or		
Gains résultant des ventes	261.0	800.8
Biens	(104.6)	(11.0)
	156.4	789.8
Gains de réévaluation nets au cours de l'exercice	Can 401.6	Can 923.9

10. Arrangements avec la Banque du Canada relativement aux opérations de swap

De temps à autre, le Compte vend des dollars É-U à la Banque du Canada au moyen d'opérations de swap à court terme et consent à les racheter à un cours de change déterminé d'avance. Ces opérations se font dans le but d'aider la banque à gérer les réserves-encaisse du système bancaire canadien. À la fin de 1981, toutes les opérations de swap étaient dénouées contrairement aux opérations de swap non réglées qui atteignaient 190 millions de dollars É-U à la fin de 1980.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS
1981-82

Dette non échue

SOMMAIRE

	Page
Obligations négociables	11.2
Obligations d'épargne du Canada	11.6
Obligations spéciales non négociables	11.6
Bons du Trésor	11.7
Effets et prêts à payer en devises étrangères	11.8
Taux d'intérêt	11.8
Échéance de la dette du gouvernement	11.10

DETTE NON ÉCHUE

La dette non échue représente les obligations financières résultant de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada qui ne sont pas encore arrivées à échéance.

Les titres détenus par le gouvernement ont été déduits de la dette non échue afin d'inscrire le passif du gouvernement du Canada envers les tiers.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité de chaque compte en démontrant les soldes d'ouverture et de fermeture, de même que les émissions et les remboursements, e.g. la fluctuation des opérations. En outre, l'expression «comptes sans opérations courantes» fait partie de certains tableaux afin de fournir un lien avec les chiffres publiés dans l'édition précédente des Comptes publics pour illustrer les opérations nettes des comptes fermés au cours de l'exercice précédent.

TABLEAU 11.1

DETTE NON ÉCHUE

	1er avril 1981	Émissions	Remboursements	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—						
Obligations négociables, tableau 11.2	40,794,635,450	5,225,030,000	2,590,427,500	43,429,237,950	2,634,602,500	7,894,499,500
Obligations d'épargne du Canada, tableau 11.3	15,811,670,600	12,839,478,734	3,673,681,034	24,977,468,300	9,165,797,700	– 2,269,800,200
Obligations spéciales non négociables, tableau 11.4	136,381,000	17,622,000		154,003,000	17,622,000	22,971,000
Bons du Trésor, tableau 11.5	21,770,000,000	58,605,000,000	61,000,000,000	19,375,000,000	– 2,395,000,000	5,445,000,000
	78,512,687,050	*76,687,130,734*	*67,264,108,534*	*87,935,709,250*	*9,423,022,200*	*11,092,670,300*
Moins: dette non échue détenue par le gouvernement—						
Obligations négociables	95,462,600	141,064,291	126,493,970	110,032,921	14,570,321	– 83,298,425
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel	107,191,800	131,004,948	107,042,148	131,154,600	23,962,800	1,485,700
Obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada	136,381,000	17,622,000		154,003,000	17,622,000	22,971,000
	339,035,400	*289,691,239*	*233,536,118*	*395,190,521*	*56,155,121*	*– 58,841,725*
	78,173,651,650	76,397,439,495	67,030,572,416	87,540,518,729	9,366,867,079	11,151,512,025
À payer en devises étrangères—						
Obligations négociables, tableau 11.2	2,928,801,360	445,274,560	78,785,040	3,295,290,880	366,489,520	– 60,915,840
Effets et prêts à payer en devises étrangères, tableau 11.6	1,707,690,000	4,765,250,000	5,350,570,000	1,122,370,000	– 585,320,000	– 3,910,000
	4,636,491,360	*5,210,524,560*	*5,429,355,040*	*4,417,660,880*	*– 218,830,480*	*– 64,825,840*
Moins: dette non échue détenue par le gouvernement—						
Obligations négociables	11,844,000	427,000		12,271,000	427,000	– 118,000
	4,624,647,360	5,210,097,560	5,429,355,040	4,405,389,880	– 219,257,480	– 64,707,840
Total de la dette non échue	82,798,299,010	81,607,537,055	72,459,927,456	91,945,908,609	9,147,609,599	11,086,804,185

Obligations négociables

Les obligations négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt qui sont émises par le gouvernement du Canada et qui comprennent les modalités suivantes:

—achetées et vendues sur le marché libre;

—exprimées en monnaie canadienne ou en devises étrangères;

—soumises à rachat ou remboursement par le gouvernement avant terme;

—ayant des dates fixes d'échéance;

—payables sous forme de coupons ou d'immatriculation quant à l'intérêt; et,

—la valeur nominale est garantie à l'échéance.

Les obligations négociables nominatives sont rachetables par endos et remises d'un détenteur à l'autre. Les obligations négociables au porteur n'exigent pas d'endossement.

Le tableau 11.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations négociables. Puisque la majorité des obligations négociables ne sont pas soumises à rachat ou remboursement avant terme, on note seulement les exceptions dans le tableau.

Les soldes de fin d'exercice des obligations négociables à payer en devises étrangères ont été convertis en monnaie canadienne en utilisant les cours du change de fermeture au 31 mars 1982.

TABLEAU 11.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES

Date d'échéance	%	Date d'émission	Série	1er avril 1981	Émissions[2]	Rembourse-ments[2]	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
				$	$	$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—									
Échues: 1981-82									
1981—1er avril	8¼	1er avril/78	J16	100,000,000		100,000,000		– 100,000,000	
1er juin	8¼	1er juin/76-1er août/76 15 mai/78-1er juil/78 15 août/78-1er oct/78	J1	1,000,000,000		1,000,000,000		– 1,000,000,000	
1er août	7¼	1er août/76	F68	887,500		887,500		– 887,500	
15 déc	8½	1er déc/76	J4	300,000,000		300,000,000		– 300,000,000	
1982—1er fév	9¼	15 juin/74	F84	592,835,000		592,835,000		– 592,835,000	
1er fév	9¼	15 déc/78-1er fév/79 15 mars/79-1er juin/79 15 juil/79	J20	475,000,000		475,000,000		– 475,000,000	
				2,468,722,500		*2,468,722,500*		*– 2,468,722,500*	
Échéance: 1982-83									
1982—1er avril	7¼	1er fév/77-1er avril/77	J6	675,000,000			675,000,000		
1er juil	7½	1er juil/77	F75	1,151,500			1,151,500		
1er juil	8	15 mai/77-1er juil/77 1er sept/77	J8	900,000,000			900,000,000		
15 oct	8	15 oct/77-15 déc/77	J12	475,000,000			475,000,000		
15 oct	10¾	1er oct/79	J27	200,000,000			200,000,000		
15 oct	12¼	1er oct/80	J47	150,000,000			150,000,000		150,000,000
15 déc	11¾	15 déc/79-1er fév/80	J31	875,000,000			875,000,000		
1983—1er fév	8¼	1er fév/78-1er avril/78	J14	575,000,000			575,000,000		
1er fév	10½	1er août/80	J45	250,000,000			250,000,000		250,000,000
15 mars	11¼	1er juin/80	J43	400,000,000			400,000,000		400,000,000
15 mars	13¾	31 mars/80-1er mai/80	J36	300,000,000			300,000,000		150,000,000
				4,801,151,500			*4,801,151,500*		*950,000,000*
Échéance: 1983-84									
1983—15 mai	8¾	15 mai/78-1er juil/78 15 août/78	J17	950,000,000			950,000,000		
1er sept	4½	1er sept/58	T29	1,992,679,450			1,992,679,450		
15 oct	16	1er juil/81	J67		75,000,000		75,000,000	75,000,000	
15 oct	18¾	15 oct/81	J71		100,000,000		100,000,000	100,000,000	
15 déc	9	1er oct/78	J19	350,000,000			350,000,000		
15 déc	12¾	1er fév/81	J54	275,000,000			275,000,000		275,000,000
15 déc	13¼	1er déc/80	J50	200,000,000			200,000,000		200,000,000
1984—1er fév	9¾	15 déc/78-1er juin/79 15 juil/79	J21	1,000,000,000			1,000,000,000		
				4,767,679,450	*175,000,000*		*4,942,679,450*	*175,000,000*	*475,000,000*
Échéance: 1984-85									
1984—1er avril	7½	1er avril/74	F39	69,821,000			69,821,000		
1er avril	8	1er avril/79	F81	77,000			77,000		
1er avril	9¼	1er oct/74	F87	322,309,000			322,309,000		
1er avril	16¼	1er juin/81-31 juil/81	J63		575,000,000		575,000,000	575,000,000	
1er juin	10	1er fév/79-15 mars/79 15 août/79-1er juil/80	J23	1,075,000,000			1,075,000,000		275,000,000
1er août	13¼	1er mars/81	J57	450,000,000		25,000	449,975,000	– 25,000	450,000,000
1er août	16	1er fév/82	J74		150,000,000		150,000,000	150,000,000	
1er août	15	31 mars/82	J77		225,000,000		225,000,000	225,000,000	
1er oct	8¾	1er oct/79	F91	749,000			749,000		
1er oct	10½	1er oct/79	J28	300,000,000			300,000,000		
1er oct	12½	1er oct/80	J48	775,000,000			775,000,000		775,000,000
15 déc	11½	15 déc/79-1er fév/80	J32	700,000,000			700,000,000		
1985—1er fév	13¼	31 mars/81	J59	600,000,000			600,000,000		600,000,000
15 mars	13¾	31 mars/80	J37	849,995,000		2,000	849,993,000	– 2,000	– 5,000
				5,142,951,000	*950,000,000*	*27,000*	*6,092,924,000*	*949,973,000*	*2,099,995,000*
Échéance: 1985-86									
1985—1er mai	13	1er mai/80-1er déc/80	J40	1,800,000,000			1,800,000,000		1,800,000,000
1er juil	11¼	1er juin/80	J44	450,000,000			450,000,000		450,000,000
1er oct	9½	1er oct/80	F96	1,345,000			1,345,000		1,245,000
1er oct	10¾	1er août/80	J46	325,000,000			325,000,000		325,000,000
15 déc	8	15 déc/75-1er oct/78	F57	116,479,000			116,479,000		
1986—1er fév	12½	1er fév/81	J55	725,000,000			725,000,000		725,000,000
				3,417,824,000			*3,417,824,000*		*3,301,245,000*
Échéance: 1986-87									
1986—1er mai	14½	1er mai/81	J61		500,000,000	1,000	499,999,000	499,999,000	
1er juin	15¼	1er juin/81-31 juil/81	J64		900,000,000		900,000,000	900,000,000	
1er juil	14¾	1er juil/81	J68		450,000,000		450,000,000	450,000,000	
1er oct	8	1er oct/69-15 fév/70 1er avril/77	F47	410,380,000			410,380,000		
15 oct	18	15 oct/81	J72		400,000,000	2,000	399,998,000	399,998,000	
1987—1er fév	15½	1er fév/82	J75		650,000,000		650,000,000	650,000,000	
15 mars	15	31 mars/82	J78		400,000,000		400,000,000	400,000,000	
				410,380,000	*3,300,000,000*	*3,000*	*3,710,377,000*	*3,299,997,000*	

TABLEAU 11.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Date d'échéance	%	Date d'émission	Série	1er avril 1981	Émissions[2]	Rembourse-ments[2]	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
				$	$	$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—*Suite*									
Échéance: 1987-88									
1987—1er juil	8¼	1er juil/77-1er sept/77 15 déc/77	J11	525,000,000			525,000,000		
1er déc	8	1er déc/80	F79	7,000			7,000		6,000
1988—1er fév	8¼	1er fév/78	J15	125,000,000			125,000,000		
				650,007,000			*650,007,000*		*6,000*
Échéance: 1988-89									
1988—1er juin	5	1er juin/63	AT21	100,000,000			100,000,000		
1er juin	5	1er fév/64	CT9	50,000,000			50,000,000		
1989—15 fév	6¾	15 fév/71	F61	150,000,000			150,000,000		
				300,000,000			*300,000,000*		
Échéance: 1989-90									
1989—1er août	13¾	1er mars/81	J58		25,000		25,000	25,000	
1er oct	10	15 août/79	J26	200,000,000			200,000,000		
1er oct	10½	1er oct/79-1er juil/80	J29	350,000,000			350,000,000		150,000,000
15 déc	11¼	15 déc/79-1er fév/80 1er juin/80-1er août/80	J33	450,000,000			450,000,000		275,000,000
1990—15 mars	13¾	1er juil/80	J38	5,000	2,000		7,000	2,000	5,000
				1,000,005,000	*27,000*		*1,000,032,000*	*27,000*	*425,005,000*
Échéance: 1990-91									
1990—1er mai	5¼	1er mai/64-1er juil/64 1er sept/65	CT12	225,000,000			225,000,000		
1er mai	5¼	1er avril/67	F12	125,000,000			125,000,000		
				350,000,000			*350,000,000*		
Échéance: 1991-92									
1991—1er mai	14½	1er mai/81	J62		1,000		1,000	1,000	
1er oct	18	15 oct/81	J73		2,000		2,000	2,000	
					3,000		*3,000*	*3,000*	
Échéance: 1992-93									
1992—1er sept	5¼	1er sept/66-15 déc/66 1er fév/67	F6	225,000,000			225,000,000		
Échéance: 1994-95									
1994—15 juin	9½	15 juin/74-1er juil/75 15 août/75-1er juin/76 1er août/76-1er avril/77	F85	895,745,000		21,925,000	873,820,000	– 21,925,000	– 43,875,000
1er déc	6¼	1er déc/67	F23	125,000			125,000		
				895,870,000		*21,925,000*	*873,945,000*	*– 21,925,000*	*– 43,875,000*
Échéance: 1995-96									
1995—1er oct	6½	1er oct/68	F33	100,000,000			100,000,000		
1er oct	10	1er oct/75-15 déc/75 1er fév/76-1er avril/76	F97	824,500,000		19,125,000	805,375,000	– 19,125,000	– 25,500,000
				924,500,000		*19,125,000*	*905,375,000*	*– 19,125,000*	*– 25,500,000*
Échéance: 1996-97									
1996—15 sept	3	15 sept/36	P1	55,000,000			55,000,000		
Échéance: 1997-98									
1997—15 mai	9¼	15 mai/77-1er juil/77 1er sept/77-1er fév/78	J9	1,140,000,000		18,000,000	1,122,000,000	– 18,000,000	– 36,000,000
(1) 1998—15 mars	3¼	15 sept/56	T15	197,045,000			197,045,000		
				1,337,045,000		*18,000,000*	*1,319,045,000*	*– 18,000,000*	*– 36,000,000*
Échéance: 1999-2000									
1999—15 oct	9	15 oct/77-15 déc/77	J13	687,000,000		10,875,000	676,125,000	– 10,875,000	– 21,750,000
1er déc	13½	1er déc/80	J53	400,000,000			400,000,000		400,000,000
2000—15 mars	13¾	31 mars/80-1er mars/81 31 mars/81	J39	750,000,000			750,000,000		500,000,000
				1,837,000,000		*10,875,000*	*1,826,125,000*	*– 10,875,000*	*878,250,000*
Échéance: 2000-01									
2000—1er juil	15	1er juil/81	J70		175,000,000		175,000,000	175,000,000	
15 déc	9¾	15 déc/78	J22	606,250,000		9,375,000	596,875,000	– 9,375,000	– 18,750,000
2001—1er fév	15¾	1er juin/81-31 juil/81	J66		425,000,000		425,000,000	425,000,000	
				606,250,000	*600,000,000*	*9,375,000*	*1,196,875,000*	*590,625,000*	*– 18,750,000*
Échéance: 2001-02									
2001—1er mai	13	1er mai/80-1er oct/80 1er fév/81	J42	1,325,000,000			1,325,000,000		1,325,000,000
1er oct	9½	1er oct/76-1er déc/76 1er avr/78-15 mai/78 1er juil/78	J2	1,557,750,000		24,375,000	1,533,375,000	– 24,375,000	– 48,750,000
2002—1er fév	8¾	1er fév/77	J7	279,000,000		4,500,000	274,500,000	– 4,500,000	– 9,000,000
15 mars	15½	31 mars/82	J79		200,000,000		200,000,000	200,000,000	
				3,161,750,000	*200,000,000*	*28,875,000*	*3,332,875,000*	*171,125,000*	*1,267,250,000*

TABLEAU 11.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Fin*

Date d'échéance	%	Date d'émission	Série	1er avril 1981	Émissions[2]	Rembourse-ments[2]	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
				$	$	$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—*Fin*									
Échéance: 2002-03									
2002—1er mai	10	1er mai/79-1er juin/79 15 juil/79	J25	1,850,000,000			1,850,000,000		
15 déc	11¼	15 déc/79-1er juil/80	J34	1,225,000,000			1,225,000,000		475,000,000
2003—1er fév	11¾	1er fév/80-1er juin/80 1er août/80	J35	1,700,000,000			1,700,000,000		1,100,000,000
				4,775,000,000			*4,775,000,000*		*1,575,000,000*
Échéance: 2003-04									
2003—1er oct	9½	15 août/78-1er oct/78	J18	868,500,000		13,500,000	855,000,000	– 13,500,000	– 27,000,000
2004—1er fév	10¼	1er fév/79 15-21 mars/79 15 août/79	J24	2,200,000,000			2,200,000,000		
				3,068,500,000		*13,500,000*	*3,055,000,000*	*– 13,500,000*	*– 27,000,000*
Échéance: 2004-05									
2004—1er oct	10½	1er oct/79	J30	600,000,000			600,000,000		
Comptes sans opérations courantes									– 2,926,126,500
Total des obligations négociables (en monnaie canadienne)				40,794,635,450	5,225,030,000	2,590,427,500	43,429,237,950	2,634,602,500	7,894,499,500
À payer en devises étrangères—									
Dollars des États-Unis—									
1983—1er avril	8	1er avril/78		296,100,000	10,675,000		306,775,000	10,675,000	– 2,950,000
15 oct	9	15 oct/78		473,760,000	17,080,000		490,840,000	17,080,000	– 4,720,000
(1) 1985—1er oct	8.2	1er avril/78		296,100,000	10,675,000		306,775,000	10,675,000	– 2,950,000
(1) 1986—4 nov	16¼	3 nov/81			368,130,000		368,130,000	368,130,000	
(1) 1987—15 oct	5	15 oct/62		64,431,360	2,254,560	1,895,040	64,790,880	359,520	– 2,555,840
(1) 1988—1er juin	6¾	1er juin/68		118,440,000	4,270,000		122,710,000	4,270,000	– 1,180,000
(1) 1998—1er avril	8¾	1er avril/78		296,100,000	10,675,000		306,775,000	10,675,000	– 2,950,000
(1) 1998—15 oct	9¼	15 oct/78		414,540,000	14,945,000		429,485,000	14,945,000	– 4,130,000
				1,959,471,360	*438,704,560*	*1,895,040*	*2,396,280,880*	*436,809,520*	*– 21,435,840*
Deutsche marks—									
1983—20 mai	4¾	20 mai/78		336,780,000		31,500,000	305,280,000	– 31,500,000	– 29,700,000
(1) 1984—10 mai	5	10 mai/78		280,650,000		26,250,000	254,400,000	– 26,250,000	– 24,750,000
				617,430,000		*57,750,000*	*559,680,000*	*– 57,750,000*	*– 54,450,000*
Francs suisses—									
(1) 1989—20 mars	3¾	20 mars/79		184,050,000	6,570,000		190,620,000	6,570,000	– 9,300,000
Yen japonais—									
1984—27 mars	6.4	27 mars/79		167,850,000		19,140,000	148,710,000	– 19,140,000	24,270,000
Total des obligations négociables (en devises étrangères)				2,928,801,360	445,274,560	78,785,040	3,295,290,880	366,489,520	– 60,915,840
Total				43,723,436,810	5,670,304,560	2,669,212,540	46,724,528,830	3,001,092,020	7,833,583,660

(1) Soumises à remboursement avant terme.

(2) Les émissions et les remboursements des obligations négociables à payer en devises étrangères comprennent la conversion de ces devises en monnaie canadienne en se servant des cours du change de fermeture au 31 mars.

Obligations d'épargne du Canada

Les obligations d'épargne du Canada représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt qui sont émises par le gouvernement du Canada et qui comprennent les modalités suivantes:

—émises à des résidents canadiens;

—immatriculées au nom du titulaire;

—ayant une date fixe d'échéance;

—non négociables;

—remboursables à vue au titulaire avec des intérêts courus calculés jusqu'à la fin du mois précédent;

—ne sont pas soumises à rachat avant terme; et,

—viennent à échéance 7 ans ou plus après leur émission.

Certaines séries d'obligations d'épargne du Canada comportent des provisions pour l'accord de bonis payables au comptant à l'échéance.

Le tableau 11.3 présente un sommaire des soldes et opérations pour les obligations d'épargne du Canada.

TABLEAU 11.3

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Date d'échéance	%[1]	Date d'émission	Série	1er avril 1981	Émissions	Remboursements	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
				$	$	$	$	$	$
1981—nov	19½	1970-71	S25	668,722,350		668,722,350		– 668,722,350	– 34,729,200
1982—nov	19½	1968-69	S23	235,480,600		7,224,450	228,256,150	– 7,224,450	– 12,769,600
1983—nov	19½	1974-75	S29	2,205,891,150		285,389,650	1,920,501,500	– 285,389,650	– 610,685,500
1984—nov	19½	1972-73	S27	542,214,450		35,882,600	506,331,850	– 35,882,600	– 52,665,550
1984—nov	19½	1975-76	S30	1,164,230,300		166,967,450	997,262,850	– 166,967,450	– 334,219,550
1985—nov	19½	1973-74	S28	301,103,150		22,802,800	278,300,350	– 22,802,800	– 33,378,350
1985—nov	19½	1976-77	S31	602,758,900		86,850,900	515,908,000	– 86,850,900	– 154,720,550
1985—nov	19½	1978-79	S33	3,850,691,400		507,458,100	3,343,233,300	– 507,458,100	– 1,076,146,600
1986—nov	19½	1977-78	S32	530,646,400		67,037,300	463,609,100	– 67,037,300	– 107,710,400
1986—nov	19½	1979-80	S34	3,007,302,200		595,915,500	2,411,386,700	– 595,915,500	– 1,738,161,800
1987—nov	19½	1980-81	S35	2,702,629,700	21,885,736	954,938,736	1,769,576,700	– 933,053,000	2,702,629,700
1988—nov	19½	1981-82	S36		12,817,592,998	274,491,198	12,543,101,800	12,543,101,800	
Comptes sans opérations courantes									– 817,242,800
Total				15,811,670,600	12,839,478,734	3,673,681,034	24,977,468,300	9,165,797,700	– 2,269,800,200

[1] Ces taux comportent des provisions pour l'accord de bonis payables au comptant pour les séries S23 à S31.

Obligations spéciales non négociables

Les obligations spéciales non négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt qui sont émises par le gouvernement du Canada dans le Fonds de placement du régime de pensions du Canada exclusivement, et qui comprennent les modalités suivantes:

—non négociables;

—non transférables;

—non cessibles;

—viennent à échéance 20 ans ou moins après leur émission;

—l'intérêt est payable semestriellement; et,

—rachetables à la valeur nominale plus intérêt couru.

Le tableau 11.4 présente un sommaire des soldes et opérations pour les obligations spéciales non négociables.

TABLEAU 11.4

OBLIGATIONS SPÉCIALES NON NÉGOCIABLES

	1er avril 1981	Émissions	Remboursements	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Fonds de placement du régime de pensions du Canada—						
Échéance: 1985-86	102,000			102,000		
1986-87	1,792,000			1,792,000		
1987-88	3,814,000			3,814,000		
1988-89	5,607,000			5,607,000		
1989-90	4,059,000			4,059,000		
1990-91	5,447,000			5,447,000		
1991-92	6,540,000			6,540,000		
1992-93	7,112,000			7,112,000		
1993-94	7,907,000			7,907,000		
1994-95	9,087,000			9,087,000		
1995-96	10,217,000			10,217,000		
1996-97	10,651,000			10,651,000		
1997-98	11,351,000			11,351,000		
1998-99	12,015,000			12,015,000		
1999-2000	17,709,000			17,709,000		
2000-01	22,971,000			22,971,000		22,971,000
2001-02		17,622,000		17,622,000	17,622,000	
Total	136,381,000	17,622,000		154,003,000	17,622,000	22,971,000

Bons du Trésor

Les bons du Trésor sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada afin de débourser une somme à une date convenue, et dont les modalités sont les suivantes:

—émises à escompte, tenant lieu d'intérêts;

—échéance: 3 mois, 6 mois et 12 mois;

—émises en dollars canadiens seulement;

—transférables; et,

—achetées et vendues sur le marché libre.

Les bons à trois mois et à six mois sont d'ordinaire émis hebdomadairement tandis que les autres bons sont émis à toutes les quatre semaines, habituellement pour des périodes d'un an ou moins.

Au 31 mars 1982, le solde de ce compte représente des bons à trois mois pour $9,375 millions; des bons à six mois pour $6,000 millions; et, des bons à 364 jours pour $4,000 millions.

Le tableau 11.5 présente un sommaire mensuel des émissions et remboursements de bons du Trésor.

TABLEAU 11.5

ÉMISSIONS ET REMBOURSEMENTS DE BONS DU TRÉSOR
(en millions de dollars)

	Émissions				Remboursements				
	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Changement net
Avril, 1981	3,190	1,075	325	4,590	3,035	965	325	4,325	265
Mai	4,215	1,740	400	6,355	4,065	1,590	500	6,155	200
Juin	3,350	1,195	400	4,945	3,235	1,055	500	4,790	155
Juillet	4,140	1,280	675	6,095	4,020	1,120	550	5,690	405
Août	3,405	1,100	325	4,830	3,385	1,105	325	4,815	15
Septembre	3,405	1,100	325	4,830	3,350	1,100	300	4,750	80
Octobre	4,120	1,325	275	5,720	4,140	1,410	300	5,850	– 130
Novembre	3,125	975	250	4,350	3,405	1,405	325	5,135	– 785
Décembre	3,490	1,000	225	4,715	4,245	1,445	300	5,990	– 1,275
Janvier, 1982	2,800	800	250	3,850	3,280	1,030	325	4,635	– 785
Février	2,900	900	250	4,050	3,125	1,100	375	4,600	– 550
Mars	2,975	1,000	300	4,275	2,790	1,100	375	4,265	10
	41,115	13,490	4,000	58,605	42,075	14,425	4,500	61,000	– 2,395
Solde au 1er avril 1981									21,770
Solde au 31 mars 1982									19,375

Effets et prêts à payer en devises étrangères

Ce compte enregistre les emprunts effectués par le gouvernement du Canada en vertu de diverses ententes conclues avec des banques au Canada, en Allemagne, en Suisse et au Japon.

Les opérations au cours de l'exercice comprenaient des émissions et remboursements en dollars des États-Unis et en francs suisses, et des réévaluations de soldes de fin d'exercice. Les soldes au 31 mars 1982 représentent:

—400,000,000 DM ($203,520,000 can), prêt de quatre ans de la Banque Deutsche, Allemagne;

—500,000,000 FS ($317,700,000 can), prêt de trois ans et 400,000,000 FS ($254,160,000 can), prêt de cinq ans de diverses banques suisses; et,

—35,000,000,000 yen ($173,495,000 can), prêt de dix ans et 35,000,000,000 yen ($173,495,000 can), prêt de vingt ans de diverses banques japonaises.

Les soldes en devises étrangères ont été convertis en monnaie canadienne en se servant des cours du change de fermeture au 31 mars 1982.

Le tableau 11.6 présente un sommaire des soldes et opérations pour les effets et prêts à payer en devises étrangères.

TABLEAU 11.6

EFFETS ET PRÊTS À PAYER EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Date d'échéance	%	1er avril 1981	Émissions[1]	Remboursements[1]	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
		$	$	$	$	$	$
Dollars des États-Unis—							
Effets à payer—							
Banques canadiennes		355,320,000	4,500,140,000	4,855,460,000		– 355,320,000	– 3,540,000
							– 3,540,000
Deutsche marks—							
1978-83	5	224,520,000		21,000,000	203,520,000	– 21,000,000	– 19,800,000
Francs suisses—							
1979-82	2¾	429,450,000		429,450,000		– 429,450,000	– 21,700,000
1979-85	3	306,750,000	10,950,000		317,700,000	10,950,000	– 15,500,000
1982-87	7⅛		254,160,000		254,160,000	254,160,000	
		736,200,000	*265,110,000*	*429,450,000*	*571,860,000*	*– 164,340,000*	*– 37,200,000*
Yen japonais—							
1979-89	7.1	195,825,000		22,330,000	173,495,000	– 22,330,000	28,315,000
1979-99	7.5	195,825,000		22,330,000	173,495,000	– 22,330,000	28,315,000
		391,650,000		*44,660,000*	*346,990,000*	*– 44,660,000*	*56,630,000*
Total		1,707,690,000	4,765,250,000	5,350,570,000	1,122,370,000	– 585,320,000	– 3,910,000

[1] Les émissions et les remboursements comprennent la conversion des devises étrangères en monnaie canadienne en se servant des cours du change de fermeture au 31 mars.

Taux d'intérêt

Le tableau 11.7 présente la dette non échue au 31 mars, pour chacun des exercices de 1977-78 à 1981-82 inclusivement, ainsi que le taux d'intérêt moyen en vigueur. Pour fins de comparaison, la dette non échue a été ventilée en obligations négociables, obligations non négociables (y compris les obligations d'épargne du Canada et le Fonds de placement du régime de pensions du Canada), bons du Trésor et effets et prêts à payer en devises étrangères.

Les taux d'intérêt sur les nouvelles émissions d'obligations négociables payables au Canada ont varié entre un minimum de 13.75% et un maximum de 18.75% au cours de l'exercice.

TABLEAU 11.7

DETTE NON ÉCHUE AU 31 MARS, DE 1978 À 1982 INCLUSIVEMENT, ET TAUX D'INTÉRÊT MOYEN EN VIGUEUR

	Obligations négociables		Obligations non négociables				Bons du Trésor		Effets et prêts à payer en devises étrangères		Total de la dette non échue	
			Obligations d'épargne du Canada		Fonds de placement du régime de pensions du Canada							
	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen[1]	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen	Montant en circulation	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
1982	46,724	10.67	24,978	19.50	154	10.01	19,375	15.61	1,122	5.65	92,353	14.03
1981	43,724	9.93	15,812	11.50	136	9.31	21,770	15.11	1,707	7.18	83,149	11.70
1980	35,890	8.96	18,081	12.00	113	8.57	16,325	12.39	1,712	7.37	72,121	10.46
1979	29,473	8.04	19,247	9.19	96	8.21	13,535	10.56	4,240	9.10	66,591	8.95
1978	21,327	7.65	18,011	8.62	84	8.01	11,295	7.19	850	7.52	51,567	7.89

Lorsque le taux d'intérêt varie, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au 31 mars.

[1] Les taux pour les exercices de 1977-78 et 1978-79 n'ont pas été redressés pour refléter les provisions pour l'accord de bonis payables au comptant comprises dans certaines séries d'obligations d'épargne du Canada.

Le tableau 11.8 indique les taux maximaux et minimaux de rendement des bons du Trésor en adjudication ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les exercices de 1977-78 à 1981-82 inclusivement.

TABLEAU 11.8

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR EN ADJUDICATION

Exercice clos le 31 mars	Taux maximal	Taux minimal	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
1982	20.99	14.34	14.86
1981	17.12	9.93	16.44
1980	15.24	10.76	15.24
1979	10.92	8.07	10.92
1978	7.73	7.03	7.73
Bons à six mois—			
1982	21.07	14.18	15.46
1981	16.65	10.11	14.85
1980	15.90	10.74	15.90
1979	11.00	8.34	10.96
1978	8.07	7.08	8.07
Autres bons—			
1982	20.59	14.35	15.61
1981	15.82	10.45	15.58
1980	14.92	10.43	14.92
1979	10.69	8.64	10.60
1978	8.26	7.35	8.26

Échéance de la dette du gouvernement

Le tableau 11.9 présente le total de la dette non échue par ordre d'échéance.

TABLEAU 11.9

ÉCHÉANCE DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT

	Obligations négociables		Obligations d'épargne du Canada		Bons du Trésor		Effets et prêts à payer en devises étrangères		Total	
Échéance	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen[1]	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
1983	4,801	9.69	228	19.50	19,375	15.61	204	5.00	24,608	14.41
1984	6,194	7.86	1,921	19.50					8,115	10.61
1985	6,347	12.19	1,504	19.50			318	3.00	8,169	13.18
1986	3,725	11.94	4,137	19.50					7,862	15.92
1987	4,079	14.75	2,875	19.50			254	7.25	7,208	16.38
1988/92	2,678	8.07	14,313	19.50			173	7.10	17,164	17.59
1993/97	2,059	8.97							2,059	8.97
1998/2002	8,411	10.93					173	7.50	8,584	10.86
2003/05	8,430	10.58							8,430	10.58
	46,724	10.67	24,978	19.50	19,375	15.61	1,122	5.65	92,199	14.04
Moins: titres détenus par le gouvernement	122	9.30	131	19.50					253	16.50
	46,602	10.66	24,847	19.50	19,375	15.61	1,122	5.65	91,946	14.03

[1] Les taux comportent les provisions pour l'accord de bonis payables au comptant qui font partie de certaines séries d'obligations d'épargne du Canada.

SECTION 12

COMPTES PUBLICS
1981-82

Autres comptes inscrits sur l'état de l'actif et du passif

SOMMAIRE

	Page
Fonds en transit	12.2
Caisse	12.2
Immobilisations	12.3
Déficit accumulé	12.3
Passif éventuel	12.6

AUTRES COMPTES INSCRITS SUR L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Cette section contient des renseignements concernant les comptes inscrits sur l'état de l'actif et du passif qui ne sont pas compris ailleurs dans ce volume. Ces comptes sont:

—les fonds en transit;
—la caisse;
—les immobilisations;
—le déficit accumulé; et,
—le passif éventuel.

Fonds en transit

Le tableau 12.1 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les fonds en transit.

TABLEAU 12.1

FONDS EN TRANSIT

	1er avril 1981	Crédits	Débits	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Fonds détenus par les percepteurs et en transit	1,694,492,562	1,694,492,562	1,773,020,158	1,773,020,158	78,527,596	588,820,097
Sommes reçues après le 31 mars mais applicables à l'exercice en cours	151,282,514	151,282,514	56,319,051	56,319,051	- 94,963,463	103,554,188
Total	1,845,775,076	1,845,775,076	1,829,339,209	1,829,339,209	- 16,435,867	692,374,285

Fonds détenus par les percepteurs et en transit

Ce compte sert à comptabiliser les deniers publics reçus par les fonctionnaires publics avant la fermeture des comptes au 31 mars mais versés à la Banque du Canada, au crédit du Receveur général du Canada seulement après cette date.

Sommes reçues après le 31 mars mais applicables à l'exercice en cours

Ce compte enregistre les deniers publics reçus après le 31 mars qui sont applicables à l'exercice se terminant à cette date.

Ce compte permet l'enregistrement des remboursements de dépenses imputés à l'exercice écoulé et effectués avant la fermeture des comptes, ainsi que des sommes à porter au crédit des comptes de l'actif, du passif et (dans des cas exceptionnels) de recettes, lorsque pour des raisons d'ordre et de cohérence, il est préférable de les passer à l'exercice écoulé.

Caisse

La caisse du gouvernement est constituée des deniers publics mis en dépôt le 31 mars auprès des banques et autres établissements financiers, au crédit du Receveur général du Canada.

La caisse du gouvernement dépend non seulement des opérations budgétaires mais aussi des opérations non budgétaires, de change et de la dette non échue, lesquelles il faut tenir compte lorsqu'on considère l'ensemble des opérations financières du gouvernement.

Le tableau 12.2 présente un sommaire des soldes et opérations reliées aux dépôts courants et spéciaux du Receveur général. Les opérations représentent les rentrées et les déboursés.

Les soldes de fin d'exercice en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change de fermeture à la fin de l'exercice. Les devises étrangères détenues comprennent des livres sterling du Royaume-Uni, des dollars des États-Unis, des francs belges, suisses et français, et des marks de l'Allemagne de l'Ouest.

TABLEAU 12.2

CAISSE

	1er avril 1981	Rentrées	Déboursés	31 mars 1982	Variation nette 1982	Variation nette 1981
	$	$	$	$	$	$
Receveur général—						
Dépôts courants—						
Dollars canadiens	5,826,062,032	182,440,318,180	181,725,509,596	6,540,870,616	714,808,584	2,164,762,744
Devises étrangères	48,982,519	1,870,792,202	1,890,593,035	29,181,686	- 19,800,833	18,505,894
Dépôts spéciaux	56,096,900	251,173,239	257,504,398	49,765,741	- 6,331,159	9,232,136
Total	5,931,141,451	184,562,283,621	183,873,607,029	6,619,818,043	688,676,592	2,192,500,774

Dépôts courants du Receveur général

Les soldes mensuels en dollars canadiens et en devises étrangères en dépôt pour les cinq derniers exercices sont présentés dans les tableaux suivants:

TABLEAU 12.3

CAISSE DES DÉPÔTS EN DOLLARS CANADIENS
(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercices clos le 31 mars				
	1982	1981	1980	1979	1978
Avril	3,281	1,922	3,400	4,394	2,385
Mai	3,825	1,928	3,880	4,667	2,682
Juin	2,102	1,108	2,780	4,008	1,879
Juillet	5,363	1,424	3,015	4,115	2,347
Août	4,068	2,406	2,661	4,213	1,948
Septembre	3,786	1,920	2,871	5,030	1,842
Octobre	3,671	3,325	2,573	5,074	2,764
Novembre	11,236	4,457	2,437	6,178	4,397
Décembre	7,532	4,138	2,446	6,462	4,726
Janvier	7,680	4,028	1,823	6,249	5,063
Février	6,278	4,061	812	6,825	5,177
Mars	6,541	5,826	3,661	6,375	4,487

TABLEAU 12.4

CAISSE DES DÉPÔTS EN DEVISES ÉTRANGÈRES
(convertis en dollars canadiens)
(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercices clos le 31 mars				
	1982	1981	1980	1979	1978
Avril	9	22	8	9	12
Mai	16	23	14	18	12
Juin	26	17	15	27	9
Juillet	28	28	14	16	13
Août	21	10	11	9	17
Septembre	27	22	19	16	7
Octobre	24	14	16	32	21
Novembre	17	27		15	16
Décembre	55	29	36	18	13
Janvier	34	37	17	34	13
Février	34	27	17	11	13
Mars	29	49	30	23	19

Dépôts spéciaux du Receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes détenus par les agents de trésorerie du gouvernement pour l'achat ou le remboursement de titres du gouvernement et pour le paiement d'intérêts.

Immobilisations

Les immobilisations sont constituées d'éléments d'actif corporels à long terme, y compris les agrandissements majeurs ou les modifications afférentes, et sur ces biens sont tirés les revenus pendant leur durée utile.

Les immobilisations du gouvernement, telles les terrains, bâtiments, ouvrages et matériel, sont imputées aux dépenses budgétaires lors de leur acquisition ou construction conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada, telles que décrites à la note 1 afférente aux états financiers vérifiés (section 2 de ce volume). On reconnaît leur existence à l'état de l'actif et du passif en les inscrivant à une valeur nominale de $1.

Déficit accumulé

Le compte du déficit accumulé inscrit le total net des déficits et excédents annuels depuis la Confédération avec certaines sommes imputées directement à ce compte. Le déficit accumulé correspond également à l'excédent du passif comptabilisé sur l'actif comptabilisé net.

Le tableau 12.5 résume les opérations de ce compte pour l'exercice.

TABLEAU 12.5

DÉFICIT ACCUMULÉ

	1982	1981
	$	$
Solde d'ouverture	81,262,727,887	68,595,267,858
Déficit pour l'exercice	13,606,690,356	12,667,460,029
Solde de fermeture	94,869,418,243	81,262,727,887

Un état comparatif du déficit accumulé, à titre de l'ensemble du passif et de l'actif comptabilisé net, est présenté sur une échelle de dix exercices comme suit:

TABLEAU 12.6

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ, À TITRE DE L'ENSEMBLE DU PASSIF ET DE L'ACTIF COMPTABILISÉ NET[1]
(en millions de dollars)

Au 31 mars	Total des éléments de passif	*Moins:* actif comptabilisé net	Déficit accumulé	
			Montant	Variation nette
1982	134,107	39,238	94,869	13,606
1981	118,461	37,198	81,263	12,668
1980	103,626	35,031	68,595	12,788
1979	98,023	42,216	55,807	16,185
1978	80,048	40,426	39,622	10,036
1977	67,075	37,489	29,586	6,290
1976	59,802	36,506	23,296	4,021
1975	62,700	43,425	19,275	1,147
1974	55,557	37,429	18,128	672
1973	51,716	34,260	17,456	– 481

[1] Les montants pour 1972-73 à 1974-75 inclusivement n'ont pas été redressés pour refléter la présentation de l'actif et du passif adoptée en 1976-77.

Le tableau 12.7 présente une analyse du compte du déficit accumulé depuis la Confédération jusqu'au 31 mars 1982. Un état des imputations directes au déficit accumulé depuis la Confédération jusqu'au 31 mars 1982 est détaillé au tableau 12.8.

TABLEAU 12.7

ANALYSE DU COMPTE DU DÉFICIT ACCUMULÉ DEPUIS LA CONFÉDÉRATION JUSQU'AU 31 MARS 1982

	$
Excédents et déficits annuels accumulés	93,127,008,292
Imputations directes au déficit accumulé—	
Dépenses en capital	1,168,855,196
Autres	573,554,755
Déficit accumulé	94,869,418,243

Le déficit accumulé par habitant et en pourcentage du produit national brut est présenté dans les diagrammes suivants.

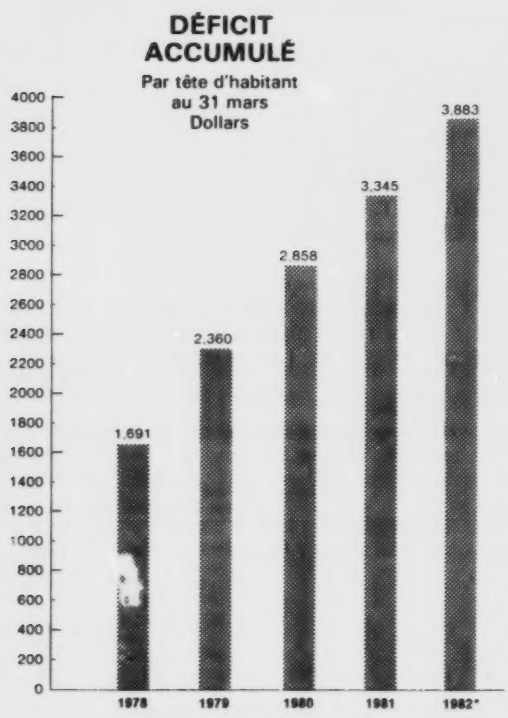

*Déterminé d'après la population au 1er octobre 1981

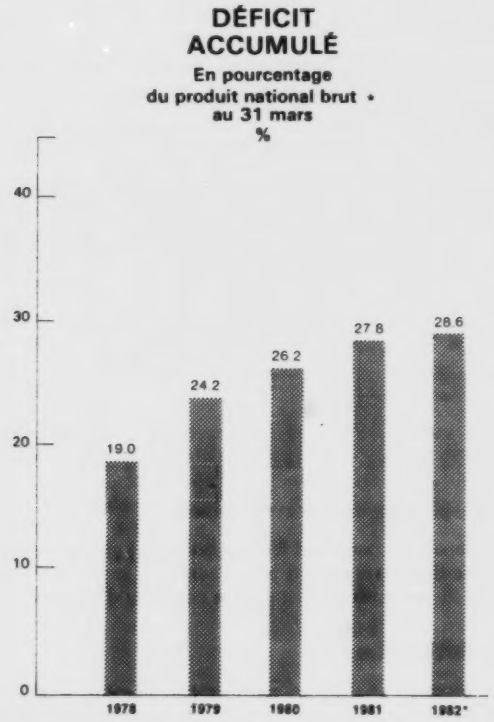

*Déterminé d'après les chiffres au 31 décembre précédent

TABLEAU 12.8

ÉTAT DES IMPUTATIONS DIRECTES AU DÉFICIT ACCUMULÉ DEPUIS LA CONFÉDÉRATION JUSQU'AU 31 MARS 1982

	$
DÉPENSES EN CAPITAL—	
Travaux publics (canaux)—	
Ministère des Travaux publics—	
Canal de la Baie Burlington	308,328
Lac Saint-Pierre	1,164,235
Ministère des Transports—	
Canal de Chambly, rivière Richelieu	579,715
Canal de Lachine	10,526,202
Canal Murray	1,248,947
Service des eaux de la ville d'Ottawa	6,871,215
Canal de Québec	34,842
Canal Rideau	143,108
Canaux du Sault-Sainte-Marie	4,935,810
Écluse de Ste-Anne—Pont de chemin de fer à l'Île Perrot	150,000
Canaux du Saint-Laurent	34,111,409
Canal de navigation du Saint-Laurent	133,897
Écluse de St-Ours	614,426
Canal de St-Pierre	492,024
Rivière Tay, navigation	476,129
Canal Trent, améliorations	559,068
Rivière Trent, navigation	19,079,651
Canal Welland	27,244,916
Canal navigable Welland	130,716,890
Divers	125
	239,390,937
Travaux publics (chemins de fer)—	
Ministère des Transports—	
Chemins de fer du gouvernement—	
Chemins de fer du gouvernement	64,973,475
Chemin de fer du Cap-Breton	104,521
Chemin de fer Caraquet et Golfe	209,950
Chemin de fer Elgin et Havelock	33,530
Chemin de fer de la baie d'Hudson	34,682,535
Chemin de fer Intercolonial	109,826,449
Chemin de fer International du Nouveau-Brunswick	2,681,377
Chemin de fer Lotbinière et Mégantic	336,875
Chemin de fer national transcontinental	160,994,649
Chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard	361,541
Chemin de fer de Terre-Neuve	25,080
Réseau de communications du Nord-Ouest	17,884,025
Chemin de fer de l'Île-du-Prince-Édouard	6,797,222
Pont de Québec	21,706,664
Chemin de fer Québec et Saguenay	7,120,896
Chemin de fer Salisbury et Albert	84,390
Chemin de fer St-Martin	72,625
Chemin de fer de Témiscouata	480,000
Chemin de fer York et Carleton	20,976
Autres chemins de fer et divers—	
Transbordeur faisant service entre Yarmouth, N-É et les États de la Nouvelle-Angleterre	1,035,733
Chemin de fer central du Canada—Pont de la rivière de la Paix	175,000
Chemin de fer Digby et Annapolis	660,683
Wagons du gouverneur général	71,539
Gare maritime du Port Nelson	6,240,096
Reliquat du coût du paquebot *Sheba*	78,611
Chemin de fer du Nord	250,000
North Sydney, N-É et Port-aux-Basques, T-N—Transbordeur et gares maritimes—	
Installations portuaires et de bassin North Sydney, N-É	2,880,497
Installations portuaires et de bassin Port-aux-Basques, T-N	2,926,061
Construction d'un vaisseau-transbordeur d'au-[illegible]38	6,373,302
Quais «A» et «B»—Ogden Point—Victoria, C-B	2,847,399
Transbordeur d'autos et gares maritimes de l'Île-du-Prince-Édouard	13,069,726
Reliquat du coût en capital du navire *SS Charlottetown*	1,194,145
Construction d'un nouveau transbordeur d'autos	7,032,720
Navire *SS Scotia 2*	348,948
Reliquat du coût des paquebots *Drummond* et *McKee*	851,853
Détroit de Canso	6,994,146
Pont d'Hillsborough	1,532,233
	482,959,472
Travaux publics (divers)—	
Ministère de la Production de défense—	
Usine à Rivière-du-Loup	135,209
Ministère de la Défense nationale—	
Zone de danger du dépôt de munitions	4,010
Ministère des Travaux publics—	
Brise-lames de Bare Point	217,996
Améliorations au chenal Burlington	1,392,490
Immeuble du Canada à Londres, Angleterre	1,539,073
Immeuble de la Légation canadienne à Tokyo, Japon	200,000
Immeuble et emplacement de la Légation canadienne à Washington, DC	477,754
Port du Cap Tourmente	95,000
Bassin de radoub d'Esquimalt	7,799,761
Hydrographie de la route fluviale, Baie Georgienne à Montréal	918,797
Édifices du gouvernement à Ottawa	35,260,968
Emplacement de l'élévateur d'Halifax	86,512
Améliorations au port d'Halifax	13,025,454
Bassin de radoub de Kingston	556,589
Ligne télégraphique de câble et terrestre	348,321
Bassin de radoub de Lévis	971,593
Divers emplacements d'édifices gouvernementaux	208,012
Divers quais	1,223,857
Améliorations au port de Montréal	1,060,343
Nouveaux édifices publics à Petitcodiac, N-B	1
Ottawa—Expropriation des propriétés situées entre les rues Sparks et Wellington, à l'est de la rue Elgin	855,581
Port Arthur, Fort William et rivière Kaministikwia—Améliorations	16,249,020
Havre de Port Colborne	904,459
Améliorations au port de Québec	10,326,479
Écluses et jetées de la rivière Rainy	134
Améliorations au port de Sorel	1,806,541
Rapides de Saint-André, y compris les améliorations à la rivière Rouge	1,569,777
Améliorations au port de Saint-Jean, N-B	19,300,823
Améliorations au port de Tiffin	481,622
Améliorations au port de Toronto	9,331,987
Nouvel édifice «Dominion» à Toronto	1,166,647
Haut Saint-Laurent—Améliorations au chenal	468,098
Améliorations au port de Vancouver	3,600,079
Améliorations au port de Victoria, C-B	2,334,089
Améliorations au port de Victoria, Ont	761,802
Travaux dans le Territoire du Yukon (partie)	1,638,069
Ministère des Transports—	
Service aérien transatlantique du gouvernement canadien	1,670,000
Aviation civile—Aéroroutes, aéroports et postes émetteurs	83,916,341
Vaisseau de patrouille de l'Arctique oriental	3,229,293
Bateau d'utilité générale à l'Agence de Parry Sound, Ont	31,385
Bateau d'utilité générale à Saint-Jean, T-N	64,556
Programme de construction navale du gouvernement	53,325,521
Marie-salope *Chesterfield*	233,941
Brise-glaces et navires de service	9,609,996
Vaisseaux d'approvisionnement de phares et de bouées pour la côte Ouest	923,360
Vaisseaux d'approvisionnement de phares et de bouées pour la côte Est	1,709,767
Bateau-phare pour le port de Saint-Jean, N-B	663,406
Améliorations au Saint-Laurent	110,372,850
Remorqueur *Ocean Eagle*	91,071
Vaisseaux pour le poste météorologique «P», océan Pacifique	1,770,097
Travaux dans le Territoire du Yukon (partie)	283,323

TABLEAU 12.8

ÉTAT DES IMPUTATIONS DIRECTES AU DÉFICIT ACCUMULÉ DEPUIS LA CONFÉDÉRATION JUSQU'AU 31 MARS 1982—*Fin*

	$		$
DÉPENSES EN CAPITAL—*Fin*		Montréal—Pont Jacques Cartier—Avances pour le paiement des intérêts garantis	6,489,605
Travaux publics (divers)—*Fin*		Québec	52,075,243
Conseil des ports nationaux—		Saint-Jean	34,770,238
Port et gares maritimes de Churchill	12,790,681	Trois-Rivières	3,987,356
Emplacement d'élévateur de Halifax	21,538		*147,999,194*
Élévateur de Prescott	4,707,440		
Élévateur de Port Colborne	2,356,218	Comptes inactifs divers—	
Emplacement de quai à Saint-Jean	4,531	Chemins de fer du Canadien Pacifique (anciens)	62,791,435
Terrains dans paroisse Sainte-Foy et paroisse Saint-Félix-de-Cap-Rouge, Québec	13,602	Titres des Chemins de fer Nationaux du Canada	359,963,017
		Compte d'attente, farine de soya (ministère du Commerce)	125,936
Défense nationale—			
Immeubles et matériel militaires	12,585,705	Prêts et avances—	
Moins: Caserne de Fort Osborne, Winnipeg	62,947	Divers organismes du gouvernement—	
Emplacement de la caserne, Île Ste-Hélène	19,783	Bureau du Haut-Commissaire, compte d'attente (Affaires extérieures)	2,043
	436,608,839	Prêts pour l'établissement des soldats et d'autres colons	7,079
Comptes des Territoires—		Autres gouvernements—	
Affaires indiennes et Nord canadien—		Gouvernement italien—Achats de blé, 1915 (ministère du Commerce)	703
Dépenses relatives aux terres fédérales jusqu'au 31 mars 1911	10,425,396	Divers—	
Moins: rentrées provenant des terres fédérales	4,275,526	Abasand Oils Ltd (Énergie, Mines et Ressources)	1,801,621
Rébellion du Nord-Ouest	826,078	Victoria Shipowners Ltd—Solde de liquidation (Transports)	621,987
Territoires du Nord-Ouest—Organisation	1,460,000		
Territoires du Nord-Ouest—Achat	1,460,000	Mises de fonds—	
	9,895,948	Obligations fiduciaires, autoroute de Québec (Finances)	20,000
Total des dépenses en capital	1,168,855,196	Actions privilégiées du chemin de fer Grand-Tronc (Transports)	121,740
AUTRES COMPTES INACTIFS—			
Prêts—		Ministère des Affaires des anciens combattants—	
Ministère des Transports—		Hôpital de l'Université, Edmonton, Alberta	100,000
Canadian Government Merchant Marine, Limited	8,098,389	Total des autres comptes inactifs	573,554,755
Conseil des ports nationaux—			
Chicoutimi	3,830,286	Total des imputations directes	1,742,409,951
Churchill	8,857,289		
Halifax	29,890,788		

Passif éventuel

Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs.

L'entité comptable du gouvernement du Canada se définit comme l'ensemble des ministères mentionnés à l'annexe A de la Loi sur l'administration financière; toute division ou direction de la Fonction publique y compris toute commission nommée conformément à la Loi sur les enquêtes et désignée par le gouverneur en conseil comme ministère aux fins de la Loi sur l'administration financière; les employés du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement ainsi que toute société mentionnée à l'annexe B de la Loi sur l'administration financière.

Conformément à la définition susmentionnée, les sociétés nommées aux annexes C et D de la Loi sur l'administration financière ne font pas partie de la définition de l'entité comptable du gouvernement du Canada. L'information portant sur le passif éventuel de celles-ci, de même que les précisions à l'égard des emprunts autres que ceux du gouvernement du Canada sont présentés au tableau 7.4—«Résumé de la situation financière des corporations de mandataire de la Couronne». De plus, certaines corporations administrent des programmes d'assurance. L'information concernant les programmes d'assurance apparaît dans la note 4 afférente aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 2 de ce volume.

Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties formelles par le gouvernement, e.g. emprunts par les sociétés de la Couronne et par d'autres que les sociétés de la Couronne qui ne sont pas mandataires de Sa Majesté, y compris les emprunts garantis par les organismes faisant partie de l'entité comptable en vertu de diverses lois et programmes, et garanties formelles par le gouvernement pour des prêts, arrangements financiers et autres éléments de passif possible. Il comprend aussi les pertes possibles résultant de causes en instance et imminentes relatives à des demandes d'indemnités et d'évaluations à l'égard de l'inexécution de contrats, de dommages causés à des personnes et à un bien et d'éléments connexes. Un montant total pour les causes en instance et imminentes est inscrit dans le tableau suivant. Ce tableau est également résumé dans la note 2 afférente aux états financiers du gouvernement à la section 2 de ce volume.

TABLEAU 12.9

ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL AU 31 MARS 1982

	Limite autorisée (s'il y a lieu)	Passif éventuel	Rapport entre les indemnités nettes et les garanties en vigueur (s'il y a lieu)[1]
	$	$	%
GARANTIES FORMELLES PAR LE GOUVERNEMENT POUR—			
Emprunts par des sociétés de la Couronne qui ne sont pas mandataires de Sa Majesté—			
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada—Obligations et effets	174,007,500	174,007,500	
Air Canada—Obligations et effets	28,458,300	4,500,759	
	202,465,800	*178,508,259*	
Emprunts effectués par des entités autres que les sociétés de la Couronne qui ne sont pas mandataires de Sa Majesté—			
De sociétés mandataires—			
Prêts consentis aux Indiens par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société du crédit agricole, garantis par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour habitations sur les réserves	100,000,000[2]	48,130,016[3]	2.0
De sociétés non mandataires en vertu de—			
Loi canadienne sur les prêts aux étudiants	1,891,853,876	836,537,987	3.4
Loi sur les prêts aux petites entreprises	[4]	185,710,436	3.0
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	[4]	147,406,378	.4
Loi sur le paiement anticipé des récoltes	[4]	61,180,973	[5]
Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche	[4]	17,799,719	1.5
Loi sur les subventions au développement régional et Loi sur l'expansion économique régionale	9,306,000[6]	8,620,000	7.8
Programme de développement des entreprises	400,000,000	101,117,886	2.6
Prêts consentis aux Indiens par des prêteurs agréés, garantis par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour habitations sur les réserves	[2]	10,671,860[3]	
Prêts à Nanisivik Mines Ltd pour l'aménagement d'une ville à Strathcona Sound, Île de Baffin	4,570,000	4,148,463	
Programme du progrès économique des Indiens	30,000,000	4,029,297[3]	20.6
Prêt à l'Association récréative du service civil d'Ottawa	2,000,000	1,012,500	
	2,437,729,876	*1,426,365,515*	
Autres garanties formelles—[7]			
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires en vertu de la Loi sur la responsabilité nucléaire	750,000,000	699,377,773[8]	
Garantie à l'égard des prêts effectués à Canadair Ltée, en ce qui concerne le développement et la production de l'avion Challenger	1,350,000,000	1,003,300,000	
Garanties relatives aux dettes encourues par des transporteurs aériens concernant l'avion DHC-7 de la Société de Havilland Aircraft of Canada Limited	230,000,000	86,458,142	
Garantie à l'égard des prêts effectués à la Société de Havilland Aircraft of Canada Limited pour financer le développement et la production de l'avion DHC-8 et d'autres dettes générales encourues par la société	450,000,000	85,897,000	
Garanties relatives aux prêts faits aux exportateurs		44,853,000	
Garanties en prévision de destruction ou pertes qui peuvent être occasionnées par le loyer ou l'usage de biens agricoles pour fins de recherche	30,000	30,000	
	2,780,030,000	*1,919,915,915*	
Total des garanties formelles	5,420,225,676	3,524,789,689[9]	
CAUSES EN INSTANCE ET IMMINENTES		2,136,552,782[10]	
Total		5,661,342,471	

[1] Représente le rapport entre la moyenne annuelle des réclamations nettes au cours des cinq derniers exercices et le total des garanties en vigueur au 31 mars 1982.

[2] La limite autorisée sur les prêts garantis pour habitations sur les réserves s'élève à un montant de $100,000,000 (présenté ci-dessus) pour les prêts faits par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole et autres prêteurs agréés.

[3] Un engagement sur des garanties existe concernant des prêts devant être faits aux Indiens pour habitations sur les réserves et pour le Programme du progrès économique des Indiens. Les montants devant être garantis sont de $14,193,767 et $61,160 respectivement. À la date de déclaration, aucun document de prêt n'a été émis.

[4] Ces lois limitent la somme maximum de la garantie sur les prêts effectués à diverses périodes par des prêteurs admissibles. La somme maximum de la garantie accordée à chaque prêteur est énoncée, d'après la loi, comme étant un pourcentage de la totalité des prêts consentis aux emprunteurs autorisés, et varie selon l'échelle d'évaluation du dollar des prêts effectués par chaque prêteur.

[5] Moins de .1%.

[6] Représente les garanties totales données sur les prêts ayant un solde impayé au 31 mars 1982.

[7] Une entente, au montant de $200,000,000, a été conclue avec Chrysler Canada Ltd à l'égard de garanties sur les prêts futurs. À la date de déclaration, aucun prêt n'a été consenti en vertu de l'entente susmentionnée, donc aucun passif éventuel n'existe.
Le ministre des Transports a émis une lettre d'accord présumé pour garantir les prêts faits à Ridley Terminals Incorporated. Ces prêts ont pour objet la construction d'un terminal charbonnier et l'approbation parlementaire est requise pour garantir un prêt jusqu'à environ $185,000,000, représentant 80% du coût en capital initial du projet. Au 31 août 1982, le montant total prêté à Ridley était de $16,200,000.

[8] Il n'y a eu aucune réclamation en vertu de la Loi sur la responsabilité nucléaire depuis sa mise en vigueur en 1970. La Loi couvrait 15 installations nucléaires canadiennes au 31 mars 1982.

[9] Au mois de juillet 1982, le ministère de l'Industrie et Commerce a versé la somme de $126,349,358 pour l'achat de 62.5% des actions privilégiées (séries «D») en circulation de Massey-Ferguson Limited. Cet achat fait suite à une entente conclue le 15 juin 1981 entre le gouvernement du Canada et Massey-Ferguson Limited, selon laquelle le gouvernement garantissait le rachat de 5 millions d'actions privilégiées s'il était exigé, advenant le défaut par la Compagnie de verser un dividende. Le 30 juin 1982, la Compagnie a été en défaut concernant le versement d'un dividende.
Également en juillet 1982, le ministère a déboursé un montant de $9,000,000 afin d'acquérir deux ensembles de trains LRC de Bombardier Inc. Ceci résulte du fait qu'Amtrak n'a pas utilisé l'option d'acheter les ensembles de trains à l'expiration de son contrat de location-acquisition avec Bombardier Inc, laquelle option était garantie par le ministère de l'Industrie et Commerce.

[10] Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé. Par conséquent, le passif éventuel de la Société est présenté dans ce tableau.

SECTION 13

COMPTES PUBLICS
1981-82

Renseignements supplémentaires exigés par la Loi sur l'administration financière

SOMMAIRE

Article		*Page*
17(8)	Chaque remise d'impôt, de droit ou de peine de $1,000 ou plus, accordée par le gouverneur en conseil	13.2
18(2)	Obligations, dettes et réclamations retranchées des comptes	13.37
31(4)	Chaque avance comptable qui n'est pas remboursée ou dont il n'est pas rendu compte	13.38
98(3)	Chaque paiement effectué à même le Compte de garantie des fonctionnaires publics et le montant de toute perte subie par Sa Majesté en raison de détournements de fonds ou autres omissions ou actes frauduleux par un fonctionnaire public	13.54

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉS PAR LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE, c. F. 10, tel que modifié

ARTICLE 17(8)

Chaque remise d'impôt, de droit ou de peine de $1,000 ou plus, accordée par le gouverneur en conseil

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES— OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Ordre exemptant de frais d'exportation le pétrole exporté, autre que les produits pétroliers, à condition qu'un volume équivalent de ce pétrole soit retourné au Canada en vertu du décret CP 1976-359 du 18 février 1976 et modifié par les décrets CP 1976-3091 du 16 décembre 1976, CP 1977-2946 du 20 octobre 1977 et CP 1979-1117 du 4 avril 1979:

	$
BP Oil Ltd/Sun Oil Corp	4,988,994
BP Oil Ltd/Murphy Oil Corp	43,055,281
BP Oil Ltd/Phillips Petroleum Co	3,691,849
Gulf Canada Ltd/Continental Oil Co	3,021,250
Gulf Canada Ltd/Murphy Oil Corp	379,190
Imperial Oil Ltd/Exxon Corp	47,313,117
Shell Canada Ltd/Continental Oil Co	155,198,261
Shell Canada Ltd/Farmers Union Central Exchange Inc	78,714,527
Shell Canada Ltd/Shell Oil Co	195,287,539
Shell Canada Ltd/Simmons Oil Corp	601,336
Sunoco Inc/Continental Oil Co	37,630,996
Texaco Canada Ltd/Exxon Corp	2,054,693
	571,937,033

Ordre exemptant de frais d'exportation le pétrole exporté du Canada à être utilisé pour fin d'expérience et d'essai en vertu du décret CP 1977-2183 du 28 juillet 1977:

Alberta Research Council	1,751
Husky Oil Operations Limited	5,740
Mitsui and Co (Canada) Ltd	2,736
Sunoco Inc	1,689
Petro-Canada Exploration Inc	2,242
Petrosar Limited	2,315
Remises inférieures à $1,000	373
	16,846

Ordre exemptant de frais d'exportation certains produits pétroliers exportés du Canada, dans la mesure où des volumes équivalents de ces produits pétroliers sont de retour au Canada en vertu du décret CP 1977-308 du 10 février 1977 et modifié par le décret CP 1977-2184 du 28 juillet 1977:

Sunoco Inc	6,161,051

Ordre exemptant de frais d'exportation certaine essence sans-plomb pour automobile exportée du Canada aux États-Unis, dans la mesure où des volumes équivalents de ces produits pétroliers sont de retour au Canada en vertu du décret CP 1981-729 du 19 mars 1981:

Sunoco Inc	323,396

Ordre réduisant les frais imposés sur certains produits pétroliers exportés du Canada en août 1981 en vertu du décret CP 1981-3553 du 17 décembre 1981:

	$
Imperial Oil Limited	360,332
Gulf Oil Canada	156,073
Sipco Oil Limited	23,123
Sunoco Inc	525,460
Union Carbide of Canada	838,901
	1,903,889

Ordre réduisant les frais imposés sur certains produits pétroliers exportés du Canada en septembre 1981 en vertu du décret CP 1981-3552 du 17 décembre 1981:

BP Oil Limited	59,[illegible]69
Imperial Oil Limited	158,610
Olco Oil Limited	102,884
Sipco Oil Limited	13,567
Sunoco Inc.	662,752
Union Carbide of Canada	1,142,641
	2,139,823

Ordre réduisant les frais imposés sur certains produits pétroliers exportés du Canada en octobre 1981 en vertu du décret CP 1981-3551 du 17 décembre 1981:

Imperial Oil Limited	156,303
Olco Oil Limited	37,080
Shell Canada Limited	56,461
Sunoco Inc	263,203
Union Carbide of Canada	826,854
	1,339,901

Total Énergie, Mines et Ressources	583,821,939

DÉFENSE NATIONALE

Droits de douane et de taxes imputés à des marchandises achetées à l'extérieur du Canada dans certaines circonstances impliquant une cessation anticipée d'affichage:

	$
Holt DC	1,244
Tuff L	2,130
Remises inférieures à $1,000	9,416
Total Défense nationale	12,790

REVENU NATIONAL— DOUANES ET ACCISE

Droits de douane et taxes d'accise ordinairement payables sur les marchandises achetées ou importées au Canada par le gouvernement des États-Unis, ou son mandataire autorisé pour le compte de ce gouvernement, et devant servir dans le cadre de projets du gouvernement des États-Unis, de projets conjoints du Canada et des États-Unis, ou dans des établissements du gouvernement des États-Unis au Canada:

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Canadian General Electric, Toronto, Ont	201,054
Cornell Dublier Electronics, Toronto, Ont	37,756
Denlen Electric Corporation, Stone House, N-É	3,828
Department of Fisheries and Oceans, Sydney, C-B	48,569
GTE Sylvania Canada, Montréal, Qué	57,100
ITT Components Division, Downsview, Ont	131,771
Marshall, WF, St. John's, T-N	15,974
Ministry of Transports, Vancouver, C-B	17,425
Ontario Ministry of Natural Resources, Toronto, Ont	1,180
Raytheon Canada Limited, Waterloo, Ont	33,454
Transport Canada (Canadian Coast Guard), St John's, T-N	9,711
Varian Associates Incorporated, Georgetown, Ont	9,961
Westinghouse Canada Limited, Hamilton, Ont	1,649
Remises inférieures à $1,000	3,156
	572,588

Droits de douanes et taxes d'accise sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis d'Amérique:

AMP of Canada, Markham, Ont	5,439
Aircraft Appliances and Equipment Limited, Bramalea, Ont	165,746
ASK Associates, Mississauga, Ont	9,154
Bayla Engineering, Granby, Qué	4,148
Beckman Instruments, Toronto, Ont	1,020
Bell Aerospace Canada Limited, Grand Bend, Ont	718,009
Canada Tool Company Limited, Cambridge, Ont	7,559
Canadair Limited, Montréal, Qué	70,901
Canadian General Electric Company Limited, Toronto, Ont	566,423
Canadian Lukens Limited, Rexdale, Ont	35,056
Canadian Marconi Company, Montréal, Qué	3,949
Cercast Incorporated, Montréal, Qué	19,398
Chicopee Manufacturing Limited, Kitchener, Ont	89,936
Daf Indal Limited, Mississauga, Ont	3,822
Dahmer Steel Limited, Kitchener, Ont	6,265
Davie Shipbuilding Limited, Lauzon, Qué	11,922
Donlee Nuclear, Toronto, Ont	21,553
Eldorado Nuclear Limited, Toronto, Ont	18,759
Fleet Industries, Division of Ronyx Corporation Limited, Fort Erie, Ont	105,614
Garrett Manufacturing Limited, Rexdale, Ont	29,515
Genelcom Limited, Toronto, Ont	5,390
General Dynamics Manufacturing Limited, Montréal, Qué	293,730
General Gear Company, Toronto, Ont	49,306
General Motors of Canada Limited, London, Ont	1,714
Hawker Siddeley Canada Limited, Toronto, Ont	6,297
Heede International Limited, Port Moody, C-B	3,659
Hermes Electronics Limited, Dartmouth, N-É	170,930
Heroux Limited, Montréal, Qué	18,805
Hewlett Packard, Richmond, C-B	1,160
Honeywell Controls Limited, Toronto, Ont	19,140
Irvin Industries Canada Limited, Fort Erie, Ont	13,990
Joly Engineering Limited, Montréal, Qué	14,610
Linamar Machine Limited, Ariss, Ont	207,881
Litton Systems (Canada) Limited, Toronto, Ont	846,250
MIC Manufacture and Machine Works, Division of Oden Machine Works, Kitchener, Ont	5,775
Marathon Equipment, Toronto, Ont	6,786
McDonnell Douglas Canada Limited, Toronto, Ont	26,615
Nova Scotia Research Foundation, Darmouth, N-É	1,340
Oden Machine Works Limited, Kitchener, Ont	2,719
Premco Precision Machinery, Kitchener, Ont	1,461
RJ Stamping Company Limited, Ville St-Michel, Qué	102,617
RJ Stamping, Ottawa, Ont	21,918
Raytheon Canada Limited, Waterloo, Ont	514,399
Robco Incorporated, Montréal, Qué	2,731
Shellcast Foundries Incorporated, Montréal, Qué	14,333
Spar Aerospace, Toronto, Ont	25,023
Sperry Univac Defence Systems, Winnipeg, Man	131,233
Supreme Precision Casting, Montréal, Qué	9,992
The Queensway Machine Products, Toronto, Ont	18,877
Titan Proform Company Limited, Scarborough, Ont	45,136
Triplex Engineering Company Limited, Pointe-Claire, Qué	8,185
Versatile Vickers Canada Incorporated, Montréal, Qué	60,776
Vestshell Incorporated, Montréal, Qué	1,688
Vickers Canada Incorporated, Montréal, Qué	344,863
WSW Tool and Die Company, Kitchener, Ont	7,836
West Heights Manufacture Incorporated, Kitchener, Ont	106,058
Remises inférieures à $1,000	4,757
	5,012,168

Remise des droits de douane et des taxes d'accise payés sur des marchandises importées faisant l'objet de demandes de prélèvements:

Bailey Meter Company Limited, Pointe-Claire, Qué	7,683
Burroughs Business Machines Limited, Toronto, Ont	3,887
Dale Distributing Limited, Richmond, C-B	10,049
Industries PPD Incorporated, Sherbrooke, Qué	2,535
Remises inférieures à $1,000	435
	24,589

Remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus à la suite de casse en entrepôt ou lors du transport:

British Columbia Liquor Distribution Branch, Vancouver, C-B	21,089
Liquor Control Commission, Winnipeg, Man	2,006
Melville Distilleries Limited, Laval, Qué	1,790
New Brunswick Liquor Corporation, Fredericton, N-B	2,978
Saskatchewan Liquor Board, Regina, Sask	6,031
Société des Alcools du Québec, Montréal, Qué	34,710
TG Bright & Company Limited, Niagara Falls, Ont	1,127
Remises inférieures à $1,000 (3)	1,380
	71,111

Remise des droits d'accise sur les spiritueux provenant du grain ou de source alimentaire autre que le vin aux fins d'expédition par des distillateurs à des fabricants en entrepôt munis de licence (vin):

Calona Wines Limited, Kelowna, C-B	1,512,024
Gooderham and Worts Distillery, Toronto, Ont	571,719
Hiram Walker and Sons Limited, Winfield, C-B	1,697,583
Les Distilleries Dumont Limitée, Rougemont, Qué	374,777
McGuiness Distillers, Toronto, Ont	1,298,154
Melchers Incorporated, Berthierville, Qué	1,568,124
Melville Distilleries Limited, Laval, Qué	65,040
Rieder Distillery Limited, Grimsby, Ont	102,776
St Lawrence Starch Company Limited, Mississauga, Ont	10,143,919
Remise inférieure à $1,000 (1)	565
	17,334,681

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

Remise des droits de douane et des taxes d'accise qui dépassent ceux payables sur 1/120ième de la valeur de divers navires et aéronefs pour chaque mois ou fraction de mois où ils demeurent au Canada:

	$
Arctic Transportation Limited	119,517
BP Canada Limited	2,888,542
Canadian Offshore Marine Limited	169,167
Chevron Standard Limited	802,568
Colley Motorships Limited	1,983,333
Crosbie Offshore Services Limited	6,017,678
Dow Chemical of Canada Limited	3,905,210
Fairfield Industries Incorporated	63,922
Federal Commerce and Navigation Limited	2,580,820
Golden Eagle Canada Limited	6,929,167
Gulf Canada Limited	2,231,250
Noranda Sales Corporation Limited	5,797,531
Robert Reford Incorporated	348,075
Seabase Limited	884,567
Shell Canada Limited	1,008,045
Sydney Steel Corporation	3,827,833
Ultramar Canada	11,900,000
Victory Soya Mills Limited	781,159
Western Bridge Division (Canron Limited)	1,437,917
Yukon Navigation Corporation	24,990
	53,701,291

On n'a pas donné suite au décret du conseil suivant pendant l'année financière 1981-82:

CP 1966—37/1899, 6 octobre 1966

Remise des droits et des taxes, en vertu du décret CP 1953—18/894 du 9 juin 1953, sur les importations de locomotives et divers matériels ferroviaires sur lesquels les droits n'ont pas été acquittés et qui ont été utilisés temporairement au Canada par des sociétés ferroviaires pendant l'exercice 1981-82:

Burlington Northern Railway	314,873
Canadian National Railway	551,758
Canadian Pacific Railway	306,930
Chesapeake Ohio Railway	109,296
Consolidated Rail Corporation	219,748
Napierville Junction Railway	6,678
	1,509,283

Remise partielle des droits de douane, taxe de vente et taxe d'accise sur les pièces, les matières, le matériel et les vivres ainsi que les objets pour le confort des passagers, faits au Canada et importés, devant servir dans des aéronefs de transporteurs canadiens affectés à un service intérieur et international:

Air Canada, Winnipeg, Man	530,803
Canadian Pacific Air Lines Limited, Vancouver, C-B	824,306
Nordair Limitée, Montréal, Qué	10,397
Pacific Western Airlines Limited, Vancouver, C-B	30,155
	1,395,661

Remise des droits de douane à l'égard de certains véhicules automobiles et à l'égard de leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires:

American Motors Canada Limited, Brampton, Ont	17,517,057
International Harvester Company of Canada Limited, Hamilton, Ont	29,667,735
Mack Canada Incorporated, Toronto, Ont	8,854,262
Western Star Trucks Incorporated formerly White Motor Corporation of Canada Limited, Toronto, Ont	3,773,885
	59,812,939

Remise des droits et des taxes dépassant ceux payables sur 1/60ième de la valeur de certaines marchandises pour chaque mois ou fraction de mois où elles demeurent au Canada pendant l'exercice 1981-82; et lorsque le montant n'était pas inférieur à $25:

AB Dick of Canada	2,113
ABC Plastic Moulding	1,474
ABN Machine Works	3,981
ADAC Laboratories	3,524
ADC Canada	2,033
ADC Telecommunications Canada	6,251
ADK Pressure Equipment	7,721
ADP Network	15,963
AEI Telecommunications Limited	1,770
AEL Microtel Limited	13,314
AES Data Limited	29,727
AH Environment	1,572
AM International	7,751
A & M Sail Service	1,264
AMERCRM Incorporated	2,973
AMF Tuboscope Incorporated	147,503
AP Parts of Canada	1,725
APV Crepaco Montreal Limited	1,623
APX Building Systems Limited	1,166
Abbott Laboratories Limited	3,406
Abercorn Aero	1,154
Acadian Distillers Limited	16,024
Accent Home Products	5,069
Acco Company Limited	9,058
Accuray of Canada Limited	57,794
Accurcast Die Casting	5,924
Ace Controls Incorporated	3,917
Adcom Electronics Limited	45,821
Advanced Technology Laboratories	5,349
Adventure-Progressive Molded Products	8,942
Aeropulse	9,473
Aeroquip Canada Limited	7,515
Aerovox Canada Limited	1,156
Agrico Canada Limited	9,352
Agropur Co-operative	13,547
Ahal Manufacturing Incorporated	4,461
Air Canada	73,957
Air France	3,135
Air King Limited	19,887
Air New Zealand	1,044
Air Products	4,043
Air Products & Chemicals Incorporated	23,671
Air Products, Division of Catalytic Enterprises	4,346
Aisco Incorporated	1,073
Aisha Film Company Limited	49,047
Ajax Magnethermic Corporation	17,926
Akhurst Machinery Limited	26,119
Akron Manufacturing Company	3,086
Aladdin Western Export Corporation	34,855
Alan Dick Canada Limited	2,546
Alan Wakefield & Associates Incorporated	1,849
Albany International Canada Incorporated	1,086
Alberta Environment	2,663
Alberta Government Telephones	3,494

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Alberta Power Limited	2,701
Alberta Traffic Supply Limited	1,206
Alcan Aluminum Company	1,604
Alcan Canada Products Limited	61,187
Alexander Tools Limited	1,550
Alexandria Footwear Limited	1,003
Alfa-Laval Limited	1,185
Algoma Steel Corporation Limited	13,803
Alkaril Chemicals Limited	1,822
Alkon Corporation	1,774
All Glass Company	1,442
Alladdin Synergetics Incorporated	1,981
Allan Crawford Associates Limited	130,510
Allen Bradley of Canada Limited	12,268
Allibert Industries Limited	45,384
Allied Chemicals Canada Limited	188,658
Allied Contractors Incorporated	18,403
Allis Chalmers Canada Incorporated	38,789
Almatex Limited	3,917
Alpha Controls & Instrumentation	8,269
Alphatext Limited	7,313
Al's Welding & Electric Limited	2,780
Altempco Glass	1,157
Altendorf Combining	14,582
Aluminum Company of Canada Limited	10,441
Amcan Casting	2,638
Amcar Metals Limited	1,407
Amchem Products Incorporated	2,481
Amdahl Limited	265,697
American Broadcasting Company	14,005
American Can of Canada Limited	7,525
American Cyanamid Company	5,195
American Digital	7,568
American Monitor Corporation	2,440
American Permac Incorporated	2,259
American Standard	15,975
American Telecom Incorporated	7,622
Amerlin Sales	8,699
Amerock Incorporated	6,236
Amertron Western Hemisphere Incorporated	2,373
Ammco Industrial Equipment Limited	1.807
Amoco Canada Petroleum Company Limited	43,634
Ampex Canada Limited	4,573
Amsco Canada	1,324
Amway Manufacturing Company Limited	13,554
Amway of Canada Limited	9,325
Anaconda Ericsson Company Limited	1,085
Analytech	13,472
Analytical Instruments	4,277
Anchor Machine & Manufacture Limited	4,881
Anco Incorporated	8,109
Anderson Blowpipe Limited	3,003
Andor Scientific Services	2,540
Angenieux Corporation of Canada Limited	2,090
Anglo Canadian Scientific Company Limited	12,995
Angus, R	2,758
Ann Arbor—Computer Division of Jervis B Webb	2,591
Anquip Equipment	1,086
Apex Metals Limited	10,137
Appaloosa Horse Club of Canada	15,283
Apple Computer Canada	1,351
Applied Electronics Limited	14,634
Applied Research Laboratories	27,390
April Wine	24,180
Aptec Engineering Limited	1,418
Argus Machine Company Limited	1,183
Armstrong Cork Industry Limited	73,565
Aro Canada	6,702
Arrow Plastics	1,288
Artec Canada Limited	11,646
Artel Corporation	1,622
Artray Limited	10,664
Asea Limited	26,443
Associated Test Equipment Limited	37,027
Atelier Ropart Incorporée	2,744
Atkemix Incorporated	3,539
Atlantic Bridge	7,129
Atlantic Controls Limited	9,137
Atlantic Packaging Products Limited	29,688
Atlantic Scale Company Limited	2,957
Atlantic Stove Works/Duomatic Olsen	14,725
Atlas	4,191
Atlas Steels—Division of Rio Algoma Limited	2,381
Atmospheric Environment Service	38,459
Atomic Energy of Canada Limited	7,656
Atwell Fleming	1,073
Aucoin Management	35,977
Audiovox Canada Limited	4,675
Aurora Products of Canada Limited	2,230
Austin, Peter Manufacturing Company	1,026
Auteuil Construction Limitée	2,011
Autologic Incorporated	7,179
Automated Cheque Manufacturing	2,658
Automatic Tool	1,362
Avco Lycoming Division	5,065
Aviation Electric Limited	58,012
Avon Canada Incorporated	10,240
Avon Marathon International	6,538
Avtron International & Price Company	1,121
Aydin Control	1,733
BC Telephone Company	4,214
BC TV	1,758
BP Canada Industries	2,328
Baader North America	5,241
Babcock & Wilcox Canada Limited	40,743
Babine Forest Products	2,112
Babytyme Products Limited	3,142
Bachan Aero Space of Canada Limited	2,948
Bailey Meter Corporation	5,537
Bake-Rite Foods Incorporated	5,632
Bandag Canada Limited	22,498
Banff Springs Hotel	66,643
Baragar Mechanical	2,005
Barber Colman Company	1,940
Barda Electronic	4,999
Barmac Enterprises Limited	4,083
Barnes, CF	1,029
Barnett International	1,579
Barnum, Ron	2,708
Baron Rubber Limited	7,071
Barry Wehmiller Electronics	2,918
Basic Computer Group Limited	2,101
Basic Software Group Limited	1,561
Bates Manufacturing Company	6,077
Batus Work Shop	1,143
Bay Concrete Products Limited	9,453
Bayly Engineering Limited	1,912
Beachvilime Limited	7,970
Beam of Canada	2,701

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Beam Central Vacuum	1,282
Beatrice Foods Ontario Limited	2,843
Beaver Engineering	1,017
Beckley, Chet	3,287
Beckman Instruments Incorporated	9,071
Beckwith Bemis Limited	1,128
Becton Dickinson Canada	2,461
Bedford Industries Limited	9,502
Bedmarz, Phil c/o Speed Sport Show	1,221
Behlem Wickes Company Limited	6,456
Behnsen Graphic Supplies	3,009
Behum America Corporation	1,312
Bell Canada	13,559
Bell City Foundry (Brantford) Limited	1,487
Bell Helicopter	1,202
Bell & Howell Canada Limited	3,075
Bell Northern Research Limited	5,524
Beloit Canada Limited	12,833
Bendix HBSL	5,558
Beneke Industries Limited	3,781
Benjamin, Art Associates Limited	13,175
Bennett Limited	5,124
Benson & Hedges Canada	12,914
Bentley, Nevada Canada Limited	12,183
Berger, Garry L	2,257
Besser of Canada Limited	2,081
Best Building Products	1,216
Better Packages	2,691
Big Wheels Incorporated	1,504
Billy Graham Evangelistic Association	3,106
Binder Tool & Mold Limited	359,734
Bingham Williamette Limited	25,149
Bio-Research Laboratory	1,797
Bird Machine Company of Canada	4,944
Birla Industries	1,670
Bishopric Products Limited	3,965
Black & Baird Limited	1,149
Black & Decker Canada Incorporated	4,493
Black Clawson Kennedy Limited	5,704
Blackstone Industrial Products Limited	102,118
Blackwood Hodge Ontario Limited	35,377
Blast Cleaning Products Limited	1,399
Blaw Mold Tooling Limited	1,451
Block Brothers Limited	3,871
Bobco Erectors Incorporated	1,571
Bobst Champlain	1,461
Boeing Computer Services	7,100
Bogardus Wilson Division of Vanflax Corporation Limited	1,205
Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	29,063
Boise Cascade Canada Limited	14,161
Bombardier Limitée	3,255
Borden Chemical Canada Limited	100,375
Bordigon Construction Limited	1,541
Borig Hartman Valve	2,328
Bow Plastics Limited	26,352
Bowater Newfoundland Limited	14,323
Bowden Tools	3,333
Bracor Associates	4,849
Bradford Fuller—Southern Exposure Incorporated	8,330
Brady, WH Company Limited	2,122
Brander, Richard	2,451
Branson Ultrasonics	1,646
Brasserie Molson	6,564
Bremson Data Systems	4,135
Brenton Banville McGrail	2,958
Brimordyne Canada Limited	2,456
Brinks Canada Limited	1,308
Bripac Limited	1,814
Bristol Aerospace Limited	1,079
Broadcast Video Systems	1,083
Broad Corporation c/o General Motors Corporation	2,237
Brock Electronics Limited	3,836
Brocks Marine Limited	2,307
Brown Boveri Canada Limited	29,454
Brown, Tim	1,106
Brunswick International Canada Limited	6,107
Budd Canada Limited	3,013
Budny of Canada Limited	1,495
Bueyros Erie Company of Canada Limited	3,423
Buffalo Point Development Corporation Limited	13,158
Bufkor (Canada) Limited	7,073
Building Products Canada	1,141
Burlington Northern Railway	2,753
Burlington Steel Company	1,868
Burns Meats Limited	5,130
Burroughs Business Machines Limited	77,050
Burroughs Incorporated	3,703
Butler Polymet	20,808
Butterick Canada Limited	1,282
Byron Jackson, Division of Borg Warner	3,932
CAE Electronics Limited	3,004
CAE Machinery Limited	8,785
CAE Morse Limited	48,168
CB Engineering Limited	1,441
CBC Records International	31,502
CD Nova Limited	2,499
CE Vetco Pipeline Service	56,898
CFTO TV Limited	8,045
CHCH TV	13,314
CHUM Radio Limited	2,563
CICG	4,622
CIL Incorporated	12,498
CIP Daxion Incorporated	1,423
C & J Hydraulics	1,417
CKCK TV	2,128
CKCO	14,160
CKLW Radio Broadcasting Company	1,063
CP Air	1,684
CRC Canada Limited	1,324,203
C & S Construction	30,757
CVC Electronics	1,237
Cablesystems Engineering	9,382
Cabot Carbon	2,175
Caelter Enterprises	3,276
Calgary Power Limited	9,296
Calgary Television	1,237
Cambridge Instruments Canada	2,008
Campbell Soup Company Limited	12,574
Campeau Corporation	7,377
Camping Show	1,687
Camsco Incorporated	1,885
Canada Cement Lafarge Limited	1,477
Canada Cities Service Limited	8,464
Canada Cup	2,061
Canada Lease Financing Limited	3,924
Canada Packers Limited	3,515
Canada Plastic Containers Limited	4,391
Canada Post	1,508

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Canada Wire & Cable Limited	2,005
Canada's Wonderland Limited	40,289
Canadair Limited	62,173
Canadian Appliance Manufacturing Company	1,456
Canadian Blower/Canada Pump Limited	2,560
Canadian Broadcasting Corporation	25,203
Canadian Buttons Limited	2,216
Canadian Cinegraph	13,452
Canadian Coast Guard	3,203
Canadian Duff Morton Company	1,203
Canadian Dynamics Nova	5,768
Canadian Electric Associates	17,234
Canadian Engineering Survey Company Limited	12,041
Canadian Equipment Sales	3,364
Canadian Fertilizers	11,027
Canadian Fine Color	1,036
Canadian Fram Limited	9,349
Canadian Gas Association	6,733
Canadian General Electric	163,316
Canadian General—Tower	5,484
Canadian Grain Commission, Grain Research Laboratory	1,901
Canadian Gypsum Company Limited	1,070
Canadian Hardinge Machine Tools Limited	3,229
Canadian Hunter Exploration	115,063
Canadian Industrial Supplies	6,664
Canadian International Paper Company	1,388
Canadian Linotype Company	2,154
Canadian Liquid Air Limited	3,556
Canadian Lukens Limited	2,771
Canadian Marconi Company	27,251
Canadian Mini-Warehouse Properties Limited	2,329
Canadian Mossawippi	34,806
Canadian National Railways	32,229
Canadian Occidental Petroleum	1,374
Canadian Opera Company	55,117
Canadian Opera Supply Company	70,234
Canadian Pacific Airlines	7,826
Canadian Pacific Limited	25,496
Canadian Pacific Railway	20,286
Canadian Reynolds Metals Company	6,003
Canadian Steel Foundries	2,121
Canadian Superior Oil Limited	46,788
Canadian Telecommunications Group	4,756
Canadian Thermos Products Limited	4,113
Canadian Totalisator Company Limited	192,848
Canadian Webcor Electronics	55,254
Canadian Western Natural Gas	1,172
Canadylet Limited	18,103
Can Am Containers Limited	11,684
Can Am Inspection	2,377
Can Am Telecommunications Associates	2,205
Candassco Appliance Parts Limited	2,313
Can-Eng Manufacturing Limited	2,084
Canix Sterilizer Incorporated	1,247
Cannam, Gregory	4,524
Canon Optics & Business Machines	8,510
Canplas Industries Limited	85,110
Canron Incorporated	7,077
Canron Limited	251,279
Canstar Communications	5,414
Canviro Consultants Limited	1,550
Capco Equipment Limited	17,718
Capco Incorporated	1,491
Cape Breton Development Corporation	5,336
Capilano Plastics Company Limited	5,584
Capital Cable TV Limited	3,403
Capital Records Incorporated	5,691
Captel	1,189
Cargill Grain Company Limited	1,269
Carrier Air Conditioning	12,684
Carrier Western	6,439
Carrière, Ron	4,062
Cascade Hydraulics Limited	1,914
Cascade Plastics Limited	1,510
Case, JI Company Limited	4,790
Castle Steel Erectors	31,133
Caterpillar Tractor	8,119
Celanese Canada Limited	4,163
Central Stamping	1,261
Centre De Recherche pour la Défense	17,219
Century Geophysical Corporation	7,129
Certified Automotive Products Central	9,792
Certified Brokes	2,566
Certo, Peter J	2,257
Cessco Pipeline	863,419
Champion Spark Plug Company of Canada Limited	8,530
Champlain Power Products Limited	10,350
Charles Lapierre Incorporated	1,267
Charles Loue Limited	5,850
Chatlos Systems Incorporated	2,412
Chem Wash Service Limited	50,787
Chemagro Limited	1,044
Cherney Mills Incorporated	31,345
Chevron Canada Limited	1,586
Chevron Geoscience Company	2,095
Chevron Standard Limited	20,798
Christensen Bellow Valvair	32,950
Christie Brown & Company Limited	10,836
Chrysler Canada Limited	28,553
Chubb Security Systems Limited	2,008
Circle F Canada Limited	4,914
Cissco	1,492
Citel Films	1,591
City of Calgary	4,688
City of Edmonton	3,081
City Laundry & Dry Cleaning	1,523
Clairol Canada	2,929
Clark, Alex L Limited	3,012
Clark Equipment of Canada Limited	128,994
Clayton Environmental	1,081
Cleyn & Tinker Incorporated	1,141
Cliffs of Canada Limited	2,168
Cochran, JE	53,045
Cole Division—Litton Business Equipment Limited	6,452
Coleco Canada Limited	169,672
Colley Motor Ships Limited	2,858
Colt Canada Incorporated	3,177
Columbia Airlines	1,841
Columbia Plastics	28,241
Columbus Line Incorporated	35,530
Combined Insurance Company	13,740
Combustion Engineering	3,470
Combustion Engineering Super Heater Limited	55,145
Comdisco Canada Limited	1,767
Cominco Limited	1,000
Commetrics Limited	1,402
Communauté Urbaine de Montréal	1,902

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Communication Manufacturing Company Canada Limited	53,827
Communications Technology Canada Limited	59,072
Compagnie Tupperware Limitée	1,742,036
Compond Electronics Limited	11,505
Comptec International Limited	1,340
Comptel Distribution Incorporated	4,508
Compu Mark	2,373
Computer Image Canada	1,142
Computervision Corporation	25,498
Comshare Limited	1,440
Comtern Limited	4,917
Comtest Communications Products Limited	8,264
Comwill Construction Limited	1,141
Conair Canada Limited	18,166
Con Force Products Limited	10,046
Conklin & Garrett Limited	35,416
Conment	1,216
Consolidated Aluminum	1,414
Consolidated Bathurst Incorporated	2,999
Consoltex Incorporated	2,402
Construction Du St Laurent Limitée	1,347
Construction Products Incorporated	4,615
Construction Specialities Limited	364,029
Consumer Glass Company Limited	4,706
Continental Group of Canada	1,169
Continental Hydraulics	10,078
Control Data Canada Limited	7,485
Control & Metering Limited	4,689
Control Systems	2,603
Convertext Incorporated	2,036
Cooper & Patterson Incorporated	1,499
Cooper Craft Guild of Canada	37,691
Cooper Energy Services Limited	103,737
Corbin Les Bateaux Incorporée	18,037
Core Labs Canada	3,416
Corinthian Pools of Canada Limited	1,188
Corunna Petroleum Limited	2,268
Coscol Equipment and Chemicals	1,620
Countryman Raymond Excavating Limited	36,661
Courtice Speciality Steels Limited	27,225
Coyle Tanning Company Limited	1,572
Creators Canada Limited	1,286
Crouse Hinds Canada Limited	23,550
Crown Video	1,036
Crump, Bill	1,419
Crystal Beach Company Limited	5,166
Cummings Signs Canada Limited	1,528
Curwood Packaging Canada Limited	2,429
Customs Glass Limited	2,484
Cyanamid of Canada Limited	27,464
Cybex, Division of Lumex	6,981
DAF Plastics Limited	3,611
DBM Reflex	1,852
DCN Plastics Incorporated	4,804
DGH Television Systems	1,588
Daal Specialities Canada Limited	52,250
Dairy Equipment Company	2,304
Dart Industries	1,126,904
Dart Products National Limited	1,679
Dasco Data Products	5,559
Dasco, Melvin H	3,504
Data General (Canada) Limited	5,041
Data Plotting Services	1,737
Data Terminal Systems Canada Incorporated	4,701
Datron Systems Limited	2,021
Dauphin Alfalfa	2,827
Davey Tree Expert Company of Canada Limited	6,435
Davis, Alfred H	2,257
Davis Engineering Limited	6,457
Davis, Eryou and Associates	6,009
Dawson Riddell Canada	195,476
Dayton Walther Canada Limited	4,500
Dealtey, Murray	2,352
Decca Records Company Limited	24,251
Deflect-O-Products Limited	37,365
Delaval Company Limited	2,202
Delaval Turbines Canada Limited	1,746
Demers, Jean	1,921
Denver Horn	11,288
Department of Energy, Mines & Resources	5,225
Department of Fisheries and Oceans	41,140
Department of National Defence	57,765
Dero Enterprises Limited	16,779
Derries, John	4,812
Detroit Diesel	2,476
Devilbiss Canada Limited	2,426
Diamond Canapower Limited	42,502
Diasonics Incorporated	3,735
Dick	1,118
Dickey John of Canada	3,474
Dicomed Corporation	8,313
Dielectric Communications	1,988
Diemaco Incorporated	1,375
Diemaster Tool Incorporated	12,820
Diesels Harper Limitée	19,161
Dieterich Post Company	2,295
Dietz, Bill	4,029
Diffracto Limited	3,929
Digiseis Exploration Incorporated	4,900
Digital Development Corporation	5,978
Digital Equipment of Canada	15,011
Digital Video Systems Incorporated	13,770
Dillingham Corporation	386,002
Dillman, Bob	3,591
Dipix Limited	2,014
Disco Incorporated	4,396
Discraft Limited	2,605
Display & Exhibit Company	7,671
Dix Performance Limited	2,274
Dobco Enterprises Limited	5,194
Doble Engineering	4,001
Dome Petroleum Limited	10,282
Dominion Bridge Sulzer Incorporated	41,515
Dominion Comb & Novelty Company	9,829
Dominion Foundries and Steel limited	35,286
Dominion Textiles Limited	6,655
Domtar Chemicals	7,990
Domtar Incorporated	27,943
Domtar Packaging Limited	11,137
Don Meirer Productions	7,063
Donn Products Canada Limited	1,798
Donohue St Felicien	46,248
Dorcy Ashflash Canada Limited	1,791
D'Orlan Jewellers Limited	16,121
Double A/D Distributors	1,852
Douglas Incorporated	18,243
Doulton of Canada Limited	54,565
Dow Chemical of Canada Limited	17,726

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Dow Corning Canada Limited	1,406
Dreco Limited	42,888
Dresser Clark Industries	62,859
Dresser Industrial Products Limited	1,333
Dresser Industries Canada Limited	4,492
Drilco Services—Division of Smith International	2,800
Duke Lawn Equipment Limited	1,544
Duplate Canada Limited	12,335
Dupont of Canada	66,097
Duracoll Incorporated	3,657
Durametallic of Canada Limited	1,698
EBA Engineering	2,059
EGG Canada Limited	4,258
EGG Industrial Division	15,835
EVI (Engineered Vacuum Incorporated)	8,221
Eastern Plastic Industries	17,340
Eastern Precision Casting Incorporated	1,531
Eastern Provincial Airways	2,073
Eastern Steel Products	5,831
Ecoguard Systems Limited	3,481
Economics Laboratory Canada	21,374
Ed Green/Smith Hemion	11,475
Eddy Forest Products Limited	5,496
Edgewind Sales & Manufacturing Limited	3,017
Edmonton Opera Association	2,872
Edmonton Power Company	2,211
Ekco Canada Limited	57,414
Elan Tool & Die Limited	4,020
Eldon Industries of Canada Incorporated	19,156
Electralert Limited Ontario Corporation	1,701
Electro & Optical Systems	2,827
Electro Rent (Canada) Limited	56,366
Electrode Corporation	1,215
Electronetic Systems Limited	13,647
Electronic Associates Incorporated	1,623
Eli Lilly and Company (Canada) Limited	1,150
Eli Lilly Interamericas Incorporated	6,529
Elliott Industrial Equipment	3,229
Eltron Enterprises Limited	1,208
Emerson Electric Canada Limited	12,873
Emerson Grant Erectors	2,096
Emrick Plastics Limited	18,807
Entreprises Pipe Line—Montréal	7,535
Enviroglass Incorporated	5,531
Environmental Research Group	1,357
Enviroservice Incorporated	35,012
Epicure	1,387
Equinox Industries	2,930
Equipment Domar Incorporated	5,559
Equipment Veneesa	2,443
Erco Industries Limited	22,955
Erickson, Arthur, Architects	2,217
Ericsson, L M Limited	1,487
Esco Limited	38,674
Essex Mold Incorporated	172,807
Esso Resources Canada	127,926
Ethyl Canada	7,101
Ethyl Imco Incorporated	27,488
Ethyl Packaging Limited	7,104
Euclid Canada Limited	16,288
Eurocan Pulp and Paper Company Limited	8,994
Ex-All-O Corporation	1,431
Exacaire Parts LS Limited	3,155
Executone Limited	1,286
Export Plastics Limited	9,165
Export Scovill Limited	1,763
Exxon Research and Engineering c/o Imperial Oil Limited	3,206
FCM Division of Gulf & Western	59,617
FSI Geotechnical Limited	5,858
FW Woolworth Company Limited	4,200
Fabricated Plastics	6,820
Fabricated Steel Products	6,698
Fab-Tec Canada Limited	2,801
Family Leisure Centres of Canada	8,687
Fansteel VR Wesson	2,494
Fauteux Building Supplies Limited	2,327
Fedco Audio Laboratories	10,752
Federal White Cement Limited	5,656
Federlein, H A	4,160
Ferguson Supply Limited	2,764
Ferronti Electric—Division of NEI Canada	1,118
Ferro Technique Limited	1,595
Fiba Canning Incorporated	2,073
Fiberco Marine Industries Limited	2,720
Field Aviation Company Limited	6,192
Fife Controls Canada Limited	2,641
Finning Tractor Company Limited	5,303
Firestone Canada Incorporated	4,733
Firing Industries Limited	18,326
First Blood Productions	38,840
Fish Scientific Company	14,916
Fisher Controls Company of Canada Limited	3,357
Fisheries Research Board	4,539
Fisheries Resource Development Limited	1,677
Fishery Product Limited	2,249
Fisons—Western Peat Corporation	5,490
Flair Plastics International	49,745
Flakt Canada Limited	1,210
Flangeklamp of Canada Limited	2,640
Fletchers Fine Foods	3,018
Fletchers Limited	4,663
Floating Point Systems	22,536
Flour Canada	1,928
Fluid Air Components	1,545
Flyer Industries Incorporated	1,434
Foothills Industries Products	5,574
Foothills Pipeline Yukon Limited	71,673
Ford Meter Box Incorporated	1,790
Ford Motor Company of Canada Limited	35,120
Fording Coal	3,852
Foreman, George J	2,612
Formica	1,518
Fortress Mountain Resorts Limited	11,068
Forward Precision Tools Limited	1,542
Foster Wheeler Limited	1,847
Foxboro Canada Limited	8,249
Fracture Technology Incorporated	44,219
Fram Canada Limited	5,663
France Film Company	1,961
Franklin Electric Canada Limited	2,632
Franklin Manufacturing Company Canada Limited	14,950
Freedland Industries Limited	33,174
Freightmasters Division	1,552
Frontier Helicopters Limited	2,637
Fuller Brush Company Limited	1,231
Funk, Allen	21,387
Furncraft Vehicles Limited	1,452
GA Computer Limited	11,270

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
GE Corrigan Agencies	1,733
GPR Industries Limited	1,162
GR Dake Limited	1,565
GTE Sylvania Canada Limited	1,288
GTE Unistrul Limited	11,710
Galigher Canada Limited	3,892
Gapco Incorporated	35,623
Gardner Denver Company Canada	20,475
Garett Manufacturing Limited	5,168
Garett Turbine	1,743
Garland Commercial Ranges Limited	1,812
Gasbec Incorporated	2,452
Gates Canada Incorporated	3,577
Gates Rubber of Canada Limited	3,228
Gatx Fuller Limited	3,092
General Datacom Industries (Canada) Limited	46,430
General Diesel Incorporated	20,204
General Drop Forge Limited	1,356
General Electric Company	8,630
General Foods Limited	10,043
General Motors of Canada Limited	165,872
General Motors—Diesel Division	1,066
General Television Arts c/o Bob Lo Island	3,837
General Tire Canada Limited	14,063
General Tire & Rubber Company	3,562
Genpok Corporation	9,112
Genrad Limited	75,291
Genstar Limited	109,998
Geometrics Service Canada	13,180
Geophysical Services Incorporated	68,010
Georgia Public TV	3,935
Gerber Scientific	6,240
Gerr Elector—Acoustics	1,365
Gestelner Incorporated	2,505
Giga-Tron Associates Limited	5,970
Gimco Limited	1,226
Gleason, Don	12,267
Gledden c/o Canadian Tire Corporation	3,200
Gleder Guard Tool and Die Manufacturing	2,700
Glitsch Canada Limited	1,088
Golten Marine Company Incorporated	5,459
Goodrich BF Canada Incorporated	15,715
Goodyear Canada Incorporated	2,106
Gorrie Advertising Management	27,762
Gould Manufacturing of Canada Limited	9,985
Grace, WR & Company Limited	2,124
Gracious Living Incorporated	29,118
Grand Théâtre de Québec (Le)	2,050
Grandford Manufacturing Company	1,322
Grarperu c/o Practice Oil	11,286
Gravure Graphics Limited	1,132
Great Lakes Airlines	1,582
Great Lakes Carbon Corporation	7,290
Great Lakes Forest Products Limited	2,551
Greater Canada Colour Printing Company	2,591
Greif Containers Incorporated	2,566
Greyhound Exposition Service	2,446
Grief Containers Incorporated	1,396
Griffin Steel Foundries Limited	6,331
Gross Machinery Canada Limited	3,853
Guertin Brothers (Paint)	1,766
Gulbransen Canada	1,846
Gulf Canada Limited	106,680
Gulf Canada Resources	21,173
HC Industries Limited	3,752
HDC Industries	5,011
Halifax Industries Limited	5,197
Hall Smith Company Limited	10,875
Halliburton	4,439
Hallmark Tools Limited	1,625
Halpen Engineering Limited	4,503
Hankscraft, Division of Gerber (Canada) Incorporated	31,086
Hanson Materials Engineering	3,443
Hardy Associates	5,846
Harkness Jan	3,330
Harnischfeger Corporation	17,374
Harris Corporation	7,530
Harris E Company	9,048
Harris Fashion	1,889
Harris Systems Limited	2,718
Hartford Fibres Limited	2,977
Hartford Tooling Limited	2,039
Harvard Development Limited	37,301
Harvey Manufacturing Corporation of Canada Limited	2,910
Hasbro Industries Limited	26,741
Haughton, CF Limited	1,568
Havlik Enterprises Limited	4,589
Hawker Siddeley Canada Limited	5,627
Hayes-Dana Limited	2,258
Hector, Ernest	1,117
Henry, MA Limited	3,389
Hercules Canada Limited	348,410
Heritage Silversmiths Limited	1,490
Hershey Chocolate Company of Canada	1,039
Herzberg, Roland J	1,157
Heston Industries Limited	3,762
Hewlett Packard Canada Limited	172,554
Highway Stamping (Windsor) Limited	4,082
Hitech Canada Limited	1,586
Hoke Controls Limited	1,868
Holmes Foundry	3,251
Holophane Company—Johns Manville Canada Incorporated	23,679
Honda Canada	4,227
Honeywell Controls Limited	5,931
Honeywell Incorporated	2,555
Honeywell Limited	21,653
Horton CBI Limited	15,516
Hosker Scientific (Western)	2,728
Hospital for Sick Children	1,169
Hosteler, Mike	12,996
Hudson Bay Oil and Gas Company	7,017
Hughes, BJ Services Limited	2,174
Humbert Lloyd	3,656
Humphrey and Cosburn	26,339
Hupp Canada Manufacturing	4,534
Huron Steel Products (Windsor) Limited	39,150
Hussman Store Equipment Limited	2,345
Hydro Quebec	22,767
Hydro Space Marine Services	49,851
Hymac Limitée	2,997
Hyster Canada Limited	3,521
IBL Industries Limited	30,924
IBM Canada Limited	61,928
ICL Computers Canada	3,796
IEI Holden	4,015
ITT Canada Limited	11,335
ITT Industries of Canada Limited	3,492
ITT McKay Marine	1,105

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
ITT Terryphone	1,244
IXL Industries Limited	1,535
Ideal Builders Hardware	2,357
Ideal Toy Company of Canada Limited	14,123
Imasco Limited	1,726
Imco Container Canada Limited	193,391
Imlac Corporation	3,473
Im-Pact Hearing Conservation	12,421
Impact Tool & Manufacturing Limited	3,813
Impenco Limited	3,084
Imperial Oil Limited	20,715
Import Tool Company Limited	1,702
Imprimerie Montréal Magog	1,368
Inco Limited	20,150
Inco Metals Company	5,413
Industrial Engines Limited	3,102
Industrial Projects Limited	1,833
Industrial Sales (1979) Limited	50,160
Industries Provinciales	1,626
Inersap Incorporated	16,285
Informart	2,292
Ingersoll Rand Canada Incorporated	54,744
Inglis Limited	1,831
Inificon Leybold Heraeus	3,030
Inmont Canada Limited	3,823
Innotech Aviation	138,466
Insertek Electronics Limited	1,442
Instrument Champagne	6,691
Instrument Services Laboratory	1,406
Insulation of Michigan	15,358
Insul Foam—IF Insulation	1,091
Intec Corporation	64,603
Integrated Plastics Limited	9,700
Integrated Systems	1,193
Intel Semiconductors Corporation of Canada	75,821
Inter Environmental Limited	1,183
Intercheck Corporation	1,525
Intercontinental Communication Services	6,640
Intercraft Industries	3,101
Interfax Systems Incorporated	41,744
Interior Electronics Limited	1,014
International Computers Limited	2,768
International Construction Equipment	12,140
International Harvester of Canada	56,105
International Jet Air Limited	1,546
International Paints	5,457
Interprovincial Steel & Pipe Corporation	1,119
Inter-Technology Limited	19,263
Inventex Corporation	5,213
Ireco Canada Limited	8,320
Irving Oil	32,356
Irving Oil Transport Limited	25,897
Irwin Toy Limited	468,940
Ivaco Rolling Mills	9,070
Iwatser America Incorporated	1,097
JB Atlas Company Limited	6,375
JFJ Mold Processors Limited	7,226
JI Case	16,366
JLG Industries Incorporated	14,487
JM Huber Corporation	1,853
JMR Instruments	4,348
JWI Limited	1,852
Jacobson Elevator Builders	1,899
Jacuzzi Canada Limited	28,714
Jaddco Anderson Construction Company	65,131
Jaeger Fashions of Canada Limited	2,328
James Standardbred Farms	5,544
Janza, Steve	13,980
Jason Sound Industries	3,277
Jay Plastics Company Limited	55,035
Jeffers, Keith	3,763
Jeffery Moore Packaging Machinery	27,636
Jenson, Clarence	20,196
Jerome & Francis Company	1,356
Jet Sew Division of Clueth Peabody	1,067
Jewish General Hospital	1,558
Jo-Ad Industries Limited	6,402
John Deere Limited	39,783
Johnson Controls Limited	8,388
Johnson Filaments	1,852
Johnson H & R (Canada) Incorporated	3,297
Johnson & Johnson Limited	13,469
Johnson, SC and Sons Limited	3,577
Johnson Terminals Limited	24,658
Johnson Walton Steamships Limited	2,942
Jordan Ste Michelle Cellars Limited	11,575
Joy Manufacturing Company Canada Limited	18,852
Jutan International Limited	2,017
Jutras Die Casting	9,745
KG Campbell Corporation	1,265
KHD Canada Limited	1,528
K & K Tool Corporation	1,088
KSH Incorporated	3,752
KSM Canada Limited	1,553
KT Services Incorporated	1,168
KTS Industries	1,860
KY Diamond Limited	4,032
Karl Klement Packaging Machinery Company Limited	10,608
Kauforan of Collingwood	2,497
Kawnser Company Limited	1,879
Kelcee Communications Limited	11,593
Kellogg Salada Canada	1,113
Kelly Services Incorporated	8,118
Kelsey Hoyes Canada Limited	19,917
Kemron Environmental Services	14,300
Kemtar Incorporated	1,243
Kendan Manufacture Limited	1,801
Kennametal Limited	1,008
Kenner Products (Canada) Limited	846,817
Kero Sun Canada Limited	1,517
Keuffel & Esser of Canada Limited	12,231
Kilmer Van Nostrand Company Limited	7,448
Kimberly Clark Canada Limited	75,852
Kimberley, George	5,221
Kincaid's Drywall Limited	2,862
King Enterprises	3,786
Kingsway Film Limited	2,670
Kinley, JC c/o Shell Oil Company	19,278
Kirby, WL	8,295
Kirk Equipment Limited	1,934
Knock Manufacturing Company Limited	1,291
Kodak Canada Limited, Incorporated	24,476
Koffman Foods Limited	2,123
Komeline Sanderson Limited	14,897
Kompro Canadian Computor	1,286
Konar Investments	1,458
Kongsburg North America Incorporated	1,092
Kontron Scientific Limited	2,344
Koppers of Canada	4,182

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Kord Products Limited	58,614
Kost, Albert	4,692
Kraft Limited	7,022
Kruger Incorporated Pulp & Paper	2,493
Kustoms Electronics	1,601
Kwik Lok Limited	3,021
LAF Varah Limited	3,099
LCM Engineering	2,264
LGL Limited	8,305
LR Leak Repairs Incorporated	5,541
Laboratoires Merck Frosst	3,900
Lada Cars of Canada Incorporated	2,114
Lagendyk & Company Limited	9,949
Lake Group Limited	1,199
Lake Ontario Cement	5,032
Lakeside Plastics Limited	4,259
Lamb-Cargate Industries Limited	6,821
Lamb, F Jos (Canada) Limited	19,240
Lamco Die Cast Limited	32,699
Lamonte Kounts	2,257
Landis and Gyr Incorporated	1,454
La Presse Limitée	1,748
La Régie De La Place Des Arts	21,569
La Salle Machine Tool of Canada Limited	4,380
Laserplane Canada Limited	1,987
Laurentide Controls (1978) Limited	2,787
Lavalley Industrial Products Plastics Incorporated	5,211
Lawrasons Chemical Limited	5,238
Lawson Graphics Pacific Limited	7,484
Lawson Packaging	4,990
Lawton Die Cast Company of Canada Limited	4,451
Leasemetrics	18,812
Leblanc and Royle Communications Towers Limited	3,069
Leco Industries	2,772
Lecyer et Fils	1,447
Ledair Company	4,785
Lee Mason Tools Limited	3,972
Leigh Instruments	5,079
Leisure Dynamics of Canada Limited	2,114
Lennox Industries (Canada) Limited	4,845
Les Bouteilles Browns	5,079
Les Breuvages Oka Limited	1,484
Les Broderies Laval Limitée	2,410
Les Constructions St Laurent	6,887
Les Diesels Harper Limitée	33,822
Les Disques Unison Incorporée	2,979
Les Entreprises Givesco Incorporée	14,833
Les Industries Cascades Limitée	5,801
Les Industries Morscott	6,473
Les Industries Univor Incorporée	2,864
Les Productions La Grande Virée Incorporée	13,924
Les Produits de Ciment	44,065
Les Systèmes Northern Telecom	3,041
Lesters Delicatessen Produits	1,301
Level Lift Corporation	1,128
Levitt Safety	1,110
Levitton Manufactures of Canada Limited	1,810
Leybold Heracus Canada Limited	4,321
Libbey Owens Ford Export Company	1,202
Libby, NcNeil & Libby of Canada	2,387
Libby St Clair	5,065
Lily Cups Limited	36,469
Linamar Machine Limited	1,104
Linotype Canada/Jomar	5,114
Liquid Carbonic Incorporated	90,088
Lisle Kelco Limited	4,155
Litelab Corporation	9,296
Litton	6,353
Litton Systems Canada Limited	82,763
Loblaws Limited	1,780
Lockei Bras Limited	6,481
Lomas, LV Chemical Limited	1,110
Longyear Canada Incorporated	1,842
Loral Electronics Systems	9,118
Loram Maintenance	2,200
Lortec	10,787
Losinger Construction Systems	1,118
Louis Albert Associates Incorporated	5,375
Loundbury Industrial Limited	3,767
Ludwig Engel Canada Limited	3,482
Lufthansa German Airlines	2,967
Lux Time (Canada) Limited	4,948
Lynch Communications Systems Incorporated	1,830
Lynch Transcom Incorporated	9,177
M & K Plastic Products	19,660
MSC Electronics Limited	8,420
MTD Products Limited	58,962
Mabit, R Incorporated	5,566
Macbeth Color and Photometry	3,183
Machineries Provinciales	166,649
Machines Outils Elliot	1,332
Maclean Hunter Limited	2,139
MacMillan Bloedel	9,701
MacMillan Rothesay Limited	19,326
Madel Scientific Company Limited	3,065
Madell, S Limited	9,122
Magic Pantry Foods Incorporated	5,468
Magnetic Metals Limited	3,965
Maine & New Brunswick Power Company	18,560
Mainland Elworthy Limited	2,111
Majestic Wiley Contractor	8,248
Major, David	1,304
Major Plastics	7,655
Malex Electronics	9,558
Mandem Division of Asamera Oil	6,884
Manitoba Hydro	4,004
Manitoba Opera Association Incorporated	2,952
Manitoba Rolling Mills	3,200
Manitoba Telephone System	4,125
Maple Leaf Village	2,071
March McBinery	1,105
March and McLemman Limited	2,169
Marine Industries Limited	7,338
Marion Power Shovel	7,470
Maritime Beverage Limited	1,317
Maritime Resource Management Services	1,965
Marshall Macklin Monaghan Limited	1,415
Marthon Machinery	5,229
Martin Food Mills Limited	1,854
Mary Kay Cosmetics	160,500
Massey Ferguson Industries Limited	2,388
Masthead International Incorporated	2,107
Matrox Electronic Systems	1,572
Mattel Canada Limited	158,668
May Court Club of St Catherines	1,045
McCormicks Limited	2,325
McCracken, Darrell	15,786
McDonalds Restaurants	93,592
McDonnell Douglas Canada Limited	3,243

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
McElhanny Surveying and Engineering Limited	15,098
McGee-William Company	5,406
McIntosh Labs Incorporated	1,671
McNeil Laboratories	3,093
Mcphar Instrument Corporation	6,264
McQuay Norris Limited	2,867
Mead Packaging Canada Limited	3,091
Mecfab Incorporated	1,898
Medina Oil Field Supply Company Incorporated	3,325
Medtronics of Canada Limited	1,003
Meidinger, Kenneth	17,359
Mele, Anne	1,305
Memorex of Canada	1,025
Merck Frosst Laboratory	29,368
Merit Abrasives	15,477
Merlin Development Limited	1,315
Metallurg Canada	4,985
Metermaster	1,626
Metroplex Corporation	1,678
Metropolitan Life Insurance Company	25,546
Metrospan Community Newspapers	2,397
Michelin Tires Canada Limited	3,560
Mico Systems Incorporated	2,352
Micom Company	10,826
Micro Component Tech	3,734
Microdata Corporation	1,320
Micropublishing Services Canada Limited	1,044
Microwave—Division of MA Electronics	7,496
Migration Productions Limited	2,309
Migration Records	2,924
Milchem Canada	12,325
Miles Laboratories Limited	13,269
Millmans Communications Services Limited	5,421
Milton Bradley Canada Incorporated	149,642
Ministry of Transportation & Communications for Ontario	7,554
Minnesota Valley Engineering	2,972
Miscoe Data Communication	1,349
Misiak Associates Limited	3,102
Misner Marketing Limited	4,443
Mitel Corporation	19,064
Mitsubishi Canada	1,480
Mobil Chemical Company	4,856
Mobil Oil Canada Limited	6,950
Modern Mold Limited	19,115
Modern Tools Limited	1,411
Mohawk Industrial Uniform Supply Incorporated	1,356
Molex Electronics Limited	17,141
Monarch Marking Systems	4,308
Monarch Plastics Limited	1,267
Moncton Flying Club	1,647
Monenco Computing Services Limited	30,370
Monroe Auto Equipment Company	5,905
Monroe-Ritton Bus Equipment	4,196
Monsanto Canada Incorporated	15,459
Montreal General Hospital	3,297
Montreal Pipe Line Limited	7,548
Montreal Wilson Machine Company	1,228
Moog Canada Limited	1,881
Moore Business Forms Limited	3,227
Moore Corporation	1,760
Moore Industrial Limited	5,333
Moore Instrument Company	11,335
Mordhorst Automation Incorporated	5,646
Morris Cerullo World Evangelism	60,582
Morse Chain—Division of Borg Warner (Canada) Limited	1,496
Morval Durofoam	17,710
Morvue Incorporated	5,034
Motherlode Productions	13,048
Motor Wheel Corporation of Canada Limited	174,458
Motorola Canada Limited	7,362
Motorola Military & Aerospace Products	3,430
Motors Insurance Corporation	2,076
Moulders Supply Limited	11,475
Multilek Incorporated	2,175
Multilingual TV	1,693
Multitone Electronics Limited	1,136
Muncy Neil Associates	2,454
Mundet Industries Limited	2,278
Mundy, AF Associates Canada Limited	4,459
Murray, Albert E	3,154
Mylec Canada Limited	7,611
Myroc Tek Incorporated	3,690
N Dex Instrument Limited	1,510
NB Electric Power Commission	5,605
NCR Canada Limited	12,203
NDT Consulting Registered	1,165
NEI Parsons (Canada) Limited	8,345
NL Rucher Products	2,823
Nadle, Don and John	11,739
Nash Engineering Company	3,255
Nashua Murritt Limited	5,489
Natco, EE Limited	11,221
National Arts Centre	19,771
National Auto Radiator Manufacturing Company Limited	245,379
National Hardware Specialties Limited	2,069
National Rubber Company Limited	34,757
National Steel Car Corporation Limited	1,435
National Trading Division of Rendafles Company	1,802
Navair Limited	1,861
Nei Canada Limited	5,034
Neilson, Wm Company Limited	4,733
Nelson, Bill	11,195
Nelson Stied Welding	2,376
New Brunswick Telephone Company	3,747
New England Master Bond Company	2,615
New Holland, Division of Sperry Rand	10,816
Neway	1,778
Newcor Canada Limited	2,244
Newfoundland Telephone Company	1,832
Niagara Metals Limited	1,480
Nicholson Miendie Machine Limited	4,671
Nickel, RD and Associates Incorporated	20,891
Nicolet Canada Limited	21,991
Niles, Fred Camera Service Company	11,939
Niobec Incorporated	1,181
Nippon Yusen Kaisha	1,238
Nissan Automobile Company (Canada) Limited	4,207
Nissei Sangyo Canada Incorporated	6,813
Noranda Mines Limited	29,451
Norango Computer Systems	1,987
Norca Industries	1,035
Norcanair	2,940
Nordair Limited	17,420
Nordraft Reprographics Limited	3,318
Nordson of Canada Limited	16,428
Normad Machine & Manufacture Limited	5,401

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Norseman Plastics Limited	22,953
North American Construction	28,947
North American Controls	14,035
North Sea Products Limited	9,677
North Wire Limited	5,005
Northern Construction Company	26,388
Northern Geophysical	14,875
Northern Telecom Canada Limited	25,390
Northridge Plastics Limited	1,384
Northwest Communications Limited	11,426
Northwest Pile Driving	9,940
Northwest Survey Corporation Limited	8,655
Northwest Teleproductions	20,254
Northwood Pulp & Timber Limited	2,823
Nova—Alberta Corporation	154,106
Nova Construction	1,075
Nova Scotia Power Corporation	2,897
Nuco Musical Instruments Limited	1,388
Nu Dell Plastics Limited	5,416
OB Canada Incorporated	2,917
Ocean Construction Supplies	1,144
Odeco Drilling Company	2,220
Oden Corporation	4,865
Offshore Navigation (Canada)	1,170
Offshore Survey & Positioning Limited	2,042
Okanagan Helicopters	5,175
Olsen, Laverne	5,780
Olsen, WH Manufacturing Company Limited	1,305
Olsonite Products Limited	29,406
Omnitrode	4,718
Oneida Canada Limited	1,509
Ontario Electric Company	2,001
Ontario Hydro	65,003
Ontario Ministry of Transportation and Communications	10,260
Ontario Sealstor	4,612
Oral Roberts Evangelistic Association of Canada	26,549
Ortho Instruments	10,401
Osakis Silo Company	1,474
Otis Elevator Company Limited	7,720
Outboard Marine Corporation of Canada	57,401
Overdrive Trips	7,991
Overseas Monitor Corporation	1,151
Oxford Development	1,096
Oxford Frozen Foods Limited	1,723
POS Pilot Plant Corporation	16,364
PPG Industries Canada Limited	9,662
Paccar du Canada	2,619
Pacific Western Airlines	1,464
Pala International Corporation	11,864
Palliser Furniture	1,140
Pan Arctic Oils Limited	11,286
Panasonic Industries of Canada	6,969
Papier Cascade Calano Incorporée	16,530
Paradyne Canada Limited	17,559
Parker Brothers Games Limited	346,672
Parker, Phillip C	15,388
Parkway Manufacturing Limited	5,226
Pation Mines (Quebec) Limited	42,539
Paul Mueller Company	4,172
Paxson Coil Systems Incorporated	1,680
Payne, Dale & Associates	17,281
Payton Associates Incorporated	4,178
Peace Bridge International Bridge Authority	30,812
Pecco Cranes Limited	23,604
Peerless Plastics Limited	19,720
Pegasus, Division of Koehring	4,818
Pembina Explorations Limited	3,698
Pennwalt of Canada Limited	47,461
Pepin, Jacques	1,907
Perfection Automotive Products	1,227
Pergamon Press Canada Limited	1,489
Perimeter Aviation Limited	7,587
Perkin-Elmer Canada Limited	4,148
Perle Systems Limited	3,121
Permanent Concrete Division of Confarge Limited	32,381
Permasteel Engineering Limited	1,137
Peter J Lawrence Enterprises	1,002
Peter Kiewit and Sons	42,097
Peters, Richard	4,334
Petro Canada Explorations	9,484
Petroleum Search Services Company	1,092
Petrolite Corporation of Canada Limited	5,798
Petrosar Limited	2,158
Peugeot Canada Limitée	1,441
Pfizer Canada Incorporated	1,436
Philco Ford Canada Limited	2,969
Philips Anderson Construction	1,151
Philips Brothers	6,778
Philips Electronics Limited	14,821
Philips Test & Measuring Incorporated	6,979
Phillips Cables Limited	1,463
Phillips Extruded Products Limited	235,598
Phillips Kiln Services Company	8,117
Phillips Parkway Corporation	43,764
Phillips Products Incorporated	12,918
Phillips Test and Measuring Incorporated	95,101
Picker Canada Limited	9,062
Pierce 7 Stevens Limited	3,528
Pilkington Glass Industries Limited	7,841
Pioneer Grain Terminal Limited	2,435
Pitney-Bowes of Canada Limited	1,431
Plant Farm Company	1,230
Plantronics Canada Limited	3,312
Plastec Components Limited	1,606
Plastec Incorporated	5,080
Plastic Components Limited	5,113
Plasticap Company Limited	4,323
Plastocraft, Division of Plasteck Incorporated	13,352
Plax Division of Bradley Fenn	73,201
Playtex Limited	5,454
Playtoy Industries Incorporated	4,419
Plaza Fiberglass Manufacture Limited	2,055
Polyrim Manufacturing Limited	6,978
Polysar Limited	9,405
Porta Printer Systems	1,017
Portion Packaging Limited	2,102
Port Weller Dry Docks Limited	2,219
Praire Public Television	19,247
Pratt and Whitney Aircraft of Canada Limited	59,311
Precision Camera	1,514
Precision Craft Limited	1,240
Precision Spring of Canada	1,526
Precision Valve Canada Limited	8,488
Pressmatic Industries Limited	2,915
Preston Phipps Incorporated	4,305
Pretech Incorporated	25,886
Prince Albert Pulp Company Limited	5,630
Pritchard Engineering Company	1,028
Processed Plastic Company Limited	5,262

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Procter & Gamble Limited	11,230
Production Plastics Incorporated	15,064
Produits Cailette Incorporée	2,246
Professional Vehicle Agency	13,506
Progressive Moulded Products	1,445
Promemm Service Limited	6,416
Province of New Brunswick	1,642
Provincial Production and Die Incorporated	1,918
Provost Cartage Incorporated	1,423
Pumps and Power Limited	3,621
Quality NDE	1,221
Quebec North Shore	1,034
Quebecair Incorporated	34,895
Queen's University	1,202
Quemat Incorporated	5,507
Quiet Floor Systems of Canada	16,462
Quindor Products	7,434
Quisenberry, Glen	29,032
Quinton Instruments Company	6,281
RB Technical	1,022
RCA	52,273
RMB Technical Service	2,544
ROR Associates Limited	1,227
Radionics Limited	18,405
Ralph, Clark, Stone	2,100
Ralston Purina of Canada	1,701
Rama Computers Limited	1,631
Ranger Oil (Canada) Limited	1,477
Rapistan Systems Limited	2,525
Rattie, Tony	9,933
Ray Plastics Limited	2,345
Rayco Stamping Products Limited	11,490
Raymond Concrete Pile	6,723
Raytheon Company Canada	7,585
Recognition Equipment Limited	1,267
Record Plant Studios	59,990
Redirack Industries Limited	41,050
Redpath, JS	4,595
Reflex Division of International Tools	33,453
Regal Toy Division of General Mills	15,851
Reliance	19,853
Reliance Electric Limited	4,012
Relmach Manufacturing Limited	21,157
Remington Arms	1,741
Remington Rand Corporation	19,853
Renault USA Incorporated	2,153
Rental Electronics Limited	114,044
Rexnord Canada Limited	2,771
Reynolds French & Company	8,195
Rhodnius Incorporated	6,096
Richardson Merrell Limited	1,999
Richfield Properties	39,256
Ritz Lace & Embroidery Limited	1,215
Robert Bosch Canada Limited	2,503
Robert Mitchell Incorporated	5,614
Roberts, HH Machinery Limited	2,400
Robertson White Engineering Limited	2,946
Robins, AH Company	1,666
Robroy Industries Limited	2,770
Robson George Construction Limited	4,899
Rochester Instrument Systems Limited	1,371
Rockwell International of Canada Limited	120,018
Rohm and Haas Canada Limited	1,221
Rolls Royce Canada Limited	5,291
Romatec—RML	6,853
Rondar Services Limited	44,457
Ronsco Supply Company Limited	1,651
Ross Equipment Limited	2,200
Ross Roy of Canada Limited	5,425
Rotem Industrial Products	2,933
Roto Pak International	2,825
Royal Canadian Mounted Police	2,343
Royal Winnipeg Ballet of Canada	3,160
Rubbermaid (Canada) Limited	737,751
Rubenstein Brothers Company	1,484
Rush Products	225,295
Rutherford, AV	3,659
Rymer, JR-C & O Railway	19,086
Ryka Blow Molds Limited	4,259
SDRC Limited	10,343
SED Systems Incorporated	1,111
SMI Industries	6,168
SPR Control Systems Limited	3,210
SSI Computer	8,866
Safety Inspection and Surface Incorporated	1,511
Safety Supply Canada	1,153
Sahuaro Petroleum & Asphalt Company	131,684
St Croix Pulpwood Limited	1,922
Saint John Shipbuilding and Drydock Company Limited	11,359
St Lawrence Starch Company Limited	4,292
St Mary's Cement Company	34,538
Saint Mary's University	1,398
St Regis Limited	1,217
Samsonite of Canada	1,411
Samuel Sons & Company Limited	9,658
Sanair	33,411
Sanders Associates Limited	45,323
Sanivan Incorporated	2,802
Santel Communications Incorporated	3,312
Sarman Customs Metal Fabrication Limited	2,476
Saskatchewan Telephone	4,278
Saskatchewan Wheat Pool	3,168
Scamar Construction Limited	3,748
Sceptre Dredging Limited	4,318
Scherer, RP Canada	6,406
Schillumberger Canada Limited	3,656
Schlegel Linning Technology Incorporated	24,496
Schlumberger of Canada Limited	2,743
Schmidt Engineering	14,819
Schrader Bellous Limited	34,906
Scientific Atlantic Canada	18,951
Scott-Jones Field Service CSPI	1,142
Scott Madisson	5,973
Scott Maritimes Pulp Limited	2,465
Seafed Margaree and Owners	1,199
Seaforth Creamery Company Incorporated	1,652
Seagulf Marine & Industry Products Limited	6,636
Sealand Sales Limited	1,011
Seaman, Virgil	3,920
Seaquist Canada—Division of Pittway Corporation	3,685
Seer Industries Limited	5,535
Sefel Geophysical	10,146
Sentral Systems	8,257
Serco Division of Smith International	8,069
Seville Machine & Tool Limited	3,253
Shadrack Engineering	2,862
Shaw Associates Speed Sport 82	9,238
Shaw Pipe Protection Limited	6,834
Shell Canada Limited	153,850
Shell Environmental Group	17,430

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Sheller Globe Canada Limited	5,610
Shelley, RG Limited	1,274
Sherritt Gordon Mines Limited	3,789
Sherway Gardens	1,165
Shop Vac of Canada Limited	28,838
Showalter Agencies	2,276
Sidbec Dosco Limitée	71,170
Siddock, Jerry	2,031
Siers Resurfacing Company	1,404
Sigmancom Systems Incorporated	1,332
Signatel Limited	9,548
Simmonds, AC and Sons Limited	1,676
Simplex International Time Equipment Company Limited	11,068
Simplot Chemical Limited	17,800
Simpson, RJ Manufacturing	2,266
Simpson Sears Limited	1,622
Sinclair and Valenite Company	3,793
Sioc Limited	1,592
Skagit Equipment	2,226
Ski-Lok Leasing Incorporated	3,381
Skip Ishii Productions	11,049
Skis Rossignol Canada Limited	3,032
Slurry System	36,954
Smart, AD Limited	2,540
Smithers of Canada Limited	1,752
Smiths Industries North	3,439
Snemo Limited	5,758
Snider Drilling	1,509
Societa Cavi Pirelli Spa	19,262
Société Nationale de l'Amiante	2,221
Solar Turnies Canada Limited	37,445
Solaray, Division of Sunbeam Corporation (Canada) Limited	106,125
Solarcells Limited	2,874
Solartech Limited	1,867
Somerville Belkin Industries Limited	7,734
Sometech Electro Concept Incorporated	1,442
Sonco Steel Products Limited	2,584
Sonoco Limited	1,551
Sonority Recording Company Incorporated	5,718
Sony of Canada	4,370
Soquelec Limited	3,479
Soundair Limited	1,672
Southorn Murry	2,167
Sparton Controls	28,902
Spatorico, Frank	2,051
Spécialités B—Pro Incorporée	22,487
Speciality Cast Metals Limited	1,230
Speed, Larry C	2,257
Speed Sport Promotions	33,981
Speed Sport Promotions West	22,843
Speed Sport Show	11,254
Sperry Gyroscope—Division of Sperry Incorporated	16,292
Sperry Incorporated Newholland Division	3,784
Sperry Marine Engineers Systems	6,688
Sperry Univac	10,222
Sprague Electric Canada Limited	1,266
Sprague Meter Division of Textron Canada Limited	1,496
Spruce Falls Power Paper Limited	3,999
Square "D" Company of Canada Limited	5,852
Standard Aero Limited	21,090
Standard Havens (Canada) Limited	2,948
Standard Industries Limited	18,661
Standard Modern Tool Company	3,513
Standard Pressure Pipe Company	34,690
Standard Telefon Kabel Fabrile	20,981
Stangate Canada Limited	12,908
Stanley Door Systems	2,102
Stanley Precision Incorporated	1,287
Star Headlight and Lantern Company	2,769
Starborn International Limited	2,809
Starcraft Recreational Products Limited	10,442
Starks, MW Dale	6,273
State Electric Company Limited	1,187
State Farm Insurance	1,282
State Farm Mutual Auto Insurance	2,250
Steel and Engine Products	2,723
Steetley Industries Limited	3,252
Stelco Incorporated	11,966
Sterling Drug Company Limited	1,163
Stevens Hepner Company Limited	47,944
Stevens, WL Limited	9,972
Stewart and Stevenson	30,738
Stewart Warner Company	4,690
Storman Incorporated	8,134
Stowe Woodward Company	4,678
Streit, Freddie	51,317
Strippet Division Houdaille	4,359
Structural Dynamics Research	45,533
Studio Morin Heights Incorporated	1,507
Sullivan Strong Scott Limited	1,397
Sulzer Brothers Limited	2,576
Sumito Canada Limited	14,734
Sun Chemical Corporation	1,010
Sunbeam Corporation of Canada Limited	8,391
Suncro Incorporated	32,439
Sunds Defibrator Incorporated	1,194
Sundstrand Aviation	4,613
Sundstrand Service Corporation	1,920
Sunflight Hobby Supplies Limited	2,358
Sunshine Transport	23,686
Superior Deseronto—Division of Sheller Globe	3,619
Superior Fire Trucks	8,104
Superscope Canada Limited	4,503
Superseal Corporation	1,499
Supreme Casting and Tooling	10,144
Sure Alloys Steel Corporation	2,173
Swan Wooster	1,355
Swanson, JN	1,733
Sweaney, Tom	4,024
Sweany, L	4,579
Switching Division of Mitel Corporation	3,117
Sydney Steel Corporation	1,554
Symak Sales Company	5,105
Syncrude Canada Limited	10,193
Systron	8,011
TDW Sales and Service Limited	10,051
TRC Environmental Consultants	6,439
TTI Geotechnical Resources	3,027
Tandem Sales Service	1,250
Taro Gear Division	3,693
Tasman Scientific Incorporated	8,369
Techmet Canada Limited	1,964
Technical Marketing Associates	2,913
Technics Incorporated	7,380
Techwest Enterprises	2,752
Tecumseh Metal Productions	1,730
Teds Molds and Die Works Company	2,190

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Tekpak Division of Tekform Systems Limited	1,401
Tektronics Canada Incorporated	35,436
Tele-Radio Systems Limited	4,578
Telescience Incorporated	4,463
Teletone Limited	1,413
Teletype Corporation	3,323
Telex-Tulsa Computer Limited	1,460
Tellog Systems and Port Hope Redi Mix Limited	1,382
Temcor	13,456
Temfibre Incorporated	8,431
Tennant Company	17,892
Tesdata Systems Canada Limited	1,866
Test Technology	2,795
Testing International	1,425
Texaco Canada Incorporated	5,666
Texas Steel Company of Canada Limited	2,481
Texscan Communications	1,901
Textiles Dionne Incorporated	1,149
Textron Industries Limited	1,755
The Canadian Press	2,064
The Cooper Tool Group Limited	1,752
The Davidson Chemical Company	1,177
The HI Thompson Company of Canada Limited	1,151
The Regional Municipality of Peel	1,651
Therman Canada Incorporated	3,969
Thermon Canada Limited	3,919
Thetford Sanitation Limited	10,676
Thompson Equipment Company	2,469
Thomson CSF Canada Limited	17,129
Thorosystem Products of Canada	9,224
Three (3) M Canada Limited	20,189
Three (3) M Employees London Credit	2,912
Thunderbird Plastic	1,972
Tidelands Geophysical	1,854
Tilco Plastics Limited	5,180
Tilton, Roger	6,757
Timberstand Service	2,500
Timeplex Incorporated	2,613
Tip Top Products	1,089
Titan Steel and Wire Company Limited	5,050
Toga Manufacturing Company	14,658
Tonka Corporation Canada Limited	2,112,811
Tookey, Paul	1,013
Torin Manufacturing (Canada) Limited	25,184
Toronto Plastics Limited	1,441
Toronto Western Hospital	1,484
Toshiba of Canada	7,037
Totec USA	4,377
Traf—Equipment Limited	8,411
Trails West Equine Enterprises	30,103
Tran Communications Limited	14,577
Trane Company of Canada Limited	7,099
Trans Canada Pipelines	61,900
Transcoastal Enterprises Limited	7,545
Tri-Canada Incorporated	2,927
Trim Trends Canada Limited	85,666
Trimac Transportation Systems	49,763
Tri-Steel Incorporated	22,891
Triumph c/o Triumph Incorporated	22,913
Triumph (Rock Group)	96,233
Trow Group Limited	3,116
True Temper Canada Limited	6,733
Truswall Systems Canada Limited	2,852
Tucker Plastic Products Limited	34,153
Turbo Power and Marine Systems	3,824
Turmot Incorporated	12,256
Turnelle Video Incorporated	5,298
Turzillo Contracting Limited	1,491
Twinpak Limited	1,305
Tyler Refrigeration International	1,839
Tyme Systems Limited	3,407
Unican Security System	5,972
Unicor Industries Incorporated	23,431
Uniflo Systems	1,184
Union Carbide Canada Limited	68,061
Union General Limited	1,991
Uniroyal Limited	4,991
Unit Rig Equipment Company Canada Limited	3,551
United Co-op of Ontario	8,422
United Parcel Service Canada	10,891
Universal City Studios	77,061
Universal Colour Laboratory Limited	1,589
Universal Foam Moulding Limited	4,173
Universal Pipe Lines	76,286
Universal Pipes Montreal	84,881
University of British Columbia	2,422
Unruk, Anthony	8,941
Upper Canada Manufacture	1,151
Upton Bradeen	5,612
Utilex Contractors Limited	11,099
VGK Spark Plug (USA) Limited	9,480
VSI Automation	1,414
Vachon Incorporated	2,264
Vacumm Anchor Corporation	67,802
Valcom Limited	2,043
Valentine-Modco Limited	23,842
Valiant Machines and Tool Company Limited	1,268
Valley Blades	1,823
Vancouver General Hospital	1,750
Van Dresser Limited	3,560
Vannatten, HE Limited	1,196
Varian Associates of Canada Limited	15,500
Varian Canada Incorporated	1,541
Vernard Films	5,494
Viceroy Manufacture Company Limited	20,115
Video Tek Limited	2,058
Viscount Machine and Tool	3,588
Vitek Systems Incorporated	7,394
Volkswagen Canada Limited	5,985
WA Whitney of Canada	1,688
WGBM Associates	1,542
WSC (Canada) Limited	1,188
Wabco Equipment of Canada	5,438
Wacher Canada Limited	1,050
Wagner Electric	1,477
Wahl Clipper Corporation Canada Limited	9,738
Walker D Engineering Service	20,590
Walt Disney Productions	34,499
Wang Canada Limited	4,644
Wardair Canada Limited	9,167
Waste Management Incorporated	2,775
Waterloo Metal Stampings Limited	3,412
Weatherhead Company of Canada	3,478
Webster Instruments	3,604
Weldwood of Canada	2,727
Weltronic Company	1,541
Wendling, Mark Alen	13,580
Wescom Canada Limited	5,905
Westcan Conveyor and Belting Limited	7,414

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Westcoast Transmission Company	1,633
Westcoast Wire Works	10,594
Westech Industries Limited	6,744
Westech Instruments Limited	4,552
Western Instruments Limited	1,611
Western Scientific Services	1,835
Western Stress Relieving Services Incorporated	11,174
Western Totalisator Company	5,814
Western Truck Body Manufacturing Limited	15,584
Western Waterproofing	4,380
Westfair Foods Limited	16,790
Westinghouse Canada Limited	100,767
Wheaton Glass Company	1,974
Wheelabrator Corporation of Canada	19,245
Wheels in Action Incorporated	8,536
White Farm Equipment	1,205
White Mop Wringer of Canada Limited	1,652
White Radio Company	3,720
Wickman, AC Limited	11,633
Wil Rich Incorporated	11,100
Willer Engineering Limited	7,642
William, AR Machinery Company Limited	4,667
Williams Farm Hardware and Rock	1,204
Williams Patent	3,273
Williams and Wilson	28,600
Willie, G c/o Speedsport 82	1,221
Wilron Equipment Limited	1,688
Windsor Bumper, Division of Gulf and Western	99,557
Windsor Mould Incorporated	17,114
Winnipeg Free Press	2,340
Wismer and Becker Incorporated	4,034
Wood Enterprises	18,177
Wood, RH	36,203
Woodbridge Mouled Products Limited	67,289
Woodstone Foods	1,341
Woodstream Corporation	76,693
Wordex Incorporated	2,957
World Computer c/o Caisse Populaire	1,179
World Contract Stress Corporation	20,500
World's Finest Chocolate Limited	12,431
World Wide Truck and Transportation	2,456
Wrib Manufacturing	1,761
Wright, Pearl (Mrs)	15,280
Wylain of Canada Limited	15,388
XAX	3,291
Xerox Canada Incorporated	2,036
Xerox of Canada	8,242
Zapata Offshore Services	1,199
Zeiss, Carl Canada Limited	36,938
Zettel Manufacturing Company Limited	1,630
Remises inférieures à $1,000	528,328
	34,429,458

Les numéros tarifaires 41100—1, 42700—1, 42700—2, 42700—3, 42700—4, 42700—5, 42700—9, 42701—1 et 42701—2 prévoient que lorsqu'il s'agit de l'importation au Canada des marchandises énumérées dans ces numéros, le gouverneur en conseil, sur l'avis du Ministre de l'Industrie et du Commerce, peut, s'il juge qu'il y va de l'intérêt public et qu'il n'est pas possible de se procurer ces marchandises en s'adressant à l'industrie canadienne, remettre les droits spécifiés dans ces numéros à l'égard desdites marchandises. Les droits applicables aux premiers $500 de la valeur imposable sont déduits de la remise de droits dans chaque cas. Les remises suivantes ont été accordées sur l'avis du Ministre de l'Industrie et du Commerce, et du Conseil du Trésor, en vertu des dispositions de ces numéros tarifaires, et représentent les droits de douane sur les machines et les pièces désignées dans les divers décrets de remise et leurs annexes; les montants indiqués représentent la partie de la remise applicable aux machines et aux pièces importées pendant la période allant du 1er avril 1981 au 31 mars 1982 inclusivement:

	$
CP 1970—1904, 3 novembre 1970	3,023
CP 1971—256, 9 février 1971	1,098
CP 1972—424, 7 mars 1972	13,427
CP 1972—1103, 24 mai 1972	3,970
CP 1973—117, 16 janvier 1973	21,143
CP 1973—215, 30 janvier 1973	35,035
CP 1973—216, 30 janvier 1973	6,423
CP 1973—365, 13 février 1973	12,991
CP 1973—366, 13 février 1973	1,783
CP 1973—841, 3 avril 1973	3,425
CP 1973—1416, 5 juin 1973	10,543
CP 1973—2512, 21 août 1973	11,601
CP 1973—3015, 4 octobre 1973	10,071
CP 1973—3172, 16 octobre 1973	24,113
CP 1973—3448, 30 octobre 1973	35,042
CP 1973—3622, 20 novembre 1973	2,810
CP 1973—3623, 20 novembre 1973	27,630
CP 1973—3669, 20 novembre 1973	1,154
CP 1973—3767, 4 décembre 1973	26,568
CP 1973—3821, 11 décembre 1973	48,959
CP 1973—4044, 18 décembre 1973	164,878
CP 1974—26, 8 janvier 1974	55,986
CP 1974—27, 8 janvier 1974	190,543
CP 1974—88, 15 janvier 1974	107,557
CP 1974—249, 12 février 1974	293,093
CP 1974—250, 12 février 1974	121,770
CP 1974—251, 12 février 1974	62,686
CP 1974—252, 12 février 1974	116,534
CP 1974—397, 26 février 1974	79,146
CP 1974—398, 26 février 1974	92,657
CP 1974—480, 5 mars 1974	101,968
CP 1974—548, 12 mars 1974	2,229,164
CP 1974—684, 26 mars 1974	188,527
CP 1974—685, 26 mars 1974	252,154
CP 1974—766, 2 avril 1974	9,206
CP 1974—767, 2 avril 1974	166,804
CP 1974—928, 23 avril 1974	165,957
CP 1974—929, 23 avril 1974	738,758
CP 1974—1064, 7 mai 1974	36,212
CP 1974—1123, 14 mai 1974	213,475
CP 1974—1222, 30 mai 1974	381,602
CP 1974—1223, 30 mai 1974	108,003
CP 1974—1297, 6 juin 1974	62,455
CP 1974—1433, 20 juin 1974	258,034
CP 1974—1434, 20 juin 1974	226,988
CP 1974—1515, 27 juin 1974	125,807
CP 1974—1612, 16 juillet 1974	87,216
CP 1974—1658, 23 juillet 1974	116,218
CP 1974—1736, 30 juillet 1974	737,924
CP 1974—1737, 30 juillet 1974	81,987
CP 1974—1823, 6 août 1974	518,282
CP 1974—1872, 14 août 1974	1,116
CP 1974—1873, 14 août 1974	175,234
CP 1974—2064, 17 septembre 1974	285,374

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
CP 1974—2065, 17 septembre 1974	674,113
CP 1974—2066, 17 septembre 1974	233,620
CP 1974—2138, 24 septembre 1974	293,882
CP 1974—2139, 24 septembre 1974	113,569
CP 1974—2185, 1 octobre 1974	223,393
CP 1974—2242, 8 octobre 1974	143,666
CP 1974—2326, 22 octobre 1974	171,685
CP 1974—2327, 22 octobre 1974	175,721
CP 1974—2427, 5 novembre 1974	356,924
CP 1974—2486, 12 novembre 1974	145,446
CP 1974—2520, 19 novembre 1974	276,736
CP 1974—2723, 10 décembre 1974	1,000,890
CP 1974—2724, 10 décembre 1974	227,225
CP 1974—2791, 17 décembre 1974	383,512
CP 1975—34, 16 janvier 1975	395,961
CP 1975—35, 16 janvier 1975	884,233
CP 1975—125, 23 janvier 1975	7,733
CP 1975—126, 23 janvier 1975	2,605,416
CP 1975—187, 28 janvier 1975	783,439
CP 1975—244, 4 février 1975	128,334
CP 1975—294, 11 février 1975	190,173
CP 1975—408, 25 février 1975	119,911
CP 1975—409, 25 février 1975	162,391
CP 1975—500, 4 mars 1975	177,648
CP 1975—555, 11 mars 1975	277,481
CP 1975—667, 25 mars 1975	242,899
CP 1975—668, 25 mars 1975	423,876
CP 1975—769, 8 avril 1975	116,326
CP 1975—836, 15 avril 1975	325,177
CP 1975—837, 15 avril 1975	219,592
CP 1975—981, 29 avril 1975	101,263
CP 1975—982, 29 avril 1975	131,383
CP 1975—1086, 13 mars 1975	180,058
CP 1975—1153, 20 mai 1975	218,476
CP 1975—1195, 27 mai 1975	104,795
CP 1975—1254, 3 juin 1975	454,028
CP 1975—1341, 12 juin 1975	95,927
CP 1975—1393, 17 juin 1975	196,899
CP 1975—1512, 30 juin 1975	397,249
CP 1975—1565, 8 juillet 1975	82,739
CP 1975—1709, 22 juillet 1975	201,050
CP 1975—1838, 29 juillet 1975	213,098
CP 1975—1961, 27 août 1975	78,010
CP 1975—2027, 27 août 1975	247,369
CP 1975—2028, 27 août 1975	136,855
CP 1975—2097, 11 septembre 1975	83,919
CP 1975—2262, 25 septembre 1975	1,198,693
CP 1975—2388, 9 octobre 1975	327,092
CP 1975—2389, 9 octobre 1975	25,688
CP 1975—2390, 9 octobre 1975	92,917
CP 1975—2551, 28 octobre 1975	254,560
CP 1975—2619, 7 novembre 1975	673,150
CP 1975—2620, 7 novembre 1975	9,984
CP 1975—2702, 28 novembre 1975	162,593
CP 1975—2805, 2 décembre 1975	326,696
CP 1975—2944, 18 décembre 1975	33,794
CP 1975—2945, 18 décembre 1975	300,318
CP 1975—2946, 18 décembre 1975	69,804
CP 1975—3040, 23 décembre 1975	143,961
CP 1976—93, 20 janvier 1976	97,883
CP 1976—94, 20 janvier 1976	169,526
CP 1976—209, 3 février 1976	602,419
CP 1976—326, 17 février 1976	1,040,393
CP 1976—437, 27 février 1976	44,779
CP 1976—438, 27 février 1976	359,504
CP 1976—491, 2 mars 1976	133,935
CP 1976—492, 2 mars 1976	267,530
CP 1976—662, 25 mars 1976	53,822
CP 1976—663, 25 mars 1976	582,891
CP 1976—664, 25 mars 1976	4,296
CP 1976—665, 25 mars 1976	108,666
CP 1976—876 13 avril 1976	124,307
CP 1976—877, 13 avril 1976	83,524
CP 1976—1109, 11 mai 1976	364,764
CP 1976—1110, 11 mai 1976	942,124
CP 1976—1111, 11 mai 1976	132,589
CP 1976—1169, 18 mai 1976	137,359
CP 1976—1385, 8 juin 1976	217,428
CP 1976—1386, 8 juin 1976	345,703
CP 1976—1387, 15 juin 1976	268,028
CP 1976—1453, 15 juin 1976	299,941
CP 1976—1621, 21 juin 1976	112,041
CP 1976—1622, 21 juin 1976	107,428
CP 1976—1730, 6 juillet 1976	332,196
CP 1976—1731, 6 juillet 1976	31,397
CP 1976—1792, 13 juillet 1976	383,818
CP 1976—1873, 20 juillet 1976	82,324
CP 1976—1874, 20 juillet 1976	19,643
CP 1976—1929, 27 juillet 1976	71,436
CP 1976—2005, 5 août 1976	56,565
CP 1976—2167, 8 septembre 1976	115,856
CP 1976—2338, 21 septembre 1976	193,169
CP 1976—2339, 21 septembre 1976	107,273
CP 1976—2340, 21 septembre 1976	588,552
CP 1976—2341, 21 septembre 1976	113,414
CP 1976—2468, 7 octobre 1976	279,327
CP 1976—2469, 7 octobre 1976	293,864
CP 1976—2528, 14 octobre 1976	19,774
CP 1976—2529, 14 octobre 1976	74,502
CP 1976—2650, 14 octobre 1976	73,495
CP 1976—2651, 14 octobre 1976	876,486
CP 1976—2652, 28 octobre 1976	10,270
CP 1976—2935, 25 novembre 1976	95,321
CP 1976—2936, 25 novembre 1976	903,991
CP 1976—2937, 25 novembre 1976	379,713
CP 1976—3047, 9 décembre 1976	62,601
CP 1976—3202, 23 décembre 1976	139,819
CP 1976—3203, 23 décembre 1976	4,250
CP 1977—37, 13 janvier 1977	284,850
CP 1977—138, 27 janvier 1977	308,674
CP 1977—139, 27 janvier 1977	124,604
CP 1977—140, 27 janvier 1977	907, 613
CP 1977—141, 27 janvier 1977	34,433
CP 1977—304, 10 février 1977	103,416
CP 1977—417, 24 février 1977	111,093
CP 1977—418, 24 février 1977	105,010
CP 1977—419, 24 février 1977	44,246
CP 1977—546, 3 mars 1977	195,375
CP 1977—612, 10 mars 1977	117,932
CP 1977—613, 10 mars 1977	117,429
CP 1977—688, 17 mars 1977	8,016
CP 1977—689, 17 mars 1977	68,876
CP 1977—690, 17 mars 1977	138,679
CP 1977—691, 17 mars 1977	2,613
CP 1977—692, 17 mars 1977	2,518
CP 1977—876, 30 mars 1977	201,123
CP 1977—877, 30 mars 1977	409,319
CP 1977—878, 30 mars 1977	11,936
CP 1977—981, 5 avril 1977	109,670

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
CP 1977—982, 5 avril 1977	236,502
CP 1977—1086, 21 avril 1977	106,013
CP 1977—1087, 21 avril 1977	74,067
CP 1977—1249, 5 mai 1977	59,969
CP 1977—1250, 5 mai 1977	294,595
CP 1977—1251, 5 mai 1977	28,533
CP 1977—1252, 5 mai 1977	70,556
CP 1977—1418, 19 mai 1977	163,677
CP 1977—1419, 19 mai 1977	218,173
CP 1977—1420, 19 mai 1977	99,044
CP 1977—1422, 19 mai 1977	153,471
CP 1977—1423, 19 mai 1977	127,647
CP 1977—1736, 23 juin 1977	266,303
CP 1977—1737, 23 juin 1977	72,951
CP 1977—1738, 23 juin 1977	191,533
CP 1977—1739, 23 juin 1977	18,030
CP 1977—1740, 23 juin 1977	505,021
CP 1977—1741, 23 juin 1977	20,646
CP 1977—1927, 7 juillet 1977	301,234
CP 1977—1928, 7 juillet 1977	264,466
CP 1977—1929, 7 juillet 1977	86,559
CP 1977—1930, 7 juillet 1977	33,584
CP 1977—2006, 14 juillet 1977	314,655
CP 1977—2007, 14 juillet 1977	156,269
CP 1977—2083, 21 juillet 1977	73,171
CP 1977—2084, 21 juillet 1977	50,117
CP 1977—2177, 28 juillet 1977	309,060
CP 1977—2179, 28 juillet 1977	3,747
CP 1977—2314, 10 août 1977	212,680
CP 1977—2315, 10 août 1977	117,898
CP 1977—2316, 10 août 1977	248,060
CP 1977—2317, 10 août 1977	21,899
CP 1977—2429, 31 août 1977	366,232
CP 1977—2430, 31 août 1977	173,383
CP 1977—2544, 15 septembre 1977	357,630
CP 1977—2545, 15 septembre 1977	43,173
CP 1977—2722, 29 septembre 1977	706,173
CP 1977—2723, 29 septembre 1977	90,975
CP 1977—2724, 29 septembre 1977	342,365
CP 1977—2725, 29 septembre 1977	251,228
CP 1977—2895, 13 octobre 1977	358,190
CP 1977—2896, 13 octobre 1977	434,483
CP 1977—3041, 27 octobre 1977	90,935
CP 1977—3042, 27 octobre 1977	202,271
CP 1977—3043, 27 octobre 1977	127,625
CP 1977—3182, 10 novembre 1977	133,080
CP 1977—3183, 10 novembre 1977	133,171
CP 1977—3184, 10 novembre 1977	3,131
CP 1977—3244, 17 novembre 1977	285,485
CP 1977—3245, 17 novembre 1977	73,598
CP 1977—3368, 1er décembre 1977	13,452
CP 1977—3369, 1er décembre 1977	103,618
CP 1977—3370, 1er décembre 1977	93,274
CP 1977—3371, 1er décembre 1977	623,346
CP 1977—3372, 1er décembre 1977	224,037
CP 1977—3513, 15 décembre 1977	1,270,536
CP 1977—3514, 15 décembre 1977	12,292
CP 1977—3625, 22 décembre 1977	160,700
CP 1977—3626, 22 décembre 1977	348,476
CP 1977—3627, 22 décembre 1977	156,181
CP 1977—3628, 22 décembre 1977	18,616
CP 1977—3629, 22 décembre 1977	349,990
CP 1977—3630, 22 décembre 1977	83,803

	$
CP 1978—116, 19 janvier 1978	388,430
CP 1978—117, 19 janvier 1978	40,961
CP 1978—201, 26 janvier 1978	356,946
CP 1978—202, 26 janvier 1978	92,927
CP 1978—293, 2 février 1978	183,207
CP 1978—294, 2 février 1978	63,527
CP 1978—363, 9 février 1978	375,587
CP 1978—364, 9 février 1978	1,221
CP 1978—524, 23 février 1978	14,285
CP 1978—525, 23 février 1978	209,193
CP 1978—526, 23 février 1978	175,275
CP 1978—527, 23 février 1978	108,382
CP 1978—528, 23 février 1978	85,710
CP 1978—612, 2 mars 1978	32,193
CP 1978—613, 2 mars 1978	792,521
CP 1978—614, 2 mars 1978	242,597
CP 1978—690, 7 mars 1978	527,632
CP 1978—691, 7 mars 1978	51,896
CP 1978—770, 16 mars 1978	94,193
CP 1978—771, 16 mars 1978	16,391
CP 1978—869, 23 mars 1978	9,616
CP 1978—870, 23 mars 1978	143,881
CP 1978—871, 23 mars 1978	134,751
CP 1978—936, 23 mars 1978	80,946
CP 1978—937, 23 mars 1978	180,377
CP 1978—1127, 13 avril 1978	180,321
CP 1978—1128, 13 avril 1978	59,554
CP 1978—1299, 20 avril 1978	310,839
CP 1978—1300, 20 avril 1978	234,865
CP 1978—1301, 20 avril 1978	54,728
CP 1978—1302, 20 avril 1978	140,035
CP 1978—1401, 27 avril 1978	230,605
CP 1978—1402, 27 avril 1978	568,715
CP 1978—1576, 11 mai 1978	248,253
CP 1978—1577, 11 mai 1978	61,776
CP 1978—1664, 18 mai 1978	87,312
CP 1978—1665, 18 mai 1978	384,166
CP 1978—1726, 25 mai 1978	218,425
CP 1978—1727, 25 mai 1978	138,402
CP 1978—1796, 1er juin 1978	324,266
CP 1978—1797, 1er juin 1978	3,543,273
CP 1978—1822, 1er juin 1978	17,927
CP 1978—1823, 1er juin 1978	392,670
CP 1978—1824, 1er juin 1978	289,080
CP 1978—2019, 22 juin 1978	230,388
CP 1978—2020, 22 juin 1978	70,200
CP 1978—2114, 29 juin 1978	6,991
CP 1978—2115, 29 juin 1978	541,062
CP 1978—2116, 29 juin 1978	52,718
CP 1978—2175, 5 juillet 1978	397,786
CP 1978—2176, 5 juillet 1978	36,965
CP 1978—2240, 13 juillet 1978	709,416
CP 1978—2241, 13 juillet 1978	54,670
CP 1978—2316, 25 juillet 1978	1,006,737
CP 1978—2317, 25 juillet 1978	39,664
CP 1978—2489, 1er août 1978	34,679
CP 1978—2490, 1er août 1978	437,678
CP 1978—2491, 1er août 1978	287,161
CP 1978—2492, 1er août 1978	72,514
CP 1978—2493, 1er août 1978	28,158
CP 1978—2569, 15 août 1978	134,164
CP 1978—2570, 15 août 1978	23,415
CP 1978—2819, 6 septembre 1978	194,251
CP 1978—2820, 6 septembre 1978	423,577
CP 1978—2821, 6 septembre 1978	103,525
CP 1978—2822, 6 septembre 1978	58,195

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
CP 1978—2864, 13 septembre 1978	382,970
CP 1978—2865, 13 septembre 1978	74,080
CP 1978—2953, 27 septembre 1978	231,347
CP 1978—3064, 4 octobre 1978	916,581
CP 1978—3065, 4 octobre 1978	18,045
CP 1978—3115, 12 octobre 1978	613,019
CP 1978—3116, 12 octobre 1978	223,446
CP 1978—3145, 12 octobre 1978	805,761
CP 1978—3146, 12 octobre 1978	3,598
CP 1978—3274, 26 octobre 1978	381,131
CP 1978—3275, 26 octobre 1978	72,152
CP 1978—3423, 9 novembre 1978	448,618
CP 1978—3424, 9 novembre 1978	15,291
CP 1978—3554, 23 novembre 1978	543,706
CP 1978—3555, 23 novembre 1978	67,914
CP 1978—3556, 23 novembre 1978	22,472
CP 1978—3557, 23 novembre 1978	35,478
CP 1978—3624, 30 novembre 1978	390,429
CP 1978—3625, 30 novembre 1978	132,899
CP 1978—3753, 12 décembre 1978	869,426
CP 1978—3754, 12 décembre 1978	470,546
CP 1978—3755, 12 décembre 1978	989,686
CP 1978—3756, 12 décembre 1978	58,391
CP 1979—80, 18 janvier 1979	430,293
CP 1979—81, 18 janvier 1979	1,122,594
CP 1979—82, 18 janvier 1979	63,597
CP 1979—83, 18 janvier 1979	9,575
CP 1979—229, 1er février 1979	407,873
CP 1979—230, 1er février 1979	132,045
CP 1979—231, 1er février 1979	744,923
CP 1979—232, 1er février 1979	29,007
CP 1979—318, 13 février 1979	634,946
CP 1979—319, 13 février 1979	124,371
CP 1979—390, 20 février 1979	17,728
CP 1979—391, 20 février 1979	438,657
CP 1979—392, 20 février 1979	33,086
CP 1979—493, 20 février 1979	198,217
CP 1979—494, 20 février 1979	54,616
CP 1979—585, 1er mars 1979	208,083
CP 1979—586, 1er mars 1979	93,279
CP 1979—669, 8 mars 1979	173,202
CP 1979—670, 8 mars 1979	24,801
CP 1979—766, 15 mars 1979	288,740
CP 1979—767, 15 mars 1979	22,323
CP 1979—841, 22 mars 1979	9,555
CP 1979—842, 22 mars 1979	156,459
CP 1979—1039, 28 mars 1979	498,120
CP 1979—1040, 28 mars 1979	206,489
CP 1979—1162, 4 avril 1979	628,977
CP 1979—1163, 4 avril 1979	258,623
CP 1979—1229, 11 avril 1979	739,727
CP 1979—1230, 11 avril 1979	18,471
CP 1979—1305, 25 avril 1979	634,412
CP 1979—1306, 25 avril 1979	261,258
CP 1979—1307, 25 avril 1979	90,644
CP 1979—1308, 25 avril 1979	4,027
CP 1979—1421, 9 mai 1979	666,104
CP 1979—1422, 9 mai 1979	132,776
CP 1979—1423, 9 mai 1979	22,235
CP 1979—1512, 17 mai 1979	439,952
CP 1979—1513, 17 mai 1979	126,485
CP 1979—1578, 24 mai 1979	75,957
CP 1979—1579, 24 mai 1979	1,206
CP 1979—1826, 5 juillet 1979	236,261
CP 1979—1827, 5 juillet 1979	458,545
CP 1979—1828, 5 juillet 1979	273,133
CP 1979—1829, 5 juillet 1979	835,295
CP 1979—1830, 5 juillet 1979	40,671
CP 1979—1831, 5 juillet 1979	5,637
CP 1979—1832, 5 juillet 1979	59,116
CP 1979—1985, 26 juillet 1979	882,291
CP 1979—1986, 26 juillet 1979	603,591
CP 1979—1987, 26 juillet 1979	986,099
CP 1979—1988, 26 juillet 1979	1,216,212
CP 1979—1989, 26 juillet 1979	4,140
CP 1979—1990, 26 juillet 1979	16,809
CP 1979—1991, 26 juillet 1979	41,555
CP 1979—1992, 26 juillet 1979	187,735
CP 1979—2287, 24 août 1979	195,154
CP 1979—2288, 24 août 1979	49,868
CP 1979—2349, 6 septembre 1979	621,749
CP 1979—2350, 6 septembre 1979	781,083
CP 1979—2351, 6 septembre 1979	186,124
CP 1979—2352, 6 septembre 1979	47,114
CP 1979—2353, 6 septembre 1979	74,343
CP 1979—2354, 6 septembre 1979	17,837
CP 1979—2613, 26 septembre 1979	138,567
CP 1979—2614, 26 septembre 1979	947,975
CP 1979—2615, 26 septembre 1979	2,669,013
CP 1979—2616, 26 septembre 1979	1,742,293
CP 1979—2617, 26 septembre 1979	63,147
CP 1979—2618, 26 septembre 1979	40,100
CP 1979—2619, 26 septembre 1979	149,064
CP 1979—2702, 4 octobre 1979	851,843
CP 1979—2703, 4 octobre 1979	17,490
CP 1979—2736, 11 octobre 1979	556,025
CP 1979—2737, 11 octobre 1979	5,540
CP 1979—2826, 18 octobre 1979	145,564
CP 1979—2827, 18 octobre 1979	106,445
CP 1979—2891, 25 octobre 1979	651,303
CP 1979—2892, 25 octobre 1979	25,898
CP 1979—3035, 8 novembre 1979	1,134,149
CP 1979—3036, 8 novembre 1979	26,551
CP 1979—3174, 22 novembre 1979	22,517
CP 1979—3175, 22 novembre 1979	259,936
CP 1979—3176, 22 novembre 1979	365,731
CP 1979—3177, 22 novembre 1979	58,854
CP 1979—3178, 22 novembre 1979	54,973
CP 1979—3241, 29 novembre 1979	9,486
CP 1979—3242, 29 novembre 1979	779,610
CP 1979—3513, 19 décembre 1979	773,865
CP 1979—3514, 19 décembre 1979	170,256
CP 1979—3515, 19 décembre 1979	1,251,308
CP 1979—3516, 19 décembre 1979	230,217
CP 1979—3517, 19 décembre 1979	3,229
CP 1979—3518, 19 décembre 1979	802,742
CP 1980—163, 11 janvier 1980	7,000
CP 1980—164, 11 janvier 1980	1,070,308
CP 1980—165, 11 janvier 1980	99,835
CP 1980—281, 25 janvier 1980	419,944
CP 1980—282, 25 janvier 1980	22,516
CP 1980—448, 8 février 1980	1,503,922
CP 1980—449, 8 février 1980	906,487
CP 1980—450, 8 février 1980	81,489
CP 1980—451, 8 février 1980	28,525
CP 1980—685, 20 mars 1980	1,054,699
CP 1980—686, 20 mars 1980	170,825
CP 1980—687, 20 mars 1980	450,433
CP 1980—688, 20 mars 1980	410,079

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
CP 1980—689, 20 mars 1980	8,492,579
CP 1980—690, 20 mars 1980	218,017
CP 1980—691, 20 mars 1980	628,623
CP 1980—692, 20 mars 1980	22,871
CP 1980—693, 20 mars 1980	144,869
CP 1980—694, 20 mars 1980	7,879
CP 1980—695, 20 mars 1980	95,798
CP 1980—696, 20 mars 1980	1,06[illegible]1
CP 1980—697, 20 mars 1980	77,972
CP 1980—698, 20 mars 1980	220,919
CP 1980—798, 27 mars 1980	850,705
CP 1980—799, 27 mars 1980	25,420
CP 1980—936, 10 avril 1980	920,699
CP 1980—937, 10 avril 1980	34,160
CP 1980—1016, 17 avril 1980	2,235,097
CP 1980—1017, 17 avril 1980	82,784
CP 1980—1129, 1er mai 1980	335,939
CP 1980—1130, 1er mai 1980	246,926
CP 1980—1234, 8 mai 1980	568,017
CP 1980—1235, 8 mai 1980	1,727,905
CP 1980—1236, 8 mai 1980	26,847
CP 1980—1237, 8 mai 1980	215,840
CP 1980—1308, 15 mai 1980	496,466
CP 1980—1309, 15 mai 1980	164,817
CP 1980—1362, 22 mai 1980	1,298,745
CP 1980—1363, 22 mai 1980	34,136
CP 1980—1518, 5 juin 1980	340,063
CP 1980—1519, 5 juin 1980	53,178
CP 1980—1570, 5 juin 1980	546,419
CP 1980—1571, 5 juin 1980	206,655
CP 1980—1647, 19 juin 1980	1,023,218
CP 1980—1648, 19 juin 1980	66,306
CP 1980—1785, 3 juillet 1980	351,163
CP 1980—1786, 3 juillet 1980	80,610
CP 1980—1845, 10 juillet 1980	189,612
CP 1980—1846, 10 juillet 1980	10,090
CP 1980—2072, 31 juillet 1980	1,124,267
CP 1980—2073, 31 juillet 1980	3,305,075
CP 1980—2074, 31 juillet 1980	17,028
CP 1980—2075, 31 juillet 1980	74,497
CP 1980—2204, 27 août 1980	278,390
CP 1980—2205, 27 août 1980	40,234
CP 1980—2384, 27 août 1980	745,877
CP 1980—2385, 27 août 1980	86,410
CP 1980—2451, 12 septembre 1980	2,631,202
CP 1980—2452, 12 septembre 1980	978,058
CP 1980—2453, 12 septembre 1980	343,069
CP 1980—2454, 12 septembre 1980	1,693
CP 1980—2494, 18 septembre 1980	446,367
CP 1980—2495, 18 septembre 1980	265,840
CP 1980—2620, 2 octobre 1980	1,753,084
CP 1980—2621, 2 octobre 1980	51,752
CP 1980—2675, 9 octobre 1980	2,199,525
CP 1980—2676, 9 octobre 1980	242,031
CP 1980—2852, 23 octobre 1980	565,788
CP 1980—2853, 23 octobre 1980	1,955,485
CP 1980—2854, 23 octobre 1980	276,088
CP 1980—2855, 23 octobre 1980	623,905
CP 1980—3038, 6 novembre 1980	13,227
CP 1980—3039, 6 novembre 1980	4,139,026
CP 1980—3040, 6 novembre 1980	724,887
CP 1980—3199, 27 novembre 1980	1,845,711
CP 1980—3200, 27 novembre 1980	3,599,829
CP 1980—3201, 27 novembre 1980	195,237
CP 1980—3202, 27 novembre 1980	291,951
CP 1980—3467, 18 décembre 1980	1,018,905
CP 1981—35, 8 janvier 1981	1,835,075
CP 1981—36, 8 janvier 1981	1,260,804
CP 1981—37, 8 janvier 1981	1,933,016
CP 1981—38, 8 janvier 1981	1,577,413
CP 1981—228, 29 janvier 1981	2,219,762
CP 1981—235, 29 janvier 1981	1,886,311
CP 1981—297, 5 février 1981	3,889,479
CP 1981—435, 19 février 1981	1,777,754
CP 1981—592, 5 mars 1981	1,745,426
CP 1981—593, 5 mars 1981	2,965,264
CP 1981—666, 12 mars 1981	4,498,495
CP 1981—667, 12 mars 1981	1,923,678
CP 1981—837, 26 mars 1981	1,211,503
CP 1981—905, 2 avril 1981	2,796,778
CP 1981—978, 9 avril 1981	2,421,033
CP 1981—979, 9 avril 1981	1,882,781
CP 1981—1183, 7 mai 1981	5,733,562
CP 1981—1184, 7 mai 1981	2,081,800
CP 1981—1185, 7 mai 1981	3,290,606
CP 1981—1495, 4 juin 1981	2,761,412
CP 1981—1496, 4 juin 1981	4,101,946
CP 1981—1497, 4 juin 1981	3,683,576
CP 1981—1555, 11 juin 1981	4,466,029
CP 1981—1649, 18 juin 1981	2,017,570
CP 1981—1734, 25 juin 1981	3,972,788
CP 1981—1961, 16 juillet 1981	2,836,792
CP 1981—1962, 16 juillet 1981	2,921,796
CP 1981—2130, 29 juillet 1981	1,160,757
CP 1981—2131, 29 juillet 1981	587,253
CP 1981—2244, 19 août 1981	2,549,410
CP 1981—2245, 19 août 1981	2,148,152
CP 1981—2246, 19 août 1981	1,351,594
CP 1981—2395, 3 septembre 1981	1,547,658
CP 1981—2458, 3 septembre 1981	1,492,355
CP 1981—2550, 16 septembre 1981	1,929,353
CP 1981—2630, 23 septembre 1981	1,232,059
CP 1981—2738, 8 octobre 1981	1,060,379
CP 1981—2739, 8 octobre 1981	3,880,892
CP 1981—3038, 29 octobre 1981	2,842,737
CP 1981—3137, 5 novembre 1981	1,045,261
CP 1981—3265, 19 novembre 1981	923,004
CP 1981—3360, 26 novembre 1981	1,970,036
CP 1981—3423, 3 décembre 1981	728,317
CP 1981—3563, 17 décembre 1981	640,282
CP 1981—3564, 17 décembre 1981	578,473
CP 1982—82, 14 janvier 1982	1,230,753
CP 1982—87, 14 janvier 1982	1,100,045
CP 1982—204, 21 janvier 1982	550,255
CP 1982—264, 28 janvier 1982	726,167
CP 1982—347, 4 février 1982	186,284
CP 1982—397, 11 février 1982	331,925
CP 1982—612, 18 février 1982	87,613
CP 1982—698, 4 mars 1982	56,725
CP 1982—699, 4 mars 1982	82,008
Remises inférieures à $1,000	11,960
	276,314,130

Le décret CP 1971—2727 du 14 décembre 1971, modifié par le CP 1973—4030 du 18 décembre 1973, le CP 1974—547 du 12 mars 1974, le CP 1975—2943 du 18 décembre 1975, le CP 1977—2546 du 15 septembre 1977, le CP 1977—3373 du 1er décembre 1977, le CP 1979—3466 du 19 décembre 1979 et le CP 1981—69

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
du 15 janvier 1981, remet les droits payables en vertu de la Liste A du tarif des douanes sur certaines pièces classifiées dans les numéros tarifaires 42700—1 et 42701—1 et entrées pour la consommation:	
a) en 1981 et destinées à des machines ou à des accessoires ou pièces de machines qui ont été importées et visées par une remise des droits autorisée en 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979 ou 1980;	
b) en 1982 et destinées à des machines ou à des accessoires ou pièces de machines qui ont été importées et visées par une remise des droits autorisée en 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979 ou 1980	8,166,246
Le décret CP 1970—1200 du 8 juillet 1970 remet la taxe de vente payée ou payable sur les marchandises à l'égard desquelles les droits de douane ont été remis en conformité avec le numéro tarifaire 42700-1 et qui ont été entrées pour la consommation le 8 juillet 1970 ou après cette date, d'un montant égal à la différence entre la taxe de vente calculée sur la valeur à l'acquitté des marchandises et celle calculée sur la valeur imposable des marchandises	4,249,117
	12,415,363
Remise des droits de douane, des droits d'accise et de la taxe de vente sur les ventes faites aux forces de l'OTAN et (ou) au personnel de l'OTAN au Canada:	
Alberta Liquor Control Board, Edmonton, Alb	44,047
British Columbia Liquor Distribution Branch, Vancouver, C-B	5,509
Liquor Control Board of Ontario, Toronto, Ont	48,609
New Brunswick Liquor Corporation, Fredericton, N-B	4,219
Newfoundland Liquor Corporation, St John's T-N	4,095
Nova Scotia Liquor Commission, Halifax, N-É	15,962
Saskatchewan Liquor Board, Regina, Sask	1,740
Société des Alcools du Québec, Montréal, Qué	1,497
Remises inférieures à $1,000 (2)	225
	125,903
Décret de remise des droits de douane sur les marchandises importées pour être traitées et exportées par la suite.	
Décret du conseil CP 1979—615, 1er mars 1979:	
A-2 Manufacturing Company Limited, Calgary, Alb	7,570
AEL Microtel Limited, Brockville, Ont	49,602
AES Data Limited, Montréal, Qué	74,173
AHA Manufacturing Company Limited, Toronto, Ont	2,449
ARD Industries Limited, Friction Welding Division, Cambridge, Ont	11,797
AVL Digital Limited, Scarborough, Ont	1,666
Accurpress Manufacturing Limited, Richmond, C-B	31,167
Acier Casteel, Longueuil, Qué	302,112
Acme Manufacturing Canada Limited, Kitchener, Ont	35,839
Alberta Distillers, Calgary, Alb	84,610
Allen Industries Canada, Hamilton, Ont	226,579
Allied Trailer Equipment Limited, Beamsville, Ont	8,920
Alpha Engineering Corporation of Ontario, Windsor, Ont	1,726
Aluminum Company of Canada Limited, Kitimat, C-B	952,944
Anthes Industries Incorporated, Renn Division, Calgary, Alb	62,074
Aradco Management Limited, Windsor, Ont	20,874
Arconas Corporation, Mississauga, Ont	12,591
Arctic Gardens Incorporated, Deseronto, Ont	88,689
Arpeco Engineering Limited, Mississauga, Ont	23,518
Atco Pacific—A Division of Atco Industries (NA) Limited, Penticton, C-B	98,950
Atlas Steels, Division of Rio Algom Limited, Welland, Ont	11,173
Audia Analysts Incorporated, St-Laurent, Qué	12,137
Audor Communications Incorporated, Ottawa, Ont	16,612
Avon Products Limited, Pointe-Claire, Qué	30,220
BG Checo International Limitée, Montréal, Qué	26,326
BX Industries Corporation, Valleyfield, Qué	1,305
Bachan Aerospace of Canada Limited, Emeryville, Ont	25,925
Barker-Thorne Limited, Weston, Ont	45,006
Baron Caoutchouc Limitée, St-Jérôme, Qué	54,137
Bar-Well Foods Limited, Trenton, Ont	9,919
Basic Structure Steel Fabricators Limited, Welland, Ont	2,082
Bauer Brothers Company, Brantford, Ont	142,468
Baycoat Limited, Hamilton, Ont	19,620
Baycoat Technical Services Limited, Hamilton, Ont	56,346
Bayly Engineering Limited, Ajax, Ont	11,633
Beer Precast Concrete Limited, Scarborough, Ont	30,780
Beloit Canada Limitée, Sorel, Qué	7,241
Bernard Mould Limited, Windsor, Ont	10,550
Binder Tool and Mould Incorporated, Windsor, Ont	716,17.
Birla Industries, Windsor, Ont	110,373
Blue Bell Canada, Renfrew, Ont	151,568
Blue Bell Canada Limited, Montréal, Qué	28,576
Bluebird International Incorporated, Brantford, Ont	1,595,139
Bolton's Die Company Limited, Windsor, Ont	14,945
Bombardier Incorporated, Montréal, Qué	1,794,253
Bombardier Limitée, Division du Transport en Commun, La Pocatière, Qué	783,439
Bose Canada Limited, Ste-Marie, Qué	154,537
Brighton Yachts Limited, Brighton, Ont	9,323
British American Bank Note Company Limited, Ottawa, Ont	128,475
British Columbia Packers Limited, Richmond, C-B	40,421
Brookside Farms Limited, Abbotsford, C-B	49,089
Brown Boveri Canada Limited, Pointe-Claire, Qué	34,627
Budd Canada Incorporated, Kitchener, Ont	876,536
Build-A-Mould Lim[illegible]l, Windsor, Ont	52,457
Burcan Industries [illegible]ted, Whitby, Ont	7,548
Butler Metal Products, Cambridge, Ont	119,162
CAE Aircraft Limited, Winnipeg, Man	2,518
CAE Electronics Limited, Montréal, Qué	37,083
CAE Machinery Limited, Vancouver, C-B	391,067
Calona Wines Limited, Kelowna, C-B	9,452
Calvert of Canada Limited, Waterloo, Ont	593,431
Camions Pierre Thibault Incorporée, Pierreville, Qué	37,127
Canada Forgings, A Division of Toromount Industries Limited, Welland, Ont	6,074
Canada Hair Cloth Company Limited, St Catharines, Ont	34,215
Canadair Limited, Montréal, Qué	809,855
Canadian Astronautics Limited, Ottawa, Ont	19,777
Canadian General Electric Company Limited, Peterborough, Ont	10,199
Canadian Heat Treaters Canada Limited, Richmond Hill, Ont	104,593
Canadian Lukens Limited, Rexdale, Ont	21,138
Canadian Marconi Company Limited, Montréal, Qué	1,143,784
Canadian Mist Distillers Limited, Collingwood, Ont	182,279

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Canadian Steelmaster Company, Toronto, Ont	43,928
Canadian Webcor Electronics Limited, Kingsville, Ont	68,862
Canpotex Limited, Vancouver, C-B	30,149
Canron Incorporated, Vancouver, C-B	1,477
Center Tool and Mould Company Limited, Windsor, Ont	327,812
Central Bridge Company Division of TIW Industries Limited, Trenton, Ont	61,618
Central Stampings Limited, Windsor, Ont	1,576
Cercast Incorporated. Montréal, Qué	353,911
Chemical Resins Corporation, Toronto, Ont	12,574
Cheminées Sécurité (Canada) Limitée, Chomedey, Qué	10,764
Chemique Canada Limited, Malton, Ont	24,211
Chrome-Tek Plastics Limited, Chatham, Ont	77,314
Chrysler Canada Limited, Ajax, Ont	74,261
Chrysler Canada Limited, Windsor, Ont	1,438,393
Codalex Limited, Montréal, Qué	101,148
Computing Devices Company, Division of Control Data Canada Limited, Ottawa, Ont	321,865
Concord Manufacturing Company Limited, Windsor, Ont	4,314
Contempra Mold Windsor Limited, Windsor, Ont	13,400
Continuous Color Coat Limited, Rexdale, Ont	60,691
Control Data Canada Limited, Mississauga, Ont	365,131
Cooper Energy Services, Stratford, Ont	1,907,051
Copes-Vulcan (Canada), Division of Escodyne Limited, Orillia, Ont	32,907
Corma Incorporated, Concord, Ont	126,758
Crane Canada Limited, Trenton, Ont	15,013
Crossman Machinery Company Limited, Vancouver, C-B	24,007
DC Chrome, Division of Torcad Limited, Stoney Creek, Ont	732,910
DGM Dominion General, Rexdale, Ont	55,726
Deep Steam, Montréal, Qué	7,905
Delta Furniture Company Limited, Montréal, Qué	15,759
De Sede Nienkamper Manufacturing Incorporated, Scarborough, Ont	6,564
Diesel Division, General Motors of Canada Limited, London, Ont	4,170,350
Digital Equipment of Canada Limited, Ottawa, Ont	1,748,155
Distillers Corporation Limited, La Salle, Qué	301,643
Dofasco Incorporated, Hamilton, Ont	135,967
Domex Packaging Limited, West Vancouver, C-B	239,829
Dominion Bridge Company Limited, Lachine, Qué	10,118
Dominion Bridge Sulzer Incorporated, Montréal, Qué	147,899
Dominion Engineering Works Limited, Lachine, Qué	5,940
Dominion Forge Company Limited, Windsor, Ont	227,090
Dominion General Manufacturing Limited, Rexdale, Ont	1,700
Donlee Manufacturing Industries Limited, Weston, Ont	40,019
Dyer Equipment Manufacturing Limited, Calgary, Alb	189,099
EBCO Industries Limited, Richmond, C-B	70,567
EDAC Incorporated, Don Mills, Ont	250,881
EDCO Garment Industries Limited, Montréal, Qué	1,402
ES Fox Limited, Niagara Falls, Ont	14,549
Edoco Healey Technical Products Limited, Vancouver, C-B	2,722
El Chem Construction Company Limited, Burlington, Ont	20,847
Electrical Contacts Limited, Hanover, Ont	134,895
Electrohome Limited, Kitchener, Ont	2,503,091
Emtreprises A Taugas, Montréal, Qué	1,189
Ernst Leitz (Canada) Limited, Midland, Ont	45,361
Euclid Canada Limited, Guelph, Ont	83,541
Eureka Coach Company Limited, Downsview, Ont	14,637
Eurowide Canada Limited, Windsor, Ont	120,258
Everlasting Valve Company Limited, Guelph, Ont	5,660
Evin Industries Limited, Montréal, Qué	11,760
Excelsior Steel Polishing Limited, Toronto, Ont	32,176
Exeltor Incorporated, Bedford, Qué	120,251
F Jos Lamb Company of Canada Limited, Windsor, Ont	4,898,364
Fab Tec Limited, Windsor, Ont	316,014
Faber and Company Incorporated, Loretteville, Qué	4,115
Fabricated Steel Products (Windsor) Limited, Windsor, Ont	278,335
Falcon Tool and Die (1979) Limited, Windsor, Ont	27,148
Farm Choring Limited, Nisku, Alb	43,292
Fibracan Incorporated, Laval, Qué	69,314
Fontaine Body Limited, Cowansville, Qué	28,424
Freedland Industries Limited, Kingsville, Ont	960,986
Freightliner of Canada, Burnaby, C-B	13,468
Freight Master of Canada Limited, St Stephen, N-B	429,744
Funcraft Vehicles Limited, Cambridge, Ont	1,999
Furnitrad Incorporated, St-Hyacinthe, Qué	49,387
GSC Electronics Limited, La Salle, Qué	82,594
Gaco-Sternson Limited, Brantford, Ont	253,326
Gardner-Denver Canada Incorporated, Woodstock, Ont	171,615
Gearmaster Company, Division of Paccar of Canada Limited, Surrey, C-B	2,847
Gearmatic Company Limited, Surrey, C-B	4,920
General Crane Industries, London, Ont	21,537
General Wire and Cable Company Limited, Cobourg, Ont	2,573
Glenayre Electronics Limited, North Vancouver, C-B	78,113
HE Vannatter Limited, Wallaceburg, Ont	620,304
HJM Enterprises Corporation Limited, Montréal, Qué	4,605
H & R Johnson, Division Norcross Industries Limited, Hamilton, Ont	22,781
Hallmark Tools Limited, Windsor, Ont	202,746
Hartford Fibres Limited, Kingston, Ont	73,245
Harusch Skitow and Equipment Company Limited, Squamish, C-B	6,290
Hawker Siddeley Canada Incorporated, Trenton, N-É	249,900
Heede International, Port Moody, C-B	1,595
Highway Stamping (Windsor) Limited, Tecumseh, Ont	105,876
Hiram Walker and Son Limited, Windsor, Ont	1,788,720
Holiday Juice Limited, Windsor, Ont	15,456
Holmes Foundry Limited, Sarnia, Ont	49,543
Horst Klaus International Limited, Mississauga, Ont	6,472
Husky Injection Molding Systems Limited, Bolton, Ont	4,127
Huyck Canada Limited, Arnprior, Ont	1,646
IBM Canada Limited, Don Mills, Ont	12,145,436
IBM Canada Limitée, Bromont, Qué	26,260,985
IIL Limited, Toronto, Ont	5,121
IMO Foods Limited, Canada, Yarmouth, N-É	68,021
Ideal Mold Corporation Limited, Windsor, Ont	369,697
Imasa Limited, Montréal, Qué	48,696
Imprimerie Montréal-Granby, Granby, Qué	444,982
Inco Limited, Port Colborne, Ont	21,200
Industrial Mineral Products (BC) Limited, New Westminster, C-B	14,263
Innovative Metal Incorporated, c/o Kinetics Furniture, Downsview, Ont	13,880
Interiors International Limited, Weston, Ont	5,400
International Machine Works, Montréal, Qué	88,594
International Submarine Engineering Limited, Port Moody, C-B	371,990
International Tools (1973) Limited, Windsor, Ont	1,876,255
Iron Ore Company of Canada, Sept-Îles, Qué	381,020
JB Systems Limited, Stoney Creek, Ont	6,194
JTL Machine Limited, Port Colborne, Ont	26,131

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Jaeger Machine Company of Canada Limited, St Thomas, Ont	82,098
Jet Chemical Products Limited, St-Laurent, Qué	3,947
John Matthey Limited, Toronto, Ont	2,086,224
John T Hepburn Limited, Toronto, Ont	264,148
Judricks Enterprises Limited, Windsor, Ont	96,001
Kanter Yachts Corporation, Port Stanley, Ont	1,961
Kasle Steel Company of Canada Limited, Windsor, Ont	624,216
Kendan Manufacturing Limited, Windsor, Ont	1,258,107
Kerr Controls Limited, Truro, N-É	6,628
Kingston Spinners (Canada) Limited, Kingston, Ont	29,902
LP Marcotte & Fils Limitée, Longueuil, Qué	8,251
La Compagnie De Papier QNS Limitée, Baie Comeau, Qué	6,106
LaSalle Machine Tool of Canada Limited, Windsor, Ont	1,874,961
Laval Phillips Tool & Mold Limited, Windsor, Ont	77,407
Lawson Packaging Limited, Montréal, Qué	36,018
Le Groupe Christie Limitée, St-Eustache, Qué	44,994
Le Manufacturier Grandford Incorporée, St-Alphonse-de-Granby, Qué	511,166
Les Ateliers PAT Incorporée, Pointe-Aux-Trembles, Qué	112,228
Les Fabrications Gilles Drolet, Montréal, Qué	2,431
Les Industries de Vêtements, Montréal, Qué	10,166
Les Machineries Tenco Limitée, St-Valérien, Qué	13,279
Libby Manufacturing Company Limited, Tecumseh, Ont	30,957
Lomex Incorporée, Montréal, Qué	31,111
Long Manufacturing Division, Borg-Warner (Canada) Limited, Cambridge, Ont	208,887
March Manufactured Products, St-Laurent, Qué	113,962
Marcon Custom Metals Limited, Kitchener, Ont	8,343
Marhagen Incorporated, Montréal, Qué	11,516
Marimac Textiles Incorporated, St-Laurent, Qué	38,690
Marine Industries Limitée, Sorel, Qué	181,900
Massey Ferguson Industries Limited, Brantford, Ont	121,118
McNeil Laboratories Canada Limited, Stouffville, Ont	48,084
Metalix Products Limited, Richmond, C-B	21,879
Mertcan Fabricators Incorporated, Nepean, Ont	8,577
Midwest Detroit Diesel Limited, Winnipeg, Man	210,565
Mitel Telecom Products, A Division of Mitel Corporation, Kanata, Ont	18,456
Modern Mold Limited, Windsor, Ont	19,803
Mohawk Structural Steel, Caughnawaga, Qué	14,893
Morse Electro Products (Canada) Corporation Limited, St-Laurent, Qué	101,254
Moteurs Leroy-Somer Canada Limitée, Granby, Qué	13,967
Motor Coach Industries Limited, Winnipeg, Man	118,379
Muskol Limited, Truro, N-É	18,362
Nabors Drilling Limited, Calgary, Alb	463,744
National Radiator Manufacturing Company Limited, Windsor, Ont	6,881
Nato, CE, Calgary, Alb	182,852
Nelbro Packing Company, Steviston, C-B	432,133
Nelson Steel Company, Stoney Creek, Ont	2,486
Neo Industries Limited, Hamilton, Ont	1,359,299
Newcor Canada Limited, Windsor, Ont	68,304
Niagara Forge Incorporated, Niagara Falls, Ont	8,425
Nicholson Murdie Machines Limited, Victoria, C-B	3,917
North American Wallpapers Limited, Bramalea, Ont	163,279
Northern Telecom Canada Limited, Aylmer, Qué	219,986
Northern Telecom Canada Limited, St-Laurent, Qué	94,212
Northern Telecom Canada Limited, Toronto, Ont	207,610
Nystone Chemicals Limited, Debert, N-É	7,647
Omnimar Limitée, Sorel, Qué	7,860
Opera Leather Garment Limited, Montréal, Qué	2,564,403
Optical Art Camera Corporation, Ottawa, Ont	2,315
Outboard Marine Corporation of Canada Limited, Peterborough, Ont	140,887
Pacific Automation Instruments Limited, Vancouver, C-B	2,429
Paragon Tools Company, Windsor, Ont	1,939,850
Paul Demers et Fils, Montréal, Qué	56,588
Persta Canada Incorporée, Baie-D'Urfé, Qué	457,381
Poly Ink Limitée, St-Jérôme, Qué	35,764
Porta-Test Systems Limited, Edmonton, Alb	7,309
Power Motion Manufacturing Limited, London, Ont	6,733
Pratt and Whitney Aircraft of Canada Limited, Montréal, Qué	133,243
Precision Spring of Canada Limited, Amherstburg, Ont	94,912
Prestcold North America, Montréal, Qué	4,642
Price Steel and Engineering, Kelowna, C-B	5,383
Proctor and Gamble Incorporated, Belleville, Ont	163,617
Professional Bowling, A Division of Firam-Glendale Corporation, Oakville, Ont	25,078
Protein Foods Corporation Limited, Hamilton, Ont	76,532
Provincial Crane—Amca Heavy Equipment Limited, Niagara Falls, Ont	38,891
Rapid Industrial Textile Limited, Stoney Creek, Ont	62,046
Raul Construction Limited, Mississauga, Ont	129,560
REF Automation Limited, Downsview, Ont	27,811
Regal Tool and Mould Limited, Windsor, Ont	17,598
Remtec Incorporated, Chambly, Qué	243,023
Richler Hydraulics Incorporée, St-Laurent, Qué	23,488
Richmond Pump Parts and Service Limited, Vancouver, C-B	2,835
Ricivil Limited, St Thomas, Ont	7,220
Ridgewood Industries Limited, Laval, Qué	24,488
Riello Canada Limited, Mississauga, Ont	116,107
Robert Hunt Corporation, London, Ont	3,458
Robert Mitchell Incorporée, St-Laurent, Qué	85,072
Rockford Automation Canada Incorporated, Weston, Ont	13,033
Ross Hill Controls Limited, Nisku, Alb	76,503
Royal/Amcan Plastics, Weston, Ont	2,558
Royal Canadian Mint, Winnipeg, Man	412,081
Rumble Canada Limited, Rexdale, Ont	2,450
SKD Manufacturing Company Limited, Amherstburg, Ont	252,158
SPB Canada (1979) Incorporée, Montréal, Qué	6,978
St Clair Tool and Die Limited, Wallaceburg, Ont	144,953
St Denis, ER and Sons Limited, Windsor, Ont	21,863
Schegel Canada Incorporated, Oakville, Ont	5,382
Seagram Company Limited, Montréal, Qué	133,655
Security Credit Systems Limited, Markham, Ont	5,041
Sefina Industries, Ste-Rose, Qué	12,273
Shaw-Almex Industries Limited, Parry Sound, Ont	1,286
Shell Canada Resources Limited, Dartmouth, N-É	18,526
Shellcast Foundries Incorporée, Montréal, Qué	71,360
Sheres Company Limited, Ville d'Anjou, Qué	58,740
Smith and Nephew Incorporated, Lachine, Qué	450,810
Snyder et Fils Incorporée, Bedford, Qué	13,677
Sontrol Systems Incorporated, Etobicoke, Ont	34,741
Sorrell Ridge Farm Limited, Rollingdam, N-B	1,878
Spartan of Canada, Division of Shostal Limited, Montréal, Qué	4,207
Sperry Gyroscope Division, Sperry Incorporated, Ottawa, Ont	1,149
Sperry Univac Development, Dorval, Qué	493,059
Standard Tube Canada Limited, Woodstock, Ont	126,167
Stayment Industries Company, Montréal, Qué	25,854

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Steel Cylinder Manufacturing Limited, Tilbury, Ont	1,723
Sterling Automotive Supplies Incorporated, Windsor, Ont	3,965
Stowe-Woodward Company Limited, Sherbrooke, Qué	331,298
Strudex Fibres Limited, Waterloo, Ont	51,128
Superior Bus Manufacture Limited, Morris, Man	1,440,414
Sylvania Indoor Lighting, Montréal, Qué	18,685
TRW Ripa Canada Limited, Belleville, Ont	107,671
TST Limitée, Montréal, Qué	1,240
Taltek Electronics Limited, Montréal, Qué	20,460
Tanner Eye Limited, Charlottetown, I-P-É	140,471
Technique Die and Machine Limited, Windsor, Ont	8,667
Techwest Enterprises Limited, Vancouver, C-B	52,417
Tecumseh Tool and Die, Tecumseh, Ont	3,554
Teepak Canada Limited, Scarborough, Ont	1,997
Tektronix Canada Incorporated, Vancouver C-B	1,262
Tele-Devices Limited, St-Laurent, Qué	20,298
Texcom Marketing Services, Markham, Ont	1,722
Texpack, Division of McGaw Supply Limited, Brantford, Ont	37,289
The Bauer Brothers Company (Canada) Limited, Brantford, Ont	1,450
The Seagram Company, Amherstburg, Ont	1,646,223
The Valley City Manufacturing Company Limited, Dundas, Ont	10,983
Thomas Built Buses Canada Limited, Woodstock, Ont	753,606
Tidy Welders, Langley, C-B	220,838
Toga Manufacturing Limited, Windsor, Ont	27,137
Treco Incorporated, St-Romuald, Qué	12,470
Trend Millwork and Cabinets Limited, Windsor, Ont	4,175
Triangle Die and Tool Company Limited, St Catharines, Ont	9,287
Tricot Beaver Limited, Montréal, Qué	12,991
Trio Tool and Mold Limited, Windsor, Ont	7,159
Tri-Par Incorporated, Montréal, Qué	14,860
Tri-Star Industries Limited, Yarmouth, N-É	78,961
Tri-Way Machine Limited, Windsor, Ont	843,744
Ultra High Vacuum Instruments Limited, Burlington, Ont	2,736
Uniflex Rig Company Limited, Brooks, Alb	143,218
Uniroyal Limited, Kitchener, Ont	299,961
Uniroyal Limited, Montréal, Qué	70,622
United Tire and Rubber Company, Rexdale, Ont	202,530
Universal Package Corporation, Montréal, Qué	214,648
Universal Telecommunications Systems Limited, Pointe-Claire, Qué	971,118
Unlimited Textures Company Limited, Windsor, Ont	8,763
Valera Electronics Incorporated, Ottawa, Ont	12,465
Valon Kone Canada Limited, North Vancouver, C-B	14,987
Varta Batteries Limited, Scarborough, Ont	38,702
Varta Batteries Limited, St Thomas, Ont	44,002
Velan Engineering Limited, Granby, Qué	1,807,357
Velan Engineering Limited, Montréal, Qué	577,455
Versatile Machine and Tool Manufacturing Company Limited, Windsor, Ont	7,629
Vestshell Incorporated, Montréal, Qué	79,551
Vickers Canada Incorporated, Montréal, Qué	203,529
Vicom and Company (Canada) Limited, Kingston, Ont	26,232
Victor Woolen Products Limited, St-Victor-de-Beauce, Qué	26,300
Victoria Machinery Depot Company Limited, Victoria, C-B	33,249
Viscount Machine and Tool Limited, Windsor, Ont	43,770
Vulcan Equipment Company Limited, Scarborough, Ont	38,575
Waterville Cellular Products Limited, Waterville, Qué	16,005
Welles Corporation Limited, Windsor, Ont	181,718
Westinghouse Canada Limited, Hamilton, Ont	1,049,103
Wilco Canada Incorporated, London, Ont	67,287
Willco Industries Limited, Montréal, Qué	47,896
Windsor Chrome, Windsor, Ont	287,961
Windsor Match Plate and Tool Limited, Windsor, Ont	3,232
Windsor Mold Incorporated, Windsor, Ont	78,727
Wolverine Division—UOP Limited, London, Ont	39,842
XYZ Protective Coatings Limited, Cambridge, Ont	3,704
Xypex Chemical Corporation, Richmond, C-B	11,801
Zollner Canada Limited, Leamington, Ont	47,912
	115,888,798

Généralités:

Remise des droits de douane et d'une partie de la taxe sur les approvisionnements de la défense:

CP 1966—2184, 24 novembre 1966:

Canadian Arsenals Limited, Le Gardeur, Qué	2,924,077
Department of National Defence, Ottawa, Ont	10,929,998

Remise des droits de douane sur certaines marchandises utilisées pour la production de pièces de certains aéronefs:

Boeing of Canada, Winnipeg, Man	1,090,272
Canadair, Montréal, Qué	2,516
Enheat Limited, Amherst, N-É	1,236
Fell Fab International Incorporated, Hamilton, Ont	161,998
Fleet Industries, Division of Ronyx Corporation, Fort Erie, Ont	31,818
MacDonnell Douglas Canada Limited, Toronto, Ont	306,225
North West Industries, Edmonton, Alb	7,245
Pacific Western Airlines Limited, Vancouver, C-B	40,648

Remises de tous les droits de douane payés ou payables sur des matériaux, de l'outillage, des gabarits, des appareillages, des bleus et des prescriptions techniques utilisés pour la mise au point et la fabrication d'éléments aérospatiaux pour les aéronefs Lockheed L1011 produits au Canada en vue de l'exportation:

Bristol Aerospace, Winnipeg, Man	9,954

Remise des droits de douane payés ou payables sur les marchandises utilisées pour la mise au point et la fabrication de systèmes de manipulation à distance pour la navette spatiale:

CAE Electronics Limited, Montréal, Qué	66,818
Spar Aerospace Products Limited, Toronto, Ont	609,568

Remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des marchandises importées dans le cadre de l'acquisition de véhicules blindés et d'approvisionnements connexes, d'usage général, de la défense:

Birla Industries Incorporated, Windsor, Ont	1,724
CHT Steel Company, Richmond Hill, Ont	28,108
Canadian Heat Treaters Limited, Richmond Hill, Ont	8,740
Department of National Defence, Ottawa, Ont	202,974
Dilmont Incorporated, Montréal, Qué	3,610
Dunlop Industrial Limited, Toronto, Ont	6,716
Duplate Canada Limited, Oshawa, Ont	1,788
ETA Circuit Breakers Limited, Toronto, Ont	1,409
Galtaco Incorporated, Cambridge, Ont	4,881

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
General Motors of Canada, London, Ont	1,575,309
Ingersoll Machine and Tool Company Limited, Ingersoll, Ont	17,234
Rank Precision Industries, Mississauga, Ont	171,752
Robert Bosch Canada Limited, Mississauga, Ont	15,891
Teleflex Canada Limited, Vancouver, C-B	3,656
Triplex Engineering, Pointe-Claire, Qué	21,788
Vankirk Heating Systems Limited, Toronto, Ont	24,101
Western Foundry Company Limited, Wingham, Ont	3,206
Williams Fluidaire Corporation Limited, Westhill, Ont	3,496
Remises inférieures à $1,000	3,127
Décret concernant la remise des droits de douane sur les membranes d'échange d'ions perfluorées:	
Alchem Incorporated, Burlington, Ont	1,286
Asahi Chemicals Canada Limited, Toronto, Ont	126,669
Great Lakes Forest Products Limited, Thunder Bay, Ont	162,693
St Anne Chemical Company Limited, Nachawic, N-B	35,284
Saskatoon Chemicals, Division of Prince Albert Pulp Company, Saskatoon, Sask	2,660
Remise des droits de douane et des taxes payés sur les machines et le matériel importés par diverses compagnies:	
American Motors of Canada Limited, Bramalea, Ont	150,108
F Jos Lamb Company, London, Ont	87,877
Fab-Tech Canada Limited, Windsor, Ont	50,891
Freedland Industries Incorporated, Kingsville, Ont	5,842
Gabriel of Canada Limited, Toronto, Ont	86,198
General Motors of Canada, Windsor, Ont	27,684
International Harvester of Canada, Hamilton, Ont	8,618
Jeep Corporation, London, Ont	12,025,189
LaSalle Machine Tool of Canada, Windsor, Ont	12,872
Livingston International Incorporated, Tillsonburg, Ont	1,362,318
Tri-Way, Windsor, Ont	48,444
Van Dresser Limited, Waterloo, Ont	10,920
Windsor Bumper, Division of Gulf and Western Canada Limited, Windsor, Ont	1,132
Remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des autocars et des autobus, des pièces ainsi que des accessoires et leurs pièces:	
AP Parts of Canada Limited, Rexdale, Ont	1,542
American Motors Canada Limited, Brampton, Ont	18,620,628
Aurora Cars, Division of Grove Ridge Incorporated, Richmond, Ont	3,349
Canrep Incorporated, Toronto, Ont	12,183
Diesel, Division of General Motors of Canada, London, Ont	1,699
International Harvester Company of Canada Limited, Vancouver, C-B	296,252
Jeep Corporation, c/o Livingston Industries, London, Ont	673,272
Mack Canada Incorporated, Burnaby, C-B	160,868
Motor Coach Industries Limited, Winnipeg, Man	8,203,425
Ontario Bus Industries, Mississauga, Ont	329,720
Ontario Bus and Truck Industries, Toronto, Ont	2,123
Remises inférieures à $1,000	1,701
Remise des droits de douane sur les modèles usagés de fonderie et des gabarits et appareillages connexes:	
Acier Sorel Incorporée, Sorel, Qué	3,319
Beloit Canada Limited, Sorel, Qué	3,123
Benn Iron Foundry Limited, Wallaceburg, Ont	5,359
Canada Alloy Castings Limited, Kitchener, Ont	9,847
Canadian Steel Foundries, Montréal, Qué	14,141
Canron Incorporated, Hamilton, Ont	19,956
Cercast Incorporated, Montréal, Qué	33,743
Cercor Incorporated, Montréal, Qué	1,652
Crowe Foundry Limited, Cambridge, Ont	12,414
Dart Foundries Limited, Stevensville, Ont	12,358
Fonderie Laperle Limitée, St-Ours, Qué	1,441
Galtaco Incorporated, Cambridge, Ont	2,300
Haley Industries Limited, Haley, Ont	2,261
Mainline Elworthy, Vancouver, C-B	2,295
Metallurgie—Lynn McLeod Limitée, Sherbrooke, Qué	14,472
Mitchell, Robert and Company Limited, St-Laurent, Qué	1,565
Monarch Industries Limited, Winnipeg, Man	1,469
Procast Foundries Incorporated, Elmira, Ont	15,341
Shellcast Foundries, Montréal, Qué	5,318
Specialty Cast Metals, Niagara Falls, Ont	8,034
Texas Steel Company of Canada Limited, St Stephen, N-B	3,264
Vestshell Incorporated, Montréal, Qué	3,324
Welmet Industries, Welland, Ont	28,233
Remises inférieures à $1,000	8,234
Remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certains yachts de plaisance:	
Canoe Cove Manufacture, Sydney, C-B	317,760
Craft and Beau Industries, Vancouver, C-B	13,016
Grew Corporation, Penetanguishene, Ont	241,617
Marineland Yacht Sales, Vancouver, C-B	83,446
McQueens Boat Sales, Vancouver, C-B	146,813
Mountain Pleasure, Vancouver, C-B	144,625
Remises inférieures à $1,000	26
Remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certains chargeurs à benne frontale et leurs pièces:	
Caterpillar of Canada Limited, Mississauga, Ont	8,883,670
Clark Equipment of Canada Limited, St Thomas, Ont	1,637,260
Diesel Division of General Motors, London, Ont	507,102
General Motors of Canada Limited, Oshawa, Ont	102,820
George W Crothers 1965 Limited, Concord, Ont	113,358
International Harvester, Montréal, Qué	1,783,741
International Harvester of Canada Limited, Hamilton, Ont	296,378
SMI Industries Limited, Montréal, Qué	3,069
Remise des droits de douane sur les moteurs diesel et leurs pièces pour les chargeurs chenillés et bulldozers:	
Angus, R Limited, Edmonton, Alb	5,268,782
A Pickard Machinery 1971 Limited, Charlottetown, Î-P-É	6,842
Costello Equipment Company Limited, Calgary, Alb	8,203
Fiat Allis Canada Limited, Toronto, Ont	4,255
Finning Tractor Company, Vancouver, C-B	9,333
Komatsu Canada Limited, Richmond, C-B	72,725
Kramer Tractor, Vancouver, C-B	6,724
Remises inférieures à $1,000	3,610
Remise des droits de douane sur des pièces et des matières entrant dans la production de véhicules pour circulation hors des grandes routes:	
AMF Canada Limited, Guelph, Ont	1,897
BF Goodrich Canada Limited, Kitchener, Ont	10,967
Bata Engineering, Batawa, Ont	7,035
Brute Manufacturing Limited, Cambridge, Ont	16,078
Cadel Limited, Toronto, Ont	9,033

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

	$
Canadian General Electric, Peterborough, Ont	2,424
Chicago Rawhide Products Canada Limited, Brantford, Ont	2,669
Cutler Hammer Canada Limited, Toronto, Ont	14,443
Eaton Yale Limited, Toronto, Ont	6,791
Euclid Canada, Division of White Motor Corporation, Canada, Guelph, Ont	3,920,504
Firestone Canada Limited, Hamilton, Ont	6,780
Firestone Steel Products, London, Ont	1,231
General Motors of Canada, Diesel Division, London, Ont	482,680
General Motors of Canada, London, Ont	2,069,945
General Tire and Rubber Company Limited, Windsor, Ont	10,142
Goodyear Canada Incorporated, Islington, Ont	134,334
Industrial Rubber Products Limited, Toronto, Ont	7,054
King Hydraulic Power, Woodstock, Ont	10,364
L and M Radiator, Winnipeg, Man	6,543
Lincoln Engineering Company of Canada, Rexdale, Ont	25,948
Metal and Wood Fastening Devices, Montréal, Qué	1,834
Paccar Canada Limited, Ste-Thérèse, Qué	35,445
Pacific Truck and Trailer Limited, Vancouver, C-B	253,544
Patlon Aircraft and Industries Limited, Toronto, Ont	4,127
Romatec RML Division, Willowdale, Ont	1,774
Service de Pneus CTR Limitée, Québec, Qué	1,571
Stratoflex of Canada Limited, Etobicoke, Ont	54,740
Teledyne Canada Metal Products, Woodstock, Ont	3,398
Unit Rig and Equipment Company, Canada Limited, Niagara Falls, Ont	1,919,256
Wabco Equipment of Canada, Paris, Ont	2,494,113
Weiss, John G Company Limited, Montréal, Qué	3,492
Remises inférieures à $1,000	9,131

Remise des droits de douane sur les anodes de titane enduites qui doivent servir à la production de la soude de chlore ou de chlorate de sodium:

BC Chemical Limited, Prince George, C-B	36,404
CIL Incorporated, Bécancour, Qué	275,817
Canadian Occidental Petroleum, Vancouver, C-B	2,375
Chemetics International Limited, Vancouver, C-B	47,224
Dow Chemical of Canada Limited, Sarnia, Ont	19,220
Erco Industries Limited, Toronto, Ont	27,074
FMC of Canada Limited, Squamish, C-B	114,236
Great Lakes Forest Products Limited, Dryden, Ont	1,122,663
Prince George Pulp and Paper Limited, Prince George, C-B	94,763
Quebec North Chemicals Limited, Montréal, Qué	1,637
Quenord Chemicals Limited, Montréal, Qué	17,151
Stanchem, Montréal, Qué	35,076
Titanium Limited, St-Laurent, Qué	35,886
Remises inférieures à $1,000	154

Remise des droits de douane sur certaines solutions de blanchiment qui entrent dans la fabrication du papier journal:

Abitibi Price Incorporated, Pine Falls, Man	12,805
Abitibi Price Incorporated, Thunder Bay, Ont	12,179
Boise Cascade Canada Limited, Fort Frances, Ont	19,568
Boise Cascade Limited, Kenora, Ont	20,074
Bowater Newfoundland Limited, Corner Brook, T-N	28,549
Crown Zellerbach Canada Limited, Vancouver, C-B	31,840
Domtar Incorporated, Donnacona, Qué	36,206
Gaspesia Pulp and Paper Company, Chandler, Qué	9,638
Great Lakes Forest Products Limited, Thunder Bay, Ont	26,588
MacMillan Bloedel Limited, Vancouver, C-B	80,069
New Brunswick International Paper Company, Dalhousie, N-B	10,641
Ontario Paper Company Limited, Thorold, Ont	63,996
Soucy, FF Incorporated, Rivière-du-Loup, Qué	20,279
Virchem Limited, Moncton, N-B	33,288
Virchem of Canada Limited, Cornwall, Ont	64,627

Remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certains véhicules commerciaux des pièces ainsi que des accessoires et leurs pièces:

Alforge Limited, Toronto, Ont	6,059
Caelter Enterprises Limited, Mississauga, Ont	2,557
Canadian Disposal Equipment Limited, Toronto, Ont	14,949
Central Truck Body Company Limited, Toronto, Ont	3,832
Dresser Canada Incorporated, Cambridge, Ont	96,595
Firestone Steel Products of Canada, London, Ont	2,025
Funcraft Vehicles Limited, Cambridge, Ont	2,957
General Motors of Canada Limited, London, Ont	44,894
Halvey Industries Limited, Calgary, Alb	9,916
Interiors International, Toronto, Ont	1,008
Les Fourgons Transit Incorporated, Montréal, Qué	5,884
Mack Trucks, Toronto, Ont	3,591,613
Pettibone Canada Limited, Mississauga, Ont	199,555
SMI Industries, Bathurst, N-B	63,290
Teal Manufacturing Limited, Windsor, Ont	1,177
Truck Equipment and Service Company Limited, Agincourt, Ont	3,029
Universal Handling Equipment Company, Hamilton, Ont	36,870
Western Star Trucks Incorporated, Mississauga, Ont	1,274,546
White Motor Corporation of Canada, Toronto, Ont	32,197
Remises inférieures à $1,000	2,535

Remise des droits de douane sur du matériel et des matières importés qui ont été utilisés dans la construction de navires exportés:

Bel-Aire Shipyards Limited, North Vancouver, C-B	24,954
Marystown Shipyard Limited, Marystown, T-N	24,053
Motsumoto Shipyards, Vancouver, C-B	51,850
Pacific Winches, Vancouver, C-B	2,403
Vancouver Shipyards, Vancouver, C-B	347,211

Remise des droits de douane sur certains fruits et légumes importés pour être conditionnés en 1981-82:

Bicks Pickles, Scarborough, Ont	10,196
Campbell Soup Company, Toronto, Ont	38,977
Canadian Canners Limited, Hamilton, Ont	150,653
David Lord Limitée, Montréal, Qué	17,121
Fraser Valley Frosted Foods Limited, Chilliwack, C-B	10,829
Graves, M W and Company Limited, Berwick, N-É	1,753
Hostess Food Products Limited, Cambridge, Ont	51,566
Humpty Dumpty Foods Limited, Hartland, N-B	58,391
McLaren Foods, Hamilton, Ont	5,901
Mrs D L Milne Company, Summerland, C-B	39,945
Nalleys Limited, Vancouver, C-B	6,635
Swartz Brothers, Vancouver, C-B	102,302
Westvale Foods Limited, Mission, C-B	2,882
Yum Yum Potato Chips, Warwick, Qué	6,827
Remises inférieures à $1,000	566
	100,843,785
Total Douanes et Accise	***679,451,748***

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

D'autres remises ont été accordées, comme suit:

Le décret CP 1952—1945 du 4 avril 1952 visait les marchandises destinées à être vendues, utilisées ou distribuées gratuitement par l'Organisation des Nations Unies ou ses agents.

Le décret CP 1952—4282 du 15 octobre 1952 autorisait une remise à l'égard des marchandises provenant de pays qui bénéficient du Tarif de préférence britannique, quand elles sont transbordées dans un port étranger par suite de circonstances indépendantes de la volonté des importateurs.

Le décret CP 1955—1/350 du 12 mars 1955 visait les marchandises importées au Canada uniquement et exclusivement pour la construction, l'entretien et l'exploitation du projet de réseau avancé de pré-alerte.

Le décret CP 1959—1624 du 22 décembre 1959 autorisait à l'égard des marchandises données, par des personnes qui résident hors du Canada, à des institutions religieuses, charitables et éducatives au Canada, une remise des droits de douane et de la taxe d'accise; et à l'égard des articles qui font partie des uniformes ou des équipements de milice qu'on ne peut obtenir au Canada, une remise des droits de douane qui seraient autrement payables à l'importation.

Le décret CP 1963—15/1854 du 20 décembre 1963 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise à l'égard des machines et appareils et leurs pièces (moteurs compris), d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, et de la boue de forage lorsque ce matériel est importé ou est utilisé à la seule fin d'extraire par dissolution de la potasse de gisements souterrains, dans les délais prévus par le décret.

Le décret CP 1964—235 du 13 février 1964 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur les marchandises différentes de celles qui ont été commandées.

Le décret CP 1964—1436 du 17 septembre 1964 prévoyait la remise des droits de douane et des taxes d'accise payables sur certains biens de consommation, importés au Canada par des expéditions scientifiques.

Le décret CP 1966—545 du 23 mars 1966 prévoyait la remise de la taxe d'accise sur les moteurs canadiens qui sont retournés au Canada après avoir été exportés pour être réparés.

Le décret CP 1966—23/2179 du 24 novembre 1966 autorisait la remise des droits de douanes payables sur des pneus et des chambres à air exportés par des fabricants canadiens et installés comme équipement initial sur des véhicules expédiés au Canada, et de la taxe de vente d'un montant égal à la différence entre la taxe de vente payable sur la valeur à l'acquitté et celle calculée sur la valeur imposable.

Le décret CP 1966—19/2200 du 1er décembre 1966 autorisait la remise des droits de douane et des taxes d'accise sur le pain pascal (Matzos) importé pour consommation au cours de la Pâque et déclaré à la douane au cours de la période commençant deux mois avant la veille de cette fête judaïque et se terminant le dernier jour de la période de fête.

Le décret CP 1967—30/128 du 26 janvier 1967 prévoyait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payables sur des marchandises importées par la Commission internationale de la pêche du saumon dans le Pacifique et devant servir à ladite commission.

Le décret CP 1967—23/261 du 16 février 1967 autorisait la remise, avant qu'ils ne deviennent payables, de tous les droits de douane et de toutes les taxes d'accise qui seraient autrement payables à l'égard des véhicules et du matériel importés au Canada uniquement par une administration de ponts internationaux et exclusivement pour l'entretien et l'exploitation de la partie canadienne des ponts internationaux et de leurs approches.

Le décret CP 1967—38/393 du 2 mars 1967 autorisait la remise, aux distillateurs canadiens à partir du 1er janvier 1967, des droits payables sur les barils usagés en chêne blanc importés au Canada pour le whisky produit aux fins d'exportation, et du montant de la taxe de vente faisant la différence entre la taxe de vente payable sur la valeur à l'acquitté et celle calculée sur la valeur imposable.

Le décret CP 1969—1224 du 17 juin 1969 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur certaines marchandises utilisées pour le projet d'infrastructure de l'OTAN.

Le décret CP 1969—1785 du 17 septembre 1969 autorisait une remise pour les pièces de rechange et le matériel pour l'entretien au sol des aéronefs des lignes aériennes étrangères faisant escale au Canada lors de vols internationaux.

Le décret CP 1970—1786 du 14 octobre 1970 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe de vente autrement payables sur les souliers de ballet et sur les souliers à bout pointu achetés par des écoles de ballet pour leurs élèves et par des troupes de ballet pour leurs représentations.

Le décret CP 1970—1835 du 21 octobre 1970 prévoyait, sous réserve des conditions prescrites, dans le cas des articles de fabrication canadienne exportés et réimportés, la remise de la totalité ou d'une partie des droits de douane et des taxes d'accise payables en sus des montants dûment imposés sur le coût des réparations effectuées, du traitement ou de l'équipement ajouté à l'extérieur du Canada.

Le décret CP 1972—1244 du 6 juin 1972 prévoyait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur certaines marchandises importées par les directions postales des douanes.

Le décret CP 1972—2516 du 9 novembre 1972 prévoyait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise relativement aux listes de diffusion postale établies par ordinateur.

Le décret CP 1973—228 du 30 janvier 1973 accordait la remise de la taxe de vente sur des aéronefs fabriqués au pays qui sont utilisés à fins de démonstration à des clients éventuels.

Le décret CP 1973—745 du 27 mars 1973, prévoyait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise à l'égard de

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

l'entrée temporaire de certains articles importés pour les usages spéciaux indiqués à l'annexe «A» du décret.

Le décret CP 1973—837 du 3 avril 1973 traitait des privilèges et immunités au Canada de l'Agence internatinale de l'énergie atomique.

Le décret CP 1973—4/1179 du 22 mai 1973 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certaines machines à coudre de fabrication nationale.

Le décret CP 1973—1361 du 29 mai 1973 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organisations étrangères.

Le décret CP 1973—2529 du 21 août 1973 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur les marchandises devant être utilisées dans des cas d'urgence.

Le décret CP 1973—3568 du 13 novembre 1973 accordait la remise des droits de douanes payés ou payables en vertu du Tarif des douanes sur les fibres et filaments de carbone importés au Canada au cours de la période allant du 1er janvier 1973 au 31 décembre 1976.

Le décret CP 1974—34 du 8 janvier 1974 accordait la remise d'une partie des droits de douane, de la taxe de vente et de la taxe d'accise payés ou payables sur les marchandises cultivées, produites ou fabriquées en Australie.

Le décret CP 1974—406 du 26 février 1974 constituait un règlement concernant l'application du numéro tarifaire 99215—1 du Tarif des douanes aux véhicules à moteur usagés ou d'occasion.

Le décret CP 1974—2246 du 8 octobre 1974 autorisait la remise de la taxe d'accise aux diplomates et autres représentants de pays étrangers.

Le décret CP 1974—2522 du 19 novembre 1974 accordait la remise des droits de douane et des taxes d'accise payés ou payables sur certaines catégories de matériel publicitaire.

Le décret CP 1974—2523 du 19 novembre 1974 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payés ou payables sur les échantillons commerciaux importés temporairement aux fins d'exhibition ou de démonstration.

Le décret CP 1975—287 du 11 février 1975 autorisait la remise partielle de la taxe de vente sur les aéronefs exportés temporairement du Canada afin de respecter un contrat de service aérien commercial.

Le décret CP 1975—1024 du 6 mai 1975 accordait la remise d'une partie des droits de douane et de la taxe de vente payables sur les automobiles de fabrication étrangère par un fabricant qui a importé, pour installation sur ces automobiles, des pièces composantes fabriquées au Canada.

Le décret CP 1975—1903 du 6 août 1975 autorisait la remise de la taxe de vente payée ou payable à l'égard de machines et d'appareils importés ou achetés au Canada à compter du 1er juin 1974 par la Livingston Industries Limited, Tillsonburg (Ontario), aux fins d'emballage et de remballage de marchandises pour l'exportation.

Le décret CP 1975—1973 du 27 août 1975 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur le matériel roulant de chemin de fer étranger importé pour assurer le service intérieur au Canada.

Le décret CP 1975—1974 du 27 août 1975 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur le matériel roulant de chemin de fer fabriqué au Canada et réimporté pour assurer un service international.

Le décret CP 1976—259 du 10 février 1976 accordait la remise des droits de douane sur les machines, appareils et pièces utilisés dans la construction, l'outillage et la réparation de deux usines en vue de la réduction directe du minerai de fer.

Le décret CP 1976—957 du 27 avril 1976 accordait la remise des taxes de vente et d'accise sur les aéronefs importés qui sont utilisés à des fins de démonstration à des clients éventuels.

Le décret CP 1976—1174 du 18 mai 1976 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur des marchandises utilisées dans la fabrication de sous-systèmes électroniques de satellites de communication pour l'exportation.

Le décret CP 1976—1314 du 1er juin 1976 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payables sur des pellicules canadiennes exposées et traitées et sur des bandes magnétoscopiques enregistrées canadiennes.

Le décret CP 1976—1884 du 20 juillet 1976 autorisait, pour les cirques et les autres attractions foraines, la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payables en sus de certains montants minimaux évalués pour la période où les marchandises demeurent au Canada.

Le décret CP 1976—1930 du 27 juillet 1976 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payés en moins par suite d'une erreur sur la déclaration.

Le décret CP 1976—2345 du 21 septembre 1976 autorisait la remise de la taxe de vente payée ou payable sur les remorques de semoirs et de javeleuses importées au Canada ou vendues après le 31 décembre 1975.

Le décret CP 1976—2984 du 2 décembre 1976 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise payés ou payables sur les échantillons de valeur négligeable.

Le décret CP 1976—17/3066 du 9 décembre 1976 autorisait la remise de la taxe de transport aérien payée ou payable en conformité avec la Partie II de la Loi sur la taxe d'accise en ce qui concerne le transport aller-retour du personnel des États-Unis pour le projet de défense mixte du Canada et des États-Unis, le réseau avancé de pré-alerte, aux fins de construction, d'entretien ou d'exploitation.

Le décret CP 1976—3175 du 23 décembre 1976 autorisait la remise des droits de douane sur l'outillage devant servir à la production d'éléments en plastique renforcé de fibre pour les aéronefs Boeing 747 SP.

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Suite*

Le décret CP 1977—435 du 10 février 1977 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente payables sur les postes de surveillance de la pollution atmosphérique et le matériel importé temporairement par la Detroit Edison Company ou en son nom.

Le décret CP 1977—3/2692 du 22 septembre 1977 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur un montant ne dépassant pas $150,000 pour des pièces et des matières devant servir à la Westinghouse Canada Limited pour la fabrication de matériel Sonar destiné à la vente et à l'exportation à la marine des Pays-Bas.

Le décret CP 1977—3/3327 du 24 novembre 1977 autorisait la remise, à la Canadian Vickers Limited, des droits de douane payés ou payables à l'égard des pièces et des matières devant servir à la fabrication de 46 wagons électriques pour le transport rapide des passagers pour la Delaware Port Authority.

Le décret CP 1977—3574 du 12 décembre 1977 accordait la remise des droits de douane sur les fibres discontinuées, étoupe et filés de filaments (1977).

Le décret CP 1978—4/151 du 19 janvier 1978 autorisait la remise, à la Bristol Aerospace Limited de Winnipeg (Manitoba), des droits de douane et de la taxe d'accise payés ou payables à l'importation des matières ou des éléments ayant servi à la fabrication des véhicules Black Brant pour la recherche en haute atmosphère au cours de la période allant du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1980.

Le décret CP 1978—1136 du 13 avril 1978 autorisait une remise des droits de douane à l'égard des navires affrétés par la CN Marine Corporation pour l'Atlantic Region Ferry Service.

Le décret CP 1978—1412 du 27 avril 1978 autorisait la remise de 50% de la taxe de vente payée ou payable sur certaines balances de vente au détail pouvant être converties au système métrique et ayant été importées ou vendues au cours de la période allant du 1er avril 1977 au 30 juin 1981.

Le décret CP 1978—2023 du 22 juin 1978 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur les véhicules et bagages importés temporairement par des non-résidents.

Le décret CP 1978—2644 du 23 août 1978 concernait les droits de douane sur le café soluble qui est produit dans des pays ayant droit aux avantages du Tarif de préférence général.

Le décret CP 1978—1/2759 du 30 août 1978 concernait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les droits visant les marchandises incorporées à un système de téléphérique à Sunshine Village à Banff en Alberta.

Le décret CP 1978—2963 du 27 septembre 1978 autorisait la remise des taxes de vente et d'accise sur les véhicules automobiles achetés ou importés par les représentants diplomatiques et autres représentants de pays étrangers en franchise des taxes de vente et d'accise et affectés à un usage imposable après deux ans.

Le décret CP 1978—3/3021 du 27 septembre 1978 accordait la remise des droits de douane sur les pièces et matières devant servir à la fabrication de wagons pour le transport rapide destinés à l'exportation.

Le décret CP 1978—3279 du 26 octobre 1978 autorisait la remise des amendes inférieures à $10 à l'égard du paiement tardif de la taxe imposée en vertu de la Loi sur la taxe d'accise.

Le décret CP 1978—3329 du 2 novembre 1978 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les appareils de télévision importés par Canadian Admiral Corporation Ltd.

Le décret CP 1978—3728 du 14 décembre 1978 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise sur les vins qui doivent servir exclusivement à des fins de coupage.

Le décret CP 1978—3762 du 14 décembre 1978 accordait une remise partielle des droits de douane et des taxes de vente et d'accise payés ou payables sur les pièces, le matériel et autres articles devant servir aux transporteurs aériens au Canada à offrir un service aérien commercial international.

Le décret CP 1978—6/3898 du 21 décembre 1978 autorisait la remise, à la Worthington (Canada) Limited de Brantford (Ontario), des droits de douane payés ou payables sur des modèles usagés devant servir à la fabrication de pompes rotatives Sies-Batch à vis double.

Le décret CP 1979—28 du 18 janvier 1979 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur certaines marchandises importées à l'appui des aéronefs CP-140 Aurora.

Le décret CP 1979—3/182 du 25 janvier 1979 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur les matières et les éléments importés qui doivent servir à la CAE Electronics Limited dans la production de cinq systèmes de simulation de vol pour les aéronefs MRCA.

Le décret CP 1979—395 du 15 février 1979 accordait la remise des droits de douane et de la taxe d'accise à l'égard des importations non commerciales en vertu de garanties ou de rajustements de garanties.

Le décret CP 1979—6/798 du 15 mars 1979 accordait à la National Semiconductors Limited de Montréal (Québec) la remise des droits de douane payés ou payables à l'égard de masques pour évaporateurs sous vide utilisés dans la production de cellules photo-électriques.

Le décret CP 1979—1028 du 28 mars 1979 accordait la remise des droits de douane à l'égard des fibres discontinuées, de l'étoupe et des filés de filaments.

Le décret CP 1979—1098 du 29 mars 1979 accordait la remise des taxes de vente, d'accise et de transport aérien à compter du 27 mars 1979, en conformité avec les réductions proposées dans le Bill C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, présenté en première lecture le 29 janvier 1979.

Le décret CP 1979—1965 du 26 juillet 1979 autorisait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les ordinateurse et leurs pièces.

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
DOUANES ET ACCISE—*Fin*

Le décret CP 1979—3494 du 19 décembre 1979 accordait la remise des droits de douane sur les châssis de téléviseurs et leurs pièces.

Le décret CP 1980—325 du 1er février 1980 accordait la remise d'une partie des droits de douane et des taxes de vente et d'accise sur le cidre mousseux à compter du 12 décembre 1979. Le décret CP 1980—1056 du 18 avril 1980 annulait ce décret à compter du 21 avril 1980.

Le décret CP 1980—3160 du 27 novembre 1980 accordait la remise d'une partie des droits de douane et des taxes de vente et d'accise payés ou payables sur les marchandises cultivées, produites ou fabriquées en Nouvelle-Zélande.

Le décret CP 1981—765 du 19 mars 1981 accordait la remise des droits de douane sur les huiles de graissage, produits de base en vrac.

Le décret CP 1981—I/923 du 2 avril 1981 accordait la remise des droits de douane payés ou payables sur les matières ou éléments importés par CAE Electronics Limited.

Le décret CP 1981—9/1336 du 21 mai 1981 accordait la remise des droits de douane sur les marchandises incorporées dans les vingt-sept wagons de chemin de fer légers pour la ville de Calgary.

Le décret CP 1981—1651 du 18 juin 1981 accordait la remise des droits de douane et des taxes de vente et d'accise payés ou payables par Westinghouse Canada Limited.

Le décret CP 1981—5/1813 du 2 juillet 1981 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les droits sur les machines à coudre de fabrication national réimportées par Singer Company of Canada Limited.

Le décret CP 1981—1883 du 9 juillet 1981 accordait la remise de la taxe de vente et des amendes imposées à l'égard de l'acier en stock au 18 novembre 1974, utilisé dans la fabrication ou la production de l'acier de construction ouvré pour bâtiments visé à l'alinéa 26(4)(*d*) de la Loi sur la taxe d'accise.

Le décret CP 1981—5/1992 du 16 juillet 1981 accordait la remise des droits de douane payés ou payables à l'importation par l'Énergie atomique du Canada, Limitée entre le 1er janvier 1980 et le 31 décembre 1981 de tonneaux en acier inoxydable (jusqu'à 5,000) pour entreposer le deutérium.

Le décret CP 1981—7/2025 du 23 juillet 1981 accordait la remise des droits de douane et la remise partielle des taxes de ventes et d'accise payés ou payables par le ministère des Affaires extérieures à l'importation temporaire de sept véhicules blindés.

Le décret CP 1981—2101 du 29 juillet 1981 accordait la remise des droits de douane et de la taxe de vente sur les droits, sur le matériel de communications importé par Bell Canada.

Le décret CP 1981—2256 du 19 août 1981 accordait la remise de cinquante pour cent de la taxe de vente sur le matériel de communications importé par Bell Canada.

Le décret CP 1981—1/2322 du 19 août 1981 accordait la remise des droits de douane payés sur les machines à souder à haute fréquence importées par Sonco Steel Tube Limited.

Le décret CP 1981—5/2578 du 16 septembre 1981 accordait la remise des droits de douane payés par Wafios Canada Limited.

Le décret CP 1981—8/3076 du 29 octobre 1981 accordait la remise des droits de douane payés par Victory Soya Mills Limited.

Le décret CP 1981—3171 du 5 novembre 1981 abrogeait le décret de remise sur l'acier en stock destiné à la fabrication ou à la production établi par le décret CP 1981—1883 du 9 juillet 1981 et remplaçait le décret concernant la remise de la taxe de vente et des amendes imposées à l'égard de l'acier en stock au 18 novembre 1974, utilisé dans la fabrication ou la production de l'acier de construction ouvré pour bâtiments visé à l'alinéa 26(4)(*d*) de la Loi sur la taxe d'accise.

Le décret CP 1981—4/3381 du 26 novembre 1981 concernait la remise des droits de douane sur les panneaux durs gaufrés non finis importés par Masonite Canada Incorporated.

Le décret CP 1982—52 du 14 janvier 1982 accordait la remise des droits de douane sur les ampoules pour les guirlandes d'illumination de Noël.

Le décret CP 1982—191 du 21 janvier 1982 concernait la remise des droits de douane imposés sur certaines marchandises provenant de la Grèce.

Le décret CP 1982—2/231 du 21 janvier 1982 accordait la remise des droits de douane sur le vinaigre aux compagnies mentionnées dans l'annexe.

Le décret CP 1982—3/231 du 21 janvier 1982 remettait aux compagnies mentionnées dans l'annexe, les droits de douane sur les réchauffeurs d'air en tubes de verre devant servir à la production de malt.

Le décret CP 1982—386 du 11 février 1982 accordait la remise des droits de douane imposés sur certains masques d'évaporation sous vide en acier inoxydable servant à la production de cellules photoélectriques.

IMPÔT

	$
Remises d'impôt sur le revenu:	
André Viens Inc, Victoriaville, Qué	1,619

Le CP 1982—3/605 du 25 février 1982 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $1,603, plus les intérêts connexes pour l'année d'imposition 1975.

Le contribuable, un fabricant de machinerie aratoire, a produit une déclaration modifiée en février 1980 pour les années 1975 à 1980 en vue de demander une déduction relative aux bénéfices de fabrication et de transformation qu'il avait omise.

REVENU NATIONAL—*Suite*
IMPÔT—*Suite*

$

Le Ministère croyait que la déclaration de 1975 était frappée de prescription en vertu de l'alinéa 164(1) (a), mais elle n'est devenue prescrite, en vertu de l'alinéa 152(4)(6), qu'en 1980.

Par conséquent, la remise a été accordée.

Andrews, William G, Toronto, Ont 2,888

Le CP 1981—8/1673 du 18 juin 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $2,381, plus les intérêts connexes, pour l'année d'imposition 1973.

William G Andrews a produit des avis d'opposition parce que certaines dépenses pour 1971 et 1972 ont été refusées. Les nouvelles cotisations ont été confirmées et il a été recommandé que la déclaration de 1973 soit rajustée de la même façon.

En janvier 1979, dans un consentement au jugement, les dépenses ont été admises en partie. La correspondance et les discussions qu'on eues les représentants du contribuable avec le Ministère les ont portés à croire que la déclaration de 1973 serait elle aussi rajustée. Le ministère du Revenu a omis de demander une renonciation pour la déclaration de 1973 qui a été frappée de prescription le 22 mai 1978, avant le consentement.

Étant donné le montant d'impôt et le défaut du Ministère de demander une renonciation, une remise a été recommandée.

Berkinshaw, Succession de Ora Jane, Toronto, Ont 42,093

Le décret CP 1980—2/2475 du 12 septembre 1980 autorise la remise de l'impôt sur les biens transmis par décès s'élevant à $42,093.

Richard C Berkinshaw, décédé le 4 mai 1970 a constitué une fiducie par laquelle le revenu était payable à son conjoint Ora Jane Berkinshaw. La fiducie a précisé que, au décès du bénéficiaire, le capital serait distribué à des organismes de charité.

Au décès de Richard, la fiducie a été exonérée de l'impôt sur les biens transmis par décès et on a jugé qu'il s'agissait de biens transmis au conjoint.

Au décès de Ora Jane Berkinshaw le 25 septembre 1970, la fiducie constituée a été assujettie à un impôt sur les biens transmis par décès de $42,093, car le don fait à des organismes de charité ne s'appliquait pas à M^me^ Berkinshaw, mais à son mari décédé avant elle.

En 1969, le ministre des Finances a reconnu qu'une telle situation constituait un vice de la Loi sur les biens transmis par décès et a recommandé la modification de la Loi et la remise des impôts éventuellement payables entre-temps à cause de ce vice. La modification recommandée n'a jamais été adoptée, le domaine de l'impôt sur les biens transmis par décès ne relevant plus du gouvernement fédéral depuis 1972.

Compte tenu de la modification proposée, on a recommandé la remise des impôts sur les biens transmis par décès.

$

Bodie, John L, Hamilton, Bermudes 6,222

Le CP 1981—10/1673 du 18 juin 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $6,222 pour les années d'imposition 1976, 1977 et 1978.

John L Bodie, à l'âge de 65 ans, a cessé d'être un résident canadien et est devenu, en juin 1975, résident des Bermudes.

Il a reçu des paiements en vertu d'un régime enregistré de pensions de la Genstar Limited, mais ces paiements ont été transférés à un REER de la mi-1977 à juin 1978.

Une cotisation d'impôt de $6,222 a été établie en juillet 1978 pour les paiements du REP que le contribuable a reçus en 1976, 1977 et 1978.

En 1979, des fonds s'élevant à $143,581 ont été retirés du REER et un impôt sur les non-résidents de $35,895, a été retenu. Ce retrait comprenait le montant déjà transféré du REP sur lequel un impôt de $6,222 avait déjà été payé

En raison de cette double imposition, une remise de $6,222 a été recommandée.

Buck, W Keith, Londres, Angleterre 19,769

Le CP 1981—5/2459 du 3 septembre 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $11,861 pour les années d'imposition 1977 à 1981 en vertu de la Partie XI et de $7,908 qui se sont accumulés pendant l'année d'imposition 1981, en vertu de la Partie XIII.

Le contribuable a été en poste au Haut commissariat du Canada à Londres. En 1977, il est devenu employé des Nations Unies à Londres. Lorsqu'il a demandé à des employés du bureau de district d'Ottawa quel était son statut de résidence, on lui a répondu qu'il était un résident permanent. Compte tenu de cela, il a déposé sa pension pour le service public dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

Étant donné que, dans les faits, il était un non-résident, les cotisations excédentaires et le montant du remboursement étaient imposables.

Puisque le Ministère a commis une erreur en l'informant de son statut de résidence et vu l'importance de l'impôt qui en résulte, une remise a été recommandée.

Canadian Forest Products Limited, Vancouver, C-B 93,072

Le CP 1981—9/1673 du 18 juin 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu exigible de $93,072 pour l'année d'imposition 1973.

La déclaration d'impôt sur le revenu de 1973 du contribuable a fait l'objet d'une cotisation et une déduction pour impôt sur les opérations forestières a été accordée pour le revenu provenant des opérations forestières déclaré.

La déclaration du contribuable a fait l'objet d'une nouvelle cotisation en 1979 par la Colombie-Britannique. Le montant d'impôt sur les opérations forestières a été porté à $385,528 pour corriger une erreur dans la cotisation initiale. Cette erreur a été commise en raison d'une grève en 1972, d'une augmentation des prix et de la pratique de l'échange des billets.

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Suite*
IMPÔT—*Suite*

$

Au moment où la province a établi la nouvelle cotisation, la déclaration de 1973 était frappée de prescription. Le contribuable a renvoyé à une cause antérieure (CP 1970—7/381, 12 mai 1970) dans laquelle une remise a été accordée à une société parce que sa déclaration avait fait l'objet d'une nouvelle cotisation pour l'impôt du Québec sur les opérations forestières à un moment où l'année d'imposition en cause était frappée de prescription.

Par conséquent, une remise de $93,072 en impôt sur le revenu a été recommandée.

Coons, L Gilbert, Toronto, Ont

Le CP 1981—9/3076 du 29 octobre 1981 autorise la remise de l'impôt sur le revenu exigible de $163,584, plus les intérêts connexes, pour l'année d'imposition 1977.

Le contribuable et J Arthur Jobin détenaient 15% des actions ordinaires émises et en circulation, ainsi qu'un certain nombre d'actions privilégiées, à $10 chacune, de la Pitt Steel Ltd.

De 1967 à 1969, le contribuable a versé 5,999 actions ordinaires et 1,275 actions privilégiées à son REER autogéré.

En 1976, le contribuable, J Jobin et un autre actionnaire ont acheté 40% d'actions ordinaires de plus à environ $65 l'action. Pour payer cet achat, ils ont dû emprunter $900,000 et, dans le cadre de la transaction, toutes les actions de la Pitt détenues directement ou indirectement ont été mises en garantie.

Une valeur de $1 par action ordinaire et de $10 par action privilégiée a été attribuée aux actions des comptes du REER qui ont été données en garantie. Les contribuables n'ont pas songé aux répercussions d'ordre fiscal de leur geste; en effet, les placements dans un REER ne peuvent servir de garantie. Lorsqu'ils se sont rendu compte de ces répercussions, ils ont libéré les actions en cause et les ont placées en fiducie dans une compagnie de fiducie.

La Pitt Steel Ltd a connu des problèmes d'encaisse et, lors du refinancement, les actionnaires ont reçu une rémunération financière limitée et se sont vu imposer des restrictions en matière de dividendes et de rachat d'actions.

Si une pénalité d'ordre fiscal est imposée pour l'utilisation des actions du REER à titre de garantie, les contribuables pourraient faire faillite, ce qui nuirait à la solvabilité de la Pitt Steel Ltd et entraînerait des mises à pied d'employés.

Les actions ont été redéposées dans les comptes de REER et, par conséquent, une remise a été accordée.

Emballages DH Ltd, Montréal, Qué 10,489

Le CP 1981—3/2444 du 3 septembre 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $10,111, plus les intérêts connexes, le cas échéant, pour l'année d'imposition 1975.

Sur les déclarations de 1975 et 1976, le contribuable a réparti des montants de déduction accordée aux petites entreprises pour lui-même et pour des corporations associées. Lors de l'établissement de la nouvelle cotisation des déclarations, les employés du Ministère n'ont pas utilisé le calcul initial et ce faisant ont mal calculé l'impôt exigible en omettant d'accorder la déduction pour petites entreprises à laquelle le contribuable avait droit.

Le contribuable n'a remarqué l'erreur qu'en 1980 et à ce moment, la déclaration de 1975 était frappée de prescription.

Parce que le Ministère a commis l'erreur lors de l'établissement de la nouvelle cotisation, la remise a été recommandée.

Décret de remise concernant le crédit d'impôt à l'emploi

Le décret CP 1981—2008 du 17 juillet 1981 a autorisé, à l'égard de l'année d'imposition 1981, la remise de l'impôt sur le revenu exigible pour certains employeurs qui ont embauché des travailleurs admissibles dans des emplois admissibles.

Décret de remise concernant les avantages et les indemnités relatives aux postes isolés

Le décret CP 1980—2948 du 30 octobre 1980 a autorisé, à l'égard de l'année d'imposition 1981, la remise de l'impôt sur le revenu exigible applicable aux logements subventionnés, aux indemnités et aux prestations d'aide au transport pour les personnes qui travaillent au nord du 60ième parallèle ou dans un lieu désigné poste isolé.

Jobin, J Arthur, Toronto, Ont

Le CP 1982—4/285 du 28 janvier 1982 autorise la remise de l'impôt sur le revenu exigible de $57,566, plus les intérêts connexes, pour l'année d'imposition 1977.

Le contribuable et L Gilbert Coons détenaient 15% des actions ordinaires émises et en circulation, ainsi qu'un certain nombre d'actions privilégiées, à $10 chacune, de la Pitt Steel Ltd.

De 1967 à 1969, le contribuable a versé 2,500 actions ordinaires et 530 actions privilégiées à son REER autogéré.

En 1976, le contribuable, M Coons et un autre actionnaire ont acheté 40% d'actions ordinaires de plus à environ $65 l'action. Pour payer cet achat, ils ont dû emprunter $900,000 et, dans le cadre de la transaction, toutes les actions de la Pitt détenues directement ou indirectement ont été mises en garantie.

Une valeur de $1 par action ordinaire et de $10 par action privilégiée a été attribuée aux actions des comptes du REER qui ont été données en garantie. Les contribuables n'ont pas songé aux répercussions d'ordre fiscal de leur geste; en effet, les placements dans un REER ne peuvent servir de garantie. Lorsqu'ils se sont rendu compte de ces répercussions, ils ont libéré les actions en cause et les ont placées en fiducie dans une compagnie de fiducie.

Le Pitt Steel Ltd a connu des problèmes d'encaisse et, lors du refinancement, les actionnaires ont reçu une rémunération financière limitée et se sont vu imposer des restrictions en matière de dividendes et de rachat d'actions.

ARTICLE 17(8)—*Suite*

REVENU NATIONAL—*Fin*
IMPÔT—*Fin*

$

Si une pénalité d'ordre fiscal est imposée pour l'utilisation des actions du REER à titre de garantie, les contribuables pourraient faire faillite, ce qui nuirait à la solvabilité de la Pitt Steel Ltd et entraînerait des mises à pied d'employés.

Les actions ont été redéposées dans les comptes de REER et, par conséquent, une remise a été accordée.

Kagna, Harvey, Montréal, Qué 50,441

Le CP 1981—10/2601 du 24 septembre 1981 autorise la remise de l'impôt sur les dons de $28,857, plus les intérêts connexes, pour l'année d'imposition 1963.

Le contribuable a acheté une participation dans un immeuble industriel avec le produit d'une assurance-incendie qu'il avait touché pour une entreprise qu'il exploitait antérieurement. Le contribuable a vendu cette participation dans l'immeuble pour financer l'achat d'actions de $2,800,000 dans la Verdun Industrial Building Corporation. Il a par la suite accepté de vendre ces actions $3,100,000.

Un impôt a été établi sur les bénéfices tirés par le contribuable et la Commission d'appel de l'impôt a statué que la cotisation était exacte. Un deuxième appel a renversé cette décision et il a été soutenu que le gain était un gain en capital et que, de plus, une part de ce gain appartenait à la femme et aux enfants du contribuable.

Un impôt sur les dons a aussi été établi sur le produit du gain reçu par la femme et les enfants du contribuable. Cette cotisation a été portée en appel devant la Commission d'appel de l'Impôt; la cotisation a été confirmée, mais elle a par inadvertance été omise du deuxième appel.

Étant donné la décision rendue pour l'appel interjeté contre la cotisation d'impôt sur le revenu et l'âge avancé du contribuable, une remise de l'impôt sur les dons a été recommandée.

Lago, Edward A, Thunder Bay, Ont 1,523

Le CP 1981—2/2444 du 3 septembre 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $645, $506 et $372 pour les années d'imposition 1973, 1974 et 1975.

Depuis décembre 1972, le contribuable est frappé d'invalidité en raison de polyarthrite chronique évolutive. Pour les années d'imposition 1973 à 1979, il a inclus dans son revenu, selon les conseils de son bureau de district, les prestations d'invalidité qu'il a touchées. Or, ces prestations ne sont pas imposables en raison de l'article 19 des RAIR.

En 1980, le contribuable s'est rendu compte de son erreur, mais les déclarations de 1973 à 1975 étaient frappées de prescription.

Parce que le contribuable avait inclus des prestations dans son revenu même s'il n'avait pas reçu de feuillet T4A, il semble que les renseignements inexacts aient été transmis par le Ministère. En raison de cette erreur et compte tenu du mauvais état de santé du contribuable, une remise a été recommandée.

MacConnell, Harold W, Yarmouth, N-É 12,125

$

Le CP 1981—5/3286 du 19 novembre 1981 autorise la remise d'impôts sur le revenu exigibles de $3,627, $4,186 et $4,312 pour les années d'imposition 1971, 1972 et 1973.

Le contribuable et son fils ont vendu une entreprise. Le fils a investi sa part dans une compagnie de fiducie; le contribuable a créé une fiducie pour ses deux plus jeunes enfants dans la même compagnie de fiducie.

La compagnie de fiducie a envoyé au contribuable par erreur des feuillets T5 pour le revenu d'intérêt du fils aîné; le contribuable a inclus ces montants dans son revenu pour les années d'imposition 1971 à 1976 et son fils en a fait de même.

Puisqu'il s'agissait de double imposition, même si les déclarations de 1971 à 1973 étaient frappées de prescription, la remise a été recommandée.

Prestations d'aide sociale provinciale, décret de remise d'impôt sur le revenu (1980)

Le décret CP 1982—622 du 25 février 1982 a autorisé, à l'égard de l'année d'imposition 1980, la remise de l'impôt sur le revenu exigible applicable à certaines prestations d'aide sociale versées conformément aux lois des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, prestations qui n'ont pas encore été exclues du revenu des bénéficiaires aux fins de l'impôt selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

Décret de remise concernant les laissez-passer pour le transport par train

Le décret CP 1982—286 du 28 janvier 1982 a autorisé, à l'égard de l'année d'imposition 1981, la remise de l'impôt sur le revenu aux détenteurs de laissez-passer les autorisant à voyager gratuitement, étant donné que la valeur de l'avantage doit être exclue du revenu imposable pour l'année d'imposition 1981.

Ruppel, Ruby L, Cambridge, Ont 2,807

Le CP 1981—8/2025 du 23 juillet 1981 autorise la remise d'impôt sur le revenu de $2,807 pour l'année d'imposition 1974.

La contribuable est devenue veuve en 1974 et elle a inclus dans son revenu $11,540 de prestations d'assurance consécutives au décès de son mari. Or, ces prestations ne sont pas imposables.

Comme M^me^ Ruppel était ménagère, qu'elle n'avait jamais eu de revenu imposable auparavant et qu'il s'agissait de sa première déclaration, le bureau de district aurait dû mettre en doute l'inclusion de ces prestations. Lorsque la contribuable s'est rendu compte de son erreur, la déclaration de 1974 était frappée de prescription.

Puisque le revenu de la contribuable est limité et qu'il s'agit d'une somme importante pour elle, une remise a été recommandée.

Remise d'impôt inférieure à $1,000(1) 147

Total Impôt ***243,195***

Total Revenu national 679,694,943

ARTICLE 17(8)—*Fin*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Droits normalement payables en ce qui concerne les requêtes de preuve de citoyenneté canadienne enregistrées par un individu, suite à une invitation de la part d'un club ou d'un organisme à participer à une cérémonie pour la promotion de la citoyenneté:

	$
Remises inférieures à $1,000	1,194
Total Secrétariat d'État	1,194

ARTICLE 18(2)

Obligations, dettes et réclamations retranchées des comptes

Ministère et organisme	Autorisation du Conseil du Trésor — Comptes inférieurs à $5,000		Autorisation ministérielle — Comptes inférieurs à $2,000		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE			218	128,072	218	128,072
COMMUNICATIONS—						
Ministère			1	80	1	80
Bibliothèque nationale			31	695	31	695
Musées nationaux du Canada			115	1,575	115	1,575
Archives publiques			587	8,210	587	8,210
CONSOMMATION ET CORPORATIONS			98	11,045	98	11,045
EMPLOI ET IMMIGRATION—						
Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada	9	29,294	9,468	547,752	9,477	577,046
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES			26	511	26	511
ENVIRONNEMENT	1	19[1]	21	1,671	22	1,690
AFFAIRES EXTÉRIEURES	1	4,952	373	52,657[1]	374	57,609
FINANCES—						
Assurances			63	1,560	63	1,560
PÊCHES ET OCÉANS			482	16,781	482	16,781
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN	31	38,386	139	18,416	170	56,802
INDUSTRIE ET COMMERCE			31	18,720	31	18,720
JUSTICE—						
Cour suprême du Canada			7	1,260	7	1,260
TRAVAIL			4	814	4	814
DÉFENSE NATIONALE	4	11,265	1,089	77,260	1,093	88,525
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL	4	11,526	9,941	386,143	9,945	397,669[2]
REVENU NATIONAL—						
Douanes et Accise	75	243,255	676	211,911	751	455,166
Impôt	1,289	4,154,107	7,971	4,555,290	9,260	8,709,397
TRAVAUX PUBLICS			7	1,606	7	1,606
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE	2	7,777	10	1,365	12	9,142
SCIENCES ET TECHNOLOGIE—						
Conseil national de recherches du Canada			13	2,442	13	2,442
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—						
Commission de la Fonction publique			5	764	5	764
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—						
Ministère			10	1,555	10	1,555
Services correctionnels			314	5,800[1]	314	5,800
Gendarmerie royale du Canada	1	2,208	80	26,602	81	28,810
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—						
Ministère			478	11,344	478	11,344
Statistique Canada			51	3,128	51	3,128
TRANSPORTS	1	2,613	335	35,093	336	37,706
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	86	251,365	1,120	492,130	1,206	743,495[2]
	1,504	4,756,767	33,764	6,622,252	35,268	11,379,019

[1] Les montants retranchés faisaient partie des comptes débiteurs ministériels, sauf les exceptions suivantes: Environnement, 1 article de $19 relatif au compte d'actif «petite caisse ministérielle»—Affaires extérieures, 14 articles d'une valeur de $318 relatifs au fonds renouvelable du Bureau des passeports—Solliciteur général, Services correctionnels, 314 articles d'une valeur de $5,800 relatifs au compte d'actif «Prisonniers en liberté conditionnelle».

[2] Les articles suivants ne figurent pas aux comptes énumérés ci-dessus: Santé nationale et Bien-être social, 35,871 articles d'une valeur de $6,915,441 relatifs aux remises des dettes en vertu de l'Article 22(3) de la Loi sur la Sécurité de vieillesse—Affaires des anciens combattants, 7,775 articles d'une valeur de $3,341,000 relatifs aux remises des dettes en vertu de l'Article 19(2) de la Loi sur les anciens combattants.

De plus amples renseignements sur les comptes débiteurs et les montants retranchés se trouvent dans la section 32 du volume II.

ARTICLE 31(4)

Chaque avance comptable qui n'est pas remboursée ou dont il n'est pas rendu compte (y compris celles qui ont été remboursées ou comptabilisées après le 30 avril mais inscrites dans les comptes de l'exercice précédent)

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
AGRICULTURE				
Adsett R	20	200		200
Aubin R	5	527	527	
Balser W	20	200		200
Bielanski A	20	1,100	1,100	
Brouillard C	5	215		
Carnafan A	1	400	400	
Esdale G	1	29	29	
Gillis W A	5	54		
Gowe R S	5	4		
Hadley B	5	1,100		
Henri M	5	44		
Hergenheium D	20	1,500	1,500	
Huff B	5	19		19
Kirk B	5	16	16	
Kirkland D	1	77	77	
Lyman S	1	7	7	
Madosingh C	5	475	475	
Molnar J	5	100		100
Ottson D	1	30	30	
Parrington W	1	63		
Ritchie S	1	450	450	
Slusar M	5	1	1	
Smyeniuk A	20	500		500
Stewart J	20	200		200
Trant G	5	1,680	300	1,205
Tremblay C	5	35		
Van Humbeck E	5	17		
Van Zinderen Bakker E	5	430		430
Waithe D	5	34	34	
Ward D	20	1,000		1,000
Wardrop J	5	14		
		10,521	4,946	3,854
COMMUNICATIONS—				
Ministère				
Decary M	1	3,090		3,090
Huycke S	15	20	20	
Ostry B	1	1,008		1,008
Parker L	1	65	65	
		4,183	*85*	*4,098*
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne				
Brown A	50	374	374	
Gousse M	50	500	500	
Johnson J P	50	2,435	2,435	
Lamy A	50	1,000	1,000	
Langlois C	50	200	200	
McCann J	50	250	250	
McDougall I	50	518	518	
Mitchell H	50	200	200	
Mycyck P	50	354	354	
Paisley G	50	440	440	
Pearson B	50	410	410	
Rosenberg K	50	110	110	
		6,791	*6,791*	
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
Goodridge E	55	275	275	
Hughes J	55	50	50	
Spring S	55	275	275	
		600	*600*	
Musées nationaux du Canada				
Clement P	75	82		82
Laing C	75	1,500		
Lauriault J	75	263	263	
Lundholm M	75	1,375		1,000
Richardson D	75	1,000		1,000
Robitaille G	75	115		
St Jean M	75	10		
Thom I	75	700		700
Tolmatch E	75	26		26
		5,071	*263*	*2,808*
		16,645	7,739	6,906
CONSOMMATION ET CORPORATIONS				
Aitken N	1	1,216		1,216
Arena M	1	317		317
Bruce R	1	954	954	
Burnham W	1	375	375	
Campbell D	1	375	375	
Cantin J M	1	200	200	
Chutharatkul C	1	1,398		1,398
CCA (Alberta)	1	57		57
Dhingra S	1	125	125	
Freeman M	1	125	125	
Gallagher K	1	100	100	
Gaul A	1	225	225	
Hannis P	1	350	350	
Hendricks K F	1	50	50	
Kendall B	1	100		100
Labelle M	1	300	300	
Lalonde H	1	156		156
Leblanc	1	973	973	
Leduc C	1	250	250	
Lee R	1	86		86
Legault A	1	489		489
Legault D	1	500		500
Milton M J	1	150	150	
Murnahan R	1	600	600	
Nimeck O	1	575		575
Pauely W	1	1,238	1,238	
Pigeon Y	1	300	300	
Pinsonnault P	1	1,600	1,600	
Saunders G	1	500	500	
Statistics Canada	1	10,340		10,340
Taggart W	1	1,924	1,924	
Weircinski A	1	587	587	
		26,535	11,301	15,234
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE—				
Administration du pipe-line du Nord				
Citynski S	25	121	121	
Denemoustier A	25	95	95	
Deyell D	25	368	368	
Gee D	25	62	62	
Gray B	25	8	8	
Grey B	25	18	18	
Jackson R	25	43		43
Longlitz D	25	205	205	
Low D	25	98	98	
Nicholls J	25	350	350	
Vinette N	25	1,515	1,515	
Yarranton G	25	16	16	
		2,899	2,856	43
EMPLOI ET IMMIGRATION—				
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada				
Adams R	5	461		461
Addy R	10	263		263
Airhart H	10	11		11
Albert D	10	133		133
Allard N	5	252	252	
Amiot R	5	27	27	

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
EMPLOI ET IMMIGRATION—*Suite*				
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—*Suite*				
André E	10	45		45
Antal J	10	75		75
Archbold T	10	150		150
Attanasio F	5	2	2	
Audet J	10	60		60
Bacon O H	20	144		144
Bank T D	10	183		183
Barber R J	5	50		50
Baril D	5	1,000	1,000	
Barkwell J	10	175		175
Bastow G	10	85	85	
Bastow G	10	35	35	
Beaudoin L	10	75	75	
Beaupré-Laforest G	10	316	316	
Bedding K	10	200		200
Bedding M	5	383		383
Béland G	5	476		476
Bélanger J	10	1,560	1,560	
Bélanger P	20	50		50
Belanger R	10	250	250	
Belleville M	5	356	356	
Bélisle M	5	100		100
Bélisle Y	10	250	250	
Bergevin S	5	152	152	
Berlasso S M	10	156		156
Bertrand M	10	350	350	
Besson J G	10	300	300	
Billings P E	20	160		160
Bilodeau A	10	200	200	
Blanchard A	10	92		92
Blundell B	10	36		36
Bondolo E	10	126		126
Boon J	10	230		230
Bouchard J	10	40	40	
Bouchard J	20	2,000	2,000	
Bouchard R	10	75	75	
Boudereau C	10	200	200	
Bourdaged J	20	350		350
Bouvier W W	10	500		500
Boynes M	5	642	642	
Bradfield B W	10	100		100
Bradfield B W	10	5		5
Bragg T	20	300		300
Brand C J	5	37		37
Bra..coupé A	10	50	50	
Brascoupé A	10	150	150	
Briffet W	10	51	51	
Brousseau D	10	5	5	
Brown D R	10	405		405
Burton F	10	50		50
Busseri T	10	180		180
Button N	10	17	17	
Campbell D	10	36		36
Campbell R	10	100		100
Campeau A	10	500	500	
Carew G	10	13	13	
Carey K	5	5		5
Carlos G	5	250	250	
Carreau L	20	449		449
Carson L	10	350	350	
Carswell J	10	297	297	
Cassidy L	20	260		260
Cassivi J	10	1	1	
Caya R	10	1,000	1,000	
Cécyre J	5	8	8	
Chandler V S	5	311		311
Charette L	10	202	202	
Charland M	5	600	600	
Chatterton R	10	250		250
Chayton C R	5	60		60
Chisholm J	10	125		125
Choronzey Y	20	175	175	
Clarkson W G	10	350		350
Cichos A	10	420	420	
Coaker J	10	177	177	
Connoly J	10	132		132
Constantineau P	1	150	150	
Cooper H	10	321		321
Cordeau C	10	85		85
Corey R W	5	170		170
Cossadom M	10	10		10
Cotte M	10	372	372	
Court B	10	780		780
Courtoreille E	10	540		540
Cronier J Y	10	147	147	
Crozier H	10	90		90
Crozier H	10	197		197
Cyr L	10	250	250	
Cyr M	10	300	300	
Cyr M	10	250	250	
Dalton J	10	500		500
Davies J W	5	75		75
De Pauls M	10	234		234
Demers G	10	56	56	
Dennis C	10	425		425
Dique J	5	100		100
Domanski J	10	345		345
Dosue Y	10	95	95	
Dowbiggin F	10	182		18?
Drager E	10	27	27	
Driscoll W	20	16	16	
Drouin L	10	747	747	
Drouin R	5	1	1	
Dubois L	20	7	7	
Ducarme D	10	22		22
Dufault J	10	150		150
Dumouchel A W	10	782		782
Dunlop J S	10	2,000		2,000
Dutkiewicz J	10	382		382
Dyer W G	10	186		186
Elliot J	10	150		150
Emley N	10	250		250
Emond J M	5	160	160	
Emond J M	10	120	120	
Evans J S	10	150		150
Fallu P	1	350	350	
Favron P	10	361	361	
Fels J	10	583		583
Filiatrault R	10	126		126
Filiatrault R	10	126		126
Filion D	5	186	186	
Forest A	5	285		285
Fox P	10	50		50
Freake D	10	99	99	
Freeze R C	5	111	111	
Frostad K	10	130	130	
Fulsom L	20	130	130	
Funk F	10	500		500
Furlong F	20	5		5
Gagné P	10	95	95	
Galloway R H	5	65		65
Garey M	10	310		310
Garneau R	10	383		383
Gaudreau N	10	80	80	
Gauthier M	10	75	75	
Gelok K	10	82		82
George C	10	10		10
Gillies I H	5	210		210
Gilligan E	5	194		194
Gingrich T	10	300		300
Godbout F	10	125	125	
Gogo J	10	125		125
Gosselin D	20	28	28	
Grady J	10	10		10
Graham M	1	29	29	
Graham T	20	36		36
Gratton T	10	400	400	
Gravel G	10	1,055	1,055	
Green J R	10	35		35

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
EMPLOI ET IMMIGRATION—*Suite*				
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—*Suite*				
Green R	10	22	22	
Grenier M	10	180	180	
Groat B	10	450		450
Hall D	10	32		32
Hammond C	10	250		250
Hardy S	20	111		111
Hasulo S	10	122		122
Healey L	20	200		200
Healey L	20	272		272
Hébert R S	20	420	420	
Heggtviet D	10	65		65
Heinen N	10	95		95
Heisler T	10	75		75
Helm B D	5	211		211
Henri D	10	146	146	
Herron D	10	25		25
Hierlihy V	10	9	9	
Hookey B	5	513	513	
Howarth G	10	5		5
Howe B	5	100		100
Hudson A A	10	673		673
Huet L	5	336	336	
Inman R S	10	120		120
Isbester J	10	36		36
Jackson A	10	280		280
James J	10	2	2	
Joanis Y	10	160		160
Jobin A J	5	110		110
Jones D S	20	200		200
Jones S E	10	30		30
Jones S E	10	235		235
Kaufman M	20	700		700
Kelly P	10	600		600
Kelly W H	10	150		150
Kerr D	10	42		42
King E	10	88	88	
King M	10	117		117
Kingham J E	10	140	140	
Kirlew R	10	9	9	
Knight D	10	48		48
Labine J	10	1		1
Labrie J	10	72	72	
Laflamme L	5	395	395	
Lafleur P	10	197	197	
Lajoie C	10	18	18	
Lancop A	10	150		150
Landon L	10	10		10
Landry J	10	5	5	
Larivée C	5	68	68	
Laroche B	10	6	6	
Latourelle R	10	532	532	
Lavoie L	5	228	228	
Lawlor J	10	1	1	
Lebrun F	20	360	360	
Legault J	10	250	250	
Legault R	10	175		175
Legros J M	10	250		250
Lemieux J	5	100	100	
Lemire M	10	10	10	
Létourneau M	5	350	350	
Létourneau M	5	233	233	
Lewis A	20	54		54
Lindley D J	5	26	26	
Lindsay R B N	10	309		309
Lizotte H	10	200	200	
Loder T	10	50	50	
Lopes B	10	20		20
Lortie P	5	300	300	
Lortie P	5	95	95	
Loughren F G	20	150		150
Loutit L	10	225		225
Love S J	10	235		235
Lozier J O	10	300		300
Lynch R	10	2		2
MacGibbon B	10	75		75
MacKay B	10	5	5	
MacKinnon K	10	435		435
Mahon N R	10	320		320
Malo T	10	225	225	
Maltais M	10	1,200	1,200	
Mantha R	10	65	65	
Marche G	10	42	42	
Marshall W C	20	9	9	
Martin N	10	353	353	
Masse R	10	225	225	
Matte D	10	350	350	
McCann A	10	350		350
McCord D A	20	1,836		1,836
McEachern M	10	500		500
McEwen J	10	128		128
McFadden M	5	411		411
McFarlane P	10	200		200
McGill B	10	117		117
McGroarty S	10	200		200
McIver D	10	800		800
McKee S	10	88		88
McLaren J G	10	500		500
McNee D	10	63		63
Mercredi A	10	580		580
Merrithew P A	10	130		130
Michaud M	10	800		800
Migneault R	10	1,089	1,089	
Miller G	5	1		1
Miller G	10	161		161
Milne D C	5	247		247
Moore C	10	51		51
Moreau R	10	143	143	
Moreau R	10	42	42	
Morris N	10	200		200
Murphy A D	10	300		300
Murphy M	10	145		145
Naraine L	10	74		74
Neegan T	5	250		250
Nesbitt G N	5	90		90
Nicholas S	10	1,100	1,100	
Nicholas S	10	300	300	
Noble J	10	215		215
North G	10	18		18
Nunes H V	10	45		45
O'Connell J	10	34		34
Odowda J P	10	1,000		1,000
Olson D	5	800		800
Orser G	10	50		50
Osborne T	10	237		237
Pacific Western Airways	10	529		529
Palmer G	20	300		300
Paquet J M	10	45	45	
Paquette B	10	250	250	
Paquette G	10	311	311	
Paris G	10	2	2	
Parker G	10	122		122
Parkinson D	10	400		400
Parsons W	10	250		250
Pascal E	10	60		60
Patrick G	20	400		400
Peacock I	10	86		86
Pechat L	5	1,000	1,000	
Pender C	10	130		130
Perin R L	10	30		30
Perrault W	5	85		85
Perrault W	10	47		47
Perrault W	10	700		700
Perris D	10	70		70
Perry M	5	67	67	
Perry M	10	67	67	
Petro K	10	225		225
Phillips G	10	950		950
Pike J	5	290	290	
Pilon A	20	4		4

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
EMPLOI ET IMMIGRATION—*Fin*				
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada—*Fin*				
Plante P	10	31	31	
Poirier P	10	198	198	
Poisson Y	5	550	550	
Pongrac C	10	92	92	
Porter R	10	100	100	
Poste S C	10	58		58
Pretty J	10	100		100
Purdy J H	5	2,000		2,000
Puschel S B	10	150		150
Renaud R V	10	1,300		1,300
Reshnyk K	10	216		216
Ricciardi V	10	217		217
Richard M	10	78	78	
Richard R	5	179	179	
Richard R	5	681	681	
Riedman A	10	8	8	
Riou M	10	5	5	
Rioux A	10	2	2	
Robert A	10	41	41	
Robichaud M	10	10	10	
Robichaud M	10	45	45	
Robinson J	10	35		35
Robitaille C	5	228	228	
Rogers L	10	140		140
Rome N	10	66		66
Rompen R	10	106		106
Rondeau B	10	17		17
Rousseau M	10	127		127
Ruller S D	10	100		100
Rye H	10	90		90
Savage C	10	2	2	
Schlievert J	10	215		215
Schultz I	10	567	567	
Scott P	10	53		53
Seguin R	10	150	150	
Shognosh N	10	70		70
Sinnott C	5	320		320
Sirois C	10	99	99	
Sirois P	10	500	500	
Sluggett J	10	1,500		1,500
Smiley T A	20	500		500
Smith E	10	105		105
Smith P	1	161	161	
Soucie M J	10	53		53
Spooner T	10	50		50
St Jean M	10	185		185
St Laurent G	10	465	465	
St Pierre P	10	200	200	
St Pierre P	10	422	422	
Stallard K	10	43		43
Steele S	10	114		114
Stoneman O	10	22		22
Sullog G F C	10	400		400
Sulz R	10	600		600
Sulz R	10	618		618
Sulz R	10	73		73
Sutherland K	10	250		250
Sutton M L	10	163		163
Taher R	10	220		220
Tanner J Z	10	9	9	
Tardif N	5	87	87	
Terry J	10	250		250
Tessier M	10	28	28	
Thériault J C	10	150	150	
Therrien J	10	205	205	
Thibeault F	10	175	175	
Thistle B	5	3,077		3,077
Thomas H	10	155		155
Townsend T	10	22		22
Trahan P	10	9		9
Tremblay D	5	70	70	
Turcotte B	10	91	91	
Turcotte G	10	750		750
Turcotte R	10	493	493	
Vanloon M	10	120		120
Van Montfort A	5	1,000		1,000
Vansickle J	10	123		123
Verheijen H	10	9	9	
Vescio D	10	2		2
Vigeurs W	10	282		282
Villeneuve M	10	85	85	
Volkening G W	20	120		120
Voth A	10	60		60
Wager L	5	1,633	1,633	
Walker M	5	50		50
Wasquase R	10	50		50
Weidner H	10	1	1	
Weiler D	10	262		262
Wharton L	10	188		188
Wilczynski C	10	150		150
Wilson T	20	3,000		3,000
Witlet R	10	59	59	
Worsell S	10	128		128
Yendall K	10	3	3	
Zelinski M J	10	1,000		1,000
		102,471	38,838	63,633
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES				
Appleby W	5	56		56
Bandzierz R	5	1,101	1,101	
Benard M	5	120	120	
Blackburn R G	5	187		187
Brandon L V	5	38		38
Bretcher B	5	376		376
Butler M	5	275		275
Caron R	5	300	300	
Ewing H	5	38	38	
Fernback R	5	19	19	
Ficner C	5	19		19
Fraser I	5	135	135	
Freeman G	5	325		325
Garceau G	5	25	25	
Garneau J	5	1,300		1,300
Gauthier M	55	602		602
Hall N	5	84		84
Hanrahan G	45	328	328	
Harris C	5	5	5	
Harrison R J	5	152		152
Harshaw J	5	350		350
Hickey K	5	124		124
Hooke J	5	13		13
Hutton C	5	97		97
Imbeault M	5	307		307
Karg C	5	245		245
Knapp B	5	76		76
Lamanque M	5	238	238	
Laureys H	5	199		199
Lepine F	5	1,114	1,114	
Limoge M	5	26	26	
Manders P	5	44		44
Mar J	5	481		481
McAteer K	5	21	21	
McCann D	5	140		140
McGill H	5	2,550		2,550
Merta J	5	275	275	
Milne P	5	217		217
Minhas K M	5	129	129	
Mokhtar H	5	24	24	
Mungall C	5	739		739
O'Brien S E	5	266		266
Olson D	5	16		16
Orecklin M	5	250		250
Ottens J	5	37	37	
Pasho D	5	200		200
Ray P H	5	165		165
Sixt F	5	365		365
Skinner D	5	10		10

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—*Fin*				
Smith J	5	5		5
Starr T G	5	600		600
Stinson R	5	375		375
Stosic N	5	130		130
Strong D	5	468		468
Takach G	5	4,000		4,000
Vaillant C	5	15		15
Whelan D	5	468	218	250
Winstanley G	5	160		160
		20,424	4,153	16,271
ENVIRONNEMENT				
Anderson K	5	337		337
Aguilar D	5	22		22
Austin H	5	223	223	
Bancroft D	5	1,611		1,611
Banner J	5	800	800	
Belland Y	5	972		972
Best R	5	145	145	
Bishop R	5	300	300	
Bisson R	5	400	400	
Bland D	20	151	151	
Bouchard A	5	196	196	
Boudrias M	5	54	54	
Bowyer P	5	1,141	1,141	
Burak S	5	147	147	
Connor P	5	400		400
Craig D	5	500		500
Cullen B	20	120		120
Cullen D	5	400		400
Darr M	5	550	550	
Dawson N D	5	200	200	
Desgranges J L	5	200		200
Dicenzo C	5	748	748	
Dixon D	5	500		500
Drapeau G J	5	2,412	2,412	
Duffy A	5	545		545
Duncan K	5	80		80
Ferguson H L	5	100	100	
Findleton I	5	800	800	
Forsyth D J	5	1,500		1,500
Gadal J	5	315		315
Gallant A	5	32	32	
Gates M	20	136	136	
Gergye A	5	713		713
Gervais Y	5	375	375	
Gibson G	5	68		68
Gorman B	5	50	50	
Goudie J	5	450	450	
Guay D	5	1,800	1,800	
Hayward W	5	420	420	
Heslip B	5	6,000	6,000	
Higgs R	5	1,200		1,200
Hodginson G	20	50		50
Hoogerbrug R	5	139	139	
Ilzins G	5	415	415	
Isaac G	5	35	35	
Keefe J	5	200	200	
Kierstead G	5	300	300	
Kobelka W	5	100	100	
Koshyk N	5	496		496
Kruger H	5	3		3
Lacroix P	5	325		325
Langueux L	5	130		130
Laverdière M	5	1,000		1,000
Lee R	5	159	159	
Lefebvre P	5	350	350	
Lehoux D	5	1,000	1,000	
Lemire F	5	231		231
Lennox D	5	700	700	
Luchak O	25	109	109	
Lupack S	5	275	275	
MacDonald M	1	489	489	
Manning E	5	150	150	
Massaroni R	5	40	40	
McKay D	5	300	300	
McLaughlin G	20	100		100
McNair C S	5	1,340		1,340
Melanson L	5	687	687	
Metcalfe J	5	200	200	
Mongeon B	5	885		885
Morris K	5	450	450	
Mulroy J	5	672	672	
Nigam P C	5	500	500	
Olafson R	5	237	237	
Peakall D	5	150	150	
Peteherych S	5	735		735
Picard L	5	100		100
Power J	5	6,864		6,864
Rahill	5	385	383	2
Ranahan W	5	200	200	
Risbey F	5	600	600	
Rosa J	5	1,000		1,000
Ross T	20	29	29	
Sachau G	5	2,100	800	1,300
Saunders R	5	625	625	
Sherman T	5	500	500	
Smith D R	5	220		220
Staines J	5	129		129
Stanski H	5	200	200	
Stewart K	5	500		500
Stogaitis G	5	1,900		1,900
Strutt R	20	44	44	
Tremblay A	5	15	15	
Trivett N	5	50	49	1
Tse D	5	350		350
Van Everdingen R O	5	1,690	1,690	
Vermeer K	5	872		872
Wardle D	5	1,200	315	885
Wartman D	5	713		713
Weyer K	5	305		305
Whatmore B	20	100		100
White C	5	950		950
White T	5	1,100	1,100	
Wiebe K	5	300	300	
Wilder D	5	1,275		1,275
Willoughby L	5	425	425	
Wright A	5	100	100	
		64,906	32,662	32,244
AFFAIRES EXTÉRIEURES—				
Ministère				
Alix R	1	316	300	16
Allen J	1	323	323	
Anderson R C	1	3,971		3,971
Anstis C	1	179	179	
Auger S	1	984		984
Bareham R	1	1,499		1,499
Bastien J J	1	78		78
Beaulieu R	1	1,500		1,500
Belcourt H B	1	5,773		5,773
Belliveau R	1	187		187
Bernard C	1	708		708
Bobinski E L	1	1,855		1,855
Borrowman L	1	531	531	
Bradley T	1	1,250		1,250
Bredin J	1	275	275	
Briand D	1	1,000		1,000
Bujold R	1	500	500	
Burton B E	1	101	101	
Calder J	1	854		854
Campbell J A	1	262	262	
Chistoff O A	1	1,000		1,000
Costy N C	1	41		41
Craig J G	1	2,000		2,000
Daigle R J	1	82		82
Danard C R	1	20		20
Decelles C	1	1,000	1,000	
De La Fayette L	1	280		280

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
AFFAIRES EXTÉRIEURES— *Suite*				
Ministère— *Fin*				
Delanoe G S	1	1,600		1,600
Denault J	1	980		980
Deschenes A	1	675		675
Digangi J	1	901		901
Dougan M	1	151		151
Drapeau J H	1	815		815
Duffield D L	1	109		109
Dupras M	1	1,200		1,200
Elliott R	1	2,915		2,915
Foley D	1	955		955
Foster G R	1	600		600
Friesen M J	1	999		999
Glasgow R	1	482	482	
Gordon R	1	1,290		1,290
Gray A H	1	982		982
Greenaway L	1	250		250
Greenhill D W P	1	1,344		1,344
Greenway W J	1	6		6
Hall A D	1	250	250	
Hallett C	1	211		211
Halstead J G H	1	1,220	1,220	
Hankey B G	1	1,515		1,515
Hart M	1	178		178
Hebert C M R	1	36		36
Hnatyshyn R	1	100		100
Irwin R	1	116		116
Jackson R D	1	4	4	
Jacoby G T	1	58		58
Johnstone B V	1	964		964
Jurschewsky S	1	349		349
Kaszuba J	1	500		500
King F	1	252	252	
Knox H L	1	430		430
Labelle M	1	2,033		2,033
Lacoste G A	1	2,237		2,237
Lahey D A	1	23		23
Lambert C	1	1,600		1,600
Landry L	1	706		706
Laplante R	1	1,001		1,001
Laurent R	1	210		210
Leblanc K	1	1,981		1,981
Lemay M	1	557		557
Lemelin M R	1	1,078		1,078
Lepine L	1	61	61	
Létourneau A	1	210		210
Licari W G	1	356		356
Lisk G E	1	694		694
MacBeth M	1	3,425		3,425
MacDonald D	1	500		500
MacKinnon K W	1	95		95
MacLaine S	1	250		250
MacLean R S	1	3,441		3,441
Martin N	1	24		24
Mathieu G	1	266		266
Mathys F	1	6,092		6,092
McAdam B	1	2,500		2,500
McBride M	1	500		500
McDonald D G	1	6,996		6,996
McDonald J	1	500		500
McDougall R P	1	882		882
McKay K D	1	1,531		1,531
McLaine A P	1	410		410
McLaren R	1	1,329	1,329	
McLaren R W	1	332		332
McLaughlin J	1	126		126
McLean I	1	350		350
McPhail D S	1	231		231
Methe P	1	336		336
Middleton R	1	1,192		1,192
Milo G W	1	31		31
Moher M	1	4,222		4,222
Molloy M J	1	1,244	1,244	
Murta J	1	1,200		1,200
Myatt D G	1	1,430		1,430
Mysak D	1	3,909		3,909
Ogle B	1	1,200	1,200	
O'Hagan L	1	6,001		6,001
O'Meara P T	1	2,784	1,509	1,275
O'Reilly T	1	800		800
Paiement V	1	111		111
Paproski S	1	657	657	
Paquet G	1	25	25	
Park S	1	1,702		1,702
Picard M	1	3,089		3,089
Prud'homme M	1	1,800		1,800
Pursey F G W	1	1,894		1,894
Reid J M	1	303		303
Rejhon G	1	237		237
Roche D	1	1,800		1,800
Rossi C	1	600		600
Ryan D J	1	2,727		2,727
Sanchez E	1	68		68
Sarzynski A	1	2,024		2,024
Schellenberger M A	1	23	23	
Scott J A	1	31	31	
Shea J	1	1,439		1,439
Shjeardown J	1	3,193		3,193
Shott K E	1	2,088		2,088
Shuckburg A	1	266		266
Simard J	1	875	875	
Sirois C J R	1	879		879
Skinner G	1	391		391
Skunta Z	1	2,803		2,803
Small M	1	6		6
Smith A C H	1	472		472
Smith G B	1	950		950
Smith G C	1	2,560		2,560
Smith H E	1	1,435		1,435
Snow F G	1	1,232		1,232
Springett G	1	621		621
St Laurent M	1	534		534
Stewart G H	1	975	975	
Stewart L G	1	33	33	
Storms T H	1	1,100		1,100
Sutherland J A	1	235	235	
Taylor G	1	53		53
Thibert J	1	13		13
Tremblay G	1	2,600		2,600
Turner C	1	1,800	1,800	
Viellard T	1	2,183	2,183	
Wannup B	1	4,174		4,174
Waugh R N	1	587	587	
Webster J	1	30		30
Wenman R	1	1,000		1,000
Willis L A	1	12		12
Wodinsky M	1	38	38	
Wojtowicz G S	1	461		461
Wright I	1	514		514
		168,525	*18,484*	*150,041*
Agence canadienne de développement international				
Anderson B	30	35		35
Arsenault R	30	393	393	
Bailey B	30	558	426	132
Banerjee N	30	1,951	1,951	
Baran E	30	734		734
Beadle R	30	344	344	
Beaudry-Somlynsky M	30	3,000	3,000	
Bedard J	30	500		500
Beeman P	30	548		548
Belanger G	30	1,728		1,728
Bercovitz E L	30	2,500	2,500	
Bergeron L	30	428		428
Bernier G	30	6,058		6,058
Bigras H	30	4,506		4,506
Bissonette R F	30	2,155		2,155
Borg R	30	62	62	
Bradley T	30	300		300
Brewer A	30	30		30

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
AFFAIRES EXTÉRIEURES—*Fin*				
Agence canadienne de développement international—*Fin*				
Briand D	30	276		276
Brown S	30	979		979
Carruthers J	30	2,551		2,551
Chaplin D E	30	588	13	575
Chouinard S L	30	451		451
Colette R	30	786		786
Contamine Y	30	1,346		1,346
Cooper W	30	2,394	132	2,262
Copland J	30	800		800
Culham A	30	963	963	
Dawson P	30	19	19	
Desrosiers P A	30	828		828
Dimmell R N	30	925		925
Dumelie R	30	787	787	
Elton G	30	2		2
Enns A	30	2,584	2,584	
Fauteux P	30	800		800
Free S	30	1,185		1,185
Gerbrandt U	30	1,623	1,623	
Gibbons S	30	95	68	27
Gillis F	30	2,059		2,059
Graham J D	30	300		300
Grecco C	30	2,039	2,039	
Grenier G	30	52	52	
Hebert B	30	164	164	
Hermens H	30	93		93
Hubert J	30	500		500
Huddleston P	30	63		63
Kramer J	30	79		79
Lambert G	30	1,241		1,241
Lepine J	30	1,698		1,698
Levesque G	30	46	46	
Levett R	30	90	90	
Libront L	30	269	269	
Lysyshyn R	30	600		600
McKinnell R T	30	1,110	1,110	
McQuade E	30	121		121
McRae J	30	252	252	
Martin J	30	179	179	
Metivier J M	30	1,205	525	680
Morgan P	30	1,350		1,350
Morgan S	30	300		300
Morres H	30	97	97	
Myre P	30	430	430	
Norcott N	30	3,619	3,619	
Notowidigdo P M	30	4,000		4,000
Olexiuk E	30	902		902
Olson K	30	24		24
O'Meara P	30	821		821
O'Neal B	30	152		152
Pan Y	30	74		74
Paterson M E	30	3,000		3,000
Potvin D	30	69		69
Power N	30	1		1
Renaud M	30	843	843	
Richard G	30	55		55
Roberts-Pichette P	30	389	389	
Ross D	30	500	500	
Roy M	30	2,410		2,410
Sallery R	30	2,101		2,101
Santiago Z M	30	598	598	
Srinivasan R	30	466		466
Thomson I	30	23	23	
Thomson P	30	653	313	340
Timmins O H	30	7	7	
Veitch D	30	415	415	
Volkoff A	30	34	34	
Wilson R	30	507		507
Wilson R W	30	800		800
		82,612	*26,859*	*55,753*
		251,137	45,343	205,794

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
FINANCES—				
Ministère				
Sahay K	1	2,298	2,298	
Cole J	1	300		300
		2,598	*2,298*	*300*
Vérificateur général				
Chaudhry J	20	18		18
Clark E	20	1,210	1,210	
Logan E	20	1,650	1,650	
Thomson D	20	800	800	
		3,678	*3,660*	*18*
		6,276	5,958	318
PÊCHES ET OCÉANS				
Anderson N	1	621		621
Bachen S K	1	936	936	
Barrett D T	1	195	195	
Beck B	1	200	200	
Bernard E	1	9		9
Bernard J G	1	53		53
Bessey S	1	14	14	
Blackburn D H	1	509	509	
Boudreau J L	1	221	221	
Bowen D	1	1,075	1,075	
Brine R	1	1,500		1,500
Browning P C	1	618		618
Buchan J	1	500		500
Burke S D L	1	86	86	
Campbell J	1	60	60	
Caron D G	1	500		500
Chambers F J	1	743	43	700
Coldham F A	1	857	857	
Cook R	1	1,000	1,000	
Cornford A B	1	291	291	
Crane L	1	300	112	188
Cremini A A	1	122	122	
Crowther W S	1	600	489	111
Curran T A	1	600	600	
Danis R	1	360	360	
Donaldson G	1	23		23
Ducharme A	1	500	500	
Dugal G	1	1,000		1,000
Eaton G H	1	500		500
Ellis J	1	320		320
Ellis R L	1	600		600
Feero P	1	60		60
Fitch L A H	1	328		328
Galloway J L	1	268	268	
Gaynor D	1	275		275
Goodyear W	1	2	2	
Greenlaw A	1	300	300	
Grey G	1	200		200
Hamilton K A	1	250	250	
Holdsworth V	1	117		117
House C	1	6	6	
Hume B	1	1,709	1,709	
Innell D H	1	73	44	29
Ivíney F	1	350	350	
Johnson B A	1	3,800	3,800	
Johnson P H	1	200	200	
Kelly D	1	350		350
Kiley R M	1	13	13	
Klimes G J	1	909		909
Knapton D	1	1,400	1,400	
Lake R A	1	250	243	7
Larouche P	1	100	100	
Levesques R	1	150		150
Lewis E L	1	1,246	1,246	
Lunn B R	1	32	32	
MacKas D L	1	300	300	
MacKenzie R W	1	1,000		1,000
McBean G A	1	472		472
McKay C S	1	150	150	
McKinnon C	1	200	200	
McLaughlin R	1	265	265	

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS—*Fin*				
McNeill J M	1	300	300	
Masson C	1	102	102	
Mauger E	1	400		400
Melling H	1	300	300	
Miyake M	1	2,000		2,000
Moorhouse S W	1	507	507	
Mortimer A R	1	186	186	
Moss D	1	75	75	
O'Neil S	1	200	200	
Oraas S R	1	200	200	
Osborne M	1	99	99	
Ouellette G	1	297		297
Parkinson R W	1	150		150
Payne R	1	94	94	
Peck S	1	500	500	
Pratt M	1	48	48	
Radford D	1	150	150	
Reid J	1	33		33
Roberts J W	1	167	167	
Rogers D	1	88	88	
Ryder A G	1	150		150
Samis S C	1	1	1	
Sandilands R W	1	2	2	
Savard G J	1	86	86	
Smedley A J	1	54	54	
Smiley B D	1	92		92
Smith W D	1	100	100	
Stephenson F E	1	636		636
Thomson A D	1	171	100	71
Tidd R	1	97	97	
Topham D R	1	510	500	10
Vigneault Y	1	1,275		1,275
Webb L	1	307	307	
Williams E	1	123	123	
Williston H	1	500		500
Wong C S	1	100	12	88
		39,788	22,946	16,842
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN				
Achneepineskum E	5	620		620
Alger G	Stat	50		50
Allec R	5	1		1
Alphonse V	5	49		49
Archibald S	1	400		400
Arden-Carrier N	1	140		140
Atemoyoo G	1	140		140
Baird R	1	115		115
Basque A	1	133		133
Bearkin Lake Air	5	305		305
Brass G	1	140		140
Brazeau M	1	470		470
Brinley B	5	22	22	
Bruyère E	1	130		130
Bryant W	20	250	250	
Catherall L	5	227	227	
Catherall L	Stat	3,568		3,568
Cazon G	20	500	500	
Chartrand E J	1	250	250	
Chuckery H	5	605		605
Claus L	5	200		200
Clement B	20	125	125	
Cloutier J	1	26		26
Connelly R	5	300	300	
Courtois G	5	1,311		1,311
Cowan J	5	146		146
Cross E J	5	200	200	
Cumming D	20	25	25	
Darrell P	1	155	155	
Davies D	1	1,400	1,400	
Deutsch G	Stat	25		25
Eardley B	5	635		635
Eli R	5	1		1
Elliot D	20	67	67	
Farrel P	5	797		797
Farrel P	5	466		466
Fisher D	5	40		40
Fletcher D	5	458		458
Fontaine T	5	500		500
Gamble O	5	70		70
Gardner P	5	620		620
George K	5	250		250
Gill E	1	12		12
Good R	1	77	77	
Goulet L	1	757	757	
Gull N	5	175	175	
Hale G	5	38		38
Hardy R	5	500		500
Harper C	5	229		229
Harper W	5	6		6
Haugeneder Rudy & Associate	5	1,000		1,000
Hazelhurst R	5	61	61	
Hill L	5	120		120
Housing Committee Travel	5	10,198	10,198	
Jaiswal P	5	1,000	1,000	
Kaji D	5	139	139	
Kazanowski R	5	160	160	
Kennedy J	1	120		120
Kilabuk M	1	1,425		1,425
Kilburn K	1	500	500	
Kilroy L	5	400	400	
Kingwell K G	5	75	75	
Kooses D	5	37		37
Larochelle S	5	644	644	
Ledbeater J	1	284		284
Lepine B	20	825	825	
Louttit D	5	34		34
Lowry W	5	500		500
Martin D	1	93	93	
Martin S A	5	625		625
McCaffery B	Stat	25,000		25,000
McClure R	5	50		50
McDougall C	Stat	20		20
McLeod F	5	300		300
McLeod G	5	215		215
McMath D J	5	100	100	
Michano R	5	25		25
Miller B	1	124	124	
Mitchell S	20	67	67	
Morrisseau F	5	200		200
Nahanee T	5	12	12	
Naytowhow A	5	320		320
Neil L	1	500		500
Nelson O J	5	1,221		1,221
Nolan J N	5	2,250		2,250
Nord L	1	23		23
Okimaw M	5	467		467
O'Reilly G	1	1,055	286	769
Ouellette K	1	2,383		2,383
Padgham W	20	4	4	
Pelletier A	1	16	16	
Pellow P	5	55		55
Petahtegoose A	5	38	38	
Piper G	5	390		390
Pleau A	5	236		236
Poulin V	5	50		50
Provost C	1	500	500	
Ranville M	1	250	250	
Reid J	5	550	370	180
Ross C	1	77		77
Ryan S	5	400		400
Saskatchewan Region Travel	5	29		29
Scero A	5	200		200
Scottie J	20	800	800	
Sinclair C	1	140		140
Sioui M	1	38		38
Sioui R	1	373		373
Smith R	1	375		375
Spence B	5	480		480
Spence D	5	77		77
Spry C	Stat	20,000		20,000

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—*Fin*				
Stephenson A	1	455	455	
St German S	5	85	85	
Taylor R	5	283		283
Tracey J	20	400		400
Trotter D	5	400		400
Wakelyn D	5	188	188	
Watt E	20	372	372	
Whelan A	1	574		574
		98,133	22,292	75,841
INDUSTRIE ET COMMERCE				
Andrigo R	1	600	600	
Anthony N	1	900	900	
Awadal R	1	2,000		2,000
Baker B	1	222		222
Basham T	1	1,500		1,500
Beauchamp J	5	550	550	
Beauchesne R	1	1,994		1,994
Belanger R	1	350	350	
Benjamin L	1	2,000		2,000
Boisvert L	1	34		34
Bollman R	1	900		900
Bonar J	1	91		91
Brocklebank J	1	2,525	2,525	
Brodeur F	5	400		400
Brooks R J	1	15		15
Butler D	1	1,200	1,200	
Buxton D	1	5		5
Calow W	1	700	700	
Cathwright S	1	374		374
Chaiton A	1	2,700		2,700
Chan R	1	700	700	
Chen J	1	1,600	1,600	
Dann A	1	300	300	
Davis R	1	158		158
Dickenson L	1	2,500	2,500	
Djordjevec K	1	4,000		4,000
Donohue P	1	3,000	3,000	
Doyon S	1	256		256
Dufour L	1	7,100	7,100	
Easton P	1	329		329
Edelstein L	1	4,270	4,100	170
Elliott J	1	2,500	2,500	
Fiksel F	1	150	150	
Fitzpatrick P	1	6,000	2,000	4,000
Fraser B	1	250	250	
Frechette L	1	400	400	
Frenette R	1	2,500	2,359	141
Gailor I B	1	2,500		2,500
Ganderton J	1	2,500	2,500	
Genest P	1	2,000	2,000	
Ghayal M	1	385		385
Gibson J	1	2,000	2,000	
Goldberg E	1	800		800
Guay L	1	2,500		2,500
Haggart R	1	198		198
Horbaszewski E	1	943		943
Horley D	1	1,304		1,304
Horup D	1	13		13
Hughes G	1	900	900	
Jackson W	1	1,200	1,200	
Jean G	1	1,400		1,400
Johnson W	1	51		51
Johnston K	1	250	250	
Johnstone P	1	1,200		1,200
Johnstone R	1	2,700		2,700
Keane M	1	1,527		1,527
Keys G	1	2,508	2,500	8
Kneale J	1	700	700	
Kock H	1	2,000		2,000
Krauklis H	1	1,000	1,000	
Lalonde G	1	1,500		1,500
Lancaster J C	1	40		40
Larson G	1	600	600	
Leavitt D	1	800	800	
Léger L	1	27		27
Lepage M	1	3,000	3,000	
Lipman E	1	129		129
Logie R	1	750	750	
Lomow N	1	96		96
Loto G	1	3		3
Lumley Hon E	1	7,000		7,000
Lyster R	50	3,000	3,000	
MacDonald	1	2,525	25	2,500
MacKasey B	1	4,000		4,000
Makin J	1	2,500	2,500	
Mason R	1	2,500	2,323	177
McCracken D	1	1,133		1,133
McEwen G	1	26		26
McKenzie W	1	1,400	1,400	
McLachlan P	1	2,500	2,500	
McQuinn W	1	600	600	
Melanson J	1	215		215
Merifield R	1	41		41
Newland R	1	927		927
Nystrom L	1	700		700
O'Connell N	50	1,000		1,000
Pahnke J A	1	41		41
Pattee S	1	700	700	
Perron A L	1	2,500	1,956	544
Pregal A	1	350		350
Reid S	1	6,000		6,000
Richens G	1	5,600	5,600	
Roberts W	1	2,500	1,468	1,032
Roeske K	1	1,500	1,500	
Romoff M	1	8		8
Rosenthal D	1	700	700	
Rufelds C	1	2,500	2,500	
Russel C	1	2,500	2,500	
Russel D	1	700	475	225
Scott G	1	600		600
Snyder J	1	1,350	1,350	
Sollosy R	1	700	700	
Stewart A	1	269		269
Sulzenko A	1	800		800
Tardif J	1	250	250	
Taylor L	1	2,000	2,000	
Treble D	1	75	75	
Treleaven J	1	2,866	2,800	66
Turner R	1	817		817
Vujnovich M	1	700	700	
Webb D	1	700	700	
Welsh J	1	1,000	1,000	
Whiting K	1	1,500	1,113	387
Williams P	1	1,821		1,821
Winfield D J	1	430		430
Winter R	1	1,500	1,500	
Wismer T	1	2,300		2,300
Wood G	1	12		12
Woollam R	1	70		70
Zalite P	1	21		21
		168,044	93,919	74,125
JUSTICE—				
Ministère				
Akman D	1	197	197	
Anderson R R	1	200	200	
Aylen D H	1	100	100	
Belisle R	45	122	122	
Bickert G	1	290		290
Bissonnette J	45	156	156	
Burdak K	1	1	1	
Campbell C D	1	5	5	
Campbell F	1	60	60	
Campbell F	1	450	450	
Cardin L	45	241	241	
Cliffe J O	1	75		75
Dandurand Y	1	100	100	
Dompierre M	45	500	500	
Davies V	1	164	164	
Donahoe I M	1	35	35	

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
JUSTICE—*Fin*				
Ministère—*Fin*				
Dubrule F	45	132	132	
Duchesne M D	1	75	75	
Duffy M	1	37	37	
Dunlap D	45	900		900
Fregeau S	1	161	161	
Garneau A	1	8,400		8,400
Garton G R	1	9	9	
Glinter H	1	150	150	
Goreham R	1	50	50	
Gravelle P	1	200	200	
Haig J R	1	3	3	
Hebert R	45	74	74	
Hodgkinson P G	1	500		500
Holland L S	1	26	26	
Hubbard P W	1	61	61	
Huculak L	1	217	217	
Jorre G	1	114	114	
Joyal C	1	100	100	
Kremer P M	1	331	331	
Laniel M	1	125	125	
Levine R J	1	119	119	
Lloyd I	1	35		35
Loiselle P	1	1,557	1,557	
MacLean L P	1	28	28	
Olsen D C	1	39	39	
Ouellet J	1	75	75	
Partridge P	1	130	130	
Pinos G	1	52	52	
Pinos G F	1	200	200	
Pinos G F	1	120	120	
Poher L	1	5	5	
Pringle A R	1	94	53	41
Richard D L	1	484	484	
Rousseau J P	1	25		25
Taylor M R	1	6	6	
Thibodeau D	1	5		5
Thompson J E	1	52	52	
Thow M	1	75		75
Von Finckenstein K	1	100	100	
		17,562	*7,216*	*10,346*
Commissaire à la magistrature fédérale				
Gratton A	20	*738*	*738*	
Cour suprême du Canada				
Doherty M	40	*24*	*22*	*2*
		18,324	7,976	10,348
TRAVAIL				
Cooke S	1	204		204
Dorion R	1	225		225
Dubensky A	1	1,425		1,425
Murphy R	1	1,296		1,296
		3,150		3,150
DÉFENSE NATIONALE				
Butt R D	L20b	736		736
Heap M	L20b	380		380
Robert G	L20b	518		518
Russell A T	L20b	14,075		14,075
		15,709		15,709
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL				
Akpalik L	15	250		250
Arnold D L	25	200		200
Beardy D	15	300	300	
Benwell D A	25	1,625		1,625
Bingham B	15	150	150	
Canoe L	15	9	9	
Charles A	15	4	4	
Cunningham T	15	450	450	
Davey J	15	500	500	
Dorosh M	5	1,000		1,000
Ermintinger H	15	20	20	
Georgekish D	15	630	630	
Goulet R	15	33		33
Hookimaw A	15	100	100	
Hopkinson D	30	123		123
Johnstone E	15	175	175	
Kehoe P	15	550	550	
King B	15	41	41	
Kioke C	15	100	100	
Knot J	15	290	290	
Kyoshk T	15	14	14	
Labarge L	15	400	400	
Lawless S	15	65	65	
Lesage C	15	35	35	
Linklater D	15	175		175
McLaren J	15	315	315	
Nephin R	15	82	82	
Nowegesick T	15	175	175	
Opekikew L	15	144	144	
Oshie V	15	20	20	
Prince W	15	300	300	
Robitaille H	15	500	500	
Schollar S	1	696	696	
Smith A	15	5		5
Stein W	15	250	250	
Tryphonas H	25	50		50
Turbide G	30	761		761
Von Herbing J	15	829		829
Winn P	15	932		932
		12,298	6,315	5,983
REVENU NATIONAL—				
Douanes et Accise				
Boyko M	1	1,150	1,150	
Fletcher R	1	316		316
Guimond R A	1	1,500	1,500	
McQuaid G B	1	50	50	
Pinches J	1	500	500	
Wardhaugh J M	1	150	150	
Zurkowski V	1	170	170	
		3,836	*3,520*	*316*
Impôt				
Abela B W	5	1,060		1,060
Adams H	5	360		360
Ali A	5	425		425
Almjhell A	5	150	150	
American Statistical Association	5	52		52
Angel L	5	350		350
Arbing J	5	185		185
Arsenault P	5	125		125
Atcheson J	5	108		108
Atkins R	5	130		130
Bagshaw J	5	250		250
Banks D D	5	250		250
Barton K	5	200		200
Beaudry L	5	21		21
Beaulne J	5	692		692
Beauregard J G	5	400		400
Beckett J A	5	19		19
Bédard M	5	150		150
Belcourt F	5	246		246
Bendicson C B	5	275		275
Benstead A	5	250		250
Bergeron J	5	185		185
Black J	5	275		275
Black R	5	390		390
Blanchard T S	5	400		400
Blundell C	5	1,046		1,046
Boudreau B	5	250		250
Boyer R	5	100		100
Bradley H E	5	300		300
Brine L	5	150		150

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
REVENU NATIONAL—*Suite*				
Impôt—*Suite*				
Brown J D	5	250		250
Brown J O	5	19	19	
Burke N E	5	750		750
Caldwell M	5	78		78
Campbell J	5	360		360
Canada Post Office	5	11,653		11,653
Carbone A	5	86		86
Cauchon J	5	425		425
Champagne E	5	250		250
Chan C Y	5	250		250
Che M	5	230		230
Chevalier P	5	112		112
Chin V	5	16		16
Chouinard S	5	400		400
Colbourne C	5	80		80
Collins F	5	175		175
Conklin L	5	250		250
Connor P	5	414		414
Cook G	5	245		245
Cook J	5	85		85
Cooney M J	5	275		275
Cope J	5	300		300
Coté B	5	138	138	
Crewe R	5	165		165
Crotty B	5	58	58	
Currie B	5	306		306
Currie G	5	176		176
Dalke E	5	270		270
Department of Justice	5	450		450
Desjardins M	5	20		20
Dickson P	5	975		975
Diguer H A	5	120		120
Dion J	5	650		650
Doner M	5	147		147
Dorie R J	5	200		200
Dreger D	5	160		160
Drew Brook A	5	500		500
Drouin R	5	365		365
Drummond I	5	34		34
Dufour G	5	169		169
Duhamel F	5	400		400
Dumas J	5	200		200
Dumoulin P	5	150		150
Duplessis B	5	200		200
EDP Auditors Foundation Inc	5	901		901
Ellis N	5	400		400
Entrepôt Régional Inc	5	500		500
Ernst G	5	34		34
Fazal A	5	50		50
Fleming S	5	330		330
Flett R	5	26	26	
Fookune F	5	400		400
Fournier Caron A	5	200		200
Frattaroli D	5	65		65
Gagné A	5	50		50
Gagnon D	5	160		160
Gianoulias B	5	600		600
Gilbert B	5	45		45
Gilders C	5	30		30
Gilmore E	5	25	25	
Girard J	5	400		400
Goldberg S	5	250		250
Graham L	5	400		400
Green D C	5	180		180
Guest E	5	175		175
Gunn D	5	225		225
Hambly J	5	425		425
Hanks J	5	300		300
Hawkins N	5	109		109
Hewak Justice B	5	303		303
Hildebrand I	5	100		100
Hillier K	5	900		900
Hodgkins L	5	476		476
Holdsworth G H	5	300		300
Hone L	5	230		230
Hooper S W	5	300		300
Hospital & Institutional Management	5	300		300
Houk N D	5	275		275
Howard D	5	185		185
Howard M A	5	185		185
Howe L	5	100		100
Howie D	5	330		330
Ingber R	5	270		270
James J	5	157	157	
Janes J P	5	250		250
Jeffrey N W	5	350		350
Jerrett S	5	53	53	
Joseph P	5	95		95
Kanji N	5	275		275
Keays G	5	200		200
King C	5	15		15
Kinsley J	5	500		500
Kirkpatrick R	5	100		100
Klein G	5	50		50
Klymchuk E	5	325		325
La Chaumière Québécoise	5	300		300
Laberge C	5	623		623
Laberge D	5	150		150
Lacelle D	5	350		350
Laferrière H	5	250		250
Laird S B	5	100		100
Lalonde B	5	300		300
Lambert J L	5	350		350
Lambert J	5	700		700
Lamont L	5	350		350
Lamothe A	5	210		210
Laporte P E	5	300		300
Laroche J P	5	26		26
Lebrun R	5	125		125
Lee S	5	500		500
Lesage P	5	100		100
Levesque G	5	265		265
Lichtman J	5	400		400
Linington M	5	33		33
Lipari J	5	300		300
Loring W R	5	50		50
Lorrain R	5	140		140
Luchia G	5	350		350
Lupien D	5	500		500
Lynch B	5	150		150
Lynch M	5	275		275
MacDonald L	5	7	7	
MacDonald M	5	67	67	
MacIsaac R J	5	500		500
MacKay V G	5	113		113
Makar M	5	77	77	
Marchand R	5	66		66
Marcolin R	5	98		98
Marinelli J	5	200		200
Martel P	5	205		205
Martineau D	5	125		125
McCaughan S	5	166		166
McDonald D	5	520		520
McLaughlin M	5	70		70
McLeod N	5	300		300
McNamara R	5	150		150
Meatherell D K	5	1,450		1,450
Menzies J	5	2	2	
Mihaly M	5	30		30
Milks G	5	482		482
Miller R	5	110		110
Ministre des Finances—C-B	5	6,500		6,500
Ministère des Finances—Québec	5	12,200		12,200
Mizuik W A	5	125		125
Moase R	5	175		175
Mogg D	5	50		50
Mohr G	5	200		200
Moir L	5	185		185
Moodie C	5	225		225
Mounif E	5	600		600

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
REVENU NATIONAL—*Fin*				
Impôt—*Fin*				
Murphy D R	5	133		133
Murphy I	5	150		150
Murphy I	5	200		200
NSPI Conference	5	366		366
Nash T	5	56		56
Nother J A	5	900		900
O'Darka C	5	680		680
O'Dwyer D	5	100		100
Olchoway J	5	400		400
Osika V	5	21		21
Owen R	5	225		225
Park H	5	5	5	
Payette S	5	550		550
Pelletier D	5	6	6	
Penny J	5	15		15
Perron J Y	5	540		540
Picton A	5	570		570
Pike R	5	311		311
Pilon M	5	100		100
Pliva J	5	41		41
Poirier G	5	210		210
Poirier M	5	230		230
Poitras E	5	100		100
Pomerleau W	5	600		600
Potvin G	5	125		125
Potvin M J	5	120		120
Price Waterhouse	5	2,000		2,000
Prince G	5	140		140
Prince R	5	1,718	1,718	
Provincial Treasurer—C-B	5	200		200
Purda J	5	180		180
Rackwood N	5	50		50
Randall J	5	329		329
Renaud D	5	130		130
Roberge L	5	230		230
Rochette R	5	150		150
Rose J	5	450		450
Rose M	5	45		45
Royer G	5	36		36
Ruel C	5	50		50
Rule D	5	44		44
Sellen C	5	55		55
Shapiro A	5	1,000		1,000
Shérif—District de Beauce	5	400		400
Shérif—District de Québec	5	1,600		1,600
Shérif—District de Rimouski	5	800		800
Shérif—District de Trois-Rivières	5	400		400
Sheriff of Cochrane	5	200		200
Sheriff of Durham	5	500		500
Sheriff of Halton	5	30,500		30,500
Sheriff of Hamilton—Wentworth	5	250		250
Sheriff of Muskoka	5	500		500
Sheriff of Nipissing	5	500		500
Sheriff of Parry Sound	5	500	500	
Sheriff of Peel	5	20,350		20,350
Sheriff of Simcoe	5	2,100		2,100
Sheriff of the Judicial District of Hull	5	1,200		1,200
Sheriff of the Judicial District of Lanark	5	1,000		1,000
Sheriff of the Judicial District of Montreal	5	800		800
Sheriff of the Judicial District of Ottawa	5	300		300
Sheriff of the Judicial District of Pontiac	5	300		300
Sheriff of the Judicial District of York	5	18,930	400	18,530
Shoobert P	5	107		107
Silverman B	5	129	129	
Simpson G	5	94		94
Sims B	5	238		238
Small B	5	200		200
Smith J J	5	300		300
Snider D R	5	100		100
Southward W	5	200		200
St Clair P	5	75		75
St Pierre G	5	425		425
Staples D	5	160		160
Stephens R W	5	113		113
Stewart K	5	200		200
Stubel A	5	600		600
Supreme Court of Ontario	5	150		150
Suski J	5	450		450
Sutherland J	5	226		226
Tamura T	5	175		175
Taylor V	5	320		320
Thibault A	5	125		125
Thibault J	5	125		125
Thoms B	5	580		580
Totton G	5	120		120
Tremblay C	5	250		250
Tremblay M	5	150		150
Trépanier M	5	125		125
Trevor S	5	50		50
Tsuji N	5	108		108
Turchetta A	5	300		300
Turcotte L	5	300		300
Tyndall D	5	400		400
Underwood J	5	120		120
Ursacki L	5	100		100
USE Inc	5	317		317
Vallières—Mueller L	5	800		800
Vander Kooi D	5	42	42	
Velleman P	5	87		87
Viranyi I	5	150		150
Volpel S	5	159		159
Walker B	5	51		51
Warren W	5	106		106
Watson J R	5	375		375
Weatherby K	5	90		90
Whelly J P	5	100		100
Wilkie G	5	250		250
Witzel D	5	66		66
Wyse D	5	322		322
Yip I	5	225		225
Young C	5	15	15	
Zila A	5	1,200		1,200
Zukerman H	5	1,155		1,155
		183,765	*3,594*	*180,171*
		187,601	7,114	180,487
PARLEMENT—				
Bibliothèque du Parlement				
Martin P	10	335	335	
CONSEIL PRIVÉ—				
Conseil privé				
Corkery J C	1	3,950	3,950	
Laurie N	1	500	500	
		4,450	*4,450*	
Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes				
Fournier P	5	299		
Tougas L	5	275		
		574		
		5,024	4,450	

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
TRAVAUX PUBLICS				
Adrian L	5	300	300	
Aird C	10	1,000	1,000	
Bachelder B	10	2,500		2,500
Baine W	10	500	500	
Baker C	1	1,100	1,100	
Barrington P	1	500	500	
Beauchamp J E	5	650	650	
Berkin E	30	2	2	
Boily Y	50	2,700	2,700	
Brown M	1	650	650	
Burton N	1	425	425	
Campbell L	10	150	150	
Cardill R	10	500		500
Chapman L	10	389	389	
Chidgey B	10	250	250	
Colontonio A	10	340	340	
Coyne J	30	52	52	
Dagg S	10	757	757	
Degagne B	10	250	250	
Deladurantaye J	50	600	600	
Desroches G	10	1,200	1,200	
Emery G	10	250	250	
Farnsworth J	1	1,500		1,500
Ferguson G	1	450	450	
Frisk J	5	995		995
Frisk J	10	300		300
Geres M	10	225	225	
Hatton J	10	13	13	
Hawley R	10	1,200	1,200	
Hawley R	15	950	950	
Hopkins R	30	500	500	
Johnson J	1	92		92
Kaplan A	10	2,500	2,500	
Kierczak B	1	2,000	2,000	
McCosh F	10	488	488	
McKay M	10	85	85	
McRitchie D	10	500		500
Martin G	30	800	800	
Mayo G	10	600		600
Mill P	10	4,300		4,300
Morrissette R	10	300		300
Munro N	30	83	83	
Munson G	1	1,325		1,325
Orkusz R	10	300	300	
Perrin J	1	1,000	1,000	
Peterson M	10	700	700	
Phillips E	5	150	150	
Pickard G	10	500	500	
Pickard G	10	600	600	
Rajotte R	10	325	325	
Redden T	5	37	37	
Richmond A	1	800	800	
Rosenfeld A	10	1,300	1,300	
Rowsell K	5	425	425	
Sanschagrin M	1	150		150
Secord Godin F	50	1,000	1,000	
Seth D	5	700	700	
Shimbashi W	10	600	600	
Shimbashi W	10	600	600	
Skinner N	10	330	330	
So H	1	750	750	
Soyland R	1	700		700
Toole A	5	399	399	
Upton R	5	530	530	
Vallentiny S	10	80	80	
Vance B	10	300		300
Vrooman J	1	444		444
Warsing G	10	400	400	
Wilcox L	30	367	367	
Young D	10	917	917	
		48,675	34,169	14,506

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
SCIENCES ET TECHNOLOGIE—				
Conseil national de recherches du Canada				
Doetsch K H	5	138	138	
Ellis F	5	410	410	
Molyneux D	5	1,000	1,000	
Orlik-Ruckemann K J	5	352	352	
Richardson J K	5	1	1	
Sander D	5	3	3	
Templin R J	5	233	233	
White W	5	283	283	
		2,420	2,420	
SECRÉTARIAT D'ÉTAT—				
Ministère				
Begieneman M	25	1,375		1,375
Bowers W	25	300	300	
Churchill A	20	102		102
MacLean D	25	200		200
MacLean-Evans D	25	125		125
Morin H	20	42	42	
Naudeau A	20	59		59
Ratcliff R	25	200		200
Robertson D	25	10		10
Schwartz K	25	151		151
		2,564	*342*	*2,222*
Commission de la Fonction publique				
Bird J	35	500		500
Bullock S	35	66		66
Cadieux J	35	5		5
Cameron B	35	825	825	
Chocolate D	35	46		46
Desjardins M	35	250	250	
Ikummagt T	35	95		95
Maki M	35	400		400
Moggridge C	35	600	600	
Mombourquette S	35	238	238	
Nakashuk S	35	450		450
Noah J	35	370		370
Reynolds P	35	100		100
Squirrill P E	35	276		276
Squirrill P H	35	106		106
		4,327	*1,913*	*2,414*
		6,891	2,255	4,636
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—				
Ministère				
Caplan A	1	950		950
Davey O	1	51		51
Elton T	1	5,050		5,050
Gour M	1	400		400
Jacques J	1	350	350	
Kuash V	1	25		25
Lafleur N	1	19	12	7
McPhadden B	1	64		64
		6,909	*362*	*6,547*
Services correctionnels				
Baksh M K	5	13	13	
Bastien A	5	10	10	
Belanger R	5	388	388	
Benner R	5	200	200	
Blais J Y	5	400	400	
Bradley T	5	49		49
Brazeau J	5	57	57	
Brown A	5	5		5

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—*Fin*				
Services correctionnels—*Fin*				
Cantin D	5	140		140
Caughey B	5	26	26	
Cernetic D	5	68		68
Childs R	5	65	65	
Clark D B	5	5		5
Clark R M	5	1,222		1,222
Cook H	5	44	44	
Crowe H A	5	100	100	
David M M	5	176	176	
Decoste G	5	113	113	
Desjarlais R	5	225	225	
Dyotte J	5	35	35	
Fledsted	5	125		125
Fortin R	5	37	37	
Greaves C W	5	244	244	
Griffiths J	5	76	76	
Grovet R	5	50		50
Hebert M T	5	550		550
Hnatew	5	150	150	
Hood J	5	12		12
Johnston	5	150	150	
Labrecque B	5	91	91	
Laliberté J	5	300		300
Lalonde H	5	35	35	
Mainwaring B	5	119	119	
Malloch M	5	415	415	
McGrath J	5	211		211
McKinnon B	5	265		265
McLaughlin J	5	83	83	
Murphy B L	5	52	52	
Murphy T	5	134	134	
Noga	5	300	300	
Pender T	5	12	12	
Presseau	5	150	150	
Richard E	5	150	150	
Rijkman	5	150	150	
Robbins V	5	43	43	
Ross D	5	51	51	
Routh	5	150	150	
Scott M	5	300		300
Silverstein M	5	48	48	
Sinclair D	5	72	72	
Snider A	5	8	8	
Stevensen A M	5	1,050		1,050
Suchorab	5	150	150	
Thauberger	5	300	300	
Thibault M	5	2	2	
Tremblay G	5	400		400
Viola J	5	122	7	115
Walton L	5	45	45	
Wildman W	5	83	83	
		10,026	*5,159*	*4,867*
Commission nationale des libérations conditionnelles				
Bouchard C	15	*1,288*		
		18,223	5,521	11,414
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—				
Programme des services				
Beaudry G	1	1,582	1,582	
Chfevers J P	1	38	38	
Chhabra M	1	1,000	1,000	
Cooper B	1	400	400	
Cooper H	1	133	133	
Dalman N	1	300	300	
Deblonde C	1	249	249	
Degagne G	1	700	700	
Demel L	1	500		500
Dion L	1	225	225	
Doctoroff T	1	375	375	
Dubois A	1	80	80	
Dugas C	1	936	936	
Dunlop R	1	350	350	
Ferrar B	1	5	5	
Fournier V	1	700	700	
Gagliano C	1	250	250	
Gliksman-Erlick T	1	150		150
Godin P	1	500		500
Haché G	1	510	510	
Hebert I	1	165	165	
Hopkins G	1	1,150	1,150	
Huard J	1	500	500	
Kosasky B	1	900		900
Kroll G	1	800	800	
Lingard P	1	500	500	
Macdonald H	1	800	800	
Macdougall P	1	162	162	
McGuire L	1	700		700
McIsaac M	1	60	60	
Mckims S	1	200	200	
Mckinnon J	1	174	174	
Martin P	1	100		100
Monteath W	1	55	55	
Oxford D C	1	500		500
Perron R	1	300	300	
Poitras S	1	145	145	
Portugais G	1	4,713	4,713	
Ranahan T	1	25	25	
Richards H	1	10,800	2,590	8,210
Riley S	1	1,076	1,076	
Ross J	1	600	600	
Roy G	1	2,000		2,000
Sackman A	1	130	130	
Sanderson J	1	250		250
Savoie S	1	400	400	
Spence H	1	365	215	150
Tate J E	1	14	14	
Tompkins B	1	325	325	
Tully C	1	915	15	900
Vaillancourt M	1	200	200	
Weatherstone M	1	1,032	632	400
Wilson G A	1	400	400	
		39,439	*24,179*	*15,260*
Programme des approvisionnements				
Angst R J	Stat	100		100
Ash R	Stat	50		50
Baker M	Stat	3,000	3,000	
Barre A M	Stat	100		100
Beaudin M	Stat	50	50	
Bennett H	Stat	500		500
Bennett H S	Stat	100		100
Beseau R	Stat	1,000	1,000	
Bisson G	Stat	1,266		1,266
Bouchard L	Stat	857		857
Bourque M	Stat	350		350
Boyer A	Stat	100		100
Brazeau C	Stat	75		75
Brazeau G	Stat	850		850
Brazeau G	Stat	2,993		2,993
Burt R A	Stat	2,765		2,765
Buhay E	Stat	100		100
Burnett B	Stat	6,000		6,000
Burton B	Stat	400		400
Cameron J	Stat	898		898
Campbell G H	Stat	100		100
Carrier D M	Stat	500		500
Caudle W	Stat	400		400
Chahine J	Stat	100		100
Chevalier A	Stat	500		500
Cleary M	Stat	1,250		1,250
Clements F P	Stat	200		200
Comeau R	Stat	300		300
Connor J	Stat	20,138		20,138
Coté J	Stat	650		650
Cousineau G	Stat	345	345	
Crawford B J	Stat	100		100

ARTICLE 31(4)—*Suite*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—*Fin*				
Programme des approvisionnements—*Fin*				
Curbishly F	Stat	300		300
Curren R	Stat	1,500	1,500	
Cyr E	Stat	200		200
Cyr R	Stat	900		900
Danlewick M	Stat	3,000	3,000	
Daye D E	Stat	75		75
Deneault J M	Stat	1,000	1,000	
Deschenes G	Stat	700	700	
Donaldson H M	Stat	2,743	2,743	
Dubue G	Stat	325		325
Ellis S	Stat	200		200
Elson R	Stat	150		150
Ereault A	Stat	21		21
Ernst M	Stat	200		200
Ferrence G	Stat	484	484	
Flynn G E	Stat	200		200
Fong M	Stat	50		50
Gaboury M	Stat	100		100
Gagné M F	Stat	250		250
Garry D A	Stat	400		400
Garson I J	Stat	100		100
Ghizas H	Stat	200		200
Goldsmith M	Stat	50		50
Gregg J	Stat	2,077		2,077
Grimes R	Stat	200		200
Halfyard R	Stat	700		700
Hanrahan M	Stat	600		600
Heinizt R	Stat	100		100
Helman B	Stat	175		175
Heslop W	Stat	200	200	
Johnson R	Stat	800		800
Kaip C	Stat	75	75	
Keiller H J	Stat	50	50	
King J B	Stat	25		25
King R	Stat	180		180
Kirkland G	Stat	1,500		1,500
Kirkpatrick B	Stat	50		50
Klause H	Stat	50		50
Lafleur M	Stat	60		60
Laframboise D	Stat	100		100
Laliberté J	Stat	6,000		6,000
Lalonde I	Stat	100		100
Larue C	Stat	615	615	
Lauzon C	Stat	100		100
Lavergne R	Stat	925	500	425
Lecouffe S	Stat	300		300
Leroux P J	Stat	200		200
Levernois A	Stat	150		150
Levesque M	Stat	250		250
Little M	Stat	175		175
Long R	Stat	125		125
MacDiarmid G	Stat	75		75
Manchevsky N	Stat	1,000		1,000
Matthewson L J	Stat	300		300
Maynard P	Stat	1,150		1,150
McEvoy V J	Stat	200		200
Melski T	Stat	350	350	
Migneault E	Stat	50		50
Neufeld S	Stat	15		15
Patry R	Stat	6,000		6,000
Payeur W J	Stat	250		250
Poisson G	Stat	60		60
Poitras R	Stat	300		300
Porter W A	Stat	500		500
Purcell G L	Stat	50		50
Quesnel D	Stat	6,000		6,000
Quinney G E	Stat	50		50
Rawlyk E	Stat	100		100
Reynolds D	Stat	150		150
Rideout J	Stat	565		565
Rouble S	Stat	25		25
Samson P	Stat	50		50
Sauvé L	Stat	500		500
Sewers W M	Stat	100		100
Silliker R	Stat	400		400
Sirant A	Stat	50		50
Skerry C	Stat	590		590
Smith R G	Stat	100		100
Sowerby R	Stat	100		100
Strudwick P	Stat	184		184
Taber C	Stat	18		18
Taylor A	Stat	292		292
Thompson R	Stat	600	600	
Tingley R	Stat	50		50
Tremblay J F	Stat	150		150
Tremblay R	Stat	60		60
Wardale N	Stat	605	605	
Warehouse D A	Stat	740		740
Way J	Stat	3,000	3,000	
Whalen M L	Stat	400		400
Williams J	Stat	6,000		6,000
Wise D	Stat	50		50
Woodland R P	Stat	800		800
		107,196	*19,817*	*87,379*
		146,635	43,996	102,639
TRANSPORTS—				
Ministère				
Abouzied F	50	1,200		1,200
Aitken R A M	50	231		231
Allard D	1	400		400
Allen G	1	5		5
Andrew D	1	133		133
Ansell G	50	1		1
Ashley V B	50	200		200
Baxter A	50	333		333
Bennett K G	50	26		26
Birch R	50	44		44
Bohay J	50	641		641
Bohn C	50	109		109
Bouchard F	10	549		549
Bradley I	50	2,112		2,112
Brenckmann M	1	200	200	
Burke P	1	17		17
Cantwell M R	1	2,000	2,000	
Campbell G B	10	250		250
Campbell R	50	616		616
Carrière M	50	225		225
Carroll R	50	775		775
Chance A V	50	250		250
Chiasson A	50	2,360		2,360
Cleaves W D	10	142		142
Cook A	50	300		300
Cook T W	50	13		13
Cerkum O	50	8		8
Couture P	50	425		425
Cundy L V	50	3		3
Dagenais L	1	258		258
Dann M	50	200		200
Davies F R	50	1,080		1,080
Dean C R	50	4		4
Denby S	50	100		100
Dickson E	50	28		28
Didrikson S	50	83		83
Dodds J R	50	140		140
Dow M	50	500		500
Dyck A	50	4		4
Eainshaw G	50	200		200
Eggleton	1	100	100	
Elghawaby Y	50	338		338
Feltham O	50	539		539
Ferdinandi D	50	750		750
Ferguson D J	50	556		556
Fiorita D	50	779		779
Fisher R D	50	24		24
Fitzsimmons M J	50	176		176
Fossey W	50	400		400

ARTICLE 31(4)—*Fin*

Nom	Crédit	Montant[1]	Réglé en 1982-83	Règlement prévu en 1982-83
		$	$	$
TRANSPORTS—*Fin*				
Ministère—*Fin*				
Fruno S	50	130		130
Fuller D	1	168		168
Gentile R M	50	430		430
Hall L	50	300		300
Hiscott R	50	1,000		1,000
Hodgkinson D B	50	9		9
Hughes R	10	333		333
Hutchinson J	50	109		109
Ironside M W	50	9		9
Jenkins L G	50	640		640
Jensen E	50	407		407
Jobling R	50	1,600		1,600
Johannson R L	50	5		5
Johnson D	50	29		29
Kandert M	50	2		2
Kennedy M	50	124		124
Kim J	50	300		300
Laliberté P	50	495		495
Lanceley T D	50	1,300		1,300
Leake M J	50	9		9
Lee S D	50	280		280
Levy R F	10	101		101
Lockard G W	50	88		88
Manning J M	50	911		911
Mark H	50	110		110
Martin C	1	117		117
Mathews G D	50	500		500
Mazui A M	50	1		1
McCarthy R	1	22		22
McEwen J	50	200		200
McKay D B	50	23		23
McKay R B	50	111		111
McKitosh	50	1,000		1,000
Menard R	50	1,442		1,442
Menezies V V	50	227		227
Monroe R L	50	300		300
Mui S	50	407		407
Murphy J O	50	100		100
Murray P	1	1,137		1,137
Osborne J D	50	301		301
Parsons P K	50	217		217
Pederson R	50	178		178
Peterson B T	50	300		300
Phemister G	50	100		100
Poirier L	50	38		38
Popp A	10	616		616
Pottinger J R A	50	930		930
Provost D	1	127		127
Rayka D A	50	150		150
Reading R J	50	306		306
Reynen S	50	200		200
Rosinski J	50	500		500
Sagman B K	50	100		100
Sastre M	1	80		80
Sauvé P	50	500		500
Scott W	10	27		27
Seman G	50	691		691
Simpson J C	50	500		500
Smilie	50	200		200
Stailkovich M	1	30		30
Standen N M	50	98		98
Stead P	50	1,000		1,000
Stein P W	50	66		66
Stewart R	50	6		6
Stone P J	50	250		250
Sweet D	10	132		132
Taillon L	1	200	200	
Takara R	50	132		132
Teaque W E	50	166		166
Thompson W	50	11		11
Tofin F	50	4		4
Trebble G	50	45		45
Underwood G	50	104		104
Vickery W	10	2,584		2,584
Vincent B W	50	124		124
Walker J E	50	300		300
Wilby G	50	100		100
Witbeck D K	50	500		500
Wiwczaruk D	1	406		406
Wood W D	50	14		14
		46,636	*2,500*	*44,136*
Commission canadienne des transports				
Dodd R W	105	370	370	
Fedoryk W D	105	158	8	150
McLaughlin G M	105	800	800	
Nera G E	105	500	500	
Saarty D	105	250	250	
Schnobb P	105	300	300	
Sirotich M E	105	250	250	
		2,628	*2,478*	*150*
		49,264	4,978	44,286
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS				
Allain J	1	200	200	
Baker R	20	225		225
Benoit A	1	100	100	
Benoit A	1	450	450	
Black G	1	150	150	
Black G	1	160	160	
Brown A	1	925	925	
Burke W	1	127	127	
Cargnello J	1	550		550
Chapman W	1	729	729	
Charest L	1	200	200	
Collins O	1	1,000		1,000
Dupuis C	1	32	32	
Devine M	1	37		37
Evan K	1	238	238	
Fewer C	1	85	85	
Fewer C	1	800	800	
Cowdy J	1	350	350	
Hayes J	1	1,000	1,000	
Hayes J	1	1,000	1,000	
Hedger J	20	750	750	
Huck M	1	691	691	
Hughes G	1	744	744	
Hughes R	1	250		250
MacGregor B	1	90	90	
Marcotte G	20	225		225
Martin L	1	87	87	
Melynchuk M	1	350		350
Miles T	1	150		150
Miller G	1	181	181	
Mogan D	1	340		340
Pigden H	1	450		450
Reid M	1	350		350
Richard R	1	163	163	
Schaan G	1	162	162	
Sheehan H	1	289	289	
Sonier N	1	675	675	
Turgeon J	1	850		850
Venables R	1	84	84	
Waddell C	1	525	525	
Wall R	1	322	322	
Walsh P	1	2,200		2,200
White A	1	515		515
		18,801	11,309	7,492

[1] Cette colonne comprend les montants réglés en 1981-82.

ARTICLE 98(3)

Chaque paiement effectué à même le Compte de garantie des fonctionnaires publics et le montant de toute perte subie par Sa Majesté en raison de détournements de fonds ou autres omissions ou actes frauduleux par un fonctionnaire public

Remarque: Les pertes du ministère des Postes figurent séparément, plus loin dans la présente section. Le Compte de garantie des fonctionnaires publics figure comme compte de dépôt et de fiducie à la section 8 du présent volume.

	Sommaire				
	Nombre de cas en 1981-82	Montant de la perte	Montant recouvré en 1981-82	Montant net imputé au Compte en 1981-82	Montant à recouvrer
		$	$	$	$
Montants déclarés antérieurement et non recouvrés au 31 mars 1981		136,744			136,744
Différence nette attribuable à des changements		12,160	31,945	−11,471	−8,314
		148,904	*31,945*	*−11,471*	*128,430*
Montants déclarés en 1981-82					
Pertes entièrement recouvrées	10	18,913	18,913		
Autres pertes	19	470,564			470,564
	29	*489,477*	*18,913*		*470,564*
		638,381	50,858	−11,471	598,994

Détails aux pages suivantes.

Redressement apporté aux déclarations d'exercices précédents

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Ministère et emploi	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Compte	Montant non recouvré	Détails
		$	$	$	$	
Consommation et Corporations						
Inspecteur		1,368	1,368			
	1980-81	**1,368**	**912**		**456**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyages falsifiée. Employé suspendu pendant 30 jours. Recouvrement complet.
Inspecteur		1,028	1,028			
	1980-81	**1,028**	**685**		**343**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé suspendu pendant 30 jours. Recouvrement complet.
Inspecteur		271	271			
	1980-81	**271**	**203**		**68**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé suspendu pendant cinq jours. Recouvrement complet.
Inspecteur		288	288			
	1980-81	**288**	**216**		**72**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé suspendu pendant cinq jours. Recouvrement complet.
Inspecteur		555	555			
	1980-81	**555**	**370**		**185**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé suspendu pendant dix jours. Recouvrement complet.
Inspecteur		227	227			
	1980-81	**227**	**170**		**57**	Abus de fonds publics par la réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé suspendu pendant cinq jours. Recouvrement complet.
Emploi et Immigration						
Employé		77,950	8,948	69,002		
	1980-81	**77,950**	**8,168**	**o9,782**		Détournement de fonds par la falsification des contrats et des chèques. L'employé a été reconnu coupable et condamné à quatre ans de prison avec ordonnance de restitution du montant. Recouvrement initial tiré des fonds dus à l'employé. Versements de recouvrement sont en cours.
Commis d'unité de service		15,995	13,103	2,892		
	1980-81	**15,995**	**2,812**	**13,183**		A altéré des demandes d'assurance-chômage et partagé les prestations augmentées avec les demandeurs. Employé renvoyé.
Adjoint au conseiller en emploi		551	551			
	1980-81	**551**			**551**	Employé a détourné des fonds publics pour fins de profit personnel. Employé a demissionné suite à sa suspension du travail. Montant entièrement recouvré.
Administrateur de programme		344	344			
	1980-81	**344**			**344**	A falsifié des réclamations pour frais de voyage. Employé renvoyé. Montant recouvré de son fonds de pension.

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Redressement apporté aux déclarations d'exercices précédents—*Fin*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Ministère et emploi	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Compte	Montant non recouvré	Détails
		$	$	$	$	
Emploi et Immigration—*Fin*						
Chef, CSAP		5,431	5,431			A détourné des fonds publics pour fins de profit personnel. Employé a démissionné. Montant recouvré des fonds qui lui étaient dus.
	1980-81	**5,431**			**5,431**	
Surveillant		13,168			13,168	A falsifié des reçus pour des paiements en trop d'assurance-chômage. Démissionné en janvier 1981. Recouvrement sera fait du fonds de pension et selon l'ordonnance de la cour d'avril 1982.
	1980-81	**6,000**			**6,000**	
Administrateur de programme		51	51			A falsifié des réclamations pour frais de voyage. Recouvrement complet.
	1980-81	**51**			**51**	
Agent d'achats		4,922	4,922			A acheté des biens pour son propre usage. Employé licencié. Recouvrement complet.
	1980-81	**4,922**			**4,922**	
Commis des renseignements		40,680	18,100		22,580	A établi des demandes frauduleuses d'assurance-chômage. Le non-employé impliqué a été reconnu coupable et a remboursé $15,000. On a ordonné à l'employé de rembourser $7,000. Négociations pour recouvrer le reste sont en cours.
	1979-80	**35,588**	**15,000**		**20,588**	
Affaires extérieures						
Comptable engagé sur place		5,091	139		4,952	Détournement de fonds publics par la falsification de documents comptables et par l'omission de déposer des recettes perçues à un poste à l'étranger. Employé suspendu le 13 février 1981 et a par la suite démissionné. On a recouvert $139 de l'argent dû de l'employé. Montant restant irrécouvrable radié des comptes.
	1980-81	**5,091**			**5,091**	
Pêches et Océans						
Commis des comptes créditeurs		2,568	2,568			A altéré les réquisitions par chèque. Employé renvoyé. Recouvrement tiré des fonds dus à l'employé. Poursuite judiciaire de l'employé prévue.
	1980-81	**2,568**			**2,568**	
Défense nationale						
Personnel de recrutement		1,830	250		1,580	Insuffisance trouvée dans le Compte d'avance fixe de fonds de roulement. Pleine restitution volontaire. On a reçu un grief de l'ex-caporal concernant la restitution volontaire. On lui a remboursé $1,580 sur l'avis des services juridiques et on a ordonné une déduction administrative de $250. De plus amples renseignements deviendront disponibles avec le temps.
	1980-81	**1,930**	**1,930**			
Surveillant des comptes		7,675	3,867		3,808	Insuffisance trouvée dans le Compte d'avance fixe de fonds de roulement au BFC Mont-Apica. Caporal-chef rétrogradé au soldat, condamné à 14 mois de prison et renvoyé des Forces canadiennes. On a recouvré 53,867 des contributions de l'ex-soldat au régime de pension. L'ex-soldat a fait faillite. De plus amples renseignement sur le montant restant deviendront disponibles avec le temps.
	1978-79	**7,675**			**7,675**	
Transports						
Commis		42,800	10,423	32,377		Détournement de fonds publics par l'altération des bordereaux de versement. Le remboursement se fait à intervalles irréguliers. Un versement de $100 reçu pendant 1981-82 sans application ici sera crédité à ce compte pendant l'année fiscale 1982-83.
	1980-81	**42,800**	**10,023**	**32,777**		
		222,793	72,434	104,271	46,088	
		210,633	**48,489**	**115,742**	**54,402**	
Différence nette attribuable aux changements		12,160	31,945	– 11,471	– 8,314	

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Montants déclarés en 1981-82 et entièrement recouvrés

Ministère et emploi	Montant de la perte	Montant recouvré	Détails
	$	$	
Emploi et Immigration			
Conseiller	22	22	Réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé mis à la retraite et montant entièrement recouvré.
Caissier	552	552	Détournement de fonds publics pour fins de profit personnel. Perte découverte après le licenciement de l'employé. Montant entièrement recouvré.
Santé nationale et Bien-être social			
Secrétaire	167	167	Abus de fonds publics par l'usage frauduleux du congé de maladie obtenu par la falsification d'un certificat médical. Employé congédié et montant recouvré de son congé annuel inutilisé.
Expert-conseil	2,795	2,795	Réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé a démissionné et a été inculpé et reconnu coupable. Recouvrement des fonds dus a l'employé.
Commis	4,621	4,621	Détournement de fonds pour fins de profit personnel. Employé inculpé et reconnu coupable. Recouvrement des fonds dus à l'employé.
Revenu national—Impôt			
Vérificateur de paye	3,456	3,456	N'a pas rendu les déductions à la source d'un contribuable et a falsifié la signature de caissier sur la quittance du contribuable. Condamné à un jour d'emprisonnement et une amende de $1,500 ou une peine de prison de 90 jours. Restitution complète.
Employé	417	417	A fait une réclamation pour frais de voyage falsifié. L'employé a été suspendu pendant trois semaines et a reçu un blâme écrit. Recouvrement complet.
Solliciteur général, GRC			
Constable	87	87	A omis d'inclure l'argent faisant partie du contenu d'une bourse trouvée sur un chemin public. Agent reconnu coupable à la cour et renvoyé de la Force. Restitution complète.
Constable	66	66	A fait des réclamations pour dépenses et heures supplémentaires de travail falsifiées. Agent a demissionné. Recouvrement complet.
Constable	6,730	6,730	A utilisé une exposition de bijoux pour fins de profit personnel. A vendu les bijoux à un marchand de bijoux d'occasion. Agent reconnu coupable à la cour criminelle. Agent a démissionné de la Force. Recouvrement complet du montant.
	18,913	18,913	

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Autres pertes

Articles non imputés au Compte de garantie des fonctionnaires

Ministère et emploi	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Compte	Montant non recouvré	Détails
	$	$	$	$	
Communications					
Employé	25			25	Vol des fonds en caisse. Recouvrement non attendu à cause de la difficulté d'indentification du fonctionnaire coupable.
Employé	20			20	L'employé a omis de rendre compte de l'argent rendu pour frais de permis. Recouvrement non attendu à cause de la difficulté d'identification du fonctionnaire coupable.
Emploi et Immigration					
Agent 1	30,000			30,000	A falsifié des demandes d'assurance-chômage. Le procès a commencé en janvier 1982 mais a été renvoyé à une date ultérieure.
Agent d'investigation et de contrôle	208			208	A fait une réclamation pour frais de voyage falsifiée. Employé a été suspendu pendant 2 semaines. Action de recouvrement prévue.
Environnement					
Adjoint administratif	25,563			25,563	Altérations des documents d'entrée de la paye. Cas actuellement devant la cour.
Affaires extérieures Agence canadienne de développement international					
Comptable engagé sur place	136,150			136,150	Détournement de fonds publics par la falsification de documents comptables et de chèques à des postes à l'étranger. Action supplémentaire en attente de la continuation de l'investigation.
Défense nationale					
Détenteur d'avance	350			350	Avance de frais de voyage versée à un caporal non recouvrée au moment de sa démobilisation. Exécution sur les biens envoyée au greffier de la Cour des petites créances.
Soldat	199			199	Vol avec effraction à la BFC Petawawa. Le soldat s'en est avoué coupable et d'avoir volé la caisse de repas. Il est porté en absence illégale. De plus amples renseignements deviendront disponibles avec le temps.
Santé nationale et Bien-être social					
Officier exécutif principal	113,703			113,703	Falsification de contrats de service personnel de 1975 à 1980. Employé licencié par le ministre d'État au Développement social. Accusation portée par la GRC. Investigation pour établir le montant total de la perte continue.
Revenu national Douanes et Accise					
Caissier	3,408			3,408	Détournement de fonds par la suppression des documents de recettes. Employé renvoyé. Employé a appelé du jugement et le cas reste devant la cour de cassation.
Caissier	107			107	Détournement de fonds par la falsification des documents de recettes. Employé renvoyé. Action de recouvrement commencée.
Revenu national Douanes et Accise—*Fin*					
Douanier	322			322	Détournement de fonds par le doublage de documents de recettes. Le ministère a décidé de ne pas recouvré le montant de la succession de l'employé décédé.
Douanier	222			222	A frauduleusement obtenu indemnisation pour heures supplémentaires de travail et millage parcouru. Déposition en attente.
Commis	7,628			7,628	Vol d'un colis contenant pierres précieuses. Accusation abandonnée par le procureur de la Couronne par manque de témoignage. Employé licencié. Les conseillers juridiques ont déconseillé une action de recouvrement parce que l'employé n'a aucun bien.
Revenu national Impôt					
Employé	541			541	Vol de mandats postaux au Centre des données fiscales à Ottawa.
Employé	100			100	Vol à un dépôt pour formules d'impôt.
Travaux publics					
Employé	31,412			31,412	Une insuffisance trouvée dans les recettes de stationnement en dépôt auprès du Receveur général. Cas toujours à l'étude.
Secrétariat d'État					
Inspecteurs du courrier	145			145	Deux cas actuellement sujets d'enquête par la police municipale.
Développement social					
Secrétaire de direction	113,046			113,046	Falsification de contrats. Employé a été licencié et poursuivi en justice. Pleine restitution attendue.
Solliciteur général, GRC					
Commis	7,415			7,415	Insuffisance trouvée dans le Compte provincial des amendes payées volontairement du Nouveau-Brunswick. Commis avoue la perte d'argent à de nombreuses occasions et d'avoir employé diverses méthodes pour la cacher. Après une enquête à fond le Procureur général du N-B a déconseillé une accusation. Le ministère de la Justice a déconseillé une action de recouvrement de fonds. L'employé a démissionné.
	470,564			470,564	

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes

Sommaire des pertes subies à la suite de détournements de fonds ou d'autres omissions ou actes frauduleux

Remarque: Les pertes non recouvrées, subies par le ministère des Postes à la suite de détournements, sont imputées au Fonds de garantie des Postes.

	Nombre de cas 1er avril 1981 au 15 octobre 1981	Montant de la perte	Montant recouvré au 15 octobre 1981	Montant net imputé au Fonds du 1er avril 1981 au 15 octobre 1981	Montant à recouvrer
		$	$	$	$
Montants déclarés antérieurement et non recouvrés au 31 mars 1981		234,612			234,612
Différence nette attribuable à des changements		−2,851	55,063	69,981	127,895
		231,761	*55,063*	*69,981*	*106,717*
Montants déclarés du 1er avril 1981 au 15 octobre 1981					
Pertes entièrement recouvrées	79	107,430	107,430		
Pertes subies en 1981 et non recouvrées au 15 octobre 1981	16	52,067	8,355		43,712
	95	*159,497*	*115,785*		*43,712*
		391,258	170,848	69,981	150,429

Détails aux pages suivantes.

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		4,097	2,338	1,759		Maître de poste a causé un incendie afin de dissimuler un déficit. Poursuivi en justice. Versements réguliers.
	1980-81	**4,097**	**2,258**	**1,839**		
Maître de poste		8,025	2,002	6,023		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Faibles retenues sur traitement de l'épouse reçues par intervalles. Ex-maître de poste en chômage.
	1980-81	**8,025**	**1,972**	**6,053**		
Maître de poste		1,750	1,634	116		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Faibles versements réguliers.
	1980-81	**1,750**	**1,614**	**136**		
Maître de poste		8,274	5,744	2,530		Fonds de paiement sur livraison non remis. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements quasi réguliers.
	1980-81	**8,274**	**5,624**	**2,650**		
Maître de poste		2,505	2,189	316		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Faibles versements réguliers.
	1980-81	**2,505**	**2,134**	**371**		
Maître de poste		539	372	167		Irrégularités financières nombreuses. Maître de poste congédié. Faibles versements intermittents.
	1980-81	**539**	**367**	**172**		
Maître de poste		1,688	851	837		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements irréguliers.
	1980-81	**1,688**	**811**	**877**		
Adjoint		7,772	5,872	1,900		Détournement de fonds, falsification des dossiers. Maître de poste adjoint congédié et poursuivi en justice. Versements réguliers.
	1980-81	**7,772**	**5,472**	**2,300**		
Maître de poste		1,882	1,768	114		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Poursuite non recommandée. Aucun versement reçu depuis novembre 1979. Autorisation reçue pour déclarer la dette irrécouvrable. Affaire close juillet 1981.
	1979-80	**1,882**	**1,768**	**114**		
Maître de poste		6,055	4,353	1,702		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements irréguliers.
	1980-81	**6,055**	**4,253**	**1,802**		
Maître de poste		1,943	1,856	87		Détournement de fonds, falsification des dossiers. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Aucun versement reçu depuis septembre 1979. Solde déclaré irrécouvrable. Affaire close mai 1981.
	1980-81	**1,943**	**1,756**	**187**		
Maître de poste		961	783	178		Détournement de fonds, falsification des dossiers. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements réguliers.
	1979-80	**961**	**783**	**178**		
Maître de poste		4,790	3,455	1,335		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements réguliers.
	1980-81	**4,790**	**3,105**	**1,685**		
Maître de poste		5,915	5,865	50		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements réguliers.
	1980-81	**5,915**	**5,320**	**595**		
Maître de poste		7,788	3,325	4,463		Fonds de paiement sur livraison non remis. Maître de poste congédié. Bureau de poste du nord éloigné. Poursuite non recommandée. Versements irréguliers.
	1980-81	**7,788**	**3,275**	**4,513**		
Maître de poste		6,723	5,226	1,497		Détournement de fonds, falsification des dossiers. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements irréguliers.
	1980-81	**6,723**	**4,826**	**1,897**		
Maître de poste		2,486	2,216	270		Fonds de paiement sur livraison non remis. Maître de poste congédié. Maître de poste sans emploi pendant un certain temps. Faibles versements irréguliers. Dernier versement reçu en octobre 1981. Directeur régional cherche à obtenir des versements additionnels.
	1980-81	**2,486**	**2,161**	**325**		
Maître de poste		4,176	2,851	1,325		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements irréguliers.
	1980-81	**4,176**	**2,601**	**1,575**		
Maître de poste		10,007	10,007			Détournement de fonds, falsification des dossiers. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Versements mensuels réguliers. Recouvrement complet.
	1980-81	**10,007**	**9,577**	**430**		
Maître de poste		13,120	5,829	7,291		Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Ordonné de rembourser la dette par versements mensuels; mis en liberté surveillée pour 3 ans. Versements irréguliers reçus jusqu'en septembre 1980. Cas soumis de nouveau au ministère de la Justice pour fins de recouvrement. Maître de poste est déménagé sans laisser d'adresse. Ministère de la Justice cherche à le retrouver.
	1980-81	**13,120**	**5,729**	**7,391**		

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		3,597	2,483	1,114		Déficit inexpliqué. Bureau de poste relocalisé. Bureau de poste du nord éloigné. Ex-maître de poste sans emploi. Cas actuellement sous révision par les services juridiques. Recouvrement complet improbable. Dette déclarée irrécouvrable août 1981. Affaire close.
	1980-81	**3,597**	**2,483**	**1,114**		
Maître de poste		2,518	1,381	1,137		Fonds de paiement sur livraison non remis. Maître de poste relocalisé. Bureau de poste du nord éloigné. Versements irréguliers. Cas soumis au ministère de la Justice.
	1980-81	**2,518**	**1,231**	**1,287**		
Maître de poste		2,954	1,629	1,325		Irrégularités financières nombreuses. Bureau de poste fermé. Poursuite non recommandée vu la situation financière de la famille. Versements irréguliers. On cherchera d'obtenir paiement de l'époux de l'ancienne maîtresse de poste.
	1980-81	**2,954**	**1,129**	**1,825**		
Maître de poste		4,322	2,268	2,054		Détournement de fonds. Maître de poste congédié. Versements irréguliers.
	1980-81	**4,322**	**2,168**	**2,154**		
Maître de poste		3,471	850	2,621		Fonds de paiement sur livraison non remis. Bureau de poste relocalisé. Faibles versements réguliers.
	1980-81	**3,471**	**815**	**2,656**		
Maître de poste		9,159	273	8,886		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Cas en poursuite. Maîtresse de poste a offert de faire pleine restitution à raison de $25 par mois, cependant elle est actuellement sans emploi. En attente de la décision du Directeur régional pour déclarer la dette irrécouvrable. Dette déclaré irrécouvrable septembre 1981. Affaire close.
	1980-81	**9,159**	**273**	**8,886**		
Maître de poste		3,008	2,933	75		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Solde de la dette déclaré irrécouvrable, avril 198,. Affaire close.
	1980-81	**3,008**	**2,933**	**75**		
Maître de poste		8,083	6,696	1,387		Falsification des dossiers. Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Cas soumis au ministère de la Justice. Versements mensuels réguliers.
	1980-81	**8,083**	**5,796**	**2,287**		
Maître de poste		1,766	738	1,028		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Cas soumis au ministère de la Justice. Versements irréguliers. Ancien maître de poste est actuellement sans emploi. Poursuite judiciaire prévue.
	1980-81	**1,766**	**738**	**1,028**		
Maître de poste		3,095	3,095			Détournement de fonds. Maître de poste congédié et poursuivi en justice. Accusation abandonnée. Versements irréguliers via le ministère de la Justice. Recouvrement complet.
	1980-81	**3,095**	**2,360**	**735**		
Maître de poste		6,063	1,158	4,905		Chèques falsifiés en dépôt. Bureau de poste relocalisé. Maître de poste condamné à un an de prison. Ordonné de restituer $2,000. Appel de la condamnation a résulté en une mise en liberté surveillée et en la mise de côté de la restitution. Intervention civile en marche. Cas actuellement entre les mains des services juridiques. Versements à raison de $75 par mois a commencé en mai 1982.
	1980-81	**6,063**	**1,158**	**4,905**		
Maître de poste		7,400	2,953	4,447		Erreurs dans les comptes et déficits inexpliqués. Bureau de poste relocalisé. Cas soumis au ministère de la Justice. Recouvrement additionnel improbable. Cas sera soumis au Directeur régional pour une recommendation de déclarer la dette irrécouvrable.
	1980-81	**7,400**	**2,903**	**4,497**		
Maître de poste		490		490		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau de poste relocalisé. Maître de poste a refusé de rembourser. Cas soumis au ministère de la Justice. Ordonnance de pleine restitution; cependant l'ex-maître de poste s'est déclaré en faillite. Répartition de l'avoir en attente. Recouvrement complet juin 1982.
	1980-81	**490**		**490**		
Maître de poste		1,750	1,215	535		Déficit révélé à la fermeture du bureau. Bureau du nord éloigné. Versements irréguliers. Demande à l'ex-maître de poste de faire des versements réguliers.
	1980-81	**1,750**	**1,165**	**585**		

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		26,987	2,363	24,624		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Maître de poste accusé, mis en liberté surveillée pendant 24 mois. Ordonné de rembourser une somme de $2,400, ce qui a été pleinement recouvrée. Intervention civile entreprise pour recouvrer le solde. Un montant de $5,000 devra être remboursé, suite à un règlement à l'amiable. Les versements débuteront en mai 1981.
	1980-81	**26,987**	**1,863**	**25,124**		
Maître de poste		16,528	107	16,421		Pratiques comptables irrégulières. Bureau de poste fermé. Preuves insuffisantes pour inculpation criminelle. Intervention civile en marche. Possibilité de règlement à l'amiable. En attente d'un plan de versements et de renseignements supplémentaires du bureau du procureur de la Couronne. Le ministère de la Justice continue à travailler sur sa poursuite judiciaire.
	1980-81	**16,528**	**107**	**16,421**		
Maître de poste		28,394	5,000	23,394		Détournement de fonds. Bureau de poste fermé. Ex-maître de poste condamné à 90 jours de prison, liberté surveillée pendant trois ans et ordonné à rembourser $5,000 en trois versements annuels qui sont maintenant reçus. Intervention civile instituée par le ministère de la Justice pour recouvrer le solde du déficit. Salaire mis sous ordonnance de saisie en main tierce; cependant, une grande dette est due au ministère du Revenu national également.
	1980-81	**28,394**	**5,000**	**23,394**		
Maître de poste		12,119	3,312	8,807		Déficit à recouvrer au moment de la relocalisation du bureau. Bureau du nord éloigné. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire. Dette irrécouvrable selon l'avis du ministère de la Justice. En attente de la recommendation du Directeur régional de radier le montant.
	1980-81	**12,119**	**3,312**	**8,807**		
Maître de poste		13,672	3,736	9,936		Détournement de fonds. Bureau relocalisé. Maître de poste inculpé et condamné à une peine de deux ans avec sursis. Ordonné de rembourser $6,000. Versements mensuels réguliers.
	1980-81	**13,672**	**3,136**	**10,536**		
Maître de poste		1,237	200	1,037		Détournement de fonds. Bureau fermé. Maître de poste ordonné de faire pleine restitution. Ex-maître de poste est sans emploi et prétend être indigent. Cas soumis au ministère de la Justice pour intervention juridique additionnelle. Enquête en cours pour déterminer si l'ex-maître de poste travaille pour que son salaire puisse être mis sous ordonnance de saisie en main tierce.
	1980-81	**1,237**	**200**	**1,037**		
Maître de poste		797	361	436		Déficit à recouvrer au moment de la relocalisation du bureau. Cas soumis au ministère de la Justice. Ex-maître de poste ordonné de faire pleine restitution. Versements mensuels réguliers.
	1980-81	**797**	**186**	**611**		
Maître de poste		2,543	2,137	406		Fonds de paiement sur livraison non remis. Bureau relocalisé. Bureau du nord éloigné. Versements irréguliers. Dernier versement reçu en janvier 1981. Efforts en cours pour obtenir des versements additionnels
	1980-81	**2,543**	**1,742**	**801**		
Maître de poste		958	665	293		Chèques sans provision déposés. Bureau relocalisé. Maître de poste a manqué à sa promesse de remboursement. Cas soumis au ministère de la Justice. Un bref d'exécution a été assigné. Le Bureau de district est en train de faire une enquête.
	1980-81	**958**	**665**	**293**		
Maître de poste		35,637	4,046	31,591		Détournement de fonds. Maître de poste mis à pied et inculpé. Mis en liberté surveillée pour deux ans. Ordonné de faire pleine restitution, cependant les fonds de l'ex-maître de poste sont limités. Dernier versement en mai 1980. Cas actuellement entre les mains du ministère de la Justice. Le ministère de la Justice attend pour voir si la situation financière de l'ex-maître de poste va s'améliorer.
	1980-81	**35,637**	**4,046**	**31,591**		
Maître de poste		9,995	8,496	1,499		Déficit à recouvrer lors de la relocalisation du bureau. Bureau du nord éloigné. Versements irréguliers.
	1980-81	**9,995**	**8,296**	**1,699**		

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		13,168	4,470	8,698		Déficit révélé à la suite de la déclaration de faillite de la compagnie où était situé le bureau de poste. En attente de la répartition de l'avoir restant.
	1980-81	**13,168**	**4,470**	**8,698**		
Commis au guichet		8,092	1,039	7,053		Déficit à recouvrer, quatre anciens employés étant responsables. Ils étaient ordonné de rembourser une partie du montant ($2,610). Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire contre deux des commis qui n'ont pas encore fait de versements. En attente d'une décision sur la possibilité de recouvrement. Cas soumis au directeur régional pour recommendation.
	1980-81	**8,092**	**865**	**7,227**		
Maître de poste adjoint		18,065	425	17,640		Détournement de fonds. Bureau fermé. Maître de poste inculpé et condamné à un an de prison. Cas soumis au ministère de la Justice concernant la restitution. Jour d'audience pas encore établi.
	1980-81	**18,065**	**425**	**17,640**		
Maître de poste		6,342	5,344	998		Déficit à recouvrer au moment de la relocalisation du bureau. Bureau du nord éloigné. Versements réguliers.
	1980-81	**6,342**	**5,194**	**1,148**		
Maître de poste		1,261	496	765		Déficit à recouvrer au moment de la relocalisation du bureau. Cas soumis au ministère de la Justice. Règlement partiel proposé par les services juridiques. En attente de la suite des événements. Règlement entre le ministère de la Justice et l'ex-maître de poste pour la moitié du solde ($384.59) en mai 1982.
	1980-81	**1,261**	**496**	**765**		
Maître de poste		598	575	23		Déficit révélé lors de vérification et relocalisation. Versements mensuels irréguliers. Dette déclarée irrécouvrable. Affaire close le 20 juillet 1981.
	1980-81	**598**	**490**	**108**		
Maître de poste		6,022	2,772	3,250		Déficit et fonds de paiement sur livraison non remis révélés lors d'une vérification. Bureau relocalisé. Ancien maître de poste n'a pas d'avoir et est jugé indigent. Dette déclarée irrécouvrable. Affaire close le 4 avril 1981.
	1979-80	**6,022**	**2,672**	**3,350**		
Maître de poste		16,414	16,414			Fraude par tirage à découvert. Messager a émis des chèques sans provision au maître de poste pour l'achat de mandats-poste. Poursuite non recommandée. Famille du messager s'est engagée à combler le déficit en quatre versements annuels. Recouvrement complet. Affaire close le 3 septembre 1981.
	1980-81	**16,414**	**12,000**	**4,414**		
Maître de poste		4,854	2,811	2,043		Détournement de fonds. Bureau relocalisé. Maîtresse de poste a émis des mandats-poste à son mari. Cas soumis au ministère de la Justice. La cour a ordonné une pleine restitution. Versements doivent commencer en juin 1981.
	1980-81	**4,854**	**2,561**	**2,293**		
Maître de poste		9,227	1,610	7,617		Déficit occasionné par des chèques sans provision renvoyés par la banque lors de la faillite du maître de poste. Répartition de l'avoir en suspens.
	1980-81	**9,227**	**1,610**	**7,617**		
Maître de poste		2,549	1,039	1,510		Aucune explication du déficit. Bureau fermé. Cas soumis au ministère de la Justice pour intervention juridique. Ancien maître de poste a plusieurs dettes. Recouvrement complet improbable.
	1980-81	**2,549**	**1,039**	**1,510**		
Maître de poste		2,878	2,710	168		Déficit de fonds de paiement sur livraison. Détournement de fonds. Conseil de bande a accepté la responsabilité et s'est engagé de combler le déficit. Versements irréguliers.
	1980-81	**2,878**	**2,479**	**399**		
Maître de poste		4,655	1,131	3,524		Déficit à recouvrer lors de la fermeture du bureau. Ancien maître de poste s'est déclaré en faillite. Preuve de validité soumise. Répartition de l'avoir en suspens.
	1980-81	**4,655**	**1,131**	**3,524**		
Maître de poste		4,007	3,960	47		Déficits nombreux. Bureau relocalisé. Reconnaissance de dette signée. Versements irréguliers. Recouvrement complet anticipé.
	1980-81	**4,007**	**3,910**	**97**		
Maître de poste		9,614	2,224	7,390		Déficits nombreux et fonds de paiement sur livraison non remis. Bureau du nord éloigné. Aucun versement reçu depuis juillet 1980. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire. Lettre du Directeur régional a déclaré la dette irrécouvrable, juin 1982.
	1980-81	**9,614**	**2,224**	**7,390**		

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		6,073	1,621	4,452		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau du nord éloigné. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire. Employé de la bande chargé du bureau de poste ne peut être retrouvé. Dette déclarée irrécouvrable. Affaire close le 25 mai 1981.
	1979-80	**6,073**	**1,621**	**4,452**		
Maître de poste		3,501	2,846	655		Détournement de fonds. Dernier versement reçu en août 1980. Demande faite auprès du ministère de la Justice pour intenter une poursuite judiciaire. Le ministère de la Justice formulera une demande de saisie en main tierce du salaire.
	1980-81	**3,501**	**2,846**	**655**		
Maître de poste		1,286	234	1,052		Déficits nombreux. Bureau relocalisé. Bureau du nord éloigné. Cas soumis au ministère de la Justice. Un exposé de la demande décerné contre l'ex-maître de poste. En attente des résultats provenant du Bureau de district.
	1980-81	**1,286**	**234**	**1,052**		
Maître de poste		4,493	1,189	3,304		Déficit et fonds de paiement sur livraison non remis. Jugement prononcé contre l'ancien maître de poste, cependant celui-ci est maintenant considéré indigent. Autorisation obtenue de clôturer l'affaire conformément avec le Système des directives d'information nº 079-02C-1. Affaire close en mai 1981.
	1979-80	**4,493**	**1,189**	**3,304**		
Maître de poste		1,724	904	820		Détournement de fonds. Bureau fermé. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire. Faibles versements irréguliers dus à une situation financière précaire.
	1980-81	**1,724**	**844**	**880**		
Commis au guichet		2,610		2,610		Détournement de fonds par un ancien commis au guichet. Commis inculpé et condamné à 30 jours de prison et à une liberté surveillée. Déficit à être recouvré des prestations de retraite. Recouvrement complet.
	1980-81	**2,610**		**2,610**		
Maître de poste		5,490	2,784	2,706		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. L'ancien maître de poste s'est déclaré en faillite. En attente de la disposition finale de l'avoir par les fiduciaires. Aucun produit disponible. Affaire close en mars 1982.
	1980-81	**5,490**	**2,784**	**2,706**		
Maître de poste		1,943	420	1,523		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Engagement à verser $50 par mois, cependant aucun versement reçu. Cas sous enquête par le Bureau de district.
	1980-81	**1,943**	**420**	**1,523**		
Maître de poste		857		857		Déficit des fonds de paiement sur livraison. Bureau non comptable. Bureau du nord éloigné. Individu responsable pour la perte ne peut être retrouvé. Déficit déclaré irrécouvrable conformément au Système des directives d'information nº 079-02C-1. Affaire close en mai 1981.
	1979-80	**857**		**857**		
Maître de poste		2,684	1,856	828		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau relocalisé. Bureau du nord éloigné. Versements irréguliers.
	1980-81	**2,684**	**1,756**	**928**		
Maître de poste		2,427	1,710	717		Déficit révélé lors de vérification et fermeture. Ancien maître de poste a consenti de faire des versements mensuels. Versements réguliers reçus.
	1980-81	**2,427**	**1,110**	**1,317**		
Maître de poste		11,384	9,189	2,195		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Ancien maître de poste avait d'abord consenti à rembourser $2,000 par mois. Versements maintenant réduits à $100 en raison de difficultés financières. Versements réguliers.
	1980-81	**11,384**	**8,589**	**2,795**		
Maître de poste		1 092	638	454		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau relocalisé. Maître de poste a augmenté les chiffres dans le but de cacher le déficit. S'est engagé de rembourser, cependant aucun versement reçu depuis juin 1980. Cas soumis au ministère de la Justice. Recouvrement improbable.
	1980-81	**1,092**	**638**	**454**		
Maître de poste		615		615		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau relocalisé. Maître de poste a émis des mandats-poste sans en rendre compte. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire.
	1980-81	**615**		**615**		

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		3,554	2,272	1,282		Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau du nord éloigné. Maître de poste a signé une entente de remboursement. Dernier versement reçu en mai 1980. Cas soumis au directeur régional pour qu'il puisse déclarer la dette irrécouvrable.
	1980-81	**3,554**	**2,272**	**1,282**		
Maître de poste		176			176	Fonds de paiement sur livraison non remis. Ancien maître de poste. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire.*
	1980-81	**176**			**176**	
Maître de poste		6,080	2,031		4,049	Déficit et fonds de paiement sur livraison non remis révélé lors d'une vérification. Contrôle financier inadéquat. Montant partiel recouvré du traitement final et des prestations de retraite conformément aux autorisations du Conseil du Trésor. Solde déclaré irrécouvrable par le Directeur régional.*
	1980-81	**6,080**			**6,080**	
Maître de poste		6,064	1,361		4,703	Fonds de paiement sur livraison non remis. Bureau non comptable. Cas soumis au ministère de la Justice. Jour d'audience fixé pour le 22 juin 1982.*
	1980-81	**5,962**	**1,360**		**4,602**	
Maître de poste		154	138		16	Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Ancien maître de poste s'est déclaré en faillite. Répartition de l'avoir en attente.*
	1980-81	**154**			**154**	
Maître de poste		8,372	5,528		2,844	Déficit révélé lors d'une vérification et relocalisation. Contrôle financier inadéquat et augmentation des chiffres. L'ancienne maîtresse de poste a autorisé des retenues mensuelles de son chèque de pension.*
	1980-81	**8,372**	**5,328**		**3,044**	
Maître de poste		2,478	285		2,193	Détournement de fonds. Maître de poste accusé en vertu de l'Article 65(1) de la Loi sur les postes. Pleine restitution ordonnée, cependant le maître de poste est jugé indigent. Solde déclaré irrécouvrable par le Directeur régional en juin 1982.*
	1980-81	**2,478**	**178**		**2,300**	
Maître de poste		16,176	8,900		7,276	Déficit révélé lors d'une vérification. Détournement de fonds par un employé du maître de poste. Versements mensuels réguliers.*
	1980-81	**16,176**	**7,100**		**9,076**	
Maître de poste		19,651	8,660		10,991	Détournement de fonds. Bureau fermé. Reconnaissance de dette et promesse de rembourser signées par l'ancien maître de poste. Versements mensuels réguliers.*
	1980-81	**19,651**	**4,110**		**15,541**	
Maître de poste		1,017	476		541	Détournement de fonds. Bureau relocalisé. Ancien maître de poste a signé une entente de rembourser. Dernier versement reçu en décembre 1981. Recouvrement à l'étude par le Bureau de district.*
	1980-81	**1,017**	**376**		**641**	
Maître de poste		4,151	2,292		1,859	Détournement de fonds. Bureau fermé. Versements mensuels réguliers.*
	1980-81	**4,151**	**2,092**		**2,059**	
Maître de poste		3,743	936		2,807	Détournement de fonds. Cas soumis au ministère de la Justice. Poursuite recommandée. Ancien maître de poste inculpé. Versements réguliers de $100 par mois.
	1980-81	**3,247**	**534**		**2,713**	
Maître de poste		627	401		226	Fonds de paiement sur livraison non remis. Bureau non comptable. Solde déclaré irrécouvrable par le Directeur régional.*
	1980-81	**627**	**401**		**226**	
Maître de poste		2,454	598		1,856	Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Cas soumis au ministère de la Justice. Le ministère de la Justice intente une poursuite judiciaire.*
	1980-81	**2,454**	**598**		**1,856**	
Maître de poste		2,897	1,340		1,557	Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Maître de poste a promis de combler le déficit mais ne peut être retrouvé. Cas soumis au ministère de la Justice.*
	1980-81	**2,897**	**1,200**		**1,697**	
Maître de poste		510			510	Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Ancien maître de poste s'est déclaré en faillite. Une partie de la dette recouvré en mai 1982. Solde déclaré irrécouvrable.*
	1980-81	**510**			**510**	
Maître de poste		37,847	7,287		30,560	Détournement de fonds publics. Ancien maître de poste inculpé. Jours d'audience fixés pour les 9 et 10 septembre 1982.*
	1980-81	**37,847**	**7,287**		**30,560**	
Maître de poste		6,863	441		6,422	Irrégularités financières nombreuses. Bureau du nord éloigné. Recouvrement complet décembre 1981.*
	1980-81	**6,863**			**6,863**	

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Suite*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Maître de poste		63,754	796		62,958	Détournement de fonds par un individu chargé du fonctionnement du bureau de poste pour le conseil de bande. Poursuite au criminel irréalisable. Bande a exprimé un désir de négocier un règlement de l'affaire avec le ministère de la Justice.* (Imputation partielle au Fonds de garantie des Postes).
	1980-81	**69,492**			**69,492**	
Maître de poste		10,178	676		9,502	Détournement de fonds. Bureau du nord éloigné. Ancien maître de poste inculpé en vertu du Code criminel. Il est sans emploi. Recouvrement improbable.
	1980-81	**10,178**			**10,178**	
Maître de poste		2,044	390		1,654	Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau du nord éloigné. Cas soumis au ministère de la Justice. Un exposé de la demande sera déposé.
	1980-81	**2,044**			**2,044**	
Maître de poste		1,629	963		666	Déficit révélé lors de la fermeture du bureau. Ancien maître de poste s'est déclaré en faillite. En attente de la répartition de l'avoir.
	1980-81	**1,629**			**1,629**	
Maître de poste		11,648	366		11,282	Détournement de fonds publics. Maître de poste s'est engagé à rembourser. Dernier versement reçu en novembre 1981. Cas soumis au ministère de la Justice pour poursuite judiciaire. Jour d'audience fixé pour le 16 septembre 1982.
	1980-81	**11,648**			**11,648**	
Maître de poste		22,403	153		22,250	Détournement de fonds. Maître de poste inculpé en vertu du Code criminel. Comparu devant le tribunal le 4 juin 1982. En attente des résultats de la comparution.
	1980-81	**22,403**			**22,403**	
Maître de poste		2,639	206		2,433	Déficit de fonds de paiement sur livraison. Bureau éloigné. Recouvrement entre les mains du ministère de la Justice. Versements mensuels ont commencé.
	1980-81	**350**			**350**	
Maître de poste		2,121	420		1,701	Déficit révélé lors d'une vérification. Erreurs de comptabilité nombreuses. Ancien maître de poste inculpé. Cas entre les mains du Bureau de district.
	1980-81	**2,121**			**2,121**	
Maître de poste		4,609	4,609			Déficit révélé lors d'une vérification. Maître de poste actuel. Recouvrement complet.
	1980-81	**4,609**	**2,970**		**1,639**	
Maître de poste		6,026	6,026			Détournement de fonds. Employé inculpé en vertu du Code criminel. Recouvrement complet.
	1980-81	**6,026**	**1,572**		**4,454**	
Maître de poste		3,624	3,624			Détournement de fonds. Poursuite non recommandée. Recouvrement complet.
	1980-81	**3,624**	**3,512**		**112**	
Maître de poste		1,291	1,291			Déficit révélé lors d'une vérification. Contrôle financier inadéquat. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,291**	**1,044**		**247**	
Maître de poste		17,518	17,518			Détournement de fonds. Poursuite non recommandée. Recouvrement complet.
	1980-81	**17,518**	**17,436**		**82**	
Commis au guichet		1,189	1,189			Détournement de fonds par un commis. Inculpé en vertu du Code criminel. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,189**			**1,189**	
Maître de poste		1,338	1,338			Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau éloigné du nord. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,338**	**338**		**1,000**	
Maître de poste		1,710	1,710			Déficit révélé lors d'une vérification. Maître de poste actuel. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,710**	**250**		**1,460**	
Maître de poste		3,372	3,372			Détournement de fonds par maître de poste adjoint. Promesse de rembourser reçue. Recouvrement complet.
	1980-81	**3,372**	**2,720**		**652**	
Maître de poste		506	506			Aucune explication du déficit. Bureau est devenu non comptable. Recouvrement complet.
	1980-81	**506**			**506**	
Maître de poste		585	585			Déficit révélé lors d'une vérification. Contrôle financier inadéquat. Recouvrement complet.
	1980-81	**585**			**585**	
Maître de poste		1,801	1,801			Déficit révélé lors de vérification et relocalisation. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,801**	**1,766**		**35**	
Maître de poste		360	360			Déficit révélé lors d'une vérification. Aucune explication du déficit. Recouvrement complet.
	1980-81	**360**	**300**		**60**	
Maître de poste		6,053	6,053			Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau est devenu non comptable. Recouvrement complet.
	1980-81	**6,053**	**577**		**5,476**	
Maître de poste		488	488			Déficit révélé lors d'une vérification. Bureau fermé. Recouvrement complet.
	1980-81	**488**			**488**	
Maître de poste		315	315			Déficit révélé lors d'une vérification. Un crédit compensatoire découvert par la suite en avril 1981.
	1980-81	**315**			**315**	
Maître de poste		2,576	2,576			Déficit révélé lors d'une vérification. Pratiques comptables inadéquates. Recouvrement complet.
	1980-81	**2,576**			**2,576**	
Maître de poste		1,497	1,497			Déficit de fonds de paiement sur livraison. Bureau non comptable. Maître de poste actuel. Recouvrement complet.
	1980-81	**1,497**	**1,125**		**372**	

ARTICLE 98(3)—*Suite*

Ministère des Postes—*Suite*

Redressements apportés aux déclarations d'exercices précédents—*Fin*

(Les chiffres en caractères gras indiquent les montants déclarés antérieurement)

Employé responsable	Exercice du dernier rapport	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant net imputé au Fonds de garantie des Postes	Montant non recouvré au 15 octobre 1981	Détails
		$	$	$	$	
Commis au guichet		17	17			Déficit au guichet lors du stage. Autorisation reçue de radier ce montant de nos comptes.
	1980-81	**17**			**17**	
Maître de poste adjoint		5,384	5,384			Fonds de paiement sur livraison non remis. Maître de poste adjoint a admis qu'il avait remis des colis envoyés contre remboursement sans en percevoir les fonds et s'est engagé de rembourser. Recouvrement complet.
	1980-81	**5,384**			**5,384**	
				84,315*	84,315*	
		760,453	304,217	349,519	106,717	
		763,304	**249,154**	**279,538**	**234,612**	
Différence nette attribuable à un changement aux montants antérieurement déclarés		– 2,851	55,063	69,981	– 127,895	

* Représente 21 pertes non recouvrées au 15 octobre 1981 et totalisant $84,315. Imputées au Fonds de garantie des Postes.

ARTICLE 98(3)—*Fin*

Ministère des Postes—*Fin*

Pertes subies en 1981 et non recouvrées au 15 octobre 1981

Employé responsable	Montant de la perte	Montant recouvré	Montant non recouvré	Détails
	$	$	$	
Maître de poste	7,834	4,800	3,034	Détournement de fonds. Reconnaissance de dette signée par l'ancien maître de poste. Versements irréguliers. Cas actuellement entre les mains du Bureau de district.
Maître de poste	20,026	1,980	18,046	Fonds payables sur livraison non remis. Versements réguliers retenus du salaire. Ancien employé accusé de vol.
Maître de poste	3,704		3,704	Détournement de fonds. Reconnaissance de dette et promesse de remboursement obtenues de l'ancien maître de poste. Maître de poste est passé en jugement le 11 juin 1982 et ordonné de faire versements mensuels de $75.
Maître de poste	6,092		6,092	Fonds payables sur livraison non remis. Cas entre les mains des Services de sécurité et des enquêtes. Ancien maître de poste se trouve dans une mauvaise situation financière. Recouvrement du montant improbable.
Maître de poste	461	244	217	Déficit lors d'une vérification. Cas sous enquête par le Bureau de district.
Maître de poste	1,266		1,266	Déficit révélé lors d'une vérification et relocalisation. Cas sous enquête par le Bureau de district.
Maître de poste	583		583	Déficit révélé lors d'une vérification et relocalisation. Cas sous enquête par le Bureau de district.
Maître de poste	8		8	Déficit révélé lors de vérification et fermeture. Cas entre les mains du Bureau de district. Recouvrement entier par la suite.
Maître de poste	1,335		1,335	Déficit révélé lors de vérification et fermeture. Montant à être remboursé en quatre versements mensuels. Recouvrement complet en janvier 1982.
Maître de poste	1,048		1,048	Déficit révélé lors de vérification et relocalisation. Versements réguliers reçus. Recouvrement entier par la suite.
Maître de poste	794		794	Déficit révélé lors d'une vérification. Reconnaissance de dette et promesse de remboursement obtenues du maître de poste. Remboursement complet en janvier 1982.
Maître de poste	511		511	Déficit révélé lors d'une vérification. Reconnaissance de dette par le maître de poste. Recouvrement complet en janvier 1982.
Maître de poste	5,164		5,164	Déficit révélé lors d'une vérification. Maître de poste a autorisé des retenues sur son salaire pour rembourser la dette. Recouvrement complet par la suite.
Maître de poste	1,105	5	1,100	Déficit révélé lors de vérification et fermeture. Cas soumis au ministère de la Justice. Recouvrement complet par la suite.
Maître de poste	1,566	1,326	240	Déficit non recouvré. Transféré au non-comptable. Recouvrement complet par la suite.
Employé de postes	570		570	Vol et déficit révélé lors d'une vérification. Cas entre les mains du Bureau de district.
	52,067	8,355	43,712	

SECTION 14

COMPTES PUBLICS
1981-82

Autres renseignements divers

SOMMAIRE

	Page
Aide fournie aux chemins de fer par le gouvernement du Canada	14.2
Pertes de $1,000 ou plus occasionnées par la destruction ou l'endommagement accidentel de biens	14.4
Rapport sur le matériel excédentaire éliminé en 1981-82	14.5
Frais de congés d'étude	14.6
Produits de placements	14.7
Récapitulation par ministère des crédits statutaires pour l'exercice clos le 31 mars 1982	14.14
Aide financière provenant de crédits budgétaires	14.15
Intérêt de la dette publique	14.16

Aide fournie aux chemins de fer par le gouvernement du Canada jusqu'au 31 mars 1982

	Montants initiaux des subventions, contributions, prêts, dotations en capital et avances, et garanties	Montants remboursés, transférés ou acquittés	Montants radiés	Prêts, dotations en capital et avances, et garanties figurant au 31 mars 1982
	$	$	$	$
CHEMINS DE FER NATIONAUX (COMPAGNIES ANTÉRIEURES, FILIALES ET CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT COMPRIS)—				
Concessions de terres (5,728,192 acres)				
Contributions en espèces—				
Subventions en espèces	127,255,778		127,255,778	
Dépenses en capital et construction	428,396,780		428,396,780[1]	
Déficits et dépenses d'exploitation*	1,364,316,717		1,364,316,717	
Total	*1,919,969,275*		*1,919,969,275*	
Prêts et avances—				
Prêts pour immobilisations et déficits	733,592,152[2]	359,769,032[3]	373,823,120[4]	
Prêts pour améliorations et réparations du matériel ferroviaire	1,183,593	1,183,593		
Matériel ferroviaire acheté, puis vendu aux compagnies de chemins de fer moyennant contrat de location-vente	91,872,556	91,872,556		
Prêts et avances, y compris prêts relatifs au programme d'assistance-chômage du Gouvernement[5]	5,706,599,727	5,454,236,606	2,462,118	249,901,003[6]
Total	*6,533,248,028*	*5,907,061,787*	*376,285,238*	*249,901,003*
Actions acquises—				
1,000,000 d'actions sans valeur nominale	18,000,000[7]		18,000,000	
5,000,000 d'actions sans valeur nominale	378,518,135		378,518,135[8]	
6,278,902 d'actions sans valeur nominale[9]	2,503,377,732[9]			2,503,377,732
1,555,926,732 d'actions privilégiées 4%[9]	1,555,926,732	1,555,926,732		
Total	*4,455,822,599*	*1,555,926,732*	*396,518,135*	*2,503,377,732*
Garanties—				
Emprunts garantis, principal et intérêts, par le gouvernement	2,466,001,923	2,291,994,423		174,007,500
Emprunts garantis, intérêts seulement, par le gouvernement	216,207,142	216,207,142		
Total	*2,682,209,065*	*2,508,201,565*		*174,007,500*[10]
	15,591,248,967	9,971,190,084	2,692,772,648	2,927,286,235
CIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE ET AUTRES COMPAGNIES MAINTENANT COMPRISES DANS CE RÉSEAU—				
Concessions de terres (32,848,477 acres)				
Contributions en espèces—				
Subventions en espèces	24,175,758		24,175,758	
Dépenses en capital et construction	63,452,118		63,452,118[11]	
Dépenses d'exploitation	– 98,510		– 98,510	
Total	*87,529,366*		*87,529,366*	
Prêts et avances—				
Prêts pour immobilisations et pour assurer le paiement de dividendes pendant la construction	29,465,512	29,465,512		
Prêts pour améliorations et réparations du matériel ferroviaire	1,270,000	1,270,000		
Matériel ferroviaire acheté, puis vendu aux compagnies de chemins de fer moyennant contrat de location-vente	15,681,490	15,681,490		
Prêts et avances temporaires, y compris prêts relatifs au programme d'assistance-chômage du gouvernement	8,501,922	8,501,922		
Total	*54,918,924*	*54,918,924*		
Garanties—				
Emprunts garantis, principal et intérêts, par l'État	75,000,000	75,000,000		
Autre aide	2,383,043		2,383,043	
	219,831,333	129,918,924	89,912,409	
VIA RAIL CANADA INC.—				
Contributions en espèces—				
Dépenses en capital et construction	67,100,000		67,100,000	
Déficits et dépenses d'exploitation	1,335,635,276	381,985	1,335,253,291	
Total	*1,402,735,276*	*381,985*	*1,402,353,291*	
Actions acquises—				
93,000 actions sans valeur nominale	9,300,000			9,300,000
	1,412,035,276	381,985	1,402,353,291	9,300,000

Aide fournie aux chemins de fer par le gouvernement du Canada jusqu'au 31 mars 1982—*Fin*

	Montants initiaux des subventions, contributions, prêts, dotations en capital et avances, et garanties	Montants remboursés, transférés ou acquittés	Montants radiés	Prêts, dotations en capital et avances, et garanties figurant au 31 mars 1982
	$	$	$	$
AUTRES CHEMINS DE FER—				
Contributions en espèces—				
Subventions en espèces—				
Albert Southern, Nouveau-Brunswick	50,460		50,460	
Algoma Central and Hudson Bay	2,048,704		2,048,704	
Brantford, Waterloo and Lake Erie	57,600		57,600	
Bruce Mines and Algoma	53,920		53,920	
Canada and Gulf Terminal	210,054		210,054	
Central Railway of Canada, Québec	30,145		30,145	
Colchester Coal and Railway Company	12,800		12,800	
Cumberland Railway and Coal Company, Nouvelle-Écosse	39,850		39,850	
Dominion Coal Company, Nouvelle-Écosse	87,808		87,808	
Edmonton, Dunvegan and British Columbia	338,382		338,382	
Erie and Huron	96,000		96,000	
Ha Ha Bay Railway Company, Québec	231,462		231,462	
Harvey Branch Railway, Nouveau-Brunswick	5,554		5,554	
Joggins Railway, Nouvelle-Écosse	37,500		37,500	
Klondyke Mines	197,184		197,184	
Lake Erie, Essex and Detroit	118,400		118,400	
Lake Erie and Detroit River	357,451		357,451	
Chemin de fer de l'Assomption, Québec	11,200		11,200	
Leamington and St Clair	51,200		51,200	
Maritime Coal and Railway Company	3,200		3,200	
Minudie Coal Company, Nouvelle-Écosse	18,544		18,544	
Napierville Junction	173,440		173,440	
North Shore Railway Company, Beersville Coal and Railway Company	27,616		27,616	
Northern New Brunswick Seaboard Railway Company	108,160		108,160	
Ottawa and New York	262,384		262,384	
Pacific Great Eastern	2,478,500		2,478,500	
Phillipsburg Junction Railway and Quarry Company	23,712		23,712	
Pontiac and Renfrew	13,600		13,600	
Québec, Montmorency et Charlevoix	96,000		96,000	
Schomberg and Aurora	46,144		46,144	
St Lawrence and Adirondack	149,482		149,482	
St Louis Richibucto	22,400		22,400	
Temiskaming and Northern Ontario	2,134,080		2,134,080	
	9,592,936		*9,592,936*	
Dépenses en capital et construction—				
Canada Central—Pont de la rivière de la Paix	175,000		175,000	
Reliquat du coût du vapeur *Sheba*	78,611		78,611	
North Railway	250,000		250,000	
Gare maritime de Port Nelson	6,240,096		6,240,096	
	6,743,707		*6,743,707*[1]	
	16,336,643		16,336,643	
TOTAL	17,239,452,219	10,101,490,993	4,201,374,991	2,936,586,235

Les intérêts des prêts effectués aux Chemins de fer Nationaux du Canada et à leurs compagnies antérieures pour dépenses en capital et déficits n'ont jamais été portés aux comptes du gouvernement, mais des intérêts au montant de $530,832,598 figuraient aux comptes des chemins de fer. Le total des intérêts s'établissait à $574,781,637 au 31 décembre 1936. Le gouvernement a cédé tout droit qu'il pourrait avoir à ces intérêts au Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada établi par la Loi (1937) sur la révision du capital des Chemins de fer Nationaux du Canada.

* Comprend Air Canada.

(1) Voir l'état du déficit accumulé dans la section 12 de ce volume.

(2) Arrêtés à l'entrée en vigueur de la Loi (1937) sur la révision du capital.

(3) Y compris $89,731,594 remboursés avant l'entrée en vigueur de la Loi (1937) sur la révision du capital et $270,037,438 virés au Trust des titres en vertu de ladite Loi

(4) Représente les avances au titre de déficits non remboursées à l'époque de l'entrée en vigueur de la Loi (1937) sur la révision du capital.

(5) Y compris les sommes à l'égard des déficits d'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada.

(6) Prêts et avances aux Chemins de fer Nationaux du Canada.

(7) Ces actions ont été reçues en échange de 180,000 actions du capital-actions de la Canadian Northern Railway évaluées à $18,000,000.

(8) Y compris la perte en capital enregistrée lors du retrait des locomotives à vapeur s'élevant à $36,555,118 en 1956, 1957, 1958, 1959 et 1960 et voir l'état du déficit accumulé dans la section 12, capital des Chemins de fer Nationaux du Canada, pour la balance.

(9) Actions sans valeur nominale représentant l'annulation de prêts et d'avances s'élevant à $808 millions et des 1,555,926,732 actions privilégiées à 4% conformément aux modifications de 1978 à la Loi sur la révision du capital des Chemins de fer Nationaux du Canada et à la Loi sur les chemins de fer de 1978 et au cours de l'exercice 1979-80, l'achat de 23,352 actions ordinaires supplémentaires et l'échange de 208,722 actions ordinaires supplémentaires pour la valeur des éléments d'actif virés à la Société en vertu de l'autorisation du CP 1979-1449 et durant l'exercice 1981-82, l'achat de 13,794 actions supplémentaires.

(10) Voir l'état du passif éventuel dans la section 12 de ce volume.

Pertes de $1,000 ou plus occasionnées par la destruction ou l'endommagement accidentel de biens qui auraient été normalement couverts par une assurance si pareille assurance avait existé

Ministère et organisme	Bâtiments	Contenu	Équipement	Véhicules	Divers	Total
	$	$	$	$	$	$
Agriculture			8,043	20,435		28,478
Communications—						
Ministère			96,213[1]	7,581		103,794
Office national du film			3,577[2]			3,577
Musées nationaux du Canada				2,809[3]		2,809
Consommation et Corporations				2,113		2,113
Emploi et Immigration				24,919	4,400[4]	29,319
Énergie, Mines et Ressources			13,101[5]	6,346		19,447
Environnement	2,500	2,600	20,337[6]	162,588	3,542	191,567
Affaires extérieures	8,950			55,763[7]		64,713
Pêches et Océans			342,117[8]	57,031[9]	1,000[10]	400,148
Affaires indiennes et Nord canadien	4,964,937	141,538	11,478	102,277		5,220,230
Industrie et Commerce			1,505[11]			1,505
Défense nationale	2,229,540	553,653	14,035	905,887	247,264[12]	3,950,379
Santé nationale et Bien-être social	130,614	58,804		36,465	1,900	227,783
Revenu national—						
Douanes et Accise				4,630		4,630
Impôt			16,276[13]			16,276
Postes	7,730			13,987		21,717
Travaux publics	2,008,000		12,973[14]	9,637	1,010	2,031,620
Expansion économique régionale			13,336[15]	14,389		27,725
Sciences et Technologie—						
Conseil national de recherches du Canada				12,089		12,089
Solliciteur général—						
Services correctionnels	907,777	82,563	532,197	45,094		1,567,631
Gendarmerie royale du Canada				37,042		37,042
Transports	367,600	250	1,502,328[16]	85,502	82,442[17]	2,038,122
Total	10,627,648	839,408	2,587,516	1,606,584	341,558	16,002,714

[1] Comprend le vol des articles suivants: pompe $2,158; oscilloscope $8,846; divers équipements d'essai électroniques volés à une camionette du ministère $85,209.
[2] Comprend le vol des articles suivants: moniteurs vidéo $1,647 et magasin de film $1,930.
[3] Dommage accidentel au véhicule.
[4] Comprend le vol des articles suivants dans la région du Pacifique: magnétoscope à cassettes $1,200; magnétoscope à cassettes $1,600; magnétoscope portatif $1,600.
[5] Comprend le vol des articles suivants: récepteurs de radio (3) $1,115; instrument de relevé $372; radios (2) $2,692; caméra $315; fusil $162; ski-doo $1,434 et outils à main $102.
[6] Comprend le vol des articles suivants: balance électronique $1,495; embarcation en aluminium $1,000; embarcation en caoutchouc gonflable $2,600, boîte à outils et outils $2,445; générateur, fil de laiton et 2 réservoirs à huile $1,035; équipement d'enregistrement $2,130.
[7] Comprend la perte de $31,042 due au vol de 4 véhicules.
[8] Équipements scientifiques perdus pendant opérations de relevé $12,538; équipements scientifiques perdus en mer $155,629; perdus par le vol moteur hors-bord $1,440; nettoyeuse à vapeur $1,240 et bateau Zodiac $2,770; perdus par le feu bateau Zodiac $3,500 et le N M Hawke Bay $165,000.
[9] Véhicules annulés pour raison d'accidents.
[10] Lignes de haute tension endommagées.
[11] Vol d'un magnétoscope à cassettes.
[12] Comprend le vol des articles suivants: multimètre digital à sonde $1,205; instruments à ingénierie $1,935; instruments musicaux $1,535; radio AN/PRC $12,565; 2 parachutes et équipements $5,615; attirail de combat-équipement du personnel $11,165; 2 embarcations $1,000; magasins, lunettes et supports $1,000; écouteurs $2,925; instruments $2,600; scies à chaîne et foret à glace $2,980.
[13] Comprend le vol des articles suivants: compteur journalier en métal (1) $175; calculatrices (17) $1,298; aiguiseur (1) $37; marqueurs d'étiquettes (3) $95; serviettes (3) $104; magnétophone à cassettes (1) $204.
[14] Comprend la perte de $4,345 due au vol d'équipements de radio et autres équipements de pont de navire. Voleur non retrouvé.
[15] Comprend une machine «AES Plus» de traitement des textes avec imprimante volée aux lieux du ministère.
[16] Comprend le vol des articles suivants: radio portative $1,092; (2) lanternes $2,000; soudeur portatif $1,191; projecteur $1,595; (6) émetteurs-récepteurs radio $8,092; trousse d'outils $1,078 et (2) bâches de camions $1,200.
[17] Comprend le vol des articles suivants: supports en aluminium $1,100 et effets ménagers $7,740.

Rapport sur le matériel excédentaire éliminé en 1981-82

Ministère et organisme	Désuet mais utilisable		Excédentaire mais utilisable		Excédentaire mais réparable	Rebut
	Coût	Valeur obtenue	Coût	Valeur obtenue	Valeur obtenue	Valeur obtenue
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	1,329	110	69,078	17,487	277,976	2,618
Communications—						
Ministère		1,449		5,852	44,108	3,181
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11,672	141	14,900	99	5,973	
Office national du film	31,788	1,879			- 24	
Bibliothèque nationale					505	
Musées nationaux du Canada	280	16	230	14	10,348	
Archives publiques		700	13,500	3,800	13,576	69,583
Consommation et Corporations	6,416	3,834	55,433	13,483	69,390	1,006
Emploi et Immigration—						
Ministère	60,379	2,057	130,854	17,351	72,466	23,881
Commission d'appel de l'immigration				1,175	837	
Énergie, Mines et Ressources—						
Ministère	398,717	8,033	444,291	43,716	81,131	23,588
Commission de contrôle de l'énergie atomique	485	31	9,550	5,968	3,472	
Office national de l'énergie					3,468	
Environnement	131,579	24,185	263,593	194,232	497,989	9,525
Affaires extérieures—						
Ministère		770		115,669	376,296	147
Agence canadienne de développement international	43,298	15,672	16,672	11,465	23,371	
Finances—						
Ministère				13,682	14,455	239
Vérificateur général					305	
Assurances			545	15	811	
Pêches et Océans—						
Ministère	496,653	30,096[1]	157,937	348,105[1]	1,251,596	17,606
Commission de pêche des Grands Lacs		180			4,814	
Gouverneur général					1,895	
Affaires indiennes et Nord canadien	22,948	121,509[2]	752,236	10,586	166,841	1,790
Industrie et Commerce	750		113,938	5,362	1,210	116
Justice—						
Ministère		188		3,675	28,609	2,145
Commissaire à la magistrature fédérale						104
Travail		13	21,672	1,593	286	276
Défense nationale	13,583,955	1,545,001	8,371,395	380,836	2,903,147	1,304,265
Santé nationale et Bien-être social—						
Ministère	98,890	16,696	289,147	25,925	164,578	210[3]
Conseil de recherches médicales					727	
Revenu national—						
Douanes et Accise	68,142	4,961	1,824	553	65,867	1,587
Impôt		2,887	41,065	10,284	71,071	6,228
Parlement—						
Sénat						750
Chambre des communes				5,127	72,913	26,469
Bibliothèque du Parlement					101	
Postes	39,716	8,869	118,731	11,084	142,710	22,291
Conseil privé—						
Conseil privé		1,484		57,567	9,958	2,562
Secrétariat des Conférences intergouvernementales canadiennes	990	205			9	
Directeur général des élections					945	1,084
Commissaire aux langues officielles					1,201	
Conseil économique du Canada		10		9,204		
Commission des relations de travail dans la Fonction publique	705	240	1,390	162	1,645	
Travaux publics	103,957	11,040	445,937	80,080	617,963	418,867
Expansion économique régionale	24,774	424	29,890	5,804	131,456	219
Sciences et Technologie—						
Département d'État			8,154	5,713	2,613	
Conseil national de recherches du Canada		6,893		176,332	56,430	7,031
Conseil des sciences du Canada				425	1	
Secrétariat d'État—						
Ministère		1,060		256	29,215	
Commission de la Fonction publique		270	72,307	73,352	18,326	
Situation de la femme—Bureau de la coordonnatrice				49	- 7	
Solliciteur général—						
Ministère		- 130		4,469	2,300	10,322
Services correctionnels	236,373	15,818	358,810	102,477	129,635	14,227
Commission nationale des libérations conditionnelles	220	- 100[4]	534	150	11,835	
Gendarmerie royale du Canada	27,954	15,059	134,754	56,887	3,169,206	24,585
Approvisionnements et Services—						
Ministère	1,828	8,922	79,403	74,718	79,122	101,332
Statistique Canada				8,139	58,267	176
Transports—						
Ministère	2,060,472	17,466	4,198,939	133,830	1,194,148	53,372
Commission canadienne des transports		718		3,291	4,155	79
Conseil des ports nationaux		4,668		189	20,689	1,050
Affaires des anciens combattants	68,915	21,083	142,354	20,009	47,187	2,511
Total	17,523,185	1,894,407	16,357,063	2,060,241	11,959,117	2,155,022

(1) Comprend la vente du surplus de poisson.
(2) Comprend la vente de l'exercice en cours déclarée surplus en 1980-81 pour les objets d'art et d'artisanat des Indiens.
(3) Comprend le recouvrement par la Corporation de disposition des biens de la Couronne des crédits en trop se chiffrant à $35,399 qui ont été donnés antérieurement pour la vente de rebus.
(4) Le crédit de $100 est pour le matériel antérieurement écoulé, ou vendu, mais qui depuis, a été retourné par l'acheteur à la Corporation de disposition des biens de la Couronne.

Frais de congés d'étude

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements	Montant des indemnités tenant lieu de traitements	Frais de déplacement	Frais de subsistance	Frais de scolarité et autres frais	Indemnités pour livres	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$	$	$	$
Agriculture	49	741,311[1]	47,792	20,869	4,950	45,995	4,436	10,298	875,651
Communications—									
Ministère	6		57,755	165		1,611	343		59,874
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1	8,747				560	83	60	9,450
Musées nationaux du Canada	2	33,345[2]		29		1,076	474	170	35,094
Consommation et Corporations	1	[3]	6,262			100		700	7,062
Emploi et Immigration	28	10,352	38,476			7,149	1,450	75	57,502
Énergie, Mines et Ressources—									
Ministère	7	65,239[4]	55,742	16,127	300	7,948	1,825	720	147,901
Office national de l'énergie	2		5,120			957	101		6,178
Environnement	54	241,820[5]	252,172	25,174	5,806	33,999	2,585	21,939	583,495
Affaires extérieures—									
Agence canadienne de développement international	13	97,802[6]		3,745	42,561	6,771	1,684	3,956	156,519
Finances—									
Ministère	3		53,871	1,360		2,370	1,020		58,621
Assurances	1	2,714							2,714
Pêches et Océans	33	128,883[7]	190,309	174		9,897	1,118	96	330,477
Affaires indiennes et Nord canadien	19	213,008[8]	141,822	9,750		20,935	5,834		391,349
Industrie et Commerce	1	8,540		750		3,104	400	550	13,344
Justice—									
Ministère	4	110,401[9]		1,110		4,637	613		116,761
Commission canadienne des droits de la personne	1	414							414
Défense nationale	42		316,294	1,410		5,449	911	4,059	328,123
Santé nationale et Bien-être social	104	120,663[10]	720,963	21,876		593,467	2,280	1,111	1,460,360
Revenu national—									
Impôt	1	13,557[11]				478	163		14,198
Parlement—									
Bibliothèque du Parlement	4	56,406		484	2,430				59,320
Postes	2	9,900							9,900
Conseil Privé—									
Commissaire aux langues officielles	1	8,885							8,885
Travaux publics	9	126,437[12]		3,383	3,526	9,875	1,738	10	144,969
Expansion économique régionale	4	28,454[13]	9,452	2,062		1,787	214		41,969
Sciences et Technologie—									
Conseil national de recherches du Canada	1	10,600[14]							10,600
Secrétariat d'État—									
Ministère	21	79,597[15]				907	215		80,719
Commission de la Fonction publique	13	52,794	136,689	613		11,697	585		202,378
Développement social	1		18,736						18,736
Solliciteur général—									
Ministère	1		3,057						3,057
Services correctionnels	44	401,162[16]	34,017	1,684		14,573	2,472	1,576	455,484
Commission nationale des libérations conditionnelles	1	20,015			2,669	700	183	15	23,582
Gendarmerie royale du Canada	2	[17]	6,426			560			6,986
Approvisionnements et Services—									
Approvisionnements	4	86,169[18]				4,278	1,250		91,697
Statistique Canada	6	52,779		371	1,031	3,897	463		58,541
Transports—									
Ministère	30	117,623[19]	75,742	2,078		15,011	1,643		212,097
Commission canadienne des transports	2	11,670[20]				1,320	250		13,240
Conseil du Trésor—									
Secrétariat	1		19,600					3,568	23,168
Contrôleur général	1		12,309					3,568	15,877
Affaires des anciens combattants	2		58,927	758		1,103	114	225	61,127
Total	522	2,859,287	2,261,533	113,972	63,273	812,211	34,447	52,696	6,197,419

(1) Quarante trois (43) des quarante-neuf (49) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(2) Les deux (2) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(3) L'employé mentionné ci-dessus a reçu une indemnité tenant lieu de son traitement lors de congés d'étude pour la période du 18 janvier au 31 mars.
(4) Quatre (4) des sept (7) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(5) Vingt (20) des cinquante-quatre (54) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(6) Six (6) des treize (13) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(7) Treize (13) des trente-trois (33) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(8) Dix (10) des dix-neuf (19) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(9) Les quatre (4) employés mentionnés ci-dessus ont reçu leurs traitements lors de congés d'étude.
(10) Treize (13) des cent quatre (104) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(11) L'employé mentionné ci-dessus a reçu des traitements lors de congés d'étude.
(12) Quatre (4) des neuf (9) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(13) Trois (3) des quatre (4) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(14) L'employé mentionné ci-dessus a reçu des traitements lors de congés d'étude pour la période du 1er avril 1981 au 10 septembre 1981.
(15) Huit (8) des vingt-et-un (21) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(16) Quarante-deux (42) des quarante-quatre (44) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(17) Un (1) des deux (2) employés mentionnés ci-dessus a reçu une indemnité tenant lieu de traitement lors de congés d'étude.
(18) Les quatre (4) employés mentionnés ci-dessus ont reçu leurs traitements lors de congés d'étude.
(19) Vingt-et-un (21) des trente (30) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.
(20) Les deux (2) employés mentionnés ci-dessus ont reçu des traitements lors de congés d'étude.

Produits de placements

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—						
Sociétés et organismes de la Couronne—						
INSTITUTIONS DE CRÉDIT—						
Société d'assurance-dépôts du Canada	200,000,000					
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10,388,157,817	850,299,853	22,321,428			872,621,281
Société pour l'expansion des exportations	1,546,640,124	86,613,251				86,613,251
Société du crédit agricole	3,710,530,146	282,950,162				282,950,162
Caisse des prêts aux syndicats agricoles	16,575,286	1,566,136				1,566,136
Banque fédérale de développement	1,031,000,000	80,650,361				80,650,361
Total des institutions de crédit	***16,892,903,373***	***1,302,079,763***	***22,321,428***			***1,324,401,191***
AUTRES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE LA COURONNE—						
Air Canada	607,500,933	21,124,084		13,200,000		34,324,084
Énergie atomique du Canada, Limitée	873,477,392	42,971,005				42,971,005
Chemins de fer Nationaux du Canada	2,753,180,703	21,034,661		38,545,215		59,579,876
Services de transbordeur entre Yarmouth et Bar Harbour	98,032					
Petro-Canada	1,572,771,853					
	5,807,028,913	*85,129,750*		*51,745,215*		*136,874,965*
Autres—						
Banque du Canada	5,920,000		1,853,178,860			1,853,178,860
Les Arsenaux canadiens, Limitée	3,500,000					
Société Radio-Canada	33,000,000					
Corporation commerciale canadienne	10,000,000	207,325				207,325
Commission canadienne du lait	79,998,838	12,054,396				12,054,396
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	9,699,410					
Canadian National (West Indies) Steamships Limited	325,000					
Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée	296,199					
Office canadien du poisson salé	1,731,000	793,446				793,446
Eldorado Nucléaire, Limitée	322,946,877	2,160,190				2,160,190
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	18,327,587	1,492,884				1,492,884
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	59,752,867					
Loto Canada Inc.	1					
Commission de la Capitale nationale	40,873,969	3,114,656				3,114,656
Conseil des ports nationaux	343,406,423	2,199,358				2,199,358
Administration du pont du port de Saint-Jean	14,572,791	1,001,779				1,001,779
Commission d'énergie du Nord canadien	183,651,567	16,733,969				16,733,969
Société des Transports du Nord, Limitée	61,362,482	2,832,635				2,832,635
Monnaie royale canadienne	18,335,945	1,862,324	16,913,645			18,775,969
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent	624,950,000					
Téléglobe Canada	12,386,303	735,975	7,400,000			8,135,975
Uranium Canada, Limitée	9					
VIA Rail Canada Inc.	9,300,000					
	1,854,337,268	*45,188,937*	*1,877,492,505*			*1,922,681,442*
Total des autres sociétés et organismes de la Couronne	***7,661,366,181***	***130,318,687***	***1,877,492,505***	***51,745,215***		***2,059,556,407***
Total des sociétés et organismes de la Couronne	24,554,269,554	1,432,398,450	1,899,813,933	51,745,215		3,383,957,598
Administrations provinciales et territoriales—						
TERRE-NEUVE—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	3,661,214	266,536				266,536
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	5,913,601	324,347				324,347
Programme spécial des prêts sur le développement	6,700,000	631,493				631,493
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	7,223,095	394,965				394,965
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	1,121,298	99,404				99,404
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	83,933,865	6,421,274				6,421,274
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	41,560,076	4,811,741				4,811,741
	150,113,149	*12,949,760*				*12,949,760*

Produits de placements—*Suite*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—*Suite*						
Administrations provinciales et territoriales—*Suite*						
NOUVELLE-ÉCOSSE—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	2,617,154	326,949				326,949
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	4,804,288	363,948				363,948
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	4,332,168	255,346				255,346
Programme spécial des prêts sur le développement	4,300,000	324,220				324,220
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	5,244,512	487,590				487,590
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	4,458,862	330,926				330,926
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	47,611,432	3,566,758				3,566,758
Mainland Investments Limited	3,000,000	245,000				245,000
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	29,968,192	3,509,441				3,509,441
Transports—						
Rampe de chargement, Yarmouth, N-É	114,674	10,321				10,321
	106,451,282	*9,420,499*				*9,420,499*
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	8,794,797	882,200				882,200
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	250,774	24,835				24,835
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1,052,648	59,425				59,425
Programme spécial des prêts sur le développement	299,386					
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	1,271,010	159,203				159,203
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	27,754	3,602				3,602
Entente-cadre sur le plan de développement	11,971,273	956,134				956,134
	23,667,642	*2,085,399*				*2,085,399*
NOUVEAU-BRUNSWICK—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	4,965,659	2,077,614				2,077,614
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	6,876,955	486,964				486,964
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	6,823,013	517,828				517,828
Programme spécial des prêts sur le développement	5,375,000	398,288				398,288
Ville d'Oromocto	215,532	13,851				13,851
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	9,861,168	805,940				805,940
Expansion économique régionale—						
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	955,324	74,752				74,752
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	47,373,007	3,186,102				3,186,102
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	47,255,280	3,926,263				3,926,263
	129,700,938	*11,487,602*				*11,487,602*

Produits de placements—*Suite*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—*Suite*						
Administrations provinciales et territoriales—*Suite*						
QUÉBEC—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	61,300,779	4,523,998				4,523,998
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces		58,944				58,944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	58,680,797	3,279,957				3,279,957
Programme spécial des prêts sur le développement	70,300,000	4,952,180				4,952,180
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	91,314,928	7,663,057				7,663,057
Expansion économique régionale—						
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	106,747,239	11,054,778				11,054,778
	388,343,743	*31,532,914*				*31,532,914*
ONTARIO—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	12,618,858	927,307				927,307
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	39,699,355	2,389,835				2,389,835
Programme spécial des prêts sur le développement	2,474,175	178,358				178,358
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	41,041,200	3,833,333				3,833,333
	95,833,588	*7,328,833*				*7,328,833*
MANITOBA—						
Énergie, Mines et Ressources—						
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité	117,449,375	11,927,379				11,927,379
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	5,354,998	402,377				402,377
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	6,462,026	385,037				385,037
Programme spécial des prêts sur le développement	5,374,845	371,263				371,263
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2,799,314	238,538				238,538
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Avances	1,048,330					
Prêts	7,585,249	791,852				791,852
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	3,499,304	404,450				404,450
	149,573,441	*14,520,896*				*14,520,896*
SASKATCHEWAN—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	1,019,951	77,193				77,193
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	6,356,128					
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	3,614,347	227,791				227,791
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	13,486	1,471				1,471
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Avances	1,305,724					
Prêts	6,415,939	757,117				757,117
Travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud—						
Bons du Trésor	10,446,400	629,607				629,607
	29,171,975	*1,693,179*				*1,693,179*
ALBERTA—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	4,321,937	335,406				335,406
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	8,346,092	509,305				509,305
Programme spécial des prêts sur le développement	4,000,000	276,000				276,000
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	5,037,430	440,619				440,619

Produits de placements—*Suite*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—*Suite*						
Administrations provinciales et territoriales—*Fin*						
ALBERTA—*Fin*						
Expansion économique régionale—						
Centres de services agricoles—						
Prêts	310,232					
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—						
Prêts	3,220,527	340,133				340,133
	25,236,218	*1,901,463*				*1,901,463*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	12,466,720	938,679				938,679
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11,222,074	664,148				664,148
Programme spécial des prêts sur le développement	22,695,831	1,573,511				1,573,511
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	16,914,533	1,691,816				1,691,816
	63,299,158	*4,868,154*				*4,868,154*
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—						
Finances—						
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois	23,741	1,919				1,919
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités		792				792
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	297,321	29,040				29,040
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	19,271,964	1,625,169				1,625,169
	19,593,026	*1,656,920*				*1,656,920*
TERRITOIRE DU YUKON—						
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Gouvernement du Territoire du Yukon	26,315,178	3,357,366				3,357,366
Prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon	560,399	53,345				53,345
	26,875,577	*3,410,711*				*3,410,711*
Total, administrations provinciales et territoriales	1,207,859,737	102,856,330				102,856,330
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement—						
Chine—Finances	49,426,118					
Grèce—Finances	6,214,126					
Jamaïque—						
Finances—						
Programme spécial—Aide économique	25,000,000	2,218,750				2,218,750
Royaume-Uni—						
Finances—						
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni	686,244,091	16,548,479				16,548,479
Pays en voie de développement—						
Affaires extérieures—Agence canadienne de développement international—						
Aide spéciale sous forme de prêts	2,431,555,891	4,869,104				4,869,104
Défense nationale—						
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—						
Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	6,352					
Total des gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement	3,198,446,578	23,636,333				23,636,333
Organismes internationaux—						
Institutions financières internationales	445,166,141					
Associations et organismes internationaux—						
Obligations des Nations Unies	1,853,019	42,756				42,756
Autres	2,757,528					
Autres organismes internationaux	1,155,518,825					
Total des organismes internationaux	1,605,295,513	42,756				42,756
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	282,810,965	17,139,520				17,139,520

Produits de placements—*Suite*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—*Suite*						
Sociétés contrôlées par l'État—						
Canadair Limitée—Industrie et Commerce—						
Capital-actions	46,618,550					
Prêts	14,781,325					
Corporation de développement du Canada—Finances	322,000,000					
Consolidated Computer Incorporated—Industrie et Commerce	12,395,998					
Société de Havilland Aircraft of Canada Limited—Industrie et Commerce—						
Capital-actions	40,792,888					
Prêts	3,867,200					
Total des sociétés contrôlées par l'État	440,455,961					
Entreprises privées—						
British Yukon Railway Company—Affaires indiennes et Nord canadien	5,000,000					
Burgeo Leasing Limited—Travaux publics	188,400	14,343				14,343
Canadian Arctic Producers Limited—Affaires indiennes et Nord canadien	412,798	19,482				19,482
Industrie canadienne de défense—Industrie et Commerce	45,188,818					
Industrie automobile au Canada—Industrie et Commerce	1,460,485	117,579				117,579
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés—Pêches et Océans	928,193	147,980				147,980
Coast Ferries Limited—Transports	100,000					
Coleman Collieries Limited—Énergie, Mines et Ressources		12,299				12,299
Programme de développement des entreprises—Industrie et Commerce	7,950,167	663,848				663,848
Eurocan Pulp and Paper Co Ltd—Travaux publics	2,025,000	164,537				164,537
Programme de redressement de l'industrie de la chaussure et du tannage—Industrie et Commerce	768,372	209,876				209,876
Entreprises de traitement de poissons de fond—Pêches et Océans	430,424	105,096				105,096
Pêcheurs d'aiglefin—Pêches et Océans	1,444,463	10,392				10,392
Accord du Kennedy Round—Industrie et Commerce	1,109,810					
La Société du Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire de Mirabel—Expansion économique régionale	400					
Lower Churchill Development Corporation—Énergie, Mines et Ressources	14,750,000					
Mainland Investments Limited—Expansion économique régionale			944,994			944,994
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, Limitée—Expansion économique régionale—						
Capital-actions	200					
Prêts	24,500,000	2,334,510				2,334,510
Quai servant de terminus à une raffinerie de pétrole à Come-by-Chance, Terre-Neuve—Travaux publics	14,207,689					
Programme d'aide au perfectionnement de l'industrie pharmaceutique—Industrie et Commerce	90,750	10,714				10,714
Radio Engineering Products Limited—Industrie et Commerce	1,000,000					
Administration du pont du port de Saint-Jean—Finances	9,511,303					
Société Inter-Port de Québec—Expansion économique régionale	400					
Sydney Steel Corporation—Travaux publics	5,218,162					
Télésat Canada—Communications	30,000,000			2,550,000		2,550,000
Town of Oromocto Development Corporation—Finances	527,055	30,085				30,085
Total des entreprises privées	166,812,889	3,840,741	944,994	2,550,000		7,335,735

Produits de placements—*Suite*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS, DOTATIONS EN CAPITAL ET AVANCES—*Fin*						
Divers—						
Prêts et avances comptables—						
Emploi et Immigration—						
Employés affectés à l'étranger		5,644				5,644
Affaires extérieures—						
Employés affectés à l'étranger	3,523,452	278,354				278,354
Missions à l'étranger	5,579,852					
	9,103,304	*278,354*				*278,354*
Industrie et Commerce—						
Employés affectés au Canada et à l'étranger	682,258	78,910				78,910
Défense nationale—						
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	25,087,286					
Approvisionnements et Services—						
Diverses avances comptables des ministères	4,498,320					
Conseil du Trésor—						
Diverses avances comptables des ministères, caisse à montant fixe et avances permanentes	10,181,189					
Total des prêts et avances comptables	*49,552,357*	*362,908*				*362,908*
Autres divers—						
Agriculture—						
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	24,305,878	2,087,003				2,087,003
Emploi et Immigration—						
Fonds de prêts d'aide à l'immigration	43,023,396	121,471				121,471
Énergie, Mines et Ressources—						
Institut de recherche de l'Hydro-Québec	14,772,262	1,395,162				1,395,162
Finances—						
Association récréative de la Fonction publique d'Ottawa	732,340	69,036				69,036
Ville d'Oromocto	33,443	2,245				2,245
	765,783	*71,281*				*71,281*
Affaires indiennes et Nord canadien—						
Fonds de prêts aux Esquimaux	4,140,127	58,092				58,092
Société inuvialuit de développement	9,675,000					
Revendicateurs autochtones	37,704,455	351,628				351,628
Bande des Chippewa de Kettlepoint	65,000					
Expansion économique des Indiens	43,397,677	1,785,348				1,785,348
Aide domiciliaire aux Indiens	5,809,174					
Associations des Indiens du Canada	23,744					
Indiens et Inuit du Québec	3,500,000	266,875				266,875
Conseil des Indiens du Yukon	1,100,000					
	105,415,177	*2,461,943*				*2,461,943*
Travail—						
Commissions provinciales des accidents du travail	4,137,000					
Code canadien du travail—Services de sécurité	15,000					
	4,152,000					
Défense nationale—						
Projets d'habitation des Forces canadiennes	17,188,988	958,481				958,481
Solliciteur général—						
Prisonniers en liberté conditionnelle	9,226					
Approvisionnements et Services—						
Compte de prêts pour la production de défense	1,724,007	176,784				176,784
Transports—						
Corporation de la ville de Montréal—						
Tunnel Atwater	878,360	29,760				29,760
Tunnel St-Rémi	138,523	6,395				6,395
Commission du port du fleuve Fraser	285,692	28,661				28,661
Commissaires du port de Hamilton	3,182,339	91,017				91,017
Commission du port de Lakehead	534,022	42,612				42,612
Commission du port de Port Alberni	1,298,620	101,391				101,391
Association des employeurs maritimes		442,014				442,014
	6,317,556	*741,850*				*741,850*
Affaires des anciens combattants—						
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	65,754					
Total des autres divers	*217,740,027*	*8,013,975*				*8,013,975*
Total, divers	267,292,384	8,376,883				8,376,883
Total des prêts, dotations en capital et avances	**31,723,243,581**	**1,588,291,013**	**1,900,758,927**	**54,295,215**		**3,543,345,155**

Produits de placements—*Fin*

	Montant investi au 31 mars 1982	Montant réalisé en 1981-82				
		Intérêt	Virement des bénéfices et de l'excédent	Dividendes	Autres	Total
	$	$	$	$	$	$
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—						
Compte du fonds des changes—Avances	2,175,886,611		763,169,308			763,169,308
Fonds monétaire international—Souscriptions	2,780,239,993		7,670,075			7,670,075
Total, comptes d'opérations de change	**4,956,126,604**		**770,839,383**			**770,839,383**
CAISSE—						
Intérêts des dépôts bancaires	**6,619,818,043**	**700,671,674**				**700,671,674**
AUTRES COMPTES—						
Avancement de la technologie industrielle—Industrie et Commerce		128,652				128,652
Prêts aux étudiants du Canada—Secrétariat d'État		4,668,055				4,668,055
Electrical Reduction Co, Ltée—Travaux publics		132,315				132,315
Dette non échue détenue par le gouvernement	253,458,521	37,681,906				37,681,906
Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales—Communications		484,260				484,260
Gulf Oil Canada, Ltée—Travaux publics		363,320				363,320
Intérêt sur placement *re* achats militaires—Approvisionnements et Services	104,354,393	3,328,171				3,328,171
Intérêt sur prêts et bénéfices découlant des opérations de change—Gendarmerie royale du Canada—Solliciteur général		2,090	4,205			6,295
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger—Défense nationale		25,817				25,817
Intérêt sur prêts au Compte d'assurance-chômage—Finances	35,000,000	5,691,575				5,691,575
Intérêt sur vente de terrain irrigué—Expansion économique régionale		21,773				21,773
La Société Immobilière du Vieux Port—Travaux publics		115,164				115,164
Fabrication des coquelicots du Jour du Souvenir (Vetcraft)—Affaires des anciens combattants			88,563			88,563
Commission de la Fonction publique—Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—Secrétariat d'État		87,311				87,311
Loyer des propriétés—Travaux publics					20,838,915	20,838,915
Location de bâtiments appartenant à la Couronne—Emploi et Immigration					1,830	1,830
Location de bâtiments et propriétés publics—Revenu national					76,209	76,209
Prêts et locations aux colons et aux étudiants tchèques—Emploi et Immigration		151				151
Ports pour petites embarcations—Environnement		10,970				10,970
Fonds renouvelable des approvisionnements—Approvisionnements et Services		5,722,140				5,722,140
Divers—Affaires indiennes et Nord canadien		256,539				256,539
Divers—Industrie et Commerce		138,068				138,068
Divers—Travaux publics					279,754	279,754
Divers—Transports					1,879	1,879
Divers—Affaires des anciens combattants					20,325	20,325
Total des autres comptes	**392,812,914**	**58,858,277**	**92,768**		**21,218,912**	**80,169,957**
TOTAL DES PRODUITS DE PLACEMENTS	**43,692,801,142**	**2,347,820,964**	**2,671,691,078**	**54,295,215**	**21,218,912**	**5,095,026,169**

Récapitulation par ministère des crédits statutaires pour l'exercice clos le 31 mars 1982

	Emploi projeté[1]		Emploi actuel		Variation	
	Budgétaire	Non budgétaire	Budgétaire	Non budgétaire	Budgétaire	Non budgétaire
	$	$	$	$	$	$
Agriculture	279,204,200	348,254,000	273,553,489	415,857,664	5,650,711	- 67,603,664
Communications	17,722,000		23,101,564	3,942,948	- 5,379,564	- 3,942,948
Consommation et Corporations	7,974,600		9,302,780		- 1,328,180	
Développement économique	1,105,600		1,200,975		- 95,375	
Emploi et Immigration	1,160,445,600		1,125,176,517	2,469,259	35,269,083	- 2,469,259
Énergie, Mines et Ressources	- 4,539,615,400	100,000,000	- 2,781,562,509	108,000,000	- 1,758,052,891	- 8,000,000
Environnement	37,716,025		43,696,335		- 5,980,310	
Affaires extérieures	13,516,600	28,929,000	15,533,795	138,797,169	- 2,017,195	- 109,868,169
Finances	19,240,315,592	106,162,000	19,754,313,880	368,860,491	- 513,998,288	- 262,698,491
Pêches et Océans	20,223,600		25,092,411		- 4,868,811	
Gouverneur général	451,535		459,079		- 7,544	
Affaires indiennes et Nord canadien	22,416,600		41,533,000		- 19,116,400	
Industrie et Commerce	156,818,600	80,133,000	174,275,222	- 234,411,896	- 17,456,622	314,544,896
Justice	70,599,600		73,765,800		- 3,166,200	
Travail	22,038,300		25,282,201	1,000,000	- 3,243,901	- 1,000,000
Défense nationale	492,929,000		519,497,458		- 26,568,458	
Santé nationale et Bien-être social	17,228,263,600		17,225,082,268		3,181,332	
Revenu national	80,945,600		93,855,259		- 12,909,659	
Parlement	47,574,000		50,431,889		- 2,857,889	
Postes	178,598,000		112,168,298		66,429,702	
Conseil privé	5,314,333		7,164,574		- 1,850,241	
Travaux publics	198,619,600	20,700,000	246,908,403	572,200,000	- 48,288,803	- 551,500,000
Expansion économique régionale	7,069,600		8,204,198		- 1,134,598	
Sciences et Technologie	12,970,500		15,021,500		- 2,051,000	
Secrétariat d'État	1,747,367,600		1,746,321,358		1,046,242	
Développement social	310,000		359,000		- 49,000	
Solliciteur général	130,870,600		141,384,901		- 10,514,301	
Approvisionnements et Services	38,021,600		34,764,139	- 2,131,785	3,257,461	2,131,785
Transports	478,224,600		484,376,414	- 14,661,076	- 6,151,814	14,661,076
Conseil du Trésor	4,880,600		95,237,448		- 90,356,848	
Affaires des anciens combattants	14,298,600		16,383,110		- 2,084,510	
Total	37,177,190,885	684,178,000	39,601,884,756	1,359,922,774	- 2,424,693,871	- 675,744,774

[1] Comprend les montants statutaires inclus dans le Budget principal et les Budgets supplémentaires de 1981-82.

Aide financière provenant de crédits budgétaires

Cet état résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne. Cet état devrait être lu conjointement avec le tableau 7.5 de la section 7 de ce volume. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se classent en deux catégories: *a*) les sommes destinées à combler les déficits d'exploitation et *b*) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits à l'état comprennent les imputations aux crédits autorisés par le Parlement au cours de 1981-82.

Aide financière provenant de crédits budgétaires pour l'exercice clos le 31 mars 1982

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
	$	$	$
Corporations de mandataire de la Couronne[2]			
Énergie atomique du Canada, Limitée, L'	283,934,531	255,227,531	28,707,000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	968,654,327	968,654,327	
Arsenaux canadiens Limitée, Les	34,500		34,500
Société Radio-Canada	664,618,680	604,618,680	60,000,000
Corporation commerciale canadienne	18,716,999	18,716,999	
Commission canadienne du lait	4,253,634	4,105,145	148,489
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	1,137,771	1,137,771	
Office canadien des provendes, L'	17,503,573	17,497,404	6,169
Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée	350,000	350,000	
Société de développement du Cap-Breton	133,015,236	34,542,236	98,473,000
Construction de défense (1951) Limitée	10,372,000		10,372,000
Société pour l'expansion des exportations	36,000,000	36,000,000	
Banque fédérale de développement	17,627,728	17,627,728	
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	2,371,000	2,371,000	
Commission des champs de bataille nationaux, La	1,413,000	1,413,000	
Commission de la Capitale nationale	97,774,370	47,484,370	50,290,000
Conseil des ports nationaux	39,238,910	3,334,290	35,904,620
Commission d'énergie du Nord canadien	1,900,000	1,900,000	
Société des Transports du Nord Limitée, La	641,937	641,937	
Uranium Canada, Limitée	55,205	55,205	
	2,299,613,401	*2,015,677,623*	*283,935,778*
Autres sociétés de la Couronne			
Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada	157,978,658	157,693,773	284,885
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, L'	638,929	638,929	
VIA Rail Canada Inc.	540,617,652	540,617,652	
	699,235,239	*698,950,354*	*284,885*
Total	2,998,848,640	2,714,627,977	284,220,663

[1] Non compris les subventions et contributions versées aux corporations de mandataire et aux autres sociétés de la Couronne qui se qualifient comme membres d'une classe générale de récipiendaires.

[2] Le ministère des Postes est devenu la Société canadienne des postes en vertu d'une loi adoptée par le Parlement le 16 octobre 1981. Il y a certaines évaluations à être déterminées concernant d'importants éléments d'actif transférés à la Société. De plus, le transfert à la Société par le gouvernement, de titres pour les terrains et immeubles, n'est pas encore achevé. Par conséquent, les renseignements financiers de la Société ne sont pas présentés dans cet état de même qu'aux résumés de la situation financière et de l'avoir apparaissant respectivement aux tableaux 7.4 et 7.5 dans la section 7 de ce volume. Une aide financière provenant de crédits budgétaires, au montant de $243,441,140, a été accordée à la Société pour la période allant du 16 octobre 1981 au 31 mars 1982. Des recettes de $814,939,774 ont été déduites pour en arriver à cette somme.

Intérêt de la dette publique

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
DETTE NON ÉCHUE—				
Obligations négociables—				
À payer en monnaie canadienne—				
P 1—1936-96	15 mars/sept		3	55,000,000
T 15—1956-96/98 (emprunt de conversion)	15 mars/sept		3¼	197,045,000
T 29—1958-83 (emprunt de conversion)	1 mars/sept		4½	1,992,679,450
AT 21—1963-88	1 juin/déc		5	100,000,000
CT 9—1964-88	1 juin/déc		5	50,000,000
CT 12—1964/65-90	1 mai/nov		5¼	225,000,000
F 6—1966/67-92	1 mars/sept		5¾	225,000,000
F 12—1967-90	1 mai/nov		5¼	125,000,000
F 23—1967-94	1 juin/déc		6¼	125,000
F 33—1968-95	1 avr/oct		6½	100,000,000
F 39—1974-84	1 avr/oct		7½	69,821,000
F 47—1969/70/77-86	1 avr/oct		8	410,380,000
F 57—1975/78-85	15 juin/déc		8	116,479,000
F 61—1971-89	15 août/fév		6¾	150,000,000
F 68—1976-81 (échue le 1er août 1981)	1 fév/août	4 mois	7¼	887,500
F 75—1977-82	1 jan/juil		7½	1,151,500
F 79—1980-87	1 juin/déc		8	7,000
F 81—1979-84	1 avr/oct		8	77,000
F 84—1974-82(échue le 1er fév 1982)	1 fév/août	10 mois	9¼	592,835,000
F 85—1974/75/76/77-94 (annulée le 1er avr 1981)	15 juin/déc		9½	– 14,625,000
F 85—1974/75/76/77-94 (annulée le 9 avr 1981)	15 juin/déc		9½	– 7,300,000
F 85—1974/75/76/77-94	15 juin/déc		9½	895,745,000
F 87—1974-84	1 avr/oct		9¼	322,309,000
F 91—1975/79-84	1 avr/oct		8¾	749,000
F 96—1980-85	1 avr/oct		9½	1,345,000
F 97—1975/76-95 (annulée le 1er avr 1981)	1 avr/oct		10	– 12,750,000
F 97—1975/76-95 (annulée le 9 avr 1981)	1 avr/oct		10	– 6,375,000
F 97—1975/76-95	1 avr/oct		10	824,500,000
J 1—1976/78-81 (échue le 1er juin 1981)	1 juin/déc	2 mois	8¾	1,000,000,000
J 2—1976/78-2001 (annulée le 1er avr 1981)	1 avr/oct		9½	– 16,250,000
J 2—1976/78-2001 (annulée le 9 avr 1981)	1 avr/oct		9½	– 8,125,000
J 2—1976/78-2001	1 avr/oct		9½	1,557,750,000
J 4—1976-81 (échue le 15 déc 1981)	15 juin/déc	8½ mois	8½	300,000,000
J 6—1977-82	1 avr/oct		7¾	675,000,000
J 7—1977-2002 (annulée le 1er avr 1981)	1 fév/août		8¾	– 3,000,000
J 7—1977-2002 (annulée le 9 avr 1981)	1 fév/août		8¾	– 1,500,000
J 7—1977-2002	1 fév/août		8¾	279,000,000
J 8—1977-82	1 jan/juil		8	900,000,000
J 9—1977/78-97 (annulée le 1er avr 1981)	15 mai/nov		9¼	– 12,000,000
J 9—1977/78-97 (annulée le 9 av 1981)	15 mai/nov		9¼	– 6,000,000
J 9—1977/78-97	15 mai/nov		9¼	1,140,000,000
J 11—1977-87	1 jan/juil		8¼	525,000,000
J 12—1977-82	15 avr/oct		8	475,000,000
J 13—1977-99 (annulée le 1er avr 1981)	15 avr/oct		9	– 7,250,000
J 13—1977-99 (annulée le 9 avr 1981)	15 avr/oct		9	– 3,625,000
J 13—1977-99	15 avr/oct		9	687,000,000
J 14—1978-83	1 fév/août		8¼	575,000,000
J 15—1978-88	1 fév/août		8¾	125,000,000
J 16—1978-81(échue le 1er avr 1981)	1 avr/oct		8¼	100,000,000
J 17—1978-83	15 mai/nov		8¾	950,000,000
J 18—1978-2003 (annulée le 1er avr 1981)	1 avr/oct		9½	– 9,000,000
J 18—1978-2003 (annulée le 9 avr 1981)	1 avr/oct		9½	– 4,500,000
J 18—1978-2003	1 avr/oct		9½	868,500,000
J 19—1978-83	15 juin/déc		9	350,000,000
J 20—1978/79-82 (échue le 1er fév 1982)	1 fév/août	10 mois	9¼	475,000,000
J 21—1978/79-84	1 fév/août		9¼	1,000,000,000
J 22—1978-2000 (annulée le 1er avr 1981)	15 juin/déc		9¾	– 6,250,000
J 22—1978-2000 (annulée le 9 avr 1981)	15 juin/déc		9¾	– 3,125,000
J 22—1978-2000	15 juin/déc		9¾	606,250,000
J 23—1979/80-84	1 juin/déc		10	1,075,000,000
J 24—1979-2004	1 fév/août		10¼	2,200,000,000
J 25—1979-2002	1 mai/nov		10	1,850,000,000
J 26—1979-89	1 avr/oct		10	200,000,000
J 27—1979-82	15 avr/oct		10¾	200,000,000
J 28—1979-84	1 avr/oct		10½	300,000,000
J 29—1979/80-89	1 avr/oct		10½	350,000,000
J 30—1979-2004	1 avr/oct		10½	600,000,000
J 31—1979/80-82	15 juin/déc		11¾	875,000,000
J 32—1979/80-84	15 juin/déc		11½	700,000,000
J 33—1979/80-89	15 juin/déc		11¼	450,000,000
J 34—1979/80-2002	15 juin/déc		11¼	1,225,000,000

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
1,650,000			1,650,000	1,650,000	
7,389,187			7,389,187	7,389,187	
89,670,573			89,670,573	89,670,571	2
5,000,000			5,000,000	5,000,000	
2,500,000			2,500,000	2,500,000	
11,812,500			11,812,500	11,812,500	
12,937,500			12,937,500	12,937,500	
6,562,500			6,562,500	6,562,500	
7,812			7,812	7,812	
6,500,000			6,500,000	6,500,000	
5,236,575			5,236,575	5,236,575	
32,830,400			32,830,400	32,830,400	
9,318,320			9,318,320	9,318,320	
10,125,000			10,125,000	10,125,000	
21,448			21,448	64,344	- 42,896
86,363			86,363	86,363	
560			560	237	323
6,160			6,160	6,160	
45,697,697			45,697,697	54,837,237	- 9,139,540
82,405,395			82,405,395	84,228,009	- 1,822,614
29,813,583			29,813,583	29,813,583	
65,538			65,538	65,537	1
127,775			127,775	68,637	59,138
80,537,500			80,537,500	82,450,000	- 1,912,500
14,583,333			14,583,333	87,500,000	- 72,916,667
145,670,625			145,670,625	147,986,250	- 2,315,625
18,062,500			18,062,500	25,500,000	- 7,437,500
52,312,500			52,312,500	52,312,500	
23,953,125			23,953,125	24,281,250	- 328,125
72,000,000			72,000,000	72,000,000	
103,160,625			103,160,625	104,478,750	- 1,318,125
43,312,500			43,312,500	43,312,500	
38,000,000			38,000,000	38,000,000	
60,402,656			60,402,656	61,911,563	- 1,508,907
47,437,500			47,437,500	47,437,500	
10,937,500			10,937,500	10,937,500	
				8,250,000	- 8,250,000
83,125,000			83,125,000	83,125,000	
81,225,000			81,225,000	82,507,500	- 1,282,500
31,500,000			31,500,000	31,500,000	
38,593,750			38,593,750	46,312,500	- 7,718,750
97,500,000			97,500,000	97,500,000	
57,928,711			57,928,711	58,728,516	- 799,805
107,500,000			107,500,000	102,988,198	4,511,802
225,500,000			225,500,000	225,500,000	
185,000,000			185,000,000	185,000,000	
20,000,000			20,000,000	20,000,000	
21,500,000			21,500,000	21,500,000	
31,500,000			31,500,000	31,500,000	
36,750,000			36,750,000	36,102,026	647,974
63,000,000			63,000,000	63,000,000	
102,812,500			102,812,500	102,450,314	362,186
80,500,000			80,500,000	80,293,219	206,781
50,625,000			50,625,000	47,707,451	2,917,549
137,812,500			137,812,500	129,730,123	8,082,377

Intérêt de la dette publique—*Suite*

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
DETTE NON ÉCHUE—*Suite*				
Obligations négociables—*Fin*				
À payer en monnaie canadienne—*Fin*				
J 35—1980-2003	1 fév/août		11¾	1,700,000,000
J 36—1980-83	15 mars/sept		13¾	300,000,000
J 37—1980-85 (échange partiel du J 38 durant l'année)	15 mars/sept		13¾	– 2,000
J 37—1980-85	15 mars/sept		13¾	649,995,000
J 38—1980-90 (échange pour l'emprunt J 37)	15 mars/sept		13¾	2,000
J 38—1980-90	15 mars/sept		13¾	5,000
J 39—1980/81-2000	15 mars/sept		13¾	750,000,000
J 40—1980-85	1 mai/nov		13	1,800,000,000
J 42—1980/81-2001	1 mai/nov		13	1,325,000,000
J 43—1980-83	15 mars/sept		11¼	400,000,000
J 44—1980-85	1 jan/juil		11¼	450,000,000
J 45—1980-83	1 fév/août		10½	250,000,000
J 46—1980-85	1 avr/oct		10¾	325,000,000
J 47—1980-82	15 avr/oct		12¼	150,000,000
J 48—1980-84	1 avr/oct		12½	775,000,000
J 50—1980-83	15 juin/déc		13¼	200,000,000
J 53—1980-99	1 juin/déc		13½	400,000,000
J 54—1981-83	15 juin/déc		12¾	275,000,000
J 55—1981-86	1 fév/août		12½	725,000,000
J 57—1981-84 (échange partiel du J 58 durant l'année)	1 fév/août		13¾	– 25,000
J 57—1981-84	1 fév/août		13¾	450,000,000
J 58—1981-89 (échange pour l'emprunt J 57)	1 fév/août		13¾	25,000
J 59—1981-85	1 fév/août		13¼	600,000,000
J 61—1981-86 (échange partiel du J 62 durant l'année)	1 mai/nov		14½	– 1,000
J 61—1981-86 (émise le 1er mai 1981)	1 mai/nov	1 mois	14½	500,000,000
J 62—1981-91 (échange pour l'emprunt J 61)	1 mai/nov		14½	1,000
J 63—1981-84 (émise le 1er juin 1981)	1 avr/oct	10 mois	16¼	400,000,000
J 63—1981-84 (émise le 31 juil 1981)	1 avr/oct	8 mois	16¼	175,000,000
J 64—1981-86 (émise le 1er juin 1981)	1 juin/déc	10 mois	15¼	550,000,000
J 64—1981-86 (émise le 31 juil 1981)	1 juin/déc	8 mois	15¼	350,000,000
J 66—1981-2001 (émise le 1er juin 1981)	1 fév/août	10 mois	15¾	250,000,000
J 66—1981-2001 (émise le 31 juil 1981)	1 fév/août	8 mois	15¾	175,000,000
J 67—1981-83 (émise le 1er juil 1981)	15 avr/oct	9 mois	16	75,000,000
J 68—1981-86 (émise le 1er juil 1981)	1 jan/juil	9 mois	14¾	450,000,000
J 70—1981-2000 (émise le 1er juil 1981)	1 jan/juil	9 mois	15	175,000,000
J 71—1981-83 (émise le 15 oct 1981)	15 avr/oct	5½ mois	18¾	100,000,000
J 72—1981-86 (échange partiel du J 73 durant l'année)	1 avr/oct		18	– 2,000
J 72—1981-86 (émise le 15 oct 1981)	1 avr/oct	5½ mois	18	400,000,000
J 73—1981-91 (échange pour l'emprunt J 72)	1 avr/oct		18	2,000
J 74—1982-84 (émise le 1er fév 1982)	1 août/fév	2 mois	16	150,000,000
J 75—1982-87 (émise le 1er fév 1982)	1 août/fév	2 mois	15½	650,000,000
J 77—1982-84 (émise le 31 mars 1982)	1 août/fév		15	225,000,000
J 78—1982-87 (émise le 31 mars 1982)	15 sept/mars		15	400,000,000
J 79—1982-2002 (émise le 31 mars 1982)	15 sept/mars		15½	200,000,000
Échues ou transférées en 1980-81				
				45,897,960,450
À payer en devises étrangères—				
Dollars des États-Unis—(1)				
1962-87 (rachetée le 15 avr 1981 et le 15 oct 1981)	15 avr/oct	divers	5	1,895,040
1962-87	15 avr/oct		5	64,790,880
1968-88	1 juin/déc		6⅛	122,710,000
1978-83	1 avr/oct		8	306,775,000
1978-83	15 avr/oct		9	490,840,000
1978-85	1 avr/oct		8.2	306,775,000
1978-98	1 avr/oct		8⅛	306,775,000
1978-98	15 avr/oct		9¼	429,485,000
1981-86 (émise le 3 nov 1981)	3 mai/nov	5 mois	16¼	368,130,000
				2,398,175,920
Deutsche marks—(2)				
1978-83	20 mai		4¾	305,280,000
1978-84	10 mai		5	254,400,000
				559,680,000
Francs suisses—(3)				
1979-89	20 mars		3¼	190,620,000
Yen japonais—(4)				
1979-84	27 mars/sept		6.4	148,710,000
				3,297,185,920
				49,195,146,370

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
199,750,000			199,750,000	190,426,281	9,323,719
41,250,000			41,250,000	39,768,293	1,481,707
116,874,026			116,874,026	117,101,149	– 227,123
974			974	689	285
103,191,714			103,191,714	42,715,805	60,475,909
233,807,051			233,807,051	120,446,224	113,360,827
171,849,314			171,849,314	116,528,142	55,321,172
45,000,000			45,000,000	40,233,256	4,766,744
50,625,000			50,625,000	47,618,338	3,006,662
26,250,000			26,250,000	17,814,972	8,435,028
34,937,500			34,937,500	25,787,026	9,150,474
18,375,000			18,375,000	10,623,790	7,751,210
96,875,000			96,875,000	62,438,180	34,436,820
26,500,000			26,500,000	9,995,866	16,504,134
54,000,000			54,000,000	24,097,046	29,902,954
34,786,329			34,786,329	7,546,688	27,239,641
90,625,000			90,625,000	20,672,739	69,952,261
62,028,083			62,028,083	6,510,950	55,517,133
2,292			2,292		2,292
79,790,414			79,790,414	3,174,840	76,615,574
66,458,200	5,000,000	1,399,820	72,858,020		72,858,020
133			133		133
54,226,050	2,400,000	476,598	57,102,648		57,102,648
19,049,252	1,050,000	279,578	20,378,830		20,378,830
69,895,829	9,625,000	1,373,824	80,894,653		80,894,653
35,778,307	6,125,000	1,096,220	42,999,527		42,999,527
32,830,480	5,000,000	826,630	38,657,110		38,657,110
18,450,516	3,062,500	951,097	22,464,113		22,464,113
8,984,939	– 150,000	100,136	8,935,075		8,935,075
49,781,250		1,446,544	51,227,794		51,227,794
19,687,500	875,000	968,072	21,530,572		21,530,572
8,593,750	400,000	109,236	9,102,986		9,102,986
33,139,560	3,000,000	1,181,528	37,321,088		37,321,088
165			165		165
4,000,000		181,668	4,181,668		4,181,668
16,791,667		1,636,604	18,428,271		18,428,271
	562,500	280,292	842,792		842,792
	2,000,000	941,180	2,941,180		2,941,180
	500,000	871,913	1,371,913		1,371,913
				104,645,204	– 104,645,204
4,446,693,006	***39,450,000***	***14,120,940***	***4,500,263,946***	***3,630,658,610***	***869,605,336***
47,376			47,376	47,848	– 472
3,146,326			3,146,326	3,177,651	– 31,325
8,194,313			8,194,313	8,083,281	111,032
23,886,000			23,886,000	23,676,000	210,000
43,162,200			43,162,200	42,334,200	828,000
24,483,150			24,483,150	24,267,900	215,250
25,752,094			25,752,094	25,525,688	226,406
38,816,006			38,816,006	38,071,381	744,625
23,414,679	539,280		23,953,959		23,953,959
190,902,144	***539,280***		***191,441,424***	***165,183,949***	***26,257,475***
14,828,063			14,828,063	18,939,666	– 4,111,603
13,207,534			13,207,534	16,976,854	– 3,769,320
28,035,597			***28,035,597***	***35,916,520***	***– 7,880,923***
6,986,100			6,986,100	6,774,796	211,304
9,870,377			9,870,377	10,800,310	– 929,933
235,794,218	***539,280***		***236,333,498***	***218,675,575***	***17,657,923***
4,682,487,224	39,989,280	14,120,940	4,736,597,444	3,849,334,185	887,263,259

Intérêt de la dette publique—*Suite*

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
DETTE NON ÉCHUE—*Fin*				
Obligations d'épargne du Canada—				
S 22—1967-80 (rajustement à la dépense d'intérêt)	divers	divers	6	
S 23—1968-82 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	7	7,224,450
S 23—1968-82	divers	divers	7	228,256,150
S 25—1970-81 (échue le 1er nov 1981)	divers	divers	8	668,722,350
S 26—1971-80 (rajustement à la dépense d'intérêt)	divers	divers	7¾	
S 27—1972-84 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	7¾	35,882,600
S 27—1972-84	divers	divers	7¾	506,331,850
S 28—1973-85 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	7¾-8	22,802,800
S 28—1973-85	divers	divers	7¾-8	278,300,350
S 29—1974-83 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	9¼	285,389,650
S 29—1974-83	divers	divers	9¼	1,920,501,500
S 30—1975-84 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	9½	166,967,450
S 30—1975-84	divers	divers	9½	997,262,850
S 31—1976-85 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	9¼	86,850,900
S 31—1976-85	divers	divers	9¼	515,908,000
S 32—1977-86 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	10½-19½	67,037,300
S 32—1977-86	divers	divers	10½-19½	463,609,100
S 33—1978-85 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	10½-19½	507,458,100
S 33—1978-85	divers	divers	10½-19½	3,343,233,300
S 34—1979-86 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	10½-19½	595,915,500
S 34—1979-86	divers	divers	10½-19½	2,411,386,700
S 35—1980-87 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	10½-19½	954,938,736
S 35—1980-87	divers	divers	10½-19½	1,769,576,700
S 36—1981-88 (rachetée pendant 1981-82)	divers	divers	10½-19½	274,491,198
S 36—1981-86	divers	divers	10½-19½	12,543,101,800
				28,651,149,334
Obligations spéciales non négociables—				
Fonds de placement du régime de pensions du Canada				154,003,000[5]
Bons du Trésor—				
Solde non amorti reporté au 31 mars 1981				
Amortissement de l'escompte des émissions de 1981-82				19,375,000,000
				19,375,000,000
Effets et prêts à payer en devises étrangères—				
Dollars des États-Unis—[1]				
Banques canadiennes		divers		
Banques des États-Unis		divers		
Deutsche marks—[2]				
1978-82	2 mai		5	203,520,000
Francs suisses—[3]				
1979-82 (échue le 8 mars 1982)	8 mars		2⅞	429,450,000
1979-85	14 mars		3	317,700,000
1982-87	8 mars		7¼	254,160,000
				1,001,310,000
Yen japonais—[4]				
1979-89	19 fév/août		7.1	173,495,000
1979-99	19 fév/août		7.5	173,495,000
				346,990,000
				1,551,820,000
Total de l'intérêt de la dette non échue				**98,927,118,704**

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
1,294,108			1,294,108	5,622,872	– 4,328,764
59,114,003			59,114,003	38,216,751	20,897,252
128,356,472			128,356,472	113,125,691	15,230,781
8,393,742			8,393,742	75,528,032	– 67,134,290
114,682,323			114,682,323	72,458,082	42,224,241
61,730,684			61,730,684	37,741,171	23,989,513
371,742,780			371,742,780	262,270,542	109,472,238
193,705,220			193,705,220	134,060,330	59,644,890
97,411,154			97,411,154	67,384,745	30,026,409
107,239,748			107,239,748	75,320,547	31,919,201
701,965,817		– 38	701,965,779	532,057,089	169,908,690
485,457,842			485,457,842	463,935,571	21,522,271
396,890,140		11,385,148	408,275,288	169,941,094	238,334,194
1,032,215,292		110,944,997	1,143,160,289		1,143,160,289
3,760,199,325		122,330,107	3,882,529,432	2,047,662,517	1,834,866,915
14,282,645			14,282,645	11,935,524	2,347,121
	710,873,625		710,873,625	497,497,234	213,376,391
	2,762,794,698		2,762,794,698	1,876,116,031	886,678,667
	3,473,668,323		3,473,668,323	2,373,613,265	1,100,055,058
97,480,913			97,480,913	44,420,841	53,060,072
				9,884,231	– 9,884,231
97,480,913			*97,480,913*	*54,305,072*	*43,175,841*
10,674,120			10,674,120	13,033,100	– 2,358,980
12,458,974			12,458,974	12,454,531	4,443
9,703,500			9,703,500	9,254,546	448,954
1,087,258		3,950,400	5,037,658		5,037,658
23,249,732		*3,950,400*	*27,200,132*	*21,709,077*	*5,491,055*
12,922,302			12,922,302	13,690,252	– 767,950
13,650,318			13,650,318	14,461,533	– 811,215
26,572,620			*26,572,620*	*28,151,785*	*– 1,579,165*
157,977,385		3,950,400	161,927,785	117,199,034	44,728,751
8,614,946,579	**3,513,657,603**	**140,401,447**	**12,269,005,629**	**8,399,744,525**	**3,869,261,104**

Intérêt de la dette publique—*Suite*

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—				
Compte du régime de pensions du Canada	divers	divers	divers	21,547,206,287
Compte d'assurance-chômage	divers		divers	318,275,601
Compte de pension pour les agents des rentes	30 juin/sept			
	31 déc/mars		4	69,428
Intérêt payé en trop durant 1979-80 et 1980-81				
Compte des rentes sur l'État	31 mars		7	1,171,975,134
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	10,343,553,408
Compte de prestations de décès des forces régulières	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	42,662,360
Compte de prestations de retraite des membres du Parlement	divers		6	13,861,821
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	31 mars		4	11,264,529
Compte de pension de retraite	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	1,212,155,985
Compte de prestations de décès de la Fonction publique	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	141,259,132
Compte de pension de retraite de la Fonction publique	30 juin/sept			
	31 déc/mars			14,757,155,902
Compte de prestations de retraite supplémentaires	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	1,215,769,563
Services diplomatiques	divers	divers	divers	
Juges	divers	divers	divers	
Lieutenants-gouverneurs	divers	divers	divers	
Compte de prestations de retraite à l'égard des juges	divers	divers	divers	
Comptes de dépôt et de fiducie—				
Fonds des écoles publiques—				
Ontario	1 jan/juil	divers	5	1,502,256[b]
Québec	1 jan/juil	divers	5	1,175,515[b]
Fonds de réclamations à l'étranger	30 mar/sept		divers	2,033,801
Assurance de fonds de réclamations—Roumanie	30 mar/sept		divers	
Fonds de réclamations de guerre—Deuxième guerre mondiale	31 mars		divers	7,546,504
Commission canadienne du lait—Prélèvement pour les éventualités	divers	divers	divers	
Dépôts en garantie—Ressources des réserves	divers	divers	divers	588,775
Dépôts en garantie—Troupeaux prêtés aux Indiens	divers	divers	divers	28,493
Fonds d'assurance des terres	31 mars		3	569,705
Compte spécial de la Cour fédérale	30 mars/sept		divers	10,165,861
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	divers	divers	13,668,821
Fonds de bienfaisance de l'armée	30 mars/sept	divers	divers	1,460,483
Fonds de pension, explosion de 1917, Halifax	31 mars/sept	divers	divers	1,311,160
Fonds des bandes indiennes	31 mars	divers	divers	383,962,657
Fonds de compensation des Indiens	31 mars		divers	74,102
Compte d'attente pour location aux Indiens	31 mars	divers	divers	12,822,168
Compte spécial—Nigéria	30 juin/sept			
	31 déc/mars			3,648,164
Comptes de succession des Indiens	31 mars	divers	divers	3,472,640
Compte pour Indiens atteints d'incapacité mentale	31 mars	divers	divers	
Compte de tutelle des Indiens	31 mars	divers	divers	
Comptes d'épargne des Indiens	31 mars	divers	divers	24,786,127
Conseil des recherches médicales—Dons et legs	30 mars/sept		divers	90,016
Fonds de garantie des postes—Encaisse	31 sept/mars		divers	
Fonds de réclamations—Pollution des Maritimes	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	74,352,464
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	divers		divers	452,198,633
Compte de fiducie de Mackenzie King	31 mars		9.28	283,282
Fonds de fiducie Strathcona	15 mai/nov		divers	
Fonds pour les boursiers de la Reine	30 mars/sept		divers	326,290
Fonds de fiducie des détenus	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	4,020,390

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
143,150,928			143,150,928	91,445,066	51,705,862
37,541,397			37,541,397	12,849,565	24,691,832
1,470			1,470	1,567	– 97
1,279			1,279	1,414	– 135
– 64,997			– 64,997		– 64,997
79,809,754			79,809,754	81,033,651	– 1,223,897
415,765,659			415,765,659	436,073,029	– 20,307,370
464,510,610			464,510,610	314,515,712	149,994,898
1,822,444			1,822,444	1,489,302	333,142
1,805,034			1,805,034	1,590,123	214,911
965,954			965,954	806,598	159,356
989,636			989,636	869,952	119,684
48,227,622			48,227,622	36,870,908	11,356,714
48,613,658			48,613,658	40,505,648	8,108,010
5,247,240			5,247,240	4,016,623	1,230,617
5,942,261			5,942,261	4,424,357	1,517,904
573,264,357			573,264,357	476,815,205	96,449,152
618,981,751			618,981,751	502,547,819	116,433,932
67,596,102			67,596,102	42,053,026	25,543,076
90,931,583			90,931,583	52,257,895	38,573,688
2,166			2,166	1,413	753
61,617			61,617	54,434	7,183
6,392			6,392	2,187	4,205
3,945			3,945	33,487	– 29,542
77,149			77,149	21,271	55,878
56,740			56,740	16,352	40,388
254,624			254,624	411,803	– 157,179
				2,765	– 2,765
1,021,170			1,021,170	679,374	341,796
				728,594	– 728,594
152,343			152,343	12,960	139,383
4,188			4,188	2,840	1,348
16,062			16,062	14,282	1,780
1,083,961			1,083,961	708,259	375,702
1,423,193			1,423,193	1,059,388	363,805
211,668			211,668	201,061	10,607
126,699			126,699	98,618	28,081
43,782,577			43,782,577	30,194,206	13,588,371
16,362			16,362	20,596	– 4,234
1,499,927			1,499,927	931,874	568,053
648,523			648,523	477,985	170,538
149,443			149,443	387,701	– 238,258
31,126			31,126	15,110	16,016
198,775			198,775	105,775	93,000
3,838,860			3,838,860	867,807	2,971,053
13,408			13,408	9,711	3,697
7,724			7,724	4,110	3,614
4,632,623			4,632,653	3,466,326	1,166,327
5,712,626			5,712,626	3,853,366	1,859,260
50,524,053			50,524,053	15,542,609	34,981,444
43,358			43,358	28,530	14,828
65,198			65,198	67,081	– 1,883
10,523			10,523	7,357	3,166
382,287			382,287	101,310	280,977

Intérêt de la dette publique—*Suite*

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—				
Compte du régime de pensions du Canada	divers	divers	divers	21,547,206,287
Compte d'assurance-chômage	divers		divers	318,275,601
Compte de pension pour les agents des rentes	30 juin/sept			
	31 déc/mars		4	69,428
Intérêt payé en trop durant 1979-80 et 1980-81				
Compte des rentes sur l'État	31 mars		7	1,171,975,134
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	10,343,553,408
Compte de prestations de décès des forces régulières	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	42,662,360
Compte de prestations de retraite des membres du Parlement	divers		6	13,861,821
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	31 mars		4	11,264,529
Compte de pension de retraite	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	1,212,155,985
Compte de prestations de décès de la Fonction publique	30 juin/sept			
	31 déc/mars		divers	141,259,132
Compte de pension de retraite de la Fonction publique	30 juin/sept			
	31 déc/mars			14,757,155,902
Compte de prestations de retraite supplémentaires	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	1,215,769,563
Services diplomatiques	divers	divers	divers	
Juges	divers	divers	divers	
Lieutenants-gouverneurs	divers	divers	divers	
Compte de prestations de retraite à l'égard des juges	divers	divers	divers	
Comptes de dépôt et de fiducie—				
Fonds des écoles publiques—				
Ontario	1 jan/juil	divers	5	1,502,256[6]
Québec	1 jan/juil	divers	5	1,175,515[6]
Fonds de réclamations à l'étranger	30 mar/sept		divers	2,033,801
Assurance de fonds de réclamations—Roumanie	30 mar/sept		divers	
Fonds de réclamations de guerre—Deuxième guerre mondiale	31 mars		divers	7,546,504
Commission canadienne du lait—Prélèvement pour les éventualités	divers	divers	divers	
Dépôts en garantie—Ressources des réserves	divers	divers	divers	588,775
Dépôts en garantie—Troupeaux prêtés aux Indiens	divers	divers	divers	28,493
Fonds d'assurance des terres	31 mars		3	569,705
Compte spécial de la Cour fédérale	30 mars/sept		divers	10,165,861
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	divers	divers	13,668,821
Fonds de bienfaisance de l'armée	30 mars/sept	divers	divers	1,460,483
Fonds de pension, explosion de 1917, Halifax	31 mars/sept	divers	divers	1,311,160
Fonds des bandes indiennes	31 mars	divers	divers	383,962,657
Fonds de compensation des Indiens	31 mars		divers	74,102
Compte d'attente pour location aux Indiens	31 mars	divers	divers	12,822,168
Compte spécial—Nigéria	30 juin/sept			
	31 déc/mars			3,648,164
Comptes de succession des Indiens	31 mars	divers	divers	3,472,640
Compte pour Indiens atteints d'incapacité mentale	31 mars	divers	divers	
Compte de tutelle des Indiens	31 mars	divers	divers	
Comptes d'épargne des Indiens	31 mars	divers	divers	24,786,127
Conseil des recherches médicales—Dons et legs	30 mars/sept		divers	90,016
Fonds de garantie des postes—Encaisse	31 sept/mars		divers	
Fonds de réclamations—Pollution des Maritimes	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	74,352,464
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	divers		divers	452,198,633
Compte de fiducie de Mackenzie King	31 mars		9.28	283,282
Fonds de fiducie Strathcona	15 mai/nov		divers	
Fonds pour les boursiers de la Reine	30 mars/sept		divers	326,290
Fonds de fiducie des détenus	30 juin/sept		divers	
	31 déc/mars		divers	4,020,390

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
143,150,928			143,150,928	91,445,066	51,705,862
37,541,397			37,541,397	12,849,565	24,691,832
1,470			1,470	1,567	– 97
1,279			1,279	1,414	– 135
– 64,997			– 64,997		– 64,997
79,809,754			79,809,754	81,033,651	– 1,223,897
415,765,659			415,765,659	436,073,029	– 20,307,370
464,510,610			464,510,610	314,515,712	149,994,898
1,822,444			1,822,444	1,489,302	333,142
1,805,034			1,805,034	1,590,123	214,911
965,954			965,954	806,598	159,356
989,636			989,636	869,952	119,684
48,227,622			48,227,622	36,870,908	11,356,714
48,613,658			48,613,658	40,505,648	8,108,010
5,247,240			5,247,240	4,016,623	1,230,617
5,942,261			5,942,261	4,424,357	1,517,904
573,264,357			573,264,357	476,815,205	96,449,152
618,981,751			618,981,751	502,547,819	116,433,932
67,596,102			67,596,102	42,053,026	25,543,076
90,931,583			90,931,583	52,257,895	38,673,688
2,166			2,166	1,413	753
61,617			61,617	54,434	7,183
6,392			6,392	2,187	4,205
3,945			3,945	33,487	– 29,542
77,149			77,149	21,271	55,878
56,740			56,740	16,352	40,388
254,624			254,624	411,803	– 157,179
				2,765	– 2,765
1,021,170			1,021,170	679,374	341,796
				728,594	– 728,594
152,343			152,343	12,960	139,383
4,188			4,188	2,840	1,348
16,062			16,062	14,282	1,780
1,083,961			1,083,961	708,259	375,702
1,423,193			1,423,193	1,059,388	363,805
211,668			211,668	201,061	10,607
126,699			126,699	98,618	28,081
43,782,577			43,782,577	30,194,206	13,588,371
16,362			16,362	20,596	– 4,234
1,499,927			1,499,927	931,874	568,053
648,523			648,523	477,985	170,538
149,443			149,443	387,701	– 238,258
31,126			31,126	15,110	16,016
198,775			198,775	105,775	93,000
3,838,860			3,838,860	867,807	2,971,053
13,408			13,408	9,711	3,697
7,724			7,724	4,110	3,614
4,632,653			4,632,653	3,466,326	1,166,327
5,712,626			5,712,626	3,853,366	1,859,260
50,524,053			50,524,053	15,542,609	34,981,444
43,358			43,358	28,530	14,828
65,198			65,198	67,081	– 1,883
10,523			10,523	7,357	3,166
382,287			382,287	101,310	280,977

Intérêt de la dette publique—*Fin*

	Date d'échéance des intérêts	Période si moins d'un an	Taux d'intérêt	Montant de capital
			%	$
COMPTES À FIN DÉTERMINÉES—*Fin*				
OTAN—Colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans l'eau de mer	divers	divers	divers	
Corporation de la ville de Wallacebury	divers	divers	divers	
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	divers	divers	633,356
Truroc Gypsum Products Ltd	divers	divers	divers	
Droits de tirage spéciaux affectés par le Fonds monétaire international	divers	divers	divers	
L'énergie atomique du Canada, Limitée	divers	divers	divers	20,000,000
La Corporation de disposition des biens de la Couronne	divers	divers	divers	
Société du crédit agricole	divers	divers	divers	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	divers	divers	divers	1,000,000
Musées nationaux du Canada—Compte de fiducie	divers			329,683
Musées nationaux du Canada—Compte spécial	divers		divers	
Fonds de prestations de la Gendarmerie royale	31 mars		divers	804,251
				1,022,855,597
Total de l'intérêt, comptes à fins déterminées				**51,161,513,545**
TOTAL DE L'INTÉRÊT DE LA DETTE PUBLIQUE				**150,088,632,249**

(1) Converti en dollars des États-Unis $1.00 = $1.2271 canadien.
(2) Converti en 1 DM = $.5088 canadien.
(3) Converti en 1 FS = $.6354 canadien.
(4) Converti en 1 Y = $.004957 canadien.
(5) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du département des Assurances et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.
(6) On distribue l'intérêt de ce solde aux provinces de l'Ontario et du Québec d'après leur population.

1981-82					
Intérêt	Escompte ou primes	Commission et rémunération imputées aux dépenses	Total	1980-81	Variation
$	$	$	$	$	$
				5,154	– 5,154
				867	– 867
30,377			30,377	3,174	27,203
				1,261	– 1,261
135,012,183			135,012,183	94,047,099	40,965,084
3,423,231			3,423,231	2,632,771	790,460
				8,247	– 8,247
47,137			47,137	133,600	– 86,463
44,985			44,985		44,985
50,747			50,747	26,898	23,849
				268,295	– 268,295
6,610			6,610	9,748	– 3,138
254,600,490			*254,600,490*	*157,176,135*	*97,424,355*
2,859,778,352			**2,859,778,352**	**2,257,435,116**	**602,343,236**
11,474,724,931	**3,513,657,683**	**140,401,447**	**15,128,783,981**	**10,657,179,641**	**4,471,604,340**

SECTION 15

COMPTES PUBLICS
1981-82

Index

INDEX

REMARQUE—LES CHIFFRES EN CARACTÈRES GRAS RENVOIENT AUX SECTIONS

A

Accord du Kennedy Round, 7•38, 7•41, **14**•11
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, 7•32
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes, 7•26
  avances, 7•22, 7•23, 7•26
  prêts, 7•22, 7•23, 7•24, 7•25, 7•27, 7•50, **14**•7 **14**•8, **14**•9, **14**•10
Achats militaires, **8**•11, **8**•20
  intérêts sur placement, **5**•6, **14**•13
Actif, **2**•8, **2**•12
Actif comptabilisé net, **2**•8
Actif et du passif, État de l', **2**•8
Actif et du passif, évaluation de l', **2**•12
Actions en fiducie—Loi sur la faillite, **8**•9, **8**•15
Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, 7•9, 7•17, 7•18, 7•21, **8**•13, **14**•7, **14**•24
  prêts productifs d'intérêt, 7•50
Administration de pilotage de l'Atlantique, 7•21
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, 7•21
Administration de pilotage des Laurentides, 7•21
Administration de pilotage du Pacifique, 7•21
Administration du pont du port de Saint-Jean (N-B), 7•9, 7•16, 7•38, 7•42, 7•50, **14**•7, **14**•11
Administrations provinciales et territoriales
  prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•22, 7•50, **14**•7
Afrique orientale, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Agence internationale de l'énergie atomique, 7•32
Aide au développement international—Prêts et souscriptions, **2**•14
Aide domiciliaire aux Indiens, 7•44, 7•47, **14**•12
Aide financière provenant de crédits budgétaires, **14**•15
Aide fournie aux chemins de fer par le gouvernement du Canada, **14**•2
Air Canada, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•10, 7•21, **14**•7
  capital-actions, 7•8, 7•10
  hangar d'entretien à Winnipeg, 7•8, 7•10
  prêt consolidé, 7•8, 7•10
Alberta, province de l'
  prêts, dotations en capital et avances, 7•25, **14**•9
Algérie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Amendes—Loi sur les Indiens, **8**•10, **8**•17
Analyse des insuffisances actuarielles pour 1981-82, **8**•5
Analyse du compte du déficit accumulé depuis la Confédération jusqu'au 31 mars 1981, **12**•4
Anciens combattants
  fonds de fiducie de l'administration et du bien-être, **8**•12, **8**•21, **14**•24
  Loi d'établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux, **8**•13
Antigua, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Argentine, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 7•24, 7•27, **14**•9
Arsenaux canadiens, Limitée, Les, 7•9, 7•12, 7•18, 7•20, **14**•7
Association des employeurs maritimes, 7•44, 7•49, **14**•12
Association internationale de développement, 7•32, 7•33
Association récréative de la Fonction publique d'Ottawa, 7•43, 7•46, **14**•12
Associations des Indiens du Canada, 7•44, 7•47, **14**•12
Associations et organismes internationaux, 7•32, 7•34, **14**•10

A—*Fin*

Assurance-chômage, Compte d', **1**•10, **1**•12, **2**•9, **6**•12, **8**•2, **8**•8, **14**•22
  états financiers, **8**•30
  opérations du, **8**•8
  prêt portant intérêt, **2**•9, **8**•2
Assurance de fonds de réclamations—Roumanie, **14**•22
Autre comptes à fins déterminées, **1**•10, **6**•12, **8**•2, **8**•24
Autres comptes inscrits sur l'état de l'actif et du passif
  renseignements détaillés sur les, **12**, **12**•2
Autres comptes, produits de placements, **5**•6, **14**•13
Autres éléments de passif, **2**•9
  divers, **2**•9, **9**•2, **9**•4
  renseignements détaillés sur les, **9**, **9**•2
Autres opérations, **1**•5, **1**•9, **1**•10, **1**•15, **1**•16, **2**•5
Autres prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3
Autres produits de placements, **1**•7, **2**•6, **5**•4
Autres recettes fiscales, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•7
Autres recettes non fiscales, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•6, **5**•7
Autres renseignements divers, **14**
Autres sociétés et organismes de la Couronne, prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•8, 7•50, **14**•7
Avancement de la technologie industrielle, **14**•13
Avances à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, non compris les provisions pour prestations conditionnelles
  prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•35, **14**•10
Avoir du gouvernement du Canada dans les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne
  prêts, dotations en capital et avances, 7•20

B

Bande des Chippewa de Kettlepoint, 7•44, 7•46, **14**•12
Banque centraméricaine d'intégration économique, 7•34
Banque de développement africain, 7•34
Banque de développement asiatique, 7•32
  (spécial), 7•34
Banque de développement des Caraïbes, 7•32, 7•33
  fonds de développement agricole, 7•34
  régionale des Caraïbes du Commonwealth, 7•34
  (spécial), 7•34
Banque du Canada, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•6, 7•9, 7•12, 7•21, **14**•7
Banque fédérale de développement, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•7, 7•18, 7•19, 7•21, **14**•7
  capital-actions, 7•4, 7•7
  prêts, 7•4, 7•7
Banque inter-américaine de développement, 7•32, 7•33, 7•50
  fonds spéciaux de fonctionnement, 7•34
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 7•32, 7•33, 7•34
Barbade, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Belize, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Besoins financiers (non compris le change), **1**•5, **2**•5
Biens culturels, 7•43, 7•45
Birmanie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Bolivie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Bons du Trésor, **1**•11, **2**•9, **6**•12, **11**•2, **11**•7, **11**•9, **11**•10, **14**•20
  émissions et remboursements de, **11**•7
  en adjudication, rendement moyen des, **11**•9
Brésil, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
British Yukon Railway Company, 7•38, 7•39, **14**•11

B—*Fin*

Budgétaire(s)
crédits, 6•2
crédits et dépenses
annuels et statutaires, 6•2
par ministère, 6•3
dépenses, 2•11, 6•3 *Voir* aussi Dépenses
renseignements détaillés sur les, 6, 6•3
recettes, 2•11, 5•2 *Voir* aussi Recettes
renseignements détaillés sur les, 5, 5•2
Burgeo Leasing Limited, 7•38, 7•39, 14•11

C

Caisse, 2•8, 5•6, 12•2, 14•13
des dépôts en devises étrangères, 12•2, 12•3
des dépôts en dollars canadiens, 12•2, 12•3
en fin d'exercice, 1•5, 1•11, 1•13, 2•5
Caisse d'épargne postale, 8•11, 8•20
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants,
avances à la, 5•6, 7•3, 7•35, 14•10
Caisse de pension des personnes à charge, Gendarmerie royale du Canada, 8•24, 8•26, 14•22
états financiers vérifiés, 8•35
Caisse des prêts aux syndicats agricoles, 7•4, 7•7, 14•7
Cameroun, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Canadair, Limitée, 7•36
capital-actions, 7•36, 14•11
prêts, 7•36, 14•11
Canadian Arctic Producers Limited, 7•39, 14•11
capital-actions, 7•38, 7•39
prêts, 7•38, 7•39
Canadian National (West Indies) Steamships, Limited,
7•13, 7•18, 7•20, 14•7
avances, 7•9, 7•13
capital-actions, 7•9, 7•13
compte de dépôt et de fiducie, 8•13, 8•22
Catégories d'opérations financières, 2•11
Cautionnements des candidats aux élections, 8•11, 8•20
Centres de services agricoles, 7•27
avances, 7•24, 7•25, 7•27, 14•9
prêts, 7•24, 7•25, 7•27, 7•50, 14•9, 14•10
Chaque avance comptable qui n'est pas remboursée ou dont il n'est pas rendu compte, 13•38
Chaque paiement effectué à même le Compte de garantie des fonctionnaires publics, 13•54
Chaque remise d'impôt, de droit ou de peine de $1,000 ou plus, 13•2
Chemins de fer, aide fournie aux, 14•2
Chemins de fer Nationaux du Canada, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3,
7•11, 7•21, 14•7
capital-actions, 7•8, 7•11
Chemins de fer du gouvernement canadien—Fonds de roulement,
7•8, 7•11
prêt consolidé, 7•8, 7•11
services de transbordeur entre Yarmouth et Bar Harbour, 7•11,
14•7
nouveau quai et installations, 7•8
Chèques de comptes d'avance fixe, 9•3, 9•4
Chèques en circulation, 9•3
Chèques, mandats et mandats-poste en circulation, 1•10, 2•9, 9•2,
9•3
Chili, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Chine, prêt à la, 7•29, 14•10
Club Lions de Fort Simpson, 8•11, 8•19
Coast Ferries Limited, 7•38, 7•39, 14•11
Code canadien du travail—Services de sécurité, 7•44, 7•47, 14•12
Coleman Collieries Limited, 7•38, 7•39, 14•11
Colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans
l'eau de mer, OTAN, 8•10, 8•17, 14•24

C—*Suite*

Colombie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Colombie-Britannique, province de la
prêts, dotations en capital et avances, 7•25, 14•10
Commissaires du port de Hamilton, 7•44, 7•48, 14•12
Commission canadienne du blé, 7•18, 7•19, 7•20
Commission canadienne du lait, 7•9, 7•13, 7•18, 7•19,
7•20, 14•7, 14•22
compte de la, 8•12, 8•22
Commission d'énergie du Nord canadien, 7•16, 7•18, 7•21, 14•7
fonds de roulement, 7•9, 7•16
Loi sur la, prêts en vertu des articles 14 et 15, 7•9, 7•16, 7•50
Commission de la Capitale nationale, 7•9, 7•15, 7•18, 7•19, 7•21,
14•7
Commission des champs de bataille nationaux, 7•18, 7•19, 7•21
Commission des pêches des Grands Lacs—Lutte contre la
lamproie, 8•10, 8•16
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth,
7•44, 7•49, 14•12
Commission du port de Lakehead, 7•44, 7•49, 14•12
Commission du port de Port Alberni, 7•44, 7•49, 14•12
Commission du port du fleuve Fraser, 7•44, 7•48, 14•12
Commissions provinciales des accidents du travail, 7•44,
7•47, 14•12
Commonwealth institute of biological control, 8•9, 8•14
Compagnies d'assurance, intérêts sur obligations, 8•11,
8•20
Compte d'accroissement du taux de propriété canadienne,
1•10, 2•9, 8•2, 8•8
Compte d'administration du Séquestre, 8•14, 8•23
Compte d'assurance-chômage, 1•10, 1•12, 2•9, 6•12,
8•2, 8•8, 14•22
états financiers vérifiés, 8•30
intérêt sur prêts au, 5•6, 14•13
prêts portant intérêt, 2•9, 8•2
Compte d'attente pour location aux Indiens, 8•10, 8•17, 14•22
Compte d'avance de philatélie, 8•13, 8•22
Compte de dépôt
Archives publiques, 8•9, 8•14
Consommation et Corporations, 8•9, 8•14
Loran C—Service de garde-côtes des États-Unis, 8•12, 8•20
Compte de fiducie
de Mackenzie King, 8•14, 8•23, 14•22
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Généralités,
8•13, 8•23
Musées nationaux du Canada, 8•13, 8•23, 14•24
Compte de frais de voyage, organismes internationaux, 8•9, 8•16
Compte de garantie des fonctionnaires du gouvernement, 8•10, 8•16
Compte de la Commission canadienne du lait, 8•12, 8•22
Compte de la Fondation du Canada, 8•9, 8•15
Compte de la loterie nationale, 8•12, 8•21
Compte de la Monnaie royale canadienne, 8•13, 8•22
Compte de partage des redevances d'exportation sur le pétrole, 8•9,
8•15
Compte de pension de retraite
de la Fonction publique, 1•12, 8•5, 8•6, 14•22
de la Gendarmerie royale du Canada, 1•12, 8•5, 8•6, 14•22
des Forces canadiennes, 1•12, 8•5, 8•6, 14•22
Compte de pension pour les agents des rentes, 8•24, 8•25, 14•22
Compte de pensions du personnel engagé sur place—Contribuant,
8•24, 8•26
Compte de prestations de retraite des membres du Parlement, 8•24,
8•25, 8•26, 14•22
Compte de prestations de décès
de la Fonction publique, 8•24, 8•26, 14•22
des forces régulières, 8•24, 8•25, 14•22
Compte de prestations de retraite à l'égard des juges, 14•22
Compte de prestations de retraite supplémentaires, 1•12, 8•5, 8•7,
14•22

C—*Suite*

juges, 14•22
lieutenants-gouverneurs, 14•22
services diplomatiques, 14•22
Compte de prêts pour la production de défense, 7•44, 7•48, 14•12
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 8•9, 8•15
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, 8•9, 8•14, 14•22
Compte de tutelle des Indiens, 14•22
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces, 1•10, 2•9, 8•2, 8•23
Compte des olympiques, 9•4, 9•5
Compte des rentes sur l'État, 1•10, 2•9, 6•12, 8•2, 8•8, 14•22
états financiers vérifiés, 8•33
Compte du fonds des changes, 1•7, 2•6, 5•4
avances, 1•11, 2•8, 5•6, 10•2, 14•13
éléments d'actif, 10•3
états financiers vérifiés, 10•4
Compte du régime de pensions du Canada, 1•10, 1•12, 2•9, 6•12, 8•2, 8•3, 14•22
états financiers vérifiés, 8•27
Compte pour Indiens atteints d'incapacité mentale, 14•22
Compte spécial
de la Cour fédérale, 8•10, 8•18, 14•22
Énergie Atomique du Canada, Limitée, 8•10, 8•18
Musées nationaux du Canada, 14•24
Nigeria, 8•10, 8•18, 14•22
Trinité et Tobago, 8•10, 8•18
Compte spécial de fonctionnement
Bibliothèque nationale, 8•13, 8•23
Compte supplémentaire de l'assurance-maladie, 8•11, 8•19
Comptes à fins déterminées, 1•5, 1•9, 1•10, 2•5, 2•9, 6•12, 14•22
renseignements détaillés sur, 8, 8•2
Comptes courus, 1•15, 1•16
Comptes d'attente, 9•4, 9•5
Comptes d'attente, justes salaires, 8•10, 8•18
Comptes d'attente, normes du travail, 8•10, 8•18
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés, 7•43, 7•45, 14•12
Comptes d'éléments de passif, 1•10
Comptes d'épargne des Indiens, 8•10, 8•17, 14•22
Comptes d'opérations de change, 2•8, 5•6, 14•13
renseignements détaillés sur, 10, 10•2
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes, 8•10, 8•17
Comptes de dépôt et de fiducie, 1•10, 2•9, 6•12, 8•2, 8•8, 8•9, 14•22
Comptes de fiducie
gérés, 8•12, 8•21
soins des anciens combattants, 8•12, 8•21
Comptes de pension de retraite, 1•10, 1•12, 2•9, 6•12, 8•2, 8•4, 8•5
Comptes de succession des Indiens, 8•10, 8•17, 14•22
Comptes des Postes, 7•43, 7•45
Comptes spéciaux des Indiens, 8•10, 8•18
Congo (Brazzaville), aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Conseil de coopération douanière, 7•32
Conseil des Indiens du Yukon, 7•44, 7•47, 14•12
Conseil des ports nationaux, 7•9, 7•15, 7•18, 7•19, 7•21, 8•22, 14•7
comptes de dépôt et de fiducie, 8•13, 8•22
Conseil international de l'étain, 7•32, 7•34
Consolidated Computer Incorporated, 7•36, 7•37, 14•11
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples, 7•43, 7•45, 14•12
Construction de défense (1951), Limitée, 7•18, 7•20
Contribution d'Indiens au programme de logement subventionné, 8•10, 8•17
Convention internationale sur le caoutchouc naturel, 7•32, 7•34

C—*Fin*

Conventions comptables importantes, 2•11
Conversion des opérations de change, 2•12
Corée, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Corporation commerciale canadienne, 7•12, 7•18, 7•19, 7•20, 14•7
capital versé, 7•9, 7•13
prêts, 7•9, 7•13
Corporation de développement du Canada, 7•36, 7•37, 14•11
Corporation de disposition des biens de la Couronne, La, 7•18, 7•20, 8•13, 14•24
Corporation de la ville de Montréal, 7•48
tunnel Atwater, 7•44, 7•48, 14•12
tunnel St-Rémi, 7•44, 7•48, 14•12
Corporation de la ville de Wallacebury, 14•24
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La, 7•19, 7•21
Côte d'Ivoire, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Cour fédérale
compte spécial, 8•10, 8•18, 14•22
frais, 8•13, 8•22
Créditeurs, 1•10, 2•9, 9•2, 9•3
Crédits budgétaires, 6•2
Crédits et dépenses budgétaires
annuels et statutaires, 6•2
par ministère, 6•3
Cuba, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30

D

Débours par enveloppe
détails, 4•2
par ministère, 4•5
renseignements détaillés, 4
Déficit, 1•5, 2•5, 2•7
accumulé, 2•8, 2•12, 12•3
à titre de l'ensemble du passif et de l'actif comptabilisé net, 12•3
depuis la Confédération jusqu'au 31 mars, 12•4
en pourcentage du produit national brut (graphique), 12•4
état des imputations directes, depuis la Confédération jusqu'au 31 mars, 12•5
par tête d'habitant (graphique), 12•4
De Havilland Aircraft of Canada Limited, The, 7•37
capital-actions, 7•36, 7•37, 14•11
prêts, 7•36, 7•37, 14•11
Dépenses (budgétaires), 1•5, 1•7, 1•8, 1•13, 1•14, 1•18, 2•5, 2•7, 2•11, 6•3
brutes, 2•7
état des recettes et, 2•6
imputées sur les crédits statutaires, 6•12, 6•13
mensuelles par principaux ministères, 6•14
nettes, 2•7
par article courant, 6•11
par catégorie, 6•8, 6•9
par fonction, 6•4, 6•5
par fonction principale, 6•4
par programme, 6•6
renseignements détaillés sur les, 6, 6•3
Dépôts à l'égard de projets divers
Énergie, Mines et Ressources, 8•9, 8•15
Environnement, 8•9, 8•15
Pêches et Océans, 8•10, 8•16
Dépôts courants du Receveur général, 12•2, 12•3
Dépôts de garantie d'entrepreneurs, 8•12, 8•20, 14•22
chèques visés, 8•12
espèces, 8•12
obligations, 8•12

D—*Fin*

Dépôts des sociétés de la Couronne, 8•22
  Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 8•13
  Corporation de disposition des biens de la Couronne, La, 8•13
  Énergie atomique du Canada, Limitée, L', 8•13
  Société d'assurance-dépôts du Canada, La, 8•13
Dépôts du Receveur général *Voir* Receveur général
Dépôts en garantie
  Affaires indiennes et Nord canadien, 8•10, 8•17
  Agence canadienne de développement international, 8•9, 8•16
  Douanes et Accise, 8•11, 8•19
  Énergie, Mines et Ressources
    pétrole et gaz, 8•9, 8•15
  Loi sur la faillite, 8•9, 8•14
  Parcs Canada, 8•9, 8•15
  Pêches et Océans, 8•10, 8•16
  ressources des réserves, 8•10, 8•17, 14•22
  troupeaux prêtés aux Indiens, 8•10, 8•17, 14•22
Dépôts et fiducie *Voir* Comptes de dépôts et de fiducie
Dépôts spéciaux du Receveur général, 12•2, 12•3
Dépôts temporaires reçus des importateurs, 8•11, 8•19
Dette échue à payer en dollars canadiens, 9•2, 9•3
Dette non échue
  à payer en devises étrangères, 1•11, 2•9, 6•12, 11•2, 14•18
  à payer en monnaie canadienne, 2•9, 6•12, 11•2, 14•16
  au 31 mars de 1978 à 1982 inclusivement et taux d'intérêt moyen en vigueur, 11•9
  détenue par le gouvernement, 1•11, 2•9, 5•6, 11•2, 14•13
  opérations de la, 2•5
  renseignements détaillés sur la, 11, 11•2
Dette publique
  intérêt de la, 6•12, 14•16
Divers
  autres éléments de passif, 1•10, 2•9, 9•2
  prêts, dotations en capital et avances, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•43, 7•50, 14•12
Diverses avances comptables des ministères, 7•43, 7•45, 14•12
  caisse à montant fixe et avances permanentes, 7•43, 7•45, 14•12
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis
  Loi sur la faillite, 8•9, 8•15
  Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 8•9, 8•15
  Loi sur les liquidations, 8•9, 8•15
Dominique, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30
Dons et legs, 8•11, 8•19, 14•22
Droits d'accise, 1•7, 2•6, 5•3, 5•4, 5•5, 5•8
Droits d'accise, ventes et autres taxes d'accise, 5•3
Droits de douane à l'importation, 1•7, 2•6, 5•3, 5•4, 5•5, 5•8
Droits de tirage spéciaux, 1•11, 2•8, 10•2, 10•3, 14•24

E

Échange culturel—Gouvernement du Manitoba, 8•9, 8•14
Échéance de la dette du gouvernement, 11•10
Effets à payer
  Fonds monétaire international, 2•8, 10•2, 10•3
  organismes internationaux, 2•8, 7•3
Effets et prêts à payer en devises étrangères, 1•11, 2•9, 6•12, 11•2, 11•8, 11•9, 11•10, 14•20
Égypte, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
El Salvador, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
Eldorado Mining and Refining Limited—Capital-actions non présentés, 9•4, 9•5
Eldorado Nucléaire, Limitée, 7•14, 7•18, 7•19, 7•20, 14•7
  capital-actions, 7•9, 7•14
  prêts, 7•9, 7•14, 7•50
Electrical Reduction Co Ltée, 14•13
Éléments d'actif, Compte du Fonds des changes, 10•3
Émissions et remboursements de bons du Trésor, 11•7

E—*Fin*

Emploi des crédits, État de l', 2•10
Employés affectés
  à l'étranger, 7•43, 7•44, 14•12
  au Canada et à l'étranger, 7•43, 7•45, 14•12
Énergie atomique du Canada, Limitée, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•10, 7•18, 7•19, 7•20, 8•13, 14•7, 14•24
  bâtiment pour la production d'isotopes, 7•8, 7•11
  bureau des services techniques de Sheridan Park, 7•8, 7•11, 7•50
  capital-actions, 7•8, 7•10
  capital d'apport, 7•8, 7•10
  centrale nucléaire de Gentilly II, 7•8, 7•10
  centrale nucléaire de Lepreau, 7•8, 7•11, 7•50
  compte spécial, 8•10, 8•18
  concentrés d'uranium, 7•8, 7•11
  division des produits commerciaux, 7•8, 7•10, 7•50
  équipements pour la production d'isotopes, 7•8, 7•11
  fonds de roulement, 7•8, 7•11
  habitation, 7•8, 7•10, 7•50
  stock d'eau lourde, 7•8, 7•10
  usine d'eau lourde de Bruce, 7•8, 7•10, 7•50
Entente-cadre sur le plan de développement, 7•23, 7•27, 14•8
Entité comptable du gouvernement du Canada, L', 2•11
Entreprises de traitement de poissons de fond, 7•38, 7•40, 14•11
Entreprises privées
  prêts, dotations en capital et avances, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•38, 7•50, 14•11
Équateur, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Escompte non amorti des bons du Trésor, 2•9, 9•2, 9•3
État de l'actif et du passif, 2•8
État de l'emploi des crédits, 2•10
État des imputations directes au déficit accumulé depuis la Confédération, 12•5
État des opérations, 1•4, 1•5, 2•5
État des recettes et dépenses, 2•6
État du déficit accumulé à titre de l'ensemble du passif et de l'actif comptabilisé net, 12•3
État du passif éventuel, 12•7
États comparatifs des opérations, 1
États exigés par la Loi sur l'administration financière
  article 17(8), 13•2
  article 18(2), 13•37
  article 31(4), 13•38
  article 98(3), 13•54
États financiers vérifiés du gouvernement du Canada, 2
États-Unis d'Amérique, 8•11, 8•18
Eurocan Pulp and Paper Co Ltd, 7•38, 7•40, 14•11
Évaluation de l'actif et du passif, 2•12
Événements subséquents à la fin de l'exercice, 2•15
Expansion économique des Indiens, 7•44, 7•46, 14•12

F

Fabrication des coquelicots du Jour du Souvenir, 14•13
Foires et expositions, 8•10, 8•18
Fonction publique
  compte de pension de retraite, 8•5, 8•6, 14•22
Fonds commun des denrées, 7•32, 7•34
Fonds d'assurance
  de la Fonction publique, 8•24, 8•25
  des anciens combattants, 8•24, 8•26
  des soldats de retour au pays, 8•24, 8•26
  des terres, 8•10, 8•17, 14•22
Fonds d'entraide du personnel des Forces canadiennes, 8•12, 8•21
Fonds d'indemnisation des acheteurs de titres, 8•10, 8•16
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, 7•22, 7•23, 7•24, 7•25, 7•26, 7•50, 14•7, 14•8, 14•9, 14•10
Fonds de bien-être de l'armée canadienne, 8•12, 8•21

F—*Fin*

Fonds de bienfaisance de l'armée, 8•12, 8•21, 14•22
Fonds de compensation des Indiens, 8•10, 8•17, 14•22
Fonds de développement africain, 7•34
Fonds de développement agricole des Caraïbes, 7•34
Fonds de développement asiatique, 7•34
Fonds de fiducie
  de l'administration et du bien-être—Anciens combattants, 8•12, 8•21, 14•24
  des détenus, 8•11, 8•20, 14•22
  du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 8•13, 8•23
  du Conseil national de recherches, 8•13, 8•23
  naval Herbert Lott, 8•11, 8•19
Fonds de garantie
  encaisse, 8•11, 8•20, 14•22
  obligations, 8•11, 8•19
Fonds de garantie de l'immigration, 8•9, 8•15
Fonds de pension, explosion de 1917, Halifax, 8•10, 8•16, 14•22
Fonds de placement du régime de pensions du Canada, 6•12, 11•7, 11•9, 14•20
  états financiers vérifiés, 8•27
Fonds de prestations de la Gendarmerie royale, 8•11, 8•20, 14•24
Fonds de prêts aux Esquimaux, 7•43, 7•46, 14•12
Fonds de prêts d'aide à l'immigration, 7•43, 7•45, 14•12
Fonds de réassurance-récolte, 8•24
Fonds de réclamations
  à l'étranger, 8•10, 8•16, 14•22
  de guerre, guerre mondiale II, 8•10, 8•16, 14•22
  pollution des Maritimes, 8•12, 8•20, 14•22
Fonds de retraite, 8•24, 8•26
Fonds de secours de l'agriculture des Prairies, 8•9, 8•14
Fonds de succession—Loi sur la faillite, 8•9, 8•14
Fonds de successions, 8•12, 8•21
Fonds des bandes indiennes, 8•10, 8•17, 14•22
  actions et certificats, 8•10, 8•17
Fonds des écoles publiques, Ontario et Québec, 8•10, 8•16, 14•22
Fonds détenus par les percepteurs et en transit, 12•2
Fonds en transit, 1•10, 2•8, 12•2
Fonds international d'aide au développement agricole, 7•34
Fonds monétaire international, 7•34
  droits de tirage spéciaux affectés par le, 14•24
  effets à payer, 1•11, 2•8, 10•2, 10•3
  souscriptions, 1•11, 2•8, 5•6, 10•2, 10•3, 14•13
Fonds non réclamés dus à des marins canadiens, 8•12, 8•21
Fonds pour les boursiers de la Reine, 8•13, 8•23, 14•22
Fonds renouvelable de l'Agence des Télécommunications gouvernementales, 14•13
Fonds renouvelable des approvisionnements, 5•6, 14•13
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 14•13
Fonds spécial
  Conseil national de recherches, 8•13, 8•23
Fonds spéciaux de fonctionnement, 7•34
Forces canadiennes
  compte de pension de retraite, 8•5, 8•6, 14•22
  fonds d'entraide du personnel, 8•12, 8•21
  projets d'habitation, 7•44, 7•47, 14•12
Fraction non amortie des insuffisances actuarielles, 2•9, 8•2, 8•5
  Compte de pension de retraite
    de la Fonction publique, 8•5
    de la Gendarmerie royale du Canada, 8•5
    des Forces canadiennes, 8•5
Frais de congés d'étude, 14•6
Frais de la Cour fédérale, 8•13, 8•22
Frais payés à l'avance—Importation du bétail étranger, 8•13, 8•22

G

Gendarmerie royale du Canada
  caisse de pension des personnes à charge, 8•24, 8•26, 14•22
    états financiers vérifiés, 8•35
  compte de pension de retraite de la, 8•5, 8•6, 14•22
  fonds de prestations, 8•11, 8•20, 14•24
Ghana, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 7•25, 7•28, 14•10
Gouvernement du Canada
  avoir dans les corporations de mandataire et les autres sociétés de la Couronne, 7•20
Gouvernement du Manitoba
  Échange culturel, 8•9, 8•14
Gouvernement du Territoire du Yukon, 7•25, 7•28, 14•10
Gouvernements étrangers y compris les pays en voie de développement
  prêts, dotations en capital et avances, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•28, 7•29, 7•50, 14•10
Grèce, prêt à la, 7•29, 14•10
Grenade, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Guatémala, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Gulf Oil Canada, Ltée, 14•13
Guyane, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31

H

Honduras, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Hôpital de la zone de Sioux Lookout, 8•11, 8•19
Hydro-Québec, Institut de recherche de l', 7•43, 7•46, 7•50, 14•12

I

Île-du-Prince-Édouard, province de l'
  prêts, dotations en capital et avances, 7•23, 14•8
Immobilisations, 2•8, 2•12, 12•3
Importation du bétail étranger, frais payés à l'avance, 8•13, 8•22
Impôt sur le revenu
  des non résidents, 1•7, 2•6, 5•4, 5•5, 5•8
  des particuliers, 1•7, 2•6, 5•3, 5•4, 5•8
  des sociétés, 1•7, 2•6, 5•3, 5•4, 5•8
Inde, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Indiens et Inuit du Québec, 7•44, 7•47, 14•12
Indonésie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Industrie automobile au Canada, 7•38, 7•39, 14•11
Industrie canadienne de défense, 7•38, 7•39, 14•11
Information financière concernant les corporations de mandataire de la Couronne, 2•12
Institut de recherche de l'Hydro-Québec, 7•43, 7•46, 7•50, 14•12
Institutions de crédit, prêts, dotations en capital et avances aux sociétés et organismes de la Couronne, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•4, 14•7
Institutions financières internationales, 7•32, 7•34, 7•50, 14•10
Interconnexion régionale de réseaux de transport de l'électricité, 7•22, 7•23, 7•24, 7•27, 7•50, 14•8, 14•9
Intérêt enregistré non perçu
  prêts, dotations en capital et avances, 7•50
Intérêt(s)
  courus, 9•2, 9•3
  de la dette non échue, taux d', 11•8
  de la dette publique, 6•12, 14•16
  des dépôts bancaires, 1•7, 2•6, 5•4, 5•6, 14•13
  échus, 9•2, 9•3
  sur obligations—Compagnies d'assurance, 8•11, 8•20
  sur prêts aux employés en poste à l'étranger, 14•13
  sur prêts aux étudiants du Canada, 5•6, 14•13
  sur prêts et bénéfices découlant des opérations de change, 14•13
  sur vente de terrain irrigué, 14•13
Intérêts et dette échue, 1•10, 2•9, 9•2

J

Jamaïque
aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
prêts d'aide économique, 7•29, 14•10

K

Kenya, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31

L

Lingots et monnaies, 2•6, 5•4
Location de bâtiments appartenant à la Couronne, 14•13
Location de bâtiments et propriétés publics, 14•13
Loi d'établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 8•13
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 7•29, 7•50, 14•10
Loi sur l'administration financière, renseignements supplémentaires exigés par la, 13
Loi sur la faillite
actions en fiducie, 8•9, 8•15
dépôts de garantie, 8•9, 8•14
dividendes non réclamés et avoirs non répartis, 8•9, 8•15
fonds de succession, 8•9, 8•14
produits des actions en fiducie, 8•9, 8•15
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 7•22, 7•23, 7•26, 7•50, 14•7, 14•8
Loi sur les corporations commerciales canadiennes—Dividendes non réclamés et avoirs non répartis, 8•9, 8•15
Loi sur les liquidations—Dividendes non réclamés et avoirs non répartis, 8•9, 8•15
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants
avances à la Caisse de la
prêts, dotations en capital et avances, 2•8, 5•6, 7•3, 7•35, 14•10
compte de fiducie—Généralités, 8•13, 8•23
Loran C—Service de garde-côtes des É-U—Compte de dépôt, 8•12, 8•20
Loto Canada Inc, 7•9, 7•15, 7•18, 7•19, 7•21, 14•7
Lower Churchill Development Corporation, 7•38, 7•41, 14•11
Loyer des propriétés, 5•6, 14•13
Lutte contre la lamproie, Commission des pêches des Grands Lacs, 8•10, 8•16

M

Madagascar, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Mainland Investments Limited, 7•22, 7•27, 7•38, 7•41, 14•8, 14•11
Malaisie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
Mali, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Malte, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Mandats concernant les primes sur le porc et l'agneau, 9•3
Mandats d'assurance-chômage, 9•3, 9•4
Manitoba, province du
prêts, dotations en capital et avances, 7•24, 14•9
Maroc, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Mauritanie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Mexique, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Missions à l'étranger, 7•43, 7•45, 14•12
Monnaie royale canadienne, 7•9, 7•16, 7•18, 7•21, 14•7
compte de la, 8•13, 8•22
Montserrat, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31

N

Nicaragua, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Nigeria
aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31

N—*Fin*

compte spécial, 8•10, 8•18, 14•22
Non budgétaires
opérations, 1•5, 1•9, 1•10, 2•5
Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada, 2•11
Nouveau-Brunswick, province du
prêts, dotations en capital et avances, 7•23, 14•8
Nouvelle-Écosse, province de la
prêts, dotations en capital et avances, 7•22, 14•8

O

Obligations d'épargne du Canada, 1•11, 2•9, 6•12, 11•2, 11•6, 11•9, 11•10, 14•20
détenues pour le compte du personnel, 1•11, 2•9, 11•2
Obligations des Nations Unies, 7•32, 14•10
Obligations, dettes et réclamations retranchées des comptes, 13•37
Obligations négociables, 1•11, 2•9, 11•2, 11•3, 11•9, 11•10
à payer en devises étrangères, 6•12, 11•5, 14•18
à payer en monnaie canadienne, 6•12, 11•3, 14•16
Obligations non négociables, 11•9
Obligations spéciales non négociables, 1•11, 2•9, 6•12, 11•2, 11•6, 11•7, 14•20
détenues par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada, 1•11, 2•9, 11•2
Observations du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada, 3
Office canadien des provendes, 7•18, 7•20
Office canadien du poisson salé, 7•9, 7•13, 7•18, 7•20, 14•7
Office d'expansion économique de l'Atlantique, projets reportés de l', 7•22, 7•23, 7•26, 7•50, 14•7, 14•8
Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 7•9, 7•14, 7•18, 7•21, 14•7
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, 7•22, 7•23, 7•24, 7•25, 7•26, 14•7, 14•8, 14•9, 14•10
Ontario, province de l'
prêts, dotations en capital et avances, 7•24, 14•9
Opérations budgétaires, 1•5, 1•6, 1•7, 1•8, 2•5
Opérations de change, 1•5, 1•11, 1•13, 2•5
Opérations de la dette non échue, 1•5, 1•11, 1•13, 2•5
Opérations des Comptes nationaux, 1•13, 1•14
Opérations du Compte d'assurance-chômage, 8•8
Opérations non budgétaires, 1•5, 1•9, 1•10, 1•18, 2•5
Opinion du Vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada, 2•16
Option d'achat d'actions de la compagnie, 7•38, 7•39
Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime, 7•32
Organisation de l'aviation civile internationale, 7•32
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7•32
Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, *Voir* aussi OTAN, 8•19
dommages-intérêts—Sommes recouvrables, 7•29, 7•31, 14•10
Organisation internationale du travail, 7•32
Organisation mondiale de la santé, 7•32, 8•11, 8•19
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 7•32
Organisations des Nations Unies, 7•32
Organismes internationaux, 1•10, 2•8, 5•6, 7•3, 7•31, 7•32, 7•50, 14•10
Organismes non gouvernementaux, 8•11, 8•19
OTAN *Voir* aussi Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, 8•19
autres projets, 8•11
colloque sur les mesures exactes des métaux et l'état de traces dans l'eau de mer, 8•10, 8•17, 14•24
projets d'infrastructure de l', 8•11
Ouganda, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31

P

Paiements d'encouragement de l'exploitation du marché—Alberta, **8**•9, **8**•15
Pakistan, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Panarctic Oils Limited, **7**•38, **7**•42
Paraguay, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Passif, **2**•9, **2**•12
  autres éléments de, **2**•9, **9**•2
  état de l'actif et du, **2**•8
  éventuel, **2**•12, **12**•6
  éventuel, État du, **12**•7
Pays-Bas, **8**•11, **8**•19
Pays en voie de développement
  aide spéciale sous forme de prêts, **7**•29, **14**•10
Pays francophones, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Pêcheurs d'aiglefin, **7**•38, **7**•41, **14**•11
Perception de cotisations de sécurité sociale, Province de Terre-Neuve, **8**•12, **8**•20
Perception de taxe de vente fédérale, Services correctionnels, **8**•14, **8**•23
Pérou, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•30, **7**•31
Pertes de $1,000 ou plus, **14**•4
Pertes et bénéfices de change, **2**•6, **5**•4, **5**•7
Petro-Canada, **1**•10, **2**•8, **7**•3, **7**•12, **7**•18, **7**•19, **7**•21, **14**•7
  capital-actions, **7**•12
    ordinaires, **7**•8
    privilégiés, **7**•8
  prêts, **7**•8, **7**•12
Philippines, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Pollution des Maritimes, fonds de réclamations, **8**•12, **8**•20, **14**•22
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les, **7**•9, **7**•14, **7**•18, **7**•21, **14**•7
Ports pour petites embarcations, **14**•13
Postes, **2**•14
  compte des, **7**•43, **7**•45
  fonds de garantie—Encaisse, **8**•11, **8**•20, **14**•22
  fonds de garantie—Obligations, **8**•11, **8**•19
  mandats de traitement en circulation, **9**•3, **9**•4
  mandats-poste, **9**•3
  transactions philatéliques au comptant non remplies, **9**•4, **9**•5
Préface aux états financiers vérifiés du gouvernement du Canada, **2**•2
Présentation des Comptes nationaux augmentés
  état détaillé des opérations, **1**•15, **1**•16
  état sommaire des opérations, **1**•13
  rapprochement avec les Comptes Publics, **1**•17, **1**•18
Prêts aux étudiants du Canada, intérêt, **5**•6, **14**•13
Prêts aux pays en voie de développement, **2**•14
Prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon, **7**•25, **7**•28, **7**•50, **14**•10
Prêts, dotations en capital et avances, **1**•5, **1**•9, **1**•10, **1**•13, **1**•15, **1**•16, **2**•5, **2**•8, **5**•6, **7**•50, **14**•7
  renseignements détaillés sur, **7**, **7**•2, **7**•3
Prêts et avances comptables, **7**•43, **14**•12
Prêts et locations aux colons et aux étudiants tchèques, **14**•13
Prisonniers en liberté conditionnelle, **7**•44, **7**•48, **14**•12
Privilèges, licences et permis, **2**•6, **5**•4, **5**•7
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés, **7**•38, **7**•39, **14**•11
Produits de placements, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•7, **14**•7
Produits des actions en fiducie
  Loi sur la faillite, **8**•9, **8**•15
Produits des ventes, **2**•6, **5**•4, **5**•7
Programme d'aide au perfectionnement de l'industrie pharmaceutique, **7**•38, **7**•42, **14**•11
Programme de développement des entreprises, **7**•38, **7**•40, **14**•11
Programme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emplois, **7**•22, **7**•23, **7**•24, **7**•25, **7**•26, **7**•50, **14**•7, **14**•8, **14**•9, **14**•10
Programme de redressement de l'industrie de la chaussure et du tannage, **7**•38, **7**•40, **14**•11

P—*Fin*

Programme spécial des prêts sur le développement, **7**•22, **7**•23, **7**•24, **7**•25, **7**•26, **7**•50, **14**•7, **14**•8, **14**•9, **14**•10
Programmes d'assurance, **2**•13
Projets à frais partagés, **8**•13, **8**•22
Projets d'habitation des Forces canadiennes, **7**•44, **7**•47, **14**•12
Projets d'infrastructure de l'OTAN, **8**•11, **8**•19
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique, **7**•22, **7**•23, **7**•26, **7**•50, **14**•7, **14**•8
Promotion des langues officielles, **8**•11, **8**•20
Provenance nette, **1**•5, **2**•5
Province de Terre-Neuve—Perception de cotisations de sécurité sociale, **8**•12, **8**•20
Provinces du Canada, **8**•11, **8**•19
Provision pour intérêt composé et primes à payer sur obligations d'épargne du Canada, **9**•2, **9**•3
Provision pour évaluation, **1**•10, **2**•7, **2**•8, **7**•3, **7**•49
Provision pour le total des prestations d'assurance-chômage prises en charge par le gouvernement, **8**•2

Q

Quai servant de terminus à une raffinerie de pétrole à Come-by-Chance, Terre-Neuve, **7**•38, **7**•42, **14**•11
Québec, province de
  prêts, dotations en capital et avances, **7**•23, **14**•9

R

Radio Engineering Products Limited, **7**•38, **7**•42, **14**•11
Rampe de chargement, Yarmouth, N-É, **7**•22, **7**•27, **14**•8
Rapport sur le matériel excédentaire éliminé en 1981-82, **14**•5
Récapitulation par ministère des crédits statutaires pour l'exercice clos le 31 mars, **14**•14
Recettes (budgétaires), **1**•5, **1**•6, **1**•7, **1**•13, **1**•14, **1**•17, **2**•5, **2**•6, **2**•11, **5**•2
  à valoir sur les crédits, **2**•6, **2**•7, **5**•7
    par catégorie choisie et par source, **5**•7
    par source, **5**•7
  brutes, **2**•6
  et dépenses, état des, **2**•6
  fiscales, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•7
    par tête, **5**•3
  mensuelles par catégorie choisie, **5**•8
  nettes, **2**•6, **2**•7
  non fiscales, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•7
  par catégorie principale et par source, **5**•4
  postales, **2**•6, **5**•4, **5**•6, **5**•7
  renseignements détaillés sur les, **5**, **5**•2
  sommaire comparatif pour cinq exercices (graphique), **5**•3
Recettes pétrolières et gazières, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Receveur général
  dépôts courants, **12**•2, **12**•3
  dépôts spéciaux, **12**•2, **12**•3
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents, **2**•6, **5**•4
Redevances d'exportation sur le pétrole, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Redevances d'indemnité spéciale sur le pétrole, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Régime d'assurance des bateaux de pêche, **8**•24, **8**•25
Régionale des Caraïbes du Commonwealth, **7**•34
Rémunérations
  de services, **2**•6, **5**•4, **5**•7
  des détenus, **8**•11, **8**•20
Rendement moyen des bons du Trésor en adjudication, **11**•9
Renseignements supplémentaires exigés par la Loi sur l'administration financière, **13**
Rentrées postales servant à couvrir les dépenses postales, **2**•6, **2**•7
République Dominicaine, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•30, **7**•31

R—*Fin*

République fédérale d'Allemagne—armée allemande, **8**•11, **8**•19
Résumé de la situation financière des corporations de mandataire de la couronne, 7•18
Retenues
de garantie et autres retenues, **9**•4, **9**•5
sur traitements de divers ministères, **9**•4, **9**•5
Revendicateurs autochtones, 7•43, 7•46, **14**•12
Revenu, impôt sur le *Voir* Impôt
Roumanie, assurance de fonds de réclamations, **14**•22
Royaume-Uni, **8**•18
accord financier avec le Royaume-Uni, Loi de 1946 sur l', 7•29, 7•50, **14**•10
armée britannique, **8**•11
principal reporté, 7•29

S

Saint-Vincent, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Sainte-Lucie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Saskatchewan, province de la
prêts, dotations en capital et avances, 7•24, **14**•9
Sénégal, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Services militaires, successions, **8**•11, **8**•18
Société canadienne d'hypothèques et de logement, **1**•7, **1**•10, **2**•6, **2**•8, **5**•4, **5**•6, 7•3, 7•5, 7•18, 7•20, **14**•7
aide aux propriétaires, 7•4, 7•6
capital-actions, 7•4, 7•5
épuration des eaux-vannes, 7•4, 7•5
fonds d'achat de prêts et d'hypothèques, 7•4, 7•6
fonds d'assurance hypothécaire, 7•4, 7•6
habitation, 7•4, 7•5
immeubles, 7•4, 7•5
programme de rénovation urbaine, 7•4, 7•5
projets de logements pour étudiants, 7•4, 7•5
projets paritaires, 7•4, 7•5
Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée, 7•9, 7•13, 7•18, 7•20, **14**•7
Société canadienne des postes, Compte de la, **8**•13, **8**•22
Société d'assurance-dépôts du Canada, **1**•10, **2**•8, 7•3, 7•4, 7•5, 7•18, 7•20, **8**•13, **14**•7
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 7•9, 7•13, 7•18, 7•20, **14**•7
Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, Limitée, 7•41
capital-actions, 7•38, 7•41, **14**•11
prêts, 7•38, 7•41, **14**•11
Société de développement des Andes, 7•34
Société de développement du Cap-Breton, 7•18, 7•19, 7•20
Société des Transports du Nord, Limitée, 7•16, 7•18, 7•19, 7•21, **14**•7
capital-actions, 7•9, 7•16
prêts, 7•9, 7•16
Société du crédit agricole, **1**•7, **1**•10, **2**•6, **2**•8, **5**•4, **5**•6, 7•3, 7•6, 7•18, 7•20, **14**•7, **14**•24
capital-actions, 7•4, 7•6
effets, 7•4, 7•6
Société du Parc Industriel et Commercial Aéroportuaire de Mirabel, La, 7•38, 7•41, **14**•11
Société financière internationale, 7•32, 7•33
Société Immobilière du Vieux Port, **14**•13
Société Inter-Port de Québec, 7•38, 7•42, **14**•11
Société inuvialuit de développement, 7•43, 7•46, **14**•12
Société pour l'expansion des exportations, La, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•6, 7•18, 7•19, 7•20, **14**•7
capital-actions, 7•4, 7•6
excédent de capital, 7•4, 7•6
prêts, 7•4, 7•6
Société Radio-Canada, 7•9, 7•12, 7•18, 7•20, **14**•7

S—*Fin*

Sociétés contrôlées par l'Etat
prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, 7•3, 7•36, **14**•11
Sociétés et organismes de la Couronne
prêts, dotations en capital et avances, **1**•10, **2**•8, **5**•6, 7•3, 7•4, 7•50, **14**•7
Sommaire des opérations dans les comptes de pension de retraite qui ont produit des imputations aux dépenses budgétaires, **8**•5
Sommes reçues après le 31 mars mais applicables à l'exercice en cours, **12**•2
Souscriptions du Canada au capital des banques de développement, 7•32
Souscriptions et prêts aux organismes internationaux, **2**•14
Souscriptions
Fonds monétaire international, **2**•8, **5**•6, **10**•2, **10**•3, **14**•13
Sri Lanka, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Statistique Canada
versements anticipés, **8**•12, **8**•20
Strathcona, fonds de fiducie, **8**•11, **8**•19, **14**•22
Successions—Services militaires, **8**•11, **8**•18
Swaziland, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Sydney Steel Corporation, 7•38, 7•42, **14**•11

T

Tanzanie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Taux d'intérêt, **11**•8
Taxe d'accise spéciale—Essence, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Taxe sur le gaz naturel et les liquides du gaz, **1**•7, **2**•6, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Taxe sur les ventes, **1**•7, **2**•6, **5**•3, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Taxes *Voir* Impôts
Taxe sur les recettes pétrolières et gazières, **5**•4, **5**•5
Taxes de vente(s) provinciales
Archives publiques, **8**•12, **8**•21
Bibliothèque nationale, **8**•12, **8**•21
Services correctionnels, **8**•12, **8**•22
Taxes et droits d'accise, **1**•7, **2**•6, **5**•3, **5**•4, **5**•5, **5**•8
Téléglobe Canada, 7•9, 7•17, 7•19, 7•21, **14**•7
Télésat Canada, 7•38, 7•42, **14**•11
Terre-Neuve, province de
prêts, dotations en capital et avances, 7•22, **14**•7
Territoire du Yukon, Gouvernement du
prêts, dotations en capital et avances, 7•25, 7•28, **14**•10
Territoires du Nord-Ouest, Gouvernement des
prêts, dotations en capital et avances, 7•25, 7•28, **14**•10
Thaïlande, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
Titres des provinces détenus par le Fonds de placement du régime de pensions du Canada, **2**•9, **8**•2, **8**•3
Togo, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Town of Oromocto Development Corporation, 7•38, 7•42, **14**•11
Transactions philatéliques au comptant non remplies, **9**•4, **9**•5
Travaux sur la rivière Saskatchewan-Sud—Bons du Trésor, 7•24, 7•28, **14**•9
Trinité, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30, 7•31
Trinité et Tobago, compte spécial, **8**•10, **8**•18
Truroc Gypsum Products Ltd, **14**•24
Tunisie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•31
Turquie, aide spéciale sous forme de prêts, 7•30

U

Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 7•32
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 7•32
Uranium Canada, Limitée, 7•9, 7•17, 7•19, 7•21, **14**•7

V

Variation de la caisse, **1**•5, **2**•5
Vérificateur général, Observations du, sur les états financiers du gouvernement du Canada, **3**
Versements anticipés, Statistique Canada, **8**•12, **8**•20
Versements (retenues sur la paye) effectués par les employés pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, **8**•22
Approvisionnements et Services, **8**•12
Défense nationale, **8**•12
Postes, **8**•12
Solliciteur général, **8**•12
VIA Rail Canada Inc, **7**•9, **7**•17, **7**•21, **14**•7
Ville d'Oromocto, **7**•23, **7**•27, **7**•43, **7**•46, **14**•8, **14**•12

Y

Yukon, Territoire du, *Voir* Territoire du Yukon

Z

Zaïre, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Zambie, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31
Zimbabwe, aide spéciale sous forme de prêts, **7**•31